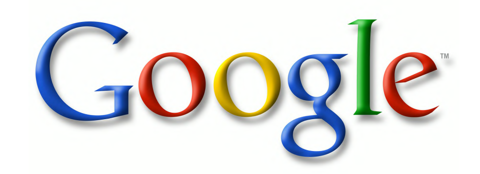
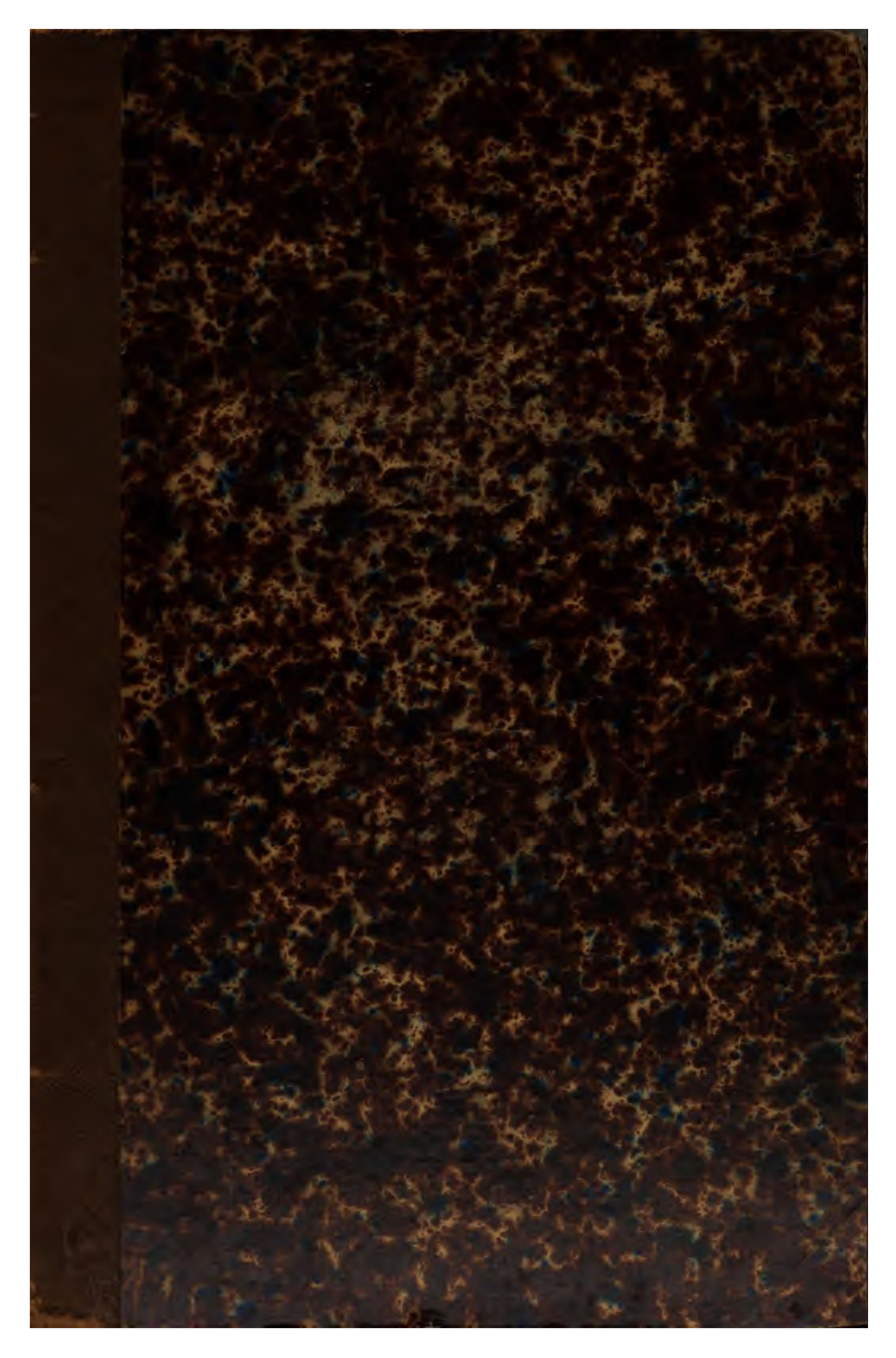
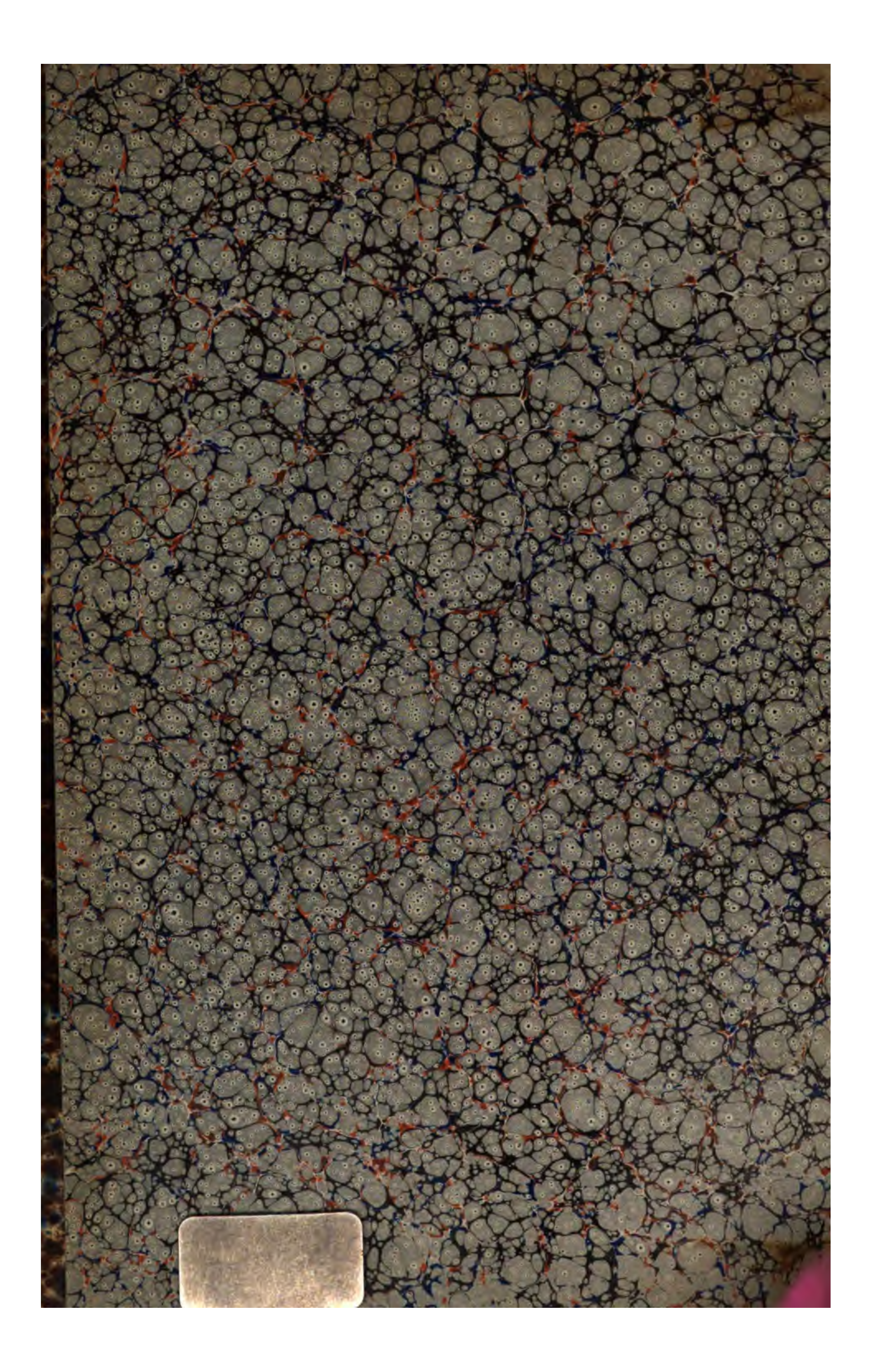

Google








600024281N

Pierre Reboul
Marseille

PLUTARQUE PROVENÇAL

VIES DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA PROVENCE ANCIENNE ET MODERNE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

—

MM. Louis Reybaud. — A. Thiers. — Poujoulat. — Amédée Pichot. — A. De Pommartin. — E. Forcade. — Mary-Lafon. — Amédée Achard. — De Lamartine. — Ortolan. — L. Belmontet. — Albert Maurin. — Méry. — Roux Alpheran. — Frédéric Billot. — Mouan. — Gaston De Flotte. — Paul Autran. — Ch. Poncy. — Norbert Bonafoux. — L. Jacquemin. — L'Abbé Bayle. — L'Abbé Magnan. — L'Abbé Martin. — Jules Canonge. — Jh. Autran. — Bénédit. — Carle. — L. De La Londe. — Paul Reynier. — L. Castagne. — D. Arbaud. — Cottard. — Le Chevalier De Berluc. — B. Walz. — Alphandéry. — Lardier. — C. Bousquet, etc.

ARTISTES DESSINATEURS

—

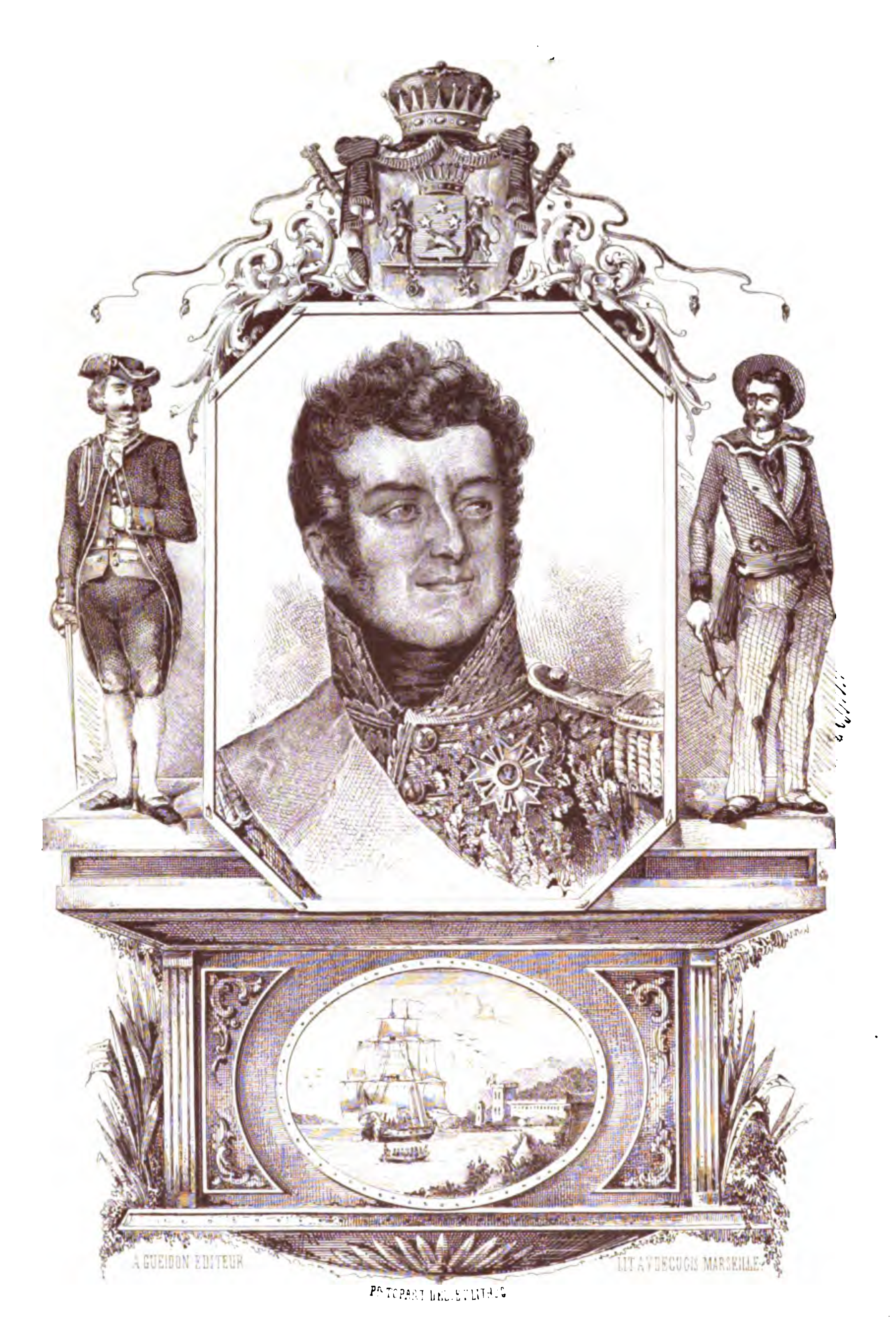
MM. Alméringy. — Martin Cadenat. — Arnaud-Durbec. — A. Décugis, etc.

FONDATEUR

M. ALEXANDRE GUEIDON

Tous les documents, manuscrits, renseignements et réclamations doivent être adressés à M. A. Gueidon, Éditeur du *Plutarque Provençal*.

Marseille.— Typ. et Lith. Barlatier-Feissat et Demonchy, place Royale, 7 A.



P. TOPART DEL. ET LITH.

L'AMIRAL TRUGUET

DÉPOSÉ

LE

PLUTARQUE PROVENÇAL

VIES

DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA PROVENCE

ANCIENNE ET MODERNE

PAR UNE SOCIÉTÉ

de Membres de l'Institut, d'Académiciens, de Savants, d'Artistes et de Littérateurs

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR

ALEXANDRE GUEIDON

TOME PREMIER



MARSEILLE

AU BUREAU DU PLUTARQUE PROVENÇAL

RUE SAINT-THÉODORE 1

MDCCCLV

La Gloire d'un pays n'est pas seulement dans les grandes choses qu'il exécute, elle est encore dans les grands hommes qu'il produit.

Élever un Monument à la Gloire de notre province en publiant les vies des hommes et des femmes illustres de la Provence ancienne et moderne, dans un livre nouveau, composé avec soin, écrit avec impartialité d'après des documents inédits et puisés à des sources authentiques ; — Illustrer ce livre de portraits d'après les originaux de l'époque et faire ainsi revivre avec leur véritable physionomie toutes ces grandes célébrités historiques :

Telle est, l'unique pensée qui nous guide dans la création du Plutarque Provençal.

Pour arriver à ce but tout patriotique, nous avons dû faire appel à tous les savants, artistes et littérateurs nos compatriotes, et nous sommes heureux et fiers de pouvoir citer parmi ceux qui ont répondu à notre appel, MM. de Lamartine, Louis Reybaud, Léon Gozlan, E. Forcade, Brifaud, Mary Lafon, Léon Guerin, Albert Maurin, Amédée Achard, Barthélemy, Gaston de Flotte, Roux-Alphéran, Paul Autran, L. Jacquemin, H. Clair, Mouan, Ortolan, B. Valz, Aug. Fabre, Lardier, Charles Poncy, Casimir Bousquet, etc., etc.

Notre œuvre ayant obtenu les encouragements et l'adhésion de ces écrivains sera accueillie, sans doute, avec une égale sympathie par le public et par nos anciennes familles qui y trouveront des souvenirs glorieux pour elles.

Afin d'éviter toute lenteur dans l'impression, et pour répondre aux désirs exprimés par plusieurs de nos collaborateurs, nous avons cru devoir publier les biographies dans leur ordre de réception au lieu de suivre l'ordre chronologique; toutefois nous rétablirons cet ordre au moyen de tables alphabétiques et chronologiques placées à la fin de l'ouvrage.

GUEIDON FILS,

Éditeur-Fondateur.

Marseille, le 1er janvier 1853.



LE

PLUTARQUE PROVENCAL,

VIES

DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA PROVENCE.

LE CHEVALIER ROZE,

Né en 1671, Mort en 1723.

> Le motif seul fait le mérite des actions des hommes; et le désintéressement y met la perfection.
>
> LA BRUYÈRE.

L'histoire a déjà parlé honorablement du chevalier Roze. Toutefois, il n'était pas suffisamment connu ; et l'on ignorait à peu près le point d'où il était parti avant d'arriver au grand caractère qu'il déploya durant la peste de 1720. En recherchant ces détails, j'ai voulu montrer tous ses titres à la reconnaissance de Marseille.

Nicolas Roze naquit à Marseille le 15 de février 1671. Il

était le second fils de Firmin Roze et de Virginie Barthélemy. Sa famille, depuis long-temps attachée au commerce jouissait de cette considération que peut donner la fortune, mais que la probité seule rend héréditaire.

Après ses études, et avant d'avoir atteint l'âge où le raisonnement détermine le choix d'une profession, il fut placé auprès de son frère aîné, Claude Roze, habile et honnête négociant. Celui-ci voulant former en Espagne un établissement commercial dont les avantages seraient partagés avec son frère, le décida à en prendre la gestion.

Le jeune Roze se rendit à Alicante en 1696. Il s'efforça pendant quelques années de remplir ses devoirs, quoique contraires à ses secrètes inclinations. Mais vainement le forçait-on de lutter contre son destin : il était né pour la gloire. La guerre de 1704 lui en ouvrit le champ.

Je m'interdirais le récit d'événements depuis long-temps rapportés par l'histoire, si quelques circonstances de cette guerre n'étaient liées à mon sujet.

Philippe V avait à combattre à la fois les Anglais, les Hollandais et ceux qu'ils avaient fait entrer dans leur ligue. Tant que M. de Berwick commanda les troupes françaises, le roi d'Espagne eut des succès. Les revers suivirent le rappel de ce général.

En 1706, l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, et compétiteur de Philippe V, était déjà maître de plusieurs provinces d'Espagne. Il occupait aussi presque en entier celle de Valence. Alicante était menacée d'un siége. Les rebelles des pays conquis poussaient leurs courses jusqu'aux portes de cette ville. Roze n'écoutant que son dévouement pour une cause qu'il savait être celle de la France, lève aussitôt, à ses frais, deux compagnies, l'une d'infanterie, l'autre de cavalerie, sort de la place et va fondre sur les

rebelles. Sa bravoure lui tient lieu d'expérience : il se fait le plus grand honneur.

Cependant, les ennemis forcés par les français de quitter Madrid, et poursuivis jusque dans la province de Valence, se présentent sous Alicante devant laquelle paraît dans le même temps la flotte anglaise et hollandaise. Le siége commence. Le comte de Mahoni qui commandait pour le Roi dans cette ville, ne craint pas de confier à Roze le soin du château. Il est obligé de s'y enfermer lui-même après la prise de la place. Tous deux ils se défendent vaillamment pendant plus de trois mois, et attendent de manquer tout-à-fait de subsistances pour accepter une honorable capitulation *.

Une blessure que Roze avait reçue d'un éclat de grenade le mit dans la nécessité de s'embarquer pour Marseille. A peine était-il guéri qu'il fut mandé à Versailles où l'avaient devancé les rapports les plus flatteurs sur son compte,

* Les mémoires en forme de lettre, qui nous ont fourni les principaux traits de la vie du chevalier Roze, rapportent les honorables attestations de MM. de Mahoni et de Pontchartrain sur sa belle conduite à Alicante. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici comment le Ministre s'exprimait à son égard :

« Nous, Jérôme Phelippeaux, comte de Pontchartrain, conseiller du Roi en tous » ses conseils, secrétaire d'État ayant le département de la marine,

» Certifions qu'il nous a été mandé par M. de Mahoni, maréchal des camps et » armées du Roi, colonel du régiment des dragons irlandais, etc., et par autres per- » sonnes en relation avec nous pour le service, que le sieur Nicolas Roze, négociant » de Marseille, établi à Alicante depuis dix ans, a marqué pendant le siége que les » Anglais ont fait de cette ville, tout le zèle possible pour contribuer à sa défense ; » qu'il a levé et entretenu à ses dépens deux compagnies, l'une d'infanterie et » l'autre de cavalerie ; qu'il les a commandées, a servi de sa personne dans toutes » les occasions, et a été blessé dans l'attaque du château ; qu'il a abandonné, lors » de la reddition de la place, des biens considérables, et employé ce qu'il lui » restait pour la subsistance des troupes du roi d'Espagne et autres nécessités » pressantes du service de S. M. Catholique ; qu'au surplus, ledit sieur Roze a » toujours tenu une bonne et sage conduite ; le tout pour lui servir et valoir en- » vers qui il appartiendra. Fait à Versailles, le 27 janvier 1707. »

PONTCHARTRAIN.

envoyés par son chef et par le roi d'Espagne lui-même. Louis XIV qui *distinguait tous ceux qui se signalaient et ne prodiguait point sa faveur à un genre de mérite à l'exclusion des autres*, accueillit gracieusement Roze. Il le gratifia de dix mille livres, et d'une croix de l'ordre hospitalier et militaire de St.-Lazare. Il fit plus. Il voulut que Roze fût reçu chevalier dans le sein de sa ville natale par de Vintimille du Luc, qui était alors évêque de Marseille, et fut depuis archevêque d'Aix. La cérémonie eut lieu au bruit du canon et avec grande pompe. On se figure aisément combien un tel honneur et celui d'appartenir désormais à l'une des plus anciennes milices de la chrétienté, dut enflammer le cœur d'un homme déjà si propre aux grandes choses.

En 1707, peu de temps après sa réception, le nouveau chevalier eut ordre de la Cour de retourner à l'armée où le rappelaient ses propres désirs. Il obéit sur-le-champ, débarqua à Carthagène, et en partit aussitôt pour se rendre auprès du duc de Berwick qui était repassé d'Italie en Espagne. Il arriva dans le camp de ce maréchal précisément la veille du jour où fut gagnée la fameuse bataille d'Almanza. Roze y donna de nouvelles marques d'intrépidité.

Bientôt après ayant formé une compagnie de cavalerie, il la conduisit sur Xativa dont le chevalier d'Alsfeld commandait le siége. La place fut emportée d'assaut, et l'on résolut de la détruire entièrement pour qu'elle servît d'exemple. La fâcheuse commission d'y faire mettre le feu fut donnée alors au chevalier Roze par d'Alsfeld qui devait marcher en hâte sur Denia. La petite ville de Xativa renfermait un hôpital rempli de malades. Qu'on juge de tout ce que l'obéissance dut coûter en cette rencontre à un homme sensible qu'un devoir particulier consacrait encore au soulagement de l'humanité affligée.

Après cette pénible exécution, le chevalier Roze alla de nouveau à Carthagène avec ordre d'y faire embarquer des troupes destinées à secourir la ville d'Oran, en Afrique, alors assiégée par les Algériens.

Dès son retour, l'évêque de Murcie, qui connaissait son courage et sa dextérité, le chargea de pratiquer des intelligences dans Alicante qu'occupaient alors les Anglais. La mission était périlleuse. Le gouverneur, avec qui il devait même conférer, prévenu sur ses desseins par une correspondance interceptée, le retint prisonnier. Après plusieurs mois de séjour dans cette ville, il fut transféré à Barcelone et gardé encore pendant long-temps, malgré la demande des Cours de France et d'Espagne. Il ne dut sa liberté qu'à un échange général. On l'estimait tant qu'on rendît à sa place un secrétaire du prince de Darmstadt, et quatre capitaines de cavalerie. Redevenu libre, il rejoignit aussitôt MM. d'Alsfeld et de Rouquier qui travaillaient au siége d'Alicante, ville tant de fois prise et reprise dans cette guerre.

L'année suivante, 1710, les succès du duc de Vendôme donnèrent une nouvelle face aux affaires ; et la révolution d'Espagne marcha vers son terme.

Le chevalier Roze profita de cet heureux changement pour revenir auprès de sa famille et s'y délasser de ses travaux : mais son inaction ne fut pas de longue durée. Le Consulat de Modon s'étant trouvé vacant, la Cour crut ne pouvoir mieux le confier qu'à lui. Il partit en 1717 pour cette nouvelle destination où l'attendaient d'autres périls. Pendant les trois années qu'il passa dans ce port, la peste y fit d'affreux ravages. Elle ne s'y éteignait un moment que pour se rallumer avec plus de force ; et toujours témoin de ce fléau, le chevalier Roze en fit en quelque sorte un ap-

prentissage qui devait bientôt, hélas ! être utile à sa patrie. Tant que l'honneur lui commanda de garder son emploi, il n'en craignit ni le danger, ni les dégoûts ; mais des affaires particulières le forcèrent de quitter la Morée.

On croirait les pas du chevalier Roze visiblement guidés par la Providence pour que sa grande âme éclate de plus en plus. Il arrive à Marseille (mai 1720), au moment où cette ville va être la proie de la plus horrible contagion. Il entre dans le Lazaret en même temps que l'équipage du navire qui en a apporté de Syrie le germe fatal.

Je touche aux circonstances les plus connues de la vie du chevalier Roze. L'histoire en a raconté une partie ; mais si j'en redis quelques-unes, je m'adresse à des compatriotes. L'on est d'ailleurs presque sûr d'intéresser toutes les fois qu'on parle d'hommes illustres.

On sait que la peste ne tarda pas à franchir les limites des *Infirmeries*. Cependant, toujours méconnue pendant près de deux mois, elle put se propager avant qu'on eût cessé de s'abuser.

Dès qu'il n'est malheureusement plus possible de douter, une foule d'habitants prend l'épouvante et la fuite. C'est alors que le chevalier Roze court à l'hôtel de ville, et offre ses services au gouverneur-viguier le marquis de Pilles et aux échevins J.-B. Estelle, J.-P. Moustier, J.-B. Audimar, B^r Dieudé, hommes véritablement au-dessus de toute louange.

On connaissait tout son mérite. Il est accueilli avec empressement ; et tandis qu'on divise la ville en cent cinquante départements confiés à autant de personnes pour veiller aux besoins les plus pressants, il est nommé seul commissaire-général du quartier de *Rive-Neuve*, depuis l'arsenal jusques à l'abbaye de St.-Victor.

Qui pourrait le suivre dans les détails d'une telle administration? Non content de ces soins qui eussent accablé un homme ordinaire, il forme à ses propres frais, sous les voûtes de la corderie, un hôpital où sont reçus tous les pestiférés qui se présentent *, fait ouvrir des fosses dans les champs voisins, préside à toute heure aux distributions de secours, aux inhumations, et use de tant d'activité et de prévoyance que cette portion de la ville semble la moins malheureuse.

Son zèle ne se borne point là. Deux ou trois fois chaque jour il se rend à l'hôtel de ville où la fécondité de ses ressources est devenue indispensable. Il parcourt même la campagne; et si c'est quelquefois pour y rétablir l'ordre, plus souvent c'est pour y semer des bienfaits. Tantôt il se dirige vers des chaumières isolées sur les coteaux qui nous avoisinent, tantôt vers les rivages de la mer. Partout il apparaît comme un génie tutélaire; et sa présence suffirait à consoler ceux qu'il visite, s'ils pouvaient être consolés.

* Quoiqu'il soit inutile de prouver aujourd'hui un fait dont convinrent toutes les relations du temps, l'établissement d'un hôpital aux frais de M. Roze, on nous saura peut-être gré de faire connaître la pièce suivante, qui ne pourrait être plus authentique : l'original en est dans nos mains.

« Le sieur Bouys, receveur et payeur des deniers qui regardent la contagion, « payera trois mille livres à Monsieur le chevalier Roze, à compte des avances « qu'il avait faites pour l'entretien de l'hôpital de la Rive-Neuve; et en rapportant « le présent avec acquit, lesdites trois mille livres seront admises. A Marseille, le « 6 février 1721. » Estelle, Échevin.

Quant aux soins de tout genre que donna M Roze à cet hôpital, où dans l'espace de quatre mois il entra plus de trois mille malades, voici ce qu'en rapporte l'historiographe des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de St.-Lazare :

« De notre siècle, le chevalier Roze, animé du même esprit que ses anciens « confrères, n'a-t-il pas généreusement prodigué ses biens, exposé sa vie, pendant « la peste de Marseille? On le vit former un hôpital de ses propres fonds, le four- « nir de lits, linges et autres choses nécessaires à un semblable établissement; « courir lui-même aux confesseurs, médecins et chirurgiens; visiter avec une « chaloupe, équipée à ses frais, les vaisseaux qui étaient dans le port; faire trans- « porter les malades dans les hôpitaux, et les morts dans les lieux destinés à leur « sépulture. » (*Gautier de Sibert*, *Paris* 1772, T. 2, page 192).

Cependant, le fléau va croissant de jour en jour. On dirait qu'un glaive invisible frappe du haut des cieux. Point d'asile contre la mort. La faim consume ceux que la maladie a épargnés. Les places publiques, les rues, les maisons, les vaisseaux regorgent de cadavres. La ville entière est désolée.

Vainement ceux qui se sont dévoués pour elle, tâchent de pourvoir à tout. L'embarras est extrême. Roze a fait déblayer le port, et ce n'est pas une de ses moins belles actions : mais le nombre des morts se multiplie affreusement, et l'on manque de fosses, de bras surtout, pour la sépulture.

Quel parti prendre dans une aussi triste situation, qu'aggrave encore la maladie survenue à M. le marquis de Pilles? Les braves échevins s'adjoignent quelques bons citoyens, parmi lesquels deux intendants de la santé, MM. Étienne Roland et Claude Roze l'aîné, qui depuis la naissance de la contagion n'ont jamais hésité à aller plusieurs fois par jour à l'hôtel de ville, afin d'y porter le tribut de leurs conseils et de leurs services. Tous ensemble, après avoir délibéré sur l'urgence des moyens à prendre, vont chez le chevalier de Rancé, commandant des galères, et le supplient de vouloir bien accorder un nouveau secours d'hommes, sans lequel il faudrait désespérer du salut de Marseille.

Leur prière est écoutée. Aussitôt on décide que trois échevins monteront chaque jour à cheval, et que le quatrième, forcé de vaquer à l'expédition des affaires de l'hôtel de ville, sera, chaque jour, remplacé par le chevalier Roze. Comme il ne s'agit pas moins que de faire enlever plusieurs milliers de cadavres, et qu'avant tout il faut des fosses pour les recevoir, Roze se charge d'en faire ouvrir trois

d'une prodigieuse grandeur, au-dehors de la ville, entre les portes d'Aix et de la Joliette, et trois autres dans une grande place derrière l'église de la Major. De leur côté, les échevins en font creuser plusieurs autres en divers quartiers. Des difficultés de toute espèce sont surmontées.

Sitôt que ce travail est terminé, l'infatigable troupe se remet en mouvement. Après avoir recueilli les bénédictions du digne pasteur, Mgr de Belsunce, elle se répand par toute la ville, suivie de soldats et de chariots, commande sans relâche, le jour, la nuit même, à la lueur des flambeaux, et emploie tant de diligence et d'ardeur qu'en peu de temps un nombre infini de corps morts sont emportés.

Cependant, il est un endroit qu'il n'a pas été possible encore d'aborder : c'est l'esplanade de la *Tourrette*,* depuis le fort Saint-Jean jusqu'à l'église de la Major. Là gisent, sous les feux du soleil, deux mille cadavres dont les plus récents sont déposés depuis environ trois semaines. Écartons les détails de cette lugubre scène dont l'idée seule attriste encore l'imagination. .... Il était pressant de faire déblayer cet épouvantable terrain, d'où s'exhalaient des vapeurs mortelles pour la ville : mais on ne pouvait ouvrir de fosses dans ce lieu, ni transporter ailleurs ces corps, ou plutôt ces lambeaux.

* « Le nom de *la Tourrette* a été donné à cette place parce qu'avant la cons-« truction du fort Saint-Jean, il y avait deux tours sur l'emplacement qu'il occupe, « l'une nommée la Grande Tour ou Tour de Saint-Jean, et l'autre la Tourrette. Cette « dernière était également quarrée, et servait de Phare ou fanal pour éclairer les « vaisseaux qui entraient dans le port. Elle est nommée dans les actes : *Turrela « portus*, la petite tour du port. Un ancien plan à vol d'oiseau que nous avons « entre les mains la représente de forme quarrée, ornée d'une lanterne et de « girouettes de fer.

« Cette tour n'a point été démolie ; elle a été revêtue de nouvelles pierres de « taille. On lui a donné par ce moyen plus d'épaisseur et une forme circulaire ; « c'est la même que la tour ronde du fanal dans laquelle elle a été renfermée. L'in-« térieur de cette tour porte la conviction de ce fait. »

(*Éphémérides Marseillaises* 1777).

Le chevalier Roze, toujours le premier quand il faut affronter un grand péril ou imaginer un expédient, examine seul ce théâtre d'horreur. En visitant le rempart qui borde l'esplanade du côté de la mer, il aperçoit deux antiques bastions, s'approche et découvre qu'ils sont creux en dedans jusqu'au niveau du rivage, voûtés et couverts seulement de quelques pieds de terre. Sa pénétration lui montre aussitôt deux immenses tombeaux. Il n'a pas de peine à faire adopter son dessein : mais s'il n'était promptement exécuté, il serait impraticable. L'illustre comte de Langeron, depuis peu nommé par le Roi au commandement de Marseille (12 septembre), promet tous les moyens nécessaires. Dès le lendemain les bastions sont enfoncés.

A la tête de cent forçats et d'une compagnie de soldats des galères, le chevalier Roze, que secondent merveilleusement MM. Souchon et Gombert *, marche vers la Tourrette. Arrivé sur la place de *Lenche* dont les approches sont déjà repoussantes, il fait arrêter sa troupe, lui distribue du vin, en boit lui-même sur son chapeau, et s'avance. Il n'a point dissimulé tout ce que l'expédition demande de courage. On s'effraie pourtant à l'aspect du champ de mort ; et peut-être reculerait-on si l'intrépide chevalier ne mettait d'abord la main à l'œuvre. Il descend de cheval et prend lui-même par une jambe le premier corps étendu sous ses pas, afin de tracer la route qu'on doit suivre. A cette vue, tous les cœurs sont raffermis. Il fait ceindre la tête des forçats de mouchoirs trempés dans du vinaigre, les excite à cette sorte d'assaut, et les place si habilement qu'en peu de moments tous les cadavres et leurs dépouilles sont précipités dans les bastions qu'il fait aussitôt

* Ils commandaient les forçats employés à cette inhumation.

couvrir de chaux vive et de terre. Cette action éclatante eut lieu le 16 septembre 1720. * Elle coûta la vie aux forçats et aux soldats : deux ou trois exceptés parmi ceux-ci, tous périrent à peu de jours d'intervalle. Roze qui semblait marcher toujours sous un bouclier céleste, n'essuya qu'une courte maladie.

Qui pourrait dire à combien d'autres travaux il se livra jusqu'à la fin de la contagion? On le trouvait partout où il fallait du génie, de la hardiesse et du dévouement. ** Il n'exposait pas seulement sa vie : sa bourse était toujours ouverte aux malheureux ; et toutes les dépenses qu'exigeaient les fonctions dont il se chargeait, il les tirait de ses propres fonds, sans s'embarrasser de l'époque, ou de la manière du remboursement. Ce qui rehausse encore le prix d'un tel homme, c'est que nul emploi quelconque ne l'en-

* Elle est représentée par un Tableau peint sur toile, par Jean-François de Troy, fils du Directeur de l'Académie de France, à Rome. Ce Tableau, dont une bonne gravnre a été publiée par S. Thomassin, après avoir appartenu à la famille du chevalier Roze a été acquis par M. Borrely et placé dans le Château de Bonneveine, possédé par M. le comte de Panisse. Le même sujet a été récemment traité par l'un des peintres de notre époque, M. Paulin Guerin, pour la ville de Marseille. Ce Tableau est placé à la consigne.

** Nous avons passé sous silence plusieurs faits propres à dépeindre le caractère du chevalier Roze. Nous ne croyons pas devoir cependant omettre celui-ci : on avait d'abord choisi le golfe de l'*Estaque* pour le débarquement des subsistances apportées par mer; mais l'effroi qu'inspirait la proximité de Marseille s'accroissant avec le danger, il fallut songer à un autre entrepôt. On indiqua le mouillage du *Frioul*, sans prévoir que les îles, près desquelles il est situé, étant dépourvues de sable et de cailloux, les navires venant du Languedôc ne pourraient y trouver le lest dont ils auraient besoin pour leur retour. L'inconvénient ne tarda pas à se faire sentir. Il allait avoir des suites fâcheuses si l'on n'y remédiait promptement. M. Roze informé de la difficulté imagine aussitôt un parti sûr et sans frais pour la Ville. Il propose de défendre la sortie du port à tout bateau pêcheur, s'il n'a auparavant porté une charge de lest sur le lieu désigné. Il s'offre lui-même à surveiller l'exécution de cette mesure. On ne balance pas à en profiter, et, suivant sa promesse, il va en personne au *Frioul*, de deux jours l'un, pour examiner si tout s'opère avec l'ordre convenable, ainsi que pour donner aux bâtiments qui y abordaient les expéditions nécessaires à leur départ.

gageait à une aussi belle conduite ; il n'y était porté que par sa profonde humanité et l'élévation de son âme.

En 1722, il épousa Magdeleine-Rose Labasset, d'une honnête famille de cette ville, * et mourut le 2 septembre 1733, sans en avoir eu d'enfants. **

Ce que nous avons dit de lui peut prouver qu'il joignait à beaucoup de vivacité ce coup d'œil perçant qui mesure rapidement les choses les plus difficiles, et en triomphe, pour ainsi dire, d'avance. Son ambition était celle d'un sage : il tâchait bien plus de mériter que d'obtenir. Résolu

* On raconte dans la famille du chevalier Roze que, sur l'invitation de ses amis, il partit pour Paris en 1722, mais que sa voiture s'étant dérangée au hameau de la *Gavotte*, près de Septèmes, il s'y arrêta, fit la connaissance de Mlle Labasset, jeune et belle personne, et qu'il l'épousa, le 12 juillet, dans une chapelle particulière dépendante de la paroisse des *Pennes*. La vie retirée qu'il mena depuis est cause sans doute que nous n'avons pu rien découvrir de plus à son égard. Il mourut à Marseille, rue du Poids de la Farine. L'intérêt attaché à son nom peut servir d'excuse à de si petits détails.

** Dans son histoire de la Régence, Marmontel a dit : « Roze, à la honte de sa « patrie, mourut dans l'indigence ; sa fille quoiqu'assez belle se fit religieuse, « n'ayant pas de quoi se marier. » On lit aussi dans l'histoire de France pendant le 18me siècle, par M. Lacretelle, que le chevalier Roze ne fut point récompensé et qu'il mourut dans l'indigence. Nous reconnaissons pleinement l'autorité de ces deux historiens et combien de créance ils méritent : mais la vérité devant prévaloir, même dans les choses les plus légères, on nous pardonnera quelques observations sur un point à l'égard duquel ils n'ont pas été sans doute à portée d'être plus exactement instruits. Des renseignements puisés dans la famille de M. Roze nous ont appris qu'il n'eut point d'enfants de son mariage, et que sa veuve, Mme Labasset, n'en eut pas non plus de son second époux, M. de Fort. On peut encore affirmer que M. Roze ne mourut point dans un état au-dessous de son rang. Sans parler de ses moyens particuliers dont il faisait un si noble usage, ni de la pension qu'il avait sur l'évêché de Couserans, en sa qualité de chevalier de Saint-Lazare, nous avons vu dans des actes que sa femme lui avait apporté en dot des biens assez considérables. On doit croire d'ailleurs que s'il eût éprouvé quelque besoin, il n'aurait pas manqué de trouver un soutien dans l'opulence et l'attachement de son frère aîné, Claude Roze, avec lequel il garda toujours les plus tendres liaisons. Quant au prix dont le rendaient digne ses services, nous ignorons ce qu'on fit pour lui, après la cessation de la peste. Nous avons seulement trouvé dans un acte que, dans ses dernières années, il avait le titre de Capitaine d'infanterie à la suite de la garnison de Marseille. Quoi qu'il en soit, plus de richesses ou plus d'honneurs n'auraient rien ajouté à sa gloire ; et l'on sera toujours sûr de le louer suffisamment, quand on exposera sans la moindre exagération ce qu'il a fait.

d'aller à la gloire par les seules voies de l'honneur, il avait ennobli ses sentiments de telle sorte que rien de grand ne lui coûtait. Ses intérêts particuliers n'étaient point ses premiers intérêts. Toujours officieux pour ses amis, d'une bonté sincère pour tout le monde, il semblait n'exister que dans les autres. Sa physionomie était spirituelle et prévenante : la douceur y dominait. Si malgré tant de qualités remarquables il eut à souffrir de l'envie, ne sait-on pas que cette vile passion dont le temps seul fait justice, s'éloigne rarement du vrai mérite ?

PAUL AUTRAN,

Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Marseille, Chevalier de la Légion d'Honneur.



Almerny Dessi — Gueidon Editeur, Marseille — Lit. Dubois Bouisson r. Pavillon 24

ADAM DE CRAPPONNE

ADAM DE CRAPPONNE,

Né en 1525, Mort en 1576.

Si l'Agriculture est le premier des arts, si c'est bien mériter de son pays que d'y appliquer tous ses soins et d'en activer les progrès, quels éloges ne doit-on pas à la mémoire du citoyen généreux dont le zèle, les travaux, la fortune entière, auront été consacrés à répandre l'abondance dans une étendue de terrain considérable, et à augmenter la richesse d'une foule de cultivateurs? La postérité la plus reculée, profitant encore de ses bienfaits, ne dira son nom qu'avec vénération, et sa place parmi les *Hommes illustres* ne lui sera point contestée.

Tel fut Adam de Crapponne qui, le premier, conçut l'idée de dériver les eaux de la Durance pour les conduire à travers un territoire que la stérilité avait affligé jusqu'alors et qui bientôt devait se couvrir de richesses. L'entreprise, l'exécution, tout est digne d'admiration, tout fut conçu et réalisé par cet habile ingénieur.

Adam de Crapponne descendait d'une famille noble d'Italie, originaire de Pise, et qui s'était attachée à la maison d'Anjou. Frédéric de Crapponne, un de ses aïeux, avait suivi Charles VIII dans son expédition de Naples; rentré en France avec ce prince, il se fixa à Montpellier. En 1517, Guillaume, son petit-fils, vint s'établir à Salon, où il épousa Marie de Mark de Châteauneuf, et ce fut de cette union que naquit Adam de Crapponne vers 1525.

Un préjugé très-répandu à cette époque parmi la noblesse, lui interdisait la culture des sciences, comme si elles ne devaient point ajouter un nouvel éclat au rang que l'on tient de ses ancêtres. Repousssant ce préjugé, le jeune Crapponne s'appliqua à l'étude des mathématiques et de l'architecture hydraulique. Il y fit des progrès rapides, et les rares talens qu'il déploya ne tardèrent pas à le faire regarder comme le plus habile ingénieur de son siècle. On put dire de lui qu'il était né géomètre, comme plus tard on le dit de Pascal. Le dessèchement des marais de Fréjus qui infectaient tout le territoire, opéré en détournant une branche de la rivière d'Argens, et l'exécution dans le port de Nice, des constructions qui en font toute la sûreté : tels furent les premiers ouvrages de Crapponne. Parmi les divers projets que son génie lui fit concevoir, nous citerons : 1° la jonction des bassins de la Saône et de la Loire, par un canal qui aurait traversé le Charolais, entreprise commencée sous Henri II, abandonnée à sa mort, et exécutée long-temps après, suivant les études et les plans de Crapponne ; 2° le grand canal de Provence, qui devait porter les eaux de la Durance, depuis le rocher dit Cante-Perdrix jusqu'à l'étang de Berre, en passant par Aix. Ce projet, repris sous Louis XIII, par le célèbre Peiresc, et bientôt abandonné, fut remis en activité vers

le milieu du dernier siècle ; mais le manque de fonds vint encore en arrêter les suites. Aujourd'hui grâce aux travaux d'un habile ingénieur, la pensée de Crapponne se trouve réalisée et une partie intéressante de la province a vu cesser l'affreuse sécheresse qui la désolait ; 3° enfin Crapponne conçut, non l'idée générale de conduire un canal à travers le Languedoc, idée plus ancienne et que l'on fait remonter au temps de Charlemagne et même des Romains, mais celle de conduire les eaux au lieu appelé *les Pierres de Naurouse*, élevé de plus de 100 toises audessus du niveau de l'une et de l'autre mer ; il était réservé au célèbre Riquet d'exécuter ce beau projet. Au temps de Crapponne, les écluses, connues en Italie, ne l'étaient point en France, et s'il avait pu réaliser son plan, il aurait eu le mérite de les y introduire.

De semblables projets, que les circonstances ne permirent pas à Crapponne de mettre à exécution, ne laissent pas de témoigner en faveur de son vaste génie, dont il dirigea toujours l'essor vers le bien public ; mais un ouvrage que lui seul eut la gloire d'entreprendre et de terminer, devait suffire pour immortaliser son auteur. C'est dans sa province, sur laquelle il fixa particulièrement ses regards, qu'il construisit le canal qui porte son nom, le plus ancien ouvrage de ce genre exécuté en France, suivant Lalande.

Dès le douzième siècle, on avait conçu le projet d'un canal dérivé de la Durance. En 1167, Alphonse d'Aragon avait concédé à Raymond de Bolène, archevêque d'Arles et seigneur de Salon, « l'aquéduc et l'eau de la Durance, pour la conduire depuis ce fleuve jusqu'à Salon, et de là ensuite jusqu'à la mer. » Tels sont les termes de la concession. L'aquéduc devait être placé sur le sol, aujourd'hui

occupé par le canal; mais rien n'annonce que le projet de Raymond de Bolène ait reçu un commencement d'exécution, et la gloire de cet admirable ouvrage était réservée à Adam de Crapponne.

En 1554, l'autorisation d'ouvrir un canal lui est concédée par arrêt du 27 août, rendu par les président et maîtres de la cour des comptes de Provence. Cet acte constitutif portait entre autres dispositions : « Qu'il lui serait « permis de prendre l'eau de la Durance, de faire la prise « d'eau au terroir de Janson pour la conduire et dériver « par un béal et fossé de la largeur et profondeur qu'il « jugera lui être nécessaire, par ledit terroir et par le « terroir de la Roque, Mallemort, etc., jusqu'en dedans le « terroir de Salon et dudit Salon jusqu'en dedans du terroir « de Saint-Chamas, pour la vider en la mer de Berre, et « construire de ladite eau et par le long des susdits béals « et dérivations, tous moulins, engins, etc., pour en « jouir et disposer, tant pour lui que pour sesdits hoirs « et successeurs. »

Crapponne met de suite la main à l'œuvre : il traite avec les communes et avec les propriétaires pour obtenir le terrain nécessaire à son canal, et il en établit la prise au rocher, dit *Pic-Beraud*, prise que les hommes de l'art regardent comme une belle opération, et qui dut être l'objet de profondes méditations. Les dépenses qu'il a déjà faites, les frais énormes que va nécessiter l'entière exécution de son projet, n'arrêtent point le généreux ingénieur qui y consacrera, s'il le faut, sa fortune entière. Cinq années ne s'étaient point encore écoulées depuis le commencement des travaux, et déjà le canal était terminé, et la ville de Salon recueillait les prémices du génie de Crapponne. L'enthousiasme des habitants de cette ville fut

à son comble; les eaux furent reçues par la population tout entière, à la tête de laquelle se réunirent en procession le clergé et les corps religieux : sentiments de reconnaissance bien naturels, quand on considère toute l'importance du bienfait! Jusqu'à cette époque, la Durance, dont le lit non encaissé enlevait à l'Agriculture un terrain précieux, avait été l'effroi du cultivateur, et ses eaux allaient porter la vie et la fertilité dans des champs pierreux et sablonneux qui laissent si facilement évaporer l'humidité. Bientôt des arrosements multipliés devaient suppléer au manque presque total de pluie dans un pays entièrement découvert au sud-ouest et à l'est; féconder un sol naguère desséché par un soleil brûlant, et ne produisant que des plantes ligneuses, petites et rampantes; convertir des champs incultes en prairies et jardins; augmenter, enfin, d'une manière étonnante, les revenus et la population.

Reconnaissance immortelle à l'auteur d'un canal, qui, dans un espace de treize lieues; arrose environ treize mille quatre cent quarante-neuf hectares de terres appartenant à dix-huit communes, et qui a porté les eaux de la Durance dans la Crau, ce vaste champ de pierres que Strabon qualifie de « terrain horrible. » Si les eaux étaient suffisantes, on pourrait calculer à quelle époque ce territoire se couvrirait de prairies, de terres à blé, et d'autres objets de rapport, grâce aux conquêtes que l'agriculture fait chaque jour parmi nous.

Crapponne ne devait pas jouir long-temps de la vue du bien que son génie avait enfanté. Ses dernières années allaient être abreuvées de dégoûts et d'amertume, et tandis qu'il avait sacrifié sa fortune pour la prospérité de son pays, l'égoïsme et l'indifférence le laissaient accablé

sous des embarras de toute espèce, qui le réduisirent bientôt à un état voisin de l'indigence : triste récompense de ses bienfaits, désespérante pour l'homme qui ne puiserait pas en lui-même sa propre satisfaction. Cette position pénible, à laquelle Adam de Crapponne se trouva réduit, ne surprendra pas, si l'on considère que la dépense que le canal avait nécessitée, s'était considérablement accrue par la construction d'un grand nombre de ponts, martellières, ouvertures, et autres travaux de maçonnerie ; ajoutons à cela que, malgré toute sa prévoyance, Crapponne n'avait pu calculer exactement tous les frais de son entreprise. Peut-être s'attendait-il à être mieux secondé par ses concitoyens. Quoi qu'il en soit, son âme généreuse se serait indignée à la seule idée d'interrompre les travaux, et tous les sacrifices pécuniaires devaient être tentés. Qu'était-ce, en effet, que la fortune pour un homme chez lequel le génie s'alliait aux plus nobles sentiments, et qui n'ignorait pas que le soin de son honneur exigeait impérieusement l'entière confection de son travail ? Des concessions d'eau faites moyennant une somme une fois payée, des redevances annuelles au prix le plus modique, quelques-unes même à titre gratuit : telles furent les uniques ressources qui vinrent s'offrir au plus généreux des hommes. C'est à l'embarras toujours croissant de ses affaires, qu'il faut attribuer la confusion existant dans les actes passés entre Crapponne, les communes ou les particuliers.

Bientôt, Adam de Crapponne, dont la situation devenait de plus en plus pénible, est obligé de céder à ses créanciers tous ses droits à la propriété du canal ; les moulins à blé et à huile qu'il avait fait construire, sont pareillement aliénés. Poursuivi comme débiteur de sommes immenses,

accablé de procès qu'avaient fait naître diverses clauses des actes de vente et l'intervention des concessionnaires d'arrosage, il était près de succomber sous le poids de ses engagements, lorsque fut passée une transaction que l'on peut regarder comme l'acte constitutif de la société, connue sous le nom d'*Œuvre de Crapponne*. Cet acte est daté du 20 octobre 1571 ; il y était dit, entre autres clauses, que tous les intéressés devraient entretenir à leurs frais les prises, canaux, fossés et ponts; que Crapponne ferait cession de tous ses droits, sous quelques modiques réserves, et qu'il serait déchargé de toute obligation. C'est ainsi que le bienfaiteur de son pays s'estimait heureux de céder l'ouvrage de son génie en se dégageant, sans profit, des obligations qu'un zèle trop désintéressé lui avait fait contracter.

Quelques années après cette transaction, Adam de Crapponne se rendait à Nantes. Catherine de Médicis, régente du royaume sous ses trois fils, donnait toujours la préférence aux Italiens pour les travaux qui étaient à exécuter dans le royaume. Des ingénieurs de cette nation avaient construit à Nantes des fortifications sur un terrain sablonneux ; et ces étrangers, vains de la protection de la reine, exerçaient une sorte de monopole sur toutes les entreprises. Le roi, informé du vice de cette construction, ordonna à Crapponne de la démolir et de la réédifier. Les ingénieurs italiens, furieux de ce qu'il dévoilait leur ignorance et leur mauvaise foi, satisfirent la haine qui les dévorait, en l'empoisonnant lâchement *. Ainsi mourut en

* La tradition prétend (puisse-t-on la convaincre d'erreur !) qu'ils lui servirent à table un fruit empoisonné, et quatre heures après, l'homme de génie termina dans de cruelles douleurs une vie qui avait été long-temps une lutte pénible contre l'ignorance et les préjugés populaires. (*Magasin Pittoresque*, 1852).

1576, et à l'âge de cinquante-un ans, l'homme bienfaisant, à qui l'antiquité eût dressé des autels. Le roi témoigna les plus vifs regrets sur la perte que l'état venait de faire, et les coupables livrés à la justice, subirent le sort qu'ils méritaient.

La plupart des Biographes ont rapporté ces événements à la date de 1559 : la transaction de 1571 prouve suffisamment qu'ils ont commis une erreur.

Adam de Crapponne était resté célibataire. Par son testament du 26 février 1552, il se qualifiait d'écuyer de la ville de Salon, et voulait, s'il mourait en cette ville, que son corps fût enseveli dans le tombeau de ses ancêtres. Sa famille se trouve aujourd'hui éteinte. Frédéric de Crapponne, son frère, n'avait eu qu'une fille mariée à Jean de Grignan, gentilhomme de Montdragon. Claire de Grignan, issue de cette union, fut l'épouse de César Nostradamus, natif de Salon, et le plus ancien historien de Provence, mort en 1629.

Dix années s'étaient écoulées depuis la mort de Craponne, lorsque les frères Ravel, de Salon, formèrent le projet d'accroître les bénéfices du canal en le conduisant à Arles à travers les plaines de la Crau. Leur entreprise fut couronnée de succès ; et, en 1585, les eaux de la Durance furent amenées dans le Rhône. Il y eut alors deux œuvres séparées, mais qui ne tardèrent pas à se réunir ; elles formèrent une administration composée de dix-huit membres pour la totalité du canal. En décembre 1584, Henri III avait pris l'œuvre sous sa protection spéciale, et ordonné que les biens arrosés par suite de la construction du canal, ne pourraient, dans aucun cas, être plus fortement imposés qu'ils ne l'étaient auparavant.

Il serait inutile de s'arrêter à l'histoire postérieure de

l'administration du canal. Elle n'offre qu'une série de procès, d'emprunts, de dépenses contestées et de délibérations, véritable chaos que les orages de la révolution vinrent encore augmenter. Dans ces derniers temps, M. de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône, dont on aimera toujours à se rappeler la sage administration, institua une commission qui a déployé le plus grand zèle à rechercher tous les abus et à préparer les règlements les plus propres à prévenir toutes les contestations, en conciliant ces mêmes abus, que près de trois siècles avaient consacrés, avec le respect dû à des titres légaux.

Les administrateurs du canal n'ont rien oublié de leur côté pour rendre éternelle la reconnaissance que Crapponne mérite à si juste titre. L'Académie de Marseille proposa, en 1813, une médaille pour le meilleur éloge d'Adam de Crapponne; plusieurs discours furent présentés au concours, mais aucun n'ayant paru réunir toutes les conditions requises pour mériter le prix, il ne put être décerné.

En 1818, une inscription a été gravée sur le rocher de *Pic-Beraud*, où est établie la prise du canal; elle rappelle, en quelques lignes, l'origine et l'étendue du bienfait. En 1820, une médaille en bronze de même dimension que celles qui composent la galerie métallique des grands hommes français, a été frappée en l'honneur de Crapponne, par suite d'une souscription. Elle porte d'un côté son effigie, et sur le revers on a gravé ces mots remarquables : « Dix-huit communes des Bouches-du-Rhône « lui doivent la fertilité de leur territoire. — Par les « soins de M. le comte de Villeneuve, préfet, 1820. »

Enfin, on a pensé qu'un plus digne monument devait consacrer la reconnaissance publique envers un homme qui la méritait à tant de titres. Le conseil municipal de

Salon et celui des autres communes arrosées par le canal, ont voté des fonds ; le conseil général du département s'est pareillement empressé de porter sur son budget ce qui était nécessaire pour compléter la dépense. L'architecte du département, à qui le travail est confié, a projeté une fontaine remarquable par l'élégance de sa construction, l'abondance de ses eaux, et surmontée du buste d'Adam de Crapponne *. Ce monument décorerait aujourd'hui la ville natale de Crapponne, si diverses circonstances, telles que le choix de l'emplacement et les acquisitions de terrains, n'eussent entraîné des longueurs dont on espère que le motif ne tardera pas à disparaître.

MOUAN,

Avocat, Bibliothécaire et Secrétaire Perpétuel de l'Académie d'Aix (Provence).

* D'après un portrait conservé à l'Hôtel de Ville de Salon. Au dessous de cette ancienne peinture, on lit le quatrain provençal suivant :

Abrado dé la sé, la larmo à l'ué, pécaïré !
Sèloun vésié pati soun maigré terradou ;
Crappouno, soun enfant, li fagué tré dé païré :
Li largué d'aïguo à soun sadou.

DE CODOLET.

CHRÉTIENNE D'AGUERRE,

COMTESSE DE SAULT,

Née en 1560, Morte en 1611.

Quoique la fameuse comtesse de Sault dont je vais parler ne fût pas née en Provence et n'y eût pas fini ses jours, je n'hésite point à la placer au nombre des femmes illustres qui se firent un nom dans ce pays, et j'ose espérer que mes Lecteurs partageront mon opinion à cet égard.

Chrétienne d'Aguerre, qui joua un si grand rôle en Provence sous le nom de comtesse de Sault, était née en Lorraine, peu après le milieu du XVI siècle, de Claude d'Aguerre, baron de Vienne-le-Chatel, grand maréchal de Lorraine, et de Jeanne de Hangest, vicomtesse de Berneuil. Elle épousa, au mois de novembre 1571, Antoine de Blanchefort, d'une très-noble et ancienne maison du Limousin, et petit neveu d'un grand-maître de Rhodes. En considération de ce mariage, le cardinal Antoine de Créqui, évêque d'Amiens, prince de Poix, sire de Créqui et de Canaples,

oncle maternel d'Antoine de Blanchefort, institua son neveu son principal héritier et lui donna dès lors les terres de Créqui et de Fressin, à la charge de porter le cri, le nom et les armes de l'illustre maison de Créqui. Mais Blanchefort ne jouit pas long-temps de sa haute fortune ; il mourut jeune, ne laissant qu'un fils nommé Charles de Créqui, lequel fut depuis duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France.

Chrétienne d'Aguerre, devenue veuve, se remaria, au mois d'avril 1578, * à François-Louis d'Agoult-Montauban, comte de Sault, le plus grand seigneur de Provence, où il possédait un nombre infini de terres nobles, auxquelles il réunit encore la baronnie de la Tour-d'Aigues. Ayant été fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1585, il paraissait n'avoir plus rien à désirer, lorsqu'il mourut de maladie au camp devant Sisteron, au mois de novembre 1586. C'est alors que sa veuve vint se fixer à Aix avec ses enfants, et prit son logement dans la maison qu'avait habitée l'illustre Palamède de Forbin, dans la grande rue Saint-Jean, aujourd'hui du Pont-Moreau.

La comtesse de Sault ne tarda pas à se mettre à la tête du parti de la Ligue qui commençait à se déclarer ouvertement, et elle acquit un si grand crédit sur l'esprit des habitants d'Aix, que le conseil de ville lui rendit, aux fêtes de Noël 1589, un hommage réservé jusqu'alors aux premières puissances du pays. Suivant une ancienne coutume, observée sous les comtes de Provence, les magistrats municipaux de cette ville portaient solennellement, la veille de Noël, au palais de nos souverains, une grosse pièce de bois destinée à tenir le feu et à brûler pendant les trois fêtes de Noël : C'est ce qu'on nommait en provençal *lou Kalenaou*

* Ant. Fortin et Philip. Cothereau, notaires au Châtelet de Paris.

ou *lou Cacho-fuech*. Ces magistrats qui étaient les syndics de la ville, dont le nom fut depuis changé en celui de consuls, faisaient leur collation à la table du souverain, ou en son absence, à celle du grand sénéchal, et allaient ensuite avec l'un ou l'autre entendre pieusement la messe de minuit. Lorsqu'il n'y eut plus de comtes résidant dans le pays, le gouverneur de Provence ou l'archevêque d'Aix succédèrent à l'honneur de voir porter la bûche de Noël chez eux, par les syndics ou par les consuls, et comme ni l'un ni l'autre ne se trouvaient dans la ville en 1589, à cause des troubles, le conseil délibéra, le 23 décembre, que l'on irait *honorer madame la comtesse de Sault de la busche, si tel estait son bon plaisir, et que messieurs les consuls lui fairaient un présent* pour la collation *.

La comtesse de Sault contribua puissamment par ses intrigues à faire arriver en Provence le duc de Savoie, Charles Emmanuel, à qui le parlement ligueur, demeuré à Aix, conféra toute autorité et commandement des armées, état et police du pays, sous l'état et couronne de France. ** Charles Emmanuel fit son entrée solennelle à Aix, le dimanche 18 novembre 1590, à la tête de son armée. La veille au soir, il était venu incognito dans la ville pour voir la comtesse, à qui il avait de si grandes obligations. On raconte que lorsqu'il entra chez elle, la comtesse donnait quelques ordres à son cuisinier pour le repas du lendemain. Le duc s'approche sans bruit derrière elle, lui serre

* Voyez, aux archives de la ville d'Aix, le registre des délibérations du Conseil, année 1589.

** Voyez les divers historiens de Provence et mon ouvrage LES RUES D'AIX, tome 1er. pag. 157 et suivantes, où l'on trouvera des détails inédits jusque-là et curieux sur les signataires de cet arrêt que j'ai copié sur les registres du parlement, conservés au greffe de la cour royale d'Aix, lorsque j'étais greffier en chef de cette cour sous la restauration.

la tête et lui ferme les yeux avec les deux mains, en lui disant : *devinez, madame, qui je suis;* ce qui amena quelques plaisanteries, à la suite desquelles ils soupèrent ensemble amicalement.

Mais leur intimité ne dura guère. Le duc de Savoie, voulant consolider son établissement en Provence, fut infidèle aux promesses qu'il avait faites aux principaux chefs du parti qui l'avait appelé, car c'est ainsi qu'en usent ordinairement les usurpateurs. Le gouvernement de Berre qu'il donna au comte de Martinengue, l'un de ses lieutenants, quoiqu'il l'eût promis à Castellane-Bezaudun, * favori de la comtesse de Sault, fut cause d'une rupture entre cette dame et le duc. La comtesse cabala sourdement pour le chasser du pays, et le duc la fit arrêter dans sa maison, le

* Honoré-Louis de Castellane, sieur de Bezaudun, l'un des principaux chefs de la ligue en Provence. Il a laissé des mémoires manuscrits très-curieux, dont je possède une copie, commençant en 1589 et finissant au 30 mars 1592, à l'époque du retour du duc de Savoie dans ses états. Ces mémoires sont écrits avec chaleur, mais il y a souvent de la déclamation. Bezaudun, second fils de Philibert de Castellane, seigneur de la Verdière, et de Louise d'Ancésune, sa femme, était né au château de la Verdière, le 8 mai 1559. Un manifeste éloquent, qu'il avait publié contre le duc d'Épernon, fut cause de sa mort : car ayant été fait prisonnier à l'affaire de Senas, près d'Orgon, par le Capitaine Boyer, il fut conduit par celui-ci devant d'Épernon qui, ne pouvant retenir les mouvements de colère que la vue de Bezaudun venait de réveiller en lui, le fit massacrer inhumainement en sa présence le 17 avril 1594, n'étant alors âgé que de 35 ans. Quelques auteurs le nomment par erreur Antoine-Honoré, et d'autres Louis-Honoré. — Balthazar de Castellane, seigneur d'Ampus, son frère cadet, né au château de la Verdière, le 7 juillet 1560, fut encore plus grand capitaine que lui, et devint général de la ligue en Provence, après la mort du fameux Baron de Vins, tué au siége de Grasse, le 20 novembre 1589. D'Ampus fut premier consul d'Aix, procureur du pays, en 1589-90, et était sorti de charge depuis peu, lorsqu'il voulut surprendre la ville de Tarascon occupée par les royalistes. Il y fut blessé mortellement le 10 janvier 1591, et expira le lendemain à l'âge de trente ans et six mois, emportant les regrets de l'un et de l'autre parti.—Jean de Castellane, seigneur de la Verdière, leur frère aîné, mourut à Aix étant premier consul, procureur du pays, le 15 septembre 1589 âgé de quarante-quatre ans et fut enseveli solennellement le dimanche 18 décembre, dans l'église de Saint-Sauveur. Il était né le 10 septembre 1544.

15 octobre 1591, avec l'intention de la faire conduire prisonnière au château de Nice. La comtesse ne perdit pas la tête : elle se dit malade et se mit au lit. Le médecin que le duc avait placé auprès d'elle y fut trompé et lui ordonna un remède que l'apothicaire Bertier, qui logeait en face de sa maison * lui apporta à l'entrée de la nuit. C'était le mardi 22 octobre. Sous prétexte de prendre le remède ordonné, la comtesse éloigne ses gardes, fait mettre sur-le-champ dans son lit sa femme de chambre, nommée Herbin, et, par un escalier dérobé, monte au plus haut de la maison avec Charles de Créqui, son fils aîné. Elle prend un habit de savoyard et une fausse barbe; son fils se déguise en jardinier et tous les deux montent sur le toit d'où ils passent dans la maison voisine. Ils y trouvent Fabrot, leur valet de chambre, qui les conduit à la porte Saint-Jean, par laquelle ils sortent de la ville. Des chevaux les y attendaient, et en quelques heures ils furent rendus à Marseille, d'où la comtesse agit avec tant d'ardeur contre le duc, qu'elle le contraignit enfin de s'en retourner dans ses états, au mois de mars 1592.

La comtesse de Sault se lia immédiatement avec le connétable de Montmorenci, le duc de Lesdiguières et le mar-

* Je remarquerai en passant que depuis plus de deux cent cinquante ans, celle de Bertier est occupée par des apothicaires ou pharmaciens ; j'en ai déjà vu quatre ou cinq de mon temps. Celui dont je parle plus haut était l'un des aïeux du savant oratorien Etienne-Joseph Bertier, né à Aix le 30 décembre 1702 (et non en 1710), mort à Paris le 15 novembre 1783, correspondant de l'Académie des sciences de Paris et Membre de la Société Royale de Londres ; il s'attacha particulièrement à la physique et à la philosophie de Descartes. Les divers ouvrages qu'il a laissés sont pleins de recherches curieuses ; on peut en voir le nombre et les titres dans le *Dictionnaire des Hommes Illustres de Provence* in-4°, tom. II, pag. 578, et dans la *Biographie Universelle* de Michaud, tom. IV, pag. 362. Louis XV appelait le P. Bertier, le *Père aux tourbillons*, et d'Alembert disait de lui qu'il était fanatique pour les sciences.

quis de la Valette, frère du duc d'Epernon, qui commandaient les troupes du roi en Languedoc, en Dauphiné et en Provence, et lorsque Henri IV fut assis sur son trône, elle se rendit à sa cour, où l'on assure toutefois qu'elle jouit de peu de crédit. Elle avait eu de son second mariage Louis d'Agoult-Montauban, comte de Sault, Philippe d'Agoult, baron de Grimaud, et Jeanne d'Agoult, mariée à François de la Baume, comte de Montrevel. Elle perdit le second de ses fils, mort en 1608, ne laissant point d'enfants de Marie-Raymonde de Montlaur, sa femme; et Louis d'Agoult mourut à la Tour d'Aigues un an après son frère, en 1609, sans avoir été marié. On prétend qu'il fut empoisonné, et que lorsqu'il eut expiré, la comtesse de Sault, sa mère, fit placer dans son lit le meunier de la Tour-d'Aigues, auquel elle avait fait la leçon, et qui dicta au notaire qu'on avait appelé, un faux testament par lequel la comtesse fut instituée héritière des biens de son fils. On ajoute que le meunier, profitant de sa position, se légua à lui-même les riches moulins de la Tour-d'Aigues, et que *lui ayant été remontré l'importance du legs, il y insista toujours*, ainsi qu'il est dit dans le manuscrit que je vais citer, et ce qui rappelle cette réplique si plaisante de Crispin dans le *Légataire* :

.... Oui, sans laquelle clause,
Le présent testament sera nul, et pour cause.

La tradition de ce fait s'est conservée sur les lieux jusqu'à nos jours, et j'ai connu à Aix bien des personnes dignes de foi, notamment M. le président de Saint-Vincens le fils qui me l'a raconté plusieurs fois avec l'accent de la vérité. Je n'oserais pas cependant en parler aussi publiquement, si je ne l'avais trouvé rapporté dans les lettres manuscrites de l'avocat Decormis à son ami Saurin, qui se trouvent à la

bibliothèque Méjanes. * M. Decormis assure avoir lu parmi les papiers de l'avocat-général Pierre Decormis, son grand-oncle, *une inscription de faux contre ce testament, du temps de Charles de Créqui, fils aîné de la comtesse de Sault.* C'est en 1721 que M. Decormis, alors âgé de 82 ans, écrivait cette lettre **, et la gravité de son caractère ne permet pas de supposer qu'il ait voulu faire un conte. D'ailleurs, M. Saurin avoue, en lui répondant, qu'il a toujours entendu parler de l'imposture du meunier, ce qui me paraît une nouvelle et très-forte présomption de la vérité du fait. *Il y eut,* ajoute M. Decormis, *une transaction sur ce faux, avec grande formalité et précaution.* En effet, la comtesse de Sault avait très-mal usé des biens de la maison d'Agoult, en les léguant à Charles de Créqui, son fils du premier lit, au préjudice de la comtesse de Montrevel qui en était l'héritière naturelle.

La comtesse de Sault mourut à Paris, le 7 avril 1611, au moment où elle se disposait à aller en Flandre, pour visiter Notre-Dame de Montaigu, à qui elle s'était vouée pendant sa dernière maladie, ainsi que l'écrivait Malherbe à notre illustre Peiresc.*** Son corps fut apporté en Provence et inhumé dans l'église paroissiale de Sault, où reposait déjà son second mari et le dernier fils qu'elle avait perdu. En 1760, quelques réparations furent faites à cette église. On découvrit, en les faisant, à ce que rapporte un auteur contemporain,**** le caveau des anciens seigneurs de Sault,

* Voyez LES RUES D'AIX, tom. 1er, pag. 492 et suiv.

** Lettre du 9 juin 1721, page 1525 et réponse du 11 juin, pag. 1545. — Cette superbe bibliothèque d'Aix, renferme plus de cent mille volumes du meilleur choix et s'accroit tous les jours des dons du gouvernement.

*** *Lettres de Malherbe*, Paris, Blaise, 1822, in-8°, lettre 78, pag. 195.

**** Le Marquis de Cambis, *addit. au mémoire historique et critique* sur le maréchal de Bellegarde par M. Secousse. Paris, 1767 in-12, pag. 115 et suiv. jusqu'à 123.

et on y descendit par divers degrés. On y trouva plusieurs cercueils de plomb, soudés hermétiquement et enchâssés dans d'autres cercueils de sapin parfaitement conservés. On ouvrit celui de la comtesse de Sault et on trouva le corps de cette dame entier, plein de suc, le visage frais et vermeil, souple et flexible, moins semblable à un corps mort qu'à une personne vivante qui repose. Ce corps avait cinq pieds six pouces de longueur, et conservait encore beaucoup d'embonpoint, ce qui prouve, ajoute cet auteur, que la comtesse était une très-grande et grosse femme. Elle avait été mise dans le cercueil sans chemise, enveloppée d'une simple toile qui n'était nullement endommagée.

ROUX-ALPHERAN,

Membre de l'académie d'Aix et de la commission d'archéologie de la même ville ;
Auteur des rues d'Aix, deux vol. grand in 8°. Aix, Aubin 1846 et 1848.

JEAN-LOUIS ROULLET,

Né en 1645, Mort en 1699.

Bien que les hommes éminents par le génie ou par la science, aient peu à craindre d'être oubliés des générations qui leur succèdent : et que celles-ci, réformant inflexiblement les opinions contemporaines, jettent çà-et-là quelques rayons de gloire sur des noms, souvent trop peu connus du vivant de ceux qui les portèrent ; il nous a toujours semblé que les personnes assez heureuses pour recueillir dans leurs recherches, quelques détails inconnus sur les illustrations des temps passés, devraient regarder comme un devoir de les produire à la lumière, afin que justice fût rendue et qu'on en vînt à resserrer toujours plus dans nos biographies la place qu'y usurpent tant de réputations obscures et factices.

Roullet (Jean-Louis), célèbre graveur au burin, naquit à Arles, le 14 octobre 1645, d'une famille jouissant de l'estime générale, mais peu favorisée des biens de la fortune. — Isac Roullet, son père, pauvre maçon dont le travail suffisait à peine à l'entretien de ses enfants, le destinait, malgré les répugnances obstinées de Raynaude Chassagne, son épouse, au même état que lui, et l'aurait ainsi, sans s'en douter, détourné peut-être pour toujours de son chemin,

si par bonheur, son parrain, le médecin Brunet *, reconnaissant en lui d'heureuses dispositions, n'eût obtenu de faire les premiers frais de son éducation, et d'en confier le soin aux Jésuites, récemment établis à Arles, dans le bel hôtel qui est aujourd'hui le collége communal.

Pendant les cinq années passées par Roullet, dans cette maison fort en renom alors, rien ne fut oublié de ce qui pouvait le mieux développer en lui la rare intelligence dont il portait les germes. Sous les maîtres habiles qui lui furent donnés, il parcourut les divers degrés de ses études avec un éclat qui passa pour un prodige. Enfin, ses progrès furent si rapides, que laissant loin ses condisciples, il arriva à parler le latin avec une aussi grande facilité que sa langue maternelle, et que très-jeune encore, il soutint, aux applaudissements de ceux qui l'entendirent, plusieurs thèses sur les matières les plus difficiles de la scolastique.

Témoins de ses succès, ses parents cédant peut-être en cela aux insinuations des jésuites, eurent un moment la pensée de le faire d'église ; mais son parrain s'y opposa, et comme ce projet, auquel d'ailleurs on tenait peu, était en parfait désaccord avec le penchant qu'avait l'écolier pour les arts et les voyages, on le laissa libre de choisir une profession qui lui convînt. — Or, il entrait à peine dans sa dix-huitième année, quand il s'arrêta de lui-même au genre d'étude pour lequel la nature l'avait fait, et qu'il s'adonna tout entier à l'art de la gravure.

Déjà, dans un âge très-tendre, Roullet se livrant d'instinct à ses goûts préférés, procédait à sa future renommée,

* Jean-Louis Brunet exerça la médecine avec de grands succès, d'abord à Arles où il avait reçu le jour, et ensuite à Paris où il mourut, laissant après lui la réputation d'un homme probe et d'un savant plein de mérite. — On a de lui plusieurs livres estimés de leur temps, sur la respiration, la transpiration et la circulation du sang ; sur la nature et la cause des fièvres ; sur le rhume général et populaire ; sur la nature des comètes, etc.

en dessinant à ses loisirs des images pleines de vérité et de finesse. — Chaque jour, dans les instants où il lui était permis de prendre du repos, le jeune enfant crayonnait au charbon, sur les murailles blanchies du magasin où travaillait son père, des figures grotesques, dont chacun reconnaissait en riant les originaux, et dont on finissait toujours par louer l'esprit et la parfaite exécution. — D'autres fois, sans autre secours que celui d'un marteau et d'un ciseau empruntés à un ouvrier du voisinage, il taillait, d'après l'antique, dans la pierre ou dans le marbre, des bas-reliefs dont il prenait les modèles aux débris de sarcophages qui, alors plus qu'aujourd'hui, couvraient le sol des Aliscamps. — Dans ces premiers et timides essais, où brillait pourtant, de si bonne heure, le feu d'une imagination féconde et créatrice, il était facile de deviner l'homme supérieur, et de pressentir, par avance, le haut degré d'habileté, auquel il lui serait donné de parvenir.

Des ateliers de Jean Lenfant, qui fut son premier maître, et qui lui prédit cequ'il serait un jour, Roullet arrivé à Paris en 1663, passa dans ceux de François Poilly. Cet habile graveur tenait école à cette époque, et sa maison fréquentée par les artistes les plus distingués, était en outre le rendez-vous habituel de tous les jeunes gens français, allemands et flamands qui venaient se former à ses leçons. — Perdu d'abord dans la foule des élèves, Roullet ne tarda pas à se faire remarquer par les brillantes qualités de sa manière. — Poilly qui travaillait alors d'après un tableau de Mignard, qui n'existe plus, à sa fameuse estampe de St.-Charles Borromée administrant la communion aux pestiférés de Milan ; Poilly, émerveillé, demanda à le voir, l'admit à travailler auprès de lui, et s'appliqua, par ses conseils, à ramener ce talent jeune encore, abrupte et sans expérience

vers les véritables règles. — Depuis ce moment il s'établit entr'eux une communauté de sentiments, qui honorent également le maître et le disciple. — Poilly, que son caractère affectueux et liant, poussait volontiers vers les personnes auxquelles ses services pouvaient être de quelque utilité, encouragea avec bonté les débuts de notre artiste. Il le protégea contre l'envie de ses camarades, lui fit connaître à fond les procédés, au moyen desquels il était parvenu à travailler si merveilleusement le cuivre, et mit une sorte d'assiduité pleine de bienveillance, à guider de ses préceptes celui qui devait plus tard le surpasser, tant pour la correction du dessin, que pour la connaissance approfondie de l'outil.

Et c'est ainsi que sans autre guide que son bon goût et son génie, modifiés de la façon la plus heureuse par les enseignements du maître, Roullet, ignorant de lui-même, comme ces pierres précieuses qui ne sont pas dans le secret de leur splendescence, se livrait à sa bonne et facile nature, et produisait sous le patronage de son chef, devenu son ami, quelques-unes de ces feuilles si délicates, devant servir bientôt de frontispice au grand livre de ses œuvres fécondées au beau soleil de l'Italie.

Les premières qu'il offrit au public, et qui furent mises en vente à l'enseigne de St.-Benoît dans la maison même de Poilly *, révélaient déjà une supériorité qu'il ne s'agissait plus que de mûrir. — Studieux comme il était, doué en outre d'une pénétration et d'une souplesse d'intelligence remarquables, la chose lui fut aisée. Impatient d'aller étudier les princes de la peinture, sur les lieux-mêmes, où ils avaient publié leurs grands travaux, Roullet

* La plupart des graveurs, et parmi eux quelques-uns des plus distingués, comme Gerard Audran, par exemple, étaient alors marchands d'estampes, et éditaient leurs propres œuvres.

redoubla d'efforts ; et avant de quitter Paris, plus maître de son talent, il était parvenu à fixer sur lui l'attention des connaisseurs, et à s'illustrer dans un art, où il semblait que les Audran, Pitau, Nanteuil et Vorsterman n'avaient plus rien laissé à faire.

Lorsque Roullet, sans autre fortune qu'une santé à toute épreuve, et une réputation déjà formée, partit pour l'Italie, et qu'il put, en réalisant ce beau rêve de sa vie, aller étudier à leur source tous les chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture que renferme cette terre poétique, il comptait déjà plus de triomphes, qu'il ne comptait d'années. — C'était tout-à-fait un de ces bons et joyeux enfants du midi, pour lesquels la vie est si facile, qui s'en vont droit devant eux remplis de foi en l'avenir, et se livrant à leurs penchants, sans jamais concevoir le moindre souci du lendemain. — Gai, joyeux, plein de rondeur et bon garçon, affable envers tous, modeste avec ses égaux comme il était sans timidité pour ses supérieurs, Roullet, au dire de ses camarades, possédait au plus haut point le désintéressement de l'amitié et les vertus de l'homme probe. Aimé, chéri, respecté de ceux qui avaient une fois joui des agréments de son commerce, il était, aux courts instants où le travail ne le réclamait pas, l'âme de tous les jeux, le convive obligé de tous les banquets où il portait sa joie, sa bonne humeur, et l'inépuisable trésor de ses saillies.

Après avoir visité, en allant, les principales villes de la route ; s'être arrêté à Gênes, où les Doria voulurent le loger dans leur palais ; puis à Naples, où il fut employé par les Farnèse, et enfin à Florence, où le grand duc Cosme III de Médicis, lui confia quelques légers travaux pour les *Uffizii* ; Roullet, dans son impatience d'admirer de nouvelles merveilles, accourut à Rome (1673), s'incliner devant la basili-

que de St.-Pierre, comme font tous ceux qui ont au cœur le sentiment des belles choses.

Sa réputation ne l'eût pas précédé, qu'un homme de ce mérite ne pouvait rester long-temps ignoré dans cette capitale des beaux arts. — Après un séjour de quelques mois, employé tout entier à la recherche des monuments de l'antiquité et des trésors de toute espèce conservés dans les églises, Roullet pressé de se faire connaître, reprit courageusement ses habitudes de travail. — Sa gravure de Ste.-Claire, d'après Augustin Carrache, fut la première, par laquelle il signala son arrivée. — Le jour où parut cette magnifique estampe, fut pour son amour-propre d'artiste, un jour de grand triomphe. — Les magasins de Vincenzo Libri, à qui la planche avait été vendue, ne cessèrent, pendant plusieurs jours, d'être emcombrés par la foule, sans cesse renouvelée, des acheteurs et des curieux. — Clément X Altieri, en ayant ouï faire l'éloge, la fit acheter pour ses appartements du Vatican. — De leur côté les académiciens de St.-Luc, auxquels il avait cru devoir faire hommage d'une des plus belles épreuves, lui envoyèrent en échange le titre, alors fort recherché, de membre associé de leur corporation. Enfin un grand nombre d'abbés, de cardinaux et de nobles seigneurs, informés du lieu de sa demeure, vinrent le visiter dans le réduit plus que modeste qu'il s'était choisi, à l'angle d'une rue peu fréquentée entre la *piazza Barberina*, et l'église de *San Nicolo di Tolentino.*

Ce succès que sa modestie lui fit regarder comme une de ces exagérations familières au caractère italien, fut suivi coup sur coup, d'une autre satisfaction à laquelle il se montra bien plus sensible. Mathias Preti le Calabrois, Carlo Maratte et Ciro-Ferry, frappés comme les autres de ce talent nouveau pour eux, lui tendirent généreusement

la main, et l'accueillirent avec cette bienveillance qui vient de la conscience de soi-même, sans laisser dans les âmes élevées, aucune place au moindre sentiment de jalousie. — L'amitié de ces grands hommes, déjà si flatteuse pour lui eut par dessus cela de bon, qu'elle lui ouvrit une foule de villas et de palais, restés jusqu'à ce jour impitoyablement fermés à sa curiosité. Dans leur empressement à lui témoigner leur bon vouloir, ils l'introduisirent dans les ateliers des plus grands peintres, chez les statuaires et les ouvriers mosaïstes les mieux famés de leur époque ; et pour que l'occasion de se faire remarquer ne lui manquât, ils l'associèrent en quelque sorte à leur gloire, en le chargeant de reproduire, par la gravure, quelques-unes de leurs toiles.

Enfin, après un séjour de dix années employées à porter ses études au plus haut point de perfection, Roullet chargé d'honneurs, mais peu riche du reste, éprouva le besoin de revoir la Provence. — Après tant de veilles, le repos lui était nécessaire. — Sa santé profondément altérée par le travail, exigeait des soins qu'il lui était impossible de se procurer ailleurs qu'au sein de sa famille. Il dit donc adieu en versant des larmes de regrets, à cette Italie qui l'avait reçu comme un de ses enfants, à ces amis dont l'affection lui avait été si douce, et il s'embarqua pour Marseille, d'où il revint à Arles, pour retourner bientôt à Paris, où il mourut en 1699, la même année que Masson, dans les bras du sculpteur Dedieu, son compatriote et son ami d'enfance.

C'est dans l'intervalle de cette dernière visite à sa famille (1683), au milieu des joies publiques occasionnées par sa présence, que Roullet, lié depuis long-temps à M. Eymini, par des obligations dont son cœur ne perdit jamais le souvenir, grava pour ce riche patricien, ami et protecteur des

arts, la petite estampe allégorique qui se retrouve encore dans tant de maisons de notre ville, et à laquelle on a donné le nom d'*Académie d'Arles* *.

L'œuvre de Roullet, très-estimé de nos jours, se compose d'un nombre considérable de pièces rares et précieuses. — Habile à saisir tous les genres, l'intelligent graveur travailla avec un égal succès, pour le portrait et pour l'histoire. — Les connaisseurs (je parle des véritables) recherchent avec soin les belles épreuves de son *Extase de St.-Paul*, d'après le Dominiquin; ses *deux Anges* d'après Lanfranc; sa *Vierge à la Grappe* et sa *Visitation*, d'après Pierre Mignard. — Son magnifique portrait de *Lulli*, ceux des deux frères *Henri* et *Louis*, *marquis de Beringhen*, toujours d'après Pierre Mignard, d'*Hilaire Clément*, procureur en parlement d'après Lefebvre; du Cardinal *Ascagne Philomarin*, d'après François de Marca; de *Jean Delpech*, d'après Largillière; du Cardinal évêque de Grasse, *Étienne Le Camus*; du révérend *Pierre de St.-André*, général de l'ordre religieux des Carmes Déchaux, d'après un dessin de Levieux, mais surtout celui de Colbert, si remarquable par l'habileté avec laquelle Roullet a su imiter le relief, resteront comme des monuments de son talent hors ligne, et la preuve qu'il n'était étranger à aucun des secrets de l'art qu'il pratiquait.

La grande et belle planche, représentant Louis le Grand, d'après Pierre Mignard, et non d'après Largilière, comme

* Cette gravure, dans l'exécution de laquelle on retrouve toutes les qualités du maître, devait servir et servit en effet de frontispice, à une thèse soutenue au collége d'Arles, par un des fils de M. Eymini, entré plus tard dans la congrégation des Jésuites. — Cette thèse était ainsi intitulée :

Rhetorica, poetica et historica, digestæ per propositiones propugnatas ab Arnaldo Eymin arelatensi, in æde sacra collegii arelatensis societatis Jesu, anno 1683, die vigesima sexta Augusti, hora de meridie tertia.

Arles, Claude et Jacques Mesnier, imprimeurs du roi et de la ville.

le veulent la plupart des biographes, passe, à bon droit, pour une des meilleures qu'il ait faites, et peut soutenir la comparaison avec les travaux de ce genre, les plus renommés de la gravure, tels que le président de Bellièvre de Nanteuil, le Mazarin de Van Schuppen, le Bossuet de Drévet, le Comte d'Harcourt de Masson, et le Philippe de Champagne d'Edelinck. — Sous une tente militaire, ornée de riches draperies, Louis, la tête nue, le corps bardé de fer, et dans l'attitude du commandement, est vu de face, debout et à mi-corps, une de ses mains appuyée sur un bâton fleurdelisé, pendant que de l'autre il presse fièrement la garde de son épée.

Là, n'est pas cependant ce que Roullet fit de plus admirable. — C'est dans son estampe si célèbre, désignée mal à propos sous le nom des *Maries au Tombeau,* qu'il faut chercher pour les trouver, les plus sublimes inspirations de cet artiste. — Il y a dans cette superbe feuille, traduisant d'une manière si savante un des plus beaux tableaux d'Annibal Carrache, une hardiesse de composition, une richesse de détails, une finesse de touche et une observation rigoureuse des règles du dessin qui la mettent au dessus de ce que nous connaissons de plus parfait. — C'est tout-à-fait une œuvre d'un grand genre.

J'ai vu beaucoup de planches de Roullet : je les ai recherchées long-temps avec le soin et la patience, que mettent d'ordinaire les amateurs à se procurer la pièce qui leur manque ; mais je puis dire, que je n'ai jamais retrouvé dans aucun de ses meilleurs travaux, cette limpidité de style et de couleur, avec laquelle l'illustre artiste a buriné ces quatre femmes, pleurant ensemble sur le Christ étendu mort, au milieu d'elles. — Il ne peut y avoir que de l'admiration pour ce groupe disposé avec une science si parfaite ; sur

lequel on lit tant de douleurs diverses et qui rend avec une si grande vérité d'imitation, l'expression pleine de fermeté de son modèle. Ne dirait-on pas de cette belle tête de Marie Magdeleine, qui se penche vers Jésus, avec un air de si grande angoisse et de souffrance si profonde, que le sentiment s'y trouve, que la vie circule avec le sang, sous ces chairs qui palpitent, et que les larmes qui coulent de ses yeux sont des larmes véritables ? — La Vierge évanouie dans les bras de sa sœur Marie, femme de Cléophas, laisse voir sur ses traits, sublimes de calme et de placidité, l'abattement physique qui succède ordinairement à l'excès de la souffrance. — Quant à Marie femme de Zébédée, sa douleur est plus tranquille : elle exprime plus de courage et de résignation. — Le Christ entièrement nu à l'exception des reins que recouvre une étoffe flottante, est montré étendu sur un tapis, la tête reposée sur les genoux de sa mère expirante.— On ne saurait donner trop d'éloges à la manière tout à la fois savante et vigoureuse, avec laquelle ont été travaillées les parties anatomiques de ce corps délaissé par la vie. — L'affaissement des chairs, et ce caractère extraordinaire de beauté, que l'on remarque sur le visage de certains cadavres que la mort ne fait que de saisir, sont exprimés et rendus avec un naturel vraiment prodigieux. — Les muscles de la face, ceux du torse et ceux des membres, sont mis en relief avec un grand talent. Enfin, les ombres et les lumières s'y versent de très-haut, et les riches vêtements des femmes sont drapés avec beaucoup d'habileté.

Cette gravure, à laquelle on devrait bien restituer le nom des *Cinq douleurs,* donné au Tableau de Carrache, est si distincte de celle dont elle usurpe le titre, qu'il n'y a pas moyen de les confondre, et que j'éprouve quelque peine à m'expliquer comment l'erreur a pu se faire. Les trois Maries

au tombeau de J.-C. forment réellement le sujet d'un autre cuivre, gravé à Naples par Roullet, d'après un tableau du même peintre, conservé à cette époque dans les riches galeries du Cardinal Philomarin, mais le format est plus petit, la composition est différente, et le nombre et la disposition des personnages, sont loin aussi d'être les mêmes. — La Vierge, Marie sa sœur, et Marie-Magdeleine, se dirigent vers le sépulcre du Sauveur, auquel elles vont rendre les derniers devoirs, en parfumant son corps selon l'usage oriental. Au moment où elles arrivent, la résurrection s'est opérée, et le peintre, dans l'arrangement de son sujet, a choisi cet instant où un ange descendu du ciel leur apparaît à l'entrée du tombeau, et leur dit : « Femmes soyez bénies, celui que vous cherchez n'est plus ici. »

Aujourd'hui, il est plus difficile qu'on ne pense, de réunir en collection l'œuvre complet de Roullet, et peut être faudrait-il, pour cela, aller chercher, en Italie, quelques-unes de ses pièces les plus rares. Les ouvrages de sa jeunesse, les premiers qu'il ait signés, se trouvent surtout en petit nombre, soit que lui-même n'ait pas eu soin de les répandre, ou que le temps, ce qui est assez probable, ait suffi à les faire disparaître.

De tous les graveurs qui ont illustré la ville d'Arles, Roullet et Balechou sont bien certainement les deux qu'il faut placer au premier rang. — Toutefois, quoique les productions de Balechou soient plus connues, que son nom, encore vivant, soit plus populaire parmi nous, et que l'opinion commune qui, le plus souvent, juge par le sentiment des autres et sans connaître, le fasse supérieur à son compatriote, je n'hésite pas un instant à être d'un avis contraire. Outre que Roullet aura toujours à mes yeux le mérite d'avoir précédé Balechou, et de lui avoir ouvert la

route, je préfère, quoi qu'on dise, la sage réserve, l'observation scrupuleuse des règles, auxquelles celui-ci s'est invariablement assujetti, à la manière audacieuse et brillante si l'on veut, mais coquette et pleine de prestige du rival qu'on lui oppose. — Le style des deux célèbres buristes est différent comme leur caractère. — Balechou, et j'en conviens sans peine, a le travail plus facile. — Il s'abandonne, il improvise davantage. — Sa touche est plus fougueuse et plus légère ; son trait plus rapide et plus à la surface. — D'un caractère plus en dehors et plein d'ardeur, mais ne possédant aucune des connaissances dont Roullet avait fait la principale étude de sa vie, Balechou bien moins artiste au fond, livré d'ailleurs à tous les plaisirs d'une existence dissipée, travaillait à ses cuivres sans suite, comme par accident, en manchettes et en épée, entre un projet de fête et l'incessante préoccupation d'un amour de jeune fille.

Avec des goûts plus simples et plus tranquilles, Roullet, moins brillant, mais plus large dans sa manière, se montre plus savant, plus circonspect, plus jaloux de la perfection de son travail. — La plupart de ses planches offrent des beautés du premier ordre. — Indépendamment de la finesse du trait, de l'extrême délicatesse de la touche et de la vivacité de la couleur, on y admire la correction du dessin, malheureusement trop négligée par Balechou, la pureté du travail, la beauté des chairs, la souplesse des étoffes, et les harmonieux effets résultant de l'habileté avec laquelle les ombres et les jours s'y trouvent ménagés. — Comme Bloemaert, dont quelques-uns de ses travaux rappellent le faire, et dont il devina, plutôt qu'il ne suivit les procédés, Roullet pratiqua avec un immense succès le clair-obscur, c'est-à-dire qu'il connut et mit en œuvre l'art à peu-près ignoré de son temps, de passer par une suite de dégrada-

tions insensibles de tons, de la lumière la plus vive à l'ombre la plus sourde, de varier la puissance de ses effets, selon la différence et le besoin des plans, enfin de donner à ses ouvrages, à défaut de la couleur elle-même, cequi n'est pas possible, la valeur et l'illusion qu'elle produit dans les tableaux où on l'emploie. — Du reste, il suffit d'examiner une seule de ses planches, pour être sûr que l'habile graveur, pliant, dans l'intérêt de sa renommée, son génie à celui des grands maîtres qui l'avaient précédé, a pris à chacun d'eux ce qu'il avait de meilleur dans sa méthode, qu'il en a saisi l'esprit, qu'il s'en est approprié, en les bonifiant, les qualités les plus remarquables ; tandis qne Balechou, au contraire, foulant aux pieds toute contrainte, se dégageant de toute entrave, regardant d'ailleurs comme indigne de son talent de s'asservir aux formes convenues, se livre sans autre étude aux sublimes écarts d'une imagination trop fortement colorée, et ne prend des modèles qu'à ses propres inspirations. — Roullet avait les bons principes : c'était un artiste passionné, infatigable, sérieux et convaincu, pratiquant son art avec amour, étudiant sans relâche, et n'aspirant qu'à se rendre digne du grand siècle pour lequel il travaillait. — Ordinairement il dessinait ses figures avec une rectitude de goût, une pureté d'ensemble, une science de manœuvre et une supériorité de verve, dont on ne trouve que peu d'exemples chez ses confrères, même les plus fameux. Le seul défaut qu'on pourrait peut être lui reprocher, c'est qu'il avait le travail lent, et qu'il mettait un tel soin et une si grande minutie de détails à perfectionner ses ouvrages, que sa touche finissait parfois, par en acquérir une certaine sécheresse. Après cela, son burin, toujours pur, résiste pour la légèreté de la coupe, la régularité et la propreté des tailles à l'attention la plus scrupuleuse.

Une chose peut se conclure de cela. C'est que les deux illustres Arlésiens furent, chacun dans sa manière, d'habiles et grands ouvriers, et que leurs noms, désormais acquis à l'histoire de l'art, resteront dans le souvenir des hommes unis à ceux des artistes éminents qui, par leurs travaux, ont contribué le plus au perfectionnement de la gravure.

Louis XIV, qui se connaissait en hommes, et dont les faveurs étaient toujours à qui les méritait, donna ordre d'expédier à Roullet des lettres d'admission aux Gobelins. Tous ses amis, Pitau, Nanteuil, Masson, Edelinck, y avaient déjà leurs logements. Roullet y travailla avec eux, donna de nouvelles preuves de sa science, et devint un des membres les plus actifs de cette confrérie de peintres, de sculpteurs et de burinistes, qu'avait fondé Colbert, et dont Lebrun était le chef.

Roullet n'était pas seulement un graveur remarquable; c'était encore un excellent citoyen. Son attachement à son pays était extrême, et ne se démentit dans aucune des occasions où il lui fut permis d'en donner d'irrécusables témoignages. D'un esprit cultivé et élégant, ses connaissances mûries au contact des personnes illustres avec lesquelles il fut toujours en relation, étaient plus étendues qu'on n'aurait pu le croire en le voyant si assidu à son travail. — Indulgent pour tous, peu d'hommes ont eu un caractère aussi accompli et aussi doux. — Rigide observateur de ses devoirs, sa vie trop courte sans doute pour tant d'amis qui le pleurèrent, pour les pauvres surtout auxquels sa main était toujours ouverte, s'écoula doucement dans la pratique des vertus les plus chrétiennes.

La mort le trouva calme et résigné.

Louis JACQUEMIN,
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

DE LANTIER,

Né en 1734, Mort en 1826.

Étienne-François de LANTIER naquit à Marseille le 1er octobre 1734, la même année que Dorat dont le talent ne fut pas sans quelque rapport avec le sien ; presque toutes les biographies se sont trompées sur cette date. — Comme Voltaire, il fit ses études chez les Jésuites ; bientôt après, il obtint de son père une sous-lieutenance dans le régiment d'Angoûmois ; toujours rêvant la gloire militaire, il parcourut la Corse, toute la France, et l'Espagne dont il a décrit avec grâce et légèreté les mœurs singulières ; passionné pour la lecture, il dévorait sans choix tous les livres qu'il pouvait se procurer, avec une avidité, une irréflexion dont il se repentit toujours.

Nous ne parlerons pas de ses premières années dans le monde, elles furent celles des jeunes gens de son siècle : courir la nuit pour briser les vitres des bourgeois, rosser le guet, avoir force duels, payer ses créanciers comme

don Juan payait M. Dimanche, passer huit jours dans les cachots de Notre-Dame de la Garde par ordre de son père, telle était son existence et celle de ses jeunes contemporains ; époque qu'il nous est impossible de comprendre, dont nous sommes séparés par des siècles et par un abîme. — Passons de suite à la carrière littéraire : « la vie d'un « homme de lettres, dit Voltaire, n'est guère que dans ses « ouvrages. »

C'est à Marseille que de Lantier entreprit *l'Impatient*, sujet maladroitement traité par un de ses amis, et dont il fit d'abord trois actes. Son ambition s'éveillant, persuadé, comme l'homme aux quarante écus, qu'on ne peut faire de bons livres en province, il obtint de son père, quoique avec peine, d'aller à Paris, et reçut en même temps 50 louis pour ce voyage. — Il débuta par une charmante pièce de vers, insérée depuis dans ses œuvres et adressée à Madame du Barry qui n'aimait pas le duc de Choiseul trop fier pour plier le genou devant elle. — Ces vers firent du bruit; on les attribuait à Delille, à Voltaire même qui avait déjà poursuivi philosophiquement de ses madrigaux fanés les Pompadour et les du Barry. La pièce de Lantier commence ainsi :

Déesse des plaisirs, tendre mère des grâces... etc...

M. Alexandre Dumas (*Joseph Balsamo*, tome II, chapitre VII), en fait honneur à Voltaire. — M. de Choiseul recevait en même temps une épître :

Chaque Français doit par reconnaissance
S'occuper de vos intérêts... etc...

L'évêque d'Orléans, alors ministre de la feuille, fit connaître l'auteur à M. de Choiseul qui lui donna une pension de 1200 livres sur les affaires étrangères, et le nomma

secrétaire d'ambassade à Dresde. Six mois après, le Duc tomba, fut exilé à Chanteloup, et son successeur, le duc d'Aiguillon, enleva à de Lantier la pension et la place. Il est à remarquer que Choiseul fut le protecteur d'*Anacharsis* et d'*Antenor*.

Pour se consoler des inconstances de la fortune, de Lantier termina l'*Impatient ;* un ami le conduisit chez Monvel, auteur dramatique lui-même, acteur distingué, qui garda la pièce trois ans :

Le drame fait, tout hâletant de gloire,
Je le portai chez l'acteur Dorival
Qui le garda trois ans dans son armoire,
Auprès d'un pot de rouge végétal.

(DE LANTIER. — *Mes Souvenirs.*)

Représenté en 1778, l'*Impatient* eut un succès douteux, il y avait des longueurs ; La Harpe dit dans le *Mercure* que l'ouvrage était d'un jeune homme, — le jeune homme avait quarante-quatre ans. — Molé demanda quelques corrections ; Barthe, compatriote de l'auteur, présageait une chute complète ; cependant la pièce est retouchée, Molé entre en scène, et le succès dépasse toutes les espérances.

Dans l'intervalle, de Lantier avait tracé le plan d'une autre comédie, qu'il soumit au jugement de Diderot : « Mon enfant, dit le sophiste, votre pièce ne vaut rien, « mais avez-vous eu du plaisir à la faire ? — Oui, beau- « coup.— Eh bien ! que voulez-vous de plus ? Renoncez- « vous à cet ouvrage ? — De grand cœur...» — Et Diderot a traité ce même sujet en cinq actes, qu'il a laissés à St. Pétersbourg dans le pensionnat des Demoiselles Nobles.

L'*Impatient* fut bientôt joué à Versailles ; Louis XVI en fut très-content. — On engage l'auteur à se trouver sur

son passage, mais après un quart d'heure d'attente, il fournit un nouveau trait au caractère du personnage principal, et disparaît. — Sur le conseil de ses amis, il adresse au comte d'Artois des vers pleins de grâce :

O vous, l'honneur de cet empire... etc...

Le Prince sourit au placet, et répondit par un brevet de capitaine.

De Lantier, connu par sa jolie comédie, fréquenta la haute société : les salons du maréchal de Sainville, frère du duc de Choiseul, de Madame de Boufflers, de Madame de Brancas, lui furent ouverts ; il y puisa ce bon ton, cette fleur d'urbanité et de langage qui caractérisèrent ses ouvrages et sa conversation ; il y connut et protégea François de Neufchâteau, médiocre écrivain qui depuis l'aurait protégé lui-même ; il se lia avec ce singulier Cérutti, d'abord Jésuite, apologiste de l'Institut des Jésuites, pensionné du Dauphin fils de Louis XV, puis démagogue, adversaire haineux de la religion, enfin époux secret de la duchesse de Brancas qui lui laissa 10,000 francs de rente.

Encouragé par un premier succès, de Lantier publia des contes en prose et en vers, pleins de sel, de gaîté, de ce qu'on appelait alors philosophie, et un recueil de poésies sous le pseudonyme de l'abbé Mouche : *Herminie*, imitée du Tasse, est fort bien écrite. — Si de Lantier n'est pas assez coloriste, il rachète ce défaut par la grâce et la facilité du style, par les saillies de l'esprit, par cet art des rapprochements inattendus qu'on admire dans Voltaire et dans Hamilton. — La Harpe plaçait ses contes en vers au premier rang de notre littérature après ceux des grands Maîtres.

Le Flatteur, représenté en 1782, eut peu de succès ;

Dugazon voulut le corriger, élagua les branches parasites, élagua tellement que Molé refusa de le jouer sous cette forme nouvelle ; — depuis, il fut bien reçu du public ; La Harpe y reconnaît, dans sa *correspondance*, beaucoup plus de gaîté que dans celui de J. B. Rousseau. — De Lantier étudia peu la grande école du théâtre ; l'esprit et la gaîté sont insuffisants :

> Un vers heureux et d'un tour agréable
> Ne suffit pas : il faut une action,
> De l'intérêt, du comique, une fable,
> Des mœurs du temps un portrait véritable,
> Pour consommer cette œuvre du démon.

Notre spirituel compatriote avait trop de légèreté dans le caractère pour réussir dans ce genre, le plus difficile de tous, peut-être. — Il se jeta dans les romans. — Il eut le projet bizarre d'écrire la vie de ce fameux comte de Saint-Germain qui prétendait vivre depuis deux mille ans, de lui faire peindre les siècles qu'il avait traversés ; — c'eût été l'histoire universelle racontée par un contemporain. — Il commença par les Grecs, et s'en tint là ; — cette idée a produit *Antenor*. — Vers cette époque, un ami lui proposa un voyage en Italie ; il a souvent regretté de n'y avoir point apporté toute la réflexion du philosophe et de l'observateur ; cependant plus tard, il a consigné quelques-uns de ses souvenirs, dans la *correspondance de Mademoiselle d'Arly*.

Il visita d'abord Ferney, déjà veuf de Voltaire. — A Venise, il fit connaissance avec le marquis de Capacelli, l'un des quarante sénateurs de Bologne, grand amateur de théâtre, qui s'était ruiné à faire jouer des pièces dans son palais, et traducteur de l'*Impatient*. — A Rome, il fut

reçu membre de l'académie des Arcades, et fort bien accueilli par le cardinal de Bernis ; il se garda de parler à ce prince de l'Église de ses productions littéraires ; c'eût été blesser *Babet-la-bouquetière*. — Après avoir visité Herculanum, où il trouva le manuscrit d'*Antenor* absolument comme Montesquieu reçut des mains d'un ambassadeur à la Porte-Ottomane le manuscrit du *Temple de Gnide*, il vit Florence et Alfieri, dont la plus grande passion était celle des chevaux, après toutefois sa haine contre la France. — De Lantier fut admis membre de la Crusca. — A Genève, il se lia avec l'abbé Raynal, plus tard avec Madame de Staël et Monsieur de Barante.

Reçu à l'académie de Marseille dès 1786, par M. le marquis des Pennes, décoré de la croix de Saint-Louis, il abandonna complétement l'état militaire, et amassa des matériaux pour les *voyages d'Antenor*, qu'il composa pendant les orages de la Révolution, à sa campagne de St.-Jean-du-Désert, se distrayant par l'étude et par des rêves fleuris des maux trop réels de la France.

Antenor eut un prodigieux succès, et fut déchiré par les journaux. — Le très-petit abbé de Féletz, être amphibie, ni prêtre ni laïque, qui n'a jamais écrit la première ligne d'un livre, qui se bornait à signer d'une fausse initiale quelques rares articles microscopiques dans le *Journal de l'Empire*, journal dont la dimension n'égalait pas celle du *Charivari* d'aujourd'hui ; Dussault, écrivain d'un tout autre talent, se déchaînèrent contre l'auteur avec une violence dont on ne s'explique pas le motif ; ils se répandirent en injures, en personnalités, contre un homme doux, simple, honnête, inoffensif, et qui partageait leurs principes royalistes ; ils s'obstinèrent à ne voir dans *Antenor* qu'une imitation d'*Anacharsis* que de Lantier s'était défendu

de lire avant d'avoir terminé son ouvrage. — On ne peut établir le moindre parallèle entre les deux voyageurs ; une grande distance les sépare : l'un est un savant et sérieux antiquaire, l'autre un léger Français du XVIII siècle, né par hasard à Éphèse. Qu'a voulu faire l'aimable *Antenor?* un docte ouvrage? non ; lisez sa préface. — Un joli roman? — Oui, et il a atteint son but. — Un style pur et coulant, un intérêt dramatique, des descriptions charmantes, une foule d'agréables anecdotes délicieusement contées, voilà ce qui lui a valu dix-huit éditions en vingt ans. Plusieurs chapitres tels que l'histoire de Dioclès, les amours et la mort de Sapho, le séjour à Babylone, l'histoire d'Aristide, décèlent un talent supérieur. — En quelques années, *Antenor* fut polyglotte ; il a été traduit en allemand par Muller, en anglais par Brand, en espagnol par Calzava, en portugais par Vasconcellos, en russe par Harow, en italien par un prêtre, et en grec moderne. — Un homme de lettres couronné, Louis XVIII, ayant lu un soir les premiers chapitres de ce livre, ne put l'abandonner, et le termina dans la nuit. — Celui qui a nommé *Antenor l'Anacharsis des toilettes* l'a spirituellement et justement apprécié. — Il serait aussi difficile, dit un écrivain, d'arracher une feuille de laurier à la couronne d'*Anacharsis* qu'une feuille de rose à la guirlande d'*Antenor*. — Jamais l'auteur ne répondit aux critiques ; il se vengeait pourtant, et en homme d'esprit : à chaque édition nouvelle, il envoyait un exemplaire à M. de Féletz, qui répondait par un nouveau et injurieux feuilleton. — Le feuilletoniste fut fatigué le premier.

De Lantier publia successivement *Les voyageurs en Suisse,* le *Voyage en Espagne,* la *Correspondance de Mademoiselle Suzette Cézarine d'Arly.* « Ce premier ouvrage,

« dit un biographe, est écrit de verve; on y trouve des « descriptions neuves et animées, et des anecdotes racon- « tées avec infiniment de naturel et d'esprit. Ce genre de « composition a beaucoup perdu depuis qu'on a donné « avec profusion tant de voyages en Suisse. »

Nous ne manquons pas non plus de voyages en Espagne; mais tels sont la singularité et l'énergie de ses mœurs, l'azur de son ciel, la variété de ses sites, l'intérêt puissant qu'inspire son histoire, que des observations sur ce beau pays sont toujours bien reçues; d'ailleurs, comme le dit l'auteur dans la préface la plus spirituelle et la plus décousue qui fut jamais, « peut-on blâmer l'abondance des « mets dans un festin?.. » — De Lantier a un style à lui, simple, coulant, doux, limpide. Quelques épisodes pleins de grâce et de sensibilité, tels que celui de Cécile et de l'Ermite de Carthagène, une grande fidélité dans la peinture de la valeur, de la paresse, de la dévotion et des amours espagnoles, rendront toujours, abstraction faite de quelques mauvaises plaisanteries sur ce qu'on doit respecter, rendront toujours la lecture de ce roman-voyage agréable et intéressante. Don Manuel, qui promène sa bosse et supporte les maux de la vie avec tant de gaîté, son enthousiasme pour les femmes et la poésie, sa superstitieuse crédulité jointe à son indévotion (ce qui arrive fort souvent), forment un caractère vraiment original.

La *Correspondance de Mademoiselle d'Arly* est remarquable par l'intérêt jeté sur un fond très-léger, mais fécondé par le charme des détails; après Hamilton et Voltaire, de Lantier est l'homme qui a le mieux connu le badinage élégant, facile et de bon goût, la raillerie piquante, les rapprochements ingénieux, la vérité et la variété des portraits, cette critique fine et judicieuse dont les *Mémoires de*

Grammont sont le premier modèle. Il mettait dans ses livres tout l'esprit de sa conversation, et personne ne causa mieux que lui. Il écrivait cette *correspondance* dans sa calme retraite de St.-Jean-du-Désert, loin du monde, à l'âge de quatre-vingts ans, et jamais son style n'eut plus de fraîcheur, de grâce, d'originalité : c'est une causerie pleine d'abandon, enjouée, sérieuse, toujours aimable, sans recherche, sans fadeur. — Mais pourquoi faut-il que parfois l'homme du XVIII siècle, le spirituel contemporain de Voltaire, se révèle par d'injustes railleries contre ce qu'il eût été au moins de bon goût de respecter, surtout après tant de terribles épreuves?

En 1814, de Lantier quitta Paris qu'il aimait pour venir terminer ses jours sous le beau ciel de son pays qu'il aimait plus encore ; les loisirs du vieillard furent utiles à son bonheur et à nos plaisirs ; il fesait lire aux séances de l'académie de Marseille des fables, des contes charmants ; on ne fut point ingrat : renouvelant pour lui l'hommage rendu à Voltaire, les marseillais se rendirent en foule au Théâtre lorsque fut joué l'*Impatient* en présence de l'auteur; couvert de fleurs, de couronnes, d'applaudissements, le vieillard s'écriait, les larmes aux yeux : « Encore un jour de bonheur ! »

Son grand âge n'avait pas éteint son amour pour l'étude et la poésie ; à 91 ans il leur offrit un dernier tribut : *Geoffroi Rudel*, ou le *Troubadour* renferme encore de délicieux morceaux, des vers faciles, gracieux, riants, pleins d'harmonie : si quelques passages se ressentent de la faiblesse de l'âge, qui aurait le courage d'être sévère? L'histoire littéraire offre-t-elle un autre exemple d'un nonagénaire dont l'imagination est assez vive pour enfanter un poëme de cinq mille vers?

Presque tous les biographes lui attribuent deux ouvrages qu'il n'a point faits : j'ignore de qui est le *Faquir*, conte. — *Les réflexions sur le plaisir, par un célibataire*, sont de Grimod de la Reynière, plus fameux par sa gastronomie que par ses œuvres littéraires, par son *Almanach des Gourmands*, son *Manuel des Amphytrions*, son *Alambic littéraire*, son *Peu de chose*, fort peu de chose en effet, et qui n'acquit de la réputation que par ses excellents soupers et ses excentricités souvent de mauvais goût. — Une erreur plus grave est celle qui fait de Lantier auteur des *Fêtes et Courtisanes de la Grèce*, erreur qu'a partagée notre spirituel et regrettable compatriote M. Merle; dans la *Mode* du 15 Janvier 1847, on lit : « Lantier pu« blia à cette époque un livre fort curieux intitulé : *Les* « *Jeux et les Fêtes des Courtisanes de la Grèce*; cet ou« vrage obtint un grand succès, et fut adopté comme le « code des femmes à la mode. » — Tout est inexact dans ces lignes, tout jusqu'au titre du livre cité. — L'auteur est Chaussard qui, à nos plus mauvais jours, prit le sobriquet de *Publicola*; il n'écrivit qu'après de Lantier, et la première édition d'*Antenor* ne parut qu'après le Directoire; ainsi donc ni de Lantier ni Chaussard n'a pu influer sur les modes ridicules adoptées par les Grecques du nouveau Bas-Empire. — Ce qui prouve l'antériorité d'*Antenor* et que de Lantier n'a point écrit les *Fêtes et Courtisanes*, c'est la manière dont il en est fait mention dans la préface de Chaussard. — Le livre de Publicola Chaussard est un recueil, savant du reste, de saletés et d'abominables maximes; on y trouve, en fort mauvais vers, une ordurière et stupide parodie de la Messe; de pareilles infamies ne souillèrent jamais la plume ni le cœur de notre compatriote, qui put bien avoir la légèreté de son siècle, mais non sa perversité sacrilége.

De Lantier vécut encore douze ans à Marseille ; le charme de sa conversation, l'urbanité de ses manières, la simplicité de ses mœurs, rappelaient Fontenelle, mais sans égoïsme, avec un esprit aussi vif, mais moins personnel, moins porté au sarcasme. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent de sa bonhomie, de sa naïveté, de sa crédulité qui était celle d'un enfant, et l'indice d'une belle âme. Il a écrit, et il répétait souvent : « Il n'y a que les sots qui vieillissent. » Aussi a-t-il conservé jusqu'au dernier jour son esprit et sa bonté.

Il avait survécu à l'école voltairienne, cette philosophie (puisqu'on veut bien l'appeler ainsi), cette philosophie légère, frondeuse, superficielle, n'est plus de notre temps; trop peu sérieuse, trop peu logicienne, ignorante surtout, elle est insuffisante à nos esprits nourris dans les révolutions, et qui veulent être respectés ; devenue un système de mort, elle a pu rendre quelques services extérieurs en popularisant l'instruction, en la dépouillant de ses formes arides :

> Così all' egro fanciul porgiamo aspersi
> Di soave licor gli orli di vaso,
> Succhi amari ingannato intanto ei beve,
> Et dall' inganno suo vita riceve.

Et sous ce rapport, de Lantier mérite de la reconnaissance. — Si on peut lui reprocher un scepticisme peu réfléchi, trop de légèreté sur des matières graves et saintes, on s'en prendra à son siècle, aux sociétés dans lesquelles il passa sa vie ; il était difficile de sortir chrétien des salons de Madame Geoffrin ou de Madame du Deffand ; ses erreurs furent celles de son époque, et lui du moins ne partagea pas l'abominable cynisme de Voltaire, le fanatisme

délirant des Diderot, des Raynal, des d'Holbach. — Il n'est pas rare de le trouver argumentant contre les *Philosophes*: « Nos petits philosophes du jour, dit-il, qui ont l'imagi-
« nation aussi aride que le cœur, se moquent de toute
« cérémonie religieuse, de tout acte de piété, de nos fêtes
« solennelles, de tout rapport enfin de l'homme avec Dieu.
« Pauvres êtres, qui ne se doutent pas que la religion
« parle au cœur, et que l'on conduit les hommes par le
« sentiment, et non par la dialectique et les sophismes! »
— « O doux moment, s'écrie-t-il dans la même page!
« touchante cérémonie qui fait intervenir Dieu et la reli-
« gion dans un acte civil, pour rendre le mariage plus
« respectable, plus sacré, et ses nœuds indissolubles! »
— (*Voyageurs en Suisse.* — Lettre XLVI.) Ses railleries furent quelquefois blâmables, mais il ne fut jamais ligué avec la grande secte; il possédait les vertus chrétiennes; il ne connut jamais la haine, il oubliait les injures, il ne se permit jamais le plus léger mensonge, sa charité était inépuisable, son cœur droit, généreux et bon.

De Lantier mourut le 31 janvier 1826, à 92 ans; il représentait son époque comme le centenaire Fontenelle représentait, en 1757, le siècle de Louis XIV. — Son dernier soupir fut celui du dix-huitième siècle.

GASTON DE FLOTTE,

Membre de l'Académie de Marseille.

St.- Jean-du-Désert, près Marseille.

VICTORIN

Vivait en 425.

Au commencement du cinquième siècle, les belles-lettres jetèrent, en Occident, un merveilleux éclat, digne des beaux jours de la littérature romaine. Mais les plus brillantes clartés ne sont pas toujours les plus durables. Cet éclat pâlit après la mort de saint Augustin et s'éteignit enfin pour faire place à de longues ténèbres. Tant que durèrent les invasions des barbares et les luttes formidables où le vieux monde, condamné à périr, fut vaincu par le monde nouveau appelé à des destinées dont il ne pressentait pas la grandeur, les belles-lettres, fuyant devant le glaive, se réfugièrent dans les couvents, qui ne furent pas toujours pour elles un abri sûr, et cessèrent de faire entendre leurs voix harmonieuses. Mais pendant les années favorables qui précédèrent ce triste silence, orateurs et poëtes remplirent l'Italie, l'Afrique, les Gaules, de magnifiques accents. De même qu'à l'heure du crépuscule, avant que la nuit muette fasse taire

tous les bruits mélodieux, mille oiseaux chanteurs jettent au vent du soir leurs notes joyeuses et semblent ne finir qu'à regret leurs concerts ; ainsi, avant la nuit littéraire qui suivit les invasions des barbares, les belles-lettres, représentées en Occident par saint Augustin et saint Jérôme, par Prudence, saint Paulin de Nole, Ausone et tant d'autres, parlèrent avec une éloquence et une poésie qui furent à la fois comme les premiers accents d'une littérature nouvelle plus élevée que la terre, plus profonde que le cœur, et comme les derniers échos de la lyre de Virgile et de la voix de Cicéron.

Marseille, à cette époque, pouvait encore être appelée l'Athènes des Gaules. On y enseignait à une foule nombreuse de jeunes gens, venus de la Narbonnaise, de l'Aquitaine et même de l'Espagne, la rhétorique et la philosophie. Au cinquième siècle, vers l'an 425, la rhétorique était enseignée à Marseille par un maître ou, comme nous disons aujourd'hui, par un professeur dont les doctes leçons étaient écoutées par la jeunesse studieuse avec une assiduité qui ne se lassait pas. Il se nommait Claudius-Marius Victorinus. C'est ainsi, du moins, que le désigne Gennade, dans son livre des écrivains ecclésiastiques. D'autres lui donnent le nom de Victor, mais nous aimons mieux nous en rapporter à Gennade. Il a écrit seulement un demi-siècle après Victorinus, et, en sa qualité de prêtre de Marseille, il pouvait, mieux que personne, connaître le vrai nom d'un *rhéteur* qui avait laissé après lui d'honorables souvenirs et quatre livres de poëmes religieux. La haute vertu de Victorin était plus admirable encore que son talent. Il est à regretter que ses œuvres ne soient pas toutes parvenues jusqu'à nous et que nous n'ayons sur sa vie publique et privée, qu'un très-petit nombre de détails. En ce temps-là, les poëtes ne prenaient pas soin d'écrire de leur main leur biographie, leur

portrait peint par eux-mêmes. Ils ne laissaient pas après eux, comme testament littéraire, des mémoires d'outre-tombe. Arrivés à l'âge où il faut dire adieu à la poésie, *où chaque rêve doit finir*, ils ne se consolaient pas de ce malheur en faisant au public de longues confidences sur les années de leur vie consacrées aux Muses. Tout ce que nous savons de Victorin, c'est qu'il mena une vie modeste, se contenta de cultiver les belles-lettres et de les enseigner, ne quitta jamais sa chaire de professeur pour obtenir l'honneur de gouverner ses concitoyens, ne crut pas que son talent poétique lui donnât des droits aux plus hautes charges administratives. Il est probable aussi que Victorin ne quitta jamais Marseille, et que si les splendeurs de Rome le tentèrent, elles ne purent le séduire au point de l'arracher à sa patrie. Aimé par les jeunes gens qui suivaient ses leçons, il leur rendait en zèle et en dévouement la sympathie qu'ils lui témoignaient. Dans le prologue de son principal poëme, il prie Dieu de mettre sur ses lèvres des paroles éloquentes afin qu'il puisse former les tendres esprits et préparer les cœurs des adolescents à suivre le chemin de la vraie vertu *

Lorsque Victorin écrivait ses vers il était certainement laïc, et rien ne prouve qu'il soit entré dans l'état ecclésiastique vers la fin de ses jours. Il était marié, mais nous ne savons rien sur la femme pieuse qui partagea sa gloire mondaine, en l'aidant à la mépriser pour la gloire plus solide que donne la vertu. Le seul de ses enfants dont le nom soit arrivé jusqu'à nous est Etherius, pour qui il écrivit son commentaire en vers sur la Genèse. Il était lié par les nœuds d'une étroite amitié avec l'abbé Salmon, ou Salomon qui,

* .... Linguas nobis infunde disertas
Dùm teneros formare animos et corda paramus
Ad veræ virtutis iter puerilibus annis.

selon l'opinion de plusieurs savants, de dom Cellier, entre autres, gouvernait le monastère de Saint-Victor, fondé depuis peu à Marseille par St.-Cassien. Parmi les religieux qui peuplaient alors cette antique abbaye, Victorin comptait plusieurs amis, plusieurs élèves, peut-être. Alors comme à toutes les époques de trouble et de commotion sociales, c'est dans les couvents que se réfugiaient les âmes fatiguées. Les malheurs publics dissipant toutes leur illusions, elles soupiraient après un lieu de repos, cherchaient la paix du sanctuaire, et s'éloignaient des hommes pour se rapprocher de Dieu. Victorin, détaché des choses de ce monde, ne prenait aucune part aux désordres de son temps, mais lorsque la vieillesse eut blanchi ses cheveux, il se retira dans le monastère de Saint-Victor. Il passa dans cette chère solitude les dernières années de sa vie, oubliant les lettres profanes, et ne s'occupant qu'à méditer les saintes Écritures. Il mourut sous le règne des empereurs Théodose le jeune et Valentinien III.

Nous ne possédons que deux poëmes de Victorin : un commentaire sur la Genèse, divisé en trois livres, et une épître sur les mœurs de son temps. Plusieurs poëtes chrétiens des premiers siècles se sont appliqués à raconter en vers, d'après Moïse, les origines du monde et la vie des anciens patriarches. Les mythologies païennes et les écoles philosophiques enseignaient sur la création les plus absurdes erreurs. Hésiode et Homère, Lucrèce et Ovide avaient prêté à ces erreurs le charme de leur poésie. Il importait de faire connaître la vérité sur la Genèse du monde. Les premiers poëtes chrétiens se plurent à exposer l'œuvre des six jours, la création d'Adam, sa faute et sa punition, le déluge, la formation des peuples, la vie des premiers patriarches. Mais ni Victorin, ni les autres chantres latins du paradis perdu

n'ont donné libre cours à leur imagination pour écrire un poëme que l'on puisse comparer, même de loin, à l'œuvre immortelle de Milton. Soit par respect pour la sainte écriture, soit par défaut de conception poétique, ils n'ont guères fait que traduire en vers le texte de Moïse. Quelles scènes pourtant que la tentation d'Eve dans les splendides jardins du Paradis, le meurtre d'Abel dans la campagne solitaire, l'effroi du monde noyé sous les eaux du déluge, Noé descendant sur la terre consolée où la colombe a cueilli le rameau d'olivier, Abraham recevant les promesses de l'ancienne alliance, Eliézer envoyé pour chercher une épouse à Isaac, et buvant à l'amphore que Rebecca approche de ses lèvres! Victorin n'a pas développé largement la poésie de ces scènes antiques. Il se contente de raconter les faits bibliques en les accompagnant çà et là de quelques sentiments de piété bien exprimés. Son style est souvent rude et embarrassé, ses vers sont loin d'être coulans et faciles, cependant ils ne manquent pas de noblesse, de pompe, d'élévation.

Gennade, tout en louant Victorin de ses bonnes intentions, l'accuse de s'être adonné trop long-temps à l'étude des lettres profanes, et de n'avoir pas apporté dans son interprétation de la sainte écriture une doctrine assez solide. Ces paroles sont sévères. C'est que Gennade ne veut voir en Victorin qu'un commentateur des premiers chapitres de la Genèse. Pour nous, qui jugeons avant tout le poëte, nous lui reprocherons, au contraire, de n'avoir pas assez mis à profit ses études profanes, en écrivant son poëme biblique. Il y fait trop rarement preuve d'esprit inventif. C'est à peine si on peut noter çà et là quelques idées qui lui appartiennent. J'en citerai deux pourtant. Faisant la description du Paradis terrestre, Victorin représente une forêt dont les grands arbres agités par le vent font entendre des sons har-

monieux qui forment un hymne au Seigneur. Les sifflements de la brise y modulent des vers. Tous les mouvements de l'air composent une mélopée dont chaque note a une signification. * Mais voici l'idée la plus originale du poëme. C'est une conception qui a, je crois, quelque grandeur, malgré sa singularité.

Victorin représente Adam et Eve chassés du paradis terrestre et pleurant leur faute. Ils aperçoivent tout-à-coup le serpent qui les a trompés se glissant par replis sinueux à travers des herbes desséchées. Eve dit à son époux : N'es-tu pas ému à la vue de la cause fatale de tous nos malheurs? Nous pouvons donner la mort à celui qui nous a fait condamner à mourir. Arme ta main de pierres vengeresses. Que ce serpent fallacieux qui m'a perdue et t'a perdu hélas! avec moi, apprenne combien il est affreux de mourir.» Adam se hâte d'obéir aux paroles d'Eve, quoiqu'il se soit déjà si mal trouvé d'avoir suivi ses conseils. Il ramasse des cailloux et les lance avec force contre le serpent. Bientôt, jeté par une main vigoureuse, un caillou heurte violemment les cailloux déjà lancés. Des étincelles enflammées en jaillissent. Le feu se communique aux herbes sèches et de là aux arbres voisins. L'incendie se propage, la flamme va dévorer une forêt entière. Adam et Eve, épouvantés de ces tourbillons de feu qui jusqu'alors n'avaient jamais effrayé leurs regards, se retirent consternés dans une caverne. Enfin l'incendie s'éteint. Le sol que la flamme a dévasté sera un terrain propice où Adam pourra tracer des sillons fertiles et recueillir le pain qu'il doit manger à la sueur de son front.» Cette idée sur l'origine du feu n'est pas plus bizarre que la fable de

* Quæque tremens blando sensim jactata fragore
Commotis trepidat foliis, sonat arbore cuncto
Hymnum sylva Deo, modulataque sibilat aura
Carmina, nec vacuus vanum quatit aera motus.

Prométhée dérobant le feu au ciel pour animer une statue d'argile; mais il est singulier qu'un poëte du cinquième siècle ait eu l'idée de représenter le feu préparant la terre cultivée par Adam hors du Paradis terrestre, comme il prépare les établissements fondés par les colons Américains sur la lisière d'une immense forêt que la flamme seule peut transformer en vastes plaines où jauniront de riches épis.

Le second poëme qui nous reste de Victorin est une épître sur les mœurs corrompues de son temps : *De perversis suæ ætatis moribus epistola.* Il paraît que le monde ne change guères. A quelque siècle qu'on le prenne, on trouve toujours des contemporains qui regrettent le passé, gémissent sur le présent et désespèrent de l'avenir. L'épître de Victorin est adressée à Solomon, abbé au monastère de St-Victor. Il l'écrit du fond de sa retraite à la campagne, en un frais paysage où les bancs de gazon, sous de hautes vignes chargées de feuilles, invitent à se reposer ceux qui viennent le visiter et prolonger avec lui d'aimables entretiens. * C'est le soir. Bientôt la dernière heure du jour qui décline l'avertira de se lever et d'aller se joindre à la sainte assemblée des fidèles; mais pendant que les rayons du soleil couchant dorent les cimes des arbres, il songe tristement aux mœurs de son siècle et il épanche son affliction dans le sein de son ami. « Aucune calamité, dit-il, ne corrige les désordres publics, ni la famine, ni les guerres civiles, ni les incursions des Vandales, des Alains et des Sarmates dévastateurs. Nos souffrances ne nous inspirent pas de meilleurs sentiments. Rien n'est saint pour nous que le lucre. Tout ce qui est utile nous paraît honnête. Nous donnons au vice le nom de la vertu. »

* .... Fratrum ad requiem, frondosæ vitis in antro
Herbida cespitibus sunt structa sedilia vivis.

Les vers de Victorin deviennent âpres et sévères quand il déclame contre le luxe des femmes et ce qu'il appelle leur démence, *feminei furores*; mais il a soin d'ajouter que si elles ont tant de vices c'est la faute des hommes, *haud unquam sine nostro crimine peccant.* « C'est surtout les hommes qui sont coupables, si elles ont des vêtemens chargés d'or et des voiles de soie, si à force de soupirs plaintifs, *suspiria mœsta*, elles obtiennent toutes les pierres précieuses amassées par les marchands de tous les coins de l'univers et qu'on ne peut acheter qu'en vendant ses terres. » Ces traits peignent les mœurs de l'époque et ils ont assez d'intérêt pour que nous les rapportions fidèlement. « Hélas ! continue Victorin, nous nous inquiétons autant qu'elles, si Lesbie s'avance chargée de pierreries qu'on ne lui connaissait pas, si Pessina brille ornée de perles nouvelles ; chaque femme aussitôt désire avoir la même parure ; *ornatum sibi quæque exposcit eumdem.* » Viennent ensuite quelques détails de cosmétique sur l'emploi de la céruse et du vermillon et qui pourraient figurer dans une histoire de l'art de peindre et d'orner son visage. Ce qu'il y a de remarquable c'est que Victorin conclut toujours ses reproches en disant que c'est la faute du mari : *hoc culpa viri est.* Oui, dit-il, si les femmes agissent beaucoup et parlent beaucoup, c'est notre faute. Si au lieu de méditer saint Paul et la Sagesse, elles lisent ce que Virgile chante à Phénisse et Ovide à Corinne, si elles applaudissent les chansons d'Horace et les comédies de Térence, c'est notre faute. De même qu'un bon miroir renvoie exactement les formes qu'il reçoit, de même les femmes reflètent exactement les exemples de leur mari. » * Il va sans dire qu'en rapportant sur ce point l'opinion de Victorin, je lui en laisse toute la responsabilité.

* Nam velut acceptas referunt specula optima formas,
Sic exempla virum uxores accepta sequuntur.

Vers la fin de son épître le poëte console sa juste douleur en pensant que, malgré la corruption générale, on trouve encore soit dans la paix du cloître, soit au milieu des orages du monde, une foule de chrétiens qui embrassent les plus difficiles vertus et mènent une vie exemplaire. Ainsi, à la différence des satiriques modernes qui ne s'appliquent qu'à mettre en relief les traits hideux de la société, sans faire admirer les vertus sans nombre qui l'embellissent, Victorin après s'être plaint amèrement de la perversité des mœurs de son siècle, prend soin de reposer les yeux du lecteur sur le consolant tableau de la sainteté que des âmes choisies pratiquent en silence, sous les voûtes des monastères ou à l'ombre du foyer domestique.

Le poëte que je viens d'étudier est oublié depuis longtemps, et à vrai dire, il n'a rien laissé qui puisse faire accuser de trop d'injustice l'oubli qui couvre son nom et ses œuvres. Mais on me pardonnera de l'avoir arraché un moment à son obscurité en disant ce que nous savons de sa vie, en analysant ce qui nous reste de ses œuvres. Il a un titre qui le recommande à notre attention ; il est provençal. La mémoire de tous ceux qui jadis ont illustré notre patrie doit nous être chère. D'ailleurs, quoiqu'il y ait peu de génie dans ses vers, Victorin qui écrivait au moment où les barbares désolaient le monde, nous prouve combien la poésie a été cultivée avec amour dans l'antique Massilia, même aux jours les plus néfastes, et il nous aide à admirer sans étonnement le grand nombre d'harmonieux poëtes qui honorent notre Provence en ce moment où la paix n'est pas sans inquiétude, mais où l'angoisse n'est pas sans espérance.

A. BAYLE,

Membre de l'Académie de Marseille.

BALECHOU,

Né en 1715, Mort en 1765.

Balechou (Jean-Joseph), un des graveurs les plus distingués du dernier siècle, naquit à Arles en 1715. — Le jour, qui se leva sur son berceau, fut le même qui vit s'ouvrir à St.-Denis la tombe où vinrent s'éteindre Louis XIV et ses grandeurs. — Son père Jean-Gatien Balechou, récemment établi à Arles, où il était venu de la Touraine, et où il épousa une femme, qui lui apporta, en dot, plus de considération que de fortune, était fabricant de boutons.

La jeunesse de Balechou fut peu satisfaisante.— C'était, dans toute l'énergie du terme, un de ces enfants terribles qui font tout à la fois le désespoir de leurs parents et l'épouvante des voisins. — Paresseux et indocile, altier et querelleur, répulsif à toute étude sérieuse ou demandant de l'attention, la seule bonne chose qu'il avait été possible

de remarquer en lui à cette première époque de sa vie, c'est qu'aussitôt qu'il put prendre un crayon et s'en servir, il donna pour le dessin les signes d'une aptitude des plus grandes. — Tout entier à ce penchant qui était déjà une passion et dont rien ne pouvait le distraire, pas même ses habitudes dissipées, il ramassait en collection toutes les gravures qu'il pouvait se procurer, et, merveille à peine croyable, il les copiait à la plume avec une exactitude et une vérité d'imitation tellement parfaites, qu'il était souvent impossible de dire lequel des deux tableaux soumis à l'examen, était ou n'était pas la pièce originale. — Dans Arles, on fit grand bruit de ce talent précoce. — On l'exalta au risque de gâter ce don du ciel, en y mêlant l'orgueil qui tue en germe les qualités les plus solides. — Comme le Tasse, composant dans un âge encore tendre des poésies qu'on apprenait par cœur dans tous les lieux de l'Italie, Balechou savait à peine balbutier les premiers mots de sa syntaxe que, dans les salons de Mme de Robiac, ouverts comme l'on sait à tout ce que la ville renfermait de gens d'esprit et de savoir, on s'arrachait avec fureur les merveilleux croquis dont cet enfant jusque-là cru bon à rien, illustrait chaque feuille blanche du livre, sur lequel sa mère Catherine Chauvin, inscrivait tous les soirs sa dépense journalière.

Des goûts et des dispositions d'une nature si tranchée indiquaient, de la manière la plus claire, le genre de profession qu'il convenait de lui donner. — Ses parents n'eurent pas même l'air d'y prendre garde. — Homme d'esprit et d'instruction, un peu vain par-dessus, son père rêvait pour lui, un avenir meilleur. — Son désir le plus cher, était de le voir un jour se faire un nom dans le barreau. — Pour lui en faciliter les moyens, il songea de bonne heure, quoique

vivant dans un état voisin de l'indigence, à lui donner une éducation conforme à ses projets. — Mis sous la direction des jésuites, Balechou profita mal des leçons de ces bons pères. — L'impétuosité de son caractère, l'ardeur et la mobilité d'une imagination sans cesse en mouvement, ses allures d'indépendance et son amour pour les plaisirs, se prêtaient trop mal aux exigences de ce nouveau régime, pour qu'il lui fût possible de s'y accoutumer. — Négligé de ses professeurs dont les efforts et la patience s'étaient usés en pure perte, on menaça de le chasser. — Depuis deux ans qu'il était là contre son gré, Balechou n'avait jamais aspiré à autre chose. — Averti par le recteur, son père vint le prendre, juste au moment, où, de concert avec un de ses camarades aussi vaurien que lui, il méditait le plan d'une évasion pour la nuit du lendemain. — Ce qui est sûr, c'est que s'il vit avec joie s'ouvrir devant lui les portes du collége, les jésuites de leur côté regardèrent comme un bonheur d'être débarrassés d'un écolier si incommode. — Quoi qu'il en fût il avait à peine retrouvé sa liberté que, mettant à profit l'indécision de ses parents, il se remit de plus belle à battre le pavé d'Arles, faisant sa compagnie la plus habituelle de tous les mauvais garçons du pays, gourmant les uns, battu par les autres, ripaillant avec tous, volant leurs fruits aux marchandes de la place, se moquant des consuls quand ils passaient en chaperon, fréquentant les salles d'arme où on le redoutait, les brélans où il gagnait toujours, et passant le reste de son temps à jouer aux dés, au mail ou à la courte-paume. — Leste, adroit, courageux et robuste, assez bien fait du reste, mais se donnant volontiers des airs de capitan, Balechou exercé à tous les jeux qui demandent la force et la souplesse, assistait à toutes les fêtes

de village, disputait aux plus renommés le prix du saut et de la lutte, et revenait rapportant à son père, qui en poussait de longs soupirs, les épées, les satins et les tasses d'argent qu'il remportait sur eux.

Cette vie toute d'émotions et de triomphes, mêlée de joies et de plaisirs sans fin, était bien ce qui convenait le plus au caractère aventureux et décidé de Balechou; mais cela devait finir, et son père aux idées de qui la mort prématurée d'un de ses fils nommé Étienne, avait donné un autre cours, calculait différemment. — Inquiet sur l'avenir de cet enfant qu'il chérissait malgré tous ses défauts, sentant bien qu'il n'avait d'héritage à lui laisser qu'une industrie ruinée et des dettes à payer, et qu'il fallait, s'il ne voulait se créer des regrets pour plus tard, lui donner à présent qu'il était homme un état qui le fît vivre, il résolut d'avoir avec lui un entretien à ce sujet. — Un soir donc que Balechou revenant de l'auberge du Sauvage, où il avait soupé avec ses camarades ordinaires, rentrait au logis, la tête et les jambes alourdies par les copieuses libations qu'il avait faites, Gatien l'arrêtant sur le pas de la porte le conduisit dans l'arrière boutique, et là, tous les deux seuls assis en face l'un de l'autre, il lui adressa de si douces remontrances, il lui fit si bien sentir son inconduite, les fâcheux résultats qu'elle ne pouvait manquer d'avoir pour lui s'il persistait, la nécessité d'y mettre un terme et de mériter, par des mœurs plus réglées, l'intérêt des gens de bien, que Balechou touché de repentir avoua ses torts, promit de s'amender, et comme preuve de sa sincérité, supplia son père de lui choisir une profession qui l'enlevât à ses mauvaises habitudes. — Rien n'étant prévu d'avance Gatien demanda du temps pour réfléchir. — Balechou n'hésita pas. — Après avoir été quelques semaines d'abord clerc de notaire, puis

commis aux appointements dans les bureaux de la marine, voyant que sa vocation était ailleurs, il renonça à son emploi, et cédant aux conseils de quelques amis mieux avisés, il revint à ses premiers penchants et se décida pour la gravure.

Une fois ce parti pris, le plus important, c'était de profiter de ce retour sur lequel on n'aurait pas osé compter six mois plus tôt et de ne pas laisser se réveiller en ce jeune homme si bouillant tant de passions qui ne faisaient que sommeiller.—Encore une fois Balechou y mit du sien.—Un jour du mois de mai, par une de ces belles matinées comme il ne s'en voit guère qu'en Provence, pendant qu'on ne songeait à rien dans la maison, Balechou jette sa veste sur l'épaule, embrasse ses parents et sans autre fortune qu'un peu d'argent et quelques hardes dans un mouchoir noué à son bâton, il quitte la ville d'Arles sans trop savoir où le conduirait sa bonne étoile.

Arrivé à Avignon, son séjour le tenta.— Après quelques jours donnés à la curiosité, il y essaya de plusieurs maîtres sans en trouver un seul qui lui convînt.— Découragé, à bout de ses ressources, n'ayant plus ni sou ni maille, il était sur le point de retourner dans sa famille, quand le hasard ou plutôt le bonheur lui fit faire la connaissance d'un graveur de cachets et d'armoiries sur vaisselle nommé Michel. Cet homme, dont le talent valait mieux que la renommée, ayant reconnu dans son élève des qualités qui bien dirigées devaient en faire un jour un ouvrier remarquable, s'appliqua à lui former la main et à lui faire part des connaissances qu'il avait acquises dans le long exercice de son art.— Mais quel besoin Balechou avait-il de tout cela? Pour une imagination comme la sienne, l'étude des procédés d'autrui était une sorte de contrainte, une prison pour ses

idées, qui lui glaçait l'esprit et le gênait dans ses élans.— Sans le savoir Balechou avait reçu de la nature un de ces talents qui ne relèvent que d'eux-mêmes.— C'était une de ces organisations fortes et puissantes, une de ces intelligences vigoureuses dont la conception supplée à tout, et qui acquièrent d'elles-mêmes dans les ateliers où elles sont, plus de savoir que ne peuvent leur en donner ceux qui prétendent les instruire. — Au bout d'un an d'études, le jeune artiste devenu savant, aurait pu en montrer à son patron, lequel voyant que ses affaires y gagnaient le laissa graver à sa manière et finit même par lui confier la direction de sa maison.

Malgré ces avantages, malgré les bienfaits et les prévenances de son chef, Balechou songeait déjà à le quitter. — Le genre d'occupation peu variée auquel on l'employait ne pouvait long-temps suffire à son ardeur.— Son ambition était plus vaste.— Il fallait à son talent grandi des sujets plus nobles à traiter et d'autres cuivres à tailler.— Après un séjour de deux années, pendant lequel ses parents vinrent souvent le visiter, il quitta Avignon pour aller à Paris perfectionner ses études à l'école de Philippe Lebas. —

Lebas avait du goût et du savoir. — Sa réputation était grande.— Avec cela il était plein de bienveillance pour les autres et poli à l'extrême.— En se voyant, ces deux hommes se convinrent. — Homme de génie lui-même, Lebas devina tout de suite celui de Balechou.— Il l'accueillit avec la bonté et les égards qu'il avait pour tout le monde, mais à un degré plus élevé pour ceux qui avaient l'avantage de lui plaire.— Or, la belle prestance de Balechou, l'élégance de ses manières, le ton franc et décidé de son langage l'avaient séduit du premier coup. — Ce dernier se ressentit de ces dispositions du maître.— Lebas ne fut pas moins généreux

pour lui que pour tant d'autres jeunes gens dont il avait également deviné l'avenir, et auxquels il ouvrit, par ses conseils, les portes de la célébrité.— Après l'avoir présenté à ses nombreux disciples, il lui montra les riches collections de gravures qu'il avait patiemment amassées; lui proposa comme exemples les plus belles qu'eussent faites ses deux illustres compatriotes, Louis Roullet et Jean Couvay. * Enfin pour lui donner une dernière marque de l'amitié qu'il lui vouait, il le reçut à sa table et le logea dans sa maison.

Sous de telles impressions, Balechou ne tarda pas à se faire connaître. Une fois du métier, il marcha rapidement dans la connaissance de tous les secrets de l'art de la gravure. Si sa paresse et sa dissipation étaient grandes, son intelligence, la sûreté de son coup d'œil et de sa main étaient plus grandes encore, et la rapidité de sa manœuvre, aux heures où il se livrait au travail avec son ardeur naturelle, le rendit fort utile à son nouveau patron.—Lebas, à qui la gloire et les honneurs ne suffisaient pas, et qui, comme on le sait, ne voyait dans la pratique de son art, qu'un moyen d'augmenter son immense fortune, Lebas n'eut pas plus tôt remarqué l'habileté de son élève, qu'il s'attacha à la développer dans des vues, où l'intérêt semble avoir eu autant de part que l'affection. — Sensuel et léger, plus occupé de ses plaisirs que de ses cuivres, insoucieux de son mérite et sans conscience de lui-même, si le travail était ordinairement pour Balechou une nécessité

* Jean Couvay, né à Arles en 1622, fut un graveur des plus estimables.— Il a beaucoup travaillé d'après Raphaël, Poussin, Huret, Blanchard, Lebrun, Jacques Stella, et Le Guerchin. Ses deux meilleures pièces sont : le St-Jean-Baptiste dans le désert, d'après Raphaël, et le martyre de St-Barthélemy, d'après le Poussin. — Cette dernière est son chef-d'œuvre.

qu'il subissait et sous laquelle il ne se courbait que pour suffire à ses besoins, il savait bien aussi se dérober dans l'occasion à cette vie nonchalante pour travailler d'une aube à l'autre, et alors paysages, portraits, sujets d'histoire, allégories, tous les genres lui étaient bons. — Il se pliait à tout.— Puis quand il avait mis la dernière main à ses ouvrages, quand les dernières corrections en avaient fait des pièces recherchées, lui, ne prenant nul souci de ces feuilles si légères qu'il laissait ainsi tomber une à une du haut de son génie, il les livrait au maître, et Lebas, tout en applaudissant, ne rougissait pas de mettre son nom sous le travail de son ami, et de s'en attribuer les bénéfices et le mérite.—De semblables larcins, faits sans plus de délicatesse aux deux Aliamet, à Gaucher, à Masquelier, à Strange et à bien d'autres, expliquent de reste comment l'œuvre qu'on a de tout temps attribué à ce graveur a pu se composer de plus de six cents pièces.

Des ateliers de Lebas, qui resta toujours son protecteur et son ami, Balechou entra dans ceux de Lépicié qu'il quitta bientôt pour travailler tout seul. — A cette époque il jouissait déjà de tous les avantages que donne un grand talent. — Sa réputation maîtresse du terrain et de l'espace, proclamait partout son nom et son mérite. — Lié avec Aved d'une amitié que la conformité de leurs penchants rendait des plus étroites, invité à ses soupers et à ses réunions du samedi, c'est dans la maison de ce peintre fort à la mode alors, quoique d'un talent médiocre, qu'il entra en liaison avec Van-Loo, Lebel, Boucher, Dumont le Romain et quelques autres artistes en renom, dont l'influence et le crédit contribuèrent pour une bonne part à ses succès.

Indolent par tempérament, livré aux jouissances de la

vie avec toute l'impétuosité que peuvent procurer la jeunesse et la santé, aimant pardessus tout les fêtes et la chère, nous avons dit que Balechou ne mettait quelque suite à ses travaux que dans les occasions où la nécessité l'y obligeait.—Heureusement qu'avec des habitudes comme celles qu'il avait contractées, la nécessité, ne tardant jamais à se faire sentir, il était souvent forcé de quitter les plaisirs pour reprendre le burin. — Avec lui toutefois le temps perdu était vite réparé. — Il avait la main si prompte que ses amis lui appliquant un sobriquet donné pour le même motif au peintre napolitain Luca Giordano, étaient dans la coutume de l'appeler *Balechou-fa-presto*.

L'année 1749 fut une des plus belles en même temps qu'une des plus malheureuses dans la vie de ce brillant artiste. — Il avait déjà publié un grand nombre de planches dont la plupart passaient pour des chefs-d'œuvre.— Avec le travail, l'aisance était venue. — Ami des plaisirs, mais noble dans ses goûts, ardent à l'amour qu'il regardait comme une des conditions essentielles de l'existence, choyé des femmes, beau cavalier et beau diseur, courtisan assidu du grand monde qui l'entourait d'égards et lui donnait, en échange de ses œuvres, cet or, dont il avait si grand besoin, n'ayant au cœur d'autre ambition que celle de la gloire et de venir au secours de la misère de son père et de sa mère, retirés dans une petite Villa de Crau qu'il leur avait achetée de ses épargnes, sa position était une des plus douces qu'il fût permis de désirer. — Membre de l'Académie de peinture et de sculpture *, dont son immense talent

* Balechou fut reçu de l'Académie dans les premiers mois de 1749. Le portrait de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne, destiné à être placé en tête du recueil de la galerie de Dresde, fut sa pièce de réception. — Je trouve la preuve de ce fait dans le certificat suivant que j'ai vu en original dans les papiers de sa famille, et qui n'est

lui avait ouvert l'entrée, décoré des ordres du Roi, jouissant de toutes les faveurs de la renommée, vivant sur le pied d'une parfaite égalité avec une foule de grands seigneurs dont ses brillantes qualités lui avait procuré l'estime, rien ne semblait manquer à son bonheur, quand lui fut suscitée cette déplorable affaire du portrait du Roi de Pologne, qui lui causa tant de chagrins et qui finit par lui coûter la vie.

Ici quelques détails nous semblent nécessaires.

Le 27 du mois de juin 1746, un traité avait eu lieu entre M. Le Leu, agent de Frédéric-Auguste III, et Balechou.—Par ce traité ce dernier s'était engagé moyennant une somme de 5,000 francs, payable en quatre termes, cinquante épreuves de sa planche, et la propriété du modèle à graver au burin pur, dans l'espace de deux années, le portrait de sa majesté d'après l'original peint par Rigaud. *

autre chose qu'un extrait des registres de l'Académie, délivré à Balechou sur sa demande.

« Le sieur Jean-Joseph Balechou, graveur, natif d'Arles, ayant montré de ses ouvrages, la compagnie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, à agréé sa présentation et lui a ordonné d'exécuter pour son entrée à l'Académie le portrait de M. Coypel, directeur, et celui de M. Caze, chancelier et recteur.

Nous soussigné secrétaire de l'Académie Royale de peinture et de sculpture, certifions l'extrait ci-dessus véritable, en foi de quoi nous avons signé le présent certificat et y avons mis le sceau de l'Académie.

Fait à Paris, au Louvre, le 23 mars 1749.
Signé : LÉPICIÉ.

* Voici les termes de ce traité pris à la pièce originale.

Nous soussignés, sommes convenus de ce qui suit ; savoir : que moi Jean-Joseph Balechou, m'engage à graver entièrement au burin le portrait de S. M. le Roi de Pologne, électeur de Saxe, conformément à l'original qui m'en a été remis, peint par M. Rigaud, sur une planche de cuivre de la hauteur de deux pieds quatre lignes sur un pied cinq pouces quatre lignes de large, dans l'espace de deux ans, à commencer de ce jour 27 juin, pour le prix de 5,000 livres qui me seront payées en quatre termes et paiements égaux ; savoir : le premier en commençant le dessin dudit portrait, et les suivants de six mois en six mois, à l'exception du dernier qui ne me sera fait qu'en rendant la planche faite et parfaite, et après qu'il en aura été tiré des épreuves pour être jugé dudit ouvrage à dire d'experts.

Fait double à Paris, le 27 juin 1746.

Signé BALECHOU.

Pour ce qui est du caractère des deux hommes que cette affaire mettait ainsi en présence l'un de l'autre, jamais contraste plus étonnant et plus complet. — Sérieux et triste, orgueilleux, méchant, vindicatif, affectant des mœurs austères et couvrant sous une apparence d'économie et d'ordre, l'avarice la plus sordide, M. Le Leu, que les façons aisées, le sans-gêne et l'esprit finement railleur de Balechou, irritaient au dernier point, avait conçu pour lui une de ces antipathies d'autant plus profondes, qu'elles sont ordinairement injustes, et qu'on éprouve plus ou moins vis-à-vis de ceux dont les goûts et les habitudes sont en contradiction avec les nôtres. — Cette diversité d'humeur jeta du froid sur les premières relations qu'ils furent forcés d'avoir ensemble. — Des contestations plus sérieuses ne tardèrent pas à s'élever. — A M. Le Leu se plaignant chaque jour que le travail n'avançait pas, que les longues interruptions qu'on lui faisait subir auraient pour résultat de nuire à la beauté de l'œuvre et menaçant de rompre le traité, Balechou, accoutumé à laisser s'épancher en toute liberté les impressions d'un naturel hardi et peu patient, répondait que M. Le Leu ne lui payant pas les sommes qu'il s'était engagé à lui

Moi Théodore Le Leu, agent de S. M. le Roy de Pologne, m'engage et promet de payer à M. Jean-Joseph Balechou la somme de 5,000 livres pour le paiement du portrait de S. M. le Roy de Pologne, mon maître, que j'ai eu ordre de faire graver de la grandeur spécifiée ci-dessus, dans l'espace de deux années, y comprises à dater de ce jour, lequel paiement se fera en termes égaux, dont le premier en commençant ladite gravure du portrait d'après l'original que je lui ai remis, peint par M. Rigaud, les suivants de six mois en six mois, à l'exception du dernier qui ne sera fait que lorsque le sieur Balechou me remettra sa planche parfaite, c'est-à-dire, qu'il m'en sera fourni des épreuves approuvées d'experts. — En outre je m'oblige de lui remettre en me donnant la planche le portrait original et le dessin qu'il en aura fait au crayon noir, le nombre de cinquante épreuves en sus de ladite somme.

Fait à Paris, entre nous, le 27 mai 1746.

Signé LE LEU.

compter, il se trouvait dans la nécessité de suspendre malgré lui l'ouvrage commencé pour mettre la main à d'autres, qu'on lui payait comptant, et au moyen desquels il fournissait à ses dépenses ; que du reste, tout flatté qu'il était d'avoir été choisi pour graver le portrait de Sa Majesté et d'ajouter son nom à celui de tant d'ouvriers célèbres qui avaient travaillé au recueil dans lequel devait prendre place sa gravure, ces motifs ne lui semblaient pas assez puissants pour qu'il endurât plus long-temps ses insolences, et qu'il aimerait mieux y renoncer, que de voir se prolonger une situation aussi désagréable.

Les choses allèrent ainsi jusques au bout.

Enfin, la planche se trouvant terminée et les experts nommés pour l'examiner l'ayant reconnue pure de tout défaut, M. Le Leu, qui semblait mettre beaucoup d'empressement à son expédition, s'étant obstiné malgré les vives représentations de l'auteur à la faire entrer de force dans une caisse trop étroite, il arriva que cette pièce délicate fut gravement endommagée et que M. Le Leu joignant à cette première faute un tort plus grand encore, eut la perfidie de vouloir faire passer le dommage pour un défaut de l'œuvre. — Trompé dans sa bonne foi par les rapports qui lui furent communiqués, M. de Heinicken, conseiller des finances du Roi, en écrivit à Balechou en termes très-amers. Celui-ci se justifia sans peine en rétablissant la vérité et en offrant de réparer le mal *. Forcé d'obéir aux injonctions qui lui vinrent de

* « Je ne demande pas mieux, — écrivait Balechou à M. de Heinicken, — que de réparer mon cuivre ; d'abord, par respect pour Sa Majesté, pour vous donner des preuves de mon zèle et pour l'honneur de mon ouvrage. Cependant pour me mettre à l'abri de toute surprise à l'avenir et me prémunir contre les calomnies que M. Le Leu ne cesse de faire courir sur mon compte, il m'est besoin qu'il reconnaisse qu'il me le remet endommagé. »

l'hôtel de l'ambassade, M. Le Leu, dont le but évident avait été de faire considérer le travail de Balechou comme ne répondant pas entièrement aux conditions du traité et de le faire refuser, comme il avait déjà fait pour le portrait du comte de Brulh, dont il s'obstinait à ne pas vouloir payer le prix, renvoya la planche. — Au bout de deux semaines plus rien n'y paraissait. — L'imprimeur Beauvais chargé par le comte de Loss, ambassadeur de Pologne, de reconnaître le travail, en tira en présence de son collègue Mariette, cinq épreuves qui, attentivement examinées, furent reconnues aussi belles et parfaites que possible.

Balechou triomphait. — L'enthousiasme avec lequel son estampe fut reçue, l'empressement que mit tout le beau monde de Paris, Madame de Pompadour en tête, à venir la voir derrière les vitres de sa maison, rue St-Étienne des Grès, où elle fut exposée; les félicitations que lui fit adresser l'Académie en le recevant parmi ses membres, le vengeaient avec usure de tous les chagrins dont ce bel ouvrage avait été si long-temps l'occasion et le prétexte. — Dans sa joie, il aurait volontiers tendu la main à son persécuteur, mais l'animosité de celui-ci n'était point satisfaite. — Elle n'en devint au contraire que plus ardente et plus profonde. — N'ayant pu vaincre Balechou comme artiste, il osa l'attaquer dans son caractère d'honnête homme. — Déposant toute honte, cédant aux suggestions d'une haine qu'à tout prix il voulait satisfaire, il offrit de prouver que l'habile graveur, mettant à profit pour ses intérêts la dernière remise de son cuivre, en avait fait tirer six cents épreuves, sous prétexte de s'assurer du degré de perfection de l'œuvre, malgré qu'il sçût fort bien qu'il n'y avait plus rien à faire. — On peut juger du bruit que cela fit. — On en parla

partout. —Les amis de Balechou étaient indignés. — Ses envieux en plus grand nombre venant en aide au bruit public, cachaient difficilement leur satisfaction et propageaient sous main la calomnie. — Ceux qui connaissaient le désintéressement de l'artiste, ne comprenant rien à une semblable accusation attendaient et espéraient. — Qu'arriva-t-il ? Pendant que Balechou, fort du témoignage de sa conscience, trop fier d'ailleurs pour descendre à une justification dont il croyait ne pas avoir besoin, n'opposait à cette ignoble attaque que le silence du mépris, des témoins vendus, déposèrent que le fait était vrai. — L'imprimeur Tevenard, entr'autres, que Balechou avait chargé de tirer le petit nombre d'épreuves nécessaires pour reconnaître et corriger les dernières imperfections de son travail, Tevenard séduit à son tour par les promesses de Le Leu, eut la faiblesse d'affirmer qu'il en avait tiré quatre cents, ce qui était bien faux ; tandis qu'un autre témoin appelé Charpentier, interrogé sur la même question, déclarait tenir de Tevenard, lui-même, qu'il en avait tiré six cents. — La contradiction était manifeste. — Toute seule elle jetait assez de jour sur cette affaire ténébreuse, pour que les juges en fussent éclairés. — On aima mieux fermer les yeux et s'en rapporter aux décisions d'une commission dont le comte de Loss, pressé d'en finir, sollicitait depuis long-temps la création. — Cette commission composée d'Audran, de Duchange, de Larmessin, de Moireau, des deux Surrugue, père et fils, de Jean Daullé, de Cars, de Lebas, de Tardieu, de Cochin fils et de Lépicié, s'assembla au Louvre le 8 avril 1752. — Les débats furent longs et animés. —Daullé, Lebas et Lépicié prirent avec beaucoup de chaleur la défense de leur confrère. —Tous les autres opinèrent d'une façon défavora-

ble. — Huit jours après, M. de Silvestre, nommé rapporteur, présentait ses conclusions et Balechou déclaré coupable était condamné à quitter la France et à voir son nom rayé comme flétri sur les registres de l'Académie.

Alors, mais trop tard, il sentit le tort qu'il avait eu de trop compter sur l'estime du public et sur l'appui de ses amis. Victime d'une intrigue dont les fils lui échappaient, atteint dans son honneur, blessé dans sa vanité, Balechou désespéré essaya de se faire entendre. — Devant des juges moins prévenus, la chose lui eût peut-être été possible. — Outre le témoignage de Mariette et de Beauvais, dont la probité et l'expérience étaient si bien connues, et qui se seraient bien gardés de déclarer que la planche soumise à leur examen, était parfaite sur tous les points, si réellement elleavait servi à un tirage aussi chargé, n'était-il pas évident que l'existence de ces six cents épreuves, qu'on prétendait avoir été tirées par Tevenard, et que personne n'avait vues, ne pouvait être admise comme vraie, que quand on les aurait produites? Cela n'était l'objet d'aucun doute pour personne, mais on s'en tint au jugement. — Obligé de subir sa peine, Balechou, la mort dans l'âme, le cœur brisé et ulcéré, sortit de Paris et vint à Avignon, où on le reçut avec faveur, et où il se vengea de ses collègues, en publiant coup sur coup la *Tempête*, le *Calme*, les *Baigneuses* et cette Sainte-Geneviève dont le succès fut si universel.

Telle fut l'issue de ce malheureux procès dans lequel Balechou succomba malgré son innocence, malgré les efforts tentés en sa faveur par MM. les Ducs de Nivernois et de Clermont, ses amis particuliers, et où éclata si vivement l'envie que son talent inimitable avait fait naître parmi ses camarades.

De quels égards qu'on l'entourât, l'exil, tout doux qu'il

fût, pesa pourtant bientôt au cœur de notre artiste.—Comme Ovide, pleurant sur les grèves glacées des bouches du Danube, sa jolie maison près du Capitole, ses jardins de la voie Flaminienne et ce beau ciel de l'Ausonie qu'il ne devait plus voir, Balechou regrettait Paris, son bruit et ses animations.—Plusieurs fois, il tenta de se soustraire aux rigueurs de son arrêt.—Prières, placets, suppliques, tout fut employé pour qu'on daignât y mettre un terme.—Pour y parvenir, il invoqua, mais sans succès, la justice, son innocence et ses malheurs.—Vainement sa douleur, vint frapper jusques aux portes de Versailles.—Plus vainement encore, elle s'adressa à toutes les personnes, dont le rang et le crédit pouvaient lui être en aide.—Tout fut inutile.— La calomnie devait porter ses fruits et elle les porta.—Balechou, nous regrettons de le dire, ne montra pas en cette circonstance, la force de caractère et l'égalité d'âme qu'on aurait dû attendre d'un esprit si décidé. A compter de cette époque, on le vit avec effroi perdre toute énergie et tout courage.—Affaiblie par la souffrance, son âme s'affaissa.—Rien de ce que firent ses amis pour le consoler, ne put distraire sa pensée.—Rien ne put soulager la douleur de sa blessure.—Trahi, abandonné de tous, il ne lui resta plus qu'à chercher dans l'isolement et dans une solitude de plus en plus profonde, un remède à ses maux.— Pauvre artiste! se voir ainsi arrêter en sa route, au beau milieu de ses succès; renoncer aux honneurs, à la gloire, aux ivresses du triomphe, à l'amitié des grands, aux bravos de la multitude; et cela, quand il est encore dans toute la verdeur de son talent, dans toute la chaleur de ses inspirations, quand vingt œuvres toutes admirables sont en germe dans sa tête et n'attendent qu'une occasion pour jaillir de son burin! — C'était trop, pour une âme aussi sensible.— Dans cette dé-

sespérance des choses de la terre, l'avenir se trouvant clos pour lui, Balechou succomba à sa douleur. Déjà son génie et son goût, tombés en léthargie, ne servaient plus sa main; son esprit attiédi, ne lui fournissait plus de ces idées chaudes et fécondes, de ces images neuves et colorées qu'on trouve répandues, avec tant de profusion dans ses premiers travaux. Si brillante autrefois, sa vie se consumait alors en de secrètes amertumes, dont son intelligence était comme obscurcie.— Son œil se troubla —Toutes ses pensées se flétrirent et s'envolèrent.—Un principe de mort descendit sur lui et enfin, le 18 août 1765, il quitta subitement la vie, au milieu des pleurs et des regrets de tous ceux qui assistèrent à ses derniers instants.

Ce fut une grande injustice, sans doute, que cette guerre peu loyale, faite ainsi sans plus de ménagements aux principes de cet homme de cœur et de génie.—Quelque dérangée que fût son existence, Balechou était pourtant irréprochable.—Il n'était ni faux ni corrompu.—Il avait des idées élevées et de nobles sentiments.—Sa probité surtout était pure de toute tache, et son détachement des richesses, qui fut toujours extrême, aurait suffi de reste à lui interdire toute idée d'échapper à ses promesses par des voies aussi indignes que celles qu'on lui prête.

Balechou méritait de meilleures destinées ; il mourut avant le temps, de cette double blessure faite à sa vanité de graveur et à sa renommée. Il mourut pleuré des vrais amis de l'art, sans avoir dit le dernier mot de son talent, laissant inachevée son estampe de *Latone vengée* ; estampe qu'il avait entreprise, peu de temps avant sa mort, d'après un tableau de Philippe Lauri, conservé alors dans les collections de M. de Forbin et dont j'ai eu le bonheur de voir l'unique épreuve qui existe, telle qu'avait pu la donner la planche avant que Cathelin l'eût achevée.

Chose pénible à dire ! la mort du savant buriniste, ne fut pas un sujet de deuil pour tout le monde. — Il fut peu regretté de ses confrères. — Jean Daullé et Laurent Cars, furent les seuls avec Lebas et Lépicié dont l'affection accompagna sa mémoire au-delà de la tombe. Ses jaloux, ceux principalement qui avaient figuré dans son procès, s'en réjouirent, et plusieurs, en l'apprenant par les journaux de l'époque, durent se dire, comme Lebrun fermant les yeux à Lesueur : « voilà une mort qui nous ôte une grande épine du pied. »

L'œuvre de Balechou est nombreux et varié. — Il a beaucoup gravé d'après Aved. — Heureux d'avoir rencontré un interprète aussi habile, ce peintre lui confia la reproduction de la plupart des portraits qu'il avait peints. — Parmi les plus remarquables, on cite celui de son épouse, Anne-Charlotte Gautier de Loiserolles ; puis ceux de Crébillon, de Taschereau de Lignières, de François de Christol, et de Guillaume-Henri Frison, prince d'Orange. — On a de plus, de Balechou, les portraits de Louis, dauphin de France, d'après Tocqui ; de don Philippe, infant d'Espagne, d'après Viali * ; de la Popelinière et de Jean-Louis Petit, d'après Vigée ; de Jean de Julienne et de son épouse, d'après François de Troy ; de Louise-Elisabeth, duchesse de Parme, d'après Nattier ; de François-Eudes de Mézerai, d'après Paillet ; de Gabriel Grillot, abbé de Pontignac, d'après Autreau ; de Laurent de Gaillard, d'après Van-Loo ; de Louis de Crillon, d'après Van-Dick ; de Charles Coypel, d'après lui-même ; des deux évêques Joachim de Colbert et Jean Soanem, d'après Raoux ; de Henri, comte de Bruhl, d'après Louis Sylvestre ; de Mme de Châteauroux, sous la figure de la Force,

* La planche existe encore.

d'après Nattier ; de Jacques de Forbin de Janson, archevêque d'Arles (1735) et de Jean de Salvador, d'après Sauvan ; du père Porée, d'après Neilson * ; de Paul de Robien, d'après Huguet ; de Marie de Rohan, d'après Louis Ferdinand ; de Charles Rollin, d'après Coypel ; de Voltaire (deux formats), d'après Michel Liotard et Quentin de la Tour ; de Jean Varin, d'après Lefebvre ; de Réné de Réaumur, et enfin le plus fameux de tous, celui de Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, d'après Hyacinthe Rigaud.

Outre l'histoire, le paysage et le portrait, car tous les genres lui convinrent, Balechou a publié un grand nombre de compositions allégoriques, comme la *Métaphysique*, la *Logique*, la *Physique*, et les *Éléments*, suite de quatre pièces, d'après Canneau.

On doit également à son burin, toujours fécond, une collection de dessins d'ornements formant un livre composé de trente feuilles, ainsi qu'un recueil de diverses scènes d'usages et de mœurs, telles que l'*Enfance*, d'après Bardon ; les *Délices de l'Enfance*, d'après Boucher ; le *Goûté*, le *Mari jaloux*, l'*opérateur Barri*, la *Servante congédiée* et la *Couturière*, d'après Étienne Jeaurat.

Après sa belle planche du roi de Pologne, qui reste et restera toujours une œuvre hors de pair avec les autres, *Geneviève* et la *Tempête* sont, de toutes les pages burinées par Balechou, celles qui marquent le mieux le point suprême de son talent pour la gravure. — Le roi de Pologne dont il n'existe plus, à ce qu'on croit, que deux épreuves avant la lettre, l'une acquise en 1812, au prix de 1,200 francs, pour la bibliothèque nationale, et l'autre, un peu plus tard, par la ville de Nuremberg, qui l'a

* La planche existe encore.

payée le triple de cette somme, a 695 millimètres de hauteur, sur une largeur de 501. — La composition est des plus simples. — Dans un champ découvert, borné par un laurier et un rocher tronqué, Frédéric-Auguste, les épaules couvertes d'un riche manteau doublé d'hermine, est vu debout, tenant d'une main un bâton de commandement et portant l'autre vers son casque, qu'un nègre lui présente. — L'ombre vigoureuse que la figure du roi projette sur ce nègre placé à gauche et un peu en arrière du premier plan, en opposition avec l'éclatante blancheur de l'hermine du manteau, produit un de ces puissants effets de clair obscur, comme Jean Lievens semblait tout seul savoir les ménager.

Gravée d'après un tableau de Van-Loo, Geneviève, bien qu'elle n'ait pas, comme œuvre d'art la même célébrité que le portrait d'Auguste III, a peut-être joui de plus de vogue et procuré plus de gloire et de popularité à Balechou que cette œuvre magistrale. — Assise sous un chêne dont les rameaux la protégent de leur ombre, la Vierge de Nanterre est représentée, lisant avec attention dans un livre de prières. — Son attitude est grave et recueillie. — Près d'elle sur la pierre qui lui sert de siége, est sa quenouille, toute chargée du chanvre qu'elle doit filer dans la journée. — Ses pieds, d'une extrême délicatesse, sont nus et semblent bien mignons pour les grossiers sabots dont elle les a débarrassés. — A son entour, quelques chèvres favorites broutent l'herbe du chemin. — Dans le haut trois têtes d'anges, fraîches et joufflues déployent leurs ailes et lui sourient. — Quoique vêtue des habits simples et communs d'une bergère, on remarque dans l'arrangement de sa jupe retroussée, de son tablier uni et du léger mouchoir qui lui couvre le sein, un certain air de distinction, trop affecté,

sans doute, mais qui ne nous semble pas mal en harmonie avec le haut caractère de beauté qui rayonne sur son visage.— A son cou, suspendue par un ruban, brille la médaille marquée du signe du salut, que lui donna St-Germain allant avec St.-Loup en Angleterre, combattre les erreurs de Pelage.

Accueillie avec enthousiasme par le public du midi, croyant ainsi venger Balechou de l'affront infligé à son nom, Geneviève, malgré la supériorité de talent qu'on y remarque, a été jugée sévèrement par les critiques.— Croirait-on bien qu'après lui avoir trouvé une foule de défauts qu'elle n'a pas, on a été jusqu'à lui faire un reproche de sa trop grande perfection? Qu'il y en a eu — et Millin est du nombre—qui ont dit que l'excessive délicatesse avec laquelle les bras et la tête ont été travaillés est une faute qui nuit considérablement à l'effet de l'ensemble, et donne à ces parties un ton de bronze ou de métal poli avec lequel l'illusion n'est plus possible? Des appréciations ainsi formulées ne sont ni justes ni loyales.— En même temps qu'elle signale les faiblesses d'une œuvre, ce qui est son droit, il est du devoir de la critique de mettre à jour et de faire ressortir les qualités qu'on y remarque.— Pourquoi ne pas agir ainsi? Qu'espère-t-on et qui croit-on tromper? Certes, nous savons bien que tout n'est pas à louer dans cette magnifique estampe, mais ce que nous savons aussi c'est que ses véritables défauts ne sont pas là où on les cherche.— Dites que le paysage est froid et sans couleur; qu'on n'y sent pas assez le vent qui souffle dans les feuilles, et le soleil qui les éclaire; que certains détails n'ont pas la légèreté nécessaire; que le ciel est trop sombre, quoique vu à travers les arbres de la forêt. Dites que l'air manque de transparence, que les nuages, sur lesquels se balancent les anges, tiennent trop

à la terre avec laquelle il se confondent. Ajoutez, si c'est votre goût, que les dégradations du site ne sont pas assez marquées, qu'il n'y a pas assez de variété dans les divers travaux, qu'on n'y reconnaît pas assez la couleur et le pinceau de Van-Loo; cela, on vous l'accordera : mais de grâce ne touchez pas à cette belle et suave figure, que son étonnante perfection devrait au moins mettre à l'abri de vos censures. N'oubliez pas surtout que le public ce juge en dernier ressort, qui casse à son gré vos arrêts et les déclare nuls, a depuis long-temps prononcé sur la valeur de ce chef-d'œuvre et l'a déclaré un modèle de grâce, de sentiment et de style.

Dans Arles, où le nom de Balechou est un des plus populaires qu'il y ait, mais où l'on juge toujours avec passion, la réputation de Roullet prônée outre mesure par quelques connaisseurs a nui, plus qu'on ne pense, à celle de cet artiste renommé.—Cela est tout bonnement une injustice.—Nous qui avons toujours cru à la supériorité de Roullet comme graveur, nous nous tiendrions pour très-coupable, si nous ne reconnaissions à l'illustre Arlésien des qualités qui, pour ne pas être du genre de celles qui firent la célébrité de son rival, n'en méritent pas moins d'être considérées comme ayant également leur poids et leur valeur.— Ce qu'on admire dans Roullet, c'est la vigueur du trait, l'excellence de la manœuvre, la netteté et la couleur de son burin. — Ce qui fait le mérite de Balechou c'est l'étonnante souplesse de sa main, le brillant de sa manière, l'habileté peu commune avec laquelle son outil entre dans le cuivre et en tire tous les effets qu'il veut.—Roullet est plus large dans son faire, Balechou a des touches plus fines et plus légères.— L'un a plus de conduite et l'autre plus d'ardeur. —L'un est souple, et se joue des difficultés ; l'autre est fer-

me, circonspect, et se rend maître des obstacles à force de patience, et par la foi qu'il a en lui.— Celui-ci étonne par ses tours de force, celui-là, par le soin avec lequel il se tient au contraire éloigné de tout prestige et de toute affectation. Ce qui distingue les deux maîtres et les caractérise, c'est que Balechou fait de la belle gravure, et que Roullet fait de la gravure excellente.—Dans le premier, c'est l'art qui domine; dans l'autre c'est la science.— Propre, coquet, séduisant, Balechou travaille et fouille son sujet avec un soin qui mériterait peut-être un certain blâme, tandis que Roullet, plus sérieux, vise à l'effet général, bien plus qu'à celui des accessoires, qu'il ne néglige pourtant pas.— Enfin pour en finir, par une comparaison qu'on trouvera peut-être un peu ambitieuse, il nous semble y avoir entre ces deux hommes étonnants, la différence qui existe entre la beauté simple de Virgile et l'esprit un peu trop chargé de fioritures de Senèque.

Avec la plupart des qualités des graveurs les plus célèbres, Balechou, sublime ouvrier quoiqu'on en dise, se montre souvent supérieur à eux, par la franchise de ses effets, par la magie de ses tailles, par l'éclat de ses jours et la puissance de ses ombres.— Il y a dans ses estampes, n'importe dans lesquelles, une chaleur et un brillant, qui peuvent bien ne pas être ce qui constitue le vrai talent, tel que le conçoivent les puristes, mais qui leur donnent ces avantages qui plaisent, surprennent, éblouissent et rendent fous les amateurs.— Impossible de voir un burin plus souple, plus moelleux, plus luxuriant, plus plein d'esprit et de ragoût.— Bien éloigné des procédés d'Augustin Carrache, consistant, comme l'on sait, à tailler le cuivre d'une manière vigoureuse, mais sobre, Balechou toujours fier, hardi, insolent même, s'engage à l'aventure

dans des routes difficiles où d'autres se perdraient cent fois, mais dont il sort, quand il veut, par quelque trait d'audace, d'où naît toujours quelque chef-d'œuvre.—Trop riche de son propre fond pour vouloir rien emprunter aux autres, il grave d'après des principes et une façon qui lui sont propres.—Il a le travail fougueux, intempérant et débauché.—Aucune des magnificences de l'art, ne lui est inconnue.— Expéditif et brillant manipulateur, il n'y a pas de difficultés qu'il ne surmonte en se jouant.— D'autres peuvent bien se montrer plus châtiés et plus savants, mais personne à coup sûr, n'aura jamais plus de poésie dans la pensée, plus d'imprévu et plus de grâce dans la main.— Plus courageux que tant d'autres hommes de génie, qui se sont faits imitateurs, en pouvant être mieux ; que La Fontaine, par exemple, modelant ses œuvres sur celles de Phèdre et de Boccace ; que Molière, ce père de la comédie française, s'inspirant de Plaute et de Térence, que Racine et Corneille, eux-mêmes empruntant aux grands tragiques de la Grèce, les beautés, les plus réelles de leurs drames, Balechou osa être lui et rien que lui.— Ses idées, sa mise en œuvre, l'expression de son talent, tout lui appartient.—Il fut toujours et avant tout, l'homme de la nature.— Il ne dut, aux leçons de personne, la rare habileté dont il nous a laissé de si nombreux exemples.— Fleuri et flamboyant comme Pierre Drevet, gracieux comme ce bon Daullé, qui fut son admirateur et son ami, inspiré et brillant comme Jean Muller, son esprit ne procède ni des uns ni des autres de ces graveurs célèbres. — Il a une manière à lui, une théorie à lui, une expression à lui, une inspiration et des pensées qui ne sont qu'à son usage, et dont il ne se départ jamais.— Loin de prendre à autrui c'est à lui que l'on prend.— On se rappelle que Williams Wollet, ayant à répondre aux félicitations que lui

adressait un illustre personnage sur son estampe de *la Pêche* avouait, avec une honorable franchise, que la *Tempête* de Balechou, placée sous ses yeux pendant qu'il travaillait à cet ouvrage, l'avait puissamment aidé à vaincre les difficultés de son sujet.

Balechou, fut un graveur d'un mérite incontestable. — En général, ses œuvres, malgré les taches légères qu'on peut y remarquer, sont délicieuses de travail et de pensée, et les négligences dans lesquelles il se laisse quelquefois tomber, sont ordinairement rachetées par des éclairs de génie, par des inspirations subites qui viennent à chaque instant illuminer ses créations. — Parmi les qualités qui font les hommes supérieurs, la correction est peut-être la seule qui lui manque. — Après cela, il a l'éclat et la vigueur, l'originalité et la souplesse, l'esprit et l'abondance, sans lesquelles on ne saurait jamais produire que des œuvres pauvres dans le fond, ternes et stériles dans la forme.

J'ignore, et bien d'autres avec moi, jusqu'à quel point l'accusation d'avoir perverti le goût et accéléré la décadence de l'art de la gravure *, portée contre lui par Millin, et par tant d'autres de sa suite, peut être vraie : mais, ce qui est certain, ce qui éclate aux yeux de tous, c'est que le goût dominant de son époque, celui qui inspira à ses confrères, leurs compositions les plus importantes, était le même que celui auquel il dut son immense célébrité. — Balechou fut de son temps, et voilà tout. — On ne doit pas perdre de vue qu'il exerçait son art à une époque où les traditions, laissées par les burinistes du grand siècle, étaient perdues, et où le goût altéré et corrompu par les innovations introduites par Watteau, Chardin, Boucher, et leurs disciples,

* N'avons-nous pas entendu, de nos jours, accuser Racine et Boileau Despréaux, d'avoir perdu la poésie française ?

n'inspiraient plus rien de grand, ni de sévère, à ceux qui pratiquaient encore. Balechou, si on peut dire ainsi, fit de la gravure romantique; de la gravure comme l'aimaient et la voulaient les personnes pour lesquelles il travaillait. — Le vrai caractère de son talent, c'est l'improvisation.— De là, toutes ses faiblesses et ses beautés. — Médiocre ou sublime, débile ou emporté, ouvrier vulgaire aujourd'hui pour devenir demain artiste incomparable, il a porté dans ses travaux tous les désordres de sa vie. Opérateur habile autant qu'ingénieux et fécond, tout travail est le sien. — Accommodant, parce qu'il est besogneux; sans vergogne, parce qu'il se sait à la tête de l'art; un jour il travaille pour les libraires *, le jour d'après il grave pour la cour, et soit qu'il décore un livre d'heures de vignettes, ou qu'il creuse dans le cuivre une face royale, on reconnaît toujours l'homme supérieur.

Et voilà celui que la critique poursuit depuis bientôt cent ans, de ses appréciations peu favorables! Voilà l'homme que, selon elle, il faudrait regarder comme ayant consommé à toujours la ruine de l'art qu'il illustra! Balechou et Vivarès, Daullé, Dupuis, Duchange, Chereau, Schmidt, Lépicié, Laurent Cars, Watelet et tant d'autres, qui firent la gloire de la France, furent au contraire les seuls qui, au milieu de cette torpeur, dans laquelle étaient venues s'ensevelir toutes les intelligences du royaume, conservèrent un peu de cet esprit, qui avait enfanté tant de chefs-d'œuvre un demi-siècle auparavant. Grâces à eux et à leurs travaux, l'époque toute de plaisirs et de voluptés où ils vécurent, quoique profondément viciée par le faux goût qu'imprimaient

* Couvay travailla aussi pour les libraires. — Le frontispice du poëme de Clovis, de Desmarest, représentant Louis XIV à cheval précédé de la Renommée, a été gravé par lui, d'après un dessin de Jean Bourdon.

aux arts, les prétentions de Mme de Pompadour, était encore assez florissante, pour qu'on pût croire à une prochaine restauration de la gravure, qu'ils s'efforçaient d'arrêter dans sa chute, et qui ne fut réellement perdue qu'après eux.

Aussi, voyez ce qui se passe : quand Balechou est mort et avec lui Watelet, Lebas, Aliamet et Laurent Cars, tout semble fini pour la gravure. — Ceux qui viennent après, Georges Wille, Sébastien Klauber, Chevillet, St-Aubin, Porporati, Jardinier et Beauvarlet lui-même, ne peuvent rien pour elle. — La Révolution lui porte le dernier coup. — Dès ce moment elle n'existe plus, ou, si elle existe, ce n'est que pour produire, en se voilant de honte, des travaux dans lesquels la pauvreté de l'exécution le dispute à l'obscénité des sujets représentés. — Dans un temps où l'intelligence est une cause de mort, les sciences et les arts tombés dans le mépris et l'abandon, fuyent le sol empoisonné de cette France qui fut si long-temps leur mère et leur appui. — Restés sans occupations, les graveurs assez courageux pour refuser, à la Révolution, le concours de leurs lumières, brisent leur burin, et vont chercher sur d'autres terres, l'hospitalité que leur refuse leur pays. — Cela dura long-temps ainsi. — Enfin, rendue à elle-même, la France respira. — Avec la paix revinrent les beaux-arts. — C'est l'époque où Bervic grave l'éducation d'Achille d'après Regnault, l'enlèvement de Déjanire, d'après le Guide, et le beau portrait pédestre de Louis XVI, d'après Callet. — C'était une espérance. — L'empire cependant, fut peu propice à la gravure. Sous le despotisme exercé par David et son école, les peintres et les graveurs, détournés de leur route, ne produisent que des compositions empreintes, plus ou moins, de la sécheresse du mattre. Courbé sous le poids de ses victoires, en train de conquérir le monde, Napoléon avait peu le

temps de penser à autre chose. Heureusement que Desnoyers et Tardieu, deux artistes connus par des productions justement célèbres, furent des premiers à secouer le joug, et à force d'efforts finirent par ramener leur art vers les pratiques des anciens, dont nous avons l'espoir de ne plus le voir se séparer.

Quel que soit le sentiment qu'on puisse avoir sur le talent de Balechou, reste toujours, que son nom porté par la renommée aux quatre coins du monde, fut un des plus retentissants du XVIIIme siècle, et qu'à côté du mérite d'avoir brillé d'assez d'éclat pour que les meilleurs graveurs de son temps, n'ayent pu se faire plus grands que lui, il aura encore vis-à-vis de la postérité, celui de s'être montré l'émule de Châtelain et de Vivarés dans la gravure du paysage, d'y avoir excellé avec eux, et d'avoir contribué, pour sa part, à en répandre le goût en Angleterre, en formant à ses leçons Wollet et son école.

Balechou avait à un degré très-élevé, le sentiment du beau. Son roi de Pologne, sa sainte Geneviève elle-même sont, parmi ses pièces historiques, des œuvres magistrales qui suffiraient toutes seules à la réputation d'un homme et qu'auraient signées avec empressement les plus fameux graveurs de son époque. — Dans sa *Tempête* d'après Joseph Vernet, les lames de la mer exprimées avec une si effrayante vérité, au moyen d'un merveilleux agencement de tailles, mêlées d'entretailles, dont l'effet est de donner à ces eaux courroucées par l'ouragan, l'apparence d'un métal liquide, demeureront comme un modèle du genre, qu'on a pu imiter, mais que bien certainement personne ne surpassera. Quoi de plus vrai, que ces rochers, tout ruisselants des vagues de la mer qui se retire, pour les recouvrir de nouveau l'instant d'après? Comme cela est beau! Comme l'artiste

a bien su prendre la nature sur le fait ! A la vérité les deux planches du *Calme* et des *Baigneuses*, d'après le même peintre, ne sont pas belles au même degré.— Peut-être même y aurait-il d'assez graves reproches à leur faire. Dans les *Baigneuses*, par exemple, les chairs des femmes sont trop noires. On n'y trouve ni la souplesse ni la transparence voulues. Le paysage est lourd, le ciel est froid, le terrain semble dur. Il y a bien toujours le même luxe de style, le même étalage de parure et de richesse, mais c'est en vain qu'on chercherait dans ces derniers éclairs, dans ces accents affaiblis d'un génie qui expire, l'élégance, la grâce, mais surtout la verve et la couleur dont brillent les autres compositions de notre artiste.

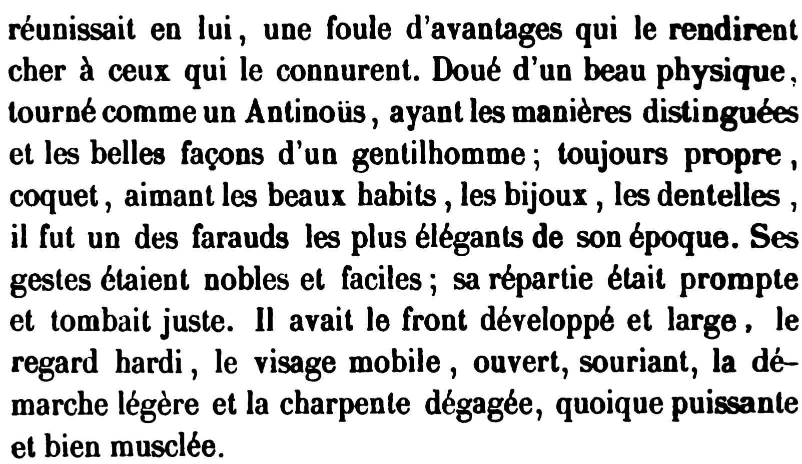
Si Balechou, tel que nous le savons, et que le montrent ses ouvrages, avait su maîtriser la fougue de sa main ; si, moins répandu dans le monde, il avait voulu donner à ses études une partie de ce temps, qu'il consacrait à ses plaisirs, nul doute qu'il eût été inimitable.— Malgré cela, la place qu'il occupe est encore assez belle. — Nous l'avons déjà dit, Balechou manque parfois de correction : il n'y a pas toujours la vérité qu'il faut, dans la reproduction des objets naturels, qu'il place dans ses compositions. On peut lui reprocher un peu de négligence dans la manière dont sont traités ses fonds, ses terrains, ses bois, ses rochers, et généralement ses accessoires. Il est vrai également, que la trop grande beauté de son burin, porte tort à ses œuvres, auxquelles il donne trop d'éclat. Mais ces défaillances, que Rambrandt lui-même avait autant et plus que lui, n'ont jamais empêché, que nous sachions, d'avoir pour la supériorité de cet illustre maître, toute l'estime qu'on lui doit. Balechou a des défauts; nous les avouons tous ; ce que nous demandons c'est de pouvoir faire remarquer que ces défauts

sont si brillants, qu'il les rachète par tant et de si séduisants avantages, que devant eux ces taches disparaissent et que dans le jugement qu'on peut en faire, il ne reste plus de place que pour l'admiration qu'inspirent ses ouvrages.— Doué par la nature des qualités les plus éminentes, nul n'a le burin plus sûr et plus rapide ; ses touches sont vives, ses masses bien fouillées. Dans ses portraits les parties délicates, comme les chairs, le linge, les étoffes, rendues toujours avec beaucoup d'habileté, sont traitées ainsi que les figures d'une manière vigoureuse, quoique gravées par lignes souples et ondoyantes. Personne si ce n'est Masson, Pierre Drevet et Edelinck, n'a su, par une certaine disposition de tailles simples, faites nettes et fermes jusques à la lumière, imiter comme lui, les tons luisants des surfaces polies, telles que le marbre, le fer des casques et des cuirasses, le bronze et l'or des meubles. Comme Edelinck, comme Vosterman, comme Augustin Carrache, ses cuivres les plus remarquables, ont tous été exécutés au burin pur, sans avoir jamais emprunté, pour aucun de leurs détails, le secours de la pointe. Bien différent de Beauvarlet, lequel ne se faisait aucun scrupule de corriger dans ses modèles, tout ce qui lui semblait de nature à contrarier le jeu méthodique et compassé de son burin, Balechou persuadé, malgré l'indépendance de ses principes, qu'un des premiers mérites du graveur consistait à approprier sa manière à celle du peintre qu'il traduisait, se distinguait, au contraire, par l'exactitude avec laquelle il reproduisait tous les détails des siens. « Je ne suis plus content— lui écrivait Vernet dans une lettre dont j'ai eu l'autographe entre les mains— je ne suis plus content des autres gravures de mes marines depuis que j'ay vu celles que vous venez de terminer. Si vous vouliez vous charger de ce travail, il vous en

reviendrait de très-grands avantages, et à mes peintures une bien grande gloire. »

Balechou n'était pas riche. Comme Nanteuil, dont il avait le génie et les défauts, et qui, après avoir gagné d'immenses sommes, mourut de si bonne heure, épuisé par les plaisirs, sans laisser de tout cet or, un seul écu pour ses funérailles, Balechou, gagnant beaucoup, mais dépensant davantage, ne pouvait rien pour ses parents dont la gêne lui était connue et humiliait son amour-propre. Ses œuvres dont il laissait, pour ainsi dire, fixer le prix aux acheteurs; ses œuvres dont les plus médiocres avaient fait autrefois la fortune de Lebas, quoique nombreuses et en vogue, ne pouvaient suffire à ses dissipations et lui donner cette opulence, que tant d'autres de ses camarades, moins bien doués que lui, avaient su se procurer. Sa pauvreté, toutefois, tenait à son désintéressement, tout autant qu'à ses prodigalités en tous les genres.—Plusieurs fois la fortune s'était offerte à lui, sans qu'il eût jamais rien voulu faire pour profiter de ses faveurs. Après la publication de son portrait de Frédéric-Auguste, le bruit de son nom se répandant partout, plusieurs princes étrangers voulurent l'attirer dans leurs états. Indépendant comme il était, il refusa toujours des offres qui, tout avantageuses qu'elles pouvaient être, auraient eu pour résultat de gêner sa liberté. Déjà en 1744, Frédéric le grand appelant à Berlin, le célèbre graveur Schmidt qui, né son sujet avait passé à Paris une grande partie de sa vie, il fut question d'engager Balechou à le suivre. L'affaire manqua, parce que ce dernier épris d'une grande dame dont le nom est resté inconnu, ne put prendre sur lui de renoncer à un espoir dans lequel il avait placé tout son bonheur.

D'un esprit vif et clair, d'une humeur adorable, joyeux vivant, homme de bonnes fortunes et de ruelle, Balechou



réunissait en lui, une foule d'avantages qui le rendirent cher à ceux qui le connurent. Doué d'un beau physique, tourné comme un Antinoüs, ayant les manières distinguées et les belles façons d'un gentilhomme; toujours propre, coquet, aimant les beaux habits, les bijoux, les dentelles, il fut un des farauds les plus élégants de son époque. Ses gestes étaient nobles et faciles; sa répartie était prompte et tombait juste. Il avait le front développé et large, le regard hardi, le visage mobile, ouvert, souriant, la démarche légère et la charpente dégagée, quoique puissante et bien musclée.

Qu'on nous permette un dernier mot — La ville d'Arles, j'ai presque honte de le dire, ne possède en collection, aucune des gravures de Roullet, de Balechou ni même de Couvay.— Ce que nous et quelques autres avons fait, nous, pauvres mais artistes; nous dont le cœur applaudit sincèrement à tout ce que mettent au jour les hommes d'intelligence du pays, la ville d'Arles, indifférente et oublieuse, n'a jamais eu la pensée de le faire. Elle a dédaigné, l'ingrate qu'elle est, de battre des mains, aux beaux succès de ses enfants. Elle leur a fermé les feuillets de son budget, comme elle leur a fermé les portes de son musée. Elle n'a rien fait pour eux. Elle ne s'en est même par informée; et ceux à qui l'Académie de peinture et de sculpture a ouvert avec tant d'empressement les deux battants de son entrée, ne sont pas même connus de la plupart de leurs compatriotes.— Appelez-vous donc Roullet ou Balechou, Couvay ou de Chartrouse! ayez fait la belle estampe des cinq douleurs, le portrait du roi de Pologne, le martyre de St-Barthélemy ou le déblais de nos Arènes, pour vous voir si bien applaudis dans la cité qui vous vit naître, et jouir au milieu d'elle d'une aussi triomphante célébrité! On a peine à croire vraiment que les

diverses administrations qui, les unes après les autres, ont eu en mains nos intérets se soient toujours montrées assez dépourvues de vrai patriotisme, pour n'avoir conservé, au prix du plus mince sacrifice, les œuvres d'aucun de nos hommes nationaux. Heureusement qu'il est dans la destinée des choses justes de ce monde, de triompher à la fin des entraves qu'on leur pose, et je crois peu me tromper, en disant que le temps n'est pas loin, où les Arlésiens, mieux avisés, éprouveront une plus grande sympathie pour les esprits d'élite sortis du milieu d'eux, et où les noms de ces derniers, connus et respectés de tous, s'inscriront glorieusement dans les fastes de leur patrie.

Louis JACQUEMIN,

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique,
et de l'Institut Historique de France.

Arles, 1er Octobre 1853.

DÉSAUGIERS,

Né en 1772, Mort en 1827.

On a souvent dit et écrit que les auteurs comiques dont le génie a fait rire le monde, ont été eux-mêmes mélancoliques et tristes, tandis que la plupart des auteurs tragiques ont été, au contraire, très-facétieux et très-gais. On a invoqué, à l'appui de la première assertion, l'éternelle tristesse de Cervantes, la grave et austère figure de Molière; à l'appui de la seconde, les spirituelles et folles saillies de Crébillon, l'innocente et sereine gaîté de Racine, jusqu'à l'heure où sa disgrâce auprès de Louis XIV glaça son inspiration et détruisit sa santé. On en a conclu naturellement que les hommes d'intelligence, lorsqu'ils échappent aux étreintes de leur idéal, ont besoin de se réfugier dans un ordre d'idées et de faits complétement opposé à leurs préoccupations habituelles, pour rétablir l'équilibre de leurs facultés trop tendues.

On pourrait citer contre cette règle, si c'en est une comme on le prétend, de nombreuses exceptions qui ne la confirmeraient certes pas : entre autres, d'une part, le Tasse, le Camoens, Jean-Jacques Rousseau ; et d'autre part Regnard, La Fontaine, Parny, dont le caractère, les mœurs et les œuvres ont été en si complète harmonie. Le célèbre chansonnier qui forme le sujet de cette étude peut être classé parmi ces exceptions et, sans qu'il s'en soit douté, il a peint lui-même, avec beaucoup de bonheur et de concision, son talent et sa vie, dans ce quatrain qu'il adressa à la mémoire de Scarron :

La gaîté qu'à ses maux il opposa toujours
Ne peut se comparer qu'à celle qu'il inspire,
Et la Parque étonnée, en terminant ses jours,
A vu sa dernière heure et son dernier sourire.

Marc-Antoine-Magdeleine Désaugiers vint au monde le 17 novembre 1772, dans la petite ville de Fréjus, l'antique *Marché de César*, qui avait vu naître, sous la domination romaine, tant d'autres illustrations : le grand acteur Roscius auquel les Romains décernèrent une pension de soixante mille livres ; C. Gallus, le mélodieux poëte ami d'Auguste, dont Ovide et Virgile ont loué les vers ; Grœcinus qui fut l'oracle du Sénat ; Agricola, beau-père de Tacite, philosophe et guerrier, qui conquit la Grande-Bretagne et que l'empereur Domitien, jaloux de sa réputation, fit empoisonner ; V. Paulinus, intendant-général de Provence et protecteur du poëte Martial ; Fréjus qui compte encore parmi ses enfants l'historien latin Anthelmi et le président du Directoire, Emmanuel Sieyès, une des plus pures et des plus grandes gloires politiques de la Révolution.

Quel plus admirable berceau Dieu pouvait-il donner à un poëte, que cette plaine de Fréjus, jonchée d'aqueducs couronnés de lierre et de mousse dorée, de chapiteaux et de sculptures, d'arcs-de-triomphe, de tout ce qui atteste encore la force et la fortune du peuple-roi? Désaugiers devenu homme et se rappelant ses premiers pas dans cette plaine bénie qu'arrosent les eaux de l'Argens, et dont les vagues bleues de la Méditerranée viennent baiser les rives fleuries, disait avec raison que la prévoyance humaine eût dû fonder là la capitale du monde. Peut-on imaginer, en effet, une merveille pareille à celle qu'eût produite l'assemblage heureusement combiné des splendeurs monumentales de la civilisation avec ces splendeurs de la nature : une immense étendue de terres fertiles légèrement inclinées vers la mer; un amphithéâtre de montagnes magnifiques pour l'abriter, un fleuve paisible ondulant au milieu, le soleil du Midi pour l'éclairer et la Méditerranée qui eût apporté sur ses bords les trésors de tous les climats !... Les Romains, qui prétendaient descendre des Dieux et dont les œuvres gigantesques semblaient procéder un peu, il faut l'avouer, de la toute-puissance divine, avaient fait ce rêve et les ruines qu'ils ont laissées sur ce sol attestent encore qu'ils travaillaient courageusement à le réaliser. Mais Dieu n'avait pas ratifié leur projet. Il eût été trop beau pour de simples mortels. Les habitants de ce nouvel Eden n'auraient sans doute plus voulu mourir et, comme les anges rebelles, ils se seraient insurgés contre la Providence.

Désaugiers encore enfant dut suivre à Paris son père*, musicien et compositeur distingué, qui se lia avec Piccini

* Marc-Antoine Désaugiers, né à Fréjus, en 1742; mort à Paris le 10 septembre 1793, sans autre maître que la nature, apprit la musique et l'art si difficile du compositeur.

et avec Gluck, et qui donna au répertoire du Théâtre-Italien diverses partitions fort en vogue à cette époque. Le futur chansonnier, qui a mérité d'être appelé l'Anacréon Français, fut élevé au collége Mazarin et s'y fit remarquer de bonne heure par les traits d'un esprit joyeux, pénétrant et subtil. Il faillit un instant, sur les conseils d'un prélat ami de sa famille, embrasser la carrière ecclésiastique; il fit même dans ce but quelques semaines de noviciat au séminaire de St.-Lazare; mais sa véritable vocation prévalut sur cette détermination irréfléchie et il revint auprès de son père, dont il voulut dès lors partager les travaux. Il composa à l'âge de dix-sept ans un joli vaudeville qui réussit d'une manière inespérée et, encouragé par ce succès, il arrangea en opéra-comique le *Médecin malgré lui*, de Molière. Ce singulier travail, plein de verve originale et facile, fut mis en musique par son père et applaudi long-temps à l'Opéra.

Désaugiers perdit ce père chéri en 1793. Cette grande douleur, jointe à celle que lui causèrent les premiers excès de la Révolution, le déterminèrent à suivre à Saint-Domingue une de ses sœurs, mariée à un colon de cette île.

Mais en y arrivant, au lieu de rencontrer le repos auquel son âme méditative aspirait et qu'il était venu chercher à travers l'Océan, il trouva cette malheureuse colonie, où la proclamation de l'abolition de l'esclavage l'avait devancé, en proie aux horreurs d'une guerre civile plus atroce encore que celle qui désolait la France. Forcé de prendre les armes comme tous ses compatriotes, il tomba aux mains des insurgés conduits par Dessalines et fut condamné à être fusillé sur-le-champ. Dépouillé de ses habits, à genoux et les yeux bandés, il attendait l'instant suprême. Son extrême jeunesse inspira quelque intérêt à ses bour-

reaux. Ils cherchèrent un prétexte pour le sauver et la Providence le leur fournit en ce que, par un hasard miraculeux pendant cette guerre d'extermination, ils ne trouvèrent pas un seul cadavre de nègre à l'endroit où Désaugiers avait été fait prisonnier.

Il dut s'éloigner en toute hâte, sans réclamer aucun vêtement, se cacher dans les rochers et dans les bois, et gagner, à travers mille dangers, le bord de la mer où il fut recueilli par un bâtiment anglais à destination des États-Unis. La traversée fut longue et laborieuse. Les fatigues, les privations et surtout les émotions terribles qu'il avait subies allumèrent dans son sang une fièvre ardente. L'équipage épouvanté, croyant reconnaître dans sa maladie les symptômes de la fièvre jaune, le fléau de ces contrées, l'abandonna sur une côte près de New-Yorck. Heureusement, la Providence veillait toujours sur lui avec la même sollicitude. Une pauvre femme le trouva mourant sur la grève, le porta dans sa cabane et lui prodigua des soins maternels qui lui rendirent la santé. Dès qu'il fut rétabli, il vint à New-Yorck et s'adressa au consul de France, auprès duquel il se réclama de ses deux frères, alors secrétaires de la légation à Copenhague. Grâce à l'accueil généreux dont il fut l'objet de la part du Consul, il parvint à s'acquitter, envers sa bienfaitrice, de l'hospitalité et des soins qu'il avait reçus d'elle et se rendit à Philadelphie où il donna des leçons de clavecin jusqu'en 1797.

A cette époque, la France commençait à se remettre des affreuses secousses qui l'avaient ébranlée, et Désaugiers s'empressa de revenir à Paris où ses souvenirs, ses affections, ses sympathies et, par dessus tout, le pressentiment de ses destinées, l'appelaient invinciblement.

C'est à partir de ce moment que Désaugiers se livra aux

inspirations de son vrai génie et composa des chansons dont, selon l'heureuse expression d'un de ses biographes, l'élite doit être placée au rang des meilleures qui aient été faites dans le pays où on les fait le mieux. L'instant était, d'ailleurs, favorable au genre que Désaugiers adoptait. L'esprit français sentait le besoin de réagir de toute sa force et de toute sa vitalité assoupie, contre le mutisme absolu imposé par les ombrageuses susceptibilités de la Terreur. Le retour de la chanson était donc pour beaucoup de personnes, le retour de la liberté, de la gaîté, de la sécurité; c'était la foi au lendemain, qu'on avait perdue et qui revenait au cœur et aux lèvres de la nation, sous la forme d'un refrain satyrique ou consolant. Le poëte qui s'inspirait des circonstances trouvait un écho dans chaque voix.

Désaugiers vit bientôt se grouper autour de sa popularité naissante, une foule d'admirateurs et d'amis. Reçu par acclamations membre du *Caveau Moderne* à la présidence duquel il fut appelé peu de temps après, il composa, pour cette joyeuse et spirituelle réunion, une série de chansons dont chacune est un véritable petit poëme. Ses succès furent tels, que le sceptre du genre lui fut unanimement décerné par ses rivaux même et qu'il le garda jusqu'à l'heure où Béranger apparut. Il était l'âme et le boute-en-train de ces fêtes littéraires qui lui inspirèrent ces fameux proverbes-chansons : *Tout ce qui luit n'est pas or, L'Eau va toujours à la rivière, Petite pluie abat grand vent; Le Code Épicurien* et *La Treille de Sincérité*, deux chefs-d'œuvre! Un de ses contemporains, M. Creusé de Lesser, a écrit, dans la *Biographie Universelle*, un portrait de lui dans l'exercice de ses fonctions présidentielles. « Doué, dit-il, d'une physionomie heureuse et d'une

voix douce et sonore, Désaugiers, d'ailleurs musicien, était un chanteur et même un acteur admirable; on peut dire qu'il jouait ses chansons. Il était heureux de la gaîté qu'il sentait alors et qu'il inspirait. C'était ordinairement à table qu'il les chantait, il était là comme sur son trépied, et il rendait les oracles de la joie avec d'autant plus d'agrément que nulle méchanceté ne se mêlait à sa malice. »

Lié par l'esprit et par le cœur avec tous les jeunes auteurs dramatiques de l'époque, le chansonnier reporta ses aspirations vers le théâtre où le public avait jadis accueilli si favorablement ses débuts. La réputation qu'il avait acquise justifiait d'ailleurs cette ambition. Il s'associa avec Moreau, Rougemont, Francis, Servières, Brazier, Gentil, et plusieurs autres vaudevillistes, complétant leur talent ou se servant du leur pour compléter le sien. Les Théâtres des Artistes, de la Montansier, des Troubadours, des Variétés et du Vaudeville; et plus tard, l'Opéra-Comique, la Comédie-Française et l'Odéon, retentirent tour-à-tour et parfois simultanément des œuvres de cette imagination aussi féconde que brillante. Le nombre des pièces qu'il fit seul ou en société s'éleva à plus de cent-vingt. Il en est peu resté au répertoire moderne; mais lorsqu'elles parurent, elles comptèrent presque toutes par centaines leurs représentations. Ainsi, *la Chatte Merveilleuse* en eût jusqu'à quatre cents et *les Petites Danaïdes* atteignirent le chiffre fabuleux de six cents.

Sans doute ces petits ouvrages ne sont pour la plupart que de spirituelles bamboches, des pochades, des folies-vaudevilles, comme nous disons aujourd'hui, et ne soutiendront pas le jugement austère de la postérité; mais, outre qu'ils ont fait oublier à la génération qui les vit éclore les orages de la Révolution, les triomphes et les

désastres sanglants de l'Empire ; outre le mérite d'avoir consolé tant de deuil et égayé tant de tristesses, ils contiennent tous des beautés littéraires qui, placées dans un autre cadre, seraient signées sans hésitation par les plus illustres noms modernes. Le talent de Désaugiers y éclate en effet, à chaque page, comme une fusée lumineuse et son esprit intarissable, semblable à un vin capiteux, communique au lecteur, au moment où il s'y attend le moins, cette expansive et bruyante gaîté provençale qu'à travers les périls de sa jeunesse et les souffrances de son âge mûr, ce disciple d'Épicure et d'Horace conserva toujours. On ne peut mieux comparer son génie qu'au silex : *plus il* le frappait, plus il en jaillissait d'étincelles.

En 1815, il fut appelé à succéder à Barré dans la direction du Vaudeville, dont il releva la fortune et la vogue, malgré la concurrence des théâtres rivaux nouvellement créés et les tracasseries jalouses qu'on lui suscita. Le Roi le décora en 1818.

Il résigna cependant ces fonctions en 1822, cédant à l'irrésistible besoin de retourner à sa joyeuse vie de poëte, troublée par les exigences de son administration; d'ailleurs, son extrême bonté, son indulgence inépuisable ne pouvaient pas être long-temps compatibles avec ce rôle de directeur de théâtre dont il avait accepté la responsabilité et qui exige une aptitude spéciale, une application exclusive, une vigilance de tous les instants et une fermeté de caractère capable de lutter contre d'incessants obtacles. Ses qualités étaient là des défauts et il l'apprit à ses dépens. Des amis qu'il avait obligés lui firent perdre le fruit des économies qu'il avait pieusement amassées pour la dot de fille. Sa bonne humeur n'en fut pas altérée, mais la nécessité du travail immédiat et permanent reparut. F

l'espoir de rétablir sa modeste fortune lui fit accepter de nouveau la direction du Vaudeville, où l'appelaient le vœu des Actionnaires et la volonté de Charles X qui chérissait sa personne et son talent. Cette espérance fut déçue. Le Gymnase et le théâtre des Nouveautés avaient porté un coup funeste à la vogue du vaudeville, et Désaugiers dut reprendre, cette fois avec la ferme intention de ne la plus quitter, cette plume à laquelle il devait sa célébrité et qu'une mort affreuse allait bientôt briser entre ses doigts.

Ce fut à cette même époque et pendant un voyage qu'il fit à Montmorency avec M. Merle, pour travailler à la pièce du Sacre du Roi, *le Vieillard d'Ivry*, que des attaques soudaines de coliques néphrétiques révélèrent en lui l'existence de la pierre. Il reçut la terrible nouvelle avec assez de calme, grâce à la confiance qu'on lui inspira dans le procédé de la lithotritie nouvellement découvert. Nous laissons parler encore une fois M. Creusé de Lesser, qui a raconté en ces termes cette dernière phase de sa vie : « ce moyen produisit d'abord quelque effet et l'extraction de quelques fragments du corps étranger. Désaugiers toujours porté à la plaisanterie et au jeu de mot, écrivait alors à un de ses amis : *je suis à la fin de ma carrière*; mais ce n'était pas dans le sens dont il se flattait que cette parole devait se réaliser ; des symptômes graves se déclarèrent. Il fallut renoncer à la lithotritie et, dans le dépérissement effrayant de sa santé, en venir à l'opération de la taille. Il s'y résigna avec courage et presque avec gaîté. Prophète encore malgré lui, il fit sur lui-même cette épitaphe facétieuse :

Ci-gît, hélas ! sous cette pierre,
Un bon vivant mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne va pas lui jeter la pierre.

« Au fond, il était encore plein d'espérance ; il disait à sa famille : Sentez-vous combien je vais être heureux ! Je pourrai dormir !... Vous me verrez plus gai que jamais ! La veille de l'opération, il parlait au plus cher de ses collaborateurs d'un voyage qu'ils feraient en Suisse et des ouvrages qu'ils composeraient ensemble. Mais les chants avaient cessé. L'opération était à peine achevée, les grandes douleurs auraient dû finir. Il s'en déclara de plus violentes encore et peu de moments après, il expira dans les bras de ses médecins consternés. »

C'était le 9 août 1827. Désaugiers n'avait pas encore cinquante-quatre ans.

Sa mort fut un deuil public pour la littérature. Tout ce que Paris renfermait d'artistes et de gens de lettres se pressa à son convoi. M. Gentil, le plus aimé de ses collaborateurs, voulut prononcer quelques mots sur son cercueil ; mais les sanglots étouffèrent sa voix et on l'emporta évanoui. On peut dire qu'il fut universellement regretté et Charles Nodier, le tendre et suave conteur, proposa de graver sur sa tombe cette courte et éloquente inscription :

Ci-gît qui n'eût pas d'ennemis.

Nous ne devons pas nous dissimuler que la plupart des faits contenus dans cette notice et racontés aussi rapidement que possible, perdront de leur intérêt avec le temps. L'avenir ne verra plus que le poëte là où nous voyons encore l'homme. Mais nous n'avons pas cru devoir les passer sous silence, parce que d'un côté, ils donnent une haute et complète idée du caractère de Désaugiers, et parce que, d'un autre côté, beaucoup de ceux qui l'ont connu existent encore et que nous-même avons été bercé au bruit de ses refrains.

Il nous reste à examiner maintenant, en peu de mots, quelle place Désaugiers occupe, comme écrivain, parmi ses modèles et ses rivaux, bien qu'il ait évité lui-même avec soin, comme l'a dit Nodier dans un pieux et fraternel hommage rendu à sa mémoire, cette frivole discussion de prééminence, qu'il avait pourtant à redouter moins que personne.

Comme chansonnier, il domine incontestablement tous les maîtres du genre qui l'avaient précédé et qui chantèrent en même temps que lui. Il éclipsa, sans cependant les faire oublier, Panard, Collé, Laujon, et tous ces joyeux convives de la table épicurienne dont il fut le législateur poétique, et où il trôna depuis son retour d'Amérique jusqu'à sa mort. Béranger nous l'a peint lui-même à cette place, dans sa chanson de l'*Académie* et *le Caveau* :

« Je croyais voir le Président
Faire bailler en répondant,
Que l'on vient de perdre un grand homme,
Que moi je le vaux, Dieu sait comme !
Mais ce Président sans façon
Ne pérore ici qu'en chanson.
Toujours trop tôt sa harangue est finie :
Non, ce n'est point, comme à l'Académie. »

Son vers est heureux et facile, sa satyre, ou pour mieux dire son épigramme, pleine de bonhomie, de bienveillance autant qu'étincelante d'esprit, s'attaque constamment aux choses, jamais aux personnes : ce qui explique et justifie l'éloge, presque unique de notre temps, qu'on voulut graver sur son tombeau. L'étrangeté, l'originalité et l'élégance de ses rhythmes tiennent du miracle, si l'on veut bien

avoir égard aux difficultés qu'il s'y créait volontairement et dont il triomphait en se jouant. Quelles que fussent ces difficultés, ces prodigieux tours de force de versification, il atteignait toujours le but auquel il visait et le trait final s'épanouissait comme de lui-même, sans trace de labeur, juste au moment et à l'endroit où il devait produire tout son effet. Ce qui est bien étonnant de la part d'un Provençal, c'est qu'un grand nombre de ses chansons soient écrites dans cette espèce d'argot des faubourgs de Paris, qui consiste dans l'escamotage des *e* muets et dans l'élision des iatus à l'aide du *z*. La popularité du chansonnier y a gagné peut-être de son vivant, mais la renommée durable du poëte y a certainement perdu. Il paraît, du reste, que le goût de l'époque tolérait cette licence, puisque Béranger lui-même, l'harmonie et la correction personnifiées, nous en offre plusieurs exemples dans sa première manière.

Comme poëte, Désaugiers est dominé par Béranger de toute la hauteur dont il avait dominé lui-même ses devanciers et ses contemporains. En donnant à la chanson la majesté de l'ode et l'influence politique et philosophique qu'elle a conquise par lui, Béranger devait nécessairement voir toutes les gloires rivales baisser pavillon devant la sienne. Rendons pourtant cette justice à Désaugiers que, comme Béranger et avant lui, il osa affranchir la lyre de la tutelle mythologique si puissante sous la République et sous l'Empire, et qui rend si lourde et si fastidieuse la poésie ultra-classique du commencement de notre siècle.

Comme homme politique aussi, Béranger, qui fut son élève avant d'être son maître, est placé bien plus haut que lui dans l'opinion publique. Désaugiers fut, avec quelque raison, il faut l'avouer, accusé de palinodie. Il eut des refrains pour la République, il en eut pour l'Empire, pour

la Restauration, pour la naissance du roi de Rome, et pour celle du duc de Bordeaux, pour le mariage de Napoléon et pour le sacre de Charles X. C'est ce qui explique pourquoi le peuple, qui n'a pas à se piquer cependant de constance, mais qui a l'air d'aimer et d'admirer cette vertu chez les êtres supérieurs, chanta de préférence à ses chansons, même sous la Restauration, celles de Béranger et d'Émile Debraux. Mais Désaugiers était un esprit insouciant qui, en fait de gouvernement, s'en tenait volontiers à l'avis de la Providence et il fêta tour à tour tous ceux qu'elle donna à la France, en un temps où elle s'en montra si malheureusement prodigue. Doit-on sérieusement le lui reprocher ? Pour le justifier absolument sur ce point, nous n'aurions besoin que de dire à presque tous ses contemporains : que celui d'entre vous qui fut sans péché lui jette la première pierre.

Comme auteur dramatique, nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit déjà ; sa place lui a été assignée par les applaudissements de toute une génération, et son répertoire est une Californie où plus d'un vaudevilliste moderne, prenant son bien où il le trouve, ne se gêne pas de puiser et dont il exhume les richesses en changeant tout simplement l'effigie de l'or qu'il en extrait.

Comme homme d'esprit, il n'eut pas son égal autour de lui, et de nos jours, Méry seul pourrait lui être opposé. Il résuma, sinon l'esprit national qui allait rayonner bientôt tout entier dans les couplets patriotiques de son rival et successeur heureux, Béranger, du moins l'esprit français proprement dit, cette chose si fine, si mordante, si subtile et si délicate, qu'il est impossible de définir parce qu'elle échappe à l'analyse. Nul ne sut mieux que lui tourner un madrigal à la beauté, et chacun sait par cœur ce qua-

train célèbre qu'un soir il décocha, pour ainsi dire, à brûle-pourpoint à une jolie chapelière du Boulevard :

En te donnant des traits qui font tant de rivaux,
C'est pour un autre état que le ciel t'avait faite :
Qu'espères-tu gagner à vendre des chapeaux
Lorsqu'à tous les passants tu fais perdre la tête ?

Qui ne se rappelle, d'ailleurs, son *Cadet Buteux*, cet enfant terrible qui fut aux ridicules de la Restauration ce qu'un autre personnage de même origine, *M. Mayeux*, fut aux excentricités du libéralisme, après 1830 ?

Enfin, sa philosophie fut douce et sereine comme sa vie, et bien que dans son *Code d'Épicure* il ait dit :

Article VI.

L'Épicurien des autels
Fuira les nœuds éternels,
Attendu que ce qu'on aime,
Ne peut, fut-ce Vénus même,
Paraître charmant
Eternellement,

Il n'en resta pas moins un excellent époux et un père dévoué de cœur et d'âme à sa famille, dont il était justement adoré.

Tel fut cet homme qu'une mort prématurée et cruelle vint ravir à la littérature à un âge où de nouvelles couronnes l'attendaient certainement encore, et à qui le ciel aurait dû donner les cheveux blancs d'Anacréon, puisqu'il lui en avait donné le génie aimable et brillant. Tel fut ce poëte dont nous nous sommes efforcé d'apprécier sainement la vie et les œuvres et que notre Provence maternelle s'enorgueillira toujours de compter au nombre de ses enfants.

CHARLES PONCY,
Vice-Président de l'Académie de Toulon.

Toulon, Février 1851.

D'ARVIEUX,

Né en 1635, Mort en 1702.

D'Arvieux (Laurent) naquit le 21 juin 1635, au Cannet, petit village dans la banlieue de Marseille. Ses généalogistes font remonter très-haut la noblesse de sa famille, en la rattachant à la race italienne des Arveo ou des Arvio. Un César Arvio portait, en 1310, la qualité de noble et d'écuyer, qui se perpétua dans sa descendance. De cette tige sortirent plusieurs branches, l'une qui conserva, avec sa nationalité originaire, la pureté première de son nom, deux autres qui l'altérèrent un peu sous l'influence de leur naturalisation dans des pays étrangers, les Arvey en Angleterre, les *Arvieou* en Provence et en Languedoc. C'est à celle-ci qu'appartient notre chevalier, dont le nom ne quitta la désinence provençale et ne prit le *d* qui le précède que lors de sa présentation à la cour.

Son père, Louis d'Arviou, ne jouissait pas d'un état

de fortune qui répondît à cette antique noblesse. C'était un de ces gentilshommes de province qui font eux-mêmes valoir leurs terres et échappent ainsi à ces exigences de position que leur séjour à la ville les aurait mis dans le cas de subir. D'ailleurs, il ne fut pas d'un long secours à ses enfants. Un de ses voisins, à qui il avait refusé un passage à travers sa propriété, l'assassina dans un lâche guet-apens. — La victime fit, du seuil de son tombeau, une défense solennelle à sa famille de poursuivre le meurtrier.

Le jeune Laurent fut élevé jusqu'à huit ans par son aïeule. A cet âge, il entra au collége de Marseille, et y fit de rapides progrès dans les études classiques, malgré le temps qu'il consacrait en particulier aux mathématiques et aux langues étrangères, pour lesquelles il était doué d'un goût et d'une aptitude rares. Il allait commencer sa philosophie, quand la peste se déclara dans la ville et le fit appeler à la campagne par sa mère. Bien qu'il n'eût pas encore atteint sa dix-huitième année, ses parens trouvaient sa jeunesse suffisamment contrebalancée par des qualités précoces, et voulaient lui confier la gestion des biens de la famille. Mais quelques ennuis domestiques qu'il prévit dans cette administration, un amour passionné des voyages, tournèrent ses désirs vers le commerce du Levant, qui, seul, par un intelligent privilége, ne faisait pas déroger. La réalisation de ce dessein lui était d'autant plus facile, qu'il avait à Smyrne un cousin sous lequel il pouvait faire ses premières armes. En 1653 ce parent vint faire une tournée en France et l'emmena avec lui. Dès ce moment, nous pouvons suivre d'Arvieux pas à pas dans ses propres *Mémoires*, au lieu de nous contenter de rares jalons posés par des mains étrangères le long de cette vie trop peu connue.

La navigation, à cette époque, n'avait pas seulement ses lenteurs, elle avait aussi ses périls, même sur ce bassin méditerranéen qu'on a appelé un lac français.—Le *Postillon*, vaisseau du roi sur lequel Laurent s'était embarqué, — se vit menacé dans le port même de Gênes par une frégate dunkerquoise, à laquelle il dut montrer les bouches béantes de ses canons pour la tenir en repos. Ayant rencontré à Livourne un bâtiment hollandais qui n'avait aucune apparence hostile, il ne prit pas les mêmes précautions et faillit le payer cher. Il fut attaqué à l'improviste par une décharge d'artillerie qui heureusement ne porta pas, et fut même abordé. Mais le courage de l'équipage et des passagers le sauva. Tous coururent d'un bond aux armes, et renversèrent l'ennemi qui se retira avec de grandes pertes.—D'Arvieux prit une part très-active à la lutte, et on devine, à travers la modestie du narrateur, le sang-froid du combattant.—Arrivé à Malte, autre station plus tranquille que les deux précédentes, il visite cette île où flottait encore avec gloire les drapeaux des chevaliers. Il examine les fortifications et les critique avec une sagacité remarquable. Il mange pour la première fois le *macaroni*, dont il fait une élogieuse description, et il nous apprend qu'un commandeur italien venait de léguer une dotation à la *galère de cette langue* pour qu'on y servît une fois par semaine cette friandise de la gastronomie napolitaine. Enfin, il repart et arrive à Smyrne*.

* Cette ville comptait alors une population nombreuse et variée, 60,000 turcs, 7,000 juifs, 20,000 chrétiens, soit francs, soit orientaux. La liberté de conscience y était en honneur et en pratique, sur plus d'un point, avec une perfection de tolérance qui n'aurait rien à envier aux législations les plus libérales de nos jours. Les grecs et les latins y fesaient leur procession de la semaine sainte, non pas resserrée entre les murs ou sous les colonnades de leurs églises, mais déployée au grand jour dans les rues, les flambeaux à la main, la croix et les autres insignes pieux portés bien haut. La procession catholique avait une particularité curieuse : la marche

Laurent, employé dans la maison Bertaudié (c'était le nom de son cousin), ne se contentait pas de faire preuve d'une sagacité commerciale qui permît bientôt à ce parent de se reposer sur lui des affaires. Il parcourait Smyrne et ses environs, visitant les monuments, parmi lesquels il trouva quelques débris de l'époque romaine, mais surtout étudiant les mœurs et les langues de ces

en était ouverte par deux juifs. C'était sans doute une tradition du moyen-âge, l'époque par essence du symbolisme, qui, dans ce triomphe de Jésus-Christ, avait voulu faire marcher les vaincus devant son char, comme ces captifs qui précédaient dans Rome les généraux victorieux.

Quant aux avantages civils et commerciaux dont nous jouissions, ils n'étaient peut-être pas aussi complets que ceux que nous avons aujourd'hui dans ces contrées, mais ils avaient plus de prix en ce qu'ils étaient, pour ainsi dire, autant de priviléges. C'était sous notre pavillon que s'abritait l'Europe presque entière. Notre consul avait le pas sur tous les autres. On aimera peut-être à connaître le genre de réception qui lui était fait par l'autorité locale.

Cet agent s'y rendait, précédé d'une escorte de négociants de sa nation. Au seuil du palais, il se chaussait de *babouches*, pour ne pas profaner les tapis sanctifiés par les prostrations et les prières quotidiennes du pacha. Celui-ci se levait à son approche et l'attendait debout, pendant que le consul, déposant même les pantoufles légères qu'il venait de prendre, et soutenu par dessous les bras par deux officiers, montait les degrés qui conduisaient au divan de l'altesse turque. Tous deux s'y asseyaient ensemble et à côté. Après les compliments d'usage, ils traitaient les affaires. On apportait le café, le sorbet, la pipe, et, à la fin de la conférence, des bassins d'eaux parfumées avec lesquelles ils se lavaient la face ; puis pour sécher leurs visages humides, des domestiques du palais venaient leur brûler sous le menton des morceaux de bois de senteur. C'était le congé donné à notre agent, et le pacha se levait à sa sortie comme il avait fait à son entrée.

Le droit de préséance du consul français ne lui était pas disputé. Un seul de ses collègues, sans le nier, évitait, par une habile abstention de toute rencontre officielle, de le reconnaître publiquement, c'était le consul d'Angleterre. Les commerçants de cette nation étaient assez nombreux à Smyrne et déjà leur conduite formait, avec celle des nôtres, le même contraste qu'on remarque aujourd'hui dans ces mêmes pays, tant les habitudes des peuples ont des racines profondes qui résistent à l'action des siècles ! Pendant que les Français se jalousaient entr'eux et se discréditaient autant qu'ils le pouvaient, les uns les autres, les Anglais, tenant à huis-clos leurs petites dissensions intérieures, étaient toujours prêts à s'unir et à se défendre mutuellement en face de l'étranger, quel qu'il fût.

Les Anglais avaient encore sur nous l'avantage d'une générosité toujours prête à leur mettre la bourse à la main, tandis que nous négligions trop ce genre de séduction qui ne trouve pas de résistance en Orient. A la moindre chicane ils plaidaient leur cause avec de l'or et la gagnaient, tandis que les Français la plaidaient avec des raisons et la perdaient.

contrées. Malheureusement, les Français en dehors de leur commerce, n'avaient guère de relations qu'entre eux, à cause de leur grand nombre, qui leur permettait de se suffire. Notre jeune orientaliste se prit donc à désirer une position qui l'isolât davantage de toute réminiscence européenne. Elle ne tarda pas à se présenter. M. Bertaudié l'appela à Seida (l'ancienne Sidon), où il venait de fonder un comptoir*.

D'Arvieux, au premier appel de son cousin, prend passage sur un navire anglais, qui fesait voile vers l'Egypte, parcourt à vol d'oiseau Alexandrie, Rosette, Damiette, et s'embarque dans ce dernier port pour la Syrie. De la première partie de sa traversée, il ne mentionne que deux choses qui paraissent lui avoir été également agréables : une bonne tempête et la cuisine britannique. De la seconde, il ne dit rien du tout. Son séjour en Egypte nous vaut la description d'un empalement et d'un écorchement auxquels il a assisté. On s'étonnerait de la touche ironique avec laquelle il dépeint ces affreux supplices, si on n'y voyait un artifice de pinceau quelquefois employé pour émouvoir davantage. Il trace aussi le portrait, c'est-à-dire la caricature, du peuple grimacier des derviches.

* Le territoire de cette ville, enfermé entre la Méditerranée et les montagnes de l'anti-Liban, a pour limites au nord une rivière ; au sud un torrent formé par les eaux pluviales. Il est très-fertile et produit en abondance le blé, l'orge, les meilleures qualités de légumes. L'olive, l'amande, l'orange, la banane y trouvent un chaud soleil qui ne leur laisse pas regretter le ciel de Provence, d'Italie, d'Amérique. La figue y est exquise à rendre jalouse la figue marseillaise. Le mûrier blanc y joint à ces beaux fruits sa feuille non moins précieuse. La vigne y donne un vin doux et parfumé. Enfin, à côté de ces végétaux utiles, mille végétaux de parure, si j'ose ainsi dire, y couvrent la campagne. Parmi ceux-ci, les arbres les plus remarquables sont les tamarins qui atteignent quelquefois à une hauteur de jet, à un développement de tronc et de branchage étonnants. A ces avantages particuliers, Seida ajoutait alors celui d'être le magasin et l'entrepôt du commerce de toute la côte.

Descendu à Saint-Jean-d'Acre, il y trouva le consul et les négociants français de Seïda, qui avaient dû s'y retirer à la suite d'odieuses vexations. Le pacha de Seïda s'était épris d'une fort belle cavale, appartenant à l'un de nos nationaux, et celui-ci ayant refusé de la lui vendre, il l'avait condamné, par la plus arbitraire des sentences, à une grosse amende qu'il doublait à chaque jour de retard dans le paiement, et dont il avait rendu solidaires toute la colonie française et le consulat même.

D'Arvieux profita de cette circonstance pour accomplir un de ses rêves les plus chers. Pendant qu'on travaillait à un arrangement, il entreprit le voyage de Palestine. Le choix qu'il fit, pour aller, de la voie de mer, se réservant celle de terre pour le retour, pensa lui être funeste. Cela compliqua du moins son odyssée d'un épisode des plus dramatiques. Son navire fut capturé par des pirates en guerre avec les Turcs. Comme il avait revêtu le costume du pays, dans une intention de sûreté qu'il ne s'attendait pas à voir ainsi trompée, comme il parlait en outre à s'y méprendre les langues orientales, il eut beau protester de sa qualité de *franc*, il fut déclaré musulman, et jugé de bonne prise. Il n'eut qu'une ressource suprême, ce fut de montrer qu'il était incirconcis, et on le relâcha à Rama. A partir de cette ville, les lois réservant le cheval aux enfants du Prophète, il se voit contraint d'enfourcher un âne, et sur cette monture il se rend à Jaffa. *

Enfin les portes de la cité sainte s'ouvrent devant le voya-

* C'est le port où, suivant la légende, sainte Magdeleine fut jetée, avec Marthe et Lazare, dans une barque sans voile et sans rames, qui, poussée par un souffle providentiel, vint les déposer sur les côtes de la Provence. La tradition mythologique place aussi sur un rocher des environs de Jaffa le théâtre de l'exposition et la délivrance d'Andromède.

geur, qui en franchit le seuil, le bourdon de pèlerin d'une main, le crayon annotateur de l'autre. Ici se déroule, dans les mémoires de d'Arvieux, une longue série de descriptions sur Jérusalem et ses alentours, dont nous ne reproduirons rien, ne pouvant que retomber dans de pâles répétitions d'un immortel *Itinéraire;* car quelques siècles de différence sont nuls sous ce ciel immuable: ce sont quelques pas du temps qui ont à peine détaché un roc du flanc des montagnes, élevé ou abaissé de quelques flots le niveau du Jourdain, sans changer la physionomie de la nature. — Mais le passage suivant sur la division de l'église du Saint-Sépulcre a un intérêt d'actualité :

« Cette église renferme un grand nombre de chapelles » et d'autels qui sont possédés par les chrétiens des différens » rites, qui y font leurs offices à leur manière. Les Francs » avaient les lieux principaux, ils les perdirent quand ils » furent menés prisonniers à Damas après la bataille de » Lépante. Les Grecs s'en emparèrent à force d'argent » qu'ils donnèrent au pacha et au cadi. L'autorité du roi leur » a fait restituer le Saint-Sépulcre sur lequel il n'y a que » les Latins seuls qui puissent dire la messe, et quelques » autres chapelles; mais le chœur est demeuré aux Grecs. »

Pour bien comprendre la position respective qu'avaient dans cette église les deux rites, il faut savoir qu'elle est divisée en deux nefs séparées entr'elles par des cloisons, et que le Saint-Sépulcre, alors réservé aux Latins, le chœur aux Grecs, se trouvent face à face, chacun à une des extrémités de la grande nef.

Dans un autre genre, une particularité piquante, mentionnée par notre voyageur, c'est un tableau de la chapelle des Abyssins, où Notre Seigneur, la Sainte-Vierge et Saint-Jean, étaient peints noirs comme ébène, tandis

qu'aux pieds du groupe se démenait un diable blanc comme ivoire. Voilà tout le symbolisme des couleurs renversé; mais, si l'effet est différent, la cause est la même; c'est toujours l'artiste faisant de son type à lui, le type privilégié, l'idéal.

Le chevalier d'Arvieux ne pouvait être connu sans être estimé. Son éducation profonde et variée, son noble caractère, l'ardente foi avec laquelle il avait entrepris ce pèlerinage impressionnèrent en sa faveur les autorités religieuses de Palestine et lui valurent l'ordre du Saint-Sépulcre.

D'Arvieux raconte en détail la cérémonie de sa réception.

Le père gardien, accompagné d'un vicaire, qui devait faire l'office de parrain, fit entrer le récipiendaire dans le Sacré Tombeau. Après lui avoir donné lecture des statuts, il prit d'une main l'épée bénite, qu'on croit être celle de Godefroid, et lui mit l'autre main sur la tête, en lui disant : « Et toi, Laurent, sois hardi, bon et fidèle chevalier de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Sépulcre, afin qu'il te veuille recevoir dans sa gloire avec ses élus. *Amen.* » Après quoi, on lui fit mettre les éperons dorés et ceindre l'épée du roi fondateur. Il en tira la lame, la baisa et la présenta au père gardien, qui, l'ayant fait agenouiller, la tête inclinée sur la pierre où a reposé le corps de l'Homme-Dieu, lui donna trois coups de plat d'épée sur le col, en lui disant à chaque fois : « Laurent, je te crée et te fais chevalier du Saint-Sépulcre de Notre Seigneur Jésus-Christ, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » On le décora ensuite du collier d'or de Godefroi. Puis, ayant déposé tous ces insignes et baisé le Saint-Sépulcre, il passa dans une chapelle voisine où eurent lieu la bénédiction de sa croix de chevalier et le chant du *Te Deum.* *

* Cette cérémonie, depuis le temps des Croisades dont elle est un souvenir, a conservé une immutabilité tout orientale, non seulement jusqu'au siècle de Louis XIV

Après avoir fait de studieuses visites à tout ce que Jérusalem et ses environs offraient d'intéressant, d'Arvieux prit le chemin du retour par la Galilée et le mont Carmel. Cette montagne a un caractère de nudité abrupte, de stérilité désolée. Il y remarqua un endroit couvert de cailloux de différentes grosseurs, ayant la forme extérieure des pastèques, et en présentant à l'intérieur, quand on les cassait, l'apparence et les granulations. — Un champ de pastèques verdoyait, en effet, autrefois sur ce pan de colline, dit la légende. Le prophète Elie ayant passé par là, épuisé de fatigue et de soif, demanda un de ces fruits à leur avare propriétaire. « *Ce sont des pierres*, lui répondit-il brutalement. » —C'en sera désormais, reprit Elie, et aussitôt la métamorphose s'opéra.

On sait que les religieux carmes font remonter l'institution de leur ordre jusqu'à ce prophète, et qu'ils ont sur le mont Carmel un couvent renfermant une grotte où leur saint fondateur aurait donné le premier exemple de la vie cénobitique. Lors du passage de notre chevalier, ils venaient d'en être chassés par les Arabes. D'Arvieux alla voir en leur faveur l'émir Tura-Bey, le plus célèbre de la contrée, et, en ayant été bien accueilli, il obtint la réinstallation de ces religieux dans leur monastère et l'assurance qu'ils n'y seraient plus inquiétés, moyennant la promesse de leur part d'un léger tribut annuel.

De retour de son voyage, il ne s'arrêta à Seïda que le temps nécessaire pour y régler les affaires pressantes de la maison Bertaudié. S'étant joint à une caravane, il traversa

mais jusqu'au nôtre. Aujourd'hui encore, les récipiendaires sont parés du collier, des éperons et de l'antique épée du premier roi de Jérusalem. Depuis que le patriarchat latin a été rétabli dans la ville sainte, c'est au patriarche qu'a été rendu le droit de créer les chevaliers de cet ordre insigne.

la rivière de Dumour, longea la chaîne du Liban et fit d'assez longues étapes à Beyrouth et à Tripoli (de Syrie). Il ne faut pas s'attendre à voir revivre sous son pinceau la montagne biblique avec ses grands cèdres, fils de ceux dont Salomon tira les charpentes odorantes de son temple, avec ses chants de colombes, rappelant ceux qui ont laissé dans le Cantique des Cantiques un immortel écho. Homme essentiellement positif, il se contente d'admirer la fertilité du sol, la richesse de la végétation et l'opulence luxuriante de la boiserie.

De Damas, où il avait passé quelque temps, il se disposait à regagner Seïda, quand il apprit que les Français n'étaient plus en sûreté dans cette ville. Le bombardement de Gigeri par l'armée navale de Louis XIV avait exaspéré les Turcs contre nous, et nos nationaux se voyaient en face de ce triste dilemme ; compromettre leurs biens et leurs vies, s'ils demeuraient au milieu de ces populations irritées, — ou ruiner à jamais peut-être le commerce français dans ces parages, s'ils les abandonnaient. Notre ingénieux chevalier trouva un moyen d'éluder ce double péril. Il avait conscience de son ascendant sur les Orientaux, de son habileté à manier leurs langues, à imiter leurs mœurs, à impressionner favorablement leurs esprits. Il résolut de se chercher dans quelque chef puissant des environs un protecteur contre les éventualités qui menaçaient ses compatriotes, se promettant bien de leur faire partager le bienfait de ce patronage. Son choix s'arrêta sur l'émir Tura-Bey, avec qui il avait déjà eu, dans son passage au Carmel, de courtes mais bonnes relations.

Pour donner à cette importante démarche toutes les chances de succès possibles, il laissa prendre à sa barbe pendant quelque temps ce développement majestueux qui

attire la vénération des Orientaux. Il se revêtit ensuite du costume turc, ainsi que deux domestiques choisis pour l'accompagner. Puis, ayant chargé un mulet de confitures, de draps et de soieries, il se mit en route, avec sa petite escorte, armée comme lui jusqu'aux dents. Il trouva Tura-Bey dans son camp, se fit annoncer et fut introduit sous sa tente. A peine eut-il prononcé quelques paroles en arabe, et déposé ses présens aux pieds de l'émir, que celui-ci ordonna de faire entrer le Franck qui lui faisait ces générosités. Trompé par les vêtements et la perfection de langage du chevalier, il n'avait pu le reconnaître. D'Arvieux eut toutes les peines du monde à établir son identité. On apporta le café, la pipe, et notre diplomate acheva de gagner les bonnes grâces du protecteur qu'il voulait acquérir, par sa savante fidélité à toutes les convenances orientales. Il eut soin de ne pas parler d'affaires à la première entrevue, brûla devant le prince quelques grains d'encens de bon goût et lui demanda l'honneur de le voir une seconde fois. Il reçut une gracieuse réponse qui l'engageait à séjourner dans le camp tant qu'il le pourrait et y mettait tout à sa disposition.

D'Arvieux y demeura plus long-temps qu'il ne l'aurait pensé; reçu chaque jour par l'émir, auquel il servit même de secrétaire, et qui lui accorda, dès la première demande, sa protection pour lui et pour tous les Français, il sut s'attirer l'amitié de tous les chefs, et entre autres d'un officier catholique, nommé Hassan-le-Franck à cause de sa fidélité à sa religion, dont l'histoire est tout un roman des plus intéressants. Tura-Bey, que notre chevalier eut le temps d'étudier à loisir, était un homme ardent, généreux, capable de comprendre et de récompenser les nobles sentiments chez ceux mêmes qui lui résistaient. Il n'eut qu'un regret, ce fut de voir partir son nouvel ami sans avoir pu le gagner à la loi des *croyans*.

D'Arvieux retrouva à Seïda d'autres malheurs que les dangers contre lesquels il était allé réclamer ce patronage. Les négociants français, grevés de dettes par suite des avanies que les pachas leur avaient fait subir et que l'on n'accommodait qu'à prix d'argent, étaient décimés de jour en jour par les faillites. Il en subit le contrecoup, et vit dépérir son commerce, au moment où venait de passer sous son nom la maison qu'il avait gérée jusque-là sous celui de M. Bertaudié. Sentant l'impossibilité de reconstruire sa fortune sur ce terrain périlleux, il liquida ses affaires, et retourna à Marseille en 1665.

C'est là que se termine la première phase de sa vie. Elle eut pour couronnement sa démarche auprès de l'émir du Mont-Carmel, démarche qui fut comme le présage et l'école de sa future carrière diplomatique.

En 1668, appelé à Aix par un procès qui se rattachait à la fermeture de son comptoir de Seïda, il y trouva préparée par la Providence la circonstance qui devait lui ouvrir cette nouvelle voie. M. Dumoulin, écuyer de la reine, venait d'y arriver, chargé de porter à Tunis la ratification du traité de paix conclu avec cette régence par M. le duc de Beaufort le 26 novembre 1665. M. le président d'Oppède, faisant les fonctions de lieutenant du roi en Provence, avait ordre de choisir une personne qui fût capable d'aller sur les lieux et de faire exécuter ce traité de point en point. D'Arvieux se présenta justement à cette époque chez le président pour le solliciter sur son procès ; il dut nécessairement lui parler de l'Orient, et le fit en homme qui le connaissait si bien, que M. d'Oppède le choisit à première vue pour accompagner M. Dumoulin.

Notre chevalier commença par faire une tournée dans les communautés de Provence, afin d'en retirer les som-

mes qu'elles avaient promises pour le rachat des esclaves français *, un des principaux objets de la mission dont il était le coopérateur. Cette mission devint des plus difficiles par la mort du pacha Kamonda Beigalhgagli, avec lequel avait été conclu le traité. Tunis était alors une sorte de république militaire. Les soldats y formaient le Divan, turbulente assemblée où le vote était une clameur, l'opposition une menace. Deux beys commandaient, l'un l'infanterie, l'autre la cavalerie. Le chef du pouvoir exécutif était le dey. Enfin l'autorité suzeraine de la Porte avait pour représentant un pacha qui souvent, pour ne pas se compromettre avec ce gouvernement belliqueux, restait enfermé dans son palais entre sa table et son lit.

C'était, comme on voit, un rouage assez compliqué qu'une main savante pouvait seule faire mouvoir. Dumoulin, espèce de marquis de Molière, s'imagina qu'il n'avait qu'à frapper à droite et à gauche du plat de son épée pour avoir raison de tous les obstacles. Au lieu de tourner adroitement les difficultés, il les abordait avec raideur. Cette conduite eût été bonne auprès de certains Turcs d'Asie dont il faut combattre la lâche insolence par une sorte d'insolence énergique. Mais elle n'était rien moins qu'à sa place : le *non erat htc locus* ne fut jamais plus vrai.

D'Arvieux voulut le lui faire observer vainement. — Pour lui, plus habile, il s'insinua dans la confiance des beys Murad et Mehemed. Il rendait visite au dey Haggi, qu'il avait vu à Smyrne, et s'en faisait reconnaître. Enfin il gagna par hasard la sympathie d'un très-petit personnage qui lui rendit de très-grands services. C'était tout simplement

* Il procura la liberté à 380 français, et refusa généreusement une bourse de 600 pistoles qu'ils lui envoyèrent en reconnaissance de ce bienfait.

Note de l'Éditeur.

le muet du pacha. Cet homme, des oreilles duquel on ne se méfiait pas, parce qu'on ne se défiait guère de sa langue, le tenait au courant, par une ingénieuse mimique, de tous les détails qui pouvaient l'intéresser.

Mais l'impuissance jalouse de son collègue s'opposait tortueusement à tout ce qu'il faisait, et elle vit un moment avec joie l'œuvre laborieuse de tant d'efforts près d'être renversée par un incident de détail. Au nombre des esclaves français se trouvait un chevalier de Malte nommé Francis Lacombe. On refusait de briser sa chaîne, sous prétexte qu'il avait perdu sa nationalité en prenant la croix. C'était Dumoulin qui avait éveillé à ce sujet l'attention du dey, en faisant une exception impolitique de cette mise en liberté, au lieu de la sous-entendre dans la mesure générale. Il n'en profita pas moins pour harceler d'Arvieux de ses railleries, triste vengeance de l'incapacité sur le mérite. Mais celui-ci les reçut en philosophe et continua d'agir en diplomate. Il feignit de lâcher pied sur cette question jusqu'à ce qu'ayant été invité à un dîner d'adieu par les beys, il obtint d'eux, entre la pipe et le café, qu'ils arrangeraient l'affaire. Ainsi le traité fut signé sans l'omission ou le changement d'un iota.

Il se fit accorder en outre une convention qui mettait entre nos mains tout le commerce du cap Nègre *.

La signature de ce traité par le dey, le pacha et le divan, mettait fin à la mission de notre agence provisoire. On s'embarqua donc pour le retour. Mais Dumoulin trouva le moyen de se débarrasser de son sage coopérateur en le priant de rester quelques jours encore pour veiller à l'exécution des conventions internationales.

* Ce petit port est situé sur la frontière intermédiaire de l'Algérie et de Tunis.

La première visite de Laurent, en mettant le pied sur la terre française, fut pour le président d'Oppède, qui lui conseilla d'aller à Paris et de voir la Cour où il était bien noté. Une lettre de M. Ambrosin, notre consul à Tunis, avait valu à Dumoulin l'accueil le plus froid de la part de M. de Lione et de Colbert. Elle lui valut à lui-même la réception la plus flatteuse auprès de ces ministres.

Ses premiers loisirs furent employés à des traductions d'ouvrages turcs et à la composition d'un dictionnaire persan. Bientôt la maréchale de Lamotte, gouvernante du Dauphin, se l'attacha en qualité d'écuyer. Introduit à la Cour, il sut intéresser le roi lui-même au récit de ses voyages, à ses peintures des mœurs orientales. Il dut amuser beaucoup les belles dames du palais de Versailles, quand il leur raconta la démarche solennelle que Murad-Bey, dans un accès d'amitié, avait faite auprès de lui pour le gagner à la loi du prophète. Je crois voir ces jolies têtes se pencher curieuses, s'agiter folâtres autour de lui pendant ce récit d'un genre inaccoutumé. Je crois entendre les éclats de rire argentins qui l'interrompirent pendant qu'il leur répétait ces paroles que le Bey lui avait dites la veille de son départ. « Vous êtes dans une ville de liberté. Profitez-en pour vous faire Turc. J'ai une fille beaucoup plus belle que mon fils que vous voyez. Je vous donnerai avec elle, outre les eunuques et les esclaves des deux sexes qui sont auprès d'elle, un beau carrosse, deux de mes cavales blanches, qui valent six mille écus, une galère et deux vaisseaux tout armés; cinquante mille écus comptant, et le gouvernement de Kef et de Bézé. » La couleur tout homérique de ces offres rappelle la page de l'Iliade où Phénix porte à Achille irrité les propositions d'Agamemnon.

Louis XIV, qui se connaissait en homme, comprit qu'il

en avait là un précieux pour nos relations avec l'Orient et il lui promit de l'employer.

Sur ces entrefaites, la Porte renvoya M. de la Haye-Ventelai, notre ministre. — procédé peu diplomatique que les Turcs se permettaient alors sans que ce fût un *casus belli*. Néanmoins le grand roi, peu fait aux humiliations, de quelque part qu'elles vinssent, résolut de ne plus s'exposer à cette indignité dans la personne d'un ambassadeur, et de n'avoir à Constantinople qu'un consul chargé des intérêts de notre commerce. Mais le moment était mal choisi pour cet acte de froideur, car il s'agissait justement, à cette époque, de renouveler les capitulations et de les enrichir, en notre faveur, de nouveaux priviléges. D'Arvieux fut chargé de faire un mémoire sur cette question. Il opina pour qu'on fît sentir à la Turquie le mécontentement du roi en s'abstenant pendant quelque temps d'y avoir un ambassadeur. Quant aux capitulations, il fallait en charger un envoyé provisoire, en ayant soin de choisir un homme à qui l'Orient fût familier. Ignorer la langue du pays, c'était être à la merci des drogmans, souvent mal intentionnés et infidèles ; en ignorer les mœurs, c'était se trouver dans l'impuissance de voir les choses à leur véritable point de vue, d'aborder les affaires par leur côté favorable. — Tout cela paraissait juste et appuyé de fortes raisons ; mais c'était un peu un plaidoyer *pro domo suâ*, car le nom de l'auteur du programme se présentait seul peut-être comme en remplissant toutes les conditions.

Malgré ces préventions, le roi crut à sa franchise désintéressée et le choisit pour jouer le rôle qu'il avait tracé lui-même. Il avait déjà reçu ses lettres de créance, quand la compagnie marseillaise du Levant lui joua un de ces petits tours qu'on se permet entre compatriotes. Elle demanda

que la décision qui venait d'être prise fût révoquée, prétendant que la présence d'un ambassadeur à Constantinople était nécessaire pour la sûreté des relations commerciales. Le roi céda, nomma M. de Nointel, et consola d'Arvieux par une de ces bonnes paroles qui, tombées de pareilles lèvres, valent toutes les faveurs.

Cependant nos affaires ne se relevaient guère à Constantinople. Ce n'était pas la faute de notre nouvel ambassadeur. Notre annaliste qui n'avait pas lieu d'être partial en sa faveur, le dépeint comme un homme intelligent, dévoué à son devoir, énergique, de cette énergie calme et froide qui n'en est que plus vigoureuse. Mais tous ses efforts venaient se briser contre les astucieuses lenteurs de la diplomatie turque. Il s'agissait surtout du renouvellement des capitulations avec les modifications introduites à notre avantage. La Porte, à bout de prétexte, imagina d'envoyer en France un délégué, soi-disant pour s'assurer directement des intentions de la cour de Versailles, mais en réalité pour traîner les choses en longueur. Grande fut la joie des Parisiens quand ils apprirent qu'un agent turc, accompagné d'une escorte aussi turque que lui, allait arriver dans leur ville, porteur d'une lettre du Grand-Seigneur. Grand fut leur concours au-devant de ces enfants du Prophète dont les eaux de la Seine s'étonnaient de réfléchir les fronts ceints de turbans et les larges draperies orientales.

Soliman-Aga, chef de la mission, avait été reçu avec les plus grands honneurs dans toutes les villes qu'il avait traversées en route, sur la foi qu'on avait en son caractère d'ambassadeur. Mais l'exhibition de ses lettres de créance ayant révélé son simple titre d'envoyé, M. de Lione crut devoir lui en témoigner son mécontentement par un accueil froid et hautain. Ce ministre se donna même les airs

de grand visir, que ses collègues jaloux le forcèrent ensuite à désavouer. Il le fit dans un long discours où il parle du roi, de l'omnipotence de son génie qui suffit à tout, moins avec le ton grave d'un homme officiel qu'avec les adulations presque serviles d'un courtisan. Les connaissances linguistes de l'ex-commerçant de Seïda furent d'un grand secours dans cette occurrence. Il remplaça heureusement l'interprète titulaire, orientaliste tout de théorie, qui ne pouvait se débrouiller de son premier essai de pratique. D'Arvieux estime qu'on fit en cette occasion bien des fautes qui nuisirent à notre politique en Orient. On priva Soliman, pour le mortifier, des présens alors d'usage, et il n'y vit qu'un acte d'avarice qui nous déprécia à ses yeux. On lui refusa pendant long-temps de le présenter à Louis XIV.

Enfin, comme il s'obstinait à ne pas remettre en d'autres mains que dans celles du monarque même la lettre du Sultan dont il était porteur, assurant qu'il y allait de sa tête pour la moindre infidélité à son mandat, force fut bien de lui accorder une audience royale. Mais le genre de réception qui lui fut fait ne répondit pas à son attente, et, après avoir présenté sa missive, il se retira avec des grimaces de mécontentement dont les courtisans rirent beaucoup. C'était ou l'expression involontaire et naïve de son orgueil froissé ou peut-être un moyen de se justifier aux yeux de son escorte de tout soupçon de solidarité dans le peu d'honneurs rendus à la lettre impériale. On fit entendre à M. de Lionne, que la conduite de Soliman-Aga était fâcheusement influencée par les visites que lui rendaient d'anciens sujets du Grand-Seigneur convertis au christianisme résidant à Paris, et qui pensaient à se refaire Turcs. L'entrée de l'hôtel où il était logé fut donc fermée à tous ses compatriotes, et des sentinelles placées aux portes l'y retinrent comme en prison.

L'effet de cette mesure fut de le plonger dans une tristesse si profonde, qu'il refusa de prendre aucune nourriture et tomba sérieusement malade.

Sa mort, dans ces circonstances, eût été une complication des plus funestes. La Turquie n'aurait pas manqué d'y voir un crime : nous aurions violé à ses yeux le principe le plus sacré du droit des gens, et des flots de sang chrétien auraient été ses représailles. Ce fut encore d'Arvieux qu'on chargea du soin de relever le moral de Soliman, et il y réussit à merveille par un heureux mélange de fermeté et de douceur dans les entretiens qu'il eut avec lui. L'envoyé turc ayant repris ses forces et reçu quelques présens, partit sans qu'on eût rien pu conclure.

Le roi jugea bien que la Porte, au retour de son agent et en apprenant les résultats de sa mission, ne serait pas mieux disposée envers le nôtre, dont elle avait jusque-là déjoué toute la bonne volonté. Il résolut de tenter un nouvel effort et d'employer à cette intention l'homme qui paraissait le plus capable de mener les choses à bonne fin. D'Arvieux fut renommé envoyé extraordinaire et Nointel rappelé. Muni des instructions ministérielles, bien simples d'ailleurs, puisqu'elles laissaient tout à son prudent arbitrage, notre diplomate, avant de se mettre en route, se rendit à Fontainebleau, où se trouvait la Cour, pour y prendre congé du roi.

Il descend à ce sujet dans des détails intéressants en ce qu'ils donnent une idée du prestige de l'antique royauté. « J'entrai, dit-il, dans la chambre du roi au moment où la Cour en sortait et où on allait tenir conseil. J'y restai, et les plus grands seigneurs regardaient par la porte ce que le roi faisait en me donnant congé. » Louis XIV, après lui avoir adressé les plus bienveillantes paroles, étant venu à passer

près de lui, s'appuya sur son bras et le pressa légèrement. C'en fut assez pour que d'Arvieux, en sortant, se vit entouré d'un essaim de courtisans ébahis de sa faveur, qui lui faisaient à l'envi cent protestations d'amitié.

Envoyé extraordinaire de Louis XIV pour une mission où avaient échoué des hommes d'un talent reconnu, d'Arvieux devenait un personnage, et il fut traité comme tel par les autorités des villes qui se trouvaient sur sa route. Etant arrivé de nuit à Marseille, il fit passer un de ses laquais par dessus la porte Saint-Lazare, et obtint du gouverneur, M. de Pilles, qu'on la lui ouvrît immédiatement.

M. de Nointel, que notre chevalier allait remplacer, était un de ces hommes qui n'acceptent pas leurs défaites. Loin d'interrompre ses démarches en recevant ses lettres de rappel, il fit, de cette menace de rupture entre les deux gouvernemens, un de ses moyens d'action les plus puissants auprès du grand visir.

Sa persistance à ne pas quitter la partie annulait la mission de d'Arvieux, laquelle devait tirer toute sa force de l'absence significative d'un ambassadeur français à Constantinople. Le nouvel envoyé fut donc réduit à un rôle bien pâle sur ce théâtre qui semblait lui en promettre un si brillant. Il n'est pas douteux que son expérience et son habileté n'eussent obtenu des résultats moins pénibles et plus prompts. Mais voyant M. de Nointel différer de jour en jour son départ, dans l'espérance d'une acceptation prochaine des capitulations, à laquelle son rappel était subordonné, il s'embarqua pour retourner rendre compte en France de l'état des choses.

Cependant d'Arvieux était arrivé à Paris où, au lieu de lui reprocher ce qu'il n'avait pu faire, on lui avait tenu compte de ce qu'auraient pu accomplir son bon vouloir et sa capacité sans la force des circonstances.

Louis XIV, ayant rétabli à cette époque l'ordre chevaleresque du Mont-Carmel qu'il fondit avec celui de Saint-Lazare, désigna Laurent pour une des premières nominations. Il ajouta à cette faveur une marque de bienveillance des plus flatteuses en payant pour lui, de sa cassette particulière, le droit de *passage* (ou de chancellerie), s'élevant à 1350 livres. Le nouveau chevalier reçut encore une pension prélevée sur les bénéfices de l'évêché d'Apt, et fut chargé de la rédaction de divers mémoires, dont l'un sur les consulats du Levant. Enfin il fut choisi pour représenter la France à Alger, où jusque-là la gestion de nos affaires avait été confiée à M. le Vacher, vicaire apostolique. Mais de graves difficultés exigeaient alors que nous y eussions un agent direct.

Le gendre du Dey, aux mains de qui étaient les rênes du pouvoir, à cause du grand âge de son beau-père, avait un caractère argneux et brutal. Il ne pouvait comprendre la dignité et le courage que conservait d'Arvieux dans les moments les plus difficiles, et plus d'une fois il fut sur le point de les lui faire payer cher.

Un jour on l'introduit dans le divan, qui était à Alger, comme à Tunis, formé par la milice.

Au simple exposé de ses demandes, cette orageuse assemblée éclate en rumeurs menaçantes ; mais il continue, sans se troubler, à réclamer la justice qui lui est due. Alors ce sont des bras qui se lèvent, des poignards qui sortent du fourreau. Impassible, il ne change pas d'un mot ses légitimes prétentions, et doit enfin à son courage, qui avait irrité d'abord ces barbares, de calmer leur fureur en les étonnant.

Apprenant les périls auxquels était exposé un serviteur si précieux, le roi se hâta de le rappeler dès qu'il eut réglé

l'affaire qui était l'objet spécial de sa mission. Il ne resta pas long-temps sans être employé de nouveau, et fut nommé au consulat d'Alep. Avant de partir, il va voir Louvois, qu'il *trouve déjeunant d'un morceau de pain, d'une poire et d'un verre d'eau, au milieu d'un travail commencé à trois heures après minuit*. En passant à Marseille, il y reçoit des consuls de cette ville les présens d'usage en pareille occasion : douze bouteilles de vin, douze boîtes de confitures et autant de flambeaux de cire blanche. Son embarquement a lieu à Toulon, le 29 août 1679 ; il relâche à Cagliari ; — à Malte, où il est reconnu et accueilli avec honneur par le grand-maître ;— à Navarin, dont il décrit la rade, prédestinée à être le théâtre de notre gloire navale ; — à Lurneca, où son collègue de Chypre le traite magnifiquement. Il fait lui-même son entrée à Alep avec un appareil des plus splendides, au milieu de la colonie française, accourue pour lui faire cortége, et de la population échelonnée le long des rues pour jouir du spectacle de son passage. Les visites du clergé maronite et du patriarche syrien, des chefs des corps de métiers, du chef des schérifs, inaugurèrent l'exercice de son ministère. Enfin, débarrassé des soucis de l'installation, il consacra ses premiers loisirs à parcourir et à étudier le pays.

Le fait le plus important de son consulat fut le rétablissement de l'église d'Alexandrette, qu'il fit sortir de ses ruines, malgré l'opposition violente des Turcs, excitée en secret par la jalousie anglaise. Pour le récompenser de cet acte aussi utile à la religion qu'honorable pour lui-même, les autorités religieuses de Terre-Sainte lui accordèrent le droit d'ajouter à ses armes celles de Jérusalem.

En même temps, le Pape Innocent XI créait pour lui une distinction d'un genre inusité et dont on ne peut trouver

des exemples qu'en remontant aux premiers jours du christianisme, alors que de simples laïques étaient salués évêques par acclamation et franchissaient à la fois tous les degrés du sacerdoce jusqu'au siége épiscopal. Il arrivait quelquefois que ces élus populaires refusaient par humilité la mître dont on voulait ceindre leur front ; en ce cas, on leur faisait désigner celui qu'ils croyaient le plus digne de la porter. Ce fut cet honneur des temps primitifs de l'Eglise que le Saint-Père ressuscita pour d'Arvieux. Il le nomma à l'évêché de Babylone, avec la faculté, s'il n'acceptait pas, de choisir celui qui lui paraîtrait pouvoir le mieux tenir sa place. D'Arvieux usa de ce privilége extraordinaire en faveur du P. Pidou, de l'ordre des Carmes, et l'élection qu'il fit de ce religieux distingué fut ratifiée par la cour de Rome.

Assez tranquille dans le reste de sa gestion, qui fut renouvelée à l'expiration de son premier terme, il consacre à des descriptions la place qu'il ne peut donner aux événements. Alep était alors divisée en soixante et douze corps de métiers qui formaient dans la population comme autant de castes. Trente mille chrétiens y vaquaient à leurs affaires et y pratiquaient leur culte, à part de rares incidents, avec la liberté la plus entière. L'église des latins, celle des grecs s'élevaient à côté des mosquées turques, et mêlaient le son de leurs cloches à la voix du muezzein des minarets.

D'Arvieux profita de son séjour en Syrie pour envoyer en France de très-beaux manuscrits orientaux dont s'ornèrent la Bibliothèque du Roi et celle de Colbert. Il renoua ses relations amicales avec Tura-Bey, l'émir du mont Carmel. Il en établit de fréquentes avec un homme qu'il nous dépeint comme portant au front l'auréole des apôtres, Monseigneur Piquet, autrefois son prédécesseur dans le consulat d'Alep, alors missionnaire d'un zèle ardent. Enfin,

voyant venir ces années mûres de l'existence, voisines de la vieillesse et amies du repos, il voulut terminer sous le ciel natal et au foyer de la famille sa vie de fatigues et d'expatriation. Il demanda et obtint son rappel. Avec sa carrière publique finissent aussi ses mémoires.

Le reste de ses jours fut calme et heureux. Il épousa, à Montpellier, Marguerite de Fabri, d'une très-ancienne noblesse de Marseille, et la mena avec lui. Elle partagea dans ce voyage l'accueil flatteur que la cour fit à notre chevalier. Enfin ils revinrent s'établir en Provence, et Laurent d'Arvieux y mourut le 30 octobre 1702, après dix ans de mariage et dans la soixante-huitième année de sa vie.

Le petit village du Cannet, qui avait été son berceau, fut aussi sa tombe. *

* Il y a à peine quelques années de cela, l'on pouvait lire encore dans l'église du Cannet, l'épitaphe suivante gravée sur une de ces pierres tumulaires si fréquentes autrefois dans nos églises, dont elles émaillaient le pavé et les murs comme d'une sorte de mosaïque, mais devenues si rares depuis que le marteau révolutionnaire les a brisées et dispersées :

Expectat hic resurrectionem
Nobilis Laurentius d'Arvieux massiliensis,
Qui linguam grœcam, hebraïcam,
Arabicam, chaldaïcam cœterasque olim
Locutus, nunc silet.
Hunc missum ad Tunetanos, Bisantinos,
Algerianos, Alepianos, et ubique
Peractis negotiationibus, rex christianissimus
Honore, muneribus et equestri dignitate
Illustravit.
Fuit Dei ac Virginis piissimus vindex;
Montis Carmeli cultum labantem
Bis atque iterùm restituit.
Quid amplius ? missiones illic evangelicas
Instauravit. Pro quibus Innocentius XI
Papa congratulatus est.
Inextricabile *Canticum Canticorum* notis
Mirificis enodavit.
Hunc disce, viator, sapientiam pietatemque
Quibus vivet ad posteros.

Si maintenant nous cherchons à esquisser les traits généraux de sa physionomie, elle nous présente deux faces différentes : celle de l'homme d'action, celle du narrateur.

Sous le premier de ces points de vue, d'Arvieux nous apparaît comme un esprit plein de souplesse, mais tempérant par une noble dignité les plus flexibles allures de la diplomatie. Ce côté de sa vie est fécond en enseignements. Il nous prouve l'importance d'avoir en Orient des agens initiés à la langue et aux mœurs du pays. Sa facilité à les saisir, à se les approprier ne fut pas son moindre avantage, son secours le moins puissant dans les négociations qu'il termina toujours avec succès.

Son autre face, celle de narrateur, ne lui appartient pas tout entière. Le P. Labat, dominicain, qui a publié ses Mémoires, après sa mort, en 1735, les a sans doute retouchés considérablement et peut en revendiquer, comme style, sa bonne part. Mais, à défaut des expressions, les choses mêmes sont du moins sa propriété ; les pensées,

Reversus ad patriam e vivis recessit
Die octobris 30 1702, ætatis septimo
Suprà sexagesimam.
Conjux vera Margo de Fabri ei devotissima
Hunc lapidem posuit,
Sit in pace locus ejus. Psalm. 75.

« Ici repose, attendant la résurrection, Laurent d'Arvieux, noble Marseillais,
« qui, après avoir parlé les langues grecque, hébraïque, arabe, chaldéenne, etc.,
« maintenant se tait. Envoyé en mission à Tunis, Bysance, Alger, Alep, et partout
« ayant mené à bonne fin les négociations, il reçut du roi très-chrétien des honneurs,
« des récompenses et la dignité de chevalier. Il fut le pieux vengeur de la gloire de
« Dieu et de la Vierge. Il releva jusqu'à deux et trois fois le culte chancelant dans
« le couvent du Carmel. Que dirons-nous de plus? Il rétablit dans ces contrées les
« missions évangéliques, de quoi le Pape Innocent XI le félicita. Il développa par
« des notes merveilleuses le sens inextricable du *Cantique des Cantiques*. Apprends
» de lui, ô passant, la sagesse et la piété, qui le feront vivre d'âge en âge. Rentré
« dans sa patrie, il y quitta cette vie le 30 octobre 1702, dans sa soixante septième
« année. Son épouse dévouée Marguerite de Fabri lui a élevé ce monument.
« *Que sa place soit dans la paix*. (Ps. 75). »

les sentiments nous révèlent en lui l'homme intime, comme les actes nous ont révélé l'homme public. D'Arvieux est l'incarnation du positivisme, dans un siècle littéraire et élégant, où cette aride qualité était moins répandue, et par conséquent plus recherchée que dans le nôtre. C'est à cela qu'il a dû et son succès dans le présent et son oubli dans l'avenir. Car la postérité n'accepte que les mémoires qui lui sont transmises par l'imagination fascinée.

Ses qualités comme écrivain découlent de ce genre d'organisation. Sa foi ne dépasse pas d'une ligne le domaine du dogme obligatoire. Sur ce terrain sacré, il ploie respectueusement le genou ; mais une fois en dehors, il passe, le sourire de l'ironie sur les lèvres, au milieu des plus touchantes traditions, des plus suaves légendes. Ses descriptions ont la méthode claire, mais sèche, d'un procès verbal. Familiarisé avec les plus petits détails, il y a une chose qui lui échappe cependant tout-à-fait : c'est la nature. Dans son *Voyage en Turquie*, par exemple, pas un mot sur le panorama féerique de Stamboul, cette

Reine de l'Occident qui, dans l'azur des mers,
Se mire avec amour, et dans tout l'univers
N'a d'égale que son image.

Insensible aux gracieusetés de l'art oriental, il n'a pas un coup de crayon pour ces minarets à l'aiguille aérienne, pour ces coupoles d'étain ruisselantes de lumière, pour ces kiosques noyés dans une verdure voluptueuse. Il n'a vu ni les cimetières aux colonnes couronnées de turban, ni les bois de cyprès où nichent les pigeons bleus, ni les caïques sveltes se balançant sur leurs rames dorées, ni ces mille prestiges, ces mille couleurs qui étalent leurs reflets éblouissants dans l'*Itinéraire* de l'auteur des *Mar-*

tyrs. Assiste-t-il à la procession du Baïram, au lieu de chercher à rendre la poésie de cette scène, il nous en donne l'ordonnance numérotée comme un programme.

Mais, en revanche, il nous indique le moindre îlot effleuré par la proue de son navire, le moindre village qui a servi d'étape à ses excursions, si les entrailles de la terre y renferment le soufre ou le marbre, si la feuille du mûrier y nourrit le ver à soie, si l'arbre à coton y prospère, si les coteaux y dorent au soleil des grappes vermeilles ou les vallées de blondes moissons, enfin s'il y rencontre un souvenir classique. Où il excelle et n'a peut-être pas été égalé par les voyageurs modernes, c'est dans l'étude des mœurs, dans la connaissance des moindres coutumes locales, et quelquefois dans les portraits. Il aime à dessiner les figures intéressantes qu'il rencontre sur ses pas : en Syrie, les émirs Tura-Bey, Fekherdin ; à Tunis, les beys, le dey, le pacha ; en Turquie, le sultan Mohamed IV, son grand-visir Cupruli, l'interprète en faveur Panaïoty.

Les détails de ce genre, qui nous initient à la vie sociale de l'Orient, aux particularités curieuses de cette époque, sont un des principaux avantages des Mémoires du chevalier d'Arvieux. La lecture de cet ouvrage peut servir beaucoup à l'intelligence de la partie de notre histoire à laquelle il se rattache, car rien ne jette plus de jour sur l'étude des faits que l'étude des mœurs. Quant au style proprement dit, le seul vrai mérite de ces Mémoires, c'est le sourire çà et là jaillissant d'une ironie spirituelle. Ainsi, en parlant des Druses : « Ils n'ont ni chirurgiens, ni médecins et, par « une suite naturelle, vivent fort long-temps. » — Ainsi encore, après avoir décrit un banquet funéraire donné par un Anglais à la mort de son épouse, et où les conviés vidèrent beaucoup de pots et firent beaucoup de bruit, il ajoute :

« Mais que ne fait-on pas dans une occasion où il faut es-
« suyer les larmes d'un mari en deuil d'une femme que la
« charité oblige de croire qu'il aimait tendrement. » — C'est bien là cette pointe d'esprit français du siècle de Louis XIV; seulement quelle est la plume à laquelle elle s'est aiguisée? celle de d'Arvieux ou celle de son éditeur?

Peu de temps après l'impression de ces mémoires, il en parut une critique sous le titre de *Lettres de Hadgi Mehemet effendi à M*me *la marquise de J....., avec des éclaircissements curieux sur les mœurs, les usages, les religions des Orientaux, traduits en français par Hamed Frangui,* rénégat flamand (Paris, 1735). On attribue ces lettres à M. Petit de la Croix, qui avait été intimément lié avec Laurent. Ce n'est pas une œuvre sérieuse, mais une discussion de minuties : par exemple, elles lui reprochent d'avoir dit que les yeux de la gazelle sont *doux et modestes, tandis qu'ils sont au contraire très-vifs,* ou bien encore elles lui font des chicanes d'orthographe sur des mots arabes, qu'il a altérés en les écrivant en caractères français.

M. Galland, le célèbre traducteur des *Mille et une Nuits*, était l'ami de notre chevalier, et il fut le premier à imprimer quelques feuilles détachées de ses annales de voyageur.

Mais le P. Labat a édité le poème dont il n'avait donné qu'un épisode, et c'est à son éditeur dominicain que d'Arvieux doit sa vie littéraire

PAUL REYNIER.

FLÉCHIER,

Né en 1632, Mort en 1710.

Fléchier (Esprit-Valentin), naquit le 10 juin 1632 à Pernes, petite ville du Comtat-Venaissin et qui appartenait alors au diocèse de Carpentras. Sa famille avait, pendant les guerres de religion du 16me siècle, servi la cause de l'Église par de courageux efforts et de généreux sacrifices ; elle était tombée ensuite dans le malheur et la pauvreté, et le père de Fléchier tenait une boutique à Pernes. Mais l'obscurité du berceau ne fait qu'ajouter à la gloire d'un nom. Fléchier enfant eut pour richesse une éducation chrétienne ; son père lui donnait des exemples d'honnête homme, et sa mère, Marguerite Audiffret, des exemples de piété touchante. Il y avait dans la première moitié du 17me siècle un général de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, dont les sermons, aujourd'hui oubliés, fesaient beaucoup de bruit ; c'était le père Audiffret

(Hercule); Fléchier était son neveu. Tarascon possédait un collége des Pères de la doctrine chrétienne; on y conduisit le jeune Fléchier; à quinze ans ses études étaient achevées au milieu des soins encourageants d'un oncle plein de savoir et de vertu. Tout le conviait à entrer dans la docte congrégation qui avait pour général le protecteur de ses jeunes années; il y entra, et le professorat fut à la fois pour lui une obligation nouvelle d'étudier et un moyen de se montrer avec ses goûts littéraires, son élocution facile et sa vive imagination. Des morceaux en vers ou en prose s'échappaient des fécondes ardeurs de son esprit; ces compositions ne passaient guère les murs du collége; c'étaient des confidences à travers lesquelles brillaient des éclairs de talent naissant; on y salue des présages d'avenir, mais ce serait rendre un mauvais service à une renommée que de s'attacher à mettre en lumière de telles productions.

La carrière ecclésiastique s'était ouverte à Fléchier en même temps que le champ de la science; une même inspiration avait fait passer dans son âme le goût des livres et des autels; il se trouva aussi pieux que lettré; son élévation au sacerdoce ne fit qu'accroître la gravité de sa vie. A l'âge de vingt-sept ans, il était assez connu pour qu'on le chargeât de prononcer, devant les états de Languedoc, l'oraison funèbre de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne. Ce fut le début de Fléchier dans un genre qui lui réservait des titres durables. Son succès à Narbonne fut bientôt suivi d'un deuil, et ce deuil allait tout changer devant lui. Il apprend que le père Aud[illegible] est malade à Paris et que ses jours sont en péril. Il quitte tout à coup Narbonne où il occupait [illegible], pour [illegible] de sa [illegible], et [illegible]-

rive à Paris le lendemain de ses funérailles ! La douleur l'attendait à ses premiers pas dans ce Paris qui lui gardait d'éclatantes récompenses !

Une fois à Paris, Fléchier songea à ne pas le quitter. La congrégation de la doctrine chrétienne y avait sa maison principale ; Fléchier espérait qu'on lui permettrait de s'y établir ; vœu inutile ! il se sentit blessé par un refus qui atteignait en quelque sorte la mémoire de son oncle et cessa d'appartenir à cette congrégation dont il garda toujours, du reste, un souvenir pieux et reconnaissant. Mais ce nouveau venu dans la grande ville qui a dévoré plus d'espérances qu'elle n'en a couronnées, ne possédait aucune ressource ; il fallait vivre, il trouva tout d'abord un emploi de catéchiste dans une paroisse. Son entrée dans la maison de M. de Caumartin, comme précepteur de son fils, fut le commencement de sa fortune ; les hautes relations de M. de Caumartin, maître des requêtes, avec la cour et la ville, plaçaient sur le chemin de Fléchier de belles et utiles connaissances. Le jeune abbé mêlait à la sévérité de ses mœurs une charmante douceur de manière et de caractère qui le fesait aimer ; une heureuse facilité pour écrire en vers et surtout en vers latins ne lui fut pas d'un médiocre secours pour obtenir des appuis ; chaque pièce adressée à un personnage considérable lui valait une protection ; ses poétiques louanges montaient jusqu'au roi lui-même. Les pièces françaises manquent de chaleur, de verve et d'éclat ; celle qui est consacrée au mariage de M. de Caumartin en 1664, offre seule de jolis traits et des grâces élégantes ; un *poëme chrétien sur la Béatitude contre les illusions du quiétisme*, composé plus tard, est le plus remarquable des essais poétiques partis de la plume de Fléchier en langue française. La langue de Virgile l'inspira mieux ; il s'en servit

pour louer Mazarin de la paix avec l'Espagne en 1660, pour tirer l'horoscope du Dauphin, et pour célébrer le Carrousel de 1662 qui fut un brillant spectacle. Ce poëme sur le Carrousel donné par Louis XIV fit une réputation à Fléchier ; on redisait le nom de celui qui venait de prêter à la muse latine des accents si nouveaux ; on s'étonnait que la langue de l'ancienne Rome chantât si bien quelque chose que Rome n'avait pas connu.

On sait ce qu'étaient autrefois *les Grands Jours* ; nul n'ignore qu'on appelait ainsi des tribunaux extraordinaires, les uns institués par les rois, les autres par les plus grands seigneurs du royaume, et qui jugeaient souverainement les affaires civiles et criminelles. Ils étaient aussi anciens que la monarchie. Ces grands jours, dont on trouve une image dans les assises de notre temps, étaient établis par Lettres-patentes. Louis XIV en ordonna la tenue à Clermont en Auvergne en 1665 ; M. de Caumartin fut au nombre des commissaires nommés par le roi ; il ne voulut pas se séparer de son fils, et le précepteur accompagna l'élève. Un voyage en Auvergne promettait alors une riche variété de scènes de mœurs et d'incidents de toutes sortes ; il s'offrait comme un champ curieux d'observations ; la beauté des sites pouvait avoir sa part dans les joies qui tentaient d'avance l'imagination. L'abbé Fléchier fut charmé de se mettre en route en noble compagnie vers le milieu de septembre 1665. Ce voyage nous a valu un agréable livre. La Relation des grands jours d'Auvergne est un récit qui commence à Riom et se poursuit jusqu'au retour à Paris au mois de février 1666. C'est à la fois une *Gazette des Tribunaux* de cette session de cour d'assises, une description des lieux, une peinture des mœurs ; on sent à chaque page l'homme d'esprit qui n'écrit que pour écrire, et ne

pose pas devant le public : il y règne une aimable facilité, une gaîté qui parfois étincelle, quelque chose de vif et de limpide qui empêche qu'on ne se lasse : Fléchier s'y montre conteur charmant ; ses malices ne vont pas au-delà du badinage. Il garda en portefeuille sa Relation ou ses Mémoires ; des considérations de famille commandaient ces ménagements. Les éditeurs des œuvres complètes de Fléchier en 1782, beaucoup plus épris des phrases faites au compas que du tour libre et familier d'une narration qui va d'elle-même, traitèrent dédaigneusement la Relation des Grands Jours d'Auvergne ; ils consentirent à des extraits ; c'était une concession à certaines gens qui osaient trouver dans cet ouvrage un piquant intérêt, mais ils ne cachèrent pas qu'ils auraient bien mieux aimé le *supprimer* entièrement. Trente ans plus tard, des biographes de Fléchier répétaient la même opinion ; la Relation des Grands Jours ne leur paraissait pas digne d'être rappelée. Il s'est rencontré heureusement d'autres juges, et l'œuvre de Fléchier a été publiée en 1844 dans toute son intégrité.*

C'est dans cette édition, faite d'après un manuscrit dont l'origine est inattaquable, que nous avons lu pour la première fois l'ouvrage entier de l'abbé Fléchier. Des scrupules religieux éclatèrent autour de cette publication, il y a dix ans, et peut-être aussi la lecture de plus d'un passage causa-t-elle dans un certain monde des joies malignes. Les scrupules pouvaient s'expliquer, ils étaient honorables ; les joies se mêlaient à certaines passions et se mêlaient à l'artillerie du moment contre de vénérables institutions. Mais les hommes éclairés et calmes, les hommes lettrés et curieux de choses peu connues, ne virent dans les

* Un vol. grand in-8° par M. Gonod, bibliothécaire de la ville de Clermont.

Mémoires de Fléchier qu'un précieux monument de prose légère et une succession de tableaux de mœurs. Les Mémoires renferment des récits qu'on s'étonne assurément de trouver sous la plume d'un ecclésiastique aussi irréprochable que le fut toujours l'abbé Fléchier ; il y règne parfois même une gaîté d'expression qui contraste avec le caractère du prêtre ; pourtant n'oublions pas que Fléchier n'était alors qu'un abbé homme du monde et précepteur du fils de M. de Caumartin, que, sans manquer aux devoirs de son état, il était un très-aimable habitué de l'hôtel de Rambouillet, et que les habitudes du langage du 17e siècle comportaient une liberté qui ne serait pas de mise aujourd'hui ; il est juste aussi de remarquer que l'abbé Fléchier, narrateur spirituel et enjoué, ne laisse jamais tomber de sa plume un mot qui soit le complice d'un désordre. Il dit quelque part dans sa Relation : « les grands jours font « de grands fruits en ce pays, et pour l'ordre de la police, « et pour le soulagement des opprimés et pour le rétablis- « sement de la discipline ecclésiastique. » Nous trouvons ici l'utilité réparatrice des grands jours, leur bonne et salutaire iufluence non-seulement au profit de l'ordre public et de la justice civile, mais encore au profit de l'honneur même du sanctuaire.

Avant son départ pour l'Auvergne, Fléchier avait de temps en temps prêché à Paris. L'Auvergne connaissait sa naissante réputation de prédicateur ; il avait été invité à monter en chaire à Riom pour la fête de la Toussaint : sa parole était restée dans le souvenir des auditeurs d'élite réunis dans cette solennité. Rentré à Paris, il reprit ses études théologiques et ses études d'éloquence chrétienne interrompues par les distractions du voyage d'Auvergne. Son premier maître dans l'art oratoire, le père Audiffret, était un

homme de goût et d'un sens droit, qui l'avait tenu en garde contre les formes de certains prédicateurs. Les Sermonnaires italiens et espagnols que Fléchier appelait ses *Bouffons* lui étaient utiles par le spectacle de leurs défauts et de leurs ridicules. Enfin ses bonnes études classiques et la délicatesse naturelle de son esprit devaient le préserver des écueils. N'oublions pas aussi que depuis 1660 Bossuet se faisait entendre soit à la cour soit aux Carmélites ou dans les paroisses. Fléchier, plus jeune que Bossuet de cinq ans, était arrivé pour la première fois à Paris quand le plus éloquent des hommes commençait à se montrer dans les chaires. Quel maître ! Quel modèle ! Non pas qu'il fût possible d'imiter Bossuet; un tel génie ne s'imite pas ; mais l'abbé Fléchier, en écoutant Bossuet, avait devant lui le plus admirable des orateurs sacrés et ne pouvait faire autrement que de l'écouter avec un immense profit. L'éloquence de la chaire avait besoin d'être ramenée à la dignité ; elle l'était par Bossuet : Bourdaloue, né la même année que Fléchier, ne parut qu'en 1669. Fléchier se mit donc à donner aux pères de l'Eglise et à la chaire tous les loisirs que lui laissait l'éducation dont il était chargé. Il fut plus libre dans ses travaux, plus soutenu et plus en lumière quand le patronage de M. de Montausier le fit nommer lecteur du Dauphin. Il prêcha plus souvent ; son langage fleuri, mêlé à de vives peintures du cœur humain, avait de nombreux admirateurs. Fléchier habile dans l'art si difficile de louer, déployait ce talent au profit de la gloire des Saints, et l'on vantait ses panégyriques plus encore que ses sermons. L'oraison funèbre de madame de Montausier qu'il prononça dans l'église de l'abbaye d'Hière, près Villeneuve-Saint-George, le 2 janvier 1672, en présence de deux illustres abbesses, sœurs de l'ancienne gou-

vernante du Dauphin, ajouta beaucoup à sa renommée et lui créa de nouveaux titres à la puissante amitié des deux familles de Rambouillet et de Montausier.

Les biographes de Fléchier ont parlé de l'oraison funèbre de madame de Montausier comme d'une nouveauté oratoire et en quelque sorte comme de la création d'un genre jusque-là sans modèle. On oubliait que dix ans auparavant Bossuet avait prononcé l'oraison funèbre du père Bourgoing, supérieur général de l'oratoire, et que ce discours, pour n'être pas à la hauteur divine des oraisons funèbres du grand Condé et de Henriette d'Angleterre, n'en est pas moins un admirable morceau d'éloquence; Bossuet avait aussi honoré la mémoire de Nicolas Cornet, grand maître du collége de Navarre, dans un discours où éclatent des beautés du premier ordre; et enfin, cinq ans avant l'éloge de madame de Montausier, le même orateur se donnant carrière sur un plus vaste et plus fertile sujet, prononçait l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche; elle ne fut jamais imprimée, et quel regret pour la postérité! L'abbé Ledieu, ce fidèle ami des vingt dernières années de l'évêque de Meaux, nous apprend seulement que l'orateur fut *touchant*; ce que nous savons du génie de Bossuet nous dit le reste. Ces trois discours, le dernier surtout, étaient autant de solennités où se pressait l'élite de Paris; Fléchier devait se trouver là; et ce n'est pas inutilement qu'un homme comme lui écouta cette belle parole, cette parole haute et forte qui tirait des tombeaux des leçons pour les vivants, et donnait à la louange la gravité des accents chrétiens.

Fléchier porta dans l'oraison funèbre le tour aimable de son style mêlé à tout le sérieux de la religion; il louait avec grâce et avec goût; il était ingénieux et disert et savait trouver le chemin du cœur. Le prédicateur lettré qui s'était

fait des amis partout, remplaça, à l'Académie française, Godeau, évêque de Vence; il fut reçu le 12 janvier 1673, le même jour que Racine, et son discours eut un tel succès, que le grand poëte, prenant la parole après lui, n'obtint que de rares applaudissements. Il est vrai que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* parla si bas que ses voisins même eurent de la peine à l'entendre. Ce qui prouve, du reste, que Racine fut mécontent de son discours, c'est qu'il ne le laissa pas publier dans les Recueils de l'Académie. Corneille, dans une circonstance pareille, fut encore plus mal inspiré que lui. Les deux grands poëtes qui avaient su si bien faire parler les personnages fameux de l'histoire, ne surent pas parler d'eux. La harangue académique de Fléchier était d'un bout à l'autre de l'encens brûlé devant l'image du roi, et l'auditoire jugeait cet encens très-fin : il s'évapore pour nous à près de deux siècles de distance, mais il faut reconnaître que le morceau est soigné et la phrase habilement ciselée.

Il n'est pas facile de déterminer l'époque précise où Fléchier prêcha pour la première fois devant Louis XIV. Nous pensons que ce fut en 1676, à Saint-Germain, pour le jour de la Cène. L'oraison funèbre de Turenne, prononcée au commencement de cette année, avait jeté de l'éclat sur le nom de Fléchier; il était tout simple que le roi désirât l'entendre. Le don de l'abbaye de Saint-Séverin, en Poitou, fut probablement un témoignage du plaisir qu'avait fait, au roi, le sermon du jour de la Cène. Là ne se bornèrent point les faveurs du prince, sollicitées à la fois par un mérite éminent et par l'amitié de M. de Montausier. Fléchier fut nommé, en 1681, aumônier ordinaire de la dauphine, Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dont il devait, quelques années plus tard, célébrer la trop courte vie et les

longues vertus ; l'abbaye de Baigue et le prieuré de Peyrat. s'ajoutèrent à ses bénéfices ; ces royales libéralités le mettaient en mesure de paraître convenablement à la cour. Son Avent, prêché devant Louis XIV, en 1682, marque le plus haut point de son talent dans la chaire chrétienne. On connaît les missions confiées aux ecclésiastiques les plus insinuants et les plus pieux pour ramener les protestants de France à l'église catholique ; le nom de Fénélon est resté attaché aux missions de la Saintonge ; celles du Poitou et de la Bretagne nous rappellent le zèle conciliant, le dévouement patient et les labeurs apostoliques de Fléchier. Il avait alors cinquante-trois ans et n'était pas encore évêque ; ce fut en Bretagne qu'il reçut sa nomination au siége de Lavaur. Lorsque, de retour à Paris, il se présenta pour remercier Louis XIV, il entendit de la bouche du monarque ces mots charmants que nous transcrivons tels qu'ils furent conservés dans la famille de Fléchier : « Je vous ai fait trop attendre « ce que vous méritez depuis long-temps, mais c'est que « je ne voulais pas me priver de l'impression que me font « vos discours, en vous éloignant de moi. » L'installation épiscopale entraînaient des dépenses assez considérables, et très-souvent les évêques nommés étaient obligés de faire des dettes ; M. de Montausier ne voulait pas exposer son ami à ces sortes de soucis ; il obtint du roi que le nouvel évêque de Lavaur pût vendre sa charge d'aumônier ordinaire de la dauphine, et de son côté la dauphine lui donna une partie de sa chapelle.

C'était le moment le plus vif de la querelle entre Innocent XI et Louis XIV au sujet de cette affaire de la régale dont nous n'avons pas à nous occuper ici ; la cour de Rome refusait des Bulles aux évêques nommés ; Fléchier dut attendre les siennes et les attendit à Lavaur même ; ne

pouvant pas gouverner son diocèse comme évêque, il le gouverna comme grand-vicaire du chapitre ; il y avait deux ans qu'il s'appliquait ainsi à l'étude et à la conduite des affaires du diocèse, quand le roi le nomma au siége de Nîmes. Quoique l'évêché de Nîmes eût des revenus beaucoup plus considérables que celui de Lavaur, Fléchier supplia le roi de le laisser où il était, et sa lettre du 27 août 1687 est un précieux monument de sa piété. Il disait au roi « Qu'il « avait regardé le premier choix pour l'évêché de Lavaur « comme sa première vocation, qu'il y avait travaillé « comme n'en devant point sortir, et qu'une marque que « Dieu le voulait en ce lieu, c'est qu'il y bénissait ses « travaux ; qu'il avait une grande passion d'achever l'ou- « vrage commencé et que ce serait une grande grâce de le « laisser entretenir et augmenter les bonnes dispositions « des nouveaux convertis de son diocèse ; qu'il ne se sent ni « assez de force ni assez d'adresse pour gouverner l'évêché « de Nîmes, que cet évêché est plus riche que le sien, mais « que le roi lui a donné tant de biens, qu'il n'en souhaite « pas davantage ; qu'il serait à Nîmes plus proche de son « pays et de sa famille, mais qu'il ne doit point avoir de « plus forte affection que de servir Dieu et le roi : il se jette « à ses pieds pour le laisser dans le diocèse où il l'a envoyé ; « c'est une grande preuve de la bonté du roi qu'il le réduise « à ne lui demander que la diminution de ses bienfaits et « de ses grâces. » Louis XIV persista dans sa volonté. Un aussi bon juge que lui ne pouvait trouver dans les suppliantes instances de Fléchier qu'un motif de plus de l'appeler à un siége plus important et plus difficile.

Le diocèse de Nîmes avait des protestants nombreux, des divisions ardentes, des plaies profondes qui saignaient et devaient saigner long-temps. La mansuétude de Fléchier était

connue comme son talent ; ses relations avec la cour promettaient une influence qu'il pouvait mettre au service de ses vues bienveillantes et de ses penchants miséricordieux. Aussitôt que la nouvelle de son acceptation fut parvenue à Nîmes, les consuls de cette ville lui adressèrent une lettre qui exprimait la satisfaction, les vives espérances et l'impatience heureuse de leurs concitoyens. Ils reçurent une réponse qui était faite pour produire dans leur pays une impression profonde. Nous la reproduisons ici parce qu'elle est très-digne d'être rappelée à la pensée des hommes, et parce que l'épiscopat de Fléchier à Nîmes est un des beaux souvenirs de l'Eglise de France.

« Il serait difficile de réparer la perte que vous avez faite « de votre sage et vertueux prélat. Tout ce que je puis « faire, c'est de chercher le moyen de vous en consoler, en « vous renouvelant ses instructions et suivant moi-même « ses exemples. Il ne sera pas moins difficile de réparer la « perte que je fais d'un peuple qui m'écoutait et qui me « croyait; qui ne refusait point de connaître la vérité, de « la suivre, et qui après avoir été ma joie par sa docilité et « par son obéissance, devient aujourd'hui le sujet de ma « douleur, par la nécessité où je suis de m'en éloigner « pour aller à vous. J'espère, Messieurs, que vous me « consolerez de cette séparation, en vous unissant à moi « de cœur et d'affection, pour profiter des soins que je « prendrai et des lumières que Dieu me donne pour votre « conduite. Je ne mets point ma confiance aux paroles « d'une sagesse humaine, mais en la vertu et en l'efficace « de la parole de Dieu, qui seule peut toucher les âmes. Sa « providence m'appelle lorsque j'y pense le moins ; et si « j'ose le dire, presque malgré moi, dans votre ville, pour « en être sans doute le consolateur et le père. Quel bon-

« heur pour moi si je puis adoucir vos peines, éclairer vos « esprits, gagner vos cœurs, et porter le calme et la paix « dans des consciences encore agitées ! Je vous prie d'as- « surer vos habitants, qui seront désormais mon peuple, « que je n'ai d'autre intention que celle de leur procurer et « le repos et le salut ; qu'ils trouveront en moi un pasteur « qui saura compâtir à leur faiblesse ; et que la douceur de « la charité dans mes discours et dans mes actions, tempé- « rera l'ardeur de mon zèle. Je me disposerai à partir d'ici « dans quelque temps, et j'espère que vous connaîtrez « que si vous pouviez avoir de plus grands et de plus « illustres prélats, vous n'en pouviez rencontrer un plus « porté à vous aimer et à s'attacher à vous que moi qui « suis, Messieurs, etc. »

Fléchier gouverna d'abord le diocèse de Nîmes comme il avait gouverné celui de Lavaur, sous le simple titre de Vicaire-Général ; la cour de France ayant pu s'entendre avec le successeur d'Innocent XI, les évêques nommés depuis ces querelles trop prolongées obtinrent successivement leurs bulles ; Fléchier obtint la sienne et reçut à Paris la consécration épiscopale dans l'église du Val-de-Grâce en 1692. Neuf ans auparavant, il avait prononcé l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche dans *ce temple sacré où la mort amassait de grandes dépouilles.*

Le calvinisme en France avait long-temps formé comme une faction menaçante ; il donnait la main aux ennemis du royaume, entretenait des divisions et des inquiétudes ; la sécurité de l'État et les intérêts de la vérité religieuse inspiraient des efforts incessants pour accomplir l'unité. Il y avait dans la seconde moitié du 17e siècle deux millions de dissidents en France ; on en comptait plus de deux cent cinquante mille dans le Languedoc. Louis XIV poursuivait

un grand retour à l'Eglise Catholique, non pas, comme on l'a dit à tort, avec la pensée arrêtée de la violence et de la terreur, mais avec le sérieux espoir que les protestants seraient ramenés par la persuasion et par l'évidence de leurs intérêts les plus vrais. L'emploi des missions ecclésiastiques fut une œuvre de parfaite sincérité ; elles firent quelque bien, mais les fruits partiels qu'elles produisirent ne répondaient ni à l'impatience du gouvernement, ni à l'impatience plus vive encore des esprits de ce temps. Les pieux ouvriers de cette vaste entreprise les plus connus pour leur douceur, tels que Fénélon, sollicitaient du pouvoir un peu de coërcition pour aider le travail de conversion. L'édit de Nantes qui protégeait la liberté de conscience recevait de temps à autre des atteintes ; il s'en allait en lambeaux par des coups d'autorité plus ou moins motivés. Le Languedoc était la province de France où le calvinisme créait au gouvernement le plus de difficultés, parce que les catholiques et les protestants y gardaient vis-à-vis les uns des autres une attitude très-passionnée. Un arrêt du Parlement de Toulouse, du 16 octobre 1682, rendu conformément aux ordres de la cour, en punition de contraventions, interdisait à Montpellier le culte des réformés et ordonnait la démolition de leur temple. Ce culte était menacé sur d'autres lieux. L'émotion était grande au sein des protestants excités par le zèle de leurs Ministres. D'Aguesseau, intendant du Languedoc, et le Duc de Noailles, Commandant en chef de ce pays dont un enfant, le Duc du Maine, était gouverneur, n'attendaient pas tout de la contrainte et souhaitaient que le ministère pacifique des évêques vînt à leur aide. Le pouvoir spirituel et le pouvoir civil sentaient tous les deux combien l'entreprise était mal aisée, mais la vérité sur ce point ne montait pas jusqu'au roi.

La ville de Nîmes, sur laquelle un biographe de Fléchier doit porter des regards attentifs, avait été vivement agitée ; les mémoires du Duc de Noailles nous apprennent que la fermentation « était singulièrement dangereuse dans cette « ville, dont le consistoire jouissait d'une sorte de préé- « minence, où les religionnaires devaient être dès lors plus « obstinés, où le peuple avait un privilége de chasse qui « entretenait l'exercice des armes à feu, où presque tous « les artisans avaient été soldats, où enfin il arrivait conti- « nuellement de ces montagnards des Cévennes également « féroces et fanatiques, attirés soit par le besoin de subsis- « tances, soit par le zèle ou la politique de secte. * » La cupidité ayant pris le masque de la religion, un règlement, inspiré par des rivalités grossières, avait atteint les marchands protestants de Nîmes livrés au commerce de la soie dont l'importance était surtout leur ouvrage. Pendant que le commandant en chef et l'intendant sollicitaient et obtenaient un sursis à l'exécution de ce règlement, les Ministres du culte réformé fomentaient la rébellion ; le Vivarais, les Cévennes et le Dauphiné devenaient redoutables ; les gens des villes subissaient leur situation nouvelle avec une apparente tranquillité, mais les paysans s'étaient armés ; leurs rangs se grossissaient de malfaiteurs. Ils avaient d'abord mis bas les armes devant les troupes du roi ; une courte paix s'en était suivie ; mais quand le sang des dragons eut coulé aux bords du Rhône, Louvois ne voulut plus connaître qu'une politique à outrance et la *dragonnade* s'organisa ; le commandant en chef du Languedoc fut un instrument assez docile de ce régime violent ; il

* Mémoires du Duc de Noailles rédigés par l'abbé Millot, livre premier. Voir notre nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, tome X, (3e série), page 11.

s'y prêta malgré des répugnances. En peu de temps les conversions s'étaient multipliées par la terreur : tristes conversions qui n'étaient que le mensonge de la faiblesse ! on opposait des simulacres de foi catholique à chaque menace de loger des troupes. « Je ne sais plus que faire des « troupes, écrivait d'Alais le Duc de Noailles, parce que « les lieux où je les destinais se convertissent tous généra- « lement ; et cela va si vite, que tout ce que peuvent faire « les troupes est de coucher une nuit dans les lieux où je « les envoie. » Le Duc de Noailles écrivait encore à Louvois : « Quand je vous ai demandé jusqu'au 25 du mois prochain « pour leur entière conversion, j'ai pris un terme trop « long ; car je crois qu'à la fin du mois cela sera expédié. » Ce fut alors que fut révoqué l'édit de Nantes ; Louis XIV avait pris au sérieux les rapports de ses agents, et l'édit de 1598 lui paraissait sans but ; ce fut là son erreur, sa fatale erreur ; elle était celle de tout le monde. Elle aboutit à des désastres dont le poids doit retomber éternellement sur Louvois.

L'exécution inhumaine de l'édit révocatoire troublait depuis deux ans le Languedoc, lorsque Fléchier arriva à Nîmes ; quel diocèse à gouverner, bon Dieu ! Il entreprit son œuvre avec un zèle prudent, habile et courageux. Ce qu'il fit pendant cinq ans sans autre titre que celui de Vicaire-Général du Chapitre, il le continua de plus haut après son sacre. Revêtu du caractère épiscopal, jouissant de toute la plénitude des pouvoirs apostoliques, il agissait avec plus d'autorité ; il était un peu plus le père de la portion de peuple confiée à ses soins. Le devoir de Fléchier était tout tracé : il fallait ramener par la parole, gagner par la charité. La politique s'était laissée entraîner aux exils, aux confiscations, à des extrémités rigoureuses ; la religion

dans la personne d'un évêque ne devait s'adresser qu'à l'esprit et au cœur. Des passions de plus d'un genre s'étaient mêlées à cette croisade contre l'erreur ; Fléchier, voulant travailler à l'œuvre du retour à l'unité, ne chercha qu'à instruire, n'invoqua que la force immortelle de la vérité. Il montait souvent en chaire ; ce n'était pas pour discuter, mais pour exposer. Les prétendus réformateurs du 16e siècle avaient tracé de la foi catholique une peinture à leur façon ; les fausses couleurs, le ridicule et l'odieux n'y manquaient pas ; les peuples protestants ne connaissaient du catholicisme qu'une absurde et grossière image ; aussi lorsque Bossuet, par un coup de génie, publia son livre de l'*Exposition*, ce livre d'or *(opus aureum)*, comme l'appelle Leibnitz, il fit tomber tout un édifice de mensonges et produisit une immense impression dans le parti des dissidents. L'évêque de Nîmes employa donc le procédé de Bossuet qui avait converti Turenne ; il exposa aux protestants la doctrine de l'église catholique dans sa simplicité, dans sa vérité ; il les instruisit sur nos dogmes et nos traditions, fesant la part exacte de ce qui est opinion et de ce qui est croyance, et puis, pasteur de brebis errantes, témoin ému de longues douleurs, il ouvrait tous les trésors de son amour et de sa compassion. Souvent il intercédait en faveur des persécutés et parfois il osait n'être pas de l'avis de l'intendant Lamoignon de Basville, successeur de d'Aguesseau. On ne doit pas croire pour cela à la cruauté que certains historiens ont prêté à Basville, que sa longue administration avait fait appeler le *Roi du Languedoc* ; la crainte, il est vrai, fesait son principal moyen de gouvernement, mais s'il effrayait beaucoup, il châtiait peu, et recherchait les occasions de se montrer miséricordieux. Ce qui du reste suffit pour prouver que Basville ne fut pas un bourreau, c'est que Fléchier était son ami.

Comme Saint-Augustin avec les Donatistes, Fléchier eut à modifier sa pensée sur la conduite à tenir à l'égard des nouveaux convertis; cette pensée, il l'exprima dans sa lettre à l'archevêque de Paris en réponse au roi qui demandait aux évêques de France leurs avis; la lettre ne porte pas de date, mais elle doit être de l'année 1698. L'évêque de Nîmes déclare que, chargé dans son diocèse de quarante mille nouveaux convertis avec lesquels il converse depuis onze ans, il reconnaît « que la prédication, la raison, la « dispute, les conférences et tous les offices de la charité et « de la sollicitude pastorale n'avancent guère leur conver- « sion, s'ils ne sont soutenus de la crainte des lois et des « ordonnances du Prince. » Il parle de la nécessité « d'é- « branler ce corps par quelque espèce de mouvement et « de force extérieure, qui en détache insensiblement toutes « les parties. »

Fléchier ajoutait ceci :

« Il faut se persuader aussi que ce qui reste du calvinisme « n'est plus une religion, mais un parti qui se soutient comme « il peut, par une conspiration concertée, où il n'y a presque « plus de connaissance des mystères, où les pères sont « accoutumés à vivre sans culte et sans exercice de piété, « et n'enseignent à leurs enfants que cette maxime : *qu'il « vaut mieux se passer de religion que d'embrasser la « catholique*. Cette ignorance fortifie leur prévention, et « cet oubli de Dieu les rend toujours plus endurcis. Il « faut donc affaiblir ce parti, en guérissant leur ignorance, « non par des controverses oiseuses, mais par des ensei- « gnements solides et par des explications judicieuses de « nos mystères, et brisant, pour ainsi dire, leur endur- « cissement, par une autorité prudente, mais forte, qui « les réduise du moins à se faire instruire. Ce sont les

« deux moyens de ramener les hérétiques dans le sein de « l'église : *l'instruction et la crainte.* »

La conclusion de la lettre ou du mémoire de l'évêque de Nîmes, c'est que le Roi doit ordonner aux nouveaux convertis *d'assister aux instructions, à la messe et aux autres exercices de la religion catholique*; cette opinion de Fléchier était celle de beaucoup de prélats; Bossuet seul ne fut jamais d'avis de forcer à aller à la messe, et Louis XIV qui, depuis la mort de Louvois, suivait des inspirations plus conformes à son caractère, se rangeait à l'avis du grand évêque de Meaux. Au temps où nous sommes, la tolérance religieuse a pris possession de nos idées et de nos mœurs ; il ne viendrait à l'esprit d'aucun homme sensé de vouloir forcer aux exercices de notre foi ou de rendre obligatoire sous des peines portées par la loi la fréquentation des écoles catholiques ; les choses n'allaient pas de même au 17e siècle ; et Fléchier, que personne ne surpassa en patiente douceur, donna des conseils que les plus ardents prélats de notre époque ne donneraient point. Le continuel travail de la vérité au milieu des hommes gouverne son action d'après les dispositions et les mœurs ; à côté de la foi toujours la même il y a dans l'église la discipline ; qui dit discipline dit règle de conduite ; elle s'inspire de la diversité des temps.

L'histoire a raconté les atrocités commises dans le Languedoc par les bandes calvinistes en 1702 et 1703 ; il nous reste trois lettres de Fléchier , l'une du 23 mars 1703, adressée aux fidèles, l'autre du 6 septembre de la même année, adressée à tous les ecclésiastiques de sa juridiction, la troisième, non achevée, aux religieuses de son diocèse, qui sont comme des pièces historiques pour le souvenir de ces horreurs. Presque tous ceux qu'on appelait les nou-

veaux convertis dans les villes et les campagnes avaient jeté le masque que la peur leur avait fait porter ; les prédications des ministres avaient partout allumé le feu de la rébellion ; on contrefesait *les dons de Dieu* et *le langage des Prophètes* ; le fanatisme forcené avait ses songes et ses visions qui passaient pour des opérations du St.-Esprit ; les Catholiques massacrés, les prêtres égorgés au pied de l'autel, les presbytères et les églises incendiés, les saints mystères foulés aux pieds , des raffinements de cruauté comparables aux plus odieuses scènes des anciennes persécutions païennes, telles étaient les œuvres pour lesquelles on se servait du nom de l'Esprit de Dieu. Des prêtres, des laïques et des mères étaient morts commme mouraient les martyrs des premiers âges. On lit avec émotion et admiration ces trois lettres de l'évêque de Nîmes si remplies de douleur, de foi et d'élévation religieuses. « On oublie qu'on est chrétien , « disait-il, on ne sent presque plus qu'on est homme... .. « le monde voit d'horribles spectacles, mais la religion se « soutient par de grands exemples. » Fléchier ne fut jamais menacé durant ces mauvais jours ; les calvinistes ne prononçaient son nom qu'avec respect. Cette horrible révolte dans le cœur du royaume éclatait au moment où toute l'Europe menaçait notre pays ; il semblait que les protestants se fussent armés au signal même de nos ennemis. Le Vivarais et les Cévennes se dressaient comme des citadelles contre le roi. Les *Camisards* semaient la terreur. Ce fut pour mettre un terme à ces sanglants désordres sourdement entretenus par les Anglais, qu'un maréchal de France, l'illustre de Villars , fit, en 1704, sa vigoureuse campagne : puissent ces tristes images de la guerre civile ne jamais revenir au milieu de nous !

En 1701 , les petits fils de Louis XIV , le duc de Bourgo-

gne et le duc de Berry, de retour de saint Jean de Luz où ils avaient laissé leur frère le duc d'Anjou, montant sur le trône des Espagnes, s'arrêtèrent à Nîmes, et Fléchier, le fils du petit boutiquier de Pernes, eut l'honneur de leur offrir une magnifique hospitalité. Il reçut les Princes à la tête de son chapitre, à la porte de sa cathédrale, et, s'adressant au duc de Bourgogne, il lui disait « Qu'il avait « vu sans envie tomber des sceptres à ses côtés dans la « main d'un prince de son sang, qu'il lui avait rendu tous « les offices d'une piété fraternelle, qu'il l'avait conduit « jusqu'aux pieds de son trône, qu'il venait d'abattre ces « bornes fatales qui divisaient la France d'avec l'Espagne, « d'unir l'esprit et les intérêts de l'une et de l'autre « monarchie, et de serrer, à la vue de deux nations, les « nœuds d'une alliance éternelle. » La grandeur Romaine respire à Nîmes dans des monuments que les temps nouveaux mettent de l'orgueil à conserver; Fléchier en fit les honneurs aux petits fils du roi.

Son épiscopat, marqué par tant d'intelligence dans les soins du pasteur, par un dévouement si persévérant et si vrai, et par de douloureuses épreuves si prolongées, fut aussi marqué par de sérieux efforts de réformation au sein du clergé. Fléchier était touchant dans ses synodes; il remuait ses prêtres en leur parlant de l'étendue de leurs devoirs et du poids de leur responsabilité devant Dieu. L'établissement de conférences ecclésiastiques profitait à l'étude et à la piété; il était présent partout où il pouvait l'être, et son ardeur sacrée et communicative laissait de profondes traces. L'évêque de Nîmes, environné de protestants, dont les regards s'attachaient sans cesse sur les œuvres des catholiques, devait tenir en garde les fidèles contre les superstitions, les dévotions peu éclairées, les

faux prodiges ; il se rendait ce témoignage que, durant le cours de son épiscopat, il avait éloigné de son diocèse *toute doctrine et toute nouveauté suspectes*. Le peuple s'étant ému des merveilles publiées au sujet d'une croix plantée dans une paroisse voisine de Nîmes, il écrivit une lettre pastorale qui est un chef-d'œuvre de mesure et de prudence religieuse.

Fléchier n'avait pas de loisirs sous le coup d'un ministère épiscopal aussi pesant, mais il avait des heures de délassement ; des amis et des disciples avaient coutume de se réunir chez lui pour converser sur des sujets d'histoire ou de littérature, pour confier au maître des essais de poésie ou d'éloquence, pour entendre de sa bouche des leçons sur les règles du goût et le génie des anciens. L'académie de Nîmes lui dut son affermissement, une impulsion féconde et son association à l'Académie Française. Les états de Languedoc chargèrent plus d'une fois Fléchier de parler en leur nom ; la noblesse et la dignité de son langage le désignaient pour les circonstances solennelles de ces assemblées. Simple, facile, accessible à tous, il consola, éclaira, pacifia tant qu'il put. Ses revenus passaient en aumônes ; il s'endetta pour ne rien retrancher et donner à tous. Sa charité ne faisait pas de différence entre catholiques et protestants ; il ne voyait parmi eux que ses enfants ; l'indigence de chacun d'eux allait à son cœur. On sait combien fut triste l'année 1709, année de disette et de guerre ; l'évêque de Nîmes aurait voulu égaler par la grandeur de ses aumônes la grandeur des maux dont il était le témoin. Il publia une lettre pastorale sur *les tempêtes de la faim* qui étaient venues émouvoir les peuples, sur *les flèches de la faim* qu'il appelle *les armes les plus terribles dont Dieu perce le genre humain dans sa*

colère. Sa paternelle éloquence calmait et rassurait; il demandait aux riches de ne pas *fermer leurs entrailles* et répétait que *l'aumône appartient au pauvre*, qu'elle est *une charité et une justice tout ensemble*. Cette année de malheur devait précéder de peu de temps la mort de l'évêque de Nîmes. Un songe qu'il eut, après la perte d'un ami, l'avertit que sa fin était prochaine. Cet ami lui avait apparu pendant son sommeil, au bord d'une rivière qu'il venait de franchir; il l'invitait à la passer comme lui, et Fléchier était allé le joindre sur l'autre rive. L'évêque fit venir un sculpteur, commanda le dessin d'un tombeau, choisit le plus simple sur les deux modèles qu'on lui apporta et dit à l'ouvrier : *mettez la main à l'œuvre*, *le temps presse*. C'était le 16 janvier 1710; un mois après il expirait dans les sentiments de la piété la plus vive, à l'âge de soixante dix-huit ans. Le mal l'avait pris le jour de la clôture des états de Languedoc; il s'était hâté de revenir à Nîmes pour y mourir. L'épitaphe de son tombeau fut composée par son ami Lamoignon de Basville.

La renommée de Fléchier a souffert des trop grandes louanges que ses contemporains lui ont données, qu'on a répétées long-temps après et que des biographes de notre siècle ont encore reproduites. Cette hauteur de convention où l'on place un homme, devient un péril pour sa gloire lorsqu'il vient à subir l'épreuve d'un tranquille et sérieux examen. Les oraisons funèbres de Fléchier écrites avec cette harmonie dont les natures du midi ont particulièrement le secret, renferment des tours rapides, des vues de moralistes, des enseignements bien amenés et des traits touchants; mais si vous les comparez à celles de Bossuet, vous les anéantissez; nous n'avons jamais compris que Fléchier ait prononcé les oraisons funèbres de Marie-

Thérèse d'Autriche et du chancelier Le Tellier après que Bossuet avait passé par là. Les Sermons et les panégyriques de l'évêque de Nîmes abondent en finesses d'aperçus et révèlent un esprit attentif aux divers et mystérieux mouvements de l'âme humaine, mais si vous les mettez à côté des sermons de l'évêque de Meaux, à côté des sermons de Bourdaloue et même de ceux de Massillon, vous diminuez soudain votre personnage, et le voisinage redoutable l'expose à être réduit aux proportions d'un très-habile et très-spirituel rhéteur. Fléchier n'était pas un homme de génie, mais un homme de talent; et il a manqué à son talent le naturel, la soudaineté, le cri du cœur, le je ne sais quoi de vivant qui part tout seul et dit ce qui est. Fléchier a tant d'art, depuis la petite lettre jusqu'au grand discours, que son effort habituel et persistant semble, en quelque sorte, aspirer à se donner par le style les apparentes beautés de la pensée. Il a plus d'esprit que d'idées, cherche l'éloquence par l'antithèse, et, comme il n'est jamais ni sublime ni profond, il se condamne à être toujours élégant.

Il a composé une *histoire de Théodose* qui a toutes les qualités de son style, mais qui manque d'étendue dans les recherches, de critique sur quelque point, de variété et de couleur dans l'ensemble de l'œuvre; une *histoire du Cardinal Ximénès*, pour laquelle un cordelier inconnu lui remit des mémoires au sortir d'un sermon, et qui laisse désirer les grands côtés politiques du sujet; la *traduction* d'une histoire latine du Cardinal Commendon, un des négociateurs les plus habiles, les plus estimés, et les plus pieux qu'ait eus la cour de Rome : cette VIE du célèbre ambassadeur du 16e siècle a des parties d'un véritable intérêt. Nous avons eu occasion de parler de la

relation des grands jours d'Auvergne où Fléchier se rapproche des provinciales de Pascal et des deux lettres de Racine sur la comédie, et où il déploye un naturel qui ne s'est plus rencontré dans ses autres écrits.

Au 17e siècle, les portraits étaient à la mode comme les maximes ; dans les grands salons de ce temps, on était prié de faire son portrait et de se peindre comme on se voyait, avec ses qualités et ses défauts ; la vérité devait y trouver assez de place, parce que la société au milieu de laquelle on vivait, était comme un Tribunal dont on redoutait les arrêts. Fléchier se peignit dans quelques pages adressées à une amie, Mademoiselle Deshoullières ; c'est une des plus fines et des plus charmantes choses qu'il ait écrites. Fléchier ne se maltraite point dans ce portrait, et ses contemporains ne jugèrent pas qu'il se fût trop loué.

En fesant à l'évêque de Nîmes la part que la postérité lui laissera, il restera de lui le souvenir d'un écrivain ingénieux, poli et de bon goût, d'un orateur qui fut toujours noble et quelquefois éloquent, d'un prélat qui a honoré l'église de France. Sa mémoire, liée à des établissements de charité fondés ou soutenus par ses libéralités pieuses, est restée à Nîmes ; elle est devenue pour ce pays une tradition.

POUJOULAT.



HRÉ D'U

lances des ordonnances de France, et enfin grand écuyer de France et de Bretagne. Claude, fils unique de Pierre, hérita de ses honneurs et de son crédit. Henri II le nomma, en 1548, ambassadeur pour la France au concile de Trente, et ensuite ambassadeur à Rome auprès des papes Paul III et Jules III. A son retour, il fut fait gouverneur des enfants de France, qui étaient le Dauphin, depuis François II, et ses deux frères qui régnèrent sous les noms de Charles IX et Henri III. Claude avait formé dans son château de la Bâtie, près de Montbrison, une des plus belles et des plus riches bibliothèques de France. On peut voir encore à la Bibliothèque Impériale de magnifiques débris de cette précieuse collection qui appartint plus tard au duc de la Vallière. Parmi toutes ces richesses que nous a léguées Claude d'Urfé, on remarque surtout deux manuscrits célèbres, connus l'un et l'autre sous le nom de *Manuscrits d'Urfé*. Le premier contient toutes les pièces du procès de Jeanne d'Arc. Le second renferme un nombre considérable de poésies des troubadours, choisies avec beaucoup de goût et d'intelligence. Ce Recueil forme, avec les travaux de Ste.-Palaye et le célèbre manuscrit de la Bibliothèque *Estense* de Modène, le plus vaste dépôt qui nous reste de poésies écrites en langue provençale.

Claude d'Urfé mourut en 1558. Jacques, son fils aîné, se montra digne des vertus et de la renommée de ses ancêtres. Le temps était venu où les vertus civiques allaient avoir une vaste carrière pour se produire et se développer. Les guerres de religion, après avoir bouleversé l'Allemagne, venaient d'éclater en France, et les partis en étaient venus aux mains, avec cette ardeur et cette impétuosité que la foi religieuse communique à tous les mouvements politiques. Jeté au milieu de ces guerres dont il déplorait

les excès, Jacques fut un des plus fermes soutiens de la cause catholique. Non-seulement il repoussa les religionnaires qui, en 1574, s'étaient cantonnés le long du Rhône, et qui de là ravageaient d'une manière horrible les terres de sa province ; mais lorsque la guerre se fut un peu calmée, lorsqu'après l'expédition de Henri III contre la petite ville de Livron, les troupes commencèrent à se retirer, Jacques empêcha tous ces soldats indisciplinés, aussi bien les Français que les Étrangers, de passer par le Forez. Il sauva ainsi le pays, du moins en cette occasion, de tous les malheurs qu'entraîne avec elle la guerre civile excitée par le fanatisme religieux.

Rien ne manquait à la gloire de la famille d'Urfé. La mystérieuse grandeur de son origine, l'éclat des alliances qu'elle avait contractées, les biens immenses qu'elle possédait, la faveur dont elle jouissait auprès de nos rois, tout semblait se réunir pour en faire la première famille du Forez, et une des plus nobles maisons de la France. Cependant Jacques d'Urfé ajouta encore à son illustration par son mariage avec Renée de Savoie, princesse de l'illustre famille qui règne aujourd'hui à Turin. Jacques devenait, par son mariage, neveu d'Anne de Montmorency, Connétable de France, qui avait épousé Magdeleine de Savoie, tante de Renée.

Jacques eut de Renée, sa femme, douze enfants, six fils et six filles. Les six fils furent Anne, Claude, Jacques, Christophe, Honoré et Antoine. Claude mourut jeune. Les cinq autres jouèrent un rôle important dans l'histoire de leur temps. Des six filles, quatre, qui furent Françoise, Marguerite, Magdeleine et Catherine, contractèrent d'illustres alliances. Gabrielle mourut jeune, et Diane fut religieuse à Soissons.

Honoré, cinquième fils de Jacques d'Urfé naquit à Marseille, le 11 février 1568. Ruffi, dans son *Histoire de Marseille*, place la naissance d'Honoré d'Urfé en 1567. Mais il est probable que l'édit de Charles IX du mois de janvier 1563, dont le 39e article ordonne de dater les actes publics et particuliers en commençant l'année au premier janvier, n'était pas encore exécuté à Marseille, et que l'année, dans cette ville comme dans une grande partie de la France, commençait le samedi saint, après la bénédiction du cierge pascal. La date donnée par Ruffi se rapportant au 11 février, appartient donc, dans le nouveau style, à l'année 1568.

Nous savons d'ailleurs, par Honoré lui-même, qu'il était dans sa vingt-septième année, à l'époque de sa captivité à Feurs * et de la mort du Duc de Nemours, arrivée à Annecy, en Savoie, le 15 août 1595. Il fut baptisé dans l'église des Accoules, et fut tenu sur les fonts baptismaux par Escalin des Aymars, Baron de la Garde, Général des Galères de France, et par Honorat de Savoie, comte de Tende, son oncle **. Une visite de Renée à son frère fut probablement la cause tout-à-fait accidentelle de la naissance d'Honoré à Marseille ; car la famille d'Urfé n'a laissé aucune trace d'un long séjour dans cette ville.

* Honoré d'Urfé fut arrêté à Feurs dans un Conseil qu'il présidait comme Lieutenant du Duc de Nemours.

** Nous avons retrouvé l'acte de baptême d'Honoré d'Urfé dans les archives du « Tribunal de Marseille ; le voici : « Le 11 février 1567, par moy soussigné, a été « baptisé Honoré, fils du noble prince et magnifique Seigneur Monseigneur d'Urfé, « et de Madame très-puissante Princesse de Savoie, mariés. Son parrain est le « magnifique Seigneur Honoré de Savoye, Comte de Tende, Lieutenant pour le « Roy en tout ce pays de Provence, tant par mer que par terre, Chevalier de l'ordre « du Roy, et Monseigneur Antoine Escalin des Aymars, Baron de la Garde, « Chevalier de l'ordre du Roy, Général des Galères du dit Seigneur.

Signé : J. Pena, Vic.

Jacques d'Urfé, par son alliance avec la famille de Savoie, ayant acquis la terre de Marignane, en Provence, le voyage de Renée à Marseille trouve une explication naturelle dans le désir qu'elle aurait eu de passer l'hiver dans sa terre, sous le beau ciel de la Provence.

Toutes les conjectures que l'on peut faire sur l'enfance d'Honoré tendent à établir que, peu de temps après sa naissance, il fut porté par sa mère au château de la Bâtie, et qu'il passa ses premières années dans le beau pays qu'arrose le Lignon. Honoré lui-même dit plusieurs fois, dans ses ouvrages, que les bords du Lignon ont vu se développer sa jeunesse. Il se plaît à décrire avec un enthousiasme qui ne peut s'expliquer autrement que par la vivacité des premières impressions de l'enfance, ces rives fortunées, ces collines ondoyantes, ces forêts silencieuses, qui furent le théâtre de ses premiers jeux, et où il a placé la scène de son roman. Il était déjà sur le déclin de la vie, et il s'était volontairement exilé loin de la France, lorsqu'il écrivait ces belles descriptions du Forez, avec toute la fraîcheur d'une imagination naissante, et ce je ne sais quoi de vrai et de senti, que l'on trouve dans les tableaux de ceux qui peignent d'après nature.

Après avoir passé son enfance dans l'intimité du foyer domestique, ou dans les douces distractions que peut offrir une campagne fertile et riante, Honoré fut envoyé au collége de Tournon. Il nous serait bien difficile de fixer l'époque de son entrée dans cette école célèbre ; mais nous pouvons affirmer , en examinant les premières œuvres sorties de sa plume , qu'il y avait acquis une érudition peu commune , et qu'il dut par conséquent y faire de longues et sérieuses études. Il y était encore en 1583, avec ses deux frères Christophe et Antoine, et il fut chargé en

cette même année, de rédiger le programme des fêtes qui furent célébrées à Tournon, à l'occasion du mariage de Just Loys de Tournon, seigneur et baron dudit lieu, avec Magdeleine de la Rochefoucauld. Honoré n'avait alors que quinze ans, et cependant il s'acquitta de cette mission difficile avec un succès qui fait autant d'honneur à la précocité de son esprit qu'au sage discernement de ses maîtres.

C'est dans le collége de Tournon qu'Honoré d'Urfé acquit ces connaissances profondes et cette érudition élégante que l'on remarque dans ses écrits. Sous les fleurs infinies dont son inépuisable imagination jette partout l'élégante broderie, on n'a pas de peine à distinguer une substance plus solide, qui sert, pour ainsi dire, de tissu à cette trame légère. Les *Epistres morales* qu'il écrivit à l'âge de vingt-sept ans, et surtout le roman de *l'Astrée*, prouvent qu'Honoré d'Urfé n'était pas un de ces écrivains qui mettent la paresse et la fantaisie à la place et au-dessus du travail et de la science, mais que dans sa jeunesse il avait, comme le dit Horace, supporté le froid et le chaud, et long-temps tremblé sous un maître. Ceux qui cherchent à excuser leur ignorance et la faiblesse de leur éducation première, prétendent que l'étude des langues anciennes enlève à l'esprit toute sa verve et toute son originalité. Nous ne voyons pas cependant qu'Honoré d'Urfé ait rien perdu à être instruit, et que son imagination se soit affaiblie dans les longues et patientes études qu'il fit dans sa jeunesse.

C'est probablement en 1584 qu'Honoré d'Urfé termina ses études au collége de Tournon. Il retourna alors au château de la Bâtie, où il passa quelques années au sein de sa famille, dans cette douce tranquillité d'esprit et de

cœur qui précède ordinairement le développement des grandes passions. Errant sur les rives du Lignon, s'abandonnant aux charmes de la rêverie et des promenades solitaires, il fécondait son imagination naissante par les souvenirs de ses études classiques et le spectacle ravissant de la nature. Il a décrit lui-même le bonheur de ces années de jeunesse dans quelques pages pleines de sentiment, qui servent de préface à la troisième partie de l'*Astrée*. Il y parle d'une chaste passion que lui avait inspirée une Dame qu'il n'a jamais nommée dans ses écrits. « Le feu qui « alluma cette affection, dit-il, fut si clair et si beau, qu'il « n'eut point de fumée, et l'embrasement si pur et si « net, qu'il ne laissa jamais noirceur après sa brûlure. »

Quelle est cette beauté qui fit brûler dans le cœur d'Honoré des feux si purs et si constants? Presque tous les biographes, se copiant les uns les autres, ont écrit que ce ne pouvait être que la belle Diane de Châteaumorand ; et ils ont bâti là-dessus une fable ingénieuse et romanesque, d'après laquelle notre écrivain aurait été la victime de l'amour et le héros fidèle d'une passion malheureuse. « Il « y avait, disent-ils, dans le Forez, une famille qui se « distinguait entre toutes par l'antiquité de son origine et « la grandeur de ses richesses. C'était la famille de « Châteaumorand, qui depuis long-temps vivait dans une « grande inimitié avec la maison d'Urfé. Jacques, fatigué « de ces longues querelles, et désirant en détruire entiè- « rement la cause, voulut, par une alliance, s'unir à « cette famille riche et puissante. Il résolut donc de « demander en mariage, pour son fils aîné, l'unique « héritière de Châteaumorand; et il n'eut pas de peine à « l'obtenir. Mais tandis qu'on s'occupait de ce mariage, « Honoré eut souvent occasion de voir la future épouse

« de son frère, et d'avoir avec elle de longs entretiens. « Épris d'abord par la grâce et la beauté de Diane, et « bientôt enflammé, au-delà de tout ce qu'on peut dire, « par l'amour qu'elle lui inspira, il parvint enfin à se « mettre dans ses bonnes grâces, en lui faisant une cour « assidue, tellement qu'il était toujours auprès d'elle, et « qu'il lui parlait sans cesse de son amour, avec un lan- « gage dont les larmes redoublaient l'éloquence. Jacques « d'Urfé, ayant deviné cet amour, et craignant que cette « passion ne vînt contrarier ses desseins, fit partir, pour « Malte, Honoré, qui était déjà chevalier de St.-Jean de « Jérusalem, et maria aussitôt Diane avec son fils aîné. » *

Il est fâcheux, pour tous ceux qui aiment les aventures extraordinaires, que cette histoire ne soit qu'un roman. La passion d'Honoré d'Urfé, son exil, sa longue constance, la patience avec laquelle il attendit que son frère fût dégoûté de Diane pour en faire lui-même sa femme, ses tristes regrets et ses douloureux ennuis qu'il aurait chantés dans son poëme de *Sireine ;* tout cela sans doute pouvait toucher les cœurs sensibles et exalter les imaginations. Mais quand on examine ces faits avec quelque attention, on reste surpris que les biographes aient mis tant de temps à en reconnaître la fausseté. En effet, le mariage d'Anne d'Urfé ayant été célébré en 1574, il est impossible d'admettre qu'Honoré, alors âgé de six ou sept ans, ait pu concevoir une ardente passion pour sa future belle-sœur. Peut-on supposer, dans un âge aussi tendre, un amour tellement violent, qu'il aurait alarmé la prudence de Jacques d'Urfé? Le prétendu voyage à Malte ne repose pas

* Nous avons traduit cette page de l'*Athenæum Massiliense*, manuscrit intéressant, qui se trouve à la Bibliothèque de Marseille,

sur des preuves plus solides que l'amour d'Honoré pour Diane avant le mariage de son frère. Bien loin d'être en âge d'aller à Malte, prêter le serment de l'ordre, comme on l'a supposé, Honoré pouvait tout au plus entrer au collége de Tournon, où nous le retrouvons en 1583.

Quelle était donc cette femme dont le souvenir vivait encore dans le cœur d'Honoré au moment où il écrivit la préface de la troisième partie de l'*Astrée*? Elle s'appelait Mademoiselle de la Roche-Turpin. Dans un sonnet adressé par Anne d'Urfé à cette dame, nous trouvons le titre d'un poëme qu'Honoré avait écrit sous l'inspiration de ce premier sentiment. Il était intitulé *le Triomphe d'amour*. Quant à sa passion pour Diane de Châteaumorand, elle n'a jamais existé. Lorsque Diane fut devenue libre, bien loin de voler à elle comme à l'objet de sa constante passion, Honoré ne l'épousa que pour des motifs d'intérêt, afin de ne pas laisser sortir de la maison des d'Urfé l'opulent apanage qu'elle avait eu pour dot. Honoré fit un véritable mariage de raison.

Après avoir passé quelques années dans ces doux loisirs, Honoré d'Urfé se trouva tout-à-coup jeté au milieu des discordes sanglantes de la Ligue. Depuis le commencement des guerres de religion, le Forez n'avait pas eu à souffrir, plus que les autres provinces, de tous les malheurs que les dissensions civiles entraînent après elles. Les guerres qui désolaient le reste de la France, n'avaient pas produit une grande agitation dans le pays situé entre la Loire et le Rhône, et quelques prises d'armes, ayant surtout pour objet d'arrêter les troupes errantes des reitres et des religionnaires, avaient été les seuls événements un peu remarquables depuis le commencement des troubles. Dans ces luttes éparses et passagères, les d'Urfé avaient

joué le principal rôle, et leur résistance active et soutenue n'avait pas peu contribué à préserver la province des discordes civiles, et à arrêter les progrès de l'hérésie.

Mais lorsqu'après la bataille d'Auneau, où le Duc de Guise avait complétement battu l'armée des reitres venus au secours de leurs corréligionnaires de France, Châtillon traversa le Forez pour aller rejoindre dans le Vivarais le protestant Chambaud, le passage de ces bandes aguerries, redoutables encor dans leur fuite, donna dans tout le pays le signal de la guerre et de l'insurrection. Les seigneurs qui s'engagèrent alors dans la Ligue, ne comprirent pas qu'ils se faisaient les instruments de l'ambition démesurée du jeune Duc de Nemours, qui ne prétendait à rien moins qu'à la couronne de France, et de la cupidité hypocrite des échevins de Lyon, qui trahissaient au besoin la cause sainte, toutes les fois qu'ils craignaient de voir souffrir leur commerce ou leur industrie.

Mais lorsque l'ambition du Duc de Nemours se fut démasquée par la prise de Montbrison, ville qui avait toujours soutenu la Ligue, et où commandait Anne d'Urfé ; lorsque, dans le but de se rendre indépendant, ce prince eut fait fortifier cette place, pendant que le Marquis de Saint-Sorlin, son frère, s'emparait de quelques autres fortes positions ; on vit la noblesse de la province et les bourgeois de Lyon se rallier à la cause royale qu'ils avaient combattue avec tant d'acharnement. L'abjuration de Henri IV et l'habileté de ses émissaires, amenèrent un résultat qu'avaient préparé l'indignation causée par l'audacieuse tentative du Duc de Nemours, et par le sentiment un peu confus, il est vrai, mais puissant déjà, de l'unité nationale. Dans le mois de janvier 1596, l'édit de pacification donnée par Henri IV fut publié à Lyon par le gouverneur de la Guiche, et le calme fut rétabli.

Anne d'Urfé avait joué pendant la guerre sainte un rôle actif et important. Il avait presque toujours tenu la campagne, et on l'avait vu successivement porter l'appui de son nom et de ses armes dans le Forez, dans le Lyonnais, dans le Velay, dans l'Auvergne et dans le Bourbonnais. Après l'attaque du Duc de Nemours contre la ville de Montbrison, il embrassa le parti du roi, et ne contribua pas peu à la soumission du pays. Les services qu'Honoré d'Urfé rendit à la Ligue, ne furent pas aussi importants que ceux de son frère. Ce n'est pas qu'il apportât à la défense de cette cause moins d'ardeur et d'activité ; mais tandis que son frère, toujours placé à la tête des troupes, dirigeait les opérations , Honoré, n'ayant avec lui que quelques soldats, tout au plus quelques compagnies, ne trouvait que rarement l'occasion de se signaler.

Le Duc de Nemours étant parvenu à s'échapper de la prison de Pierre-Scise, où il avait été renfermé, continua pendant quelque temps à soutenir une cause désespérée. Honoré d'Urfé, séduit par les qualités brillantes du Prince, sa bravoure, sa générosité, son caractère aventureux et chevaleresque, n'avait pas tardé à se rattacher à sa fortune. Il lui avait donné des preuves de dévouement à l'époque où tout semblait permis aux ambitieuses espérances du frère des Guises ; il lui resta fidèle dans le malheur, quoiqu'il prévît bien que sa constance le mettrait en disgrâce à la cour de Henri IV. Les *Épistres morales* respirent partout la plus tendre affection pour ce Prince. Mais c'est surtout dans le récit de sa mort que l'amitié d'Honoré se montre dans toute sa grandeur. Placé près du lit de son ami, recueillant ses dernières paroles et ses derniers embrassements, il en conserve religieusement le souvenir, et il raconte ses impressions avec un style triste

et solennel, comme la circonstance qui l'inspire. D'après le récit d'Honoré d'Urfé, la grandeur d'âme du Prince ne se démentit pas un seul moment dans sa longue agonie. Entouré d'une troupe de jeunes Seigneurs de son âge qui s'étaient attachés à sa fortune, il vit arriver la mort avec le sang-froid du philosophe et la résignation du chrétien.

Lorsque l'autorité royale eut été entièrement rétablie dans le Forez, Honoré se retira à la cour du Duc de Savoie, qui était son parent. Vivant à Chambéri, dans la société de quelques hommes choisis, il se livra avec ardeur à ces études littéraires qui devaient illustrer son nom. Son esprit, si bien cultivé dans l'enfance, avait été rapidement mûri, dans la jeunesse, par la pratique des hommes et les leçons de la mauvaise fortune. Son âme, trempée par le malheur, avait je ne sais quoi de triste et d'élevé, qui éclate surtout quand il parle de la perte de ses espérances. C'est dans les doux loisirs qu'Honoré goûta à Chambéry, après tant de violentes tempêtes, qu'il composa son poëme de *Sireine*, qu'il conçut le plan de la *Savoysiade*, et qu'il rédigea les *Épistres morales*.

Anne d'Urfé ayant embrassé les ordres sacrés, Honoré se maria avec Diane de Châteaumorand, sa belle-sœur, non par amour, comme on l'a si souvent répété, mais par intérêt, ainsi que nous l'avons dit, et pour ne pas laisser sortir de sa famille les grands biens que Diane y avait apportés. Il avait fallu des dispenses à Anne pour entrer dans les ordres, quoique marié; il en fallut à Honoré pour épouser sa belle-sœur. Urbain VIII disait à cette occasion que les d'Urfé auraient besoin pour eux seuls d'une chancellerie pontificale et d'un Pape tout entier. Le mariage d'Honoré ne fut pas le dénouement long-temps attendu d'un

long roman de souffrances et d'amour; c'était une pure spéculation de fortune qui ne pouvait amener le bonheur.

Honoré n'avait que trente-deux ans quand il épousa Diane, sa belle-sœur. Cette union n'était assortie ni par l'âge, ni par le caractère des époux. Diane avait sept ans de plus que son nouveau mari, et elle était hautaine et sottement orgueilleuse de sa beauté. Sans cesse entourée de grands chiens qui répandaient partout, et jusque dans son lit, une saleté insupportable, elle fuyait la société, et se retirait dans sa chambre, où sa seule occupation était de prendre des moyens de conserver cette beauté qui la rendit célèbre. Non contente d'opposer aux impressions de l'air et aux rayons du soleil un double rempart de vitres et de rideaux, elle portait presque toujours un masque sur la figure.

Ces défauts de Diane, et peut-être aussi l'humeur inconstante d'Honoré, finirent par amener la froideur et la désaffection entre les deux époux. On peut croire cependant que si des enfants étaient venus resserrer les liens de cette union, Honoré aurait pu supporter plus facilement les défauts de leur mère. Mais Diane ne donnait à son mari que des espérances trompeuses. Aussi, après avoir vécu quelque temps avec elle à Châteaumorand, Honoré désespérant d'en avoir un héritier, se sépara d'elle, mais de corps seulement, et sans formalités légales. Ainsi l'écrivain qui a décrit avec tant de charme le bonheur et la constance des feux de l'amour, trouva, dans un mariage où les calculs de la fortune avaient pris la place de l'affection et du sentiment, la juste récompense de son ambition, la froideur d'abord, et puis le dégoût et la haine.

Le mariage d'Honoré, sa mésintelligence avec sa femme, la séparation qui en fut la suite, ne suspendirent pas ses

travaux littéraires. Le *Sireine* avait été achevé en 1599. Il le dédia au Duc de Savoie, et en offrit à Marguerite, fille de ce prince, un exemplaire qui se voit encore dans la bibliothèque de l'Université de Turin. De 1600 à 1606, il écrivit le poëme de la *Savoysiade*, qui est resté manuscrit, et dont quelques vers seulement ont paru, en 1615, dans les *Délices de la Poésie française* de Rosset. Ce fut enfin vers cette époque qu'il commença l'ouvrage célèbre qui devait immortaliser son nom. Honoré s'était retiré dans les états du Duc de Savoie. Il était tombé dans la disgrâce de Henri IV, tant pour la conduite qu'il avait tenue pendant la Ligue, qu'à cause de l'amour de Marguerite de Valois, dont la médisance lui avait fait honneur. Nous devons probablement la première et la seconde partie de l'*Astrée* aux ennuis de cet exil volontaire. La troisième partie parut en 1619, dédiée à Louis XIII.*

Honoré passa les dernières années de sa vie dans une petite maison de campagne près de Turin. C'est là qu'il écrivit les *Paraphrases* des Psaumes, la *Silvanire*, et la quatrième partie de l'*Astrée*. Gabrielle d'Urfé, sa nièce, publia, en 1624, un fragment de cette quatrième partie, lequel diffère un peu par le fond et beaucoup plus par la forme, de celle que Baro publia trois ans plus tard. La vogue de ce roman ne faisait que grandir. Il n'était pas seulement répandu en France et en Savoie; déjà les peuples étrangers cherchaient à se l'approprier par des traductions. Malheureusement Honoré d'Urfé n'eut pas le temps de l'achever et de le porter à sa perfection. Après un dernier voyage en Forez, il repassa les Alpes qu'il ne devait plus revoir.

* La première partie de cet ouvrage célèbre parut en 1610 et fut dédiée à Henri IV. — La seconde partie fut publiée en 1616.

Il commençait déjà, quoiqu'il ne fût âgé que de cinquante-sept ans, à ressentir les incommodités de la vieillesse; il éprouvait depuis quelque temps un affaiblissement dans la vue. Cependant, au mois de mai 1625, il se trouvait à l'avant-garde de l'armée qui prit la Piève, ville de l'État de Gênes, qui s'était soulevée à l'instigation de l'Espagne. Mais c'était là son dernier exploit et sa dernière bataille. Une chute de cheval, aggravée par les rudes travaux de la guerre, le força d'abandonner l'armée et de se retirer à Gênes. Il se fit ensuite transporter à Villefranche en Piémont, où il mourut le premier juin 1625, assisté, dans ses derniers moments, par Charles-Emmanuel, son neveu, et Mademoiselle d'Urfé, sa nièce. Son corps fut transporté en France, et enseveli à Bonlieu, sépulture ordinaire de la famille d'Urfé.

Non loin du château de la Bâtie, on voit un petit tertre, bordé autrefois de six arbres, qu'allait arroser un bras du Lignon, ainsi que semble l'indiquer la forme du terrain. Ce tertre, jadis caché dans un petit bois, portait le nom de *Tombeau de Céladon*, et servait de but aux promenades des visiteurs. Aujourd'hui, tout a disparu. Le petit bois a été défriché, il ne reste des arbres qui bordaient le tombeau que deux tilleuls à demi-brisés par les orages, et le Lignon s'est retiré comme indigné de tant de profanations. La culture aura bientôt fait disparaître ce qui reste de ce monument précieux, et la tradition seule conservera le souvenir d'un tombeau où dorment peut-être les cendres de l'auteur de l'*Astrée*.

Quand un écrivain s'est fait un nom par ses ouvrages, il est toujours intéressant et quelquefois utile d'étudier les productions échappées à l'inexpérience de sa jeunesse. On se plaît à mesurer l'essor de ce talent naissant,

et à voir poindre les premières lueurs de cette intelligence qui doit s'éclairer plus tard de rayons plus vifs et plus purs. Il est difficile d'ailleurs d'apprécier avec justesse le mérite d'un écrivain, et de se faire une idée exacte des services qu'il a rendus à la littérature, lorsqu'on ne connaît pas son point de départ. Il est donc utile pour l'histoire générale des lettres de tenir compte des premières œuvres des grands écrivains, toutes médiocres qu'elles sont ; et c'est pour cela que nous donnons ici une notice rapide des ouvrages d'Honoré d'Urfé, en y comprenant ceux qu'il composa dans sa jeunesse.

La *Triomphante Entrée* contient le récit des fêtes qui furent célébrées à Tournon, à l'occasion du mariage de Magdeleine de la Rochefoucauld avec Just-Loys de Tournon. On y trouve, outre le récit fidèle des réjouissances qui eurent lieu dans cette circonstance, un recueil de pièces de vers, composées en plusieurs langues par les élèves du collége et de l'université que le Cardinal de Tournon avait fondés dans cette ville. Honoré d'Urfé n'avait pas encore quinze ans quand il rédigea ce programme. Cependant on y remarque, surtout dans la partie narrative qui est entièrement l'œuvre d'Honoré, beaucoup de clarté dans l'exposition des faits, et une louable simplicité, qui n'est pas sans quelque élégance.

Les *Epistres morales* d'Honoré d'Urfé sont, comme les lettres de Sénèque à Lucilius, de petits traités de philosophie et de morale. L'auteur les écrivit pour se consoler des ennuis de sa seconde captivité, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la dédicace de son livre. Les espérances de son parti entièrement perdues, la trahison de quelques amis, la mort des autres, le meurtre de son frère Antoine, assassiné par les ligueurs de Villeret en Roannais,

la fin prématurée du duc de Nemours, les ennuis d'une double prison, toutes ces douleurs se précipitant l'une sur l'autre presque dans la même année, avaient attristé son cœur et jeté de graves pensées dans son âme ardente et intrépide. Il voulut alors, comme les sages de l'antiquité, demander à la philosophie des consolations dignes de son courage. De tous les écrivains anciens, Sénèque est celui dont Honoré d'Urfé s'est le plus inspiré. Comme Sénèque, Honoré s'est donné un correspondant qui est censé lui répondre ; comme lui, il met à la fin de chacune de ses lettres une maxime, une sentence empruntée à quelque grand écrivain, et dans laquelle se trouve résumée la vérité qu'il vient d'établir. Il est singulier que l'éducation toute catholique d'Honoré n'ait pas donné à son ouvrage une couleur un peu plus chrétienne La morale de l'Évangile et les paroles de la Bible n'y paraissent qu'à de rares intervalles. L'auteur y développe surtout la doctrine de Zénon et d'Arrien.

Le *Sireine* est une pastorale, imitée de la *Diane* de Montemayor. Elle se divise naturellement en trois parties : le départ, l'absence et le retour. Honoré d'Urfé préludait aux grands tableaux de l'*Astrée* par cette peinture de l'amour constant et malheureux. Le *Sireine* est écrit en sixains et en vers de huit syllabes. Cette coupe, un peu motone dans les grands sujets, produit cependant un très-heureux effet dans ces longues descriptions qui sont à la fois pastorales et érotiques. Pour le fond du poëme, l'auteur a mis à contribution non-seulement les poëtes grecs et latins, mais encore et surtout les poëtes italiens et espagnols, Sannazar, le Tasse, Guarini, Saa de Miranda, de Montemayor. Les vers du *Sireine* ont de la grâce et de l'harmonie ; mais le style en est incorrect et semé çà et là d'expressions ronsardiques.

La *Sylvanire* est une pastorale en cinq actes et en vers blancs. Honoré d'Urfé l'écrivit, ainsi qu'il l'explique lui-même dans sa préface, afin d'introduire dans la langue française l'usage des vers non rimés, que les italiens appellent *Versi Sciolti*. Il lui semblait qu'en faisant disparaître la rime de notre poésie dramatique, il serait plus facile d'obtenir l'illusion, sans laquelle on ne peut intéresser les spectateurs. L'intention était bonne, sans doute; mais le moyen était contestable, et la tentative fut des plus malheureuses. La *Sylvanire* est le plus médiocre, soyons sincère, le plus mauvais des ouvrages d'Honoré d'Urfé. Pour se rapprocher de la prose autant que possible, tout en ayant l'air de faire des vers, l'auteur a écrit sa pastorale en vers de six syllabes, mêlés de quelques vers de dix. Il ne s'est pas aperçu que les vers de six syllabes, en l'absence de la rime, s'accouplent dans la lecture et forment de véritables alexandrins. C'est à l'emploi des vers blancs que nous attribuons la faiblesse de la Sylvanire. La phrase n'y est pas arrêtée, et la pensée y a quelque chose d'indécis qu'on ne trouve pas dans les autres ouvrages de l'auteur.

On ne connaît que deux exemplaires des *Poésies sacrées* d'Honoré d'Urfé. Le premier se trouve à la Bibliothèque impériale, relié avec le *Sireine;* le second appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal. Le recueil des poésies sacrées de notre auteur commence par des paraphrases sur les cantiques de Salomon. Elles sont au nombre de huit, comme les chapitres du Cantique des Cantiques. Le dialogue, qui donne tant de grâce à l'ouvrage saint, et l'intervention si poétique des filles de Sion, n'ont pas été conservés par le poëte français. De plus, Honoré ne fait parler que l'épouse ; tandis que, dans le livre de Salomon, on entend tour à tour les plaintes et les consolations de l'é-

poux et de l'épouse, ce qui donne au Cantique l'intérêt du drame. Ainsi la forme a été changée; les images trop vives ont été effacées; les idées seules sont restées; mais exprimées dans un style mou et sans couleur, elles ont perdu leur vigueur et leur audace premières. Les *Paraphrases* sont suivies de la traduction, ou plutôt de l'imitation de dix psaumes de David. Viennent ensuite un grand nombre de pièces intitulées *Stances, Sonnets, Méditations, Prières*. Elles présentent toutes, à côté de quelques beautés, des négligences, des archaïsmes, qui les déparent. On serait tenté de croire que quelques-unes de ces poésies ont été écrites pendant la jeunesse de l'auteur; car on n'y voit aucune trace des progrès qu'avait faits la langue dans le premier quart du XVII siècle.

Un sonnet d'Anne d'Urfé, adressé à Mademoiselle de la Roche-Turpin, nous apprend qu'Honoré avait écrit, en l'honneur de cette Dame, un petit poëme intitulé le *Triomphe d'Amour*. On pense que ce poëme, écrit pendant la jeunesse de l'auteur, a été fondu plus tard dans le *Sireine*.

Il existe d'Honoré d'Urfé un petit ouvrage, qu'il nous a été impossible de nous procurer, et dont nous donnons seulement le titre: « Les tristes amours de Floridon, berger, et de la belle Astrée, naïade, par messire Honoré d'Urfé; ensemble les fortunées amours de Poliastre et de Doriane. A Paris, chez Nicolas Rousset, en sa boutique à la grand'salle du palais, du costé de la Cour des Aydes; 1628, avec privilége daté du 3 février 1625. »

La *Savoysiade*, poëme resté manuscrit, n'est pas, ainsi que l'a pensé Guichenon, une histoire de la Savoie en vers héroïques français. C'est un poëme épique, dans lequel Honoré se proposait de célébrer l'origine de la maison

de Savoie. Il avait eu d'abord l'intention de l'écrire en vers libres, et de l'intituler la *Béroldéide*, du nom de Bérold, qui est regardé comme le fondateur de la maison de Savoie. Les deux manuscrits les plus complets qui nous en restent, celui des Archives de la maison de Savoie, et celui de la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris, ne contiennent que neuf livres. Mais d'après un brouillon de la main d'Honoré, contenant l'analyse du sujet, on peut conclure que le poëme était divisé en douze chants.

Dans la préface de la quatrième partie de l'*Astrée*, Baro nous apprend que le projet d'Honoré d'Urfé était de diviser son roman en cinq actes ou parties, chaque partie étant composée de douze livres, qui en auraient été comme les scènes. On ne saurait douter en effet que telle ne fût l'intention de l'auteur ; car la quatrième partie, qui est entièrement son œuvre, bien qu'elle n'ait été publiée que par son continuateur, laisse tout en suspens, et semble attendre une conclusion. L'*Astrée* n'est donc, malgré l'immense développement de ses actes, qu'une pastorale mêlée de prose et de vers, qu'il serait facile de réduire à de moindres proportions. La Fontaine a essayé de le faire ; mais son petit *libretto* d'opéra, qu'il a pompeusement décoré du nom de tragédie lyrique, est tellement maigre de développements, qu'il est bien difficile d'y reconnaître cette matière féconde et, pour ainsi dire, inépuisable, que le roman d'Honoré d'Urfé a fournie aux poëtes dramatiques du XVII[e] siècle.

Les événements racontés dans l'*Astrée* s'accomplissent dans un espace de temps qu'on peut évaluer à neuf ou dix mois. Conformément aux règles de la poésie épique, les événements antérieurs sont connus par des récits heureusement intercalés dans l'action principale. C'est autour de

Céladon que se meuvent les nombreux personnages du roman, sans désordre, sans confusion. Les épisodes même ne sont pas entièrement indépendants les uns des autres; ils se touchent, ils se mêlent souvent, et forment, sans embrouiller les fils, une trame aussi compliquée que celle de *Roland Furieux*. Ils n'ont d'autre défaut que d'arrêter un peu trop l'impatience du lecteur qui se hâte vers le dénouement.

Honoré d'Urfé a été sobre dans l'emploi du merveilleux, et il a été bien inspiré. On trouverait difficilement dans les poëtes une invention plus heureuse que celle de la Fontaine de la Vérité d'Amour, qui réfléchit les pensées de l'âme en même temps que l'image du corps. L'auteur a été moins heureux dans l'emploi qu'il fait des oracles; il les prodigue trop. On voit à tout moment arriver, sur les rives du Lignon, des bergers et des chevaliers de tous les pays qui viennent consulter la fontaine merveilleuse. Le procédé est commode, sans doute, pour faire arriver à Marsilly la fleur des chevaliers étrangers, mais il devient monotone et fatiguant. On trouve dans l'*Astrée* d'autres fictions encore plus intéressantes. Alcidon, chevalier au service du roi Euric, se trouvant près de la fontaine de Vaucluse, voit tout à coup les ondes se soulever, et le dieu qui préside aux destinées de la Sorgue venir annoncer la gloire future de Pétrarque. Les souvenirs de notre gloire nationale, et la description des lieux les plus célèbres de l'ancienne Gaule, ont été heureusement placés dans le roman d'Honoré d'Urfé, surtout dans la partie épisodique.

Les épisodes de l'*Astrée*, sont très-nombreux, et quelques-uns sont développés dans de grandes proportions. Ils se divisent naturellement en épisodes historiques et guerriers, et en épisodes romanesques et amoureux. Honoré d'Urfé a

raconté dans les premiers les origines de notre monarchie. L'histoire qu'il a le plus développée est celle de Gondebaud, roi de Bourgogne, et de Sigismond et Clodomar, ses fils. Il était tout naturel que l'auteur fît la plus large part à la province qu'il avait long-temps habitée, et dans laquelle il avait soutenu, avec plus de constance que de succès, la cause peu nationale de la Ligue. Après Marsilly, séjour d'Amasis, la ville dont il est le plus souvent question dans l'*Astrée* est Lyon, la ville de Plancus. Non-seulement Honoré y a placé la scène de l'épisode de Dorinde, mais il en a encore fait le théâtre des inconstantes amours d'Hylas. Dans les épisodes romanesques et amoureux, l'auteur semble avoir voulu examiner toutes les questions qui peuvent se présenter en matière d'amour. Un jurisconsulte distingué, Court de Saint-Symphorien, a fait sérieusement un commentaire latin des *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne ; il a résolu d'après les principes du droit romain, les cas les plus difficiles de la jurisprudence amoureuse. Honoré d'Urfé a mis aussi à profit les souvenirs des anciennes cours d'amour. Les épisodes de Tamyre et Calidon, de Polémon et Adraste, et l'histoire si touchante de Sylvanire, nous offrent un tableau de ces anciens tribunaux, dans lesquels les amants comparaissaient devant la beauté, pour y être jugés d'après les principes de l'honneur et de la galanterie.

Le style de l'*Astrée*, comparé à celui des *Épistres morales*, présente d'assez grandes différences. Il est moins nerveux, moins hardi, moins hérissé d'expressions et de tournures latines ; mais aussi il est plus doux, plus abondant, plus harmonieux. Nous ne voulons pas dire par là qu'il manque de force ; seulement cette force est plus soutenue ; elle ne procède plus par brusques saccades ; elle

ne cherche pas à se montrer dans des expressions exagérées ou dans des comparaisons extraordinaires ; elle se soutient par un effort continu, sans que l'auteur ait besoin de guinder ses pensées dans de grands mots, pour les faire mieux remarquer. En un mot, il semble que le style du roman soit moins énergique, moins véhément que celui de l'ouvrage philosophique ; mais au fond, il y a plus de puissance et plus de vérité.

Honoré d'Urfé peut être considéré comme poëte, comme moraliste, comme romancier. Voici comment on peut apprécier son mérite sous ce triple rapport. Nous en faisons l'objet de trois articles distincts.

Honoré d'Urfé, poëte.

Comme tous les poëtes sortis de l'école de Ronsard, Honoré d'Urfé confond l'emphase avec la grandeur, l'affectation avec la grâce et le naturel. Ses vers, assez harmonieux quelquefois, sont le plus souvent hérissés de constructions forcées et d'expressions bizarres. Une érudition inopportune, et l'affectation qu'il met toujours à se servir du mot le plus savant et le moins connu, tous les défauts enfin si justement reprochés à la Pléiade, contribuent à faire remarquer ce qu'il y a de vide ou de faux sous la boursouflure de ce style pédantesque. Ce n'est pas que l'on ne trouve de temps en temps, dans les poésies d'Honoré d'Urfé, quelques passages gracieux, où le naturel éclate, pour ainsi dire, à l'insu du poëte. Dans les descriptions surtout, il rencontre assez souvent des couleurs vraies, dont il sait alors heureusement fondre les nuances. Mais, il faut bien le reconnaître, les passages dans lesquels notre poëte écrit avec goût et avec mesure sont très-rares, et pour les découvrir, il faut se décider à parcourir des pages entières où l'on ne trouve que des

vers médiocres, faibles de pensée et d'expression, qui ne méritent guère d'être retirés de l'obscurité qui les enveloppe. Cependant les poésies d'Honoré d'Urfé, malgré leur peu de valeur, ne sont pas inférieures à celles de la plupart des poëtes ses contemporains. Nous pourrions même placer Honoré d'Urfé au dessus de Duperron, de des Yveteaux, de Méziriac, de Coulomby, et de tous ceux qu'on appelait alors *les plus beaux esprits du siècle*; si nous pensions qu'on pût assigner un rang à des poëtes si obscurs.

Honoré d'Urfé moraliste.

Si la seconde moitié du XVI[e] siècle n'avait pas vu naître un des plus grands écrivains moralistes dont puisse s'honorer l'esprit humain, les *Épistres morales* d'Honoré d'Urfé, auraient peut-être conservé plus longtemps la célébrité dont elles jouirent d'abord. Mais les *Essais* de Montaigne atteignirent tout-à-coup à une élévation si extraordinaire, qu'il ne fallut rien moins que le génie des grands écrivains du siècle de Louis XIV pour lutter contre une pareille renommée. Le modeste éclat dont brillèrent un moment les ouvrages de Charron, d'Honoré d'Urfé et de quelques autres écrivains estimables qui essayèrent de peindre l'homme et les passions qui l'agitent, ne pouvait tarder à pâlir et à s'effacer entièrement devant la gloire de Montaigne et celle de Pascal et de la Bruyère.

Ce n'est pas que nous prétendions établir une espèce de comparaison entre les *Essais* et les *Epistres morales*. Honoré d'Urfé, écrasé par un parallèle dont il ne pourrait soutenir le poids, perdrait peut-être par notre faute la part d'estime qui lui revient. D'ailleurs, nous devons l'avouer, les deux écrivains ne se ressemblent en rien. Montaigne est un esprit créateur qui a su garder, malgré

son immense érudition, une originalité vigoureuse et piquante ; Honoré, au contraire, n'a presque rien inventé dans ses *Epistres morales* ; il n'a fait que se souvenir. Aussi son livre est-il presque sans intérêt pour le philosophe qui voudrait y découvrir des vérités nouvelles ou un nouveau système de morale. Mais pour le critique, pour le philologue, pour l'historien de la langue et de la littérature, les *Epistres morales* d'Honoré d'Urfé sont un livre intéressant et dont il faut tenir quelque compte.

Honoré d'Urfé romancier.

Le roman français, qui avait jeté un si vif éclat pendant le moyen-âge, était bien déchu de son antique splendeur au commencement du XVII[e] siècle. La tentative de François I[er], qui voulut remettre en honneur les romans de chevalerie, n'avait abouti qu'à donner une vogue éphémère aux plates imitations des chefs-d'œuvre du XII[e] et du XIII[e] siècle. L'indifférence publique fit bientôt justice de tous ces livres insipides que la traduction de l'*Amadis des Gaules* par d'Herberai des Essarts avait mis à la mode parmis nous, et le roman, réduit à une condition plus modeste, devint, vers la fin du XVI[e] siècle, un genre d'ouvrage assez difficile à définir, dans lequel, sous le voile de l'allégorie, les auteurs prétendaient enseigner la pratique de quelque vertu morale.

Ce fut alors que parut l'*Astrée*. Jamais livre n'avait été publié dans des conditions plus favorables pour un grand et durable succès. Les romans du moyen-âge étaient presque entièrement oubliés ou même inconnus ; ceux du règne de François I[er] étaient discrédités, et ceux qui avaient été publiés sous les derniers Valois étaient dénués de toute espèce d'intérêt. Les traductions des romans étrangers ne pouvaient suffire à l'empressement, à l'avidité des lecteurs.

Tout à coup paraît un livre, offrant le double mérite d'une action régulière et d'un style ingénieux. Aux descriptions gracieuses de la vie champêtre et à la chaste peinture d'une des plus nobles passions qui puissent faire battre le cœur de l'homme ; l'auteur a su mêler, sans pédantisme et sans affectation, les sages conseils d'une morale honnête, aimable, et à la portée de tout le monde. La société, fatiguée des désordres qui s'étaient introduits dans les mœurs à la faveur de la guerre civile et du mauvais exemple de la cour, désirait depuis long-temps l'heureuse réforme qui devait remettre en honneur la pratique des vertus civiles et sociales. Le roman de l'*Astrée*, par la pureté de la morale qu'il renferme, semblait répondre au vœu public qui réclamait cette réforme, et devoir contribuer pour sa part à répandre, du moins au milieu de la société polie, cette élégance de manières, cet amour de l'honnête qui régnaient déjà à l'hôtel de Rambouillet. C'est là surtout ce qui explique le prodigieux succès de l'*Astrée*.

Mais ce roman n'est pas seulement honnête et moral, il est intéressant; il réunit l'agréable à l'utile. L'action en est bien conduite, et les péripéties, heureusement ménagées, reveillent l'intérêt toutes les fois qu'il commence à languir. Les épisodes y sont nombreux, il est vrai, et quelques-uns arrivent à des proportions extraordinaires. Mais outre que ces épisodes se rattachent plus ou moins aux amours de Céladon et à ceux de Sylvandre, et que les nouveaux personnages qu'ils introduisent, ne disparaissent plus une fois qu'ils nous ont été montrés, nous pouvons dire que ces historiettes, par leur variété et leur mérite propre, embellissent l'action principale et lui donnent du relief et de la saillie.

L'*Astrée* est donc un roman moral et intéressant. Nous pouvons ajouter qu'il est bien écrit. Honoré d'Urfé y répandit avec profusion, mais sans excès, les grâces séduisantes d'un style élégant et harmonieux. Ces ornements, auxquels nous sommes accoutumés aujourd'hui, avaient alors toute la fraîcheur, tout le parfum d'une fleur nouvellement éclose. Tout se réunissait donc pour faire de ce roman le livre de prédilection de la société honnête et polie. Aussi la faveur dont il jouit pendant long-temps n'a-t-elle rien qui doive nous étonner. Nous devons plutôt être surpris de l'indifférence, nous pourrions dire de l'oubli dans lequel est venue se perdre une des plus belles renommées du commencement du XVII[e] siècle.

NORBERT BONAFOUS,

Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Membre des Académies de Marseille, d'Aix, Correspondant de l'Académie Royale de Turin, et de la Société des Arcades de Rome.

RÉATTU,

Né en 1760, Mort en 1833.

Jacques Réattu, peintre d'histoire, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, membre correspondant de l'Institut et de l'Académie de Marseille, naquit à Arles, le 11 juin 1760. La vivacité de son intelligence et une rare aptitude à reproduire par le dessin tout ce qui le frappait, annoncèrent, dès son enfance, une organisation d'élite. Moins connus qu'ils ne le sont aujourd'hui, les monuments, les sites historiques d'Arles donnèrent l'éveil à cette jeune imagination si bien faite pour les comprendre; avant d'avoir pu s'en rendre compte par la science de l'archéologue, Réattu les devina par l'instinct de l'artiste; il se plaisait à les visiter. Le paysage à la fois grandiose et charmant de Montmajor, ces puissantes constructions monacales, cette chapelle antique s'élevant avec tant de grâce au milieu d'un cimetière taillé dans le roc, ces traditions merveilleuses et ces religieux souvenirs, ces fleurs et ces ombrages encadrés

dans un large et lumineux horizon, avaient surtout le privilége de le captiver. Plus d'une fois, sans doute, l'enfant obscur qu'attendait un noble avenir y fut surpris dans ses rêveries par ces groupes d'élégants promeneurs que, dans tous les temps, Montmajor attira sous ses ombrages, et auxquels l'esprit bienveillant du monastère faisait alors un riant accueil; ces rencontres, ces épisodes ajoutaient au travail de sa pensée, et révélaient de plus en plus son talent précoce; les moines de Montmajor l'avaient, du reste, les premiers distingué. Pressentant tout l'honneur qui pourrait en rejaillir sur leur ordre, ces bons pères multiplièrent les séductions; mais, déjà ferme dans ses projets, Réattu leur déclara qu'il ne suivrait jamais d'autre carrière que celle des beaux-arts. Les moines lui proposèrent de l'envoyer à Rome étudier à leurs frais, pourvu qu'au retour, il devint un de leurs frères et consacrât ses pinceaux à l'ornement de leurs autels; Réattu préféra son indépendance.

Arrivé à Paris en 1773, Réattu travailla d'abord à l'école de Jullien. Il obtint successivement à l'Académie royale les trois médailles de dessin. En 1789, il remporta le prix de torse. Poussé par ce même esprit d'indépendance qui fut, du reste, l'honorable mobile de toute sa vie, après ces succès préliminaires, Réattu quitta l'école de Jullien et se mit à dessiner seul à l'Académie. Sans atelier, sans patronage, il eut l'audace de concourir pour le grand prix de Rome; comme il n'était recommandé que par le talent, son tableau fut mal placé et passa presque inaperçu pour les juges. Fort du sentiment de ce qu'il vaut, Réattu ne se décourage pas et se remet à dessiner avec ardeur. L'adolescence avait développé les graces naturelles de sa taille élevée et de ses traits aux lignes correctes, à la physionomie pleine d'âme; un jour, tandis qu'il était penché sur son dessin, le peintre

Régnault le remarqua et s'arrêta derrière lui. Frappé de l'œuvre et mis au courant de la situation de l'artiste par une de ces franches confidences dont la jeunesse est prodigue, le professeur célèbre propose à l'élève inconnu de le recevoir dans son atelier ; il lui promet ses conseils et le prix de Rome. Réattu s'empresse d'accepter et marche de progrès en progrès, avec le surcroît de forces que donne une confiance bien fondée. L'époque solennelle du concours arrive; le sujet est la *Justification de Suzanne* ; Réattu sait y répandre une chaleur et un mouvement qui laissent loin derrière lui tous ses rivaux. Convenablement placé, désigné par le maître influent à l'attention de ses collègues, le tableau de Réattu obtient tout le succès qu'il mérite, et le grand prix de Rome lui est décerné. L'année 1791 fut ainsi la plus belle de la vie de Réattu, qui se plaisait souvent à répéter que jamais il n'éprouva une aussi grande joie. Le tableau qui valut à Réattu le grand prix de Rome est resté un des plus beaux du Musée de l'École des Beaux-Arts ; il figure gravé dans l'ouvrage de Landon et accompagné d'une notice des plus honorables.

Réattu part pour Rome où il continue ses études en même temps que Girodet, Gérard, Gros, Fabre, Drouais, Garnier, Lemot, Percier, Lagardette, presque tous ceux, en un mot qui, depuis, ont occupé les sommets de l'art. Ce fut à Rome, en 1792, qu'il fit l'esquisse d'*Orphée redemandant son Euridice*; et le tableau de *Prométhée dérobant le feu du ciel*. Cependant la révolution se développait en France avec une effrayante rapidité. Plusieurs élèves de l'Académie de France à Rome se prirent d'enthousiasme pour les idées rénovatrices : enthousiasme mal récompensé ; car cette tourmente qui emportait tout un passé, n'épargna pas une des plus nobles institutions du grand siècle. La

pension des jeunes lauréats fut supprimée; c'en était fait de l'école française à Rome, si un riche négociant établi à Naples, M. Meuricauffe, n'eût recueilli ces naufragés de l'art; il les soutint par de généreuses avances, et quelques-uns vinrent à Naples se fixer auprès de lui. Deux nobles femmes, l'une sœur et l'autre épouse de M. Meuricauffe, inspirèrent ce patronage, digne d'être cité parmi les plus intelligents et les plus élevés; douées toutes deux d'un vif instinct du beau, elles pratiquaient toutes deux le dessin. Filles d'un architecte distingué, Mme. Meuricauffe était encore la plus remarquable cantatrice de Naples. A la sollicitation du grand duc, qu'avait frappé la magnificence de sa voix, elle avait débuté avec grand éclat dans la carrière dramatique. Tout un avenir de triomphe fut sacrifié par elle à l'amour de M. Meuricauffe; elle n'eut point à le regretter, puisqu'elle trouva dans son époux l'écho généreux de ses nobles pensées. Sous de tels auspices, Réattu se consola facilement, et reprit courage. La franchise et la cordialité de son jovial caractère ajoutaient chaque jour quelque lien nouveau à l'intimité qui l'unit tout d'abord à cette excellente famille.

Cependant les événements politiques avaient pris un cours plus favorable. Ne voulant pas que l'avenir de la jeune école fût perdu pour la patrie, le Gouvernement français remboursa les fonds avancés par M. Meuricauffe, et rappela en France les élèves de Rome. Réattu arrive à Marseille. Parmi beaucoup de travaux commencés, il apportait l'esquisse d'*Apollon, Neptune et les Ouragans* (sujets empruntés à Homère), et l'*Échelle Mystérieuse*, tableau qui a fait long-temps l'ornement du cabinet de M. Rey, ex-intendant militaire à Marseille, et qui est encore aujourd'hui dans sa famille. On peut le regarder comme le chef-d'œuvre

de Réattu. Ces peintures placèrent si haut Réattu dans l'opinion de ses compatriotes, que l'administration lui donna domicile à Marseille, dans une belle maison située sur la place Royale; des bains, des jardins complétaient cette faveur si honorable; et ce n'en était pas le côté le moins précieux pour Réattu, très-amateur, comme tout bon méridional, de ce qui rend la vie douce et facile. Inspiré par cette heureuse position, Réattu peignit alors l'*Incendie de la Maison d'Alcibiade*, dont il ne reste que trois fragments, et diverses esquisses: la *Ville de Marseille fesant construire le Lazaret*, le *Triomphe de la Liberté*, la *Mort de Lucrèce*, *Mercure et Argus*, *Ixion attaché sur la roue par les Euménides*.

En arrivant de Rome, Réattu s'était lié à Marseille avec un jeune graveur dont la sympathie devint bientôt une profonde et solide amitié. Esprit fin, cœur chaleureux, M. Poize, que nous avons connu doyen de l'Académie de Marseille, et aux souvenirs de qui nous sommes redevables des particularités les plus intéressantes reproduites dans cette Notice, s'attacha à Réattu avec ce dévoûment de tous les jours, de toutes les heures, à l'épreuve du temps et des vicissitudes de la fortune, bonheur providentiel pour celui qui sait l'inspirer. Ce fut alors que Réattu peignit sur toile de vastes grisailles pour décorer à Marseille le Temple de la Raison. Cette œuvre n'eut pas un heureux sort; l'artiste n'en toucha jamais le prix. Roulées plus tard et reléguées dans une salle du Collége, ces grisailles y subissaient toute sorte d'avanies, elles eussent infailliblement péri en 1815; si, par une intervention ferme et habile, M. Poize ne fût parvenu à les retirer. Il eut l'adresse de les faire passer à la douane, et les expédia à Arles, où elles ornent aujourd'hui la partie supérieure de la galerie fondée par Mme. Grange, fille de Réattu.

Découragé par le mauvais résultat de ce grand travail, les complications politiques lui ayant fait perdre le logement décerné par la munificence de Marseille, Réattu alla se consoler dans sa ville natale; il n'y resta que peu de jours et revint à Marseille, chez son ami Poize; une heureuse surprise l'y attendait : un jour Poize lui annonce qu'une dame étrangère demande qu'il lui soit présenté. Insouciant et facile, Réattu se laisse conduire, et, dans la belle et noble personne auprès de qui il se voit introduit, il reconnaît Mme. Meuricauffe. Appelé, retenu à Marseille par son commerce, M. Meuricauffe s'y établit avec sa famille. Il avait été recommandé en arrivant à l'excellent Poize, qui, déjà entraîné par une vive sympathie vers cette famille si distinguée, s'attacha plus fortement à elle lorsqu'il fut témoin du bonheur qu'éprouvait en la revoyant son ami Réattu. Le salon de Mme. Meuricauffe devint bientôt à Marseille le centre des beaux-arts; on n'y était admis que présenté par le talent ou par la gloire. Peintres, poëtes, musiciens de toutes les nations y portaient leur tribut. Là se plaisait à venir l'auteur de la *Folle par amour*, inspirée, disait-on, par Mme. Meuricauffe : monde charmant auquel présidait le génie d'une femme supérieure, et où tout se développait sous l'empire de son influence à la fois sérieuse et douce. Dans cette société d'élite, Réattu fut toujours au premier rang, faveur d'autant plus précieuse que, méritée par le talent, elle lui était donnée par la plus cordiale amitié. Enthousiaste de musique italienne, Réattu se plaisait à l'entendre reproduite par la grande voix de Mme. Meuricauffe; l'artiste jouissait alors doublement, car, remarquable surtout par l'expression, la beauté de Mme. Meuricauffe devenait presque surnaturelle lorsque l'inspiration l'animait; vie féconde, vie complète, trop peu durable, comme tout ce qui nous fait entrevoir le bonheur.

Appelé à Naples par ses affaires, M. Meuricauffe y tomba malade; sa femme quitta Marseille pour lui porter les soins d'un amour toujours dévoué. La veille de son départ elle voulut dessiner le portrait de Réattu et celui de Poize, afin de ne pas être plus séparée de leur image qu'elle ne devait l'être de leur souvenir. Un pressentiment douloureux remplit cette séance pendant laquelle Poize dessina Réattu; ce pressentiment ne se vérifia que trop, car, les bonnes paroles que leur dit le lendemain Mme. Meuricauffe furent, pour les deux amis, son dernier adieu.

Plus que tout autre, l'âme sensible de Réattu devait comprendre la grandeur d'une pareille perte; il essaya de s'étourdir en se réfugiant dans le travail, et de repeupler par les illusions de la peinture le vide qui venait tout d'un coup de se faire dans son existence. Un jeune seigneur de Marseille, le marquis de la Tour-d'Aigues, lui commanda plusieurs tableaux; Réattu fit les esquisses, entre autres celle représentant le *Minotaure*. Des complications de fortune n'ayant pas permis au marquis de la Tour-d'Aigues de donner suite à cette commande, les tableaux ne purent pas être exécutés.

De plus en plus chagrin et le séjour du Midi lui devenant insupportable depuis qu'il a perdu celle qui en était pour lui la noble enchanteresse, Réattu réunit ses études, ses esquisses et part pour Paris. David y tenait alors le sceptre de la peinture; il ne pouvait pas suffire aux nombreuses commandes. Réattu va le trouver et, avec la naïve confiance d'une âme droite: « J'apporte, lui dit-il, plusieurs projets de tableaux, entr'autres celui-ci qui représente la république et la liberté reconnues par tous les peuples; ne pourriez-vous pas m'aider à obtenir quelques commandes? » David contempla les esquisses, les trouva très-belles, mais

ne voulut rien faire pour Réattu. D'autres protections lui firent cependant commander le tableau de la *République et la Liberté reconnues par tous les peuples;* mais des contrariétés, des découragements ayant entravé l'exécution de cette œuvre, toutes les pensées de Réattu se tournèrent vers Arles ; il y revint pour ne plus le quitter, sauf quelques séjours à Marseille ou l'appelèrent plusieurs fois d'importants travaux. Ranimé par les douces influences de la terre natale, Réattu reprit ses pinceaux, il commença la *Toilette de Vénus*, tableau resté inachevé et fit plusieurs esquisses. Nommé membre correspondant de l'Académie de Marseille en 1804, il peignit en 1818, *Narcisse et Écho.*

Cette même année, l'Administration de Marseille conçut le projet de faire restaurer la salle du Grand Théâtre. Ce travail fut confié à Penchaud, architecte du département qui proposa pour les peintures et fit adopter Réattu. Toujours dévoué aux intérêts du talent et de l'amitié, Poize avait pris une part très-active à cette négociation ; il s'empresse d'annoncer à Réattu le succès de leurs démarches et l'invite à venir chez lui. Présenté à la Direction qui traita avec lui, Réattu fit chez Poize sa première esquisse du plafond, aquarelle que Poize conserve précieusement. Rien ne fut changé à ce premier jet tout d'inspiration. Le sujet est *Apollon et les Muses répandant des fleurs sur le Temps.* Réattu peignit à la détrempe cette composition sur une toile de 30 pieds de large, les figures ont 8 pieds de proportion. Dans cette vaste machine où tout se meut avec grandeur, il n'est pas un détail soit du nu, soit des draperies, pour lequel la nature n'ait été consultée ; Réattu se trouvait pour cela admirablement secondé par son ami Poize toujours fécond en expédients ingénieux pour lui procurer des modèles. Admis enfin à contempler le travail de Réattu, le

public marseillais le salua avec enthousiasme et cet enthousiasme fut ratifié par celui des connaisseurs soit français, soit étrangers qui s'arrêtaient à Marseille. Paris, disait-on, ne possédait rien de pareil. Les artistes qui se rendaient à Rome ne manquaient pas de voir le plafond de Réattu et c'était le dernier hommage qu'ils rendaient au génie français au moment de quitter la terre de France. Enlevé avec soin lorsque l'on a changé la décoration de la salle, ce plafond existe ; il serait à désirer que la ville de Marseille le conservât pour le rendre à sa destination première en en décorant la voûte d'une salle du Musée qu'elle a le projet de se construire.

En 1820, Réattu fit à Arles, pour la ville de Marseille, l'esquisse du plafond de la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville ; il avait choisi pour sujet le *Cours du Soleil,* et jamais son imagination n'a rien produit de plus riche, de plus varié, de plus brillant que cette esquisse qui décore aujourd'hui à Arles la galerie où Madame Grange a réuni les œuvres de son père. Poize avait envoyé à Réattu les dimensions ; Réattu porta son esquisse à Marseille ; elle y fut beaucoup admirée. On régla même le mode de paiement. M. de Villeneuve, alors préfet des Bouches-du-Rhône, et M. de Montgrand, maire de Marseille, avaient pris sous leur patronage le talent de Réattu qu'ils avaient su comprendre en esprits supérieurs ; malheureusement il n'en fut pas ainsi de tous, et l'influence que prennent trop souvent les hommes d'une portée médiocre, fit retirer la commande. La ville de Marseille eut un chef-d'œuvre de moins.

C'était toujours à Arles que revenait Réattu, soit après ses revers, soit après ses succès. Vaincu, il se ranimait, comme Antée, par le contact maternel ; victorieux, il

jouissait mieux de son triomphe. Arles eut donc le privilége de le posséder encore après le grand effet produit par le plafond du théâtre de Marseille et ce fut pour l'avoir désormais sans partage. Avec la somme si noblement gagnée par son travail, Réattu s'empressa d'acheter une propriété qui fut un lien de plus entre l'antique cité et son illustre enfant. Réattu aimait à posséder ; ce n'était pas chez lui ardeur du gain mais emploi surabondant d'une activité qui n'avait pas trouvé à se développer pleinement dans sa véritable carrière. Du reste, le propriétaire n'étouffait jamais en lui l'artiste ; ce dernier était au contraire presque toujours la raison déterminante du premier : ainsi Réattu avait acheté la tour de Montmajor pour la convertir en musée. Par une fantaisie d'artiste il couronna de plantations le sommet où il fit monter de la terre. Malgré le succès de cette transformation, il ne pouvait pas se trouver pleinement heureux dans son jardin aérien renouvelé de Babylone ; n'avait-il pas constamment devant les yeux la chapelle de Ste-Croix avec son élégant clocher, ses fines arêtes de pierre, ses traditions chevaleresques? Ste-Croix possédée par un pêcheur incapable de la comprendre, mais très-obstiné à la garder en dépit des offres, des sollicitations d'un artiste comme Réattu. Réattu parlait sans cesse de cet échec. Il s'en consola quelque peu en devenant acquéreur d'un autre monument qui tient une place importante dans l'histoire d'Arles, comme on peut s'en convaincre par la note suivante due à l'inépuisable obligeance de M. Gibert, l'excellent bibliothécaire d'Arles : « Vers l'an 1357, une bande de brigands sous la conduite d'Arnaud de Servolles, surnommé l'*Archiprêtre*, ravagea les faubourgs d'Arles. La Commanderie de St.-Thomas-de-Trinquetaille, de l'ordre de St.-Jean-de-Jérusalem, située non loin de la

ville, dans l'île de la Camargues, fut démolie par eux. Raimond de Pleinchamp, qui en était alors commandeur, acheta, le 20 janvier 1358, de Jacques Pujade, une maison située dans la ville, au bord du Rhône, paroisse St.-Pierre-de-Pussol, unie actuellement à celle de St.-Julien; une autre maison achetée à côté le 2 avril 1361, une chapelle que fit construire le commandeur Melchior de Cossa, et un grand quartier ajouté sur le Rhône par Aube de Roquemartine, d'abord commandeur de Trinquetaille, puis grand-prieur de St.-Gilles, complétèrent cette religieuse et guerrière fondation. Par un décret du conseil de Malte, daté du 15 janvier 1615, cette maison fut démembrée de la commanderie de St.-Thomas et unie au grand-prieuré de St.Gilles; elle a donné son nom au quartier vulgairement appelé: *lou gran priou.* » Heureux de posséder un monument auquel se rattachaient de si chevaleresques souvenirs, Réattu s'occupa de le restaurer et commença par le vestibule. Il montrait le plan que lui fit son ami Lagardette, achetait des matériaux et se plaisait à les voir tailler.

La douceur de cette vie tout arlésienne ne lui fesait pas cependant abandonner la peinture; bien qu'éloigné du centre où les réputations se forment et se maintiennent, son nom n'était point oublié. En 1827, il fut nommé membre correspondant de l'institut de France. En 1824, il avait peint le tableau représentant *Mercure et Argus*. En 1828, la ville de Beaucaire lui commanda sur l'histoire de St.-Paul cinq tableaux dont il fit les esquisses. Il ne put en exécuter que trois; on les voit à Beaucaire dans le chœur de l'église consacrée à St.-Paul. L'esquisse du rideau d'entr'acte qu'il devait exécuter pour la salle de spectacle de Lyon fut, en 1829, son dernier travail de grand caractère. Chargés de

la construction du nouveau théâtre de Lyon, les architectes Paulet et Chenavard demandèrent chacun une esquisse pour le rideau d'entr'acte, Chenavard à Abel de Pujol, Paulet à Réattu avec qui il avait été mis en rapport à son passage à Arles par M. Huard, aujourd'hui conservateur du Musée d'Arles, ami de Réattu et peintre consciencieux dont le crayon et le pinceau furent des premiers à faire connaître les monuments de sa ville natale. La commission nommée pour choisir entre les deux esquisses donna la préférence à celle de Réattu. Plus tard, l'idée de faire un rideau d'entr'acte ayant été mise de côté, la même commission vota comme dédommagement à Réattu une somme de 600 francs qui n'a jamais été payée. L'esquisse était restée déposée à l'Hôtel de Ville de Lyon ; elle fut rendue à Mme. Grange sur les réclamations de M. Huard, de qui nous tenons ces détails. Plusieurs autres esquisses, des dessins lavés au bistre et rehaussés de blanc, des transparents pour les fêtes, des bannières pour les confréries le délassaient de ses œuvres sérieuses. Les marins d'Arles conservent précieusement et portent avec orgueil aux processions de la Fête-Dieu un drapeau que leur avait peint Réattu. On reconnaissait l'artiste au goût avec lequel il décorait la façade de sa maison pour ces solennités religieuses, et, le fils pieux d'Arles, au mouvement qu'il se donnait dès la veille de la fête. Il insistait pour tout voir, tout exécuter lui-même ; s'il avait pu confectionner jusqu'aux outils, il l'eût fait volontiers, autant par instinct de curiosité que par activité surabondante. Partageant les illusions généreuses de ses jeunes contemporains, Réattu avait embrassé avec ardeur les idées révolutionnaires, mais ne participa jamais à aucun de leurs excès. Dans les hautes régions spéculatives où se plaisait à vivre son imagination d'artiste, il se prit d'amour

pour les grands symboles proclamés par les novateurs, et ajouta à leur empire en les représentant nobles et beaux comme il les avait rêvés ; mais il ne s'abaissa point jusqu'aux féroces égarements d'une pratique sans règle et sans frein ; il peignit bien la république et la liberté reconnue par tous les peuples, mais il n'aurait pas, comme David, souillé ses pinceaux en voulant immortaliser l'ignoble agonie de Marat.

Cœur droit, esprit sain, Réattu fut toujours étranger à cette lèpre de l'envie qui dévore trop souvent les grands artistes. Il rendait justice au talent de ses rivaux et admirait surtout ceux pour qui la forme et la couleur n'étaient que le vêtement de la pensée. Il s'efforçait de les imiter. Ne perdant jamais de vue le but élevé vers lequel doit tendre tout homme qui a reçu en partage une étincelle du feu sacré il n'avait garde de l'oublier pour s'égarer, comme tant d'autres, parmi les fleurs répandues sur la route ou cueillir le rameau d'or si cher aux âmes vénales.

Doué de la sensibilité la plus exquise, Réattu avait ce que nous appellerons la pudeur du génie ; il la portait dans ses intérêts comme dans ses affections. A l'époque où il habitait Marseille, Réattu y fréquentait intimement la famille Bonaparte, alors obscure et malheureuse. Plus d'une fois, par les froides et pluvieuses soirées d'hiver, il descendit l'escalier du Grand Théâtre, abritant sous son manteau d'un côté son ami Poize et de l'autre celle qui fut la princesse Borghèse, le gracieux modèle de Canova ; fesant allusion à sa haute stature, il se comparait plaisamment à l'Hercule protecteur représenté sur les monnaies de la république. Si nous en croyons les souvenirs d'un de ses amis, peu s'en fallut qu'il ne devint alors l'époux de celle qu'attendaient de si éminentes destinées. Loin de faire valoir

ces souvenirs à l'époque de la toute puissance impériale, Réattu ne voulut pas même consentir à ce qu'il en fût parlé ; c'est à eux, disait-il, de penser à moi.

Aimé, regretté de ses concitoyens, Jacques Réattu mourut à Arles, d'une attaque d'apoplexie, le 7 avril 1833, âgé de 72 ans.

Près du palais de Constantin, au bord du Rhône, dans cette même maison Commanderie de Malte et grand-prieuré dont la possession fit le bonheur des dernières années de Réattu, la piété filiale de Mme. Grange a réuni tout ce qu'elle a pu sauver des travaux de son père, et tient, avec une parfaite bonne grâce, cette remarquable galerie ouverte à tous les sincères amis du beau ; après avoir traversé les dalles armoiriées du vestibule ceux-là ne s'éloigneront pas sans lire, sous le fronton extérieur de la porte et sans méditer cette inscription : *Nulli labor fallax*, noble devise dont la vie de Réattu fut un beau commentaire; bien qu'il en ait douté lui-même : si, découragé par les obstacles, il n'a pas fait produire au présent tout ce qu'il aurait dû en obtenir, l'avenir ne l'a point déçu et, trop peu nombreux, relativement à ce qu'ils auraient pu être, ses travaux suffiront cependant pour assurer à son nom une glorieuse durée.

JULES CANONGE,
Membre de l'Académie de Marseille.

FUSÉE-AUBLET,

Né en 1723, Mort en 1778.

Jean-Baptiste-Christophe FUSÉE-AUBLET, naquit à Salon, le quatre novembre 1723. Sa famille, d'un rang honorable, était originaire de Sens en Bourgogne; son père Paul-Antoine Fusée-Aublet y avait vu le jour, mais ayant perdu son avoir par suite du système de Law, qui avait occasionné la ruine de tant de familles, il se retira en Provence et vint exercer l'état de pharmacien à Arles pendant la peste de 1720. Il y obtint la confiance des magistrats de la province qui l'employèrent dans cette triste circonstance, et il mérita l'estime de ses nouveaux concitoyens par son zèle et son dévouement. Après la cessation de ce fléau, il se retira à Salon, où il se fixa, et il y épousa Magdeleine Magnan. Il en eut deux fils : celui dont nous écrivons la vie et son frère qui fut médecin du Roi à l'hôpital militaire de St.-Jean d'Angelis.

Jean-Baptiste-Christophe Fusée-Aublet montra, dès ses premières années, un goût décidé pour l'histoire naturelle et surtout pour la botanique. Nos plaines caillouteuses de la Crau, nos hauteurs calcaires, alors encore couvertes de pins et de chênes verts, avaient été explorées par lui, à un âge que captivent d'autres plaisirs; il aimait à comparer ces formes diverses d'une végétation riche et variée; jeune encore il préludait ainsi aux recherches qui un jour devaient illustrer son nom. Les études pharmaceutiques développaient encore ce goût, et il aimait, étant enfant, à rassembler les produits divers qu'il rencontrait autour de lui et qui piquaient sa curiosité naissante.

Mais Salon était un théâtre trop borné pour lui; son intelligence en se développant sentait le besoin d'un aliment plus solide que celui qu'il pouvait obtenir dans l'officine de son père. Il est malheureusement des exemples de jeunes esprits, impatients du joug domestique, qui s'y dérobent pour s'affranchir de l'obligation d'un labeur de chaque jour; Aublet quitta la maison paternelle, mais ce fut pour se livrer avec plus d'ardeur à l'étude. Il avait alors dix-huit ans, il vint à Toulon clandestinement et s'y embarqua pour l'Espagne. Sa position de fortune l'obligeait au travail; il se plaça chez Don Antonio Sanchez y Lopez, pharmacien visiteur à Grenade. Au laboratoire de son père dans la manutention journalière des drogues, en réfléchissant sur ses études favorites, Aublet avait compris qu'à la connaissance d'un fait existant en histoire naturelle, se joint une connaissance plus précieuse encore pour nous, celle de l'utilité de ce fait. Dans son état de société, l'homme est nécessairement soumis à des besoins divers, et la nature, mère féconde, lui permet de les satisfaire en lui ouvrant les trésors de ses innombrables productions. Aublet s'appliqua

chez Don Sanchez à étudier les procédés de la distillation des huiles essentielles, que procurent les végétaux odorants qui couvrent les coteaux méridionaux de la riche Andalousie. Il est probable qu'il conçut pendant son séjour à Grenade le projet de passer dans les régions intertropicales. L'Espagne par ses vastes colonies, avait la première introduit en Europe, une foule de végétaux utiles, qui plus tard sont devenus enfants de nos cultures, la médecine et les arts recevaient de ces contrées, peu explorées encore, les drogues les plus précieuses : c'était là un vif stimulant pour le jeune Aublet que saisissait si puissamment l'amour de la science.

Découvert par sa famille, il revint à Salon; mais il y demeura peu. Il se rendit à Montpellier où il étudia sous Calque et Roux. Après avoir suivi les cours de ces deux savants professeurs, et ceux de Sauvage qui occupait alors la chaire de botanique, il alla à Lyon où l'attirait la réputation des frères De Jussieu. Comme lui Bernard de Jussieu avait visité l'Espagne, et plus que lui, il avait pu parcourir toute la péninsule en accompagnant son frère Antoine. Aublet désirait vivement connaître cette famille illustre dans la science, et qui dès lors méditait ces travaux qui ont attaché son nom à la plus savante classification du règne végétal. Il fut intime d'abord avec Christophe de Jussieu, frère d'Antoine et de Bernard, et il en reçut plusieurs services.

Son séjour à Lyon ne fut pas long. Le désir de parcourir de nouvelles contrées, d'en étudier les productions diverses et surtout son amour pour les plantes, lui donnèrent l'idée de suivre l'armée de l'infant Don Philippe, mais ne pouvant dans le service des camps, se livrer tout entier à ses études chéries, après deux ans de campagne, il se rendit à Paris, où l'attendait Bernard de Jussieu qui avait succédé à Sébastien

Vaillant à la chaire de démonstration botanique. Il se trouva logé sous le même toit que le célèbre Venel, celui qui devait amener l'attention publique sur la houille et détruire les préjugés qui chez nous en écartaient l'emploi. Ce même amour de la science, leur fit suivre ensemble les cours de chimie de Rouelle et ceux de Bernard de Jussieu au jardin du Roi.

Bernard de Jussieu venait de jeter les premiers fondements du Cabinet d'histoire naturelle, riche monument qui a servi de modèle à tant de précieuses collections, et que le zèle, les soins de Réaumur, de Buffon, de Daubenton, de Cuvier, ont rendu justement célèbre. Bernard de Jussieu donnait aux cultures de l'école botanique, cette disposition savante qui en facilitait l'étude à ceux qui suivaient son cours, et Fusée-Aublet allait souvent chercher autour de Paris des productions diverses des trois règnes et en soumettait l'examen à son illustre maître.

Le séjour de la capitale le fit bientôt sortir de son obscurité. Son dévouement à la science lui créa des protecteurs; les savants aimaient à l'avoir dans leur société. Il songeait alors à aller en Prusse, pour étudier sous le célèbre Pott, dont les travaux sur l'acide sulfurique attiraient l'attention des savants Européens, mais Berryer, ministre de la marine, qui avait distingué son mérite, l'attacha à la Compagnie des Indes; on l'envoya à l'Ile de France pour y établir un laboratoire de chimie et un jardin des plantes. Il partit de Paris au mois de décembre 1752, vint à pied à Lorient, observant et décrivant les minéraux qu'il rencontrait sous ses pas. Avant son départ il alla explorer l'île de Groais sur la côte du Morbihan, et il fit remettre au Ministre un mémoire relatif à cette île.

Attaché aux établissements de la Compagnie des Indes

sous le titre de botaniste et de premier apothicaire compositeur, son premier soin, après son arrivée à l'Ile de France, qui eut lieu au mois d'avril 1753, fut de régulariser, avec une sévère vigilance, le service qui lui était confié, de réformer les nombreux abus qui s'étaient glissés, loin du contrôle de la métropole, et de se procurer à bas prix ce que l'on payait fort cher avant son arrivée. Il y a eu des époques diverses où la fortune publique a été livrée aux déprédations les plus scandaleuses, et lorsque la distance des lieux et une surveillance peu active favorisaient ces désordres, l'administration, dans les moindres détails, devenait victime de sa confiante ignorance. Aublet, né avec un caractère ferme, exact, peut-être un peu âpre dans les formes, s'attira bientôt beaucoup d'ennemis; on chercha à lui nuire, on porta des plaintes contre lui au ministère. Ce qui exaspérait le plus ses ennemis, c'était son grand désintéressement; jamais il ne songea à sa fortune. Il voulait le bien et marchait droit au but pour le procurer. La nature lui avait donné un cœur sensible; il n'oublia jamais de venir au secours des malheureux; les frères Lazaristes de l'Ile de France appréciaient ses douces vertus. Les intrigues que l'on chercha à ourdir à Paris pour lui nuire furent déjouées, il se justifia aisément, sa parfaite intégrité triompha, et pendant neuf ans il s'acquitta, avec une rare exactitude, de l'emploi qui lui était confié.

Ce fut pendant le séjour d'Aublet à l'Ile de France, que l'intendant Poivre chercha à introduire les épiceries des Moluques dans nos colonies; il y eut de regrettables démêlés entre lui et Aublet qui était chargé du Jardin Botanique. Quelque défaut de sympathie dans le caractère produisit ce dissentiment malheureux chez des hommes si bien faits pour s'entr'aider et s'estimer; les ennemis d'Aublet en

profitèrent pour publier qu'il avait cherché tous les moyens possibles de contrarier cet illustre administrateur. Il est probable que le déplaisir qu'il éprouva de ne pouvoir concilier ses vues d'amélioration agricole avec celles de M. Poivre, le déterminèrent à rentrer en France. Il revint à Paris en 1762, mais avant son départ il donna la liberté à tous ses esclaves.

Indépendamment des soins qu'exigeait l'emploi qu'il exerçait à l'Ile de France et du temps qu'il consacrait à ses études favorites, il se chargea de faire construire une route du Port Louis au Port Bourbon. Son activité était continue et rien ne le charmait plus que d'agir incessamment. Cependant on regrette qu'il ne nous ait presque rien laissé sur l'Ile de France; le long séjour qu'il y avait fait devait lui avoir rendu faciles les investigations de toutes les parties de cette île et des terres voisines; il est probable que les contrariétés qu'il éprouvait de la part de ceux qui étaient autour de lui, et la surveillance continuelle qu'il devait attacher à son service, l'empêchèrent de décrire les productions de cette île, alors moins connue. Son herbier renfermait des plantes des différentes localités de l'île, mais il n'y avait pas joint des observations comparatives.

Peu après son retour en France, il passa à la Guyane; il s'embarqua à Blaye le 20 mai 1762 et y arriva le 23 juillet. Son premier soin fut de s'assurer si les gisements que l'on avait indiqués d'une mine de mercure existaient réellement. Le bruit s'en était accrédité et l'on fondait déjà des projets de fortune sur son exploitation; exploitation qui nous eût peut-être ouvert le commerce des Colonies Espagnoles. Aublet reconnut que la mine n'existait pas. Il séjourna deux ans à la Guyane, amassa un bel herbier et des productions diverses du pays qu'il envoya à plusieurs de ses amis à Paris et surtout

à Bernard de Jussieu. La Guyane à cette époque était peu connue des botanistes* ; il y fit une récolte abondante de végétaux encore non décrits. Il pénétra fort avant dans l'intérieur et sut vaincre les obstacles de tous genres que la nature vierge des tropiques oppose aux investigations du naturaliste. Ni la rencontre des sauvages, ni celle des animaux féroces et des reptiles vénimeux, ni enfin l'inclémence d'un climat brûlant dans des terres souvent inondées, ne l'arrêtèrent dans ses recherches continues. Ses ennemis prétendirent qu'il devait ses riches collections à des nègres qu'il envoyait pour parcourir les forêts éloignées, tandis que lui demeurait paisiblement dans les habitations; mais le botaniste connaît combien il est difficile de remettre de pareilles recherches à des personnes qui n'ont pas la connaissance des principes de la science; pour nous-mêmes, au centre de la civilisation et des lumières, quel serait le résultat d'une investigation faite par des mains inaccoutumées, s'il s'agissait de rassembler les éléments d'une collection qui, plus tard, dût servir à un ouvrage descriptif de plus de huit cents plantes différentes ?

Par une fatalité commune à presque tous ceux qui, par leur intelligence et leur dévouement, ont reculé les bornes des connaissances humaines, le mérite d'Aublet ne fut pas toujours apprécié, mais enfin ce mérite triompha de l'envie, il fut pensionné par la Cour ; la Société royale de Londres le reçut dans son sein.

Sa santé, dépérissant de jour en jour, il sentit le besoin de respirer l'air natal ; à cet effet, il sollicita un congé pour rentrer en France et l'obtint. Au moment de s'embarquer, il reçut une lettre pour se rendre auprès de M. le Comte

* Personne, avant Aublet, n'avait encore pénétré dans les forêts de la Guyane.
A. G.

d'Estaing qui venait d'arriver à Saint-Domingue, et il passa sur l'établissement que cet amiral avait fondé au Môle St.-Nicolas. Les lumières qu'il avait toujours développées dans l'administration de ce qu'on lui avait confié, lui mérita l'estime de M. le Comte d'Estaing, et c'est à Aublet qu'on doit l'établissement du Môle St.-Nicolas, qu'il fit construire en qualité de directeur-général des travaux.

Il revint enfin à Paris au commencement de 1765 et il y rétablit sa santé. Bernard de Jussieu le détermina à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait apportés de ses voyages et surtout de la Guyane ; quelques-uns de ses papiers avaient été égarés, mais son herbier existait. C'est vers cette époque qu'il dut faire un nouveau voyage en Provence et qu'il vint à Salon. Il y retourna à diverses fois, il séjournait alors dans une campagne où il introduisit plusieurs végétaux étrangers. Des arbres d'une belle venue rappellent aujourd'hui, au botaniste qui vient visiter cette localité, intéressante par les souvenirs qui s'y rattachent, l'ami de Darluc, fondateur d'un jardin botanique à Aix, l'émule de Plumier, de Feuillée, d'Adanson, le disciple de Tournefort *.

Son ouvrage parut en 1775, sous le titre de *Histoire des Plantes de la Guyane Française, rangées suivant la Méthode Sexuelle, avec plusieurs mémoires sur différents objets intéressants, relatifs à la Culture et au Commerce de la Guyane Française et une Notice des Plantes de l'Ile de France;* Londres et Paris, 1775, 4 vol. in-4°, dont

* Cette campagne au quartier de Canourgue, près de Salon, appartient aujourd'hui à M. Norbert Bonafous, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. L'on y remarque un *Catalpa bignonioïdes*, un *Liriodendron tulipifera*, un *Negundo mexicana* et plusieurs autres arbres exotiques qui ont acquis un magnifique développement. Ces arbres sont sans doute les premiers de leur espèce qui aient été plantés dans le département.

deux de planches. Sur environ huit cents espèces qu'on y trouve décrites, près de la moitié sont nouvelles. Dupetit-Thouars, qui comme Aublet, a séjourné long-temps à l'Ile de France, donne un aperçu exact de cet ouvrage ; il fait observer, avec raison, que les figures sont bien, mais qu'ayant été dessinées sur des échantillons desséchés, elles ne donnent pas les détails de la fructification ; ce défaut était assez fréquent à cette époque, et l'analyse des formes des corps organisés n'ayant pas encore atteint la perfection où la science l'a portée aujourd'hui, souvent l'on négligeait les parties essentielles à la classification ; cependant parmi les figures d'Aublet il y en a plusieurs qui sont assez complètes. La méthode naturelle de Jussieu n'avait pas encore été adoptée lors de la publication des plantes de la Guyane, aussi y sont-elles placées suivant le système de Linnée. Les noms des genres nouveaux sont ceux du pays ; on aime à y trouver le *Berthiera* dont le nom rappelle celui d'une femme qui rendit de grands services à Aublet, noble témoignage de reconnaissance qui consacre à l'immortalité, un bienfait reçu. Le *Couterea*, rubiacée qui possède la vertu du quina et dont le nom est donné en mémoire d'un habitant de Cayenne à qui on doit la connaissance de l'espèce qui a formé le type du genre ; ces deux noms ont été conservés dans le Prodrome de M. De Candolle en cours de publication. Schreber, botaniste Allemand, a changé cette nomenclature pour y substituer des noms tirés du Grec : ce moyen d'acquérir une sorte de célébrité parmi les savants, parce que l'on veut être cité, nuit à la science, car si le novateur est apprécié par ses écrits, les deux noms subsistent et cette multiplicité rend les recherches fastidieuses et embarrassées. Aujourd'hui surtout que le champ non exploré par l'observateur s'étend devant lui dans des

limites indéfinies, les moyens d'analyse dans le langage sont précieux, et c'est être ennemi de la science que de ralentir ses progrès par une prolixité superflue. Aublet décrivit le premier l'*Hevea* que Lamarck rapporte sous ce nom, c'est le caoutchouc, produit si intéressant par les usages auxquels il est appliqué. Laurent de Jussieu, dans le *Genera plantarum* qu'il a publié en 1789, rapporte la plupart des genres d'Aublet, mais il ne put les étudier dans l'herbier de l'auteur des plantes de la Guyane; cet herbier avait été vendu au célèbre Banks et porté en Angleterre. *

Aublet mourut à Paris le 6 mai 1778, âgé de 55 ans; il avait épousé une négresse de Madagascar, son esclave; il en avait eu un fils. Ce fils n'est pas venu en Provence. L'abbé Rozier, Gaertner, Richard, ont chacun d'eux dédié un genre à sa mémoire. Le Prodrome de M. De Candolle n'a pu conserver ces noms, parce que ces plantes ont été rapportées à des genres déjà connus, mais Linné a conservé le nom d'Aublet dans la *Verbena Aubletia,* jolie plante introduite dans nos jardins.

La vie privée d'Aublet a été souvent attaquée par suite de cet abandon malheureusement trop fréquent pour un Européen qui passe aux colonies ; mais il est probable aussi qu'il y a eu de l'exagération dans cette opinion ; tous s'accordent à reconnaître que son désintéressement était sans borne; et que toutes les fois qu'il put obliger un ami ce fut un bonheur pour lui. Les pères Lazaristes de l'Ile de France, le frère Philippe, religieux de l'hôpital de la Charité de Paris, son ami, n'eussent pas été intimes avec un homme aussi libre dans ses mœurs qu'on l'a quelquefois représenté. Dans l'administration, il fut

* Il se trouve aujourd'hui à Londres au Musée Britannique. — A. G.

honoré par l'appui de fonctionnaires haut placés ; M. de Godeheuc lui fit augmenter son traitement, Duplex voulait l'amener avec lui dans l'Inde ; en partant de l'Ile de France, il reçut le certificat le plus honorable du Procureur Général du Roi ; M. le comte d'Estaing lui en donna aussi un qui est un témoignage de ses bons services. Indépendamment de son emploi, il avait dirigé, comme nous l'avons dit, divers travaux publics ; il enseigna, à l'île de France, le moyen de se procurer de la chaux dans l'Ile, tandis qu'avant lui, on était obligé de la tirer de fort loin ; les planteurs à l'Ile de France, pour détruire les nègres marons et empêcher la fuite des esclaves, voulaient que le Gouvernement fît détruire, dans toutes les parties de l'île, une plante sauvage qui leur servait d'aliment ; Aublet s'y opposa et fut écouté ; plus tard cette plante fut une ressource précieuse pour l'île, dans un temps de pénurie. Dans le monde il avait l'amitié des personnes qui alors marquaient le plus dans les sciences ;

Bernard de Jussieu, le duc d'Ayen, de Malesherbes, de Courtenvau, d'Holbach, de Caylus et beaucoup d'autres l'estimaient, l'appréciaient et l'appelaient dans leur société. D'Holbach avait mis sa bourse à sa disposition, mais il n'en usa jamais qu'avec une discrétion extrême et n'est point demeuré son débiteur ; enfin il avait formé une liaison intime avec J.-J. Rousseau et dans leurs entretiens, amants tous deux d'une science qui les captiva tous les jours de leur vie, ils trouvaient un charme inexprimable à ramener leurs souvenirs, tantôt sur le penchant verdoyant des Alpes, tantôt dans les forêts inexplorées des tropiques. Son cœur était bon ; un petit mémoire sur les nègres placé à la suite de ses plantes de la Guyane, et ce qu'il a dit au sujet des religieux hospitaliers, en font connaître toute l'excellence.

Tel fut Aublet ; sa patrie n'a point vu se perpétuer sa famille, mais elle s'enorgueillit de lui avoir donné le jour, toute sa vie se résume à deux titres, noble héritage pour la postérité ! Il aima la science et il en recula les bornes ; il fut homme de bien et pratiqua les deux plus grandes vertus, la justice entre les hommes, et la bienfaisance envers les malheureux.

Louis CASTAGNE,

Maire de Miramas, Membre des Académies de Marseille, d'Aix, etc.

Miramas, 1853.



Lith. ... Marseille

Gueidon Fils Editeur Marseille.

Deposé

GÉRARD TENQUE,

Né en 1040, Mort en 1120.

A la fin du dernier siècle, on voyait dans la chapelle du château de Manosque *, une châsse en bois doré, décorée des armoiries de Villiers de Lisle Adam, grand maître de Malte, et de celles de Jean de Boniface qui fut Bailli de Manosque; au-dessus de l'armoire qui la renfermait se lisait cette inscription :

HIC JACENT OMNIA OSSA BEATI GHERARDI.

A côté un buste en argent repoussé, dû au marteau de Puget, reproduisait les traits de Gérard, l'humble fondateur des Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem, et le tableau de l'autel représentait Notre-Dame de Filerme, si chère aux

* Ce château fut bâti par les comtes de Forcalquier qui le donnèrent aux hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem, avec une partie du domaine temporel du lieu. — Cette donation, faite en 1149 par le comte Guigues, fut ensuite ratifiée en 1168 par le comte Bertrand et définitivement confirmée le 4 février 1208 par le comte Guillaume IV, neveu du comte Guigues. A. G.

habitants de Rhodes ayant à sa droite Jean-Baptiste et à sa gauche, c'est-à-dire à la place d'honneur, Gérard rendant la vue à un aveugle. Mais la tourmente révolutionnaire a soufflé par là ; le château a été rasé, la châsse brûlée, le buste fondu, le tableau lacéré, les reliques jetées au vent ; à peine si une main pieuse a recueilli quelques parcelles de ces restes vénérés, pendant qu'une supercherie louable sauvait du creuset la tête que Puget sculpta. Cette œuvre du grand artiste est aujourd'hui conservée à l'hôtel de ville de Manosque.

Gérard est une des illustrations de notre Provence ; il fut le fondateur d'un ordre célèbre par sa valeur et par les services qu'il rendit à la chrétienté ; à ce double titre, il ne mérite pas l'espèce d'oubli dans lequel l'ont laissé jusqu'à ce jour ses compatriotes.

Gérard, ou Giraud, naquit vers l'an 1040 dans l'île de St.-Géniès, aujourd'hui les Martigues. L'époque de sa naissance n'est fixée que par la date de sa mort. Aucun titre ne fixe, en effet, l'année qui le vit naître, car il n'appartenait pas à une famille noble, et rien n'annonça à son berceau la fortune qui l'attendait un jour. Mais nous savons qu'il vécut quatre-vingts ans et nous établirons qu'il mourut en 1120.

Brencmann fait naître Gérard à la Scala, bourgade dépendant d'Amalfi, dans le royaume de Naples * ; Bosio, tout en laissant la question indécise, penche évidemment pour l'opinion qui fait Gérard italien ** ; mais Hugues le chartreux, qui écrivait dans la seconde moitié du XII[e] siècle, et Jean De Hagen, disent expressément qu'il était français.

* Brencmann : *de republicâ amalfitanâ*, dis. 1, pag. 7.

** Bosio : *dell'historia della sacra religione ed illustrissima militia di San-Giovani Gierosolimitano*, tom. 1, pag. 55.

Pierre Boysat, Vice-Bailli de Vienne, en Dauphiné, écrivait qu'il avait trouvé dans d'anciennes chartes, — *in alcuni fragmenti d'antiche scritture*, — que Gérard était né en France. Or, il est incontestable que ni Moreri, sur la foi de qui nous avons cité Hugues le chartreux, ni Boysat ne se faisaient scrupule de qualifier de français un homme né en Provence avant sa réunion à la couronne, le grand nombre de terres que possédaient les Hospitaliers dans le pays de la Langue d'oc, dès avant la mort de leur fondateur, la circonstance que le premier prieuré en deçà la mer fut établi à St.-Gilles, la considération que la *langue* de Provence a toujours été la première dans l'organisation intérieure de l'ordre, nous paraîtraient autant de preuves à l'appui de l'opinion commune qui fait naître Gérard sur les côtes de Provence, si la mention contemporaine de Hugues le chartreux ne devait pas trancher la difficulté.

Les biographes modernes donnent à Gérard le nom de Thunc, Tum ou Tenque que nous avons adopté. Cependant les monuments contemporains sont muets à cet égard, et, en supposant que ce nom fut véritablement le sien, il faut admettre que la tradition de son pays natal en aura conservé le souvenir ; car, on ne commence à le trouver que dans les auteurs du XVIIe siècle *. « La ville du Martigues, « dit le Père Papon, envoya aussi des députés à la reine « Jeanne, parmi lesquels était Jean Tenque, consul. Ce « Tenque était peut-être de la même famille que le fonda- « teur de l'ordre de Malthe, puisqu'il portait le même nom. « Il existe encore au Martigues, dans la classe des matelots, « des personnes de ce nom qui pourraient bien tirer leur

* Voir Bouche : *histoire de Provence*, tom. I, 821 et tom. II, 109; Columbi, *opuscula varia*, page 495, et de Haitze : *histoire du bienheureux Gérard Tenque du Martigues*. La famille Tenque des Martigues a fourni un médecin distingué au XVIIe siècle.

« origine du frère de cet illustre fondateur. Si cela est, la « famille des deux frères, puisqu'un ordre peut être regardé « comme la famille de celui qui l'a fondé, a eu une destinée « bien différente *. »

Un secret instinct, qui se traduisit bientôt par les croisades, poussait alors les chrétiens d'Occident vers les lieux témoins des souffrances de l'Homme-Dieu. Gérard obéit à cette impulsion et sa piété le conduisit auprès du Saint-Sépulcre. Comme Pierre l'Ermite, il fut témoin des misères des pèlerins et des humiliations de la Terre-Sainte, sous la domination des infidèles et la pression des Grecs, aussi acharnés que les Mulsulmans contre ceux qui obéissaient à Rome ; et lui aussi voua sa vie au soulagement de ces douleurs. Des marchands d'Amalfi, que les intérêts de leur négoce appelaient chaque année dans le Levant, et que leur dévotion conduisait à Jérusalem, avaient, par leurs présents, obtenu du Calife d'Egypte, l'autorisation de construire, dans cette ville, une maison où les chrétiens pourraient résider, et ils avaient bâti en face de l'église de la Résurrection un monastère et un oratoire, où les saints mystères étaient célébrés selon le rit latin et qui, dédié à la Vierge mère, prit le nom de *Ste.-Marie la Latine*. Une maison destinée à héberger les pèlerins fut édifiée à côté du monastère ; des bénédictins furent amenés du Mont Cassin, pour desservir l'église et l'hôpital ** qui fut mis sous le vocable de St.-Jean l'aumônier ; enfin comme on ne pouvait recevoir dans le monastère les saintes veuves et les

* Papon : *histoire générale de Provence*, tom. III, page 269.

** Le mot *hospitale* désignait alors une partie des bâtiments d'un monastère dans laquelle les étrangers étaient reçus. Il était synonime de *Albergaria* d'où nous avons fait *auberge* comme d'*hospitale* est venu *hôtel*. *Xenodochium ubi sanos seu ægrogantes colligerunt*, dit, en parlant de l'hôpital de Jérusalem, Guillaume de Tyr, à qui nous avons emprunté presque tous ces détails sur sa fondation. *V. Willelmi Tyriensis archiepis. hist. lib. XVIII, cap.* 4.

vierges, qui, oubliant la faiblesse de leur sexe et les dangers d'un long voyage, entreprenaient en grand nombre le pèlerinage de la Terre Sainte, on construisit pour elles un nouveau couvent, qui fut mis sous la protection de celle à qui beaucoup de péchés furent remis parce qu'elle avait beaucoup aimé. Les libéralités des Amalfitains pourvoyaient à l'entretien de ces fondations pieuses, et chaque année le produit des aumônes que s'imposait cette population était remis entre les mains de l'abbé de *La Latine* qui faisait diriger, par un recteur à son choix, l'hôpital de St.-Jean l'aumônier.

Ces fonctions étaient confiées à Gérard, en 1099, au moment où l'armée des croisés vint planter ses tentes devant la Cité Sainte. « A l'approche de l'ennemi, les Turcs, « dit Mathieu Paris, exigèrent de chacun des fidèles qui « habitaient Jérusalem, tout l'argent et toutes les richesses « qu'ils pouvaient posséder, et extorquèrent, tant au « patriarche qu'au peuple qui lui était soumis, jusqu'à « quatorze mille écus d'or; puis, après les avoir dépouillés « de leurs biens, ils les chassèrent tous de la ville, à « l'exception des vieillards, des infirmes, des femmes et « des enfants *. » Gérard, que sa charité infinie avait rendu respectable aux infidèles eux-mêmes, obtint de rester à la tête de son hôpital. Ayant eu connaissance de l'affreuse position de l'armée chrétienne qui, en attendant l'arrivée des convois de Jaffa, manqua de pain pendant 10 jours, il jetait chaque nuit du haut des remparts une grande quantité de vivres aux assiégeants, et peut-être même y joignait-il des renseignements utiles sur la position de la

* Grande chronique de Mathieu Paris, tom. 1er, pag. 185 de la trad. franç. Il résulte du récit de Michaud, que les enfants, les femmes, etc., furent gardés en ôtage.

place. Surpris par les Turcs, il fut chargé de chaînes et conduit devant le gouverneur qui le fit jeter dans une étroite prison, où ses gardiens ne lui épargnèrent pas les tortures, pour le forcer à leur livrer les trésors dont ils le croyaient possesseur, quand ils se rappelaient surtout les abondantes aumônes qu'il répandait chaque jour. Cependant le vendredi 15 juillet 1099 les croisés entrèrent dans Jérusalem, dont les remparts avaient été impuissants contre leur bravoure. Gérard fut alors tiré de sa prison ; bien que souffrant encore des brûlures que ses bourreaux lui avaient faites aux pieds et aux mains en le torturant, il courut à son hôpital qu'il trouva encombré de chrétiens blessés aux assauts, et il se consacra à leur service avec un zèle et une charité que semblait avoir accru l'enivrement du succès de la Guerre Sainte.

Godefroy de Bouillon, qui venait d'être proclamé roi de Jérusalem, visita l'hôpital de St.-Jean et, touché du dévouement du recteur et des hommes pieux qu'il avait sous ses ordres, il leur fit don d'une partie des domaines qu'il possédait en Brabant; les autres chefs de la croisade imitèrent cet exemple, qui fut également suivi par des chrétiens restés en Occident, et bientôt, l'hôpital doté de revenus considérables, put songer à ériger dans plusieurs pays des maisons pour loger les pèlerins allant en Terre Sainte. D'un autre côté, plusieurs chevaliers qui y avaient été soignés de leurs blessures renoncèrent au monde, et soit enthousiasme religieux, soit dévouement et reconnaissance, ils se consacrèrent au service des pauvres du Christ sous la direction de Gérard.

Quand celui-ci vit son hôpital enrichi des libéralités des seigneurs et des évêques, quand il vit ses collaborateurs nombreux et pleins de charité, il se décida à les réunir eu

ordre religieux et à les soumettre à une règle monastique. Le premier il reçut, sur le St.-Sépulcre, des mains du patriarche de Jérusalem, un habit régulier qui consistait en une longue robe noire, ayant sur le côté gauche de la poitrine une croix de toile blanche à huit pointes, afin, disaient les statuts, que chaque frère se souvînt d'avoir dans le cœur la croix de Jésus-Christ ornée des huit vertus qui l'accompagnent; il prononça les trois vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, auxquels il ajouta celui de recevoir, traiter et défendre les pèlerins. Ses confrères, après lui, prirent le même habit et prononcèrent les mêmes vœux. Les hospitalières du couvent de Ste.-Marie-Magdeleine ayant à leur tête Agnès, noble matrone romaine, se soumirent à la même règle *. Quelques années plus tard le pape Pascal II, par une bulle donnée à Bénévent le 15 des calendes de mars, approuva le nouvel institut, ratifia les donations qu'il avait déjà reçues, et lui accorda le privilége de se choisir un supérieur à la mort de Gérard, les séparant ainsi de l'Ordinaire de l'abbé de la Latine, auquel les hospitaliers avaient été jusque-là soumis.

Ainsi commença, dans un hôpital fondé et entretenu par des marchands, un Ordre qui devint souverain et qui fut long-temps le plus solide boulevard de la chrétienté contre les invasions musulmanes, et cette illustre compagnie, qui exigeait de ses membres la preuve de huit quartiers pleins de noblesse, eût pour premier chef un homme qui, comme Pierre, avait conduit la barque du pêcheur.

Cependant les donations arrivaient en foule au nouvel institut. Les croisés qui avaient été témoins du zèle et du

* Les Religieuses hospitalières subsistèrent à Jérusalem jusqu'à la prise de cette ville par Soliman, en 1187. Alors elles se dispersèrent. Mais l'année suivante Sanche, reine d'Aragon, établit à Sixène des religieuses à qui elle donna la même règle, et qui furent soumises au grand maître de l'Ordre.

dévouement des hospitaliers, de retour dans leur patrie, mêlaient leur éloge aux récits de la Guerre Sainte que les peuples recueillaient avec avidité. « Leur renommée, dit « Jacques de Vitry, se répandit chez toutes les nations « chrétiennes, et leur sainteté était admirée sur la terre « entière. Aussi comme après la délivrance de la Terre « Sainte les fidèles du Christ, quelle que fut la langue « dont ils se servaient, affluaient à Jérusalem, en peu de « temps les hospitaliers furent enrichis par les largesses des « princes et les aumônes des croyants, et leurs richesses « s'accroissaient chaque jour des revenus qu'ils retiraient « des provinces de l'Occident, et des villes qu'ils acqué- « raient comme des princes de la terre *. » Ainsi, pour ne parler que de leurs possessions dans le pays de la Langue d'Oc, ils avaient entre autres, dès avant la mort de Gérard, les maisons de St.-Gilles, de Manosque et de Pui-moisson, l'église de St.-Thomas qui devint la commanderie de Trinquetaille, et celle de St.-Rémi qui fut le commencement du grand-prieuré de Toulouse.

Même avant de faire approuver son institut par le pape, Gérard avait commencé d'importants travaux pour agrandir son hôpital, devenu insuffisant en présence du concours toujours plus considérable des pèlerins. L'humble chapelle bâtie par les Amalfitains fut abandonnée, et une belle église fut bâtie sur un emplacement qui, d'après la tradition, avait servi de retraite à Zacharie, père de St.-Jean-Baptiste; elle fut dédiée au précurseur, tandis que la première était sous l'invocation de St.-Jean l'aumônier. Ainsi par suite d'une similitude de nom entre ce dernier et le fils de Zacharie, et de cette circonstance que la nouvelle église

* Jac. Vitriaci : *historia hierosolimitana*, cap. 74.

était construite sur un terrain consacré par le souvenir de ce saint personnage, la protection de l'ordre passa de Jean l'aumônier à Jean-Baptiste, et nous aurons l'occasion de signaler, dans la vie de Gérard, des faits analogues produits par des circonstances semblables.

Mais là ne pouvaient se borner les soins d'un homme qui avait foi dans l'avenir de l'Ordre dont il était le fondateur. Des pèlerins de toutes les nations avaient pris l'habit et vivaient sous la règle des nouveaux religieux; des succursales de l'hôpital de Jérusalem s'élevaient dans diverses contrées, et cette extension de l'institut créait de nouveaux devoirs à son chef. C'est alors qu'il distribua les nouveaux établissements en provinces soumises chacune à une maison centrale, qui prit le nom de grand prieuré *, et de cette division naquit bientôt le classement par *langues* dans lequel les chevaliers furent groupés, d'après le lieu de leur naissance.

Après une longue carrière exclusivement consacrée au service des pauvres et des malades, Gérard, plein d'années et de mérites, alla de vie à trépas en 1120. Bosio, du Haitze, Vertot le font mourir en 1118, tandis que les auteurs de l'histoire générale du Languedoc assurent qu'il vivait encore en 1121. « Ce grand prieuré, — celui de Toulouse, — « disent-ils, doit son origine à Amélius, évêque de « Toulouse, qui accorda en 1120 aux hospitaliers de « St.-Jean de Jérusalem, l'église de St.-Rémi où ils s'éta- « blirent. Ce prélat permit l'année suivante à Gérard, « prieur de l'hôpital de Jérusalem, d'acquérir des biens « fonds, tant ecclésiastiques que laïques, dans son diocèse.

* Cette division eut lieu entre les années 1116 et 1119, voir : *Histoire des grands prieurs et du prieuré de St.-Gilles*, par Jean Raybaud, avocat et archivaire de ce grand prieuré, tom. 1er, pag 21 et 22. Manuscrit à la bibliothèque d'Aix.

« preuve que ce premier grand maître de l'ordre ne mourut « pas en 1118, comme on le prétend communément *. » Cette opinion des savants bénédictins n'est que le résultat d'une erreur provenant d'une similitude de nom, erreur d'autant plus difficile à comprendre que la charte d'Amélins porte expressément : nous faisons cette donation à vous Gérald, prieur de l'hôpital de Jérusalem *dans ce pays*, comme représentant le seigneur Gérard qui vous en avait prié avant sa mort, et nous la confirmons à Raymond son successeur **. Il est donc évident que le fondateur des hospitaliers avait cessé de vivre en 1121, et de plus que sa mort était récente, puisque la concession d'Amélins n'est que la réalisation d'une de ses demandes. L'avocat Raybaud qui écrivait son histoire du prieuré de St.-Gilles, sur les titres originaux confiés à sa garde, rapporte, lui aussi, à 1120 la mort du bienheureux Gérard.

Là devrait se borner notre récit, si l'exposé des phases diverses par lesquelles ont passé les institutions qu'ils ont fondées, et le respect dont les siècles ont entouré leur mémoire n'étaient pas une partie de l'histoire des grands hommes.

Les reliques conservées dans la Chapelle du palais de Manosque étaient-elles bien celles du fondateur des hospita-

* *Histoire du Languedoc*, par D. Vic. et D. Vaysette, éd. de Dumège, tom. IV, pag. 27.

** Quand on discute une autorité aussi imposante que l'histoire du Languedoc, on doit nécessairement fournir les preuves de son opinion, ce qui nous engage à reproduire le texte même de la concession d'Amélius : *carta de conventione quæ facta est inter A. Tolosanum episcopum et G. Levitam, priorem hospitii jherosolimitani* hujus terræ.... *quod nos tibi Giraldo in præsenti concedimus per te domno* G. quamvis defuncto, *qui hujus rei extitit auctor; Rogerio qui eodem fungitur officio.... firmamus*. Voir Catel. *mém. du Languedoc*, pag. 879. L'acte portait probablement *R. qui eodem fungitur officio*, et un maladroit copiste aura complété l'initiale R par Roger au lieu de Raymond que tous les auteurs s'accordent à donner pour successeur à Gérard.

liers? Par quel concours de circonstances ces restes vénérés étaient-ils arrivés de Jérusalem dans une petite ville de Provence? « Après quatre-vingts années de travaux pénibles, dit M. de Villeneuve, et dans lesquelles son zèle « ardent pouvait seul le soutenir, Tunc mourut aimé, « regretté de tous et révéré comme un bienheureux. Son « corps ayant été successivement transporté à Rhodes, à « Chypre et à Malte, le fut enfin à Manosque en 1534 ; trois « ans après le commandeur Jean de Boniface, provençal, « le fit déposer dans la Chapelle des anciens comtes de « Forcalquier, appartenant à l'ordre. » * Voilà donc la tradition, qui, jusque-là était restée dans le vague, formulée d'une manière précise, acceptée par l'ordre de Malte, consacrée par un de ses baillis, reproduite par un historien qui, s'il ne faisait pas partie lui-même de l'ordre, appartenait à une famille qui lui avait donné un de ses grands maîtres les plus illustres, et cependant cette tradition ne repose sur aucun fondement solide, et des titres authentiques établissent que les reliques reposaient à Manosque long-temps avant l'époque où on les fait voyager dans tous les lieux où va s'établir le grand maître, translations dont il ne reste d'ailleurs aucune trace dans les annales de l'ordre, alors que quelques-unes sont de date très-récente.

Frère Bérenguier Monachi était commandeur de Manosque et de St.-Jean d'Aix ; il avait acheté divers droits de leyde produisant annuellement quinze livres d'argent et demi-livre de safran. D'après les statuts, les frères n'étaient qu'usufruitiers des biens qu'ils acquéraient et dont l'Ordre était seul propriétaire. Pour se conformer à cette règle, Monachi dispose des revenus dont il était devenu acquéreur en faveur des frères du couvent de Manosque. Désireux de leur

* De Villeneuve-Bargemont : *les monuments des grands-maîtres de l'ordre de Malte*, art. Gérard.

procurer quelques douceurs les jours de grandes fêtes, et d'augmenter un peu leur modeste pitance, il décide qu'on leur distribuera quinze sous pour leur table aux fêtes de St.-Blaise, de St.-Pierre et de St.-Gérard, *dont le corps ainsi qu'il est très-manifeste est conservé dans la Chapelle du palais dans une châsse d'argent doré ornée de pierres précieuses.* * Or, s'il s'agissait du fondateur de son Ordre, frère Monachi qui, dans le même acte détaille avec complaisance les motifs qui lui font désirer que ses frères se régalent à l'occasion des fêtes de St.-Pierre ou de St.-Blaise, frère Monachi aurait-il passé sous silence une circonstance si propre à jeter de l'éclat sur cette commanderie de Manosque, pour laquelle il eut toujours une prédilection si marquée? et en supposant un oubli de sa part concevrait-on qu'il se fût reproduit dans des titres postérieurs? C'est ce qui arrive cependant en 1398, dans un inventaire fait à la mort du commandeur Jean de Savine, inventaire qui porte : *une caisse d'argent doré dans laquelle est le corps du bienheureux Gérard. — Item un bras du bienheureux Gérard recouvert en argent;* mais pas un mot encore de l'instituteur de l'ordre; bien plus, Jean de Boniface, à qui on attribue la translation de ces reliques, fait restaurer, en 1537, le palais que l'incurie de ses prédecesseurs laissait tomber en ruines, il change de place la chapelle de St.-Gérard, en fait orner les voûtes de peinture, place sur l'autel le tableau que nous décrivions en commençant, renferme dans un coffre de bois doré l'antique châsse en vermeil et le reliquaire en forme de bras ; une inscription

** Item, in eodem palatio, alios quindecim solidos pro melioratione fratrum ibidem residentium et qui pro temporibus residebunt, die festi Beati Girardi, cujus corpus, ut manifeste dicitur, est in dicta capella, in quadam pretiosissima arca argentea deaurata cum multis lapidibus pretiosis. — *Donation du 5 des ides de juillet* 1288, aux archives des Bouches-du-Rhône, salle de Malte, arm. A.

placée sur la porte principale témoigne de ces travaux, sans que rien y fasse supposer que Boniface a transporté à Manosque les restes du fondateur de son Ordre, sans que rien indique même que ce bailli ait jamais cru que ces reliques étaient conservées dans son palais, à moins qu'on ne veuille le déduire de ce qu'il avait fait peindre le saint sur le tableau du maître-autel, si tant est que ce fut l'image de Gérard Tenque et non celle du Gérard à qui la Chapelle était dédiée. La légende de ce dernier fut envoyée par le bailli Vassadel Vacqueiras à Bosio, qui malheureusement ne l'a pas publiée dans son histoire, et ce même fait fut déclaré devant les commissaires qui, en 1613, firent la visite du baillage par ordre du grand prieur de Lussan.

Cependant quelques années plus tard dans une nouvelle visite du baillage de Manosque, il est dit que là *reposent les relliques du corps dudit Saint-Gérard chef de nostre ordre.* * L'examen des faits qui amenèrent cette dernière visite expliquera peut-être la contradiction existant entre les termes de cette pièce, la première à notre connaissance où cette opinion soit adoptée, et les résultats de la visite ordonnée seize ans auparavant par le grand prieur Lion de Lussan.

Immédiatement après la prise de la Rochelle, Louis XIII vole au secours de Gonzague de Nevers qui venait d'être appelé à la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat, dont l'Espagne et la Savoie lui disputaient la possession. Pendant que le Roi de France franchissait, au cœur de l'hiver, les Alpes au Mont Genèvre et délivrait son allié assiégé dans Casal, les religionnaires du Languedoc

* Verbal fait par frère Philippe Vitallis, collégial au grand prieuré de St.-Gilles, sur la visite par lui faite des églises St.-Gérard et St.-Pierre de la ville de Manosque, 16-18-20 avril et 1er mai 1629. — Archiv. des Bouches-du-Rhône, salle de Malte.

se révoltèrent à l'instigation du duc de Rohan. Louis, après une courte et glorieuse campagne, s'avance pour châtier les rebelles. On avait l'espoir qu'en marchant sur le Languedoc il passerait par Manosque. A cette nouvelle le grand prieur de St.-Gilles commet frère Philippe Vitallis, pour venir recevoir Sa Majesté, et disposer convenablement le palais de l'Ordre où on devait la loger. Ce palais, il faut le dire, était dans un état déplorable; depuis long-temps les baillis n'y faisaient plus leur résidence habituelle, et il était livré à des subalternes qui le laissaient dépérir; pour ne parler que de la Chapelle, frère Vitallis la trouva remplie d'immondices, le pavé à moitié détruit, les voûtes fortement endommagées par les eaux pluviales. Trente ans auparavant un bailli qui tyrannisait Manosque, Charles de Grasse, en avait fait une prison après en avoir vendu les cloches, et depuis elle n'avait plus été restaurée; il n'y avait plus ni ornements, ni vases sacrés, ni lampe brûlant devant les saintes reliques oubliées dans leur armoire, et quand le visiteur demande les ornements, on lui répond: en voyant les murailles vous voyez le tout. Des ordres sont immédiatement donnés pour faire cesser ce scandale et *provoir à la vénération du bienheureux Gérard et à la conservation d'ung tel thrésor*.* N'est il pas probable que l'ordre de Malte, espérant recevoir dans son palais de Manosque le Roi très-chrétien, dont la dévotion profonde était connue, ait cherché à attirer sa bienveillance sur cette maison, en profitant d'une erreur déjà fort répandue dans le pays, et en accréditant l'opinion que son saint fondateur était inhumé dans la Chapelle de ce palais? C'était d'ailleurs pour ses

* *Verbal du frère Vitallis cité ci-dessus.*— Ce verbal contient une description détaillée de ces reliques qui prouve leur identité avec celles du temps de Monachi; on y mentionne en effet : *ung bras d'argent y ayant des relliques dedans et ung petit coffret à la mosaïque*, qui doit être la châsse en vermeil ornée de pierreries.

membres une sorte de noblesse poétique que ce respect religieux dont ils auraient entouré les restes de leur premier chef, en les conservant précieusement au milieu de toutes les vicissitudes que le destin leur avait fait subir, et en les emportant partout où les poussait le vent de la fortune favorable ou contraire. De là la mention du verbal de 1629; de là, comme conséquence, les ordres donnés pour la restauration de la Chapelle de St.-Gérard et la commande d'un buste en argent faite à Pierre Puget, le plus célèbre sculpteur de son temps. Jusque-là, en effet, l'Ordre paraît avoir eu peu de vénération pour son fondateur. L'état de délabrebrement dans lequel fut trouvée sa chapelle où, depuis longues années on avait cessé de célébrer le service divin, le délaissement presque injurieux de ses reliques en seraient une preuve, si nous nous plaçons dans l'hypothèse que les chevaliers croyaient à l'authenticité de ces reliques. Dans la supposition contraire, que nous croyons la seule vraie, nous trouvons cette preuve dans les statuts même de la religion. Le titre VII de ces statuts contient, en effet, une table des féries qui s'observaient dans les tribunaux de l'Ordre, et la fête de St.-Gérard n'est pas comprise au nombre de celles qui faisaient vaquer ces tribunaux, tandis qu'on y trouve des saints tout-à-fait étrangers à l'institut, comme St.-Charles Borromée ou St.-Ignace de Loyola. D'ailleurs, le tableau du bienheureux Gérard n'occupait pas une place distincte au milieu des images des saints ayant fait partie de l'Ordre, qui décoraient les murs de l'église de St.-Jean-Baptiste dans la cité Valette. Une seule des cérémonies religieuses prescrites aux chevaliers semble se rattacher au souvenir de Gérard; il est dit dans les statuts qu'on va en procession à l'infirmerie tous les dimanches et tous les vendredis, pour qu'il n'arrive point de tremblement de

terre *. Or, un tremblement de terre qui, en 1114, avait désolé tout l'Orient et couvert de ruines la Cilicie et l'Isaurie, avait fourni à Gérard l'occasion de déployer son zèle à secourir les malheureux, et c'est peut-être un souvenir de la légende que les statuts avaient voulu consacrer. Quoi qu'il en soit, le peu de vénération de l'ordre de Malte pour son pieux fondateur, nous paraît si avéré et si extraordinaire que nous avons cherché à l'expliquer par quelques considérations qui nous forcent de remonter aux premiers temps de l'institution.

Si l'on n'a pas oublié comment s'était formé l'ordre des hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem, on verra que deux éléments bien distincts le composaient; d'abord les pauvres pèlerins, qui, avant la croisade se consacraient au service de l'hôpital sous la direction de Gérard, et ceux qui plus tard se joignirent à eux; ensuite les seigneurs que l'enthousiasme religieux et le goût des aventures avaient poussés vers la terre sainte, et que la reconnaissance avait attachés à la maison dans laquelle ils avaient été guéris de leurs blessures: d'un côté des nobles, de l'autre des roturiers. La règle adoptée par le fondateur était peu propre à satisfaire les goûts et les idées des premiers. Accoutumés à la vie des camps ou à la vie tout aussi active des châteaux, élevés dans ces habitudes de la noblesse féodale qui les faisaient courir aveuglément au devant des dangers comme pour se procurer des émotions, ils devaient avoir peu de vocation pour la vie régulière du cloître, et la patience indispensable dans les soins à donner à un malade devait maintes fois leur faire défaut; l'humilité n'était pas d'ailleurs leur principale vertu, et quand la première ferveur du

* Voir ces statuts à la suite de *l'histoire des chevaliers de Malte* par Vertot et notam. pag. 88 et 144.

néophyte se fut attiédie, quand l'attrait qui s'attache à toute nouveauté se fut évanouï, plus d'un hospitalier avait dû regretter les vœux qui l'enchaînaient. Il y avait là pour le nouvel institut un élément de ruine que des causes extérieures pouvaient rendre très-actif. Un nouvel ordre de chevaliers venait d'être fondé à Jérusalem ; Baudouin les avait logés près du Temple et ils en avaient pris le nom ; la défense des lieux saints était la mission que s'étaient imposée ces nouveaux religieux, dont la règle était toute militaire. « Armés au dedans de la foi, dit en parlant d'eux « St.-Bernard, armés au dehors de fer et non de cuirasses « dorées, ils frappent l'ennemi de crainte sans provoquer « sa cupidité ; ils choisissent des chevaux vigoureux et « vites sans s'arrêter à la robe ou au harnais, cherchant « la victoire sans s'inquiéter de la renommée. Dès que le « vent du combat a soufflé, ils se précipitent sur l'ennemi « ne s'en effrayant pas plus que s'ils avaient affaire à de « faibles brebis; quoiqu'en petit nombre ils ne redoutent « ni le courage ni la foule de leurs adversaires, car ils « espèrent la victoire moins de leur vaillance que de la « force du Dieu des armées.... chose admirable ! ils sont « doux comme des agneaux et courageux comme des lions, « et je suis en doute si je dois les appeler des moines ou « des chevaliers, car ils ont à la fois le courage des uns et « la mansuétude des autres.... Dieu s'est choisi ces défen- « seurs; il les a pris sur tous les points de la terre parmi « les forts d'Israël, ces hommes habiles au combat, qui, « l'épée à la main, gardent fidèlement et avec vigilance le « St.-Sépulcre, ce lit du vrai Salomon. » * A ce simple aperçu on comprend avec combien plus de puissance cette

* S. Bernardi *Exhortatio ad milites Templi*, cap. IV, in oper. omn., tom I, col. 547, éd. de Mabillon.

vie de combats devait attirer la noblesse que la perspective de passer ses jours dans un hôpital à soigner les pauvres du Christ. Créée à l'exemple des hospitaliers, la milice du temple semblait donc destinée à absorber la première institution, et elle eût bientôt acquis une importance telle que, selon l'heureuse expression de la chronique de Brompton, la fille enrichie paraissait étouffer et surpasser sa mère. Cet état de choses appelait un remède prompt et efficace. Gérard venait de mourir, et Raymond Dupuy, son successeur, comprenant la position critique de son Ordre, l'appliqua d'une main ferme et vigoureuse. « Le nouveau maître des hospitaliers, « dit l'abbé Vertot, fit dessein d'ajouter aux devoirs de « l'hospitalité, l'obligation de prendre les armes pour la « défense des saints lieux, et il résolut de tirer de sa maison « un corps militaire et comme une croisade perpétuelle, « soumise aux ordres des rois de Jérusalem, et qui fit une « profession particulière de combattre les infidèles. » * A cet effet, il divisa les frères en trois classes, les chevaliers qui portaient les armes, les prêtres destinés au service des églises de l'Ordre, et les servants plus particulièrement voués au soin des malades. Les premiers furent peu après autorisés par le pape à porter à la guerre une chlamyde de pourpre au lieu de la longue soutane noire qui flattait peu la vanité du guerrier; ils se distinguèrent ainsi des autres classes qu'ils eurent bientôt subalternisées. Cette réforme sauva l'Ordre des hospitaliers d'une ruine certaine, ou plutôt elle le transforma, et d'une institution charitable fit une institution militaire qui prit à son tour le nom de milice de l'hôpital, à l'imitation de la milice du temple. Les chevaliers, qui tous appartenaient à la noblesse, se consacrèrent exclusivement à la défense des pèlerins dont les caravanes

* Loc. cit. pag. 54.

étaient souvent inquiétées par les courses des infidèles, maîtres encore d'une partie du pays; la mer elle-même n'était pas très-sûre et les hospitaliers armèrent des galères qui transportaient les pèlerins sans accident aux portes de la Palestine. Le religieux disparut rapidement sous l'homme de guerre, et l'hospitalier se transforma bien vite en chevalier de St.-Jean de Jérusalem, car dix ans à peine après la mort de Gérard, Innocent II, dans une bulle donnée à St.-Jean de Latran, la deuxième année de son pontificat — 1131 —, les appelle : ceux par qui Dieu purifie l'église d'Orient des souillures des infidèles et terrasse les ennemis du nom chrétien. Ce fut donc à proprement parler une institution nouvelle greffée sur le tronc planté par Gérard, et dans la suite l'Ordre chercha à faire dater son existence de cette réformation de ses statuts, en qualifiant Raymond Dupuy de premier grand maître, laissant ainsi dans l'ombre le roturier qui le premier avait été à sa tête. Il est dans la nature du cœur humain, qu'une compagnie qui ne recevait dans son sein que des nobles de nom et d'armes fût peu flattée d'avoir pour fondateur le fils d'un pauvre pêcheur des Martigues, un homme que sa piété et sa charité recommandaient seules, et ce sentiment d'orgueil fit rejeter au second plan le fondateur de l'Ordre pour exalter son réformateur, gentilhomme appartenant à la noblesse féodale. Ce ne fut qu'à une époque où déjà sa décadence était commencée que l'Ordre se souvint de son fondateur; et il s'en souvint moins pour honorer sa mémoire, que pour flatter un grand de la terre. Alors la circonstance fortuite que les restes d'un saint personnage du nom de Gérard étaient conservés dans une église appartenant à l'ordre, fut regardée comme une preuve suffisante d'identité, la croyance populaire vint à l'appui de cette déduction première, et l'opinion que

le corps de Gérard Tenque, fondateur des hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem, reposait à Manosque, fut acceptée comme une vérité, désormais incontestable. En 1728 les habitants des Martigues obtinrent d'Antoine Manoël de Vilhena, alors grand maître, une portion de ces reliques qu'ils transportèrent en grande pompe dans leur ville, comme ayant appartenu à leur pieux compatriote.

Il semble qu'il entrait dans la destinée du bienheureux vénéré dans la chapelle du château de Manosque, de donner lieu à une suite de quiproquos ayant leur source dans une ressemblance de noms. Quand on songea à rétablir son culte oublié depuis long-temps, il fallut fixer le jour auquel on célèbrerait sa fête. On chercha alors dans la légende un saint qui portât son nom; un Comte de la haute Auvergne qui vivait en 910 et qu'on appelait Girard ou Giraud avait quitté le haubert pour prendre l'habit religieux et avait fondé l'abbaye d'Aurillac. C'en fut assez pour qu'on lui assimila le fondateur d'un ordre religieux et militaire; on célébrait la fête du premier le 13 octobre et le second, bientôt confondu avec lui, fut particulièrement honoré le même jour, et depuis lors le 13 octobre fut regardé comme le jour où Gérard Tenque naquit à l'immortalité.

DAMASE ARBAUD,

Chevalier de la Légion d'honneur, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux Historiques, etc.

Manosque, le 19 Janvier 1855.

TABLE DES MATIÈRES.



TOME PREMIER.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT.



Portalis, par M. Louis REYBAUD.
Gassendi, par M. l'abbé A. MARTIN.
Adanson, par M. COTTARD.
Massillon, par M. Eugène FORCADE.
Mascaron, par M. l'abbé A. BAYLE.
Vauvenargues, par M. POUJOULAT.
Mirabeau, par M. Eugène FORCADE.
Maury, par M. POUJOULAT.
Moustier, *l'Echevin*, par M. MARY LAFON.
Le père Milley, par M. Paul AUTRAN.
Dorange, par M. L. MÉRY.
Campra, par M. J.-B. GAUT.
Clément, Julien, par M. L. JACQUEMIN.
L'Abbé Barthélemy, par M. L. MÉRY.
Puget, par M. J. HENRY.
Papety, par M. Joseph AUTRAN.
Salvien, par M. Eugène FORCADE.
De Roux, Georges, ou *Roux de Corse*, par M. Paul REYNIER.
Sicard, Claude, par M. l'abbé MAGNAN.
Cassien, Fondateur de l'Abbaye de Saint-Victor, par M. Paul AUTRAN.
Della-Maria, par M. G. BÉNÉDIT.
Le Capitaine Infernet, par M. Charles PONCY.
Robert de Lamanon, par M. J. ALPHANDERY.
Nostradamus *(les 4)*, par M. Norbert BONAFOUS.
Marie Wacharru, par M. E. MULSAN, de Lyon.
Manuel, *célèbre Orateur*, par M. Damase ARBAUD.
Jean de Matha, Fondateur de l'Ordre pour le Rachat des Captifs, par M. Damase ARBAUD.
Rambaud de Valqueyras, par M. MARY LAFON.
Gennade, par M. l'abbé A. BAYLE.
D'Arbaud de Porchères, par M. le Chevalier DE BERLUC.

Les personnes qui possèdent des notes et des manuscrits inédits concernant les hommes illustres de la Provence, sont priées de les communiquer à M. A. Gueidon, fondateur du Plutarque Provençal, rue St.-Théodore, 1, à Marseille.

PLUTARQUE PROVENÇAL

VIES DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA PROVENCE ANCIENNE ET MODERNE

MARIE WACHANRU,

Née en 1821, Morte en 1853.

Marie-Rose Gaudemard naquit au Puy Sainte-Réparade, petite ville de l'arrondissement d'Aix, le 18 mars 1821, dans une famille obscure; mais la nature prit soin de la dédommager des mépris ou des injustices de la fortune, en la douant des plus nobles qualités de l'âme. Le 24 mai 1847, elle épousa M. Alexandre Wachanru, qui déjà commençait à se faire connaître par son zèle entomologique. Devenue sa compagne, elle comprit que pour lui être agréable et se rendre digne de lui, elle devait s'identifier avec ses goûts : de là cet empressement à le seconder dans ses recherches, empressement qui ne s'est jamais démenti.

Elle commença, en étudiant sa manière de faire, à s'initier aux divers secrets de la chasse aux insectes; bientôt elle se sentit assez familiarisée avec les ruses de ces petits

animaux, avec les moyens de les faire tomber dans ses piéges ou de les découvrir dans leurs retraites les plus cachées, pour être assurée de leur faire une guerre couronnée de succès. Dès lors, elle s'associa à toutes les excursions de son époux, partagea ses fatigues, et lutta avec lui d'activité et d'ardeur. Son pied agile le suivait dans les courses les plus éloignées. Comme lui, elle se riait des orages ou des pluies torrentielles qui parfois venaient les assaillir. Souvent, le soir, au moment où il quittait son travail, elle allait avec lui surprendre, à la clarté d'une lanterne, le *Cyrtonus rotundatus* et une foule d'autres coléoptères amis des ombres. Ces explorations se prolongeaient parfois assez avant dans la nuit. Le repas du soir se prenait alors dans les champs ; un rocher servait de table, et le plaisir se chargeait de faire oublier la frugalité des mets.

Mais bientôt elle ne se borna plus à accompagner M. Wachanru ; elle suppléait à l'esclavage dans lequel ses occupations commerciales le retenaient pendant les jours non fériés, et deux fois par semaine elle oubliait son travail ordinaire de couture, se munissait de tout l'attirail nécessaire, et seule, à pied, s'éloignait parfois jusqu'à trois lieues et plus de la ville, pour revenir le soir chargée de plantes à dessécher et de flacons remplis d'insectes à piquer ; et quand son mari rentrait au logis, il la trouvait occupée soit à étendre les algues et autres végétaux, qu'elle préparait avec un soin admirable, soit à embrocher les Coléoptères tombés en son pouvoir.

Combien de fois n'a-t-elle pas parcouru les solitudes sablonneuses de Mazargues, les vallons mi-boisés de Montredon, ou les coteaux presque arides dont les eaux de la mer viennent baigner les pieds ! Il eût fallu voir avec

quelle vivacité elle piochait ou grattait la terre, déracinait les souches, visitait les vieilles écorces, ou fouillait les troncs des arbres vermoulus !

Nulle main n'était plus habile à manier le filet ou à utiliser le parapluie. Ni la chaleur du jour, ni les difficultés du terrain ne pouvaient rebuter son zèle ; ni les piquants des plantes servant à protéger les insectes qui aiment à s'y abriter, ni les effluves souvent peu suaves de diverses substances sous lesquelles les entomologistes savent trouver des trésors, n'étaient capables de l'arrêter. Parfois elle s'oubliait ou se laissait surprendre par la nuit, pour avoir l'occasion de saisir, aux dernières lueurs du soir, le *Rhizotrogus vicinus* ou d'autres espèces crépusculaires.

Aussi, étalait-elle souvent à son retour les richesses d'une chasse fabuleuse, d'une chasse comme peu d'entomologistes peuvent se glorifier d'en faire. C'était, sans compter un nombre plus ou moins prodigieux d'insectes divers, tantôt une centaine de *Parmena Solieri*, tantôt cinquante à soixante *Bolboceras gallicus*, *Ellenophorus collaris* ou autres bijoux de pareille valeur, dont on s'estime ordinairement fort heureux de rencontrer quelques individus. Il semblait n'y avoir pour elle point de Coléoptères rares. La plupart des collections de l'Europe se sont ainsi enrichies, depuis quelques années, et même plusieurs ont regorgé de nos insectes méridionaux, auparavant si difficiles à obtenir, insectes provenant tous, ou à peu près, de M. Wachanru ou de ses correpondants, et les heureux possesseurs de ces richesses entomologiques, ne se doutent pas de devoir, en grande partie à la main d'une femme, ces objets plus ou moins précieux.

Marie ne se bornait pas à collecter les Coléoptères ; il serait difficile de dire quelle quantité d'insectes des autres

ordres elle a recueillis. Elle était si heureuse de pouvoir offrir à celui qu'elle aimait tous les moyens possibles d'établir des relations plus nombreuses et généralement si agréables ! Aussi la chasse, par ce motif surtout, semblait être devenue pour elle une passion et presque un besoin.

Une fois, après être restée trop long-temps exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, elle fut assez sérieusement indisposée pour réclamer pendant toute la nuit des soins assidus. Quand l'aube parut, elle se trouva mieux. M. Wachanru avait projeté d'aller ce jour là chasser à Aubagne le *Cratomerus cyanicornis*. Marie demande à l'accompagner ; son époux hésitait à le lui permettre dans la crainte d'une rechute ; mais son regard suppliant exprimait un si vif désir, qu'il fallut bien céder. Une voiture la transporta jusqu'au lieu fixé ; elle y arriva dans un état de fatigue assez grand. Le soleil éclairait alors les belles prairies des bords de l'Huveaune. Elle aperçut un Cratomère, brillant comme une prase sur les languettes d'or d'un Léontodon ; c'en fut assez : fatigue et indisposition, tout avait disparu ; son époux eut à la suivre pendant deux heures, glanant sur ses pas les insectes en petit nombre échappés à ses regards ; plus de quatre-vingts de ces charmants Buprestides étaient tombés entre ses mains. Le plaisir avait eu une vertu plus efficace que les remèdes : elle était complétement rétablie.

Les bords de l'étang de Marignane sont renommmés dans le midi pour la quantité d'insectes qui y pullulent ; M. Wachanru l'avait appris souvent par expérience. Marignane est à plus de sept lieues de Marseille, soit au moins soixante kilomètres pour l'allée et la venue ; dans les premières années de son hyménée le chemin de fer n'existait pas encore ; faire semblable course à pied, n'est pas une

tâche facile pour une femme ; mais que ne peut une volonté puissante! le désir donne des ailes,

Et dans un faible corps s'allume un grand courage.

DELILLE.

Les jeunes époux partaient à deux heures du matin, pour ne rentrer chez eux qu'à neuf ou dix heures du soir; Marie, pour sa part, rapportait ordinairement plus de cinq cents insectes, parmi lesquels se trouvaient souvent jusqu'à quarante ou cinquante *Cymindis bufo*. Et combien de fois n'a-t-elle pas renouvelé ce pénible voyage!

Qui n'a ouï parler de la Ste-Baume *, montagne du département du Var, si chère aux pèlerins et aux naturalistes? Chaque année dans le mois de juin ou de juillet, M. Wachanru y accompagnait son épouse, et après un certain nombre d'heures passées avec elle, obligé de regagner Marseille, il la confiait pour huit jours à d'honnêtes fermiers. Pendant cette longue séparation, Marie couchait sur la paille, prenait de grand matin le chemin des bois, n'emportant avec elle pour vivre qu'une nourriture dont se serait à peine contenté le plus sobre des anachorètes, utilisait sans relâche toute la journée, et ne songeait à se diriger vers la ferme distante au moins de trois quarts d'heure, qu'au moment où les ombres venaient couvrir la forêt.

Mais de quelles douces jouissances ses peines n'étaient-elles pas mêlées! le cœur d'un amant passionné de la nature peut seul les comprendre. Il eût fallu ouïr Marie, racontant de quelle émotion elle fut saisie, quand, pour la

* La Ste-Baume est une montagne de plus de 900 mètres de hauteur. Près du sommet existe une grotte haute de 6 mètres, longue de 20, et large de 20 à 24, dans laquelle, suivant la tradition, sainte Magdeleine aurait passé les trente dernières années de sa vie. On y a depuis établi une chapelle qui y attire un grand nombre de fidèles, le lundi de la Pentecôte et le 22 juillet. La Ste-Baume est entourée d'une forêt déclarée hors de coupe.

première fois, elle aperçut une ***Rosalie des Alpes***, posée à une certaine hauteur, sur le tronc d'un frène, étalant sa robe cendrée et faisant mouvoir ses antennes parées de houpes de velours. Immobile, respirant à peine, les regards attachés sur cette charmante créature, elle tremblait de la voir échapper à sa convoitise. Le soleil la brûlait de ses feux; mais comme une sentinelle à son poste, elle n'aurait pas reculé d'un pas. Enfin le gracieux insecte vint s'abattre à peu de distance d'elle sur un arbre renversé, et presque au même instant devenait son captif; mais en le saisissant, sa main était agitée d'un frémissement de bonheur impossible à maîtriser.

Quand elle redisait parfois, avec une naïveté charmante, les émotions si vives qu'elle avait éprouvées, son œil s'animait, son accent méridional prenait un ton plus expressif, et sa figure sur laquelle se reflétait son âme tout entière, exprimait dans un langage facile à comprendre, tout le plaisir dont elle avait joui.

Ses fatigues, d'ailleurs, avaient un si noble mobile! Elle était si joyeuse et si fière d'étaler le fruit de ses recherches aux yeux de son ami, lorsqu'à la fin de la semaine il venait la chercher! avec quelle joie indicible elle aimait à lire dans ses traits le sentiment de satisfaction dont il était pénétré! tous ses regards semblaient lui dire que les peines et les sacrifices n'étaient rien pour elle, quand il s'agissait de lui procurer des objets qui contribuaient à son bonheur, et à répandre sur son nom un certain éclat.

Il fallait la voir surtout à l'approche de la fête de son époux; elle semblait alors se multiplier, pour se livrer à des chasses dérobées, afin de pouvoir lui offrir, avec un bouquet d'immortelles, symbole transparent de son amour, le présent qu'elle savait devoir lui être le plus agréable : des flacons d'insectes inattendus.

Cinq années s'étaient ainsi écoulées, pendant lesquelles les deux époux avaient pu se livrer à leurs goûts entomologiques avec d'autant plus de liberté, que le ciel n'avait encore accordé aucun enfant à leurs espérances.

Des propositions furent alors faites à M. Wachanru pour aller s'établir à Tarsous *, dans la Turquie d'Asie. Dévoué de cœur à la maison à laquelle il était attaché, il hésita longtemps; mais la fortune semblait, sur ces plages lointaines, lui offrir, d'une manière si séduisante, les illusions de son mirage magique, qu'il eût été difficile de résister.

Je parcourais alors la Provence avec ma famille; nous nous rendîmes à Marseille pour faire nos adieux aux voyageurs : c'était le 12 septembre 1852. Il me semble encore avoir devant les yeux cette pauvre Marie! sa taille était assez petite, mais son tempérament robuste. Sa noire et brillante prunelle révélait la vivacité de ses sentiments et l'énergie dont elle était capable, en même temps qu'un air de bonté répandu sur tous ses traits, donnait à sa physionomie un charme inexprimable. Elle joignait les grâces et la douceur de son sexe à la puissance de volonté qui se rencontre plus spécialement chez le nôtre. A son teint un peu hâlé il était facile de voir qu'elle avait souvent bravé les feux du soleil méridional. Nous gravîmes, le matin, le coteau sur lequel s'élève la chapelle de Notre-Dame de la Garde. Tous ensemble, nous allions prier celle que les navigateurs aiment à nommer l'*Étoile de la mer*, de conduire sans accidents les jeunes émigrants jusqu'à leur destination.

* *Tarsous*, ville d'une haute antiquité, peut-être l'ancienne *Tarchich* dont il est parlé dans l'Écriture, fondée par Sardanapale suivant Strabon, par une colonie grecque suivant d'autres historiens, est bâtie sur la rive droite du Carasou, l'ancien Cydnus, dont les eaux trop froides faillirent faire périr Alexandre, qui s'y était baigné. Elle a donné le jour à saint Paul. En hiver, elle a près de 30,000 âmes; au printemps, une partie de la population se retire dans les montagnes.

Nous passâmes une journée délicieuse, mêlée de jouissances et de regrets. Le lendemain, quand il fallut nous séparer, les yeux de Marie étaient humides ; ils laissaient deviner avec combien de peine elle s'éloignait de la France; on aurait dit que de tristes pressentiments occupaient déjà son esprit.

Le 21 septembre, nos voyageurs quittaient Marseille sur le bateau-poste *le Caire*, et favorisés par un temps magnifique, jetaient l'ancre, le 2 octobre, dans la rade de Mersina, après avoir relâché à Malte, Syra, Smyrne * et Rhodes; les moments passés à terre avaient été fructueusement utilisés. Le 4, ils étaient rendus à Tarsous, situé à environ sept lieues du rivage de la mer. La chaleur y était encore très-forte**; la terre semblait calcinée. Ils ne tardèrent pas à payer leur tribut à ce climat insalubre ; la fièvre les mina ; Marie eut même quelque temps la tête comme perclue et incapable d'aucun mouvement ; toutefois, ils se remirent l'un et l'autre. Dès lors, tous les instants de liberté étaient employés à explorer ce pays si riche et si peu visité. Marie songeait que peut-être son époux ferait connaître un jour les richesses ignorées de cette province ! et elle était heureuse de travailler pour sa gloire. Aussi, que d'objets n'a-t-elle pas recueillis, de découvertes n'a-t-elle pas faites ! Elle mettait dans ses recherches un empressement d'autant plus vif, qu'elle pressentait ne devoir pas rester long-temps dans ce pays. Trompés dans leurs espérances, les époux tournaient leurs regards vers la France. Mais avant de retourner à Marseille, M. Wachanru voulait s'y assurer une position. Dans ce but il écrivit au chef de son ancienne maison. La réponse arriva le 14 janvier, aussi gracieuse et

* A Smyrne, ils avaient quitté le paquebot le *Caire* pour monter sur l'*Eurotas*.

** Le 4 octobre le thermomètre marquait encore à l'ombre 36° centigr.

aussi favorable qu'il la pouvait désirer ; la délicatesse ne pouvait même pousser plus loin les attentions. Inutile de dire quelle joie ineffable, quel baume consolateur semblable nouvelle apporta au cœur de nos émigrés. Leur imagination s'abandonna de suite aux plus douces illusions. Dans quelques jours, ils allaient reprendre le chemin de cette Provence tant aimée, objet de leurs regrets et de leurs vœux ; ils allaient embrasser leurs parents et leurs amis ; ils allaient enfin puiser une nouvelle vie au soleil de la patrie !

Hélas ! ces rêves de bonheur ne devaient pas se réaliser pour l'un d'eux !

Le dimanche 16, l'un et l'autre se livrèrent encore à une course entomologique, prolongée jusqu'à trois lieues de la ville ; Marie semblait mettre à cette chasse une ardeur plus grande encore que de coutume, et la fortune la favorisait d'une manière merveilleuse.

Le mercredi, 19, notre maison consulaire de Tarsous montrait son drapeau, abaissé à mi-mât, en signe de deuil. MM. le vice-consul de France, les consuls d'Angleterre et des Deux-Siciles suivaient tristement un convoi funèbre. Ce convoi était celui de Marie !.....

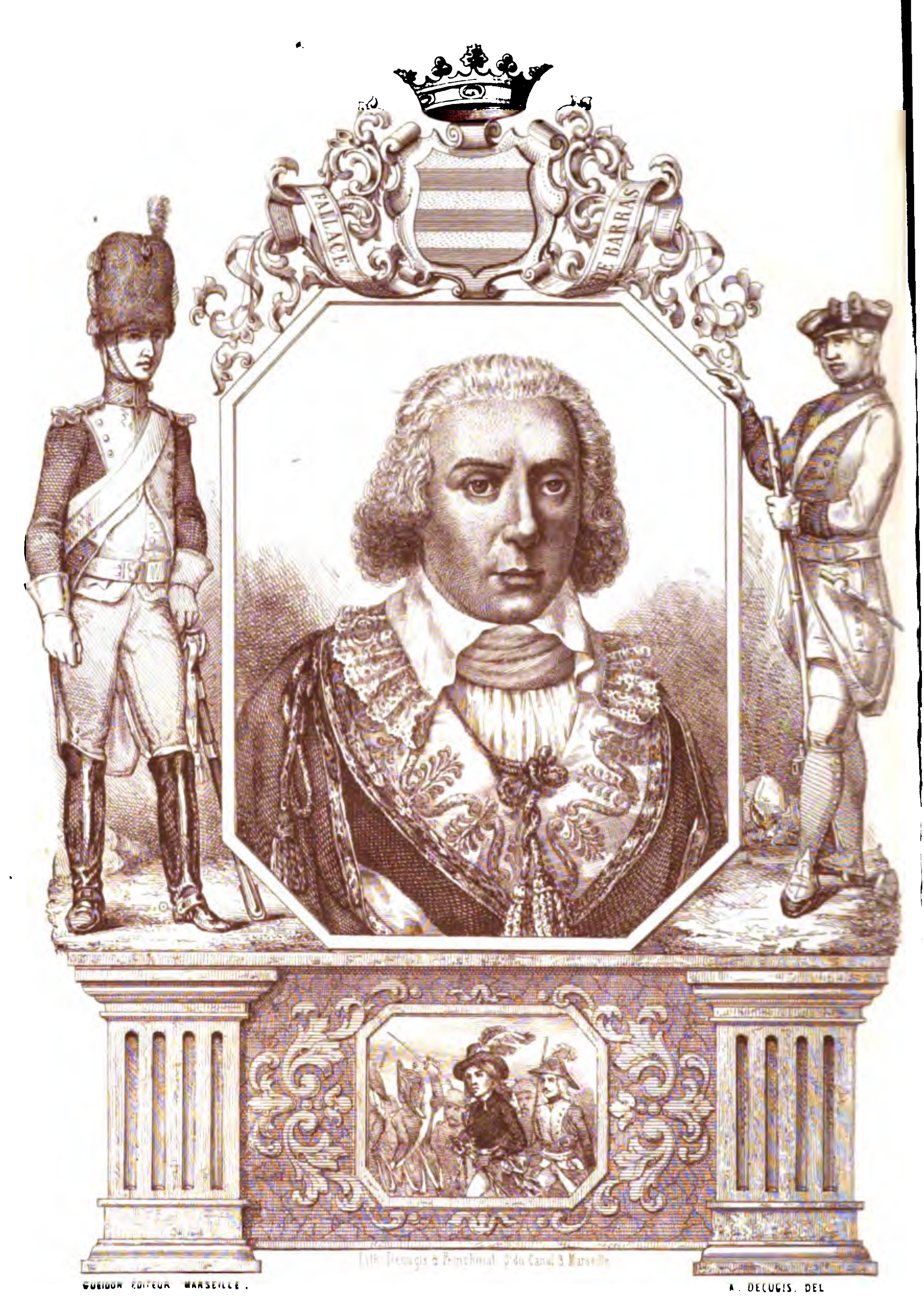
La veille elle s'était levée vive et joyeuse comme les jours précédents, appelant de ses vœux le vaisseau destiné à la conduire à Marseille, à lui faire saluer ce sanctuaire vénéré de Notre-Dame de la Garde, vers lequel se dirigeaient ses religieuses pensées. Elle avait fait une promenade matinale avec M. Wachanru. Celui-ci, en rentrant dans ses appartements, vers les dix heures, fut surpris de ne pas l'y trouver. En s'approchant de la fenêtre, il l'aperçoit évanouie dans la cour. Voler auprès d'elle et la porter dans sa chambre, fut l'œuvre d'un instant. Il réchauffe son corps glacé, et parvient enfin à le ranimer. Il se hâte de courir chez le

pharmacien du lieu, faisant l'office de médecin ; après l'avoir inutilement cherché, il retourne vers Marie, abandonnée à elle-même ; elle se trouvait mieux, et tout semblait faire espérer que la syncope dont elle avait été saisie se réduirait à une indisposition passagère, lorsque vers deux heures une crise violente semble menacer son existence ; l'espérance cependant ne tarde pas à succéder à la crainte ; elle paraît même assez bien se remettre, quand, une demi-heure après, une crise nouvelle la laisse tout à coup sans vie, dans les bras tremblants de son ami !

Ainsi finit cette jeune femme que le monde ignorait et dont le nom n'était pas même connu, dans sa ville natale. Elle vécut comme la violette, d'une existence humble et cachée. Et cependant, depuis Marie Sibille Mérian née en 1647, dont les fastes de la science aiment à perpétuer la mémoire, nulle personne du même sexe n'a peut-être apporté au culte de la nature un zèle plus vif et plus ardent.

E. MULSANT.

Lyon, 1853.



GUIDON EDITEUR MARSEILLE. A. DECUGIS. DEL

BARRAS

DEPOSÉ

BARRAS,

Né en 1755, Mort en 1829.

L'histoire n'est un guide sûr, pour l'appréciation des hommes et des choses, que par cette raison qu'elle juge les uns et les autres à une distance convenable.

L'histoire *contemporaine* est une sorte de champ-clos, où chacun entre en lice, portant sa devise sur l'Écu de ses armes : louange ou blâme, tout se rapporte à cette devise ; et la vérité sort toujours, plus ou moins meurtrie, de ces luttes passionnées, où chaque tenant a combattu pour le triomphe d'une opinion.

Aussi n'est-ce point là l'histoire que Cicéron appelle le Témoin des Temps, la lumière de la Vérité, la vie de la mémoire, *historia est testis temporum, lux Veritatis, Vitæ memoria*.

Mais si l'histoire contemporaine n'est propre qu'à re-

cueillir les élements divers de l'histoire sérieuse et véritable, il faut reconnaître aussi que parfois elle étend bien loin l'ombre de ses aberrations et de ses mécomptes : à ce point, qu'il faut plus tard une sorte de courage bien réel pour venir se heurter résolument à certaines idées préconçues, à certaines opinions, solidement enracinées, que l'on tient cependant pour injustes ou exagérées.

Je ne sais qui a dit le premier, que l'histoire d'un homme est presque toujours celle de l'injustice de plusieurs. Et il n'est pas un homme peut-être à qui ce principe, souvent si vrai, puisse mieux s'appliquer, qu'à celui dont nous allons retracer la vie. Puis, avant d'entrer dans le récit des faits si importants, qui ont comme jalonné chacun des jours de cette existence si tristement accidentée, ne perdons point de vue un seul instant, que les *hommes politiques*, pour être appréciés convenablement, ne veulent point être dégagés du milieu dans lequel ils ont vécu. L'atmosphère des révolutions est toute brûlante et toute saturée d'enivrements : Nous qui jugeons, tranquillement assis sur le rivage, et qui regardons sans nulle crainte et sans nulle idée d'un péril absent, la vague impuissante se briser à nos pieds, sachons du moins faire bien large cette part d'indulgence et de pitié, à laquelle ont droit ceux que nous voyons de loin lutter contre la tempête, faire tête à l'orage, et rentrer enfin dans le port ce vaisseau de l'état, sauvé des plus épouvantables écueils.

Peu de temps après la révolution de Juillet, j'habitais momentanément une petite ville, située au pied des Pyrénées. Chaque jour, je voyais sur l'un des bancs d'une promenade assez retirée, un bon vieillard à la physionomie calme et douce, dont l'aspect me rappelait chaque fois cet autre vieillard, natif de Clazomène, ville d'Ionie,

dont Fénélon a écrit la touchante histoire, dans ces quelques pages, qu'il intitule *les Aventures d'Aristonoüs*, et que l'on tient à bon droit pour l'un des plus beaux diamants de notre écrin littéraire.

Jeune alors, je dus à mon compagnon de promenade de sages conseils, fruits de sa longue et dure expérience.

Il me disait : — « Si le hasard vous met en rapport « avec quelqu'un de ces hommes, qui vécurent en ces « tristes jours de notre révolution, où tant de grandeurs « se mêlèrent à tant de crimes, n'oubliez jamais ce « que leur a coûté cette liberté, dont vous jouissez « aujourd'hui, comme de l'air que vous respirez. L'his- « toire vous redira sans doute quelques-unes de ces « grandes luttes, qui firent sortir la France grande et forte « d'un immonde cloaque de sang et de boue : Mais « jamais vous ne saurez tout ce qu'il y eut de larmes et « de terreurs, sans cesse renaissantes, pour ces hommes « qui fondèrent cette liberté, dont vous êtes si fiers et si « heureux. Il faut avoir vécu dans ces tristes jours, *il « faut au moins s'y reporter en idée*, pour juger sans « trop de passion les hommes et les actes de cette Époque « terrible, où la main de Dieu s'était retirée de nous. « Examiner ces actes et ces hommes à votre point de vue « actuel, c'est une injustice, dont tout noble cœur doit se « garder. »

Peut-être voulez-vous savoir quel était ce bon vieillard qui, en prononçant le nom de Dieu, avait levé au ciel un regard d'espérance ou de prière ? — Si ce qu'il me disait alors vous semble vrai, si ses paroles posent un principe d'équité, que nous devons accueillir, parce qu'il faut être juste, même pour ceux qui, en d'autres temps foulèrent aux pieds tout sentiment de justice, que

vous importe après cela, que cet homme fût un régicide et qu'il ait légué le nom de *Barrère* aux plus sanglantes auréoles de l'histoire.

Paul-François-Jean-Nicolas Comte de *Barras*, naquit le 20 juin 1755 à Fox-Amphoux, village de la Provence.

Il n'est pas une biographie qui ne rappelle ce dicton provençal : *Noble comme les Barras*, *aussi anciens que les rochers de Provence*. * Nous citons ce mot à notre tour, non point à cause de l'idée qu'il exprime, mais bien comme un fait hautement significatif, sur ce désordre d'idées, sur cet étrange renversement de positions, qui étaient le résultat inévitable de cette philosophie du XVIIIe siècle ; sorte d'Évangile politique, ayant pour apôtres, non point les pêcheurs d'un autre lac de Galilée, non point les déshérités du siècle, mais bien les grands noms du nobiliaire de France, mais bien ceux-là même qui devaient tomber victimes, en un temps prochain, des doctrines subversives, dont ils se faisaient les prôneurs, au mépris des plus simples règles du bon sens et de la raison.

L'éducation assez peu soignée que reçut le jeune Barras, le livrait, à peu près sans défense, à ces passions vives qu'il tenait de la nature, à cette soif ardente de tous les plaisirs, que l'on n'étanche guères dans le jeune âge, qu'au prix de son avenir.

Très-jeune encore, il embrassa la carrière des armes ; et les exigences de la discipline, encore que les liens commençassent déjà à en être bien relâchés, n'en vinrent pas

* La noblesse des Barras remonte au XI siècle. — Les descendants d'Antoine de Barras, qui vivait sous Louis XI ont fait plusieurs branches, celle des Seigneurs de Valecriche, des Seigneurs de la Pène, de Melon *de Clemens* (*ou Clumans*), de St.-Laurent de la Robine. Elles portent armes parlantes, *Fasse d'or de six pièces* ; les Fasses étaient dites anciennement *Barres*. Leur *sobriquet* (ou devise) *est Fallace de Barras* (Vaillance de Barras). *Histoire de la principale noblesse de Provence*, par B. DE MAYNIER.

moins suppléer, jusques à un certain point, à l'insuffisance de son éducation.

A l'âge de vingt ans, Barras quittait le régiment de *Languedoc*, où il était Sous-Lieutenant, et s'embarquait pour l'Ile de France, où il entrait dans le régiment de *Pondichéry*. C'est à cette époque de sa vie, que le jeune officier sut montrer, dans une circonstance grave et décisive, cette résolution et ce courage personnel, auxquels il devait plus tard la haute position politique, où nous le verrons parvenir.

Dans un voyage à la côte de Coromandel, le vaisseau *le Duc de Duras*, sur lequel il se trouvait, vint se briser au milieu des écueils des îles Maldives : nul ne voyait un seul moyen de salut. Le désespoir était dans tous les cœurs. Seul, Barras conserve le sang froid nécessaire en un tel péril ; il relève le courage de ses compagnons, il parle, il supplie, il ordonne ; et bientôt un radeau, dont il surveille et active la construction, reçoit tous les naufragés, et leur permet d'aborder en une île habitée par des sauvages, d'où, peu de jours après, ils sont tous ramenés à Pondichéry.

Les événements si graves, dont la France va bientôt devenir le théâtre, événements où le nom de Barras viendra se mêler si souvent, nous obligent à mentionner en peu de mots, et son concours à la défense de Pondichéry, qui ne tarda pas à être pris par les Anglais, et les détails de sa présence momentanée sur l'escadre du bailli de Suffren.

Rappelé en France avec le grade de capitaine, Barras s'était marié avec Mlle Templier, dont le père habitait la petite ville de Cotignac, assez peu éloignée de Fox-Amphoux. Malgré ce mariage, Barras continua d'habiter Paris, où il jouissait d'une fortune considérable.

La prise de la Bastille, à laquelle il avait contribué de

sa personne, avait exalté l'imagination déjà si ardente du jeune officier. Et, quand on le voit partager avec les Lafayette, les Lameth, et certains hommes parés des plus beaux noms de la monarchie, l'enivrement produit par les idées nouvelles, est-il bien rationnel d'expliquer le patriotisme du jeune Barras, comme font certains biographes, en le classant gratuitement parmi ces autres compagnons de Catilina, dans lesquels, nous dit Salluste, *il n'en est pas un seul, qui ne fût déjà souillé de crimes.*

L'histoire a de trop graves reproches à adresser à ce nom de Barras, reproches trop amèrement fondés, pour qu'il soit nécessaire à la malignité humaine d'accoler des torts imaginaires, à ces torts autrement sérieux, dont elle lui doit demander compte.

A l'avénement de Louis XVI, la révolution était faite en France. L'attribuer à la faiblesse d'un roi honnête homme, aux principes économiques de Turgot, à la frivolité de Maurepas, au *compte rendu* de Necker, aux stupidités financières de Calonne, à l'incapacité de Brienne, c'est fermer les yeux à l'évidence, c'est prendre l'effet pour la cause. C'est bien au 14 juillet 1789 que la Bastille fut prise par le peuple; mais la véritable révolution fut faite en France, dès le jour où il ne resta plus une seule de ses institutions monarchiques, qui n'eût été frappée au cœur, dès le jour où toutes ses croyances religieuses furent anéanties, dès le jour enfin où ses mœurs dépravées, semblèrent la mettre au ban des nations.

Or, tout cela était antérieur à Louis XVI. Et cette révovolution qui s'asseyait avec lui sur le trône, il n'y avait plus qu'à la proclamer : parce que, comme les grandes nations ne meurent point, il arrive forcément, qu'à un moment

donné, elles se transforment et se reconstituent, avec une vigueur nouvelle.

Les assemblées bailliagères du *tiers-état*, où Barras figura, tandis que son frère figurait lui-même à celles de la noblesse, furent le premier râle, passé presque inaperçu, de cette longue et terrible agonie d'un pouvoir qui rattachait au ciel son institution et ses droits. Dès ce jour, les révolutionnaires pouvaient proclamer la voix du peuple, la voix de Dieu, si les crimes et les larmes, qui devaient bientôt marquer cette première et sanglante étape du pouvoir populaire, pouvaient avoir jamais rien de commun avec le nom de la Divinité.

En 1790, la France ayant été divisée en 83 départements, Barras fut nommé administrateur du département du Var, et plus tard juré à la haute Cour nationale séant à Orléans.

En septembre 1792, il est envoyé à la Convention nationale, par ce même département du Var. Là il vota la mort du Roi, sans appel et sans sursis.

Barras est arrivé à cette phase de sa vie, où nous allons le voir sortir de la ligne commune, et marquer sa place dans l'histoire de son pays. Et, qu'on ne l'oublie point : la Convention, où tant de crimes lâches et odieux se mêlaient à une si admirable énergie contre l'envahissement de la patrie, offrait une réunion d'hommes d'une assez grande valeur personnelle, pour qu'il y eût bien quelque mérite à s'y faire un nom, alors que l'on ne veut demander cette distinction, ni comme Marat, à l'horreur qu'on inspire, ni comme Danton et Robespierre, à la juste terreur dont on est l'objet.

Barras était d'une taille élevée, d'une figure noble ; sa voix était forte, sonore, vibrante, son geste impétueux et

entraînant. Et cependant, avec toutes ces qualités qui aident si puissamment au succès de l'orateur, il n'était point homme de tribune. Rarement il prononçait au-delà d'un petit nombre de phrases, mais toutes bien dites, pleines d'énergie, et allant directement au but.

Si cette éloquence, restreinte en des bornes aussi étroites, n'est en général que de peu d'effet sur les assemblées qui délibèrent dans le calme, où chacun a tout le temps d'exposer son opinion, et de la creuser en tout sens, il n'en était point de même à la Convention, où l'orateur avait à lutter contre les trépignements de l'assemblée, contre les impatiences formulées en interruption de toutes sortes, et surtout contre ces hurlements des tribunes publiques, aussi ardentes à applaudir ce qui flattait leurs sanguinaires instincts, qu'à bafouer l'orateur qui, ne partageant point leur entraînement, avait le courage de manifester tout haut sa pensée.

Il suffit d'ouvrir le *Moniteur*, à la date de ces jours néfastes, pour se convaincre que, dans les *journées* aux grandes déterminations, les interruptions si fréquentes et si animées de la salle et des tribunes, donnaient bien souvent aux plus importants débats, l'apparence de colloques plus ou moins animés.

On comprend ce que la forte voix de Barras, dominant tous les bruits de l'assemblée, et résumant en quelques phrases bien claires, l'opinion qu'il exprimait, devait acquérir de puissance, et le poser bien vite en homme influent : parce que tous voyaient en lui un homme d'action, dont l'énergie ne se noyant point en paroles, avait un grand prix, au milieu de ces hommes à résolutions violentes, pour lesquels, il n'y avait souvent, du vote à l'exécution de la mesure votée, que l'intervalle matériellement in-

dispensable, soit qu'il s'agit de décimer une faction rivale, ou de proscrire en masse un ordre entier de citoyens.

Et, quand nous allons voir cette influence de Barras le signaler à l'attention de l'assemblée, qui lui confie diverses missions d'une haute importance, c'est le lieu peut-être de rappeler, non point dans l'intérêt de la mémoire de Barras, mais bien dans un intérêt tout de justice et d'équité que, *dans ces temps affreux, l'homme ne marchait point, on l'entraînait. C'était une mer terrible, dont il fallait suivre les courants, ou être brisé.* C'est là le langage de l'histoire.

Robespierre avait dit à la Tribune. « En révolution, le « ressort du gouvernement populaire, c'est à la fois la « terreur et la vertu. La vertu, sans laquelle la terreur « est funeste ; et la terreur, sans laquelle la vertu est im- « puissante. » Puis, après ces horribles paroles, la vertu du citoyen Robespierre allait demander à la vertu du citoyen Danton, alors ministre de la justice, de mettre enfin un terme aux massacres de *septembre*.

C'est alors que Danton répondait : *Périsse ma mémoire, mais que la France soit sauvée !* Et la France fut sauvée en effet de l'invasion étrangère, de cette stupide menace du *manifeste de Brunswick*, qui fit tant de mal à ceux-là même qu'il prétendait servir..... Mais sur quels champs de bataille le sang et l'honneur français eussent-ils plus coulé à pleins bords !

M. de Maistre, l'un des plus énergiques antagonistes de la révolution, écrit dans ses *Considérations sur la France* :

« La *coalition* en voulait à l'intégrité de la *France*. « Or, comment lui résister ? Par quel moyen briser l'effort « de l'Europe conjurée ? Le génie infernal de Robespierre « pouvait seul opérer ce prodige. »

Certes, on doit le reconnaître, il fallait que la main de Dieu se fût bien cruellement appesantie sur une nation, pour qu'elle en fût réduite à attendre son salut et d'hommes, et de mesures qui dépouillent l'humanité de tous les sentiments qui l'honorent, ne laissant aux âmes flétries que les sanguinaires instincts de la bête féroce.

Au 31 mai 1793, *la Montagne* avait triomphé de *la Gironde*. Une multitude soudoyée était venue demander à la Convention les vingt-deux têtes, qu'elle voulait faire tomber.

C'est à la suite de cet épouvantable holocauste que Lyon et Marseille s'insurgèrent. Toulon se livra aux Anglais. Barras, Fréron, Gasparin et Salicetti vinrent à Marseille et à Toulon comme délégués de la Convention.

La biographie de Michaud nous dit que *Barras se montra moins cruel que son collègue Fréron;* mais ces deux noms n'en restent pas moins entachés, dans l'histoire, d'une terrible solidarité.

C'est au siége de la ville de Toulon, qui du reste ne tarda pas à être reprise sur les Anglais, que Barras fit confier à Napoléon, alors simple capitaine d'artillerie, la direction des attaques principales de la place. Plus tard, nous le verrons, dans une circonstance plus importante encore, faire un nouvel appel à l'épée de cet homme, qui devait porter si haut et si loin le drapeau, comme la gloire de la France.

Revenu peu après au sein de la Convention, Barras encourut la haine de Robespierre, qui sans doute n'eut point tardé à l'envoyer à l'échafaud, comme les 21 Girondins au 31 octobre 1793, comme les Hébertistes au 24 mars suivant, comme Danton, Camille Desmoulins et tant d'autres, au 5 avril.

C'est à ce moment qu'il se forma dans la Convention, ainsi froidement décimée, une conspiration contre Robespierre, qui demandait l'épuration de la Montagne elle-même. Les débris de la Gironde gardaient au cœur le souvenir des nobles victimes qui avaient payé si cher cette ardeur, avec laquelle, les premières entre toutes, elles avaient poussé à la déchéance du Roi, et à la proclamation de la République. La place des survivants de la Gironde était donc marquée dans les rangs des ennemis de Robespierre. Les amis de Danton brûlaient de le venger. En un mot la dictature de Robespierre pesait à la Convention tout entière, qui en était presque réduite à demander à cet homme, qui venait de proclamer l'existence de l'Être Suprême, ce que les Romains dégénérés demandaient à Sylla: *Dis-nous enfin qui doit vivre ou qui doit mourir*. « Tu « veux donc guillotiner toute la Convention, » avait dit un jour Billaud-Varennes à Robespierre, en pleine séance du Comité de salut public.

La France a placé, à bien juste titre, parmi ses jours les plus heureux, Ce *neuf thermidor*, qui vit la chute de Robespierre et de la Montagne. Et, en cela, il lui importait peu que *le coup fût porté par des septembriseurs, afin que la justice même fût infâme*. (M. de Maistre).

C'est en vain que les rares partisans de Robespierre veulent le montrer luttant d'énergie révolutionnaire avec les terroristes, exagérant la terreur *uniquement pour acquérir le pouvoir de faire quelque bien*. Cette prétendue pureté d'intention, procédant par le crime pour aller à la vertu, restera long-temps un problème sans solution possible. Mais le sang versé crie plus haut que tous les raisonnements; et la France ne se souvient que d'une chose: c'est que le *neuf thermidor* renversa les échafauds, et qu'il mit fin au régime de la terreur.

Dès lors, sa reconnaissance est acquise aux hommes qui concoururent à ce grand acte de la justice nationale. Aussi, le rôle de Barras, dans cette circonstance, lui a-t-il mérité l'applaudissement des gens de bien : sa courageuse énergie au 9 thermidor rachète à leurs yeux quelques uns des tristes antécédents de sa carrière politique.

Décrétés d'arrestation, les deux Robespierre, St Just, Lebas et Couthon, avaient été entraînés hors de l'assemblée, et conduits en prison. Refusé par le gardien à celle du Luxembourg, Robespierre avait été conduit à la police, dont les bureaux se trouvaient à l'Hôtel de Ville. C'est là qu'il fut bientôt rejoint par ses coaccusés, qui avaient été délivrés par des membres du conseil général de la Commune.

En ce moment, la cause de Robespierre n'était point perdue encore. St-Just et Lebas pressaient le dictateur de marcher sur la Convention, à la tête des canonniers de Paris. Les sections s'ébranlaient. Henriot, commandant de la Garde Nationale, pouvait encore décider du succès de la lutte. Le danger était imminent pour ceux qui avaient voulu abattre le tyran. La Convention nomme Barras général de la Garde Nationale. Celui-ci disperse à l'instant les troupes de Henriot, s'empare de l'Hôtel de Ville, et fait conduire tous les accusés à la Convention. Puis, cette mission remplie, il se démet immédiatement de ses fonctions.

On comprend facilement ce qu'une telle énergie dans l'action, suivie d'un tel acte de modération, dut concilier à Barras de nobles et de chaleureuses sympathies, en un moment où le pouvoir était à qui saurait le prendre, à qui oserait le garder. Aussi, le jour viendra bientôt, où il lui sera tenu compte de sa conduite au 9 thermidor.

Si vous ouvrez le calendrier républicain, qui avait déjà

treize années d'existence quand Napoléon, premier consul, en abolit l'usage, vous verrez que la première décade du mois de thermidor an II, était dédiée *au malheur*. Et c'est précisément dans cette même décade, que Robespierre monte à l'échafaud : étrange et bizarre coïncidence, qui rappelle involontairement ces *ides de Mars*, dont César était invité à se défier, par le devin *Spurina*. Suétone nous dit que César, se rendant au sénat, où il fut tué, avait dit au devin : Eh bien ! Voilà les ides de Mars venues. — Oui, répondit *Spurina*, elles sont venues, *mais elles ne sont point passées*.

Et le dernier jour de la première décade du 9 thermidor semble réaliser pour le dictateur de la Convention, le mot de Spurina sur les ides de Mars. La décade était venue, mais elle n'était point passée.

La coopération si active de Barras aux événements du 9 thermidor, lui suscita de nombreux ennemis; et cela devait être : en frappant les chefs de la Montagne, il attirait sur sa tête toutes les haines, toutes les malédictions d'un parti, qui, ayant été lui-même sans pitié, savait n'en devoir guère attendre de ceux qui parviendraient à l'abattre. C'est alors que Barras fut accusé du crime de dilapidation. Un décret de la Convention le justifia.

Barras présidait la Convention, lorsque, au 1er avril 1795, les faubourgs insurgés pénètrent dans l'assemblée, demandant du pain, dont la ration était alors réduite à deux onces par personne, et l'exécution de la constitution de 1793. Son énergie ne se dementit point dans cette circonstance. Au sein du plus effroyable tumulte, il fait déclarer Paris en état de siége : adjoint par l'assemblée au général Pichegru, il fait avancer au pas de charge les trois sections thermidoriennes, *de Lepelletier*, *de la Butte des Moulins*, *des piques*, et la salle est promptement évacuée.

Au 20 mai, c'est encore Barras qui exerce le commandement, contre ces nouvelles insurrections des Jacobins, dont l'exaltation avait été portée à l'extrême par le supplice de Fouquier-Tinville, le fameux accusateur public près le tribunal révolutionnaire, lequel, quatorze jours auparavant, était monté à l'échafaud, avec les quinze juges ou jurés de cet infâme tribunal.

On sait que ce fut à cette épouvantable séance du 20 mai 1795 (1er prairial an III) que Boissy-d'Anglas salua noblement la tête de son collègue *Féraud*, qui lui était présentée au bout d'une pique, et qu'il sut, par un courage sublime, imposer le respect aux égorgeurs qui s'éloignèrent.

Après diverses missions, qui l'appelèrent momentanément hors de Paris, Barras y revient au moment où vont s'accomplir des événements plus graves encore.

L'insurrection du 13 vendémiaire (5 octobre 1795) précéda de vingt et un jours seulement la dernière séance de la Convention, qui allait bientôt céder la place au Directoire, au Conseil des Anciens et à celui des Cinq Cents, nouvelle forme de gouvernement, créée par la Constitution de l'an III.

Au moment où la République allait entrer dans cette phase nouvelle de son existence, on vit s'agiter de toutes parts, soit les mécontents des sections, soit les royalistes et les émigrés rentrés, soit enfin les bourgeois, craignant le retour de la terreur. Tous redoutaient ce pouvoir nouveau, créé par la nouvelle Constitution, qui ravivait les craintes des uns, et ajournait indéfiniment la réalisation des espérances des autres.

Mais, quand éclata cette insurrection du 13 vendémiaire, la Convention était sur ses gardes, elle se déclara en per-

manence, dès les premiers symptômes de l'agitation. Chargé de la défense de l'assemblée, le général Menou se mit à parlementer avec les insurgés. Immédiatement, il fut destitué et remplacé par le général Barras, qui s'adjoignit le général Bonaparte, placé, depuis sa destitution, dans la *direction des opérations militaires*.

Le général Bonaparte forma des Tuileries un vaste camp, dont il garnit de troupes toutes les issues. L'artillerie lui était venue du camp des Sablons. Vingt-cinq ou trente mille hommes, appartenant aux sections, s'avancent en deux colonnes, l'une par le quartier St.-Honoré, l'autre par le faubourg St.-Germain. A quatre heures de l'après-midi, le combat s'engage. Barras et Bonaparte sont partout. La mitraille écrase les assaillans dans la rue Saint-Honoré, sur l'escalier de l'église St.-Roch, et au bout du Pont Royal. A neuf heures du soir l'insurrection est vaincue.

Dès ce moment, il fut évident pour tous, que les services rendus par Barras à la cause de la République, qui était alors la cause de l'ordre, le signalaient au choix de ses collègues, comme l'un des membres du futur Directoire.

En effet, il fut élu à ces éminentes fonctions, avec Laréveillère-Lepaux, Rewbell, Sièyes et Letourneur de la Manche.

Quand il s'agit d'apprécier les actes d'un gouvernement quel qu'il soit, il importe de tenir grand compte des difficultés, avec lesquelles il eut à lutter. Si ce gouvernement a fait quelque bien, le mérite s'accroît de toutes les difficultés qu'il eut à surmonter, en même temps que la responsabilité du mal, qu'il n'a pas été en son pouvoir d'empêcher, s'amoindrit en raison des exigences qu'il ne lui a pas toujours été donné de dominer complétement.

Et cependant, comme si le Directoire devait être le bouc émissaire de tous les partis, qui divisaient la France au 4 novembre 1795, l'histoire contemporaine, fatalement emportée dans l'arène sans limites des récriminations de toute nature, en a fait, tantôt le secret partisan de la royauté, qui payait ses lâches connivences à beaux deniers comptants, tantôt une odieuse reproduction du Comité du salut public, aspirant à relever les échafauds de la terreur, tantôt enfin une sorte de *Régence* dissolue, attendant la majorité du génie de Napoléon, comme la régence du duc d'Orléans avait attendu la majorité de Louis XV, au milieu des crapuleuses impudicités d'une Cour sans vergogne et sans mœurs.

C'est à l'histoire sérieuse et vraie de faire dans tout cela une juste part à l'exagération, née des passions de l'époque. A ce moment où le Directoire succède à la Convention, il s'opère en France une réaction, qui se fait sentir à tous les degrés de l'échelle sociale. La France, alors et non pas le Directoire seul, la France alors, dirons-nous, ressemble à cet esclave qui vient de briser sa chaîne, et qui, dans le délire de sa liberté conquise, vient heurter les enivrements de sa joie comme ses pas encore mal assurés, aussi bien à la borne de la rue, qu'à la colonne du temple, parce qu'il ne voit plus ni l'une, ni l'autre. Il crie à pleine voix, comme pour s'assurer qu'il a bien conquis le droit de ne plus se taire; il est prêt à injurier l'homme qui passe, pour mettre hors de doute à ses yeux cette liberté d'action, qui succède au servile abaissement de ses longs jours d'esclavage. Des mœurs, il n'en a plus, car il échappe à la férule du maître, qui ne peut plus garder pour lui le monopole de l'immoralité. Autant il fut lâche et rampant sous le regard terrifiant de l'homme qui était maître de sa vie, et qui déchirait

à plaisir la peau de son corps, autant il est fier aujourd'hui de ne plus connaître cette crainte, qui de l'homme esclave avait fait si long-temps une brute sans raison et sans cœur.

Et que l'on ne dise point, que c'est ce bout de chaîne rompue, qui a fait le délire de cet homme. C'est tout simplement la dure compression de l'esclavage, qui réagit sur lui, et qui altère momentanément sa raison. Laissez-le se calmer, laissez ses yeux s'habituer à l'éclat du soleil de la liberté, puis vous le verrez bientôt revenir au sentiment exact de sa position nouvelle, et rougir lui-même de sa folie passagère.

Or, au moment où le Directoire vint au pouvoir, l'esclave était encore dans tout le brûlant paroxisme de sa fièvre de liberté reconquise. Et n'est-ce point là ce qui explique ce qu'on a dit de toutes les folies, qui marquèrent cette époque de notre récit; ces plaisirs bruyants, qui avaient envahi toutes les places publiques, ces coiffures *à la Victime*, ces bals en vêtements de deuil, ces danses, où nul n'avait le droit de figurer, si l'échafaud ne lui avait ravi un père ou une mère, une sœur ou un frère.

C'est à ce moment que l'on voit le Directoire s'installer au palais du Luxembourg. Le mobilier qu'y trouvent ces cinq rois, *les Pentarques*, ainsi que l'on disait alors, ce mobilier se composait de cinq chaises et d'une table. Le Directoire a derrière lui trente milliards d'assignats dépréciés, et devant lui, tout à la fois, la guerre civile et la guerre étrangère. Et, en présence de pareils faits, est-il bien juste de reprocher au Directoire, à ces cinq hommes investis d'un pouvoir nouveau, pour qui tout était obstacle et rien secours, d'hésiter entre les divers partis qui divisaient le pays, et d'osciller plus ou moins long-temps, avant de marcher d'un pas ferme et résolu.

Sans doute, le Directoire n'était point composé d'hommes de génie. Si la Révolution en révéla quelques-uns, il en fallait demander compte à l'échafaud, qui les avait dévorés. Carnot était, sans contredit, la plus haute capacité du gouvernement directorial, et la République avait fait choix, dans la majorité des deux conseils, des hommes qui lui avaient semblé les plus aptes à l'importante mission qui leur avait été imposée.

Dans le partage des diverses attributions, arrêté entre les cinq directeurs, le travail du *personnel* avait été remis à Barras. Nous croyons utile de rappeler ici ce détail d'intérieur, parce qu'il n'est point sans importance à nos yeux. On comprend, en effet, ce que cette sorte d'omnipotence, sur le choix des hommes, destinés à servir la République dans les branches si diverses de l'administration, devait amasser de mauvais vouloirs, de rancunes, de haines vivaces, sur celui qui était le point de mire de toutes les ambitions. Mettez un homme aux prises avec des masses de solliciteurs, et soyez sûr que bientôt il n'y aura pas un seul cheveu de la tête de cet homme, qui n'ait été maudit cent fois, par ceux dont il aura refusé les services, et bien des fois, sans doute, par l'ingratitude de leurs compétiteurs plus heureux.

Venu au pouvoir, et quand, à peine depuis quelques mois, un homme pouvait, sans risquer sa tête, dépouiller la sale défroque et le langage des sans-culottes, Barras suivit tout au moins, s'il ne le devança pas, le mouvement de réaction, qui inaugurait de toutes parts, non point seulement un luxe sans borne et sans frein, mais encore tous ces plaisirs d'une société d'élite, dont le souvenir, dans le passé de la France, ne se reliait au présent, qu'à travers une sanglante atmosphère. C'est alors que certains salons

se rouvrirent, que les relations intimes se renouèrent; et cela, avec d'autant plus de charme, que tous en étaient privés depuis plus long-temps. En un mot, on vit se renouveler en France, aux premiers jours du Directoire, ce qui était arrivé, après la mort du sombre Tibère, dans cette première année où Rome, si étrangement abusée, proclamait *le modèle des princes*, ce même Caligula, qui bientôt allait devenir la honte de l'humanité.

Dans les mémoires secrets du *comte d'Allonville* qui, certes, ne saurait être suspecté de partialité pour l'homme qui nous occupe, nous lisons : « Seul, Barras, imprima « quelque éclat à ses hautes fonctions, en conservant, « dans leur exercice, et des formes polies et de la dignité. »

Bonaparte n'aimait point Barras, bien qu'à deux reprises, ce même Barras lui eût été fort utile. Mais Napoléon répudiait à bon droit toute sympathie pour les terroristes, et il n'y a nul doute qu'il ne plaçât Barras parmi les hommes qu'il appelait *la queue de Robespierre*. Toutefois, dans ses dictées de Ste-Hélène, il lui rend cette justice que, bien que Barras ne fût pas un homme de travail « il fit mieux au Directoire, que ceux qui le connaissaient n'attendaient de lui. »

Nous ajouterons à cela, qu'au Directoire, la grande influence pour les affaires, était celle de Rewbell, ancien avocat, patriote exalté, puis grand travailleur. Barras se renfermait dans la direction du personnel, et dans cette autre tâche qui s'alliait au mieux avec ses intérêts et ses goûts de gentilhomme, celle de faire les honneurs du Luxembourg, et il les fit à ce point à tous les partis, que bientôt il passa pour ne pas repousser trop énergiquement les propositions qui lui étaient faites par les partisans de la royauté. Quoi qu'il en puisse être d'une telle imputation,

qui rentre dans cet ordre de faits, pour lesquels les preuves manquent habituellement, toujours est-il certain, qu'une sorte de réaction s'opérait dans les idées politiques, ailleurs que dans les salons du Directoire.

Les deux conseils, celui des Anciens et celui des Cinq Cents, aspiraient plus ou moins ostensiblement à reconstituer l'avenir, sans trop de souci du présent, dans lequel ils ne voyaient qu'un gouvernement tout-à-fait transitoire; les républicains tendaient au même but, sans la terreur ou avec une nouvelle terreur au besoin; les hommes de l'ancien régime avec les conquêtes politiques de 1789, s'ils étaient obligés de les subir, ou en les répudiant s'ils en trouvaient l'occasion ou le moyen; les Girondins avec une charte qui résumerait les avantages de la royauté, tout en sauvegardant le pays des abus qui avaient amené la République, laquelle pour eux avait fini son temps.

Les tendances de la presse étaient aussi à la réaction. Par deux fois, les directeurs avaient voulu s'opposer à ses écarts, au moyen d'une loi sévèrement répressive; et, par deux fois, les conseils s'y étaient refusés; parce que les partis dont ils étaient composés, trouvaient leur compte au discrédit du Directoire.

Malgré toutes les difficultés de cette situation, l'ordre renaissait; l'activité du Directoire portait ses fruits; les *mandats* avaient remplacé les assignats, et le numéraire commençait à reparaître. Paris ne recevait plus de *rations alimentaires*; le commerce reprenait son cours; les masses se désabusaient peu à peu des utopies qui les avaient si fatalement égarées. En un mot, tout aspirait à rentrer dans l'ordre.

C'est à ce moment que fut découverte la conspiration de *Babœuf*, tendant à ramener la terreur. Le Directoire la dé-

joua facilement. Trois conventionnels et trente-cinq autres conjurés furent fusillés.

La Vendée tout entière avait été enlevée au royalisme, et Napoléon accomplissait les prodiges de son admirable campagne d'Italie. Le Directoire, par ses traités avec le Piémont, Gênes et Naples, venait en aide à Bonaparte; tandis qu'un autre traité, conclu avec l'Espagne, assurait à la France d'utiles secours en hommes et en vaisseaux.

Mais le Directoire manquait d'argent. Il recourait à toutes sortes de moyens, même aux plus usuraires, pour s'en procurer; il anticipait sur les recettes, il faisait vendre les biens nationaux à vil prix. Tout cela ne se faisait pas au grand jour. Tout cela nécessitait l'emploi d'agents peu discrets, souvent peu honorables. De là peut-être l'une des causes les plus actives de ces accusations d'improbité contre le Directoire; de là, ce cri public contre les hommes d'affaires et contre les agioteurs. En présence de tous ces embarras financiers, de toutes ces inextricables difficultés, on se demande assez naturellement, s'il ne faut point appliquer à cette triste position du Directoire, le mot si vrai de Juvénal : *Haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat res angusta domi.* Et ce n'est peut-être là que justice et vérité.

Barras est signalé de toutes parts comme celui des membres du Directoire, dont le nom se serait trouvé le plus tristement mêlé à toutes ces affaires d'argent. Si les historiens contemporains forment un jury, dont la postérité doive prendre les voix, pour statuer sur la culpabilité de ceux qu'elle juge, la condamnation de Barras est certaine sur ce point.

Si la conspiration de Babœuf avait été facilement réprimée, celle des royalistes, contre lesquels eut lieu le coup

d'état du 18 fructidor, était bien autrement sérieuse, car elle avait pour meneurs des hommes appartenant aux deux conseils, dont les élections de l'an V avaient profondément modifié la majorité.

En dehors des conseils, les nobles, les émigrés, les prêtres, hâtaient, par tous les moyens en leur pouvoir, l'explosion qui devait renverser le Directoire, et préparer les voies au retour de la monarchie. Ils avaient pour eux toute la bourgeoisie, qu'effrayait toujours à bon droit ce fantôme de Robespierre, et la terreur, dont les jacobins, toujours nombreux, rêvaient encore le retour.

Le danger était grand pour le Directoire qui, ne pouvant dissoudre les conseils sans violer la constitution, n'avait nul moyen *légal* d'échapper au péril qui le menaçait. Il dut recourir à un coup-d'état. On a raison de dire que les coups-d'état frappent presque toujours la justice; mais il faut reconnaître aussi, que la première condition d'un gouvernement, c'est de veiller à sa propre conservation. Les coups d'état ne sont crimes qu'alors qu'ils échouent.

> Tous ces crimes d'état qu'on fait pour la couronne,
> Le ciel nous en absout, alors qu'il nous la donne.

Ce sont là, sans doute, d'assez tristes maximes; mais en politique, le juste et l'utile marchent assez rarement ensemble.

Douze mille hommes de l'armée du général Hoche avaient été, par l'ordre du Directoire, rapprochés de Paris, et placés sous le commandement du général Augereau.

Le 4 septembre 1797, à minuit, sur l'ordre de Barras, de la Reveillère-Lépaux et de Rewbell, on arrête le directeur Barthélemy. Carnot, qui avait remplacé Sieyès au Directoire, fut aussi décrété d'arrestation; mais ne put

être saisi. Toutes les autorités de Paris furent déclarées suspendues. A six heures du matin, quand la ville s'éveilla, la grande conspiration des deux conseils était déjouée; le Directoire était maître sur tous les points. La minorité des deux conseils annulait les élections de cinquante-trois départements, et condamnait à la déportation cinquante-trois députés, ainsi que les deux directeurs Carnot et Barthélemy.

Alors une véritable réaction républicaine eut lieu tout naturellement contre les nobles, les prêtres et les émigrés. La presse fut suspendue, et une cinquantaine de propriétaires de journaux furent déportés en masse.

Que l'on dise, à tort ou à raison, que le Directoire n'avait fait qu'user de son droit de légitime défense, il est impossible toutefois de ne point réprouver, de la manière la plus énergique, la rigueur tyrannique, avec laquelle furent exercées toutes ces mesures de répression. Il est même, en révolution, une limite que l'on ne doit jamais dépasser. Le mal pour le mal est toujours une chose odieuse; et en franchissant cette limite, le Directoire dépassa son but, qu'il n'atteignit point complétement. Toutes les sympathies de la nation se reportèrent sur les victimes du 18 fructidor. *Inauditi atque indefensi, tamquam innocentes perierant* *.

Notre devoir est d'ajouter cependant que, d'après la biographie d'Arnault, Jay et Jouy, Barras fit tous ses efforts pour s'opposer, auprès de ses collègues, aux violentes mesures qui suivirent le 18 fructidor.

Mais ce coup d'état présentait un autre danger. C'était l'armée qui avait sauvé la République. Or, l'histoire nous apprend ce qui arrivait quand les prétoriens avaient rendu à Rome de tels services. Le jour pouvait n'être pas loin, où ils voudraient faire pour un des leurs, ce qu'une première

* Tacite, hist. liv. 1, § 6.

fois ils avaient si facilement exécuté pour autrui. Le 18 fructidor amènera le 18 brumaire ; et les soldats d'Augereau pouvaient ajourner à deux années le Directoire et les deux conseils à St-Cloud, devant les grenadiers du *général Leclerc*.

Par suite du coup-d'état du 18 fructidor, diverses modifications successives avaient eu lieu dans le personnel du Directoire. Seul, quand arriva le 18 brumaire, Barras appartenait à la première nomination du 13 brumaire an IV.

Revenu d'Italie, après le traité de *Campo Formio*, Bonaparte avait été, de la part du Directoire, l'objet d'une fête triomphale, présidée par Barras. Peu après, le jeune général partait pour l'Égypte, non point comme on l'a dit, marchant vers un glorieux exil, mais de son plein gré, à une conquête que seul, Talleyrand et lui, avaient fait décider par le Directoire. N'est-il pas tout aussi rationnel de supposer que Bonaparte en s'éloignant, avait en vue de laisser s'user complétement un pouvoir auquel il avait peut-être déjà, l'intention de substituer son autorité, pour peu que les événements lui vinssent en aide.

Si tel fut le calcul de son ambition, nous allons voir à quel point il avait eu raison, de compter sur le temps et sur les événements.

Son absence remettait en question toutes ses conquêtes. Souwaroff marchait sur l'Italie, que perdaient les généraux Moreau et Joubert. Et si Massena n'avait, par sa brillante victoire de Zurich, arrêté l'élan des austro-russes, qui s'avançaient vers nos frontières, l'invasion était imminente. Mais l'étoile de la France ne tarda pas à reprendre son éclat. L'Italie fut reconquise par Joubert et Championnet.

Pendant que nos armées sauvaient l'honneur du pays, les troubles intérieurs allaient toujours grandissant. La ban-

queroute, qui avait réduit les intérêts de la dette nationale au tiers consolidé, achevait d'ébranler tout à la fois et le crédit déjà si faible du Directoire et sa puissance devenue si chancelante, par cet acte même du 18 fructidor ; ses luttes journalières avec les deux conseils amenaient ce marasme qui présage une fin prochaine. Et la déplorable division, qui existait entre les membres du Directoire, ne pouvait que hâter cet instant, attendu par tous les partis avec une impatience mal contenue.

C'est au Caire que Bonaparte fut informé de tout ce qui se passait. Le moment lui semble venu. Il laisse son armée à l'un de ses lieutenants, et le 8 octobre 1799, il débarque non loin de Fréjus.

Nous n'avons point à retracer ici l'histoire du 18 brumaire. On sait les événements de ces derniers jours du Directoire, la translation des deux conseils à Saint-Cloud, enfin tous les détails du célèbre coup-d'état.

Ce même jour, du 18 brumaire, le directeur Barras envoie aux conseils sa démission motivée : « Je n'ai consenti « à partager la première magistrature de l'État, dit-il, « que pour le soutenir dans ses périls par mon dévoue- « ment..... La gloire qui marque le retour du guerrier il- « lustre, à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la « victoire, les marques éclatantes de confiance que lui « donne le corps législatif et le décret de la représentation « nationale m'ont convaincu que, quel que soit le poste où « l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté « sont surmontés..... Je rentre avec joie dans les rangs de « simple citoyen ; heureux, après tant d'orages, de remet- « tre entières et plus respectables que jamais, les destinées « de la République, dont j'ai partagé le dépôt. »

L'homme politique est mort, dès le jour où son nom et

son influence cessent d'être mêlés aux affaires de son pays. Le nom de Barras n'a plus, depuis le 18 brumaire, reparu dans l'histoire de la France, dont, à ce même jour, toutes les espérances se tournent vers l'illustre général, qui vient de mettre un terme à tous les déchirements, nés de la Révolution.

L'acte du 18 brumaire est jugé. Il fut un grand bienfait pour la France, par cela seul qu'il remonta, à l'aide d'une progression sans violence, tous les ressorts de la civilisation, si fatalement détendus par les révolutions qui l'avaient précédé.

Barras, nous l'avons dit, fut le seul des cinq directeurs primitivement nommés, qui ait parcouru toute la carrière du Directoire, le seul qui ait été en fonctions pendant les quatre années, où ce gouvernement a présidé aux affaires du pays. Il y a, dans ce fait important, autre chose qu'une simple indication chronologique.

Ainsi, est-il bien permis de supposer qu'un homme ordinaire, ainsi que l'on s'est plu souvent à signaler le directeur Barras, eût conjuré pendant ces quatre années de pouvoir, toutes les passions haineuses, toutes les jalousies, toutes les imputations flétrissantes dont il fut l'objet de la part d'un grand nombre de ses contemporains, s'il n'y eût eu en lui que la triste justification de ces passions, de ces haines, de ces imputations si sévères. Parler ainsi, ce serait faire une complète abnégation de sa raison. Ce serait la soumettre en esclave à cette prévention qui décide sur parole, et qui juge sans examen. Le pouvoir, par cela même qu'il est un grand et rare privilége, est l'un des plus puissants auxiliaires de la calomnie. Dieu nous garde d'établir la moindre comparaison entre deux hommes, trop complétement dissemblables, pour jamais en admettre aucune

dans leur existence. Mais enfin, que l'on nous permette de rappeler ici que, du temps de Cicéron, on possédait encore cent cinquante *oraisons* de Caton le censeur ; et que la plupart de ces discours, dont pas un n'est arrivé jusqu'à nous, avaient été composés par lui pour répondre aux innombrables accusations portées contre lui devant le peuple.

Nous rappelons ce fait, uniquement comme un nouvel indice de cette légèreté avec laquelle sont accueillies les accusations contre les gens qui, ayant été au pouvoir, ont dû avoir un grand nombre d'ennemis. Et combien cela est encore plus vrai, en temps de révolution, dans ces jours de tristes surexcitations, où la voix des partis parvient si facilement à couvrir celle de la vérité.

Nous terminerons à cet égard en rappelant ici ce passage du bénédictin *Dom Jamin*, sur les incertitudes de l'histoire. « Mille historiens, qui en copient un autre sur un fait, « ressemblent aux enfants d'une même famille, dont la « figure se rapporte toujours, quoiqu'elle ne soit pas la « même. Leur nombre se réduit à l'unité; l'autorité du « premier décide de celle de tous les autres. »

Après le 18 brumaire, retiré à sa terre de Gros-Bois, où l'avait conduit une escorte envoyée par Bonaparte, Barras aurait refusé l'ambassade de Dresde, celle des États-Unis, et même le commandement de l'armée de Saint-Domingue.

En l'année 1803, à l'occasion de quelques intrigues, où son nom se trouvait mêlé, Barras fut relégué à Toulon. Il séjourna ensuite à Bruxelles, puis à Rome, et obtint enfin, de la Restauration, la faveur de rentrer en France.

Barras, dans sa vie politique avait trop bien appris à juger les hommes et les choses, pour supposer que la Charte *octroyée* fût suffisante pour confiner Napoléon dans l'Ile

d'Elbe, d'où il voyait toutes les fautes de la Restauration. Pour Barras, les craintes maladroitement inspirées aux acquéreurs de biens nationaux, le mécontentement de l'armée, les folles exigences des vieux émigrés, rentrés à la suite du nouveau souverain, tout cela semblait assurer le retour de l'Empereur. Aussi, pour ne point se trouver à Paris en un tel moment, Barras se retira à sa terre des Eygalades, près de Marseille. — Il ne revint à Paris qu'après 1815.

Barras mourut à Chaillot, près Paris, le 29 janvier 1829, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Et maintenant, l'histoire sérieuse et vraie, celle qui veut des faits positifs, non dénués de preuves, doit-elle admettre à la légère toutes les allégations flétrissantes, qui sont le cortége obligé de toutes ces existences mêlées aux graves événements qui marquent plus ou moins dans la vie d'une grande nation ? Nous ne le pensons point. — L'homme tombé du pouvoir est, pour beaucoup de gens, une cible où portent tous les coups. Mais l'histoire y regarde de plus près, et pour accueillir ce qu'il lui faut blâmer, elle ne se fonde point sur des affirmations isolées. Entre l'accusateur qui ne prouve rien, et l'accusé qui nie tout, il lui est impossible d'asseoir une de ces convictions positives, qui seules motivent la sévérité comme la justice de ses jugements.

Faire de Barras, à l'époque du Directoire, une sorte d'agent royaliste, à la solde de Louis XVIII, c'est énoncer un fait que nul ne croira sans preuves évidentes, à moins que la passion politique n'égare son jugement.

Un homme qui a été sévère pour Barras, et dont l'autorité a bien quelque poids, puisqu'il le voyait souvent à l'époque de sa toute-puissance, le comte d'Allonville, n'hésite pas à ne voir, dans ces prétendues intrigues de

Barras, qu'*une mystification qui fit et fait peut-être encore un grand nombre de dupes*. Plus loin, le comte d'Allonville parle de ces *faiseurs d'affaires cherchant à vendre un crédit qu'ils n'avaient point*. Enfin, voici comment il s'explique sur le compte de Fauche-Borel, le principal accusateur de Barras : *une crédulité si niaise, qu'on aurait honte de la raconter, lui fit se persuader qu'il pourrait lier le directeur Barras à la cause du roi**.

Barras voulut en finir avec toutes ces imputations ; et cela, il ne faut pas le perdre de vue, en un jour très-rapproché de celui, où tant de nouveaux serviteurs de la royauté, prétendaient n'avoir hanté les antichambres de l'usurpateur, que pour précipiter sa chute, en un moment où, il est triste de le dire, bien des gens voulaient se réhabiliter par le facile holocauste de leur passé, sur l'autel de la royauté légitime.

Le 20 juin 1819, Barras publie une lettre qui répond aux imputations de *Fauche-Borel*, comme à celles de *Lombard de Langres* : « Les contemporains, dit-il, qui « ont été passibles de nos actes, ont sans doute le droit « de les examiner aussitôt, et de précéder l'histoire, qui « dira les fautes de chacun. Je suis loin de prétendre faire « moi-même la part qui me revient. Mais il n'y a point « d'impatience à vouloir, dès aujourd'hui, rétablir notre « caractère, lorsqu'on le voit outragé par des suppositions « odieuses. » Après cette entrée en matière, Barras discute, dans un langage ferme et digne, non point les actes de sa vie politique, appartenant au domaine de l'histoire, mais bien ces faits, dont l'imputation le blessait, parce que, selon lui, ils sont complétement dénués de vérité.

* Mémoires secrets, t. 4, p. 206

Barras eût-il gardé le silence, que l'histoire devrait l'absoudre à cet égard, parce qu'elle est un juge qui décide et non point un écho qui répète.

Notre tâche approche de sa fin ; et c'est un difficile labeur que de marcher sans passion comme sans haine, au milieu de tous ces événements politiques, dont le reflet, glorieux ou sanglant, exerce souvent, à notre insu, plus d'une influence fâcheuse sur l'impartialité de l'histoire.

Le nom de Barras est un des noms les plus connus de la Provence; il faut bien le dire ici, celui qui est la plus haute notabilité de cette famille, dont l'ancienneté se comparait à celle des roches de son pays, celui-là ne fut point un homme ordinaire, un de ces instruments passifs, que les événements broient au passage, comme la roue du char de Jaggernat écrase les pèlerins du temple de Vichnou.— Venu en des temps d'épouvantables conflagrations, Barras ne trouva point en lui cette force d'âme qui fait les héros et les hommes complets; il ne sut point résister à cet entraînement vertigineux qui aveugle et qui mène au crime. Comme tant d'autres, il céda trop facilement aux fatales illusions de cet affreux stoïcisme, qui croit pouvoir tout abriter sous le mot sonore de patriotisme : comme si jamais l'amour de la patrie pouvait enfanter, dans les nobles élans de sa plus vive exaltation, ces actes odieux qui déshonorent l'humanité.

Mais, d'une autre part, si l'histoire a rigoureusement flétri de ses arrêts les plus infâmants les cruautés de Louis XI, elle n'hésite pas cependant à reconnaître en lui l'homme doué d'une profonde habileté politique. Elle nous le montre encourageant l'industrie, exigeant qu'une bonne justice civile fût rendue à tous ses sujets, donnant des chartes aux communes, créant le service des postes, etc., etc.

Eh bien! ce que l'histoire a fait pour Louis XI, nous l'avons fait pour Barras. L'ombre de ses méfaits n'a point tellement assombri pour nous les services qu'il rendit à son pays, qu'après avoir fait la part du mal qui lui est justement imputé, nous n'ayions pas dû faire aussi cette autre part du bien qu'il a fait, ou auquel il a su concourir. Ce n'était là qu'un acte de justice.

Nul homme n'a été plus honni, plus diffamé que Barras. L'histoire contemporaine l'a traîné vivant aux Gémonies.

Or, veut-on savoir ce que c'est que l'histoire contemporaine? Pour la bien juger, nous la verrons à l'œuvre par deux fois, à des époques et sur des hommes aussi dissemblables, qu'il peut y avoir de dissemblance entre le jour et la nuit, entre le vice et la vertu.

Voici une histoire de Rome, écrite par un personnage consulaire. Voyons le portrait qu'il trace du modèle des empereurs. « Sous son règne, tous les citoyens sont ramenés « aux mœurs par la persuasion ou par la nécessité. Les « vertus sont honorées et le vice puni...... L'équité l'em- « porte sur le crédit, la vertu sur l'ambition. Le meilleur « des princes persuade le bien en le pratiquant lui-même. » *Recte faciendi omnibus aut incussa voluntas, aut imposita necessitas. Honorantur recta, prava puniuntur... Superatur æquitate gratia, ambitio virtute : nam facere recte cives suos princeps optimus faciendo docent, quumque sit imperio maximus exemplo major est* *.

Et savez-vous quel est ce meilleur des princes, *optimus princeps*? L'historien contemporain *Velleius Paterculus* vous répond, sans que le rouge lui monte au front :

C'est TIBÈRE ! ! !

* *Velleius Paterculus*. Liv. 2, § 126.

Voilà l'histoire contemporaine du premier siècle de notre ère. Voyons maintenant ce qu'est cette même histoire vers la fin du 17me siècle.

A cette époque, il existait un homme, sans doute bien tristement décrié par ses méfaits, sans doute, souillé de bien des crimes, pour qu'un prêtre s'exprimât sur son compte dans ses écrits, de la manière suivante; « La voilà, « cette bête féroce, qui épouvanta la chrétienté de ses « rugissements!

Or, savez-vous quel était ce monstre si affreusement dépeint, quelle était cette *bête féroce*? C'était un ministre du Seigneur, l'archevêque de Cambrai, l'auteur de Télémaque:

C'était le doux *Fénélon*.

Et celui qui le jugeant ainsi, faisait de l'*histoire contemporaine* à sa façon, c'était l'abbé Bossuet, le neveu de l'immortel Bossuet, l'adversaire de Fénélon dans la pauvre querelle du *quiétisme*.

En présence de pareils faits, ne comprend-on point tout ce qu'il y a d'injustice et de passion, dans ces jugements contemporains, et combien l'histoire ne doit les admettre qu'avec la plus défiante réserve? C'est aux témoignages de cette nature, alors surtout qu'ils émanent d'hommes, dont le talent ajoute à l'autorité qu'il faut appliquer ce mot de *Quintilien* sur Clitarque, l'historien grec *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur.*

Celui qui ne saurait de Barras que les faits enregistrés par l'histoire, et qui ne connaîtrait en lui que l'homme politique, se tromperait étrangement, s'il jugeait de l'homme du monde ou de celui de la vie privée par une de ces analogies, ordinairement assez rationnelles, à l'aide desquelles on procède du connu à l'inconnu.

En dehors des préoccupations du monde politique, Barras

dépouillait complétement cette vigoureuse énergie qui fait le mérite de l'homme d'action, mais qui, dans l'enivrement de la passion se heurte au crime les yeux fermés, et fait d'Ajax sur sur son rocher, le stupide insulteur des Dieux.

Barras était d'un caractère bon et généreux. Il est peu d'hommes, emportés comme lui dans le tourbillon révolutionnaire, qui aient rendu autant de services personnels qu'il en rendit lui-même, et cela, par bonté de cœur, et non point pour abriter les fautes de son passé sous la reconnaissance de l'avenir; Barras avait trop vécu, pour ne pas savoir ce que vaut la reconnaissance des hommes.

Ses salons étaient une sorte de terrain neutre, où toutes les opinions se rencontraient. On compterait difficilement toutes les radiations de la liste des émigrés, tous les services rendus par Barras, au milieu de ces brillantes fêtes du Luxembourg, où la joie du présent escomptait l'avenir, en oubliant, dans le bruit et dans l'animation des danses, toutes les terreurs du passé. Mme de Beauharnais, Mme de Brancas, Mme Tallien, Mme de Staël étaient, dans ce salon, comme les anges intercesseurs de toutes ces faveurs, que Barras semblait heureux d'accorder.

On a parlé beaucoup de cette dissolution des mœurs sous le Directoire, et de la triste influence de Barras à cet égard. Mais c'est là bien plutôt une accusation portant sur une époque, qu'une inculpation qui se puisse rationnellement individualiser.

Le jeu des réactions dans le monde moral, comme dans le monde matériel, est une de ces fatalités, qui tiennent à l'organisation de toutes choses, et dont un individu ne doit pas plus assumer la responsabilité, qu'il n'en incombe au ressort qui se détend, quand cesse la compression, ou à l'eau du fleuve qui ravage les champs, quand vient à se rompre la digue qui la retenait.

Otez Barras du Directoire, ôtez le Directoire lui-même de ces jours d'enivrante folie qui suivent la terreur; placez-y le gouvernement théocratique, à la fois le plus pur et le plus sévère, et dites-nous ensuite ce qui serait arrivé à Jérusalem, après quatre mois d'un siége impuissant, si Titus vaincu se fût éloigné de ses murs; pensez-vous que les rues désolées de Sion, n'eussent retenti alors que des cantiques adressés au Seigneur? Cela est possible pour quatre mois d'un siége, cependant bien terrible. Mais à ces quatre mois, qui se terminèrent par la prise de la Cité sainte, substituez les quatre années d'oppression, sous lesquelles la France avait pleuré toutes ses larmes; et n'accusez ensuite personne, à moins que vous n'accusiez tout le monde.

Barras était homme de plaisir, et moins apte qu'un autre à résister à cet entraînement universel. L'homme des luttes physiques est rarement celui des résistances morales. Il suivit le torrent : une autre main que la sienne en avait rompu les digues.

Léon BLEYNIÉ.

Toulon 1853.

SAINT-CYPRIEN,

ÉVÊQUE DE TOULON.

Né vers l'an 474, Mort vers l'an 546.

Au commencement du cinquième siècle, il existait bien encore à la tête du gouvernement et de l'administration de nos cités provençales, des officiers de l'Empire, représentant avec leurs familles le patriciat romain, et un certain nombre de *décurions*, composant le patriciat municipal ; mais tout ce qui s'y trouvait ensuite de gens éclairés, instruits, distingués, appartenait au clergé ou à diverses associations formées pour la propagation de la Foi.

Déjà deux hommes de fervente piété, autant que de vaste savoir, Honorat et Cassien, avaient fondé, à peu d'années d'intervalle, les célèbres abbayes de Lerins et de Saint-Victor où beaucoup de leurs disciples, de leurs prosélytes étaient venus s'enfermer, pour se consacrer entièrement à la prière. D'autres, moins portés vers la vie cénobitique, s'étaient retirés dans des retraites établies au fond des bois

ou sur la crête des montagnes. Chaque lieu possédait ainsi ses ermites, ses solitaires, ses anachorètes, que le peuple s'empressait d'aller consulter. Partout les esprits tournaient aux idées religieuses ; partout les études profanes étaient abandonnées. On ne lisait plus que les livres saints ; on ne s'entourait plus que d'images divines ; on ne s'instruisait plus que de choses sacrées ; c'était, en un mot, une révolution complète, qui venait de s'opérer dans la physionomie, le caractère, les habitudes, les mœurs de la société, non-seulement en Provence, mais sur tous les points de la Gaule Méridionale.

Bientôt, ce penchant immodéré pour les pratiques religieuses reçut de la part des Empereurs eux-mêmes, une surexcitation nouvelle. Ces maîtres dégénérés d'un empire décrépit, qui croulait de toutes parts, qui n'était plus que l'ombre de ce qu'il avait été, étendirent la juridiction ecclésiastique aux dépens de la juridiction *curiale* ; ils donnèrent aux évêques la suprématie sur les magistrats ordinaires, avec la poursuite de certains délits et la surveillance des juges dans l'exercice de leurs fonctions ; ils rendirent en leur faveur une foule de lois qui, dans le corps du droit romain, composèrent ce qu'on aurait pu appeler le droit civil et politique du clergé *, et ils faussèrent à tout jamais le principe vital de l'ancienne constitution municipale.

A l'époque dont nous parlons, la civilisation religieuse avait donc à peu près complétement remplacé la civilisation romaine, lorsque les hordes de barbares, qui depuis quelques temps se ruaient sur la Gaule, menacèrent tout à coup d'effacer à la fois, et les premiers pas de l'une, et les dernières traces de l'autre.

* Fauriel ; *histoire de la Gaule Méridionale*, chapitre 10.

Parmi ces peuples divers, tous accourus du Nord pour s'abattre sur l'Empire romain et le démembrer, les Goths furent ceux à qui les contrées du Midi échurent dans le grand partage.

Les Goths étaient sortis de la Scandinavie dès le troisième siècle, et n'avaient pas tardé de former deux peuples distincts. On appela Ostrogoths ceux qui s'étaient fixés du côté oriental de la Thrace, et Visigoths ceux qui s'étaient établis du côté occidental.

Soumis un moment par Théodose-le-Grand, ces derniers reprirent, après la mort de ce prince, leurs courses à travers l'Empire; ils dévastèrent l'Italie et pillèrent Rome; puis ils passèrent les monts, assiégèrent Marseille et Narbonne dont ils désolèrent les territoires, et finirent par s'emparer de Toulouse, qui devint la capitale de leur royaume, à la suite d'une concession à eux faite par l'empereur Honorius d'une partie de la Narbonnaise première, de la Novampopulanie et de l'Aquitaine seconde, comprenant ensemble le Toulousain, l'Agenois, le Bordelais, le Périgord, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois et le Poitou.

Wallia fut le premier roi des Visigoths de Toulouse et eut pour successeur Théodoric Ier; celui-ci, menacé par Attila, qui avait envahi les Gaules à la tête des Huns, s'unit aux Romains, marcha avec Aétius, leur général, contre l'homme que l'on avait surnommé le ***Fléau de Dieu***, et paya malheusement de sa vie la défaite de ce barbare, dans les plaines de Châlons.

Thorismond succéda à Théodoric et périt bientôt sous les coups de son frère qui prit possession du trône des Visigoths sous le nom de Théodoric II.

Pendant que les choses se passaient ainsi à Toulouse, l'Empire, livré à la merci d'ambitions incessantes, miné

par des dissensions intestines, assailli de tous côtés par des flots de barbares, allait s'ébranlant, se crevassant chaque jour davantage. Les Empereurs disparaissaient assassinés avec une effroyable rapidité. C'étaient, Valentinien égorgé par des soldats gépydes; Maxime massacré aux acclamations de Rome entière; Avitus déposé et mis à mort après avoir accepté malgré lui la couronne; Majorien, Sévère, tués par Ricimer, maître de la milice. On ne trouve dans les annales d'aucun peuple, une époque plus dégoûtante de meurtres que cette époque d'affreuse anarchie où le vieux monde romain s'éteignait, consumé par ses propres excès.

Résolu de venger la mort d'Avitus qu'il aimait, Théodoric avait déclaré la guerre aux Romains et était venu assiéger Arles, lorsqu'il périt lui-même de la main d'Euric, son frère.

Homme d'une haute portée et d'un génie supérieur, Euric acheva d'abattre ce qui restait debout, en Occident, du colosse romain, s'empara d'une grande partie des Gaules, laissa la Haute-Provence aux Bourguginons qui l'occupaient depuis 443, et, s'étant rendu maître d'Aix, de Marseille, de Toulon et de toute la Basse-Provence, il s'établit à Arles pour y jouir paisiblement du fruit de ses victoires. — Cet événement eut lieu en 480.

Le siége épiscopal de Toulon était alors occupé par Gratien qui, selon toute apparence, avait succédé directement à Honoré ou Honorat, inscrit le premier au catalogue des évêques de cette ville *.

* L'année précise à laquelle Honoré prit possession du siége épiscopal de Toulon est tout aussi inconnue que celle où ses prédécesseurs furent appelés comme lui à l'épiscopat par les suffrages du clergé, des curiaux, des *possesseurs* ou propriétaires réunis. Il est même probable, que sans le rescript que le pape St.-Léon envoya dans les Gaules, après la condamnation de la doctrine d'Eutichès, rescript auquel le clergé gallo-romain répondit en 451 par une lettre synodique que lui, Honoré, souscrivit avec quarante-trois prélats, il aurait passé inaperçu comme ses devanciers et ne figurerait pas en tête du catalogue des évêques de la ville.

Animé d'une piété profonde et d'un dévoûment sans bornes à la conservation pure des croyances de l'Église, dont il avait le gouvernement, Gratien fut victime de son zèle à défendre la Religion contre les attaques des nouveaux conquérants qui professaient l'arianisme *; vers l'année 481, il subit le martyre avec les pieux solitaires Flavien, Cyprien et Mandrier, restés tous les trois dans la presqu'île qui a pris depuis le nom de ce dernier.

Toulon demeura cinq ans au pouvoir des Visigoths; il passa ensuite, avec toute la Basse-Provence, à l'exception d'Arles, sous la domination des Bourguignons; puis, il retourna aux Goths, à la suite d'un traité par lequel Théodoric, roi des Ostrogoths, devint possesseur de la Provence entière.

Ici on se demande si, pendant tous ces changements successifs de domination, le siége épiscopal de Toulon resta vacant, puisque St-Cyprien, désigné par les auteurs sacrés, les chroniqueurs de Provence et les historiens de sa vie **, comme successeur de Gratien, ne fut élu évêque que vers l'année 516, c'est-à-dire, trente ans après le martyre de ce glorieux défenseur de la Foi. C'est là une question qu'il est difficile de résoudre d'une manière décisive, attendu que les documents historiques manquent totalement. Ce-

* Hérésie d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qui avait commencé à répandre vers l'an 312 une doctrine nouvelle dans laquelle il combattait l'unité des trois personnes de la trinité, et niait la divinité de Jésus-Christ, attendu qu'il n'était ni de même nature, ni de même essence que le Père.

** Parmi les historiens et les biographes de saint-Cyprien nous citerons :

1° Un auteur anonyme du XIe siècle : *hiotoria sancti Cypriani.*

2° Guesnay ; *vita sancti Cypriani*, dans les annales de la province de Marseille.

3° François Giry ; *vie de saint-Cyprien*, dans les vies des saints.

4° Adrien Baillet ; *vie de saint-Cyprien*, dans les vies des saints.

5° Antoine Rivet, bénédictin ; *histoire de la vie et des écrits de saint-Cyprien* dans l'histoire littéraire de la France, tom. 3.

6° Les bénédictins; *historia episcorum Tolonensium*, dans la Gallia christiana.

pendant en méditant mûrement sur le principe et le but de l'instution des évêques, en réfléchissant surtout à ce haut degré de puissance qu'ils avaient acquise par la réunion entre leurs mains des deux pouvoirs spirituel et temporel, nous sommes porté à croire que la vacance n'a point existé. Comment supposer, en effet, que le peuple investi du droit d'élection, ait renoncé à se donner un protecteur et un chef au moment où, courbant la tête sous le joug de l'invasion, il avait précisément le plus grand besoin d'un protecteur et d'un chef ! Dira-t-on que la crainte du danger, l'appréhension d'un sort semblable à celui de Gratien avaient éloigné tous les hommes éminents et rendu impossible l'acceptation de la dignité épiscopale? Ce serait faire injure non-seulement au clergé, mais à toute la société d'alors, puisque le peuple choisissait indistinctement ses évêques et parmi les ministres du Seigneur, et parmi les laïques. Il est donc à la fois plus simple et plus rationnel de penser que Gratien eut, avant S[t]-Cyprien, un successeur ou des successeurs dont les noms n'ont point été recueillis par l'histoire.

Plusieurs historiens et biographes prétendent qu'il a existé simultanément à Toulon deux Cyprien, nés dans le même pays et à peu près à la même époque *. Cette opinion n'est point partagée par un auteur sacré qui a dit avec beaucoup de vraisemblance que ces deux Cyprien, l'un abbé et l'autre évêque, ne furent qu'un seul et même homme élevé

* Le martyrologe de France suppose, lui, trois saints de Toulon, du nom de Cyprien, invoqués le même jour, 3 octobre, l'un martyr, l'autre évêque, le troisième abbé. Nous avons dit déjà que le premier, compagnon de Saint Flavien et de Saint Mandrier, subit comme eux le martyre en même temps que Gratien. Quant aux deux autres, nous pensons qu'ils ne font qu'un, avec d'autant plus de raison, que Cyprien l'évêque n'aurait pas manqué de parler dans les écrits qu'il a laissés d'un abbé Cyprien vivant dans la même ville, et y vivant précisément à la même époque que lui, et il n'en a rien dit.

à la vie religieuse dans l'abbaye Saint-Victor, dont il sortit pour s'attacher à Césaire, évêque d'Arles, lequel l'envoya vers l'année 510 à Toulon pour être abbé d'une société de religieux fondée depuis peu dans cette ville, et que là, après cinq ans d'une vie exemplaire, les suffrages du peuple l'appelèrent à la dignité épiscopale.

Or, la cité serait-elle restée sans pasteur, en ayant une société religieuse dans son sein?

Dans tous les cas, n'aurait-elle pas saisi avec empressement l'occasion de l'arrivée de St-Cyprien, dont la réputation était déjà faite, pour mettre un terme à la longue vacance de son siége épiscopal, s'il était demeuré réellement inoccupé? — aurait-elle enfin encore attendu cinq ou six ans? — Cela n'est pas vraisemblable, et l'on peut presque affirmer qu'elle avait un évêque bien et dûment en exercice, à qui St-Cyprien succéda.

Pendant les premières années de l'épiscopat de St-Cyprien, Théodoric continua à gouverner la Provence avec une sagesse qui rappelait les beaux temps de l'administration romaine. Amalasonte, sa fille, prit, après lui, les rênes du gouvernement, en qualité de mère et tutrice d'Atalaric, et elle s'attacha à conserver l'affection des Provençaux. Dans les guerres entre les Franks et les Bourguignons, elle garda d'abord la neutralité ; puis elle s'allia avec ces derniers qui, trop faibles pour résister au génie conquérant des descendans de Clovis, succombèrent et virent leurs états partagés, en 534, entre Childebert, Clotaire et Théodebert.

Sur ces entrefaites Atalaric mourut et le sceptre resté aux mains d'Amalasonte, fut remis par elle à Théodat qui, après l'avoir épousée, la fit traîtreusement égorger.

Le nouveau roi des Ostrogoths avait à peine ceint la

couronne qu'il apprit que l'empereur Justinien et les rois Franks allaient s'unir pour la lui arracher. Effrayé de ce projet de ligue qui le perdait sans retour, s'il s'accomplissait, il entama aussitôt des négociations avec les princes Franks et leur offrit pour s'allier avec lui contre Justinien, deux mille livres d'or et toute la portion de la Gaule qu'il possédait en deçà des Alpes. Un traité, aussi avantageux pour ces derniers, aurait été probablement bientôt conclu, si, dès le commencement des négociations, Théodat n'était pas mort assassiné. Il fut exécuté en partie l'année suivante, 536, par la cession que Vetigès, successeur de Théodat, fit volontairement aux Franks de tout le pays qui s'étend des Alpes au Rhône, et du Rhône à la Méditerranée.

Dès lors la Provence haute et basse, passa sous le pouvoir des rois Franks, et échut à Childebert.

Le gouvernement des Goths et des Bourguignons n'avait pas été complétement hostile aux lois et aux institutions romaines; le gouvernement des Franks le fut moins encore. Il respecta partout les franchises municipales; il laissa au peuple le droit d'élire ses magistrats et ses évêques; aux magistrats et aux évêques les priviléges attachés à leur charge; aux corporations d'arts et métiers la liberté de nommer leurs chefs et de rédiger leurs statuts et leurs règlements. Il adopta même en partie l'organisation politique et administrative des provinces, qui continuèrent à être gouvernées par des patrices.

Childebert, roi de Paris, s'occupa peu de ses États de Provence. Plein de confiance dans le zèle et les lumières du patrice placé à la tête de la préfecture des Gaules, il lui en abandonna entièrement l'administration. Childebert était d'ailleurs un prince très-pieux, qui avait les évêques en vénération et qui se reposait d'autant plus volontiers sur

eux du soin de gouverner ses nouveaux sujets, qu'il savait combien ils avaient désiré passer sous la domination franque afin de vivre sous des Rois catholiques et de pouvoir extirper l'hérésie arienne de leurs églises.

Parmi les évêques de la Provence et de la Gaule entière, Cyprien n'était pas celui qui avait vu avec le moins de satisfaction, les Franks prendre possession des contrées du Midi, soumises au pouvoir des Goths. Cyprien était né à Marseille vers l'an 474, d'une famille patricienne *, et son penchant pour la vie retirée, son goût pour les études sérieuses, le portèrent à embrasser de bonne heure la carrière ecclésiastique, qu'il devait illustrer comme l'un des Pontifes les plus savants et les plus vertueux de son siècle.

Cyprien commença à étudier la théologie, les sciences et les belles-lettres non pas sous Salvien, comme l'ont dit plusieurs de ses biographes, puisque Salvien mourut à un âge très-avancé vers l'an 483, mais dans les écoles fondées à Marseille par ce prêtre célèbre ; puis il entra à l'abbaye Saint-Victor, où il ne tarda pas à se faire remarquer autant par son savoir que par sa piété.

En ce temps-là, St-Césaire venait d'être placé sur le siége épiscopal de la ville métropolitaine d'Arles. Il voulut voir le jeune Cyprien, dont la renommée était arrivée jusqu'à lui, et, s'étant convaincu par lui-même qu'il n'était pas au-

* La dépouille mortelle de Saint-Cyprien fut retrouvée en 1201 dans le jardin de l'évêché et transférée à la Cathédrale. Il existe aux archives de Toulon copie d'un acte dressé le 12 Juillet 1205 par Pons Ronsin, évêque du diocèse, lequel acte mentionne que la *tête du Saint fut séparée du corps afin de satisfaire la dévotion de Jean et Vincent de Montolieu, nobles marseillais, qui voulurent faire la dépense d'un chef en vermeil pour l'y enchâsser, parce qu'ils comptaient Cyprien au nombre de leurs ancêtres*. Nous ajouterons qu'avant la révolution de 1789, les Montolieu de Marseille, voulant rendre un pieux hommage à la mémoire de l'un des chefs de leur maison canonisé par l'église, se rendaient chaque année à Toulon le 3 octobre, pour assister à la procession de saint Cyprien.

ainsi qu'il nous l'apprend lui-même *, il y fit décider qu'à l'avenir, on pourrait ordonner des diacres à vingt-cinq ans, et des prêtres et des évêques à trente ans; mais qu'on ne pourrait en aucun cas conférer l'ordre de la prêtrise et du diaconat à un laïque si, un an au moins, ne s'était écoulé depuis sa conversion. En 527, il parut au Concile de Carpentras et il y souscrivit, avec quinze autres prélats, la lettre synodale par laquelle Agracius, évêque d'Antibes, fut suspendu pendant un an de la célébration des saints mystères, pour n'être pas venu au Concile et pour avoir fait deux ordinations irrégulières. En 529, il se rendit au second Concile d'Orange, parla avec éloquence de la grâce et du libre arbitre, et eut part à toutes les décisions qui y furent prises, contre les Semi-Pélagiens. Mais celui où il se montra avec le plus d'éclat, fut le Concile tenu la même année à Valence, Concile auquel il assista, non-seulement comme évêque de Toulon, mais comme *député et représentant de l'évêque métropolitain de la province*, *Vicaire-Général du Saint-Siége dans les Gaules.*

Les actes de cette assemblée se sont perdus en partie; mais on voit par les fragments qui en restent, que les matières difficiles de la grâce et du libre arbitre, y furent de nouveau sérieusement traitées. St-Cyprien y combattit avec une grande force de logique les doctrines des Semi-Pélagiens. Après avoir invoqué l'autorité des divines écritures et le témoignage des Pères de l'église, il prouva admirablement que l'homme ne peut rien faire dans l'*ouvrage de son salut*, s'il n'est auparavant appelé par une *grâce prévenante de Dieu*, et que c'est alors seulement qu'il est délivré et racheté par Jésus-Christ, qu'il agit en pleine et véritable liberté. Les paroles du digne évêque,

* Cyprien, *Vie de St.-Césaire.*

approuvées par les Pères du Concile, par S[t]-Césaire, au nom de qui elles avaient été prononcées et par le Pape Boniface II lui-même, furent accueillies avec enthousiasme dans toutes les villes de la chrétienté, où l'on s'empressa d'inscrire le nom de Cyprien parmi les noms les plus célèbres des orateurs sacrés.

En cette même année 529, il se tint un troisième Concile à Vaison, pour reviser divers points de la discipline ecclésiastique et pour régler la célébration de l'office divin. Césaire, rétabli de la maladie qui l'avait empêché d'assister à celui de Valence, présida l'assemblée composée de douze évêques, au nombre desquels on remarquait encore Cyprien. Ce fut le dernier Concile tenu dans la province sous le le Gouvernement des Goths.

Nous avons dit déjà que, de tous les prélats catholiques du pays, Cyprien était peut-être celui qui désirait le plus ardemment de passer sous la domination des princes franks, non qu'il eût à se plaindre personnellement des rois Goths ; mais parce qu'il redoutait pour la religion le contact de l'arianisme assis avec eux sur le trône. L'abandon que fit Vitigès aux Franks des contrées du midi de la Gaule, combla tous ses vœux. Le premier il salua l'avènement de Childebert comme un bienfait du ciel, comme une ère de gloire qui s'ouvrait pour le catholicisme, et il prêcha aussitôt au peuple de son diocèse * l'amour, le respect et la fidélité que l'on devait au nouveau souverain.

Cyprien était alors dans la vingtième année de son épiscopat, et il ne paraît pas qu'il se soit absenté de son siége avant l'an 541, où il alla au quatrième Concile d'Orléans en qualité d'évêque de France.

* Nous employons le mot *diocèse*, bien qu'à cette époque, l'étendue de la juridiction d'un évêque fût appelée *paroisse*.

Le quatrième Concile d'Orléans avait été convoqué dans le but de rétablir la discipline de l'église. Il s'ouvrit sous la présidence de Léonce, évêque de Bordeaux, et devant trente-huit prélats parmi lesquels Cyprien figurait au premier rang, puisqu'il souscrivit le cinquième en ces termes: *Cyprianus, episcopus ecclesiæ Tolonensis, conscenci et subscripsi* *.

De retour dans son diocèse, où il était aimé, vénéré de tous par sa vertu, sa douceur, sa mansuétude, son infatigable charité, St-Cyprien s'y enferma, afin de pouvoir se livrer désormais tout entier à l'accomplissement de sa mission apostolique. L'âge n'avait amoindri chez lui aucune de ses facultés et l'on devait espérer que, partagés entre la prière et la prédication des doctrines évangéliques, ses jours allaient s'écouler calmes et paisibles, lorsque la nouvelle de la mort de St-Césaire vint tout-à-coup en troubler la quiétude **. A partir de ce moment, il tomba dans une mélancolie profonde et sa santé s'affaiblit d'une manière sensible. Vainement il chercha un soulagement, un adoucissement à sa douleur amère, en écrivant l'histoire de celui que Dieu avait enlevé à son affection, à son amour; il ne fit, au contraire, qu'aggraver cette douleur par sa crainte incessante de voir la vie l'abandonner avant d'avoir complété son œuvre. Bientôt il fléchit sous le poids de ce travail sans relâche, ses forces s'épuisèrent, son mal empira, il devint impossible d'en arrêter les rapides progrès, et le 3 octobre 545 selon les uns, 546 selon les autres, le pieux évêque expira en emportant les regrets universels du clergé et de la population de son diocèse.

* Conciliorum collectio, tom. XI, page 629.

** St-Césaire mourut le 27 août 542. Cet illustre prélat était né en 470, à Châlons-sur-Saône.

Cyprien, dont l'église ne tarda pas à inscrire le nom au catalogue de ses Saints, mérite à tous égards d'être compté parmi les hommes éminents de ces vieux âges du christianisme, qui font et feront éternellement l'admiration du monde. Il jouissait d'une grande réputation de sagesse, d'éloquence, de savoir, et l'on ne comprend pas que plusieurs de ses biographes aient pu lui attribuer divers ouvrages de théologie d'une extrême médiocrité.

On n'a réellement de St-Cyprien qu'une *Histoire de St.-Césaire*, souvent citée par les annalistes ecclésiastiques de Provence et qu'il n'eut le temps ni de revoir ni même de terminer en entier. La tradition rapporte qu'à l'heure suprême où Dieu le rappelait à lui, il en tenait entre ses mains les pages restées inachevées, qu'il s'efforçait de montrer à ses disciples entourant son lit de mort, comme s'il eût voulu leur prouver à tous que ce livre, dans lequel il s'était plu à retracer les sublimes vertus du bienfaiteur, de l'ami de sa jeunesse, avait été la dernière pensée ainsi que la dernière occupation de sa vie.

Treize siècles se sont écoulés depuis cette époque, sans que l'illustre évêque de Toulon ait cessé d'être honoré dans l'église qu'il avait gouvernée pendant trente ans. Aujourd'hui encore, il en est le patron et le premier titulaire après la Vierge Marie.

C. L. De LA LONDE,

Bibliothécaire de la ville de Toulon (Var).

Toulon 1855.

SALVIEN,

Né vers l'an 390, mort l'an 484.

Si Salvien est né, comme l'assurent ses biographes, dans cette partie de la Gaule située le long du Rhin, il a prouvé, par une effervescence de style toute méridionale, qu'un long séjour à Marseille avait communiqué à son talent ces véhémentes habitudes, ces emportements de diction qu'ont toujours affectionnés les écrivains de notre pays. On croit, en le lisant, entendre un tribun populaire, qui cherche à faire partager la conviction dont son âme est pleine, par la vivacité des images et la hardiesse des figures; on dirait qu'au lieu de se persuader qu'il compose un livre, il s'imagine être en présence d'une foule attentive qu'il veut frapper par des paroles qui aient quelque chose de l'éclat et du bruit de la foudre. A ces caractères de style, on ne reconnaît guère l'écrivain qui a vu le jour dans une froide et brumeuse contrée. Nous devons admettre cependant, qu'il est né à Cologne ou à Trèves, vers la fin du quatrième siècle, l'an 390 peut-être.

Ce qui autorise cette supposition, ce sont les souvenirs qu'avaient laissés dans l'âme de Salvien les calamités qui affligèrent ces deux villes. Notre auteur, qui semble s'être complu à tracer l'énergique tableau de ces désastres, ne s'en montrait, cependant, guère ému, parce que le but qu'il voulait atteindre, celui de confondre la civilisation païenne, et de la forcer d'avouer son impuissance, en présence de ses ruines, réprimait les élans d'une sensibilité dont nous trouvons d'éloquentes traces dans quelques-unes de ses lettres.

Lorsque sa patrie eut été ruinée par les barbares, il vint chercher un asile respecté par l'invasion, au fond de la seconde Narbonnaise. Il quitta une contrée où sa famille, ainsi qu'on peut le conjecturer par une de ses lettres, avait tenu un rang élevé. C'est à un souvenir amer, à la description d'une infortune touchante que nous devons la preuve de la distinction de sa race.

Un jeune homme, son parent, alla un jour frapper à la porte de ce monastère de Lérins où Salvien s'était vu accueilli lui-même. Ce jeune homme portait une lettre que notre auteur avait écrite avec soin; car il l'adressait à des solitaires auxquels Vincent recommandait l'élégance du style, * Le début de la lettre est maniéré et plein d'antithèses : — « O amour, dit Salvien, je ne sais comment t'appeler; es-tu bon ou mauvais, doux ou amer, suave ou désagréable ? » Il craint d'importuner ses amis de Lérins; aussi ajoute-t-il : « que s'il est beau d'aimer ses amis, il est dur de les froisser. » Mais l'intérêt que lui

* Nous lisons dans un livre de Vincent de Lérins, cette exhortation adressée aux prêtres :

« Disciplinatus et gravis sermo debet esse pontificis, ut in omnium audientium pectus cum quâdam delectatione descendat. »

« De vitâ contempl. XXIII. »

inspire ce jeune homme est si fort, qu'il passe outre et qu'il aime au contraire à se persuader qu'il ne sera pas importun à l'affection et à la pensée de ces solitaires qu'il appelle ses amis bien doux et bien chers.

Il présente ensuite, sous le jour le plus intéressant, ce jeune homme, exilé comme lui et cherchant le calme de la solitude, pour y retremper son âme éprouvée par de grands malheurs — « Cet adolescent que je vous envoie, « poursuit Salvien, a été pris à Cologne avec les siens. Il avait naguères un grand nom parmi ceux de sa ville ; il est de bonne maison, d'origine estimable, et je vous en dirais davantage, peut-être, s'il n'était mon parent. »

Ainsi recommandé par sa naissance, par ses malheurs, par la captivité qu'il avait subie, ce jeune homme avait encore un autre titre aux sympathies des bons solitaires. Il avait laissé à Cologne une mère, probe, honnête, veuve, une véritable veuve « *verè vidua.* » Ici se place le portrait complet de cette veuve, que nous devons recueillir avec d'autant plus de soin, que Salvien en le traçant nous permet de juger le degré d'abaissement et de misère, où des femmes nées et élevées dans l'opulence, tombaient tout-à-coup, par le fait de ces invasions qui déplaçaient les rangs et brisaient les fortunes les plus solides. En lisant ce portrait attendrissant, on comprend mieux le rôle rempli par une religion, qui semblait avoir choisi pour le moment de sa venue, celui où elle aurait le plus de douleurs à consoler, le plus de malheurs à faire supporter avec résignation.

« A ce que j'apprends, continue Salvien, cette veuve se trouve dans un tel dénuement, dans une telle indigence, qu'elle ne peut rester à Cologne, ni en sortir ; car elle manque de quoi assurer sa vie ou sa fuite. L'unique

ressource qui lui reste, c'est de gagner son pain en mercenaire et de louer ses mains aux femmes des Barbares. Ainsi, quoique exempte par la miséricorde divine des chaînes de la servitude, puisqu'elle n'est pas encore réduite à la condition d'esclave, elle est esclave toutefois par sa pauvreté. »

Cette veuve réduite à faire un service de mercenaire auprès des femmes des Barbares, avait donc envoyé son fils à Salvien, et celui-ci, après avoir pourvu aux besoins matériels de son jeune parent, le recommanda aux solitaires de Lérins, pour les besoins de l'esprit. Ces derniers tenaient la première place dans la pensée austère de l'éloquent écrivain. Emu en songeant à tout ce que ces religieux qui pouvaient ouvrir les trésors célestes, feraient pour ce jeune adolescent exilé, il leur dit de recevoir son parent comme s'il était ses entrailles, de le former, de l'engendrer au Christ. Pour accomplir cette œuvre sainte, vous n'avez besoin, ajoute Salvien, que de vos exemples.

En effet, le spectacle de cette vie monastique, telle qu'on la pratiquait dans ces premières solitudes de l'ascétisme chrétien, suffisait pour calmer les mouvements du cœur, pour régler ceux de l'âme, pour détacher l'un et l'autre de la poursuite des biens terrestres.

Salvien vit les années de sa jeunesse attristées par les malheurs qui atteignaient les habitants des villes les plus exposées aux attaques des Franks ; à ces malheurs qui lui étaient communs avec tant d'autres, vinrent se joindre des infortunes domestiques. Avant que la religion se fût présentée à lui, comme un bouclier derrière lequel son âme heureusement abritée pourrait défier les orages, Salvien, dont l'éducation avait été celle d'un descendant de race sénatoriale, ne se doutant pas peut-être de la

mission que la Providence lui gardait, était devenu l'époux d'une jeune fille, élevée par son père Hypatius dans les croyances du paganisme. De ce mariage naquit une fille à laquelle Salvien donna le nom plutôt païen que chrétien d'Auspiciola. Palladia, son épouse, ne tarda pas à embrasser le christianisme, et Hypatius suivant probablement l'exemple que sa fille venait de lui donner, abjura aussi le paganisme. Mais il conserva dans la religion nouvelle, l'orgueil de sa race, et ne put voir qu'avec dépit les jeunes époux imiter une règle de conduite que d'illustres exemples avaient mise en crédit parmi les chrétiens les plus zélés. Le parti que Salvien et Palladia prirent de n'être désormais, lui que le frère de la femme, elle que la sœur du mari, était le même qu'on admirait dans Paulin et Thérésia, dans Eucher, évêque de Lyon, et Galla. Mais Hypatius avait une opinion toute païenne sur les devoirs du mariage, et sa foi n'était pas assez vive pour qu'il pût comprendre toute la perfection d'un chaste renoncement. Peut-être à son dépit se mêlait la crainte de voir s'éteindre sa race par l'héroïsme d'une pureté dont il n'appréciait pas, au point de vue de sa nouvelle croyance, le mérite et l'effort. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter, par la lettre que Salvien et Palladia lui écrivirent, des sentiments d'amertume qui remplirent son âme, et d'une aversion qui, succédant à une tendresse naturelle au cœur d'un père, le porta à éloigner de ses yeux, des êtres qui auraient dû lui être si chers. Cette lettre où respire une tendresse filiale s'exprimant avec des paroles douces et pénétrantes, ce véritable chef-d'œuvre de la plus pathétique éloquence, dut être écrite de l'asile où Salvien s'était réfugié, avec sa femme et sa fille, à l'extrémité méridionale de la Gaule.

Je m'arrête volontiers à cette lettre qui permet de voir,

dans l'âme de Salvien, des côtés que la lecture de ses deux énergiques traités ne permettait point d'y soupçonner. Pas un éclair de sensibilité ne se montre dans ces vigoureuses pages où Salvien se déchaîne avec impétuosité contre cette société romaine à laquelle il veut interdire toute plainte, et qu'il humilie à plaisir, par l'affectation qu'il met à exalter le barbare et même l'hérétique. Juge sévère et implacable, il rompt avec toutes les réminiscences antiques qui devaient jadis charmer son âme; il étouffe tous les sentiments de regret, tout l'attendrissement que le spectacle d'une grande civilisation aux abois aurait, en un autre temps, si aisément excités en lui, pour que l'insulte de sa période véhémente retentisse en même temps que le barbare pousse son cri de triomphe. On ne peut s'empêcher, souvent, de trouver que cet écrivain, nourri d'études antiques, s'exprime avec une trop virulente acrimonie contre une civilisation dont la fin malheureuse ne sut pas l'émouvoir; et l'on s'expliquerait par une sorte de dureté de cœur son implacable dédain, si dans sa lettre à son beau-père Hypatius, il n'eût pas fait preuve d'une tendresse telle que sa phrase en a reçu la douce empreinte.

Sans doute, il y a un art assez visible dans cette épître; mais cet art n'est-il pas, cette fois, d'accord avec les charmantes ruses du cœur, quand Salvien a l'air de céder la plume, tantôt à Palladia, sa femme, tantôt à Auspiciola sa fille, à Auspiciola sur l'innocent et caressant langage de laquelle il compte tant pour achever de vaincre la dureté de son beau-père ? Ne semble-t-il pas, alors, disposer un drame domestique, en appelant l'un après l'autre, sur la scène, les personnages de ce drame, afin que l'effet qu'il veut produire soit à peu près immanquable ? Cet arrangement qui n'est pas, j'en conviens, sans quelque préoccu-

pation d'artiste, le cœur ne l'a-t-il pas suggéré ? Depuis sept ans, Hypatius dédaignait de s'informer du sort de ses enfants; il les savait dans l'exil, il devait les croire aux prises avec la misère, et il se tenait renfermé dans un silence qui accusait un ressentiment profond. Hypatius aurait pu croire que l'exil, la misère avaient amené une sorte de refroidissement entre les époux; Salvien s'empresse de le rassurer, à ce sujet, en lui montrant, en tête de sa lettre, son nom, celui de sa femme et celui de sa fille réunis par sa plume, comme ils l'étaient, par une vive affection, dans son cœur. Les lettres qui avaient été jusqu'alors écrites à Hypatius étaient toujours restées sans réponse; Salvien supposant que son beau-père en état de résister à chacun des époux agissant séparément, ne l'aurait pu s'il eût eu à soutenir un assaut auquel le père, la mère et la fille auraient en même temps concouru, espère aujourd'hui que la réunion de leurs efforts touchera un cœur si vivement et si tendrement attaqué. Notre auteur veut bien d'abord accorder que si Hypatius n'eût pas renoncé aux erreurs du paganisme, son éloignement pour ses enfants pourrait se comprendre; car la superstition hait la vérité; mais maintenant qu'il a embrassé le culte du vrai Dieu, n'a-t-il pas, par cet acte spontané de sa liberté éclairée, prononcé en faveur de son gendre et de sa fille? Doit-il les blâmer de ce qu'ils cherchent à perfectionner dans leur cœur, ce qu'il a déjà commencé d'approuver dans le sien? A cette idée, l'ardeur du chrétien fervent se réveille et Salvien prend un instant le ton qui convenait le mieux à la nature de son génie et à la vigueur de son esprit; il apostrophe presque Hypatius auquel il demande pourquoi, lui chrétien, il n'aimait pas chez les autres, ce qui découlait nécessairement de sa propre foi. Après ce premier mouvement, Salvien

s'arrête, se ressouvient qu'il a à fléchir un père et non pas à le terrasser, à supplier et non à récriminer, à désarmer et non à exaspérer un homme déjà irrité, qui par un silence de sept années, avait donné la mesure de la ténacité de son ressentiment et de l'inflexibilité de son caractère. S'il n'avait eu qu'à plaider sa cause, Salvien ne serait pas descendu à la prière ; il n'aurait pas mis en jeu tous les ressorts de cette sensibilité qui est au fond des plus fiers génies ; mais il aimait cette femme, la douce compagne de son exil, qui avait accepté tous les sacrifices et consenti à tous les renoncements ; il aimait cette jeune fille dont l'avenir, par le refroidissement des amitiés protectrices de la famille, pouvait être compromis ; aussi se tourne-t-il vers sa femme et sa fille et leur tient-il ce langage : — « pardonnez, tendres objets de mon affection ; le zèle pour la gloire du Seigneur me donne plus de hardiesse dans une cause qui est la sienne. Et toi, maintenant, ô tendre et vénérable sœur, toi qui m'es d'autant plus chère aujourd'hui que nous devons une tendresse plus affectueuse à ceux en qui le Christ a su se faire aimer, remplis ton rôle et le mien, prie, toi, afin que j'obtienne, demande, toi, afin que tous deux nous gagnions notre cause. Baise, sinon des lèvres, puisque l'éloignement ne le permet pas, du moins par la prière les pieds de tes parents comme une esclave, baise leurs mains comme un élève, leurs bouches comme un enfant, ne tremble pas, ne crains pas, nous avons de bons juges ; la tendresse paternelle supplie pour toi, la nature réclame pour toi, tu as dans le cœur des tiens des avocats pour ta cause ; on n'est pas loin de se laisser fléchir quand on est vaincu par les sentiments de l'âme. »

C'est surtout dans les paroles touchantes que Salvien prête à Palladia, que se montre une sensibilité qui remue

profondément le cœur ; ici disparaissent ces antithèses un peu trop recherchées par notre auteur, les efforts quelquefois heureux d'un style qui visait à l'énergie et ne l'atteignait pas toujours, cette manie de l'effet, quand, pour rester éloquent, il n'aurait fallu qu'être simple et naturel. Palladia s'exprime avec une vérité qui rejette tous les artifices du style, toutes les parures de la phrase. Elle demande si elle est coupable ; elle ne croit pas l'être, mais elle ne réclame pas moins l'indulgence, bien qu'elle ignore sa faute ; car jamais elle ne blessa son père d'une parole amère, jamais elle n'eut devant lui une autre attitude que celle d'une fille obéissante et respectueuse. N'est-ce pas son père qui l'a engagée à un mari, et dans le moment solennel de son union avec Salvien, son père ne lui a-t-il pas donné des ordres qu'elle garde au fond de son cœur ? N'est-ce pas la soumission à son mari qui lui fut, avant tout, recommandée ? Elle ne l'a jamais oublié : son mari lui a dit : que mon Dieu soit le tien, et le Dieu de Salvien est devenu le sien. Plus tard, il l'a invitée à la continence ; elle a cru qu'il serait honteux de résister, car cela lui a paru honnête, pudique et saint. Elle aurait voulu prévenir son époux dans ce vœu de chasteté, qu'elle rougit de n'avoir pas prononcé la première.

Ces sentiments exprimés avec autant de naturel que de force, avaient dans leur sincérité quelque chose d'irrésistible et de touchant à la fois. Pouvait-elle mieux se disculper qu'en rappelant à son père, que lui-même lui prescrivit, dans les avis qu'une circonstance solennelle ne grava que plus profondément dans l'âme de sa fille, une obeissance absolue à son époux ? Mais quand l'orgueil froissé d'un père s'est réfugié dans un farouche dédain, n'y a-t-il que le langage de la vérité toute simple à employer, pour

faire fléchir cet orgueil, et ne doit-on pas alors craindre d'échouer, parce que la raison a peu de prise sur la passion? A celle-ci n'y a-t-il pas d'autres discours à tenir, d'autres souvenirs à rappeler que ceux de l'accomplissement d'un devoir dont Hypatius, après l'avoir conseillé, avait fait le véritable prétexte de son ressentiment?

Palladia se souvient, à propos, des joies de son enfance, de cette tendresse paternelle qui, proportionnant son langage à l'intelligence naissante d'une fille chérie, s'exprimait en lui parlant avec toute la joyeuse et caressante naïveté du cœur. « Je me jette à vos pieds, parents bien aimés, dit-elle, « moi votre Palladia, votre petite Colombe, votre petite « Reine, moi avec qui vous badiniez, en m'adressant, jadis, « dans votre affectueuse indulgence, ces petits termes de « caresses. Déguisée sous différents noms, j'étais pour « vous tantôt une petite mère, tantôt un joli petit oiseau, « tantôt une souveraine. La voilà celle par qui vous « advinrent, pour la première fois, les noms de parents, « les joies d'aïeuls, et ce qui est plus encore, la félicité « attachée à ces deux conditions, c'est-à-dire, l'avantage « de renaître en vos enfants et le bonheur de les posséder. Ce n'est pas que je veuille m'attribuer quelque « chose, à moi; mais pourtant elle ne devrait point vous « être odieuse, celle par qui Dieu a voulu que vous fussiez « heureux. »

Salvien interrompt sa femme, parce qu'il croit que le moment est venu de mettre sa fille Auspiciola en scène. Comme s'il eût pris par la main l'unique enfant de son union avec Palladia, et qu'il l'eût présentée à son beau-père, parée des grâces de son âge et armée des plus douces séductions pour le cœur d'un aïeul, il dit en parlant de sa fille :

« Nous vous offrons pour vous fléchir un gage qui doit vous être cher.... cette enfant qui vous appartient par nous et avec nous, fait entendre ses premières paroles pour vous fléchir en notre faveur; c'est une triste et malheureuse condition que la sienne, puisqu'elle n'a commencé de connaître ses aïeuls que depuis la disgrâce de ses parents. Prenez pitié de son innocence; laissez-vous fléchir aux droits du sang; elle est déjà contrainte en quelque sorte de supplier pour les siens, elle qui ne sait pas ce que c'est qu'une faute. »

Je voudrais n'avoir qu'à louer dans cette lettre, où le respect et l'affection de la piété filiale sont rendus dans un langage exempt, jusqu'à présent, de cette recherche de pensée, de cet entortillement de mots qui ne déparent que trop souvent la diction de Salvien. Les passages que j'ai cités me paraissent avoir été écrits en dehors de ces préoccupations de rhéteur, auquel notre auteur cédait si aisément; ces préoccupations invétérées devaient même se faire jour dans une épître qu'un sentiment vrai et simple aurait dû dicter tout entière. Je n'en veux pour preuve que cette pompe déclamatoire avec laquelle Salvien annonce que sa fille va prendre la parole. On vient d'entendre le mari, l'épouse alarmée de l'indifférence d'un père et essayant, par des paroles profondément senties, de désarmer l'obstiné et rancunier Hypatius. Mais Salvien va malheureusement penser au barreau, aux déclamations de l'école, et le mauvais goût des rhéteurs l'emporte. Ce mauvais goût l'emporte au point qu'il ne se borne pas à faire ce que les professeurs prescrivaient à leurs disciples, mais il a soin de déclarer qu'il se dispose à imiter la coutume de ceux qui, vers la fin de leurs discours, dans le but d'exciter victorieusement la pitié des juges, au

moment où ceux-ci vont prononcer la sentence, produisent quelquefois des mères éplorées, des vieillards couverts de haillons poudreux, ou de petits enfants tout en larmes. Une fois redevenu rhéteur, Salvien reste rhéteur jusqu'au bout. Après l'énumération de ces exemples empruntés aux habitudes théâtrales du barreau, à ces spectacles préparés d'avance et disposés comme les scènes d'un drame, il va penser à l'enlèvement des Sabines, et il a soin de nous dire que des deux nations que cet enlèvement mit aux prises, l'une était fière et cruelle, l'autre aigrie par la douleur ; ce qui n'empêcha ni les uns ni les autres, à la vue d'objets aussi touchants que l'étaient les femmes ravies par les soldats de Romulus, d'oublier le ressentiment de l'injure. Charmé de ce souvenir qui est venu si malencontreusement se placer sous sa plume, Salvien ajoute: « Nous, ne sommes point rangés en bataille, nous ne prenons pas les armes, nous n'usons pas de violence, nous ne cherchons pas à repousser la force ; nous regarderions comme impies les enfants qui s'armeraient contre leurs pères, afin de repousser un châtiment inique. Et pourquoi, je vous le demande, les nôtres n'obtiendraient-ils pas pour nous, ce que les Sabins obtinrent jadis pour les leurs ? »

Puisque Salvien avait cru devoir se ressouvenir de sa rhétorique, il ne devait pas s'arrêter en un si beau chemin. Cette rhétorique conseillait l'emploi des lieux communs ; aussi notre écrivain se rappela un autre fait qui lui parut d'un effet merveilleux, et j'avoue qu'il en a tiré un assez bon parti. Servius Galba, plaidant un jour au forum une affaire où sa vie aussi bien que sa réputation se trouvaient compromises, avait usé d'un artifice que Salvien déclare très-ingénieux ; il avait fait paraître un enfant d'un âge encore tendre, le fils de Gallus, auquel il joignit ses propres

petits enfants, qui, fidèles à l'esprit de leur rôle, versèrent d'abondantes larmes et poussèrent des cris plaintifs. Il n'en fallut pas davantage, ajoute Salvien, pour briser et entraîner les cœurs, et il s'écrie avec une véritable éloquence : « O sentiments de la nature, que vous êtes forts, que vous êtes puissants, vous qui avez pu trouver grâce même devant des juges inflexibles ! »

Salvien termine noblement cette lettre qu'il avait commencée avec une touchante effusion de cœur :

« Je réclame donc indulgence, non que je sache vous avoir offensé, mais pour ne pas laisser de place au reproche ; je ne suis pas guidé par la conscience de ma faute, mais je cède à un motif, à un devoir de tendresse. Les prières d'un homme qui n'est pas coupable m'obtiendront de votre part un redoublement d'amour ; les supplications d'un cœur innocent augmenteront votre bonté ; et vous trouverez plus à aimer dans un fils, si vous n'y trouvez rien à pardonner. Au reste, nous avons tort peut-être de compter sur notre innocence, ignorant ce que vous pensez de nous. Car, c'est à vos sentiments qu'il nous faut avoir égard, bien plus qu'à notre propre opinion. Que vous dirai-je ? Si nous sommes coupables envers vous d'un délit quelconque, en vous montrant offensé, ne vous montrez pas non plus inexorable. C'est la plus belle satisfaction que vous puissiez tirer de la faute de vos enfants. Un père qui pardonne à son fils ne perd rien de sa vengeance, car il est bien plus doux, bien plus louable de pardonner à des enfants indignes de pardon, que de les punir, même avec justice ! »

On ignore quel fut le succès de cette lettre. L'histoire se tait complétement aussi sur ce que devinrent Hypatius, Palladia et Auspiciola. Quant à Salvien, il paraît que cet

effort tenté pour renouer des liens qui, peut-être, restèrent pour toujours brisés entre sa famille et son beau-père, dut immédiatement précéder le parti qu'il prit de se vouer entièrement à l'exercice du ministère redoutable auquel il avait déjà fait le sacrifice de ses affections domestiques. Après avoir vendu ses biens et en avoir distribué le prix aux pauvres, il embrassa la vie religieuse.

Il est permis de croire qu'il se prépara à remplir les nouvelles obligations dont il accepta volontiers et sut dignement porter le lourd fardeau, dans cette île de Lérins où la religion du Christ avait déjà réuni d'illustres solitaires *. On ne rompait pas entièrement dans l'abbaye que Saint-Honorat y avait fondée, avec les traditions de l'antiquité, puisque l'histoire ecclésiastique nous apprend que Salvien y donna des leçons de littérature aux deux fils de Saint-Eucher, évêque de Lyon, dont il fut l'ami dévoué et quelquefois le conseiller sévère. En sortant de cette abbaye, Salvien vint recevoir la prêtrise à Marseille, où il résida jusqu'à sa mort. D'après Tillemont, Salvien aurait vécu jusqu'à l'an 484.

Par les nombreux ouvrages qu'il publia, par ses homélies et ses instructions qui lui valurent, bien qu'il n'ait pas été élevé à la dignité épiscopale, ce que l'on a faussement avancé, le glorieux titre de *Maître des Évêques*, et qu'il composa sur la demande des prélats les plus illustres de la Gaule,

* On croit que Salvien vint chercher un asile à l'abbaye de Lérins vers 426. Pendant le temps qu'il y demeurait, il donna des leçons de littérature aux deux fils de saint Eucher, évêque de Lyon. Salvien aurait quitté la solitude de Lérins vers 426, et se serait, à cette époque, fixé à Marseille, où il fut ordonné prêtre.

Un passage de l'oraison funèbre de saint Honorat prouve qu'il s'était déjà rendu célèbre en 430.

Histoire de l'Eglise gallicane, par le Père Longueval, t. IV, p. 96.

Gennad., *Vir. Ill.* c. 67.

Hilar., *in serm. de S. Honor.*

Eucher, *epist. ad Solon.*

notre auteur a mérité, de prendre rang parmi ces auteurs sacrés, ces pères de l'Église qui apportèrent de si nombreux matériaux à l'édifice naissant du christianisme. On ignore les actions de sa vie, mais ces actions ne se résument-elles pas toutes dans l'infatigable ardeur qu'il mit à faire prévaloir les sentiments nouveaux que le christianisme voulait déposer au fond des âmes? Si l'histoire s'est presque bornée à l'appeler le *Prêtre de Marseille*, elle a, à mon avis, dans cette courte indication, renfermé tout ce qui a noblement marqué le passage de Salvien sur la terre. Conduit par ces vicissitudes si fréquentes au cinquième siècle, des bords du Rhin à ceux de notre Méditerranée, il fut providentiellement choisi pour être, lui aussi, une de ces grandes voix qui retentirent tout à coup, entre le monde antique qui s'écroulait et le monde nouveau, dont le divin martyr du Calvaire avait, du haut de la croix, signalé la naissance.

De tous les ouvrages que Salvien a publiés, deux seulement, en y ajoutant neuf lettres, nous sont parvenus : son traité contre l'avarice et son beau livre du gouvernement de Dieu. N'eût-il écrit que ces deux ouvrages, il aurait laissé une preuve bien manifeste de son intelligence des mœurs et des besoins de son siècle *.

* Salvien avait encore composé un *Traité de l'avantage de la Virginité*; — un poëme (Hexameron) sur la création; — un commentaire sur le livre de l'Ecclésiastique ou *celui* de l'*Ecclésiaste*; — et enfin des *Homélies* dont Gennade avoue qu'il ne sait pas le nombre.

Le recueil des œuvres de Salvien a été donné au public, pour la première fois, par J. Alex. Brassicanus; Bâle, Froben, 1530, in-fol. Le véritable nom de cet éditeur est Kolbulger; il naquit à Wittemberg, en 1500, et mourut à Vienne, en 1539.

Brassicanus, dans la préface de son *Salvien*, rend compte à l'évêque Stadion, d'un voyage qu'il fit en Hongrie, il y donne de curieux détails sur la bibliothèque fondée à Bude par le roi Mathias Corvinus. Des découvertes inattendues jetèrent le savant du 16me siècle dans des transports de joie dont le passage suivant, extrait de la préface de Brassicanus, peut donner une idée :

« Inspexi libros omnes, sed quid libros dico, quot libros, tot etiam thesauros

Les principaux livres de Salvien, qui sont parvenus jusqu'à nous, contribuèrent à détacher les Gallo-romains de leur affection pour le nom et l'administration des Romains. On ne peut s'empêcher de faire observer qu'ils parurent dans un pays qui, aux époques marquées par la Providence, eut toujours un rôle initiateur. Les deux traités qui nous restent de Salvien ne sont pas seulement des œuvres pieuses, ce sont aussi des œuvres politiques et sociales. Ils attaquent les deux grands obstacles que rencontrait la civilisation nouvelle : l'avarice et le doute, et même chez quelques-uns, la négation de l'action de la Providence dans les affaires humaines.

Par son livre contre l'*avarice*, Salvien voulut empêcher qu'un attachement immodéré aux richesses, n'accrût trop les regrets que donnait le renversement d'un état social disparaissant au milieu du bouleversement des rangs et de la perte des fortunes ; il voulut aussi rattacher plus étroitement au christianisme, les malheureux en faveur de qui il fit énergiquement un précepte rigoureux de l'aumône volontaire.

Par son beau livre du *Gouvernement de Dieu*, il combattit ce lâche et énervant sophisme qui, pour expliquer les triomphes des Barbares et les revers des Romains, supposait Dieu complétement indifférent aux événements de ce monde. Salvien renversant la question, montra l'inter-

« istinc inspexi, Dii immortales, quamque jucundum hoc spectaculum fuisse quis « credat ! Tunc certè non in bibliothecâ, sed in Jovis gremio, quod aiunt, mihi « esse videbar. »

La préface et les scholies de Brassicanus ont été reproduites dans plusieurs autres éditions de Salvien.

L'édition de Rome, Paul Manuce, 1564, in-fol. est rare et recherchée.

Les éditions de Pithou, Paris, 1580, in-8°, et Conrad Ritterhus, Aldtorf, 1611, même format, sont estimées. Celle de Baluze, Paris, 1684, in-8° est la plus estimée de toutes. Il existe aussi une autre édition de Baluze publiée à Brême en 1688.

vention de la Providence, intervention que rejetait le désespoir, là même où on la niait Ce qui l'amena à envisager d'un regard assuré un avenir que l'on ne sondait qu'avec effroi, et à découvrir dans ceux qui ne se présentaient que comme les implacables destructeurs de l'état social, tel que Rome l'avait fait, les promoteurs régénérés de la civilisation nouvelle.

Au point de vue où s'était placé Salvien, pour susciter le véritable esprit du christianisme et pour retremper les âmes découragées, il ne pouvait manquer de se montrer en maint endroit de ses écrits, tantôt moraliste, tantôt historien. Puisqu'on ne se lamentait si fort du triomphe des Barbares, que parce que ce triomphe brisait les douces habitudes de la vie sénatoriale, le moraliste chrétien qui tonnait contre l'avarice, qui voulait inspirer une profonde aversion pour les vices dont le luxe est la source, qui diminuait ainsi dans quelques cœurs les regrets inspirés par la perte des biens de ce monde, était naturellement conduit à décrire des mœurs qu'il lui fallait flétrir, à regarder autour de lui pour que ses peintures frappassent d'autant plus, qu'il se serait davantage efforcé de les rendre ressemblantes. Sous ce rapport, Salvien a jeté sur son siècle des lumières dont l'histoire a profité ; mais, c'est surtout quand il a besoin d'un fait pour donner à sa dialectique ou à ses tableaux plus de vigueur et de relief, que notre auteur nous transmet avec énergie, en racontant ce fait, l'impression profonde qu'il en avait reçue.

L'opinion de Salvien si favorable aux Barbares n'a pas été sous sa plume un paradoxe, une sorte de jeu d'esprit. Quelques faits, entr'autres celui qui nous représente un évêque de Marseille, chargé d'une négociation au profit des Visigoths, m'ont paru prouver que la province mar-

seillaise avait aisément pris son parti sur le régime des Barbares ; d'autant plus que c'était de ce régime qu'a daté pour notre ville une liberté municipale qu'elle sut garder et agrandir sous des Vicomtes issus des anciens vainqueurs des Romains. Salvien dut trouver peu de contradicteurs dans le pays où il était venu se fixer, quand il écrivit ce qui suit :

« Chez les Visigoths, le vœu unanime des Romains, c'est de ne plus être forcés à repasser sous le gouvernement romain. Ce que toute la population romaine demande de concert, c'est qu'il lui soit permis de vivre comme maintenant avec les Barbares. Et nous nous étonnons d'être vaincus par les Goths, quand les Romains préfèrent la société des Goths à la nôtre ! Aussi, bien loin de songer à fuir ceux-ci pour se réfugier chez nous, nos frères nous abandonnent-ils pour se réfugier auprès d'eux ; et je serais émerveillé que tous les tributaires, pauvres ou indigents, n'en fissent pas autant, s'il n'y avait une raison qui les en empêche, l'impossibilité de transporter avec eux leurs chétives propriétés, leurs chétives habitations et leurs familles. »

En plusieurs endroits de son traité, Salvien nous met à même de juger ce qu'était devenue cette administration romaine, dans le cinquième siècle, quand il nous montre les principaux membres des curies, comme autant de petits tyrans qui dévoraient la substance de la veuve et de l'orphelin : « Quæ enim sunt non modo urbes, sed etiam municipia atque vici, ubi non quot curiales fuerint, tot tyranni sint ? »

L'influence des anciennes mœurs résistait, cependant, à toutes ces calamités qui auraient dû avoir pour effet, ce nous semble, de faire disparaître tout ce qui, en temps de

paix, au sein d'une nation civilisée, sert de parure à la vie sociale. Si Salvien ne nous eût attesté les preuves d'abrutissement que donnèrent les habitants de Trèves, après le ravage et l'incendie de leur ville ; si notre auteur ne nous eût dit à ce sujet : *quod ipse vidi atque sustinui,* croirait-on que les Tréviriens demandèrent aux empereurs de leur rendre les jeux du cirque, comme une compensation suffisante de tous les malheurs qu'ils avaient subis ? N'ont-ils pas mérité cette foudroyante apostrophe de Salvien qui, après leur avoir reproché avec sa vive et impétueuse éloquence, leur incurable folie, une folie qui prouvait que dans les Gaules la perversité ou l'attachement au paganisme était en rapport avec l'opulence des cités, leur demande où ils feront célébrer les jeux, si ce sera sur les cendres ou sur les ossements de leurs concitoyens. Cette apostrophe finit ainsi : « *Lugent cuncta et tu lœtus es! Insuper illicebris flagitiosissimis Deum provocas, et superstitionibus pessimis iram ejus irritas.* »

Mais ce n'est point par une seule phrase que l'on peut apprécier le degré d'indignation éloquente auquel Salvien s'éleva dans les terribles paroles qu'il fit retentir aux oreilles des Tréviriens. Ce morceau, où la manière de l'auteur apparaît avec ses beautés et ses défauts, me paraît devoir être cité en entier.

« Des Cirques, habitants de Trèves, voilà donc ce que vous demandez, et cela quand vous avez passé par les dévastations et les saccagements, et cela, après les désastres, après le sang, après les supplices, après la captivité, après tous les malheurs d'une ville tant de fois renversée ? Quoi de plus déplorable qu'une telle folie ? Quoi de plus douloureux qu'une telle démence ? Je l'avoue, je vous ai regardés comme bien dignes de pitié, lorsque vous avez eu

votre ville détruite ; mais je vous trouve bien plus à plaindre, lorsque vous demandez des spectacles. Car je pensais que dans ces désastres vous n'aviez perdu que vos biens et vos fortunes, j'ignorais que vous y aviez perdu aussi le sens et l'intelligence. Vous voulez donc des théâtres, vous demandez donc un cirque à vos princes? Pour quelle situation, je vous prie, pour quel peuple, pour quelle ville? Pour une ville en cendre et anéantie, pour un peuple captif et massacré qui n'est plus ou qui pleure ; dont les débris, s'il en est toutefois, ne sont qu'un spectacle d'infortune ; pour un peuple abîmé dans la tristesse, épuisé par les larmes, abattu par des pertes douloureuses, devant lequel vous ne savez dire de qui le sort est le plus déplorable, des morts ou des vivants ; car l'infortune de ceux qui restent est si grande, qu'elle surpasse le malheur de ceux qui ne sont plus. »

Tu demandes donc des jeux publics, habitant de Trèves? Où les célébrer, de grâce? Sur les bûchers et les cendres, sur les ossements et le sang des citoyens égorgés? Quelle partie de la ville ne présente encore l'aspect de ces maux? Où ne trouve-t-on point de sang répandu? Où ne trouve-t-on point de cadavres gisant! Où ne trouve-t-on point de membres déchirés et en lambeaux! Partout le spectacle d'une ville prise, partout l'horreur de la captivité, partout l'image de la mort! Ils sont étendus les restes infortunés du peuple sur les tombeaux de leurs morts, et toi, tu demandes des jeux! La ville est noire d'incendie, et toi tu te fais un visage de fête *(Vultum festivitatis)*. Tout pleure, et toi tu es joyeux! Ce n'est pas tout, tu provoques Dieu par des plaisirs infâmes, et tu irrites la colère divine par de criminelles superstitions. Je ne m'étonne plus, certes, non, je ne m'étonne plus qu'il te soit arrivé tant de malheurs

consécutifs ; car puisque trois renversements n'avaient pu te corriger, tu as mérité de périr au quatrième. »

Ai-je besoin, maintenant d'indiquer le but principal que Salvien se proposa d'atteindre, par les écrits qu'il publia, au milieu d'une société où pénétrait, à l'insçu du plus grand nombre, un souffle régénérateur? Le paganisme chassé du sénat, de ses temples, cachant honteusement ses cérémonies raillées dans quelque coin de montagne, parmi quelques paysans, gardait pourtant encore, par les habitudes et les mœurs, un empire que n'attestait que trop une corruption dont nous venons de voir l'énergique tableau. Ce paganisme soufflait encore de mélodieuses syllabes aux oreilles d'un Rutilius Numatianus de Poitiers, d'un Ausone de Bordeaux, il inspirait tous les poëmes de Claudien, il sanglottait dans la prose éloquente de Symmaque, il s'indignait dans celle de Libanius ; il retenait autour de quelques autels, des patriciens que l'orgueil de la race rendait les témoins désespérés du triomphe du Christ ; il était assez puissant pour faire déserter les églises à l'heure où le crieur public annonçait les jeux du cirque ; il était assez puissant pour introduire dans bien des âmes l'espérance de la résurrection de son culte, telle que Julien l'avait exécutée. Attentif à tout ce qui pouvait faciliter cette résurrection, il mettait sur le compte des chrétiens, les malheurs dont la société était accablée. Tout lui servait pour rendre encore odieux ceux qu'il ne pouvait plus livrer aux bêtes, qu'il ne pouvait plus étendre sur les chevalets ou faire asseoir sur des siéges de métal rougis à blanc, ceux qu'il nomma long-temps *pestis generis humani*, et auxquels il reprochait leur mépris pour ce qu'il appelait *Mos majorum*. Il disait, quand la famine désolait les provinces, que les chrétiens avaient irrité le ciel au point de

le rendre avare de ses pluies ; il disait, quand le Vandale et l'Alain franchissaient le Rhin, que les dieux en colère avaient abaissé sous les pas de ces ravageurs, des barrières qu'ils ne voulaient plus protéger. Comme s'il eût compris que les Barbares, instruments à leur insçu de la Providence, le détruiraient jusqu'à son dernier vestige, en fesant disparaître l'orgueilleuse aristocratie qu'il maintenait dans sa dépendance, il eût ces Barbares en exécration, et il dût voir avec joie la haine qu'ils lui inspiraient, partagée même par les chrétiens. Comme il ne pouvait, en aucune manière, reconnaître dans sa divine ennemie, la mission de salut qui était échue au christianisme, il pensa peut-être que tous ces bouleversements causés par l'invasion, toutes ces colères que les Barbares excitaient, aboutiraient à faire reconnaître que lui, qui avait créé la grandeur du nom romain, pouvait seul encore la rétablir. Illusion qu'il nourrit long-temps, et que nous trouvons clairement exprimée dans les écrivains païens des premiers siècles de l'Église.

Certes, le relâchement des mœurs, la corruption générale, la dislocation de l'Empire, les succès des Barbares, l'énervation du pouvoir, ne pouvaient être niés, ils sautaient aux yeux, ils éclataient de toutes parts. Ce qui ne pouvait être nié, non plus, c'était le désespoir où jetaient même les chrétiens toutes ces calamités qui ont fait du 5me siècle une des plus lamentables époques de l'histoire. La foi devait chanceler dans bien des cœurs, quand on voyait que les malheurs les plus grands accablaient l'Empire, depuis que le christianisme s'était assis sur le trône des Césars. Des contemporains sont toujours très-mal disposés à admettre que la Providence les a fait naître à une époque de crise salutaire. Là où l'histoire vient après reconnaître une marche régulière dans les idées qui président

au développement des sociétés, là où celle-ci ne voit qu'une transition obligée d'un état de choses qui devait périr, à un état meilleur; comme cette transition ne s'opère pas sans de grandes souffrances, les contemporains froissés dans leurs souvenirs, frappés quelquefois dans leurs fortunes et même menacés dans leurs vies, arrivent, les uns jusqu'à mettre en doute, les autres jusqu'à nier l'intervention de Dieu dans les affaires humaines. C'est ce qui eut lieu du temps de Salvien.

Où Salvien ira-t-il prendre ses arguments pour raffermir la foi ébranlée, pour flétrir ce lâche désespoir auquel tant de cœurs s'abandonnaient? Cherchera-t-il à dissimuler des maux dont chacun sentait le poids écrasant, à entretenir dans une civilisation battue en ruines, les illusions qui lui restaient encore, à faire croire à un retour impossible des institutions anciennes, à relever tant d'espérances découragées? Lui échappera-t-il quelques regrets pour la gloire éclipsée de Rome, pour ces lettres antiques sur lesquelles allait descendre une nuit profonde, pour cette société qui agonisait sous le fer du Barbare, en face de la croix ?

Non, Salvien ne fera rien de cela. Il ne niera rien, non plus. Lui, l'échappé du désastre de Trèves; lui, le fugitif devant la horde victorieuse; lui, le Gallo-romain déchu de son rang, privé de ses biens, frappé dans ses plus chères affections domestiques; lui, l'exilé à trois cents lieues de sa patrie, racontera les villes brûlées, les populations égorgées ou réduites en captivité, la barbarie prenant pied partout, et, en le racontant, il éprouvera un sentiment bien différent de celui que ressentit, par exemple, Sidonius Apollinaire. Il se réjouira, au contraire, de tous les succès qui désespéraient les âmes restées obstinément romaines, parce que ces succès achevaient la destruction de la civilisation antique.

Il y avait une limite où un véritable chrétien, un chrétien de génie pouvait se placer; elle se trouvait entre le vieux monde qui finissait et le nouveau qui se levait; le vieux monde qui finissait dans les lâchetés militaires, dans les corruptions païennes, dans les mœurs dissolues, et le nouveau qui naissait dans l'austérité des principes évangéliques, dans les notions les plus pures de la divinité et de l'âme, dans l'intelligence du grand précepte social de l'amour de l'humanité. Salvien vint se mettre sur cette limite où sa vue éclairée par les lumières de la foi plongea d'un côté dans le passé, de l'autre dans l'avenir. Ce poste, il vint le prendre entre le monastère de Lérins et celui de Saint-Victor, dans une contrée où de vieilles civilisations avaient, pour la première fois, posé le pied, avant de s'aventurer au milieu d'anciennes barbaries, dans une ville à laquelle un rôle d'initiative avait été départi aux grandes époques de l'histoire. Là rien ne gêna plus sa pensée, ni n'enchaîna plus l'indépendance de son jugement. Après avoir invoqué en faveur de l'action providentielle, la raison et les exemples, après l'avoir prouvée par les témoignages des Saintes-Écritures, il n'hésite pas à poser franchement cette question : D'où vient que les barbares sont plus heureux que les chrétiens? La réponse à cette question lui fut fournie par cette corruption évidente, universelle, ce legs honteux du paganisme, par cette corruption qui semblait, comme on vient de le voir, redoubler à mesure que les calamités sociales augmentaient. Salvien passe alors en revue presque toutes les provinces de l'Empire, et signale partout ces désordres dont il fait une peinture si animée. Il va plus loin, ces barbares si détestés et si craints à la fois, il les trouve, lui, bien préférables aux romains. — « Nous sommes impudiques, s'écrie-t-il, au

milieu des Barbares qui ne le sont pas, je dis plus, au milieu des Barbares choqués de notre impureté. Sous le gouvernement des Goths, il n'est pas permis à un Goth d'être débauché. Les romains seuls peuvent être impudiques impunément. C'est un privilége de nom et de la nation. Nous nous complaisons dans l'impudicité, les Goths l'abhorrent; chez nous la fornication est un titre de gloire, chez eux elle est un crime et un péril. »

Salvien n'épargna aucune classe de la société; les ecclésiastiques eux-mêmes furent l'objet de ses vives censures; mais c'est surtout quand il parle des spectacles, de ces fêtes immorales et païennes, que son éloquence grandit et arrive à produire d'admirables effets de style. Il nous a fait voir pourquoi Dieu protégea les Barbares; or, de tout ce que cet auteur a écrit, ne ressort-il pas qu'il n'a tant loué ces barbares que parce qu'ils avaient introduit un élément fécond et nouveau dans les sociétés, un élément qui, de concert avec celui du christianisme, devait les renouveler et les améliorer? A coup sûr cette grande idée, Salvien a fait plus que l'entrevoir; et en s'y attachant, pouvait-il ne pas s'indigner contre ce désespoir de tant de chrétiens s'affligeant à l'excès des triomphes de ces barbares en qui notre auteur vit, le premier, les promoteurs de la civilisation nouvelle?

J'ai assez cité de Salvien, pour qu'on ait pu se faire une idée de sa manière. On lui a reproché de viser souvent à l'effet. Sous ce rapport, il paya un assez large tribut au goût de son siècle; mais ce défaut est racheté par des beautés incontestables; elles consistent dans une vivacité d'images, une fermeté de diction et une énergie de paroles qui décèlent une trempe d'esprit de la plus vigoureuse nature. Salvien a, pour ainsi dire, deux manières: quand il ne sait

où qu'il ne veut pas réprimer l'abondance impétueuse de ses idées, il devient rédondant, déclamateur et quelquefois trop prodigue de couleurs recherchées. Mais à ces périodes où l'art n'est pas suffisamment caché, succèdent par intervalles et brillent comme des éclairs soudains, des pensées rendues avec autant de concision que de force. Sans doute il se préoccupe trop du soin de frapper vivement l'âme et l'imagination du lecteur, par l'éclat de la diction et par l'étrangeté de la tournure; c'est à cela aussi qu'il faut attribuer des répétitions d'idées et des peintures où l'énergie est parfois tendue au point qu'elle se trahit par l'effort qu'elle a dû coûter à l'écrivain. Ces taches que je suis loin de vouloir dissimuler disparaissent toutes les fois que la grandeur du sujet et la véhémence d'une indignation naturellement éprouvée lui permettent de se montrer tel qu'il était par la forme de son génie: éloquent et vigoureux. La peinture des mœurs des Aquitains et ses apostrophes aux Tréviriens et aux Carthaginois sont des morceaux de style remarquables. On lui a également reproché un défaut de liaison dans les idées, un défaut de plan dans ses traités; ce qui pourrait être expliqué par une certaine précipitation apportée à la composition de ses œuvres et par le peu de cas qu'il fesait de la gloire littéraire à laquelle il n'aurait osé songer, en présence des graves intérêts qu'il avait à défendre.

Louis MÉRY,

Professeur à la Faculté des lettres d'Aix, Membre des Académies de Marseille, d'Aix, etc.

Aix, 1856.

TRUGUET,

Né en 1752, Mort en 1839.

Retracer la vie d'un homme qui fut tout à la fois, et un intrépide marin, et l'un de nos plus habiles administrateurs, ce n'est pas seulement rendre à de hautes qualités l'hommage qui leur est dû, c'est encore exciter au bien par l'un des plus nobles stimulants, celui de l'émulation.

L'illustration d'un nom a plus de portée, plus d'influence que ne le pensent généralement les esprits qui réfléchissent peu ; car elle tourne toujours à la gloire et au profit de tous.

C'est donc être vraiment utile à son pays que de redire, l'histoire à la main, ce que furent ces hommes que leur mérite sans égal éleva au premier rang, et qui, ainsi que l'amiral Truguet, semblent ne s'être faits grands que pour refléter sur leur patrie le brillant éclat de leur nom.

Né à Toulon, le 10 janvier 1752, Laurent-François Truguet était seulement âgé de treize ans, quand, par une

faveur toute spéciale accordée à son père *, il fut admis dans la compagnie des Gardes de la Marine. Il embarqua bientôt sur l'*Hirondelle*, commandée par le marquis de Chabert, ** et fit, sous les ordres de ce savant navigateur, une première campagne entièrement scientifique.

Une ère nouvelle de navigations lointaines et de découvertes astronomiques s'ouvrait alors pour la marine. Sous l'habile direction des ducs de Choiseul et de Praslin, les arsenaux se repeuplaient, les navires se multipliaient sur les chantiers et à la mer; et, comme toutes les sciences se tiennent et se donnent un réciproque élan, apparaissaient à la fois Bouquer, Duhamel, Bigot de Morogues, Borda, Fleurieu et Bougainville.

Animé de l'esprit de son temps et doué des plus heureuses facultés pour l'étude, le jeune Truguet passa brillamment ses examens de Garde de la Marine et remporta plusieurs des prix décernés par le Roi. Ces premiers succès étaient le fruit de son application au travail; son premier

* En 1725, un simple employé du nom de Truguet, expirait à Toulon, ne laissant aucune espèce de fortune à ses deux fils : l'aîné entra dans la marine comme écrivain, le cadet comme matelot.

Par son travail, son assiduité, son intelligence, le premier parvint à franchir promptement les plus difficiles échelons de la carrière administrative, et quitta le service en 1770, avec une pension de six mille livres.

Quant au second, il avait mieux réussi encore. De simple matelot, il était devenu successivement maître-d'équipage, enseigne, lieutenant, et avait reçu la croix de St.-Louis, à la suite d'un magnifique combat. Capitaine de vaisseau en 1756, major-général de la marine en 1772, il avait pris sa retraite en 1776. Enfin, le 1er avril 1786, tous les employés et ouvriers des établissements maritimes de Toulon, accompagnaient à sa dernière demeure, au milieu d'universels regrets, ce matelot de 1725 que l'on avait vu goudronner les flancs des navires et qui, par sa bravoure, son mérite, s'étant élevé aux dignités de chef d'escadre et de cordon rouge, avait fini par obtenir des lettres d'anoblissement portant cent ans de noblesse acquise.

Ce brave et digne officier parti de si bas et arrivé si haut dans la marine, c'était le père de l'amiral Truguet.

** Joseph Bernard, marquis de Chabert, lieutenant-général des armées navales, hydrographe, géographe, astronome, membre du bureau des longitudes, né à Toulon en 1723, mort en 1805.

grade fut la récompense d'une blessure glorieusement reçue en 1768, à l'attaque de l'Ile-Rousse, et de sa belle conduite au bombardement de Tunis par l'escadre du comte de Broves. C'est, en effet, à la suite de ces événements qu'il fut nommé Garde du Pavillon et qu'il fit, en cette qualité, quatre campagnes consécutives contre les Pirates qui infestaient les parages de l'Archipel. Promu au grade d'enseigne de vaisseau en 1773, il fit quatre autres campagnes dont une, en 1776, sur la frégate l'*Atalante*, commandée par M. de Chabert, et à bord de laquelle il se lia d'une étroite amitié avec le comte de Choiseul-Gouffier.

A cette époque, les officiers de vaisseau étaient fréquemment employés dans les corps d'infanterie et d'artillerie appartenant au département de la Marine. Ils acquéraient, au moyen de ce service temporaire, les notions indispensables pour commander dans les descentes et dans l'armement des batteries. Truguet, comme beaucoup de ses camarades, se trouvait ainsi pourvu d'un emploi de lieutenant d'infanterie de marine, lorsque la guerre de l'indépendance de l'Amérique vint lui fournir diverses occasions de déployer sur terre la brillante bravoure que, si jeune, il avait déjà montrée sur mer.

En avril 1778, il part de Toulon, à bord de l'*Hector*, faisant partie de l'escadre du comte d'Estaing, il assiste au combat de Newport et est désigné quelques mois plus tard, par l'amiral lui-même, pour commander une compagnie de grenadiers à la descente opérée dans l'île de Ste-Lucie.

Nommé lieutenant de vaisseau l'année suivante, et chargé de remplir les fonctions de major de la marine à l'assaut de Savanah, il s'élance l'un des premiers, sous les yeux de d'Estaing, dans les retranchements ennemis et ne les abandonne qu'au moment où Français et Américains sont con-

traints de se retirer devant des forces supérieures, après avoir toutefois planté deux drapeaux sur les glacis de la place qu'ils laissent jonchés de leurs morts. Dans ce mouvement de retraite, le jeune lieutenant aperçoit son amiral couvert de blessures et gisant parmi les cadavres ; il accourt, le relève, s'empare de lui avec l'aide de deux grenadiers bientôt tués à ses côtés, et, au milieu des balles, des boulets, de la mitraille, parvient enfin à le transporter au corps de réserve commandé par le vicomte de Noailles.

Cette belle action lui valut, à 27 ans, la croix de Saint-Louis, dont le comte d'Estaing voulut le décorer de ses propres mains.

La guerre de l'indépendance américaine, si féconde en glorieux événements, dura 7 ans. Elle ne fut pour Truguet qu'une seule et même campagne qu'il fit à bord des vaisseaux le *Languedoc* et le *Citoyen*, sous les ordres de d'Estaing, de Guichon, de Grasse, de Vaudreuil, et pendant laquelle, il reçut deux blessures assez graves. Cependant il refusa de jouir du repos que vint lui offrir la paix de 1783. Le service paisible des ports n'allait pas à son activité, à son ardeur. Il lui tardait d'ailleurs d'appliquer comme chef et dans un voyage hydrographique, les connaissances mathématiques qu'il avait acquises sous le marquis de Chabert, son premier commandant, et dans de fréquentes relations avec le chevalier Borda, chef d'état-major de l'amiral d'Estaing;—aussi accepta-t-il avec empressement la proposition que lui fit le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, de participer aux opérations de l'ambassade dont le but principal était de régénérer, chez les Turcs, l'art de la guerre et surtout l'art naval. A cet effet, il alla à Lorient prendre le commandement du brick le *Tarleton* et, en septembre 1784, il mit à la voile pour le Levant,

avec la mission d'accomplir dans l'Archipel, dans la mer de Marmara et dans la mer Noire, des travaux hydrographiques basés sur des observations astronomiques et reliés entre eux par de grandes opérations trigonométriques.

Après avoir ainsi, par de bonnes cartes marines *, facilité la navigation dans ces parages abandonnés jusqu'alors exclusivement à la direction des pilotes grecs, Truguet, qui venait d'être nommé major de vaisseau, s'occupa de l'instruction des officiers de la marine ottomane; et certes, nul ne pouvait mieux assurer le succès de cette tâche difficile que l'officier formé à la grande école des Guichon, des Vaudreuil, des Lamothe-Piquet. Par ses soins, un traité de manœuvres pratiques et de tactique navale fut promptement rédigé et traduit en langue turque.

Tant de bons et de remarquables services, appuyés de tout le crédit dont jouissait le comte de Choiseul-Gouffier, avaient si avantageusement fait connaître en Orient le jeune commandant du *Tarleton*, que lorsqu'il s'agit de négocier un traité de commerce et de transit pour l'Inde, par la mer Rouge, avec les Égyptiens et les Arabes du Désert, le gouvernement du roi n'hésita pas à confier à son zèle, une mission aussi délicate. En conséquence, il quitta Constantinople et, après les lenteurs inséparables d'une pareille négociation, il parvint à faire signer au Caire, par les Beys régnants d'Égypte et par les Princes arabes, plusieurs traités qui garantissaient cette nouvelle voie ouverte au commerce contre toute insulte et toute déprédation ; mais il ne fallut rien moins que l'habile et énergique persévérance de l'ambassadeur français pour aplanir les entraves

* Pendant près de quarante ans ces cartes ont seules servi à la navigation dans ces parages et l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature, *Le Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce*, put s'illustrer d'une partie du beau travail de Truguet.

que la Porte opposa à l'exécution de ces traités conclus sans son consentement et malgré des influences rivales *.

Truguet profita de son séjour dans la Haute et Basse-Égypte pour examiner attentivement ce beau pays et il rédigea sur son commerce, ses produits, ses richesses, un mémoire que Louis XVI lut avec ce puissant intérêt qu'il portait à tout ce qui pouvait intéresser la prospérité de la France. Plus tard, le général Bonaparte causant de l'Égypte avec Truguet, lui avoua avoir consulté avec fruit ce mémoire dont le but principal, celui de *faciliter les communications militaires et commerciales avec l'Inde*, entrait si bien dans les hautes conceptions du futur Empereur.

De retour en France en 1789, Truguet fut présenté au Roi et reçut en cette circonstance les témoignages les plus honorables de sa royale satisfaction au sujet de l'heureux accomplissement de sa longue et belle mission.

Louis XVI aimait et savait apprécier les hommes de valeur. Il désira revoir le brillant officier qui l'avait si bien servi en Orient ; il eut avec lui plusieurs entretiens, et, bientôt convaincu qu'à l'élégance, à la distinction des manières, il joignait une grande élévation de caractère et une instruction solide, il le désigna d'abord pour l'accompagner à Cherbourg, puis il l'envoya en Angleterre avec des instructions qu'il rédigea lui-même.

Le commandant Truguet reçut de Georges III l'accueil le plus flatteur. Une faveur particulière lui ouvrit tous les ports ; en les visitant il put juger, par des comparaisons

* La protection exclusive du Contrôleur-général des Finances pour l'ancienne Compagnie des Indes et les événements de 1789 empêchèrent le commerce maritime de la France, et surtout celui de Marseille, de recueillir les immenses avantages que devait lui offrir cette nouvelle route de l'Inde, heureuse réalisation de la pensée de Louis XVI.

faites avec soin, ce que la marine anglaise avait d'avantageux dans l'installation du service militaire et administratif, soit à la mer, soit à terre ; il put surtout se convaincre de l'utilité d'un conseil d'amirauté pour le maintien des saines institutions nautiques.

Truguet revint en France en janvier 1792, il obtint le brevet de capitaine de vaisseau et, dès le mois d'avril suivant, fut élevé au grade de contre-amiral, au choix du Roi.

En cette année 1792, la marine française, naguère si riche en matériel et si glorieusement composée en personnel, était dans un douloureux état de désorganisation. L'émigration,—cet excès de religion politique si excusable alors et si cruellement jugée depuis, — avait privé ce corps d'une partie des excellents officiers qui avaient fait la guerre de l'indépendance de l'Amérique ; c'était au point que, dans un de ses rapports au Roi, le ministre de ce département déclarait l'impossibilité d'armer un seul bâtiment. Louis XVI destitua ce ministre, manda près de lui le contre-amiral Truguet et le chargea d'organiser, dans les divers ports de l'État, les forces qu'il avait résolu de réunir dans la Méditerranée.

A l'appel de leur ancien camarade, tous les officiers qui croyaient de leur honneur de ne pas plus abandonner la personne du Roi que la cause de la Patrie, s'empressèrent d'accourir. En quelques mois, six vaisseaux furent armés à Rochefort, six à Brest et neuf à Toulon. Ces forces navales, destinées à agir dans des moments très-difficiles, devaient être réunies en septembre sous le commandement en chef de Truguet lui-même.

Avant de quitter Paris pour aller exercer ce commandement, le brave amiral se rendit auprès du monarque dont les dangers s'aggravaient de jour en jour. Thévenard et

Latouche-Tréville l'accompagnaient dans cette visite, qui empruntait aux circonstances une sorte de solennité; et lorsque d'une voix nette et ferme, il eut annoncé au Roi qu'il venait prendre ses dernières instructions, s'inspirer de sa pensée et le prier de vouloir bien lui tracer, ainsi qu'à ses compagnons d'armes, la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre pour remplir ses intentions, la réponse de Louis XVI fut noble, digne, tout-à-fait royale. « Marins, leur dit-il, « n'abandonnez jamais vos vaisseaux; défendez-les toujours « au prix de votre sang contre des ennemis qui les convoitent « et qui ne suscitent des troubles intérieurs que pour s'en « emparer plus facilement. La marine est étrangère aux dis- « cordes civiles et son devoir est de défendre les arseneaux, « les côtes et le commerce contre tout ennemi extérieur. »

Truguet partit pour Toulon, sous l'impression de ces belles paroles, dont il ne perdit jamais le souvenir, et arbora son pavillon sur le *Tonnant*. Par suite de la déclaration de guerre faite à l'Autriche et à la Russie, il avait mission de se rendre dans le Levant et d'attaquer, de concert avec la Turquie, les nouveaux établissements russes dans la mer Noire, tels que Sébastopol, Kerson et les autres ports du littoral. Le succès de ce plan, si habilement conçu par le Roi et lui, et qui témoignait de leur part une appréciation si lucide de l'avenir, arrêtait à son début cette prépondérance de la Russie devenue si grande depuis, garantissait à la France l'excécution du traité conclu avec l'Égypte, la jouissance du commerce exclusif de la mer Noire et le transit dans l'Inde, cette conquête si disputée cinquante ans plus tard. Les événements en décidèrent autrement. La guerre ayant éclaté tout-à-coup avec la Sardaigne, Truguet partit aussitôt avec sa flotte pour coopérer à la prise de Nice et de Villefranche; puis il se dirigea sur

Oneille qu'il détruisit complétement pour lui faire expier une odieuse violation du droit des gens. *

Avec les escadres de Brest et de Rochefort, qui rallièrent son pavillon, l'amiral se trouvait à la tête de dix-sept vaisseaux de ligne, de plusieurs frégates et bombardes, et il allait faire voile vers les Dardanelles, lorsque de nouvelles instructions suspendirent son départ. La majeure partie de son armée, placée sous le commandement de Latouche-Tréville, reçut ordre de se rendre devant Naples, et, avec le reste, il dut lui-même aller s'emparer de Cagliari et des îles Saint-Pierre, dont les approvisionnements considérables en grains et la position intermédiaire entre la France et l'Archipel présentaient de grandes ressources. Des troupes de débarquement étaient indispensables pour cette opération; il en demanda au général en chef de l'armée de Nice; après quoi il se rendit à Ajaccio pour inviter Paoli à faire une diversion sur le nord de la Sardaigne, tandis que lui, commandant en chef les forces de terre et de mer, attaquerait les îles Saint-Pierre et Cagliari.

Ce fut pendant le séjour de l'escadre française à Ajaccio que Truguet établit ses premières relations avec la famille Bonaparte. Le jeune Napoléon était alors capitaine d'artillerie; il vint le voir à son bord et par le bienveillant intérêt qu'il sut lui inspirer, il obtint de faire partie de l'expédition contre les îles de la Magdeleine, sous les ordres du général Colonna.

Quelque habileté, quelque énergie que l'amiral eût dé-

* Voici comment M. Thiers explique ce fait dans son *Histoire de la Révolution Française* : « Beaucoup de corsaires trouvaient ordinairement un asile dans ce port, et, par cette raison, il n'était pas inutile de le réduire. Mais tandis qu'un canot français s'avançait pour parlementer, plusieurs hommes furent, en violation du droit des gens, tués par une décharge générale. — L'Amiral embossant alors ses vaisseaux devant le port, l'écrasa de ses feux, y débarqua ensuite quelques troupes, qui saccagèrent la Ville. » A. G.

ployées pour diriger par le sentiment du devoir les idées d'indépendance et de liberté des marins de la flotte, et pour empêcher qu'elles ne devinssent de l'indiscipline, les Jacobins délégués des clubs de Toulon que l'on y remarquait, n'étaient pas restés oisifs ; ils avaient fortement travaillé les équipages, s'étaient mis en rapport avec les clubs d'Ajaccio et méditaient de sinistres projets.

Truguet le savait. Il ne se dissimulait point l'imminence d'une sédition ; il s'attendait à chaque instant à la voir éclater et, comme tous les grands caractères, il ne comptait que sur lui-même pour l'étouffer. Un jour, en effet, qu'il dînait, avec la plupart des chefs de l'escadre, chez Mme Bonaparte, mère de Napoléon, un billet le prévient que les habitants, les marins, les soldats sont en pleine révolte, que déjà la citadelle est en leur pouvoir et que plusieurs officiers des régiments de la garnison, accusés d'aristocratie, vont être pendus. Aussitôt il quitte la table sans dire mot, sans rien laisser paraître, afin de n'effrayer personne. Seul, sans chapeau, sans armes, il s'élance dans la rue, traverse des quartiers devenus déserts, et court droit à la citadelle, à l'entrée de laquelle il rencontre le général Casabianca qui lui montre, avec désespoir, les potences dressées, les cordes préparées et quel. ques malheureux qu'on allait exécuter aux acclamations d'une foule en délire. Truguet n'hésite pas ; il se précipite au milieu de cette foule, s'ouvre un passage, arrive au pied de l'échafaud, en franchit les degrés et s'offre soudain aux yeux étonnés des révoltés.

A l'aspect de leur intrépide amiral ainsi debout, la tête nue, le visage calme et sévère, les marins suspendent les premiers leurs préparatifs homicides. Sur un simple signe de sa main indiquant qu'il veut parler, un silence profond

succède aux cris, aux vociférations de la multitude. Alors il prend la parole et trouve dans son grand cœur bien plus encore que dans sa terrible indignation, des expressions, des accents qui saisissent, confondent, maîtrisent les rebelles et ne leur laissent plus que les regrets et la honte. « Marins à vos vaisseaux! s'écrie-t-il en terminant, Soldats « à vos casernes! Habitants à vos demeures! Justice, mais « justice légale sera faite, s'il y a lieu, dans les vingt-« quatre heures, croyez-en votre général. »

A l'instant même la citadelle fut évacuée, l'ordre rétabli. Le lendemain un conseil de guerre acquitta les accusés et cette même multitude qui, la veille, demandait leur mort, les promena en triomphe par toute la ville.

Quoi qu'il en soit, il n'était plus possible de s'abuser ; la révolte, la sédition avaient levé la tête dans l'escadre, et Truguet pressentit combien il lui serait difficile d'accomplir sa mission avec des équipages qu'il fallait sans cesse ramener à l'obéissance, et avec des troupes aussi indisciplinées que celles qui lui étaient annoncées de Nice. Mais le devoir parlait et, malgré les mauvaises dispositions de son armée, malgré le manque de vivres et d'argent, malgré la perte de plusieurs navires expédiés de Toulon, il partit d'Ajaccio le 8 janvier 1793, s'empara, en passant, des îles Saint-Pierre, et se présenta devant Cagliari où le contre-amiral Latouche-Tréville, qui n'avait plus rien à faire à Naples, vint le rejoindre avec sa division.

Là, comme à Oneille, un canot parlementaire fut accueilli par des coups de fusil, et il fallut châtier immédiatement ce nouvel acte commis au mépris des lois de la guerre. L'amiral ordonna de bombarder la ville, puis ayant reconnu lui-même les hauteurs qui la dominent, il prit, avec le général Casabianca, les dispositions nécessaires pour un débarquement.

Cette opération, toujours si difficile, s'effectua en bon ordre et sans être inquiétée. Des vivres et des approvisionnements furent en même temps mis à terre.

Les troupes débarquées formaient un effectif de 2,000 hommes détachés de l'armée du Piémont, et choisis précisément dans cette fameuse phalange de patriotes sur la bravoure desquels, à défaut de discipline, on croyait du moins pouvoir compter. Elles devaient commencer l'attaque à la nuit close et s'emparer des hauteurs assez mal défendues, d'où il était facile de foudroyer la place, si elle refusait de capituler. Une erreur fatale entre deux colonnes qui se prirent pour ennemies, arrêta l'exécution de ce plan ; il s'ensuivit une épouvantable panique, puis un *sauve qui peut* général qu'aucun effort, aucune prière ne purent empêcher. En vain le général Casabianca donna l'ordre aux fuyards de rallier son drapeau ; envain il essaya de leur parler d'honneur, de gloire, de patrie, ces mots toujours si chers au cœur du soldat ; ils n'écoutèrent rien, demandèrent à grands cris à retourner à bord des vaisseaux et allèrent même jusques à menacer de massacrer général et officiers, s'ils n'obtenaient pas leur rembarquement immédiat. Force fut de céder. On ignore aujourd'hui encore si, dans cette déplorable affaire, il y eut trahison ou lâcheté de la part des troupes venues de Nice. Toujours est-il que Truguet ne voulut pas garder plus long-temps de semblables soldats sur son escadre, et qu'il les renvoya à l'armée d'Italie en dénonçant hautement leur indignité.

L'insuccès de Cagliari, rendu plus pénible encore par la perte du vaisseau le *Léopard* *, avait réveillé toute sorte de mauvaises passions sur beaucoup de bâtiments. Il faut avoir

* Ce vaisseau fut jeté à la côte par un coup de vent, sous les batteries ennemies et il fallut l'évacuer et l'incendier.

parcouru les journaux de bord et toutes les pièces relatives à cette malheureuse expédition pour se faire une idée de tout ce que l'amiral Truguet avait à déployer d'adresse, de persévérance, de fermeté, d'énergie pour maintenir l'autorité de son commandement dans la flotte. Il aurait, malgré ces tristes circonstances, poursuivi son voyage et fait voile pour la mer Noire où l'appelait l'objet principal de sa mission, si un aviso expédié par le ministre de la marine, ne lui eût apporté, avec la nouvelle de la double déclaration de guerre de l'Angleterre et de l'Espagne, l'ordre de revenir à Toulon. Il y rentra en mars 1793, avec son escadre dont il remit le commandement provisoire au contre-amiral Trogoff pour se rendre à Paris où, tout préoccupé encore des malheurs qu'entraîne à la mer l'esprit de révolte et d'insubordination, il s'empressa de rédiger des dispositions pénales pour en arrêter les progrès. Ces sages dispositions, ajoutées au Code de 1790, n'ont pas cessé de régir la police à bord des bâtiments de l'État.

Truguet s'occupa ensuite à organiser une vaste expédition dans l'Inde, appuyée sur l'alliance de Tippoo-Saëb, et destinée à porter une véritable atteinte à la puissance britannique. Cette expédition avait été approuvée par Gaspard Monge, ministre de la marine, et, ses préparatifs terminés, l'amiral se disposait à rallier le port de Toulon, où, vingt-quatre vaisseaux réunis par ses soins, étaient en parfait état de prendre la mer, lorsque la fameuse journée du 31 mai où le triomphe de la Montagne fit tomber le pouvoir en ces terribles mains qui versèrent à grands flots le sang de la France, vint suspendre son départ. Retenu à Paris sous divers prétextes, il fut bientôt privé de son commandement, déclaré suspect et incarcéré comme tel.

L'arrestation de Truguet *, en vertu de cette loi des suspects qui frappa tant de nobles existences, n'eut pas pour unique effet d'enlever un digne chef à l'escadre de la Méditerranée, elle provoqua en même temps l'éloignement de la plupart des officiers dont les soins, le zèle, l'habileté avaient concouru à sa formidable organisation. Eh! qui sait, qui pourrait dire ce qui serait advenu en 1793, à Toulon, où tant de larmes coulèrent, où tant d'excès se commirent, si à la tête des nombreux vaisseaux mouillés sur sa rade, il y avait eu un vaillant amiral, né sous son beau ciel, aimé, estimé de chacun, qui, appelant à lui tous les hommes dévoués, n'aurait pas hésité à centraliser dans ses mains un pouvoir que son partage entre plusieurs rendit faible, timoré, impuissant! Avec le cœur d'un soldat, Truguet avait l'âme d'un citoyen. Il ne connaissait rien de plus précieux que l'honneur, rien de plus cher, de plus sacré que l'amour de la patrie. Jamais il n'eût voulu livrer la moindre chose aux ennemis de la France; jamais, sous quelque prétexte que ce fût, il n'eût consenti à mettre son nom au bas de ces funestes traités si tristement enregistrés par l'histoire, et nous avons peut-être le droit d'affirmer ici que sa seule présence à Toulon aurait suffi pour éviter à la ville, qui lui avait donné le jour, la honte d'une trahison; à la marine française, dont il était déjà l'une des gloires, l'horreur d'un désastre.

* Au moment où l'amiral Truguet était incarcéré, son frère, Augustin Truguet, brave et digne marin comme lui, périssait dans le naufrage de la frégate la *Fine*, qu'il commandait. Quelle ne dut pas être l'affreuse douleur de la mère de ces deux vaillants officiers en apprenant presque en même temps et l'emprisonnement de l'aîné et la mort du plus jeune! Mme Truguet était alors à Toulon où la guerre civile exerçait d'horribles ravages. Traduite, comme tant d'autres, devant le Tribunal révolutionnaire, cette noble et digne femme y montra une si courageuse résignation, une si grande fermeté de caractère, qu'après avoir contraint ses juges eux-mêmes à plaindre son malheur et à rendre à son âge, à ses vertus, l'hommage qui leur était dû, elle fut reconduite chez elle, au milieu des plus vives acclamations, par tous les ouvriers de l'Arsenal.

Le 9 thermidor rendit Truguet à la liberté. Peu de temps après, il fut nommé vice-amiral, puis attaché au comité de la marine, et appelé enfin, en novembre 1795, au ministère de ce département.

En prenant possession de ses nouvelles et hautes fonctions, l'amiral n'ignorait point l'état déplorable dans lequel se trouvait la marine. Elle était une seconde fois ruinée. Le désordre et la confusion régnaient partout. Les ressorts de l'administration étaient détendus, les magasins désapprovisionnés, les ateliers dégarnis, les officiers mécontents, les équipages indisciplinés. Mais que ne peut l'amour du bien public uni au zèle, à la fermeté, à l'expérience! Truguet sut pourvoir à toutes les nécessités, à tous les besoins. Il réprima l'audacieux esprit d'insubordination qui s'était manifesté dans les ports et à bord des bâtiments. Il écarta des grades élevés les hommes qui, durant la tourmente révolutionnaire, avaient marqué par leurs excès. Il rappela les officiers capables, injustement destitués, et leur confia des commandements. Il créa des régiments d'artillerie. Il reconstitua les services administratifs et plaça à leur tête des employés de talent et de probité. Les Colonies furent également l'objet de ses soins et de sa sollicitude; il les réorganisa, il y introduisit l'administration constitutionnelle de la métropole et il l'y établit sur des bases solides. Enfin, en moins d'un an, il régénéra si bien la marine, qu'elle fut prête à prendre l'offensive dans la guerre avec l'Angleterre.

La révolte de l'Assemblée coloniale de l'Ile de France, vint apporter un premier obstacle à la réalisation des projets que l'amiral-ministre méditait contre la puissance anglaise dans l'Inde. Cependant, secondé par Carnot, il fit adopter par le Directoire le plan d'attaque suivant, conçu

avec une audace de pensée et rédigé avec une concision, une vigueur de style, qui suffiraient à elles seules pour faire connaître un homme comme Truguet.

« 1° Il sera formé des forces navales suffisantes pour « jeter trente mille hommes en Irlande, sous les ordres « du général Hoche.

« 2° Il sera organisé, sur nos côtes, les moyens néces- « saires pour en jeter soixante mille sur les côtes d'Angle- « terre et d'Écosse.

« 3° Le Ministre de la marine est chargé de la prompte « exécution de cet arrêté. »

Truguet se mit immédiatement à l'œuvre. Il envoya des escadres légères bien équipées, bien commandées, dans plusieurs mers, afin de diviser les forces ennemies. Ces escadres devaient se réunir sur un point convenu, à une époque déterminée, de manière à former un effectif considérable, et aller ensuite inquiéter, menacer les possessions anglaises à la Jamaïque, à Terre-Neuve et jusque dans l'Inde où elles portaient un certain nombre de sous-officiers chargés d'instruire l'armée de Tippoo-Saëb.

Pendant ce temps, on armait à Brest une flotte de quinze vaisseaux de ligne et quatre frégrates destinée à porter vingt mille hommes de troupes de débarquement sous le commandement du général Hoche. D'après les calculs du ministre dont les plans étaient combinés avec autant de précision que d'habileté, elle devait être prête à partir au commencement d'octobre; elle ne le fut que vers la fin de novembre par suite d'un manque d'harmonie, d'unité de vue de la part des officiers supérieurs. De nouveaux retards l'ayant même encore retenue au mouillage, Truguet, plus que mécontent de toutes ces lenteurs, allait se rendre à Brest, pour en prendre le commandement, lorsqu'il apprit que le 16 décembre, elle avait enfin mis sous voiles.

L'expédition d'Irlande, cette grande chose conçue par Truguet dans un moment de patriotique inspiration, — l'expédition d'Irlande, qui ne tendait à rien moins qu'à abattre la colossale puissance de l'Angleterre, — n'atteignit pas le but qu'on en attendait. Le défaut d'ensemble dans les premières opérations, l'impéritie ou le peu d'énergie de certains chefs, et, par dessus tout, la rigueur des éléments la firent à peu près avorter. Mais Truquet n'y renonça point. Comme tous les hommes d'élite, il était inaccessible au découragement. Son génie grandissait, au contraire, en raison des difficultés qu'il rencontrait. De concert avec l'Espagne et la Hollande, il combina un nouveau plan d'attaque. Déjà ces deux puissances avaient fourni ensemble trente-deux vaisseaux de ligne avec quinze mille hommes de débarquement; déjà la France, de son côté, avait rassemblé à Brest des forces imposantes; tout était préparé, disposé, arrêté pour une seconde expédition sur la côte irlandaise, entreprise au mois d'août, c'est-à-dire, dans une saison bien autrement favorable que la première; les ordres de départ allaient être envoyés et c'en était fait peut être, cette fois, de la puissance de l'Angleterre dont la position n'avait jamais été plus critique, quand éclata la révolution du 18 fructidor à la suite de laquelle Truguet, ayant été contraint de quitter le ministère, il ne fut plus question d'accomplir cette expédition qu'il avait si laborieusement et si habilement amenée jusques à la veille d'un succès à peu près certain.

Le remplacement de Truguet au ministère fut un véritable malheur pour la marine qu'un système d'économie mal entendu ne tarda pas à conduire à deux doigts de sa ruine. L'amiral voulut profiter du retour de Bonaparte, avec qui il avait conservé d'intimes relations, pour essayer

quelques observations sur le désarmement des vaisseaux et la désorganisation des équipages; il pria, dans ce but, le jeune vainqueur de l'Italie de se joindre à lui; mais le Directoire en eut avis et s'empressa de l'éloigner en l'envoyant en Espagne avec le titre d'ambassadeur. C'était là sans doute une disgrace déguisée; il n'y vit, lui, qu'une mission pleine d'importance qu'il devait remplir avec honneur. Elle servit, en effet, à mettre en relief, dans une carrière nouvelle, l'étendue de ses connaissances, l'élévation de son caractère, la loyauté de son cœur et tout ce qu'il y avait en lui de désintéressement, de délicatesse et d'humanité.

Le nouvel ambassadeur était à peine arrivé à Madrid, qu'il s'occupa de protéger les intérêts de tous ses nationaux indistinctement. Il fit mettre un terme aux spoliations et dénis de justice exercés jusque-là, malgré la teneur des traités, envers les négociants et armateurs français; il fit également écarter les entraves que l'administration des douanes espagnoles apportait au commerce de Lyon. Les émigrés, et il y en avait beaucoup en Espagne, n'eurent qu'à se louer de sa généreuse conduite. Aux uns, il ouvrit sa bourse; aux autres, il épargna la rigueur des mesures que le Directoire prescrivait à leur égard; et s'il n'obtint pas toujours, pour un grand nombre, la faveur de rentrer en France, du moins il empêcha qu'ils ne fussent transportés dans des colonies lointaines.

L'un des résultats les plus importants de l'ambassade de l'amiral Truguet fut le maintien de l'alliance de l'Espagne avec la France, alliance que, d'une part, les ennemis de notre pays cherchaient à dissoudre au moyen des offres les plus brillantes, et que, de l'autre, le Directoire lui-même semblait s'efforcer de rompre en exigeant du Roi les sacri-

fices les plus humiliants. Sans entrer dans de longs détails sur des faits qui, tout en appartenant à la vie de Truguet, tiennent une large place dans l'histoire de la nation, nous dirons simplement qu'il parvint à ce résultat par le seul ascendant de sa haute raison et sans recourir à aucune des ruses ordinaires de la diplomatie. Dans tous ses actes, toutes ses relations, il se montra si plein de franchise et de loyauté, si digne d'être le représentant d'une grande puissance, qu'il devint l'ami de la plupart des ministres de Charles IV, s'associa souvent à leurs travaux et, dans l'intérêt de la France autant que dans celui de l'Espagne, élabora avec eux divers projets relatifs à l'administration des colonies où l'autorité chancelante du Roi avait grand besoin d'être raffermie. L'amiral-ambassadeur était intimément pénétré de cette pensée que l'on n'arrête point le mouvement des idées de son siècle, qu'il faut les suivre, marcher avec elles, — les gouvernements comme les individus, — et il chercha toujours à faire adopter cette pensée par le cabinet de Madrid. Ainsi, dans maintes conférences avec les ministres Urquijo, Saavedra, Caveillano, il essaya de leur persuader que le tribunal de l'Inquisition ne pouvait plus être un tribunal secret, mystérieux, et qu'il devait procéder publiquement comme les autres tribunaux du royaume; il alla même jusqu'à les engager à profiter de la disgrâce du prince de la Paix pour rendre à l'Espagne ses antiques assemblées en rétablissant les Cortès. Tous ces avis, ces conseils, inspirés par le désir de conserver à la France une puissante alliance, ne laissaient pas que d'être accueillis avec faveur. Malheureusement le Directoire ne secondait en aucune façon les vues patriotiques de son ambassadeur. Plus soucieux du soin de sa propre conservation que de celui de pourvoir aux besoins du pays, il ou-

bliait d'appuyer le crédit de ses représentants à l'étranger, abandonnait les armées dans le plus affreux dénûment, et ne semblait guère occupé qu'à encourager d'infâmes trafics, d'odieuses spoliations.

Ce fut à cette époque que quelques intrigants, se disant autorisés par le Directoire, dont ils garantissaient du reste la protection spéciale, vinrent en Espagne dans le but de profiter de la faiblesse de son gouvernement pour obtenir la concession d'un certain nombre de fournitures, et cela, au moyen de marchés ruineux, de transactions honteuses.. Durent-ils s'adresser à l'ambassadeur, solliciter son concours afin de pouvoir réaliser les bénéfices énormes dont une partie peut-être devait revenir à ceux qui les avaient envoyés? Nous l'ignorons; mais ce que nous savons, ce que l'histoire a dit, ce que nous répétons, c'est que Truguet, le loyal, l'incorruptible Truguet démasqua aussitôt ces effrontés spéculateurs, les poursuivit, les contraignit à prendre la fuite et les dénonça hautement au Directoire, qui s'empressa de désavouer toute participation à leurs scandaleuses opérations. Cependant Truguet ne tarda pas à être rappelé. Prévenu bientôt que la vengeance de ses ennemis ne se bornerait pas au simple rappel de l'ambassadeur, il passa en Hollande et fut déclaré émigré.

Après neuf mois d'exil, l'amiral rentra en France et il eût accepté avec empressement le ministère de la marine que lui offrait Bonaparte, devenu Premier Consul, si, à la suite de quelques entretiens avec lui, il ne s'était pas aperçu qu'il existait entre eux plusieurs dissentiments sur les objets les plus essentiels de l'administration de ce département. Il accepta toutefois les fonctions de Conseiller d'État.

En 1802, le Premier Consul ayant résolu d'envoyer de puissants secours en Égypte, désigna le vice-amiral Truguet

pour commander, avec le titre provisoire d'amiral, les forces combinées de France et d'Espagne réunies à Cadix, après le brillant et glorieux combat d'Algésiras. La capitulation du général Menou et la paix d'Amiens rendirent cette mission sans objet. Sur l'ordre du Premier Consul, l'amiral envoya une partie de ses vaisseaux à Saint-Domingue et revint en France.

L'expédition de Saint-Domingue eut lieu malgré les observations de Truguet, malgré les prières réitérées qu'il adressa à Bonaparte pour l'en détourner. Ce qui arriva, il l'avait prévu; cette colonie si riche, si fertile, proclama son indépendance et la France perdit avec les immenses ressources en tous genres qu'elle pouvait lui fournir, une armée d'élite et un matériel considérable.

En 1804 la guerre éclata de nouveau avec l'Angleterre, et Bonaparte ordonna immédiatement les préparatifs de l'expédition de Boulogne aux sympathiques acclamations de la France entière.

L'expédition de Boulogne, c'était l'ancienne expédition d'Irlande, mais sur une échelle plus vaste et avec d'autres moyens d'exécution. L'amiral tenta de combattre ces moyens dans un mémoire présenté au Premier Consul et n'y réussit pas; on lui doit cependant cette justice qu'une fois le plan général de l'entreprise irrévocablement adopté, il s'empressa de prêter à son accomplissement le concours de son ardente activité et de sa vieille expérience.

Le Premier Consul avait pensé qu'une force navale imposante était indispensable, tant pour assurer le passage de la flotille, que pour opérer une diversion pendant la descente. Il forma à cet effet, deux escadres l'une à Brest, l'autre à Toulon. Truguet reçut l'ordre d'organiser celle de Brest et d'en prendre le commandement. Par ses soins

éclairés, vingt-deux vaisseaux furent en peu de temps armés, approvisionnés, pourvus d'équipages bien disciplinés, bien exercés, et prêts à se rallier aux escadres de Rochefort et de la Corogne. L'amiral qui avait arrêté secrètement avec le Premier Consul la ligne de ses opérations, attendait avec impatience le moment si désiré de rendre à la marine l'importance et l'éclat que des fautes et des revers lui avaient fait perdre, quand il apprit que Bonaparte, décidé à se faire proclamer Empereur, demandait aux armées de terre et de mer de sanctionner, par un vote, la réalisation de cet ambitieux projet.

Sincèrement attaché aux principes de la révolution de 89 qu'il avait toujours soutenus dans sa carrière militaire, administrative et diplomatique, Truguet redoutait pour la France l'avènement d'une nouvelle dynastie. Il aurait pu, sans doute, l'accepter comme tant d'autres en invoquant le prétexte de la nécessité. Il ne le voulut pas. Il préféra donner au monde l'exemple d'un grand et noble caractère, qui ne sait transiger ni avec les convictions qu'il s'est faites, ni avec les devoirs qu'il s'est imposés. Après avoir recueilli, en faveur du futur Empereur, les votes à peu-près unanimes de l'armée navale placée sous ses ordres, il se hâta de les transmettre au Premier Consul, en lui faisant connaître le refus de son adhésion personnelle par la lettre suivante :

A bord du *Vengeur*, le 28 floréal an XII de la République, une et indivisible.

L'Amiral Truguet, Conseiller d'État, Général en Chef de l'Armée navale, au Premier Consul.

CITOYEN PREMIER CONSUL,

Le Ministre de la marine aura l'honneur de vous présenter le vœu que je lui adresse des contre-amiraux, capitaines, officiers, etc., etc. de l'armée navale en rade de Brest.

Ce vœu est d'autant plus sincère qu'il n'a été nullement provoqué : il est donc un des plus vrais de tous ceux qui vous ont été soumis.

En me chargeant, citoyen Premier Consul, de vous transmettre ce vœu, si bien senti, permettez-moi de vous offrir avec franchise le mien personnel.

Nul, citoyen Premier Consul, ne vous aime avec autant de désintéressement et avec autant d'abandon. Personne ne fait des vœux plus ardents pour votre gloire, votre puissance et la durée de vos jours, si précieux à tous les français. Personne peut-être n'est plus sincèrement attaché que moi à plusieurs membres de votre famille. Mais ces sentiments m'éclairent et ne m'aveuglent pas sur votre propre intérêt, celui de votre gloire et de votre renommée.

Au nom de mon amour et de ma vénération pour vous, au nom même de mes craintes sur des dangers que je voudrais vous éviter au péril de ma vie, voilà mes vœux les plus ardents et les plus vrais.

Conservez le titre auguste de Premier Consul, titre bien supérieur, par l'éclat qne vous lui avez donné, à ceux de Roi et d'Empereur.

Qu'il soit environné de toute la splendeur que la reconnaissance nationale peut lui décerner, et qu'enfin ce titre, chargé de tant de souvenirs mémorables, demeure et vive pour être illustré aux yeux de la nation à venir, comme il l'est aux yeux de la nation présente par tant de triomphes, de lois sages et de glorieux actes d'administration.

Que votre nom, consacré par tant de titres, ne puisse être effacé ou terni par un héritier de votre famille indigne de sa race ! et que ce nom, confié déjà à la postérité, y soit conservé pur et irréprochable.

Enfin, pour garantir à la nation son existence et sa liberté, pour la dérober aux convulsions électives, nommez un successeur digne de vous et que vous puissiez révoquer s'il devenait indigne de votre choix.

Si votre vie est longue, vous aurez appris à la nation à connaître, à aimer et à apprécier une sage liberté, et à s'identifier, pour ainsi dire, avec elle. Dans cette chance si désirée, vous aurez assez fait pour la République et vous serez béni. Si vous nous étiez ravi au milieu de nos espérances, ne croyez pas, dans cette chance désastreuse, qu'une dynastie uniquement acceptée aujourd'hui pour l'amour qu'on vous porte, pût nous garantir des plus grands désordres et des plus grands malheurs.

Soyez donc, citoyen Premier Consul, assez généreux, et, j'ose

dire assez grand, pour vous opposer à notre enthousiasme. Vous êtes la gloire du peuple français, vous voulez son bonheur; soyez vous-même contre lui le défenseur des droits qu'il veut abdiquer. Quel que soit le titre, citoyen Premier Consul, que vous décernera la nation, je porterai à Napoléon Bonaparte, qui en sera revêtu, mon entier dévouement pour Bonaparte Premier Consul. Tels sont les sentiments de l'amiral qui vous aime plus qu'il ne peut vous l'exprimer, et qui n'attend que votre signal pour se dévouer aux succès des entreprises que vous avez combinées, et qui donnerait sa vie même pour la durée et le bonheur de la vôtre.

Salut et respect.
TRUGUET.

Ce langage si digne, si élevé qu'il fût, ne pouvait convenir à Bonaparte. Dans l'enivrement de son triomphe, il s'étonna de trouver un militaire, un officier-général assez osé pour ne pas se plier aveuglément au caprice de son ambition, et, bien qu'il aimât Truguet, bien qu'il eût songé à le comprendre dans la promotion des maréchaux, qui devait suivre la proclamation de l'Empire, il le destitua sur-le-champ de son commandement, le raya du Conseil d'État, lui enleva ses titres, ses prérogatives, et alla même jusqu'à le faire effacer de la liste des grands officiers de la Légion-d'Honneur *.

* Sept ans plus tard, en 1811, l'amiral exerçant les fonctions d'administrateur général de la marine en Hollande, se trouva pour la première fois en présence de l'Empereur. — Napoléon était venu au Texel visiter la flotille. — Après avoir tout inspecté, tout examiné, il se dirige vers le groupe de l'état-major au premier rang duquel se tenait Truguet, revêtu de son grand uniforme et ne portant pour toute décoration que la simple croix de la légion d'honneur. — L'Empereur approche, les mains croisées derrière le dos selon son habitude, il s'arrête devant lui, il le considère un moment avec un de ces regards doux et bienveillants qui peignent si bien le sentiment que l'on éprouve en revoyant un ancien ami; puis reprenant tout-à-coup, un air froid et sévère, comme si une pénible pensée avait traversé son esprit, il lui adresse brusquement cette interpellation :

— Qu'êtes-vous dans la légion d'honneur?

— Je suis légionnaire, Sire, dit Truguet.

— Vous vous trompez répond vivement l'Empereur, vous êtes grand officier.

Et il s'éloigne sans ajouter un mot.

Napoléon venait de rendre à l'amiral Truguet la plaque de la légion d'honneur; mais il gardait la rancune qu'il avait contre lui.

Forcé de quitter Brest, l'amiral partit de cette ville en emportant les regrets de tous les corps de la marine, et se voua, dès lors, à la retraite la plus absolue.

Napoléon ne pardonna jamais à Truguet sa courageuse opposition. Cependant, en 1809, après la destruction de l'escadre de Rochefort par les anglais, comprenant la nécessité de ne pas se priver plus long-temps des services d'un homme aussi éminent, il lui confia le soin de réunir les débris de cette escadre et de la réorganiser. L'année suivante, il l'appela à la haute administration maritime de la Hollande, qui venait d'être réunie à l'empire français, mais sans lui rendre ni titres, ni honneurs, ni dignités, bien qu'il eût à remplir les fonctions d'un Vice-Roi, plutôt que celles d'un ministre.

L'amiral accepta cette seconde mission comme il avait accepté la première, dans l'unique but d'être utile à son pays auquel il croyait devoir, avec son sang, tout ce que la nature lui avait départi d'intelligence et de capacité. Il aimait d'ailleurs la Hollande qui lui avait offert, en de mauvais jours, une généreuse hospitalité, et il était heureux de penser qu'il pourrait s'acquitter envers elle en se vouant tout entier au développement de sa prospérité. Nous ne dirons pas ce que fut son administration dans ce pays, ni le bien qu'elle fit, ni le mal qu'elle empêcha, ni comment elle parvint, malgré les rigueurs du blocus maritime, à sauvegarder constamment les intérêts de son commerce et de son industrie: la Hollande en conserve aujourd'hui encore le souvenir.

En novembre 1813, époque à laquelle eut lieu la révolution hollandaise, qui appela au trône le Prince d'Orange, l'amiral Truguet ne suivit pas l'exemple des hauts fonctionnaires de l'Empire qui, tous, désertèrent leur poste.

Il resta, lui, résolument au sien. En vain ses amis tentèrent de l'en dissuader ; en vain ils lui montrèrent les périls, les dangers qu'il courait ; à toutes leurs observations, à toutes leurs représentations, il répondit toujours que sa fortune, sa liberté, sa vie importaient peu du moment qu'il entrevoyait la possibilité de sauver l'escadre du Texel, de préserver les arsenaux de la marine de l'incendie, et de prévenir peut-être l'effusion du sang français. Or, chose remarquable, son autorité ne fut pas un seul instant méconnue ; c'est à ce point qu'il lui suffit de se montrer à Amsterdam pour ramener à leurs chantiers et maintenir à leurs travaux, plusieurs milliers d'ouvriers dont l'insurrection menaçait déja la ville d'une ruine à-peu-près complète.

Ce ne fut qu'après le débarquement du Prince d'Orange, quand il n'y eut plus rien à craindre de l'effervescence populaire, que l'amiral demanda ses passeports et se dirigea vers Rotterdam où, sur l'ordre même du Prince, le yacht de l'État était mis à sa disposition pour son retour en France ; mais là, par une abominable violation du droit des gens, il fut livré à un parti de Cosaques, qui l'emmenèrent prisonnier, après avoir pillé ses bagages.

A peine informées de ce fait aussi honteux qu'affligeant, les autorités d'Amsterdam se rendirent en toute hâte auprès du Prince d'Orange, afin de réclamer en faveur de celui à qui elles déclaraient hautement avoir dû naguère le salut de leur cité. L'amiral fut aussitôt remis en liberté, vint à la Haye et y demeura, sous la protection du Prince, l'hôte de la Hollande, jusqu'au moment où les événements de 1814 le rappelèrent à Paris.

Louis XVIII se souvint que Truguet avait été investi de toute la confiance de Louis XVI ; il l'accueillit avec une faveur toute particulière, le replaça à la tête du corps de

la marine, le nomma grand-croix de la Légion-d'Honneur et lui conféra le titre de Comte.

L'amiral Truguet, qui se tint à l'écart pendant les *cent jours*, reçut, au retour de Louis XVIII, l'ordre de se rendre à Brest, avec l'importante mission de préserver ce port de l'occupation étrangère. Il était dit dans ses instructions *qu'il en était responsable au Roi et au pays*. Il partit au mois de juillet 1815 en toute diligence, dépassa les Prussiens déjà à Rennes, et arriva à Brest où, une fois installé à la préfecture, il interdit aux alliés l'entrée de ce grand établissement maritime, et parvint ainsi à conserver intact le riche matériel qui y était renfermé. Ce service éminent ne tarda pas à recevoir sa récompense. Le Roi nomma successivement Truguet commandeur et grand-croix de St.-Louis, puis, par ordonnance du 5 mai 1819, il l'éleva à la dignité de Pair de France.

Dans cette nouvelle position, Truguet trouva encore de nombreuses occasions d'être utile à son pays. Il était l'un des membres les plus assidus de la chambre des Pairs. Pas une question relative à l'avenir de la marine n'a été agitée dans son sein, sans qu'on ne l'ait vu consacrer aux discussions parlementaires, son temps, ses lumières, sa haute expérience, et contribuer de toutes ses forces à associer cette marine, objet de ses constantes affections, aux progrès qui marquèrent les dernières années de la Restauration. Il lui appartenait surtout à lui, ancien officier général de 89, assez estimé, assez apprécié de Louis XVI pour devenir le confident de ses projets, de proclamer à la tribune la profonde admiration, l'éternelle reconnaissance que l'on devait avoir pour ce Prince qui avait régénéré la marine française, et de demander, à plusieurs reprises, que son nom fût donné au port de Cherbourg dont il était le créateur.

Peu d'existences ont été aussi honorablement remplies que celle de l'amiral Truguet On ne saurait se faire l'idée de tout ce qu'il y avait en lui de bonté de cœur, de fermeté de caractère, de noblesse de sentiment. Indulgent pour les faiblesses des autres, il était d'une extrême sévérité pour les siennes propres, et il possédait le rare courage de les réprimer en prenant l'inébranlable détermination de ne plus y retomber. Nous en citerons deux exemples qu'il se plaisait parfois à raconter lui-même au foyer de la famille.

Un jour qu'il assistait à Brest, à un joyeux banquet, en compagnie de quelques jeunes enseignes comme lui, il s'oublia au point de se livrer à tous les égarements de l'ivresse. Revenu à lui le lendemain, il ressentit une si grande honte de l'état dans lequel il s'était mis, en manquant à ses habitudes de sobriété, qu'il jura que, pendant vingt-ans, pas une goutte de vin ou de liqueur n'approcherait de ses lèvres. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il a religieusement tenu ce serment.

Un autre jour qu'il n'avait pas trouvé, à l'heure convenue, sur le quai de Port-au-Prince, l'équipage d'un canot du vaisseau le *Citoyen* où il était lieutenant en pied, il attend impatiemment le patron de ce canot et, furieux des mauvaises raisons que celui-ci donne pour se justifier, il s'emporte contre lui avec tant de violence, qu'il lève sa canne et l'en frappe rudement; mais voyant le vieux marin pâlir, serrer les poings, faire des efforts surhumains pour dévorer en silence un pareil affront, il comprend aussitôt la souffrance de cet homme de cœur, court à lui, l'appelle son brave compagnon de guerre, lui tend cordialement la main, après avoir, au préalable, brisé sa canne dont il le force à accepter la pomme d'or, comme gage de la réparation qui lui est due, et il prend l'engagement formel

de ne plus jamais porter de canne, engagement qu'il a rempli jusque dans les dernières années de sa vie.

Truguet avait été fait amiral de France le 19 décembre 1831, par le Roi Louis-Philippe. Ainsi parvenu à la plus haute dignité de la marine, au plus haut grade de toute la hiérarchie militaire, il vivait à Paris, entouré de l'estime et de la vénération publiques lorsque, le 26 décembre 1839, il mourut avec la foi d'un chrétien, dans les bras d'une épouse bien digne de lui, et d'un fils que des convictions politiques entraînèrent plus tard à renoncer à la carrière illustrée par son père.

L'éloge funèbre de l'amiral comte Truguet a été prononcé le 4 juillet 1840, à la chambre des pairs, par le vice-amiral Roussin, l'un de ses compagnons d'armes les plus braves et les plus distingués :

« On chercherait en vain, disait l'orateur, quelqu'ombre « dans le tableau d'une vie si pleine et si brillante. Dès sa « première jeunesse, aptitude passionée pour l'étude, heu-« reux emploi du temps, activité incessante jusqu'à l'âge « où se montre l'officier mûri par l'observation et la pra-« tique. On l'apprécie sur-le-champ et le souverain lui-« même a recours à ses conseils. Alors apparaissent en lui « les qualités réunies de l'administrateur et du législateur « qui le portent au ministère. Là, répression immédiate des « abus, réorganisation de toutes les parties du service, « conceptions vastes, entreprises hors de ligne toujours « calculées dans l'intérêt du pays.

« Ambassadeur, l'amiral Truguet se montre avec la « distinction et le courage politique qu'exigent sa position « et le sentiment national dont il est le représentant. Mais « il fallait une épreuve pour achever de faire ressortir la « noblesse de ce caractère ; la calomnie l'atteint : — Il

« subit l'exil sans cesser d'être digne de lui-même. Enfin il « revoit sa patrie, pur de tout ressentiment, et il continue de « la servir comme s'il ne lui devait que de la reconnaissance.

« C'est que son âme, disait encore le noble pair, était à « la fois grande et bienveillante. Cet homme si ferme dans « le commandement, qui, aux époques les plus orageuses, « tenait tête à la sédition, dont la présence seule ramenait « ses équipages égarés, était d'une affabilité qui attirait « tous les cœurs. En lui obéissant on ne pensait qu'à lui « plaire; ce qu'on aurait tenté de refuser à son autorité, on « s'empressait de l'accorder aux charmes de ses manières « et à la séduction de sa parole. On sentait en lui l'homme « supérieur chez qui l'énergie de l'âme s'unit à la douceur « du caractère, heureuse nature qui chez ceux qui en sont « doués, fortifie l'exercice du pouvoir par l'ascendant des « qualités personnelles. »

Nous terminons par ces belles et dignes paroles de l'amiral Roussin, une tâche que nous avons cru devoir accepter avec empressement, et comme officier de la marine française que nous avons toujours servie avec dévouement, et comme petit neveu de l'amiral Truguet, qui fut l'une de ses plus pures illustrations.

Puissent ces quelques pages ne pas être inutiles à celui qui viendra plus tard et dans un travail plus complet, révéler à la France, tout ce qu'il y eut d'ardent patriotisme et de véritable grandeur dans l'âme de cet homme célèbre à tant de titres ! Puissent-elles surtout rappeler sa glorieuse mémoire à notre ville natale, cette florissante cité de Toulon dont nous et notre famille, nous conservons précieusement au loin, une si bonne et si chère souvenance.

JULES DE MARTINENG,
Capitaine de Frégate.

Paris, Mars 1856.

LE PRÉSIDENT DUCHESNE,

Né en 1543, Mort en 1613.

On sait de quel éclat brillent dans nos annales historiques les anciens Parlements. Ces grands corps auxquels la royauté déléguait une puissance d'administration fort étendue, comptaient, dans leur sein, des membres recommandables par la science, le courage civil, la noblesse des sentiments et l'élévation du caractère. La Provence peut, à juste titre, revendiquer sa part dans cet âge héroïque de notre histoire judiciaire; elle s'enorgueillit encore aujourd'hui du souvenir de son ancienne cour souveraine.

Le Magistrat qui fait le sujet de cette notice fut une des gloires de son époque : ses rares qualités, son patriotisme, sa fermeté inébranlable au milieu de pénibles circonstances, ce sont là autant de titres qui le rendent digne de notre examen et de nos hommages.

Louis Duchesne naquit à Aix, en 1543, de Guillaume Du-

chesne, conseiller au Parlement, et d'Antoinette de Laurens. Les plus brillantes dispositions signalèrent ses premières années, et sa famille se montra soigneuse de les cultiver avec une attention particulière. L'usage était alors établi de suivre les professeurs qui s'étaient acquis une grande réputation dans les universités qu'ils illustraient par leur enseignement. Le jeune Duchesne fut envoyé à Toulouse. Là, professait le célèbre Bérenger Fernandez dont l'opinion fit autorité pendant long-temps dans les pays de droit écrit, et que le Parlement de Toulouse avait soin de consulter dans toutes les questions épineuses. Les progrès de l'élève furent prodigieux sous un tel maître. De retour à Aix, en 1566, notre légiste soutint, avec la plus grande distinction, des thèses sur le droit civil et canonique : aussi, le titre de docteur lui fut-il décerné avec d'unanimes applaudissements.

Duchesne postula comme avocat pendant douze années. « Son père, dit le président Du Vair *, le voulant intro-
« duire en ce grand théâtre de la justice souveraine,
« l'exerce. sérieusement et laborieusement, ni plus, ni
« moins qu'on faisoit les athlètes qu'on vouloit envoyer
« aux jeux olympiques pour gagner les couronnes de prix
» qui estoient proposées. Il le vous jette dans ce glorieux
« barreau..... Cet honorable théâtre de la justice le reçoit,
« le recognoist..... Avec quelle réputation d'industrie, de
« science et d'éloquence il y a vescu..... »

Du Vair ajoute, un peu plus loin, une observation assez piquante :

« Mais ce que j'estime le plus, c'est qu'ayant longue-
« ment vescu dans cette mer salée, il n'en a oncques, non
« plus que les poissons, tiré aucune amertume; rien n'a

* *Œuvres de Guil. du Vair*, Paris 1625, fol. pag. 777.

« altéré la douceur de ses mœurs, ny la sincérité de sa « conscience : tellement que l'on peut dire de luy, tant « qu'il a esté advocat, que *magis testimonium quam cau-* « *sam dicere videbatur.* »

Nous ne nous arrêterons pas sur les travaux de Duchesne comme avocat. Nous dirons seulement qu'il remplit à deux reprises différentes la charge de consul, assesseur et procureur du pays. En cette qualité, il harangua Henri III à son retour de Pologne. Si ce jeune homme vit, dit alors publiquement le duc de Lorraine, il parviendra aux premières charges de la magistrature. Prédiction d'autant plus flatteuse qu'elle avait lieu en présence du père de Duchesne !

Le 20 octobre 1578, Duchesne était reçu conseiller au Parlement. L'avocat consciencieux et éclairé devint le juge assidu, vigilant, rempli de zèle pour les intérêts de la justice, ou pour mieux dire, Duchesne fut le même homme sous la toge du magistrat que sous la robe du légiste.

A cette époque de notre histoire, l'autorité du Parlement était si vénérée, le peuple professait une telle estime pour ses dignes magistrats, que leur présence suffisait à elle seule pour apaiser les émeutes et faire rentrer dans leur devoir les esprits les plus obstinés.

Duchesne, simple conseiller, devait fournir deux exemples mémorables de ce fait.

En 1581, la Provence sortait d'un état de crise occasionné par les guerres civiles et la peste qui venaient de la désoler. A la suite de ces fléaux, le crime avait levé la tête impunément et son audace allant toujours croissant, il était de la dernière urgence d'y apporter une juste et sévère répression. Duchesne et un autre magistrat sont chargés d'accompagner le gouverneur de Provence, Henri

d'Angoulême, dans diverses localités pour recevoir les informations. Bientôt, grâce aux soins et à la vigilance de notre magistrat, la punition atteint les coupables et la justice est rétablie dans son autorité.

Quelques années après une violente sédition éclate à Pertuis *. Cette ville s'était toujours opposée aux entreprises des protestants et ils la regardaient comme la seule place qui leur fit obstacle pour se rendre maîtres de toute la contrée. Les chefs du parti huguenot employaient toute sorte de promesses et d'artifices pour engager les habitants à favoriser la religion réformée. Sous un prétexte frivole en apparence, les habitants de Pertuis en viennent aux mains, avec les troupes qui étaient dans la ville pour le service du Roi. Bientôt le Parlement est instruit du fait. Il commet encore Duchesne pour se transporter sur les lieux et prendre des informations sur la révolte. ** Grâce à son influence la tranquillité ne tarde pas à renaître. Dans une assemblée générale, tous protestèrent par un serment solennel de vouloir vivre et mourir dans la foi et religion catholique, et conserver aux dépens de leurs biens et vie, la ville à l'obéissance du Roi ***.

Cependant une des charges de président était devenue vacante et des vœux unanimes appelèrent Duchesne à ce poste. « Sa vertu, dit encore Du Vair, ne peut longuement » demeurer là (en la place de conseiller), le jugement du » prince tend incontinent la main à son mérite, et le tire au » plus haut degré où ceux de sa profession puissent aspi- » rer pour servir de règle et donner conduite à ce sénat. »

Le 15 décembre 1585, Duchesne est donc reçu prési-

* *Histoire de la ville de Pertuis*, manuscrite, pag. 338, à la bibliothèque publique d'Aix.

** *Registre des délibérations du Parlement*, manuscrit, tom. I.

*** *Histoire de Pertuis*, ibid.

dent à mortier, en remplacement de Montcal, décédé le 23 octobre précédent. *

Ici, s'ouvre pour notre magistrat une des plus nobles carrières à laquelle puisse prétendre l'homme public, profondément pénétré des obligations de sa charge : Duchesne va se trouver constamment en butte avec l'esprit de parti et toutes les passions qu'il traîne à sa suite ; mais il opposera à des épreuves sans cesse renaissantes de nouvelles forces puisées dans l'amour du devoir, dans la conscience de son état, et le triomphe couronnera toujours ses généreux efforts.

La ligue exerçait de plus en plus ses ravages dans le pays. Duchesne intimément persuadé que cette coalition n'était qu'une révolte contre l'autorité souveraine, couverte du spécieux prétexte de la religion, s'était constamment montré opposé au parti des ligueurs : aussi avait-il attiré sur lui toute l'animosité du fameux Hubert de Vins, chef de la confédération en Provence. De Vins avait vainement employé les instances et les menaces pour contraindre Duchesne à signer l'union et à suivre ainsi l'exemple d'une partie du Parlement. Rien n'avait pu ébranler sa fidélité.

Au plus fort des troubles, Duchesne, vivement ému des malheurs du pays, interpelle un jour de Vins, et lui reproche d'être la principale cause de tous les désordres enfantés par la ligue. Une répression immédiate de la part du général ligueur aurait pu paraître légitime : exercée longtemps après, ce n'était plus qu'une vengeance odieuse. De

* Le p. Bougerel place la réception de Duchesne au 4 octobre 1585. C'est là évidemment une erreur. J'ai pris la date exacte de l'installation de Duchesne, dans les *Registres des délibérations du Parlement*, tom. I. On y trouve relatées les lettres-patentes contenant provision en sa faveur de l'état et office de 5me président.

Vins garde donc le silence pour le moment, mais un an après il profite d'une tentative que Lavalette a dirigée sur Aix et qui avorte pour se venger de Duchesne. Bientôt il répand le bruit que ce président a des intelligences secrètes avec l'ennemi et qu'il doit se montrer en robe dans les divers quartiers de la cité pour soulever le peuple. On s'empare de sa personne, on le traîne à l'archevêché où il demeure prisonnier pendant un an. De Vins ne craint pas d'annoncer au Parlement que c'est pour soustraire Duchesne à la fureur du peuple qu'il l'a fait mettre en sûreté. Enfin, il est rendu à la liberté au mois d'avril 1590, sous la condition de quitter Aix au plus tôt. Duchesne se rendit alors au Château-d'If, chez Bausset, son beau-père, qui en était le gouverneur *.

Duchesne était doué d'une trop grande énergie pour demeurer inactif pendant cette espèce d'exil. Les âmes fortes et généreuses possèdent l'heureux don de rendre de nobles services, même dans les circonstances les plus défavorables en apparence.

Emmanuel de Savoie, amené en Provence par la ligue, aurait bien voulu se rendre maître du Château-d'If qui est, en quelque sorte, la clé du port de Marseille. Tout en étudiant la manière d'en faire le siége, il aurait préféré d'arriver à son but par la négociation. Il envoie donc des parlementaires à Bausset qui l'engagent à souscrire aux conditions suivantes : « Promettre et jurer de recognoitre le « Roy qui seroit en France catholique et son Altesse, re- « cepvoir telle garnison qu'il plairoit au Duc de mettre « dans la place et luy donner son fils aisné en ostage et « moyennant ce, il le prendroit sous sa protection ; les

* *Histoire manuscrite du Parlement de Provence*, par Hesmivy de Moissac, page 188.

« biens qu'il avoit luy seroient conservés et il luy feroit un « présent si avantageux, qu'ils auroit subjet de louer sa li- « béralité. » *. Bausset, placé dans une position pénible, paraissait hésiter, mais sur les sages remontrances et les pressantes sollicitations de Duchesne, toutes les proposition du duc de Savoie sont rejetées. Si Bausset consent à accepter des vivres et des munitions de la part du grand duc de Toscane qui cherchait à contrarier les desseins d'Emmanuel et à empêcher que Marseille ne tombât sous sa domination, ce ne fut qu'après que Duchesne eût exigé des envoyés une attestation solennelle comme quoi le Grand Duc n'avait aucune prétention sur la place et que tout son désir était de la conserver à la couronne de France.

Une entrevue a lieu entre Emmanuel et Duchesne : « Lors « le Duc luy dit qu'il l'ombrageoit, parce que ses despor- « tements luy avoient toujours été contraires. Ledit sieur « Président luy répondit comme c'est le devoir d'un cha- « cun parlant aux Princes, qu'il étoit son très-humble « serviteur, qu'en ce qui étoit de sa charge et en dépen- « doit, il croyoit avoir fait ce qu'elle l'obligeoit de faire. « Il lui répondit qu'il avoit pris l'assistance du duc de « Florence comme ennemy de l'État..... A quoy, par ledit « sieur Président, fut répliqué, que M. de Rochefort, « qui étoit gouverneur du Château-d'If, ne reconnoit que « celuy qui luy a donné l'autorité..., Qu'il ne s'étoit pas « compromis en recevant secours de celuy qu'il avoit agréa- « ble, pourvu qu'il demeurât maistre de la place...» ** Irrité

* *Mémoires du lieutenant Bausset concernant les derniers troubles de la ville de Marseille, depuis l'an* 1585 *jusques en* 1596. Manuscrit, il en existe une copie à la bibliothèque d'Aix, petit in-fol. de 279 pages. Cette copie appartenait à la famille de Bausset et a été donnée à la bibliothèque par M. Charles Giraud, en 1836.

** *Vies des seigneurs Jean et Gaspard de Pontevèz, comtes de Carces, lieutenants-généraux pour le Roy en Provence*, par Barthélemy Augier, leur secrétaire. Manuscrit à la bibliothèque d'Aix, pag. 142, 143.

de plus en plus par ce noble langage qui caractérisait si bien la fidélité et la franchise de Duchesne, Emmanuel dissimula et tenta de le gagner à force de promesses et par des offres considérables. Inutiles efforts! « Il auroit plutôt « par artifice ébranlé le rocher du Château-d'If que vain- « cu ledit sieur Président sur son courage, tant il étoit « résolu de luy résister et s'opposer à sa poursuite. » *

Cependant, la Compagnie privée des lumières de celui qui en fesait le principal ornement, le supplie de retourner auprès d'elle. Duchesne part immédiatement pour Aix, avec la ferme résolution de continuer à lutter contre l'ennemi, en déployant toute l'énergie dont il sera capable. A la nouvelle de son départ, le duc de Savoie frémit, persuadé que le Président va se mettre à la tête d'une conspiration, qui complotera contre lui. Duchesne averti des craintes d'Emmannel, sollicite une entrevue, qui lui est accordée et il en sort triomphant de toutes les nouvelles instances du Duc qui persiste à vouloir le séduire et à corrompre sa fidélité.

Toutefois, pour ne pas préjudicier au service du Roi par une trop grande précipitation, Duchesne prend le sage parti de temporiser et ne se montre pas aux audiences du Parlement pendant quelques mois. Dans cet intervalle, Emmanuel ne discontinue pas ses tentatives et a recours aux moyens les plus séduisants, mais c'est toujours sans le moindre succès.

Il est bien rare que les grands caractères ne finissent pas par forcer l'admiration de ceux même qui semblaient le moins disposés à la leur accorder. Duchesne en donne un nouvel exemple. Le duc de Savoie est touché de la noble conduite de notre Président et s'avoue vaincu : les senti-

* Augier, *ibid.*

ments d'estime et de vénération succèdent dans son cœur à la haine et à l'animosité. Une circonstance devait prouver toute la sincérité de cet heureux changement. Emmanuel se proposait de conduire dans le Piémont quelques prisonniers pour en retirer par la suite une riche rançon ; mais à la prière de notre Président, il ne balança pas à leur accorder la liberté, sans la moindre condition.

Rien ne s'opposait plus à ce que Duchesne reprît l'exercice de sa charge. Cependant le Parlement était divisé en deux fractions : l'une, sous le nom de Parlement royal, errait de ville en ville ; l'autre, sous le nom de Parlement de la ligue, faisait sa résidence à Aix, et c'est à la tête de ce Parlement ligueur que Duchesne vient se placer ! Étrange inconséquence, au premier aspect, mais que la réflexion explique bientôt. Gardons-nous de juger trop précipitamment certaines actions de ces hommes privilégiés auxquels la Providence a départi un rayon de sa sagesse infinie. — En agissant comme il le fit, Duchesne, ami dévoué de son pays, ne put avoir d'autre but que celui d'empêcher la ruine de la province et d'y établir l'autorité royale, quand le moment favorable serait venu. — Sa conduite fut d'ailleurs justifiée par la suite des événements.

Ici se groupent diverses circonstances où Duchesne fit éclater son zèle et sa vigilance pour les intérêts de la Cité et les droits de la Compagnie qu'il présidait.

Ainsi, le comte de Carces expose un jour, en plein Parlement, que les finances de la ville sont dans un état de pénurie extrême, à cause des gens de guerre qu'il faut entretenir ; il demande que la Cour s'impose quelques sacrifices dans ce cas d'urgente nécessité *, *pour entretenir plus aisément les troupes que nous avons qui sont en danger de*

* *Registre des délibérations du Parlement*, tom. III.

se débander et d'exposer ainsi la ville à tomber ez mains des ennemis. Duchesne répond au Comte que la Cour est exempte de toutes charges, emprunts et subsides, que cependant *pour le zèle que ses membres ont en cette cause et pour la conservation de la ville, sans préjudice de leurs privilèges et exemptions, pour cette fois et sans conséquence, ils s'efforceront de faire tout ce qui leur sera possible*. La Compagnie se rend aux raisonnements de son chef, et délibère qu'une somme de 3,000 écus sera empruntée par elle pour être remise aux Consuls qui devront l'employer à la défense de la Cité.

Ainsi encore, lorsque le duc d'Epernon, de funeste mémoire, vint mettre le siége devant la ville d'Aix, la résistance vigoureuse que lui opposèrent les habitants, fut due en grande partie aux exhortations du Parlement, et surtout à celles de son chef.

Une entrevue avait été fixée entre le duc d'Epernon et le comte de Carces. Epernon s'y rend avec plusieurs de ses officiers, et le comte de Carces s'y présente, de son côté, en compagnie de Duchesne et de quelques notables habitants d'Aix. *La présence de ce grave Magistrat*, dit l'historien auquel nous empruntons ces détails *, *ne fut pas inutile dans cette occasion, et il eut besoin de toute sa prudence pour modérer les vivacités gasconne et provençale de ces deux seigneurs*. Après une longue discussion au sujet d'un fort situé sur la colline de St.-Eutrope qu'Epernon voulait conserver malgré la volonté contraire des habitants, il fut arrêté que des députés seraient envoyés au Roi pour connaître son intention sur ce point et que pendant l'intervalle toutes les hostilités seraient suspendues; mais un événement solen-

* *Hesmivy de Moissac*, pag. 178.

nel devait contribuer bien plus puissamment à la cessation des troubles et de la guerre civile.

En juillet 1593, Henri IV abjure l'hérésie et enlève ainsi tout prétexte à ces déplorables dissensions. Aussi, le Parlement royaliste, qui siégeait alors à Manosque, se hâta de venir rejoindre le Parlement resté à Aix. Dans cette réunion touchante, Duchesne prend la parole : il témoigne de toute la joie que ses confrères éprouvent de cet heureux retour, et combien il leur est doux de voir tout le Parlement réuni en un seul corps après une si longue séparation. Il ajoute que pour cimenter leur union non-seulement de corps mais encore d'esprit, il voulait prêter de nouveau, en leur présence, le serment de fidélité qui déjà avait été prêté au Roi. *Alors, prenant le tableau des Évangiles, il le donna à d'Antelmy et prêta serment entre ses mains. Après quoi, ayant repris le tableau, il fit prêter le même serment à tous ceux qui avaient demeuré à Aix* *.

Une ère de paix et de tranquillité allait succéder, pour Duchesne, aux circonstances si difficiles qu'il venait de parcourir et dont il était sorti triomphant. L'affaire de l'archevêque Génébrard devait être en quelque sorte le dernier retentissement des orages qui, plus d'une fois, s'étaient amoncelés sur la tête de notre Président. Génébrard, non moins illustre par sa rare érudition que célèbre par son fanatisme pour le parti de la ligue, n'avait pas craint de prêcher publiquement contre l'obéissance due à Henri IV. Toujours attentif à ce qui concernait les intérêts du Monarque, Duchesne assemble le Parlement et lui signale la conduite du fougueux prélat. Bientôt un arrêt fut rendu portant que quiconque refuserait d'obéir à Henri, roi de France et de Navarre, serait déclaré félon et convaincu du crime de

* *Moissac*, pag. 188.

lèze majesté. Cette décision n'était que le prélude d'un arrêt particulier à Génébrard. En effet, le 26 janvier 1596, le prélat fut déclaré déchu de son archevêché et banni à perpétuité. Punition rigoureuse, mais que la clémence du souverain vint adoucir, en permettant à Génébrard de se retirer dans un de ses prieurés. Le titre de conseiller-d'état fut alors déféré à Duchesne en récompense de son zèle et de son dévouement.

Le 5 juillet 1599, Duchesne présidait à l'installation de Du Vair, comme premier président. Ce siége était demeuré inoccupé depuis la mort de Jean de Foresta, arrivée en 1564, et Arthur de Prunières, nommé pendant les troubles, n'était jamais venu à Aix. Une entière conformité de goûts et une noble communauté de sentiments et de travaux ne tardèrent pas à unir ces deux hommes si remarquables. « C'étoit avec luy, dit Du Vair, que je partageois mes pensées ; c'étoit avec luy que je partageois mes labeurs ; c'étoit sur sa foy, sur son intégrité que je me reposois. * »

En cette même année 1599, Duchesne fut nommé pour présider aux États généraux de la province. ** Il se signala dans cette assemblée par son intelligence des affaires, sa fermeté et la plus grande impartialité ; il siégea sur le même banc que le duc de Guise, gouverneur de Provence, et il accueillit, avec la plus vive sympathie, le discours de l'assesseur faisant l'éloge de Henri IV, et démontrant que ce monarque affectionnait par dessus tout, le bien et le soulagement du peuple, et que son plus grand désir était d'être informé des besoins publics.

Les dernières années de Duchesne devaient s'écouler paisiblement dans le doux commerce de l'amitié et dans la

* *Œuvres de Du Vair*, pag. 778.

** *Mémoires du père Bougerel.*

pratique constante de ses devoirs eomme citoyen et comme magistrat.

Toujours attentif à l'honneur et à la dignité de la Compagnie, il exposait un jour, au Parlement, qu'à la Cour des Comptes, on s'était permis *de proférer plusieurs paroles diffamatoires contre l'honneur et la majesté de la Cour de Parlement et principalement contre les Magistrats d'icelle.* Il ajoutait, que depuis long-temps il aurait dû être informé à la requête des gens du Roi, et que cependant rien de pareil n'avait encore eu lieu. *Or, cela engendre un grave mépris pour l'autorité de la Cour et pour le dommage de la province ; il pense donc qu'il appartient à son devoir et à la décharge de sa conscience de faire de pareilles remontrances aux gens du Roi, afin de les exciter à l'exécution des choses déjà résolues.* *

Citons un dernier trait bien propre à démontrer tout le respect, toute la déférence de Duchesne pour la personne du Souverain.

Un envoyé du duc de Savoie lui avait apporté des dépêches de ce prince, dans lesquelles il témoignait l'intention de faire une levée de gens de guerre pour faire rentrer dans leur devoir des sujets révoltés. Le Duc était bien aise de communiquer ce projet à la Cour, pour éviter que le Roi de France ne conçut des soupçons, à l'annonce de son exécution ; Duchesne s'empressa de donner connaissance aux Chambres assemblées de la mission qu'il venait de recevoir, et sur sa demande expresse, la Cour délibéra d'adresser à Sa Majesté une copie des lettres du Duc ; de plus, elle ordonna qu'il serait écrit à ce prince de surseoir jusqu'à la réponse du Roi. **

* *Registre des délibérations du Parlement*, tom. III.

** *Hesmivy de Moissac*, pag. 223.

Duchesne était arrivé à l'âge de 70 ans, lorsque la mort vint l'enlever le 20 avril 1613, *pendant qu'avec un zèle demesuré et mal proportionné à son âge, il était allé visiter les saints Lieux avec toutes les incommodités du temps.* *

Le lendemain de ses funérailles, Du Vair déclara au Parlement que, pour réparer une aussi grande perte et ne pas laisser en souffrance le service du Roi et des justiciables, il se rendrait assidûment aux audiences et assisterait matin et soir, au jugement de tous les procès **.

Du Vair, prononçant l'éloge de Duchesne, disait en termes métaphoriques :

« Nous avions, dans le parc de notre justice, un grand « chesne sacré, plein de révérence, plein de religion, « semblable à celuy que descrit le poëte ; auquel nous sen« tions qu'estoient attachez les auspices de notre bonheur, « qui couvroit de son ombre salutaire les fortunes affligées « des pauvres plaideurs et estoit comme l'asyle de l'in« nocence même : bref, ornoit, plus qu'aucune autre chose « qui fust parmy nous, la majesté et saincteté de ce lieu. « Nous le voyons foudroyé et abbatu devant nous, etc. *** »

Les restes du président Duchesne furent inhumés dans l'église des Pères Mintmes. On lisait sur son tombeau cette épitaphe :

QUO NEMO QUERI POTUIT, DUM VITA MANEBAT,
INNUMEROS QUESTUS MORTUUS ECCE CIET.
QUALIS ENIM VIXISSE SOLON PERHIBETUR ATHENIS,
QUALIS ARISTIDES, QUALIS ET IPSE CATO ;
TALIS ERAT PROBITATE FORO CHAYNŒUS AQUENSI
A QUO JUS UNUM DIVES INOPSQUE TULIT.
PRO FUNCTO EFFUNDIS MERITOS PROVINCIA QUESTUS :
MORS TIBI TAM GRAVIS EST QUAM PROBA VITA FUIT. ****

* *Œuvres de Du Vair*, pag. 778.
** *Registre des délibérations*, tom. IV.
*** *Œuvres de Du Vair*, pag. 776.
**** *Mémoires du père Bougerel.*

« Celui qui pendant sa vie ne mécontenta personne, cause par sa « mort des regrets universels. Digne émule des Solon, des Aristide « et des Caton, Duchesne s'illustra par sa probité dans le Parlement « d'Aix, et distribua une justice impartiale au puissant comme au « malheureux. O Provence ! tes plaintes sont bien légitimes; autant « sa vie fut pure et honnête autant sa mort te cause de douleur ! »

Les poètes de l'époque célébrèrent les actes et les belles actions de Duchesne en vers français, grecs et latins. Toutes ces poésies ont été réunies dans un volume in-8°, imprimé à Aix en 1613 *. Nos divers historiens ont tous représenté Duchesne comme ami des gens de bien, détestant les séditieux, ayant une souveraine horreur pour les concussions et les injustices; ils ont loué sa dévotion sincère et éclairée, sa bonté sans faiblesse et surtout son grand amour pour la justice. César Nostradamus voulant exprimer les regrets causés par la mort de notre Magistrat, écrivait dans son style déclamatoire et hyperbolique mais qui, cette fois, ne dépassa point les bornes de la vérité : « Le « Palais a perdu une colonne, le Sénat un second œil, « Thémis l'un de ses favoris, Aix un personnage illustre, « la Provence un grand magistrat, le Prince un bon ser- « viteur, l'État un conseiller fidèle, la famille un soleil; « les amis une bonne ombre, les enfants un conducteur, « les parents un ferme appui, les affligés un asile, les op- « pressés un défenseur, les pauvres un protecteur et les « lois un second père. ** »

Indépendamment de ses thèses sur le droit civil et canonique, intitulées : *De jure Cæsareo et pontificio,* Duchesne avait encore rédigé un recueil de décisions ayant pour titre :

* *Tumulus DD. Ludovici Chenœi equitis, secretioris gallici statûs conciliarii, et in supremo aquensium senatu præsidis æquissimi. Aquis Sextiis apud Tolosanum* ann. 1618 in-8°. *Auctore Spirit. Granerio aquensi, legum studioso.*

** *Cesar nostradamus*, 9me partie de son histoire de Provence, restée manuscrite et citée par le p. Lelong, n° 38109. Son histoire imprimée en 8 parties s'arrête en 1600.

Decisionum in foro et tribunalibus hujus civitatis Aquensis discussarum acervus. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. Il avait en outre préparé un recueil d'arrêts prononcés en robe rouge, à l'exemple de son illustre ami le président Du Vair. *

De son mariage avec Anne de Bausset, Duchesne avait eu trois fils et une fille, savoir : Jean-Baptiste Duchesne, l'aîné, qui fut président comme son père ; Louis Duchesne, mort évêque de Senès ; Nicolas Duchesne, qui fut conseiller au Parlement, et Chrétienne Duchesne, qui épousa Lazare de Capel, trésorier général de France. **

MOUAN,

Avocat, Bibliothécaire et Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix.

Aix, en Provence, 1856.

* *Mémoires manuscrits d'Albert Duchesne*, cités par le p. Bougerel.

** L'*Etat et le Nobiliaire de la Provence*, par Robert de Brianson, tom. I, pag. 513.

JULIEN CLÉMENT,

Né en 1648, Mort en 1729.

Si un talent immense et une vie consacrée tout entière au soulagement de ses semblables, unis à la pratique des vertus les plus parfaites, peuvent recommander quelqu'un au souvenir de ses compatriotes, Julien Clément est un de ceux dont les Arlésiens devraient avoir inscrit le nom en lettres d'or au frontispice de tous leurs établissements de charité publique.

Né à Arles en 1648, dans la paroisse Sainte-Croix de la Roquète, de parents sur le compte desquels nous n'avons pu recueillir que des indices peu certains, Clément, dont la réputation devait un jour monter si haut, donna d'abord d'assez faibles espérances. — On pourrait même dire que les premiers signes qu'on remarqua en lui, annonçaient plutôt une intelligence très-bornée qu'aucune des rares qualités qui en firent, plus tard, un des plus habiles accoucheurs de son époque.

Venu au monde malade, avec une organisation chétive et délicate, un tempérament malingre et souffreteux, ses parents, dont les soins et la tendresse redoublaient pour lui à proportion de ses souffrances, tremblaient toujours de voir s'éteindre entre leurs bras une existence que le moindre accident semblait devoir briser. — Abandonné des médecins, qui ne savaient qu'y faire; condamné, par avance, dans l'opinion de ceux qui le servaient; toujours, prêt à mourir, et toujours retenu à la vie par quelque crise heureuse, les dix premières années de sa jeunesse s'écoulèrent ainsi au milieu des maux les plus cruels et des alarmes les plus vives. — A cette époque, cependant, alors qu'on espérait le moins de ramener à la santé ce corps usé par la douleur, il s'opéra en lui un changement des plus complets. Par un de ces phénomènes singuliers, dont la Providence ne se montre malheureusement que trop avare, les organes de cet enfant, demeurés jusque-là si imparfaits, prirent tout d'un coup une vigueur qu'on regarda comme un prodige. Sous ce puissant effort de la nature, son corps se redressa, ses membres prirent de la force, son organisation se raffermit. Si long-temps endormies, ses facultés se réveillèrent, et son esprit, miraculeusement délivré de cette croute épaisse sous laquelle il était si long-temps resté comme frappé de mort, brilla subitement d'un éclat bien fait pour étonner, ceux qui furent témoins d'une aussi remarquable métamorphose.

Comblés de joie et de bonheur, ses parents songèrent alors à son éducation, et Clément, que rien n'entravait plus, put ressaisir, par son ardeur pour le travail, tout le temps qu'il avait, bien malgré lui, perdu à ne rien faire. — Placé au collége de sa ville natale, recommandé à ses maîtres par des personnes considérables du pays, qui s'intéressèrent à

son avenir, il se fit bientôt remarquer par son goût pour les lettres, par son aptitude à apprendre les langues et par l'extraordinaire facilité avec laquelle il arriva en peu de temps aux notions les plus élevées des sciences philosophiques.

A la sortie des classes, quand il sut, et au-delà, ce qui s'apprend dans les écoles, un de ses oncles, nommé Pierre Pichery, chirurgien-barbier de son état, le prit avec lui, dans l'intention, disait-il, de lui enseigner les principes de l'art auquel il devait sa renommée, mais en réalité pour tirer parti de ses services. — Or, Pichery était un de ces empiriques hardis et ignorants, un de ces charlatans fins et rusés dont le mérite consiste à se mettre effrontément au-dessus des difficultés, à distribuer, sans honte, leurs drogues homicides, et à savoir cacher sous un vernis d'audace qui leur donne crédit auprès des classes populaires, une incapacité des plus profondes. Ces sortes de guérisseurs, — il faut le dire à leur louange, — ordinairement fort dangereux, si on s'en sert à toute épreuve, possèdent presque toujours quelque talent particulier qui les rend, sinon recommandables, au moins utiles à quelque chose. — Pichery, par exemple, était d'une rare dextérité pour toutes les opérations où il ne faut que de l'adresse. — Entr'autres, il pratiquait celle de la saignée avec une promptitude, une légèreté et une sûreté de main qui faisaient le désespoir de ses confrères. Outre cela, comme le Figaro de Beaumarchais, il avait des recettes contre la presque totalité des maux qui affligent notre espèce. — A l'entendre, — car il aimait à se louer, — il faisait à lui seul plus de miracles en un jour, que ne pouvaient en opérer en une année les reliques vénérées de Notre-Dame de la Mer. — Ce qui passait pour sûr, c'est qu'il avait pour guérir la fièvre, les rhumatismes, les pleurésies et la migraine, des remèdes dont les effets

étaient regardés comme infaillibles. — Enfin, comme il prêtait complaisamment la main aux amours d'une jeunesse opulente et libertine qui lui portait son or et faisait valoir son magasin, il lui arrivait souvent de glisser, entre les draps de ses jolies malades, les billets doux que ses clients lui confiaient. Bref, Pichery était dans son pays le parangon des hommes utiles. Pas un n'était aussi expert que lui, dans l'art fort apprécié en ce temps là, de dresser un élégant *qu'es aco*, ou de construire un pouf à la sultane, pour en orner la tête des dames à la mode. Il avait des laits d'ânesse préparés pour leur blanchir le sein, et des sucs tirés de certains simples cueillis au clair de lune, sur la colline de Cordes, pour assouplir et velouter leur peau. — Il vendait de la poudre de Chypre, des eaux de Jouvence, de l'or potable, des anneaux constellés, des élixirs de vie et de santé. — Tout prospérait pour lui. — Son officine, placée dans un endroit très-fréquenté, à l'un des angles qui séparent la rue de Sainte-Luce de celle de la Grande-Boucherie, ne désemplissait pas de la foule désœuvrée et muscadine qui venait y apprendre les nouvelles du jour, acheter des parfums et rire des lazzis du chirurgien, lequel faisait son double métier d'opérateur et de barbier, sans perdre pour cela l'occasion de décocher une épigramme. — A ce commerce, notre homme gagnait beaucoup d'argent: les petits écus et les seizains tombaient dans son tiroir comme la pluie sur un toit. — Sa vogue, favorisée encore par les yeux noirs et les manières avenantes de sa femme, dont plusieurs des jeunes gens les plus à la mode parmi les habitués du Plan de la Cour, s'étaient déclarés les poursuivants, allait toujours croissant. — Sa renommée faisait de même. — Aux cures merveilleuses qu'il opérait ou qu'il n'opérait pas, quoiqu'il ne manquât pas de s'en vanter,

les autres médecins qui se voyaient de plus en plus abandonnés de leurs clients, et qui n'avaient pour vivre aucune des ressources dont il tirait de si bons bénéfices, s'indignaient et criaient, mais le public était pour lui, et leurs efforts, pour le perdre dans l'esprit de ses partisans, n'aboutissaient, comme de juste, qu'à raffermir ceux-ci dans leur aveugle confiance.

Ce n'était pas là, toutefois, le meilleur de son métier. L'industrie qui lui procurait le plus de lucre, consistait à savoir découper, avec un art extrême, les mouches, les papillons et les brillants scarabées, les uns noirs, les autres glacés d'azur et de carmin, que les Arlésiennes plaçaient si coquettement, aux jours de fête, sur leurs joues et sur leur front; à distiller le musc, à composer des eaux divines, des pâtes et des huiles de senteur, à fabriquer des filtres, à tirer les cartes, à dire la bonne aventure, à rajeunir les douairières et à donner de la fraîcheur au teint un peu passé de nos soubrettes en jupe courte. — Avec cela, car il était universel, Pierre Pichery était sorcier pour toutes les personnes assez naïves pour le croire, lorqu'il prétendait connaître le passé de chacun et l'avenir de tous. Au courant de toutes les intrigues de la ville, initié aux liaisons amoureuses de tous ceux qui l'employaient, les femmes qui, le soir à la brune, venaient le consulter, restaient consternées de voir leurs secrets si bien connus; et comme cette science du passé de laquelle il ne leur était plus possible de douter, répondait à leurs yeux de celle que le devin ne pouvait manquer d'avoir sur l'avenir, cela les disposait d'autant à se laisser prendre à ses promesses, quand pour mieux les tromper et leur tirer leurs beaux écus, il faisait semblant de chercher une réponse à leurs questions dans du marc de café, où dans le fond d'une bouteille vide.

Ainsi donc, voilà Clément, dont l'intelligence grandissait toujours, qui s'installe chez cet oncle, et qui le suit avec empressement dans ses visites chez toutes les personnes dont il était, tout à la fois le médecin, le fournisseur et le barbier. Il fit si bien à cette école, il sut tirer un si bon fruit des leçons de l'empirique, qu'au bout d'un certain temps, celui-ci voyant qu'il n'avait plus rien à lui apprendre, conseilla à sa famille de l'envoyer à Paris, terminer, sous la direction des maîtres, des études commencées d'une manière si brillante. — C'est-là qu'était le difficile. — Le père de Clément n'était pas riche; son revenu, s'il en avait, s'écoulait tout entier pour les besoins de sa maison. Il lui restait, d'ailleurs, d'autres enfants, la plupart bien jeunes encore, dont l'avenir l'inquiétait trop, pour risquer de le compromettre davantage en s'épuisant pour leur aîné. En attendant on restait dans l'inaction; et il est à croire que, malgré le désir de contribuer au prix de tous les sacrifices à l'avancement du débutant, on aurait à la fin renoncé à ce projet, si, l'archevêque d'Arles, François de Grignan, dont la bienfaisance s'étendait à tous les besoins, n'eût offert de prendre à sa charge, durant l'espace de quatre ans, les frais que coûterait son entretien.

Aidé de ce secours venu du Ciel, Clément eut bientôt fait ses préparatifs de départ. — Arrivé dans la capitale, il y suivit immédiatement les leçons des professeurs les plus habiles. — Plein d'amour pour la science, dévoré du désir de se créer un nom, il visita les hôpitaux, sollicita de l'emploi, se fit admettre, à force d'instances, comme aide aux pansements, et montra en toute occasion une si grande exactitude à ses devoirs, que Lefebvre, frappé de cette ardeur, dans un âge si tendre, le prit à son service et l'attacha à sa personne. — Lefebvre était alors, avec Mareschal et le

célèbre anatomiste Duverney, un des praticiens les plus remarquables, sous le rapport de l'art chirurgical. — Ses conseils et ses exemples ne furent pas inutiles à Clément. — Ils perfectionnèrent les connaissances qu'il avait déjà acquises. — Reçu docteur à vingt-deux ans, promu à la maîtrise aux applaudissements de la commission chargée de l'examiner, Clément redoubla de zèle, et Lefebvre, qui avait deviné l'homme de génie sous les apparences, plus que modestes, dont son disciple environnait son grand savoir, lui donna sa fille en mariage. — Clément se montra digne, tant qu'il put, d'une faveur à laquelle il s'attendait d'autant moins, qu'il la regardait comme fort au-dessus de son mérite. — Dès ce moment il s'adonna, d'une manière plus spéciale, et sous les yeux de son beau-père, à la pratique des accouchements. Les brillants succès dont furent couronnés ses premiers essais, dans cette branche difficile de la chirurgie, rendirent en peu de temps son nom illustre. Trois fois Philippe V, roi d'Espagne, et petit-fils de Louis XIV, l'appela à Madrid, pour les couches de Louise de Savoie et d'Elizabeth Farnèse, sa seconde épouse. M. Fagon, lui-même, dont son habileté était parfaitement connue, le désigna pour accoucher Madame la Dauphine; et dès lors Clément, accrédité auprès des Dames de la Cour, fut employé de préférence à tous les autres dans les cas réputés graves ou dangereux.

C'est à cette réputation, bien méritée du reste, d'excellent chirurgien et d'accoucheur expérimenté, que Julien Clément, alors au faîte des honneurs, quoique bien jeune encore, dut l'avantage d'avoir fixé sur lui les yeux du Roi et d'être choisi à plusieurs reprises pour soigner Mme de Montespan dans ses grossesses. — Pour ces sortes d'expéditions, qu'on avait toujours soin d'entourer d'un grand secret,

Clément était ordinairement introduit auprès de la royale favorite avec beaucoup de précautions et de mystère. Louis XIV, à ce qu'il semble, comptait encore plus sur son talent que sur sa discrétion, et l'aventure qui lui arriva lors des secondes couches de la marquise nous paraît assez curieuse pour prendre place ici.

Voici du reste, comment on la raconte :

C'était un soir du mois de mars. — L'air était froid et il pleuvait. — Clément fatigué d'avoir couru toute la journée, à travers les rues de Paris, bien plus boueuses alors que de nos jours, venait de rentrer à son hôtel. — Déjà il avait quitté sa canne et sa perruque, et dans l'espoir si souvent déçu de ne plus être dérangé de la soirée, il allait se mettre à table pour souper, quand un carrosse fort simple, sur les panneaux duquel on ne voyait ni chiffre ni armoiries, s'arrêta court devant sa porte, et qu'une dame soigneusement enveloppée dans une mante de velours, dont le capuchon descendait bas sur son visage, le fit prier par son valet, de vouloir bien se rendre avec elle et sans retard, auprès d'une femme en mal d'enfant, dont la situation réclamait la plus prompte assistance. — Clément avait pour habitude lorsqu'on l'appelait près d'un malade d'être très-sobre de remarques, et de se rendre incontinent où son devoir lui donnait assignation. — Il laissa donc là son souper tout servi, passa à la hâte son habit, reprit sa canne et son chapeau, et se laissa conduire. — La course fut longue mais rapide. — Malgré l'obscurité de la nuit et l'opiniâtreté de sa compagne à ne répondre à aucune des questions qu'il lui faisait, Clément, à la lueur des éclairs qui illuminent le chemin, a reconnu les premières maisons de Versailles. — C'était pour lui plus qu'un indice. — Introduit dans l'appartement de la marquise, les yeux

couverts d'un épais bandeau dont on ne le débarrassa qu'après avoir eu l'attention d'éteindre les bougies, il se dirigea vers le lit, dont la place, à gauche de la porte, était suffisamment indiquée par les gémissements de la patiente. A l'air tiède et embaumé de cette chambre, aux tapis moelleux, aux riches courtines de damas, ornées de franges et de glands d'or, sur lesquelles il venait de promener ses mains, Clément eût peu de peine à deviner le haut rang de sa malade.

Cinq minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles il parut à l'accoucheur que les rideaux du lit venaient de s'agiter.

— Ne craignez rien, dit alors une voix, qui sortait de la ruelle et qu'on faisait d'évidents efforts pour contrefaire, vous êtes ici en sûreté. Reprenez vos esprits et soyez prêt à agir lorsqu'il en sera temps.

— J'ai tout le calme qui convient à mes fonctions, répondit Clément, on peut compter sur mon sang-froid.

— Silence : fit la voix.

— J'y consens, répliqua l'opérateur, mais avant laissez-moi vous observer que je suis bien fatigué ; que je n'avais pas soupé, lorsque pour obéir à vos ordres, je me suis laissé conduire ici, et que ce serait me rendre un grand service, si on daignait me donner à manger en attendant que l'enfant vînt.

— Louis XIV, car c'était lui, sortit alors du lieu où il était, ouvrit à tâtons une armoire masquée par la tapisserie, et en tira du pain et des confitures, qu'il apporta lui-même à l'accoucheur.

— N'épargnez ni l'un ni l'autre, lui dit-il, il en reste encore à la maison.

— Je le crois sans peine, reprit Clément, mais la cave serait-elle moins bien garnie, et voudriez-vous me laisser étouffer faute d'un peu de vin ?

— Patience, fit le roi, avec un mouvement d'humeur imperceptible ; on va vous satisfaire.

— Que grâces vous soient rendues, continua Clément, en recevant des mains de son amphitrion, un verre rempli d'Aï jusqu'à ses bords.

— Est-ce tout? demanda le Roi.

— Encore ceci, mon gentilhomme, je désire boire avec vous à la santé de la commère.

Le Roi, tout en faisant des efforts pour ne pas rire, versa de nouveau, effleura de son verre celui du chirurgien et fit semblant de boire.

En ce moment, un cri aigu, poussé par la malade, mit fin à ce colloque, et pendant que Clément se mettait en devoir de lui ménager une heureuse délivrance, celle-ci pressait la main du Roi qui, tant que durèrent les douleurs demandait de moment en moment, si cela finirait bientôt. — Enfin, après une heure de souffrances que Louis semblait ressentir autant et plus encore que sa maîtresse, celle-ci donna le jour à Louis-Auguste de Bourbon, qui fut depuis duc du Maine, se ligua contre sa mère, et devint l'instrument dont Mme de Maintenon se servit pour expulser une rivale que son caractère inconséquent et tracassier avait rendue à charge au Roi. Clément ayant déclaré alors qu'il avait besoin d'une lumière pour mettre certaines choses en ordre, le Roi après avoir couvert d'un voile le visage de la marquise, disparut de nouveau derrière les rideaux où il resta jusqu'après le départ du chirurgien.

Ce prince, voulant récompenser la chirurgie française dans la personne d'un de ses plus dignes représentants, combla Clément d'honneurs et de richesses. Le titre de chirurgien ordinaire du Roi et de la Cour, auquel étaient pourtant attachés de très-grands avantages, ne lui parais-

sant pas rémunérer suffisamment tant de talent et tant de zèle, il lui donna la charge de censeur pour les livres de médecine, une pension de deux mille écus, et plus tard des lettres de noblesse, qui lui furent expédiées en 1711. Une clause de ces lettres, des plus honorables pour Clément, et qui fait voir que ce souverain si digne du grand siècle, auquel il a donné son nom, mettait le plus vif intérêt à ce que les faveurs qu'il répandait autour de lui, profitassent à ses sujets, portait, qu'il ne pourrait jamais abandonner la pratique de son art, ni refuser des conseils et des secours à ceux qui les réclameraient. Louis, en accordant à son chirurgien cette haute marque d'estime et de satisfaction, prouva une fois de plus, que dans un esprit comme le sien, l'illustration des familles ne se mesurait pas toujours à la vieillesse du blason, et que pour un prince ami des arts et protecteur des sciences, le mérite, de quel genre qu'il fût, était le titre le plus sûr pour arriver à tout.

Clément aima et protégea les savants de tous pays que le bruit de sa renommée attirait à Paris pour s'instruire à ses leçons. Il fut l'ami particulier de Boerhaave, de Mareschal, de Fagon, de Duverney, du père Plumier, de Feuillée et de Lippi. Plusieurs de ses élèves, grâces à sa recommandation toute-puissante auprès du Roi et des ministres, obtinrent des missions scientifiques, honorables et lucratives si on veut, mais dont l'histoire naturelle qu'ils cultivaient avec amour, tira souvent plus de profit qu'eux-mêmes. Ce fut, enfin, à son crédit, aidé du témoignage de Fagon, lequel se souvenait avec plaisir d'avoir herborisé avec lui en Languedoc et en Provence, que Tournefort, devenu si célèbre plus tard, dut en 1683, de succéder à ce dernier dans la chaire de botanique du jardin des plantes de Paris.

On est étonné, — et la chose en vaut la peine, — qu'un esprit aussi distingué, qu'un savant de cette trempe, n'ait pas songé à déposer dans des livres, dont la postérité aurait sans doute fait profit, le fruit de soixante années d'observations et de travail. Cela, pourtant, s'explique de lui-même, si on veut se rappeler combien la vie de cet homme étonnant fut laborieuse et occupée. Comment avec les soins qu'il était obligé de donner à chaque instant du jour, à tant de clients, la plupart fort exigeants, parce qu'ils étaient riches; comment avec les longs et nombreux voyages qu'il faisait, soit en France, soit à l'étranger où il était si souvent appelé, aurait-il encore trouvé le temps de recueillir en corps d'ouvrage les abondants matériaux qu'il ne pouvait manquer d'avoir amassés durant le cours d'une pratique aussi active? Il n'eût jamais pour cela, ni le calme, ni la tranquillité d'esprit nécessaires; et à l'exception de quelques opuscules sur des questions particulières de chirurgie opératoire, ou même sur des aperçus plus généraux, basés sur des considérations philosophiques prises dans l'art lui-même, il ne nous reste de lui aucun titre scientifique, dont on puisse réellement faire honneur à sa mémoire. — Cela, toutefois, ne diminue en rien, ni l'estime qu'il mérite, ni la gloire que lui acquirent ses travaux. — Peu de chirurgiens, avant lui, s'étaient autant illustrés dans la pratique des accouchements. Lefebvre, Fagon, Petit, Duverney, Mareschal, et les autres opérateurs, que l'éminence de leurs talents mettaient avec lui au premier rang, le regardèrent toujours comme leur maître. Hommes d'application et de pratique, esprits lucides et consommés, mais sans initiative et mieux faits pour marcher avec la science que pour s'en faire suivre, on ne les vit que dans de rares occasions s'écarter des

méthodes ordinaires, tandis que lui, plus hardi, plus plein de foi en son expérience sût toujours, s'en créer de nouvelles, selon les cas et le besoin. — Puzos, qui fut, en même temps, son disciple et son ami, Puzos, qu'il affectionnait comme un fils, et à qui il laissa, quand il fut vieux, la meilleure portion de son immense clientèle, avait pour lui une de ces admirations qui peuvent passer pour un culte véritable. Il recueillait avec un soin tout religieux les préceptes qu'il en recevait en le suivant dans ses visites, et c'est en mettant à profit le plus qu'il put les enseignements de cet habile guide, qu'il parvint à se créer une réputation presque égale à la sienne, et qu'il se rendit un des membres les plus illustres de l'Académie de Chirurgie, dont on le nomma directeur en 1743.

Qui pourrait dire l'activité d'esprit et les travaux de toute espèce, auxquels Clément se livra sans relâche, jusqu'à la fin de sa longue carrière ! Sous sa direction, les hôpitaux si mal servis, la salubrité publique si mal surveillée, l'enseignement médical si négligé, prirent un développement dont le mérite n'appartient qu'à lui seul. Pour pouvoir suffire à tout, il n'épargna jamais ni sa peine ni son temps. Il se multipliait. Sa bienfaisance n'était jamais en défaut. Des boudoirs parfumés de Versailles, des grands hôtels de la Capitale où l'appelaient les princesses et les dames de la Cour, il passait avec le même zèle à la chaumière du paysan, à l'échoppe du pauvre ouvrier, au bouge infect des courtisannes. Jamais sa bouche ni son cœur ne furent fermés aux malheureux. Son désintéressement était sans borne, et souvent il arriva que l'or, que lui donnaient les grands seigneurs, lui servit à soulager, l'instant d'après, la misère de l'indigent. Impossible de trouver nulle part plus de véritable bienveillance que dans

cet homme de bien, aimé et respecté de tous. La charité, l'amour du prochain étaient les traits les plus marqués de son caractere compâtissant et bon. En outre des sommes qu'il donnait lui-même à domicile, à ceux de ses malades qui lui semblaient manquer du nécessaire, il soutenait, par des secours envoyés à des époques fixes, une foule de personnes, dont les besoins lui étaient bien connus, et qui, recevant ses libéralités par des mains étrangères, ne savaient même pas d'où leur venaient ces dons.

Que cela vînt des soins qui l'absorbaient, ou d'une disposition particulière de l'esprit, Julien Clément ne nous paraît pas avoir eu, à un degré bien élevé, le sentiment de la patrie absente. Pendant le cours d'une aussi longue séparation, il ne vint à Arles qu'une fois, encore y resta-t-il très-peu de temps. L'accueil gracieux que lui firent ses compatriotes, les honneurs qu'on lui rendit, l'empressement rempli de prévenances avec lequel les personnes les plus élevées de la ville, l'Archevêque, le Grand Prieur et le Viguier mirent à sa disposition, ce qui pouvait le mieux lui en rendre le séjour agréable, les instances de sa famille à laquelle ses dons et ses bienfaits avaient depuis longtemps donné l'aisance et le bien-être, rien ne put le décider à retarder d'un jour le terme fixé pour son départ. — Esclave de ses devoirs, dont il s'exagérait encore les obligations, c'est pour eux qu'il s'arrachait ainsi aux affections du cœur, aux joies de la famille, aux marques puissantes d'intérêt qu'on lui prodiguait de toutes parts. Il savait qu'à Paris et jusque sur les points les plus éloignés de sa banlieue, il y avait des infirmes, des indigents qui souffraient de son absence. Du reste, l'oisiveté lui pesait : il fut rejoindre ses malades.

Grand par l'intelligence, doué d'une conception vive et

facile, Clément apprenait vite et retenait sans peine. — Ce qu'il avait su une fois, il ne l'oubliait jamais. — Toutes les sciences lui étaient familières, mais particulièrement la chimie et la botanique dont Lemery et Tournefort lui avaient donné les premiers éléments, à une époque de la vie, où il semble que les hommes ne sont plus guère propres à acquérir de nouvelles lumières. — Quant à ce qui est de l'art chirurgical, il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il imprima une puissante action au mouvement de cette partie si utile et si intéressante des connaissances humaines. — Certains procédés opératoires furent perfectionnés par lui. — On lui doit plusieurs découvertes justement appréciées dans le temps où il les fit, mais auxquelles les progrès de la science ont enlevé la plus grande partie de l'importance qu'elles eurent. Ce qui vaut mieux, c'est qu'il introduisit dans la pratique des accouchements plusieurs moyens nouveaux de seconder la nature dans ses vues bienfaisantes, au premier rang desquels se place d'elle-même la section de la symphise cartilagineuse des pubis, dans les cas où l'usage du forceps est reconnu indispensable.

Louis XIV, qui aimait à se délasser des soucis du rang suprême, en la compagnie des savants et des artistes qui gravitaient autour de lui, faisait souvent appeler, dans sa magnifique résidence de Versailles, quelques-uns de ceux dont l'entretien lui était le plus agréable*. Jean de la Quin-

* Ce prince, qu'on représente comme jaloux à l'excès des prérogatives de son rang, était, au contraire, d'un accès si facile, que Lenôtre entrait ordinairement dans sa chambre sans se faire annoncer, et qu'il se prêtait de bonne grâce aux marques d'affections, souvent très-excentriques que se permettait ce zélé serviteur. Chaque fois qu'il rentrait à Paris, après une absence un peu longue, Lenôtre, toujours des premiers à le complimenter, traversait, sans se gêner, la foule des courtisans, attendant en silence un regard du souverain, et l'embrassait sur les deux joues comme il avait fait, au reste, sans plus de façon, au pape Innocent XI, un

tinie, habile agronome, qu'il avait fait venir pour avoir soin de ses jardins, Molière, qui avait seul le secret de le faire rire, partageaient, avec Clément, l'honneur d'être admis à ces causeries familières, dans lesquelles ce prince ne cessait de leur donner à tous les trois des marques de sa plus haute bienveillance. « Que je serais heureux, leur disait-il, un jour, en cultivant de ses mains une nouvelle espèce de *cactus*, dont la Quintinie venait de lui faire connaître les caractères et l'origine ; — que je serais heureux, si, loin des inquiétudes et des ennuis qui m'environnent, je pouvais, plus souvent, me livrer, avec vous, à ces douces occupations. Celles-là, du moins, ne traînent après elles, ni fatigues, ni regrets. »

Resté veuf et sans enfants, à la fin de sa longue carrière, les dernières années de Clément furent tristes et languissantes. — Naturellement porté à la mélancolie, il s'isola de ses amis. — Bientôt sa santé s'altéra. — Frappé une première fois d'apoplexie dans le commencement de 1729, devenu paralytique, il songeait, malgré qu'il ne se fît aucune illusion sur son état, à venir en Provence demander au climat tempéré des bords du Rhône un adoucissement à ses maux, lorsque, le 7 octobre de cette même année, il mourut subitement comblé de jours et regretté de tous.

Clément fut le premier de sa profession, dans une ville renommée, entre toutes, par le grand nombre d'habiles praticiens, y exerçant le même état que lui. Soldat de l'humanité, toujours sur la brèche, on le trouvait partout où il y avait une douleur à soulager, une souffrance à adoucir, un miracle de science à opérer. Actif et dévoué, regardant ses ma-

jour que reçu en audience particulière, et le souverain Pontife lui parlant de son grand âge, il lui dit, en lui frappant sur l'épaule : « Révérend père, vous vous portez à merveille, et je suis heureux de vous prédire que vous enterrerez tout le sacré Collége. »

lades comme ses enfants, ses soins appartenaient à tous. Pour lui, nous l'avons déjà dit, il n'y avait aucune différence entre le malheureux qu'il visitait pour rien et l'opulent seigneur dont il tirait un gros salaire. Tout entier à ses devoirs, il ne connut jamais ni les plaisirs, ni le repos. Noble et généreux, faisant le bien pour la satisfaction que cela lui procurait, son talent et son crédit furent toujours au service de ses confrères, trop admirateurs de son mérite pour en être jaloux. Ses élèves, qui l'adoraient, trouvèrent en lui, en toutes circonstances, un père et un ami, heureux de les servir. Simple autant que modeste, il ne lui arriva jamais de tirer le moindre orgueil de la supériorité que lui donnait sur eux sa longue expérience. D'un esprit fin et dégagé, ayant la parole facile et la phrase entraînante, Clément fut un des professeurs les plus suivis de son époque. Sa mémoire était prodigieuse. Sa physionomie, pleine de calme et de sérénité, faisait prévoir en lui, les qualités les plus aimables. Quoiqu'il se laissât assez habituellement dominer par un léger penchant à la tristesse, suite des maux sans doute qu'il avait soufferts dans son enfance, il avait cependant l'humeur douce et enjouée. Son commerce était des plus agréables. Il avait, à la fois, avec ses amis, la joie du cœur et celle de l'esprit, cette joie que donne une bonne nature et qui n'a rien d'apprêté ni de factice. Sa conversation solide et instructive, était remplie de fleurs et d'agréments. — Tant qu'il vécut, sa maison, dont son épouse faisait les honneurs avec un goût des plus exquis, fut le rendez-vous de tout ce que Paris renfermait, en ce temps-là, de personnes instruites et de notabilités en tous les genres.

Petit de taille et léger d'embonpoint, jouissant du reste d'une santé assez robuste, Clément eut des goûts simples et des mœurs pures. Toute sa vie il chercha et trouva le bon-

heur dans l'estime du public et dans l'accomplissement de tous les devoirs, que sa profession lui imposait. Personne n'avait plus de grâce dans l'expression, plus d'aménité et de politesse dans les manières. Modeste dans son intérieur, vivant sans faste et sobrement, son existence fut celle de quelqu'un dont le désir le plus ardent est d'être utile aux autres. Religieux par instinct, ses habitudes furent chastes et réservées. Peu d'hommes, même les meilleurs, ont fait un aussi noble usage que lui de la fortune qu'il avait acquise en travaillant. Il dépensa beaucoup en bonnes œuvres et en fondations pieuses. Habitué à une vie simple, il n'aima l'opulence que parce qu'il trouvait en elle les moyens de faire des heureux et d'être en aide aux indigents.

Ses obsèques, qu'on eût soin de rendre pompeuses, malgré qu'il eût recommandé tout le contraire, eurent lieu au milieu d'une foule prodigieuse accourue de tous les quartiers de Paris sur le passage du convoi. Ses restes, réclamés plus tard par sa famille, furent, en attendant, déposés dans le cimetière de l'église St.-Paul, près du caveau où dormait Rabelais.

Louis JACQUEMIN,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, de l'Institut historique de France, de l'Académie des Arcades de Rome, etc.

ARLES, 1856.

——∞◇∞——

SIMÉON,

Né en 1749, Mort en 1842.

L'estime et la reconnaissance nous paraissent méritées par deux classes d'hommes publics. La première, composée de caractères calmes mais fermes, d'esprits judicieusement prudents, nets, précis, solides, comprend surtout la vie par son côté immédiatement réalisable. La patience et l'utilité sont les traits distinctifs de ce groupe capable de tous les dévouements, mais qui ne conserve dans la mémoire générale des peuples d'autre éclat que celui du bien; son influence, pour ainsi dire latente, ne se révèle, dans sa vaste portée, qu'aux yeux habitués avec l'histoire ; il représente spécialement la raison en politique.

La seconde classe, plus entourée d'action et d'images, est, par cela même, plus sympathique à la masse ; une certaine poésie vivante et chaude s'en dégage par effluves soudaines, inspirées. Les hommes *fastiques* dont elle se

forme ont un attrait particulier : on peut dire qu'ils saisissent. Leur existence se peint en tableaux quelquefois plus qu'en services ; mais , l'entraînement les suit parce qu'une gloire animée les accompagne. Dans cette catégorie viennent se ranger les grandes figures d'orateurs et de soldats, d'écrivains, d'apôtres et aussi de martyrs. La passion les inonde ; ils sont le côté saillant de l'individualité humaine dans le mouvement social, ils en représentent la face dramatique avec ses prestiges ; il vivent dans le domaine politique parés du charme irrésistible du sentiment.

L'homme dont nous allons essayer de retracer la vie n'appartient point à ceux-ci, la nature l'avait doué des qualités excellentes qui le rapprochent au contraire de ceux-là. Une précieuse variété dans les aptitudes, une science réelle que le travail augmentait sans cesse, un bon sens élevé, lui ont fait tenir une belle place dans le gouvernement de son pays. Avec moins de cette modestie qui est une pudeur exquise chez les hommes éminents, il eût pu s'élever davantage encore au milieu du monde nouveau qu'il avait aidé à reconstituer.

Né à Aix, le 30 septembre 1749, dans une famille distinguée de la bourgeoisie, Joseph-Jérôme Siméon fut successivement : administrateur élu de Provence, membre de nos assemblées nationales, rapporteur pour le Code civil, organisateur du royaume de Westphalie, député et ministre sous la Restauration, pair sous la Monarchie constitutionnelle. Sa longue carrière de quatre-vingt-douze ans va se dérouler devant nous, pleine et honorée, expliquant son succès continu, sous des régimes divers, par de précieuses qualités privées, par une grande probité politique et une incontestable valeur individuelle en affaires.

Son père, Joseph-Sextius Siméon, placé par son mérite

à la tête du barreau d'Aix, avait été pourvu d'une chaire de droit à l'Université de cette ville, en 1748. Nommé syndic de la noblesse en 1754, et assesseur, procureur du pays en 1764, il mourut subitement le 6 avril 1788, emportant les regrets de la province entière. Il laissait quatre enfants ; c'est à l'aîné d'entr'eux que sont consacrées ces lignes.

Le jeune Siméon commença ses études classiques dans le collége des Jésuites, à Aix, il les termina dans le collége du Plessis, à Paris. Revenu dans sa ville natale pour y faire son droit, à vingt ans il était avocat. A cette époque de luttes littéraires et philosophiques les jeunes esprits s'essayaient volontiers en dehors du cercle de leurs travaux spéciaux. A dix-neuf ans Siméon avait concouru pour un prix proposé par l'Académie de la Rochelle. Le sujet était l'éloge d'Henri IV. Ce travail est bref, mais traité dans un style élégant et avec la chaleur du jeune âge ; il était alors bien difficile de savoir et d'oser dire la vérité sur ce roi si habile sous son apparente bonhomie.

Au début de leur carrière, les jeunes gens prennent souvent un modèle illustre sur lequel ils forment leurs idées et leur conduite. La naissance de Siméon coïncide avec la publication de l'*Esprit des Lois* ; ce bel ouvrage et son noble auteur paraissent avoir influé d'une manière heureuse sur cette existence si respectée qui a duré près d'un siècle.

Il est une classe de citoyens dont l'antiquité ne possède pas l'équivalent ; une classe qui, parvenue au pouvoir, s'y est peut-être un instant égarée, mais dont les combats et les martyres, dont l'admirable résistance contre la tyrannie, méritent les applaudissements de l'histoire : c'est la bourgeoisie. En vain l'enivrement de quelques tribuns de hasard a déclamé contre elle, en vain les plumes vénales d'une anormale oppression l'ont-elle dénigrée, elle n'en restera

pas moins par son homogénéité, par ses vertus privées, par le bon sens et le savoir de ses fils, la seule main qui puisse réellement unir le futur au passé. A l'époque de la jeunesse de Siméon, la bourgeoisie avait déjà commencé cette dernière phase de son grand rôle, sentant croître sa force avec le pouvoir de l'intelligence. La portion la plus instruite de cette classe s'adonnait surtout à l'étude du droit, barrière que, depuis le moyen-âge, elle opposait à la Force; tous les jurisconsultes, tout le barreau, lui appartenaient.

Il n'est point de meilleur appréciateur des besoins d'une population que l'homme chargé d'en défendre journellement les intérêts. Tous les avocats de ce temps sentaient, avec Domat et Pothier, l'urgence d'une coordination des lois; les philosophes, en leur ouvrant des horizons nouveaux, par un rigoureux examen des principes naturels, leur avaient appris l'insuffisance d'une législation sans unité; Montesquieu leur avait enseigné à remonter aux causes pour les expliquer; Beccaria et Filangieri, à poursuivre les réformes indispensables dans la société civile. Pénétrés de l'importance que pouvait prendre leur état ils s'adonnaient tous à des études sérieuses, comprenant bien la gravité du moment, sans deviner toutefois la rapidité avec laquelle allaient se faire les changements nécessaires qu'aucun n'avait rêvés aussi radicaux. Dix-neuf volumes in-folio de plaidoiries, de consultations ou d'études juridiques, écrits de la main de Siméon pendant sa postulation au barreau, attestent chez lui une activité calme mais infatigable, une rectitude et une sûreté d'esprit peu communes, une méthode claire, précise, vigoureuse : le travail sérieux uni aux plus solides qualités.

Siméon fut remarqué; il compta bientôt parmi les avocats de premier ordre. Ses concitoyens le nommèrent, en 1783,

assesseur du pays de Provence, charge occupée par son père en 1768. Aujourd'hui que la Révolution a nivelé les formes administratives de notre pays, ces dénominations du langage officiel et aussi cette distinction de *pays*, ont besoin d'explications; avant 1789 la France était administrativement divisée en trente-deux généralités, à la tête de chacune se trouvait un officier du Roi nommé *intendant*. Le pouvoir de ce fonctionnaire n'était point partout le même; simple surveillant dans les *Pays d'États*, il était le seul et véritable administrateur dans les *Pays d'élection*. Ces *États-provinciaux* formés sur le modèle des Etats-généraux, se réunissaient périodiquement pour voter le contingent de la province dans les impôts, les répartir et en régler la perception. Lors de sa réunion à la couronne, en 1481, la Provence avait obtenu le respect de ses lois et le maintien de sa constitution particulière. Elle arrêtait les mesures d'intérêt public, suivait le droit écrit, n'admettait les ordonnances royales et les bulles qu'entérinées par son Parlement, nommait elle-même ses magistrats. Aussi, la vraie gestion des affaires y appartenait-elle, après la délibération de ses assemblées, aux trois Consuls et à l'Assesseur chargés de la puissance exécutive. Ce dernier, conseil de ses collègues, tenant en outre la plume et la parole, était de fait l'agent suprême de la province.

Lorsque Siméon fut appelé à ces fonctions importantes, il n'avait que trente-quatre ans; il y acquit la pratique des hommes et l'habitude des affaires, qui, jointes à la connaissance des lois, devaient éclairer sa marche à travers la révolution qu'il allait bientôt traverser.

Le dix-huitième siècle offre un singulier spectacle; ses esprits les plus éclairés sentent le besoin d'une réforme, même générale; quelques-uns en parlent avec ardeur. Aux

premiers contre-coups de la réalité qu'elle a poursuivie, la spéculation hésite; puis, reconnaissant sa faute, se prépare à la résistance. Alors, les intérêts et les idées excités se lèvent avec une impétueuse violence et toute la vieille société vermoulue et toute la fleur de la nouvelle sont emportées dans un ouragan. On dirait que le coup-d'état emprunté au seizième siècle par les conseillers maladroits du trône, a renoué au présent, par delà les Bourbons, la grande époque d'examen et d'individualité! Les limites fixées par les calculs des hommes aux changements à opérer s'effacent sous la pression révolutionnaire, parce que les intentions n'ont pas d'unité, les désirs individuels d'arrêt, et que l'étendue du mal à supprimer est plutôt invoquée que reconnue. Siméon se tint à l'écart des premières agitations politiques du Midi. Il vit avec douleur périr la vieille constitution de la Provence, et, comme membre de l'Université, pour la place de professeur de droit qu'il avait obtenue en 1778, en survivance de son père, il refusa le serment à la constitution civile du clergé, la plus fausse des mesures aux yeux de qui ne voulait point tout renouveler.

Tant que la Convention marcha avec ensemble, il parut inutile aux hommes modérés de s'opposer à l'élan nouveau, et pour ainsi dire instinctif, qui animait les masses; mais, après les journées du 31 mai et du 2 juin, où l'Assemblée porta les mains sur elle-même, il leur fut permis d'espérer. On prit les armes sur un grand nombre de points, et, pour activer le mouvement insurrectionnel, les départements méridionaux résolurent de réunir à Bourges une grande assemblée politique qu'ils voulaient opposer à la Convention. Ce projet parut à Siméon dangereux pour son pays qui ne pouvait plus se sauver que par l'unité; il refusa donc l'honneur qui lui était offert d'aller siéger dans le

Cher. Ses concitoyens l'appelèrent à la périlleuse mission de procureur-général-syndic du département des Bouches-du-Rhône : il se dévoua.

Comme tous les hommes de mérite, Siméon entrait dans la vie politique avec de chaudes illusions. La générosité de son cœur lui fit croire un instant qu'il pourrait introduire quelque ordre au sein des troubles civils, et, à la faveur de sa haute position, exercer une salutaire influence sur les passions exaltées et la fougue de l'esprit de parti. Il avait, d'ailleurs, sainement apprécié « cette insurrection sans moyen » et prévu le triomphe de la Convention fesant face à tout. Il devina aussi qu'après s'être sauvés par l'énergie les Conventionnels abuseraient de l'énergie; mis hors la loi, il se réfugia en Italie d'où il ne revint qu'à la suite de la réaction du 9 thermidor.

Après la chute de Robespierre, les thermidoriens durent nécessairement se rapprocher des anciens fédéralistes. Les députés Isnard, Cadroy et Cambon, enjoignirent à Siméon de reprendre ses fonctions de procureur-général-syndic du département, *sous peine d'être réputé mauvais citoyen.* C'était une mission difficile; la réaction répliqnait à la terreur par de nombreux assassinats sans prétexte ; — ils avaient lieu après la victoire et la plupart sur de malheureux prisonniers. — Lyon, Tarascon et d'autres villes furent souillées de massacres horribles, comme ceux du fort St.-Jean à Marseille. Siméon accepta courageusement la tâche qui lui était faite : il devait dans de telles circonstances veiller au maintien de l'ordre public et de la sûreté privée, étant contraint, pour agir, d'emprunter le concours d'un corps délibérant. C'est l'époque la plus noblement remplie de son existence : Il ne connaît point les rancunes de l'exilé; pour lui le pouvoir n'est qu'un moyen d'agir en faveur de

la justice et de la concorde. Ces sentiments exaltent son âme et il lutte avec le parti dominant au risque d'associer sa personne au péril des victimes désignées. Voici le ferme langage qu'il tient :

« Des actes atroces de vengeance se sont répétés en « divers lieux : nous venons verser dans votre sein notre « douleur sur ces tristes événements..... Eh quoi! nous « nous plaignons qu'on immolait nos pères, nos frères in- « nocents, sans aucune forme légale ou sous des formes « qui n'auraient été que dérisoires, si elles n'avaient été « atroces, et nous imiterions ce que nous voulons punir!.. « Comme vous, citoyens, nous avons des parents à pleu- « rer Nos têtes ont été menacées comme les vôtres. Nous « avons déposé notre douleur et notre ressentiment aux « pieds des lois.... Au nom de l'humanité et par le sou- « venir de vos inquiétudes passées rassurez les parents de « quelques détenus innocents, peut-être, ou suspects sans « être criminels. Rassurez enfin vos magistrats. Quelle est « leur déplorable position s'ils ont à surveiller autant les « bons que les mauvais citoyens! » Les efforts de cet homme de bien s'opposant au mal furent couronnés et les vengeances s'arrêtèrent.

Après avoir conjuré les périls qui la menaçaient, la Convention venait de se séparer. Par la constitution de l'an III, œuvre du parti modéré républicain, le pouvoir passa aux mains d'un Directoire et de deux Conseils. L'application de cette forme constitutionnelle présentait en ce moment là mille dangers. La Révolution qui était en arrière des idées, s'était avancée plus loin que les intérêts ne le comportaient, ceux-ci ne demandaient qu'un redressement au lieu du bouleversement qui advint. De pareilles époques s'accommodent peu de la régularité théorique et légale,—

la loi étant une règle droite n'agit efficacement que sur une situation normale, — dans ces moments de crise suprême c'est une dictacture qu'il faut; lorsqu'elle n'est pas imposée par les progressistes elle sort spontanément de tout ce qui leur est opposé. Ici, ou le parti qui avait fait la Révolution devait succomber, ou l'opinion d'un peuple chez qui les habitudes monarchiques neutralisaient les aspirations, allait poursuivre le rétablissement de l'ordre social ancien, dût-il le ramener aux vieilles formes gouvernementales. Par une mesure très-politique cinq cents Conventionnels restèrent en possession de la puissance législative, la plupart dévoués à la Révolution; un tiers seulement fut à réélire, salués, ceux-ci, comme l'espérance d'une ère nouvelle.

Nommé par le département des Bouches-du-Rhône au Corps législatif, Siméon, qui avait l'âge requis pour entrer au Conseil des Anciens, trouva ce Conseil complet et fit partie de celui des Cinq cents. Il prit à la tribune une courageuse attitude; le parti Jacobin le dénonça comme royaliste et émigré; il se disculpa facilement d'*intelligence avec les ennemis de la République*, *de complicité dans la trahison qui avait livré Toulon aux Anglais*, crimes imaginaires imputés par des inimitiés politiques.

A vrai dire, Siméon était royaliste, par sympathie, par tradition; le mouvement du siècle, ses études individuelles, son désir du bien, l'avaient porté en avant vers les réformes. Il n'abdiquait ni les entraînements de son esprit, ni les préférences de son cœur, il croyait les uns et les autres compatibles; sa pensée, — celle de bien des hommes de mérite à cette époque, — les réunissait pour le bonheur de la France. Mais quelque vifs que fussent ses secrets désirs, comme ils partaient d'une âme élevée, qu'ils s'exprimaient à travers une probité pleine de calme, ils ne furent jamais

que louables. L'histoire juge sans passion, peu lui importe le camp; à ses yeux la conduite d'un homme n'est pas irréprochable parce qu'il se trouve dans le parti de la vérité, elle l'est quand il agit selon sa conscience. Siméon fut surtout grand par elle : à voir sa vie entière on le croit facilement un homme de bien. Je ne le veux point défendre contre d'odieuses, contre d'absurdes imputations, cette défense serait une injure, je veux dire seulement qu'il fut toujours étranger à l'esprit de faction quand il marcha vers le rétablissement sérieux d'un régime constitutionnel et légal. Peut-être, avec le zèle impatient des âmes honnêtes, eut-il des vœux prématurés pour le triomphe de l'ordre et de la civilisation sur une liberté que les excès avaient rendue dangereuse à ses yeux, mais sa règle constante fut la prospérité de la patrie.

Dans le travail de fondation qu'opéraient les nouvelles forces de la société lasse d'agitation, avide de stabilité dans les biens qu'elle venait de conquérir, les travaux de législation devaient tenir une grande place: jurisconsulte éclairé, Siméon s'occupa, pendant toute cette session, des matières de législation civile et criminelle, sans négliger les affaires administratives et les hautes questions politiques que sa vive intelligence et ses grandes aptitudes lui permettaient d'aborder. Aussi, sa considération s'était-elle fortement accrue lorsque arrivèrent les élections de l'an V (mai 1797).

Du moment où les hommes qui ont fait une révolution quittent la première place, c'est que le mouvement est ralenti, c'est que la réaction commence, souvent pour revenir en arrière du point de départ. La démocratie avait succombé au 9 thermidor, la Constitution de 93 avait été remplacée par celle de l'an III, républicaine modérée, qui redonnait l'ascendant à la classe moyenne, ce n'était point assez pour

le parti royaliste qui comptait sur les élections pour s'introduire, d'une manière moins fâcheuse pour lui qu'en vendémiaire, dans les conseils et le gouvernement. Par les deux cent cinquante nouveaux élus, ce parti obtint en effet la majorité législative et put entraver la marche du Directoire. Celui-ci voulut se défendre, et ne pouvant agir par les lois, il usa de la puissance révolutionnaire. En face de la grande réforme de 89 manacée il eut recours à la dictature et résolut un coup-d'Etat.

C'était dans la nuit qui précéda le 18 fructidor; à quatre heures le canon d'alarme retentit. Il annonçait que dix mille hommes de l'armée de Sambre et Meuse, accourus de leurs cantonnements près de Paris, s'étaient mis en bataille autour des Tuileries pour défendre la Révolution. Au jour, Pichegru était arrêté par Augereau, les salles d'assemblée des deux conseils militairement investies, et des voitures prêtes pour conduire à la tour du Temple les principaux représentants opposés. Siméon, alors président des Cinq-Cents, traverse les rangs des soldats pour se rendre à son poste; un petit nombre de Députés imitent son courageux exemple. Le général Moulin l'invite à descendre du fauteuil, à sortir de la salle. Siméon cède à la force, il déclare avec dignité : *la Constitution violée, la représentation nationale outragée, et l'Assemblée dissoute jusqu'à ce que les auteurs de cet attentat soient punis*. Inscrit l'un des premiers sur la liste de déportation ouverte le même jour, il erra dix-huit mois, changeant d'asile et de nom. Enfin, au commencement de 1799, le Gouvernement ayant assigné l'île d'Oléron aux contumaces de fructidor, les menaçant de les traiter en émigrés, Siméon ne voulant pas priver sa famille de son modeste patrimoine, se rendit, en compagnie de Boissy-d'Anglas, de Muraire, de Paradis. Il sut accepter sa relé-

gation avec cœur : par le travail, trompant les ennuis de l'exil sur un rocher. Ce même homme qui, dans les deux sessions précédentes, avait, à la tribune, vivement attiré l'attention publique, qui s'était fait remarquer, au milieu de tant de légistes distingués, par ses travaux relatifs *à la contrainte par corps, à la presse, au jury, à la successibilité des enfants naturels, au divorce*, « ce terrible et mortel remède des mauvais mariages, » comme il l'appelle, apprit l'anglais, traduisit en prose les nuits de Verri et les odes d'Horace. Cette génération-là joignait à une énergie active, de fortes études et la patiente habitude du travail sérieux!

Après le 18 brumaire, Siméon fut rappelé aux affaires; Bonaparte le nomma préfet du département de la Marne, poste qu'il ne crut pas devoir accepter. Il reçut alors une autre destination, le premier Consul l'appela aux fonctions de substitut du procureur-général de la Cour de Cassation avec Merlin. Aucun de ces deux hommes, dont le premier avait présidé le conseil des Cinq-Cents et le second avait été Ministre de la justice, ne resta dans cette position secondaire pour lui. Un mois après Merlin était nommé procureur-général de la Cour-Suprême, et Siméon vit se rouvrir devant lui la carrière politique : il entrait au Tribunat.

L'idée fausse que donnaient alors les études classiques, touchant les républiques anciennes, influa sur la composition d'un gouvernement improvisé. Les souvenirs de l'histoire romaine mal interprétés qui avaient amené la création du Consulat, suggérèrent celle d'un fantôme de puissance tribunitienne. Dans un pays qui ne devait plus avoir d'aristocratie, la plupart de ces tribuns prirent leur rôle au sérieux, et s'inspirant des exemples plus modernes de l'opposition britannique ou américaine, rêvèrent un contrôle représentatif. Bonaparte, ce brillant et dernier repré-

sentant du moyen-âge, n'était pas l'homme des gouvernements parlementaires, comme on sait ! De même qu'il avait sacrifié la constitution de Sièyes, après lui avoir emprunté ce qu'il y trouvait à sa convenance, il modifia d'abord, abolit ensuite le Tribunat.

Siméon, également indépendant de l'opposition et du Gouvernement, avait acquis dans ce corps un grand crédit ; lorsque la présidence y devint perpétuelle, il y réunit la pluralité des suffrages. Deux grandes occasions lui avaient été offertes d'y faire briller ses lumières et son amour profond pour l'ordre et la civilisation : l'organisation des Cultes, le Code civil.

Je dois m'arrêter quelques instants sur ces deux faits d'une grande portée, et parce qu'ils vont influer d'une manière puissante sur l'avenir du pays, et parce que celui dont je me plais à retracer la vie y prit une large part. Le Concordat était comme la base d'une réédification qui, après des changements dans le sol même, s'élevait pour abriter toute une ère de transition ; réconciliant la croyance du temps ancien avec les exigences victorieuses du temps récent. A l'heure où les intérêts matériels recevaient une satisfaction et la certitude d'un retour à la stabilité, il fallait aux besoins moraux, les plus essentiels, les seuls essentiels dans une société civilisée, une satisfaction égale ; mais, dans le pacte de l'Eglise et de l'Etat, la liberté du pouvoir selon les sages maximes de l'ancienne monarchie, la tolérance moderne née de principes triomphants, devaient s'allier aux vieilles croyances toujours vénérables.

C'est en 1802 que Siméon fut chargé du rapport sur le projet de loi relatif au Concordat. Ce rapport est un chef-d'œuvre d'habileté envers des hommes imbus de préjugés philosophiques, — tout aussi puissants que les autres, —

un chef-d'œuvre de prudence et de savoir. On devine l'honnête homme convaincu, sous cette logique profonde, sous ces raisons élevées : convenance exquise des temps et des doubles besoins de l'esprit et de l'âme. Portalis, son beau-frère, son ami, qui avait préparé l'exposé des motifs, le fit ensuite heureusement accepter par la cour de Rome.

La création du Code civil attira bientôt tous les jurisconsultes jetés dans le maniement des affaires publiques par les événements antérieurs. Ce magnifique monument, où brillent à chaque page les principes d'une révolution dont il est le résumé, s'éleva au milieu de brillantes et substantielles discussions. Au Tribunat, Siméon présida le comité de législation pour l'élaboration de ce Code, il servit aussi d'intermédiaire entre ce corps et le Conseil-d'Etat. Ses dissertations et ses rapports à ce sujet sont lumineux. C'est là qu'il faut étudier cet esprit d'une profonde science, d'une grande droiture, d'un sens supérieur des convenances. A la première partie de ces travaux, écrits d'un style ferme et clair, pensés avec une méthode précise, se rattachent les discours *sur la manière dont on acquiert la propriété*, *sur le contrat de mariage et les droits respectifs des époux*, *sur les contrats aléatoires* : à la première appartient le rapport *sur les actes de l'Etat-civil*.

Aujourd'hui que l'attention publique, détournée par le charme un peu vide des œuvres d'imagination, semble s'éloigner, avec quelque ingratitude, du souvenir de ces grandes et sérieuses discussions qui servirent à établir l'unité de notre droit national, et il n'est peut-être pas hors de propos de les rappeler, avec tout leur attrait profond, en parlant d'un de ceux qui y prirent une glorieuse part. Il est vrai que ce Code, leur œuvre, n'est point empreinte du souffle puissant que la société cherche au-delà de son ho-

rizon, avec une fiévreuse anxiété, et que d'ici à long-temps la Religion seule peut remplacer, mais il résume admirablement tout le passé, il puise sa force dans le temps et dans l'histoire, il formule l'expérience, et, grâce à un bon sens merveilleux, malgré ses lacunes, il n'en mérite pas moins de demeurer le régulateur des affaires du temps présent!

A cette époque le Tribunat, qui recevait une nouvelle organisation, ayant porté Siméon à la présidence perpétuelle par quarante suffrages sur quarante-deux, le premier Consul lui préféra M. Fabre, deuxième candidat; Siméon fut appelé au Conseil-d'État.

L'Empire succéda bientôt au Consulat. Siméon vota pour la promotion; ce vote eut même une certaine importance politique.

Nous l'avons dit : le principe de la conduite publique de Siméon fut le respect constant de l'ordre établi, que chaque citoyen doit contribuer à rendre meilleur ; à ses yeux, les diverses formes de gouvernement n'étaient que des moyens de salut et de conservation pour les peuples. Il avait accepté la République comme une expérience nécessaire; elle l'avait confirmé dans la pensée que, chez un peuple vieux et frivole, une volonté souveraine doit être exercée par un pouvoir central, un, héréditaire. Les sympathies personnelles l'eussent sans doute porté vers une famille que des traditions lui avaient appris à vénérer, mais les événements avaient placé dans les destinées de la France la fortune d'un autre homme, et, devant l'éclat que ce nouveau venu répandait, devant l'espérance générale qu'il inspirait surtout, en venant fermer la Révolution dont il consacrait le principe, Siméon ne put balancer.

Après la fondation du royaume de Westphalie, formé de fractionnements germaniques, Napoléon jeta les yeux sur

Siméon pour introduire dans le nouvel Etat les lois civiles et administratives de la France. En le choisissant, l'Empereur savait quel esprit de modération, quel respect pour les droits acquis, quelle intelligente interprétation des besoins nouveaux, allait montrer son mandataire, et combien ce caractère calme, impartial, bienveillant, pouvait aisément naturaliser un sceptre étranger. En outre, par ce royaume formé subitement d'éléments divers, un grand exemple était donné au reste de l'Allemagne pour la pousser dans la voie régénératrice où la France était entrée. Tout s'y fit sans secousse, et les principes de notre révolution y furent introduits avec les bienfaits qui en découlent, dépouillés des souffrances que leur établissement nous avait coûtées. La régence, confiée à MM. Siméon, Beugnot et Jollivet, cessa du moment où le roi Jérôme vint prendre possession de son royaume. A l'arrivée du titulaire, Siméon fut nommé Ministre de l'intérieur et de la justice. Il organisa l'administration civile et judiciaire du nouvel Etat ; fit enseigner le Code civil dans les universités de Marbourg, de Halle et de Gœthingue ; modifia l'interminable procédure allemande ; et rétablit, en Westphalie, —s'il est vrai que la Weheime soit originaire de cette terre,— l'institution bienfaisante du jury. Trente ans après, à l'annonce de son décès, les journaux allemands retentirent de son souvenir ; ce libre hommage rendu sur une tombe, par des étrangers, est le plus éloquent, le plus enviable des éloges.

En 1813, Siméon rentré dans sa patrie après six années d'éloignement, put assister aux dernières convulsions de l'Empire ; je dis dernières convulsions, parce que les Cent-jours ne furent qu'un galvanisme. Louis XVIII, monarque qui voulait concilier les intérêts nouveaux avec les droits de la couronne, l'appela à la préfecture du Nord. Au bout

de dix mois de résidence, Siméon y reçut le Roi fugitif, qui se retirait à Gand. Ce prince l'honora de touchantes paroles; et, par une délicatesse pleine de cœur, celui qui avait débuté dans sa carrière par l'éloge de Henry IV, se démit des fonctions qu'il tenait de la royauté. Mais cette démission ne le dispensait point de ses devoirs envers la patrie; la confiance des électeurs du département des Bouches-du-Rhône se porta sur lui; ils l'envoyèrent à la Chambre des représentants. Dans l'attente d'événements prévus Siméon siégea en silence: il savait que la vie ne peut être que dans la liberté.

Une nouvelle ère pour la pensée commença avec le retour des Bourbons; cette famille, protectrice éclairée des lettres et représentée alors par un homme qui les cultivait avec goût, replaça la France dans sa véritable situation intellectuelle. Elle revint à la tête du monde littéraire et du vrai monde politique par la presse ouverte et la tribune renaissante. Sortant d'une longue atrophie l'idée éclata, comme une vive lumière, pour laisser rayonner sur le pays, l'art, l'esprit, l'intelligence libre et cultivée qui seront toujours son incontestable gloire. A la seconde restauration Louis XVIII revint avec les mêmes intentions d'oubli et de conciliation, avec la même aménité, le même attrait d'esprit, le même désir de fondre dans des années de paix prospère ses blessures personnelles et tous les deuils de la patrie. Mais la France était changée, les derniers désastres de Napoléon avaient attiré sur elle un déluge de maux; la seconde invasion étrangère s'était montrée plus dure et l'irritation des vaincus s'exaltait sans cesse. Siméon fut alors envoyé à la Chambre par les électeurs du département du Var.

En présence d'un parti qui considérait sa propre défaite comme celle du pays, et d'un autre parti qui regardait la victoire étrangère comme sa conquête personnelle, Siméon

voulut poursuivre l'affermissement de la monarchie par les principes constitutionnels. C'était aussi la sage politique de Louis XVIII, souvent plus embarrassé du zèle rétrograde de ses amis que de la violente animosité de ses adversaires : « Nul, s'écria le Député provençal, dans l'affaire de l'am-« nistie, nul n'a le droit de plaider contre la miséricorde « du Roi, la cause des échafauds, et de revendiquer pour « eux les victimes que sa clémence veut leur soustraire. Ce « n'est pas de sang que la France à soif, c'est de tran-« quillité, de pardon, de sécurité. »

Dans la session de 1817 il remplit plusieurs fois les fonctions de Commissaire du roi auprès des deux Chambres. Dans la loi sur la presse il intervint pour soutenir un principe qui prévalut plus tard, à savoir : que les délits de presse ne réclament ni juridiction, ni législation exceptionnelle ; il seconda le maréchal Gouvion St.-Cyr dans la défense du projet de loi sur l'avancement militaire.

Siméon refusa, en 1818, les fonctions de garde-des-sceaux qui furent confiées à M. de Serre. Le 7 mai 1819, il fut nommé inspecteur des Ecoles de droit du royaume, et reçut, le 24 janvier 1820, le portefeuille de la justice avec le titre de Sous-secrétaire-d'Etat, par suite de l'absence de M. de Serre, parti pour Nice sous un prétexte de santé.

Tant de passions haineuses s'agitaient autour du cercueil sanglant du duc de Berry, que le Roi eut recours au duc de Richelieu, homme d'expérience, de haute loyauté, de dévouement. Il avait vécu loin de la France, hors des troubles et de l'émigration, et rapportait, d'une contrée lointaine qu'il avait pour ainsi dire tirée du néant*, la gloire pacifique

* Nommé par l'Empereur Alexandre au gouvernement d'Odessa qui venait de quitter son ancien nom de *Kojabey*, M. de Richelieu éleva cette cité à un haut degré de prospérité. Il favorisa le commerce, appela les étrangers par l'appât de grands bénéfices, fit défricher des terres, fonda un port vaste et sûr pour les

des fondateurs. Siméon reçut dans ce ministère le département de l'intérieur que lui abandonna M. Decaze. Sa coopération aux travaux de cette administration conciliatrice fut énergique, efficace; il s'y rendit utile sans ostentation.* Mais ce cabinet opérait dans de trop difficiles conditions, au milieu de trop pénibles circonstances, il était trop inflexiblement honnête, il avait trop bien résolu de n'incliner ni à droite, avec ceux qui, rêvant une restauration dans la restauration, contestaient les prérogatives de la couronne, ni à gauche, avec ceux qui, ayant servilement plié sous le gouvernement déchu, étaient devenus tout d'un coup les zélateurs de la liberté. Il se retira du pouvoir, comme il l'avait exercé, avec une dignité calme puisée dans le sentiment du devoir accompli. De ce moment la Restauration fut perdue; elle tomba dans les mains des hommes de l'émigration qui s'agitaient avec fougue contre les libertés constitutionnelles, autour du comte d'Artois, bientôt après Charles X.

Siméon avait été appelé à la pairie en 1821; chargé de la rédaction de l'adresse de la Chambre des Pairs, lorsque la Chambre des Députés eut refusé son concours au minis-

vaisseaux, fit élever des constructions élégantes, organisa une police, et forma des administrations qui, composées de ce que la colonie offrait de plus éclairé parmi ses habitants, secondèrent ses travaux et en assurèrent le succès. Odessa n'avait à son arrivée (1803) que 4,000 habitants, à son départ (1814) elle en comptait 35,000. M. de Richelieu mourut pauvre.

* Il fit rechercher, poursuivre et punir les assasins du Maréchal Brune, la Bourse de Paris fut achevée; l'École des Beaux-Arts établie; la Sorbonne affectée au chef-lieu de l'Académie de Paris; le Canal St.-Denis fut ouvert; l'École des Chartes fondée. Une nouvelle division territoriale fut donnée à la Corse; la première pierre de St.-Sulpice posée; la circonscription territoriale d'une foule de communes et d'arrondissements rectifiée; l'exportation des grains réglée par une loi prévoyante et sage; le sort du clergé subalterne amélioré; le rétablissement du port de Dunkerque fut ordonné. De nombreux canaux, de nombreuses lignes de navigation fluviale furent créés ou améliorés; le canal St.-Martin creusé dans Paris; la police sanitaire organisée; les arts furent protégés, encouragés: Louis XVIII fesait écrire à Lamartine le plaisir qu'il avait eu à lire les premiers vers du poëte, la lettre est de la main de M. Siméon.

tère qui allait amener le renversement de la dynastie, il s'efforça d'éclairer le Monarque sur ses véritables intérêts, et, sous les formes du plus respectueux dévouement, il protesta avec force contre les paroles imprudentes qui terminaient le discours du Trône. Ce fut en vain ! La lutte entre la loi et la monarchie des temps anciens, entre la conquête par la gloire et la conquête par l'idée, allait commencer par la violation du pacte qui réservait leurs droits communs.

Le gouvernement de la branche cadette est trop connu pour que j'en rappelle l'histoire. N'osant étouffer, il corrompit. Mais ce qu'il a fait de mal a été en partie effacé depuis par d'autres douleurs ; ce qu'il a fait de bien a droit aux regrets.

Les sympathies d'un homme tel que Siméon ne peuvent demeurer acquises à un gouvernement qu'à la condition par ce gouvernement de respecter les libertés publiques dont il a juré le maintien ; la Restauration, aux dernières années de Charles X, était trop différente de la large manière de voir de Louis XVIII, pour que Siméon l'approuvât. L'ancien représentant du peuple, le membre libéral du cabinet Richelieu, le pair de France qui osait faire entendre de nobles paroles d'avertissement au Monarque aveuglé, augura mieux d'un prince de sang royal, éprouvé par l'infortune et l'exil, instruit et brave, entouré d'une famille élevée dans nos écoles publiques. D'ailleurs, toute la vraie force de la nation se groupait autour du nouveau roi qui devenait comme une consécration de la Révolution par delà l'Empire et la vieille Monarchie, mais de la Révolution dépouillée de ses malheurs, forte des bienfaits de ses immortels principes, et victorieuse par ce trône pacifique sorti d'elle.

Bien que Siméon fût octogénaire en 1830, cette dernière période de sa vie suffirait à illustrer un autre homme. Quelle virile et heureuse vieillesse ! C'est qu'aussi le travail constant, les habitudes d'étude, la forte idée d'un devoir nécessaire dont l'accomplissement fait mépriser le repos, et par dessus tout, la bienveillance, la placidité d'une belle âme, cette mansuétude divine qui émane de la bonté et qui aplanit l'existence, sont un brevet de longévité ! A cette époque, sur sa proposition et son rapport, fut adoptée la loi qui attribuait au Jury la connaissance des délits de presse et des délits politiques ; loi qui fut amendée par la Chambre des Députés, et que Siméon défendit à son retour à la Chambre des Pairs.

Appelé, en 1832, à l'Académie des sciences morales et politiques, récemment rendue à l'Institut, Siméon coopéra par son zèle, son assiduité, ses grandes connaissances en législation, aux travaux de ce Corps savant. En 1836, l'honneur de la présidence lui fut décerné.

Il publia, en 1833, les *Considérations sur les devoirs des Avocats nommés d'office pour la défense des Accusés.* Ce Mémoire avait été lu à l'Académie et montre l'attachement de Siméon à cette belle profession qu'il avait honorée. De cette époque date aussi un autre Mémoire remarquable, lu à la Chambre des Pairs, sur *la Répression des crimes commis par les Français dans les échelles du Levant.*

Il reçut, en 1837, la haute et difficile fonction de diriger la seconde Cour du royaume ; nommé premier Président de la Cour des Comptes, il remplit les obligations de sa charge avec le soin scrupuleux et la ponctualité qui lui étaient habituels. Cette Compagnie garde précieusement son souvenir.

L'affection, toujours vive, qu'il ressentait pour sa terre natale lui avait fait soutenir, en 1826, à la Chambre des

Pairs, le projet d'achèvement d'un Canal inauguré par lui en 1783, en qualité de Procureur du pays de Provence. Il se chargea, en 1838, du rapport d'un projet semblable relatif aux Canaux d'Aix et de Marseille. Sa parole vibre, là, de l'émotion du cœur aux images de la patrie absente ; elle exprime un dernier vœu pour sa prospérité.

Siméon fit entendre, à la Chambre des Pairs, en 1838, l'éloge d'un homme qui avait long-temps illustré la Cour des Comptes. Cet ancien ami, dont la destinée avait eu avec la sienne tant de points de ressemblance, était M. de Barbé-Marbois. La similitude de faits et de sentiments, de vicissitudes éprouvées et de vertus, qui unissaient ces deux hommes dans la même estime, dans la même admiration, prêtait aux paroles du vieillard survivant quelque chose d'une grâce touchante et grave qui grandissait le vieillard mort. La pensée politique de Siméon se peint dans cet éloge qui termine la série remarquable de ses travaux.

Il vécut encore quatre ans, toujours merveilleusement vert, allant, d'un pas ferme, malgré ses quatre-vingt-douze ans, tantôt à la Chambre, tantôt à l'Institut, n'ayant perdu, ni de son style limpide, ni de son amabilité d'esprit, ni de sa bienveillance de cœur, ni de l'excellence de son jugement. Un jour l'hiver le toucha, comme une de ces feuilles qui semblent oubliées dans nos champs méridionaux par la saison avancée et qu'une heure de froid brûle et roule dans le sillon. Le 19 janvier 1842, il s'éteignit avec la sérénité d'une âme juste qui sourit à l'avenir qu'ouvre le tombeau.*

* La famille qu'il a laissée comptait des arrières-petits-fils. Il avait été marié en premières noces, le 1er septembre 1776, avec Mademoiselle Garcin, fille d'un avocat d'Aix, et en deuxièmes noces, en 1824, avec Madame la baronne du Tremblay, dont il n'a pas eu d'enfants. Son petit-fils, est M. le comte Siméon, sénateur. Joseph-Jérôme, qui est l'objet de cette notice, avait eu pour sœurs : Marguerite-Françoise, mariée à M. Portalis, ministre des cultes, sous l'Empire, et Magdeleine-

Tel fut Siméon, telle fut sa longue carrière à travers la République, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, gouvernements que notre jeunesse n'a pu juger que sur des contradictions intéressées, et dont la réflexion nous réapprend chaque jour l'histoire. Il n'eut d'autre passion politique que celle d'aimer son pays, et celle-là est une vertu. Il le fit de haut, sans bouderie jamais et sans mauvaise foi aucune, parce qu'il était véritablement supérieur et qu'il considérait les diverses formes gouvernementales comme des phases d'un développement forcé qu'il seconda toujours de tous ses efforts. S'il montra plus de sympathies à l'une d'elles, c'est que, dans sa pensée, cette formule conduisait au but d'une manière plus normale, plus sûre, plus *légale*. Ce fut surtout là son mot : pour lui, la loi était la raison armée en faveur de la société. Chose rare, en ce temps-ci, il ne perdit ni le goût, ni les habitudes modestes de ses premières années, et après avoir passé dans les fonctions publiques les plus élevées, il n'a laissé d'autre héritage que celui qu'il avait reçu de ses parents. Dans son époque, constellée d'hommes remarquables, d'autres furent plus éloquents, plus hardis, plus brillants; aucun ne fut plus sensé, plus judicieux, plus honnête. Il faut aimer particulièrement ces hommes sérieux et droits que leur modestie naturelle retient souvent dans des positions secondaires, pendant que des audacieux, personnels, retentissants et vides, jouent les premiers rôles. Ceux-ci se sont imposés, ils ont essayé des ténèbres autour d'eux pour éblouir d'un faux prestige ; ceux-là n'ont agi que selon

Hedwige, non mariée, morte à 38 ans ; son frère fut Pierre-Antoine, capitaine du génie, officier de la plus grande espérance, mort à l'âge de 34 ans. — Aix lui a élevé une statue, ainsi qu'à Portalis, ces deux marbres sont placés devant le péristile du Palais de Justice.

leur conscience, laissant faire au temps, protecteur de qui l'invoque.

Siméon eut sans cesse les yeux tournés vers sa terre natale, qui recourut à lui dans bien des jours mémorables. Assesseur de Provence en 1781, Député pour le département des Bouches-du-Rhône à la législative, Représentant pour le même département, en 1815, et pour le Var, en 1816; parmi les contemporains, quel nom est plus provençal? Nul, mieux que lui, ne méritait une place dans ce Recueil, pour lequel son nom est un bonheur.

ADOLPHE MEYER.

MARSEILLE, Mai 1856.

FAMIN,

Né en 1799, Mort en 1853.

Stanislas-Marie-César Famin, naquit à Marseille, le 3 juillet 1799. Son père était originaire d'une noble famille de Picardie dont le nom ancien était *Firmin* et *Frémin*, et plus tard, *Fremin de Freinerville.* * Ce changement de nom est le résultat des diverses phases par lesquelles passa la fortune de cette famille, lors des guerres qui eurent lieu en Picardie depuis François II jusqu'à Louis XIV.

L'état militaire qu'elle avait presque toujours suivi, ayant été la cause de sa ruine, elle vint se fixer vers le commencement du dix-huitième siècle, dans l'Ile de France et de là, enfin, à Marseille, où elle habite depuis cinq générations. Ce fut dans cette ville, où il était né, que le jeune

* Ils descendent des *Majeurs d'Amiens* et remontent jusqu'à l'an 1228, avec le titre de Sire. — Antiquités de la ville d'Amiens et recueil des maisons nobles de ce diocèse; par Adrian de la Morlière; 3me édition. Paris 1642.

César Famin fit de brillantes études et que se développa son goût pour les recherches archéologiques qu'il sut toujours mener de front avec celles qu'exigent l'histoire et l'économie politique. Il entra de bonne heure au Ministère des affaires étrangères, et fut nommé, le 1er juillet 1823, chancelier du consulat de France à Palerme. Fixé par ses nouvelles fonctions, ce fut dans cette ville qu'il commença ses intéressantes études sur la Sicile et qu'il put les continuer aux consulats de Naples et de Gênes, où il occupa le même poste immédiatement après avoir quitté la Sicile. Tout en étudiant l'état présent du commerce et de l'agriculture dans ces parties de l'Italie, où toujours quelque chose reste à glaner pour les esprits studieux; Famin avait été frappé des lumières que jetait, sur certaines périodes de l'antiquité, le Musée réservé de Naples, et il fit taire, en faveur de la science, qui a aussi ses secrets, les scrupules d'un esprit sévère.

Pendant donc qu'il préparait son travail sur l'état agricole de l'Italie du sud et une brochure des plus intéressantes, intitulée : *De la Révolution de Sicile en* 1820, il n'hésita pas à publier un livre qu'il destina aux archéologues et qui parut en 1830, sous le titre de : *Peintures, bronzes et statues érotiques formant la collection du cabinet secret du Musée de Naples. Paris*, 1832, *in-4°*. Ce livre fut très recherché des curieux, mais ne fut pas destiné par l'auteur à dépasser le seuil des grandes bibliothèques. Famin se livrait exclusivement, à cette époque, à des travaux archéologiques et historiques qui absorbaient tout son temps. Il sentit cependant qu'il devait rentrer dans la carrière qu'il avait quittée momentanément, et en septembre 1838, l'historien déjà si apprécié fut appelé à remplir le poste de chancelier de la légation française à Lisbonne. Sa rare aptitude pour

les affaires consulaires le fit confirmer dans ce poste, où il fut nommé Consul honoraire. Les marques de distinction qu'il reçut de son gouvernement et du gouvernement portugais, prouvèrent alors avec quel zèle il avait rempli ses fonctions. Ses travaux historiques n'en furent pas ralentis, et, pendant qu'il rassemblait une vaste collection de monnaies portugaises il faisait imprimer son *Histoire des invasions des Sarrasins en Italie, du 7me au 11me siècle. Paris, Didot*, 1843, *in*-8°. La publication de cet excellent livre a été interrompue par la mort de l'auteur; mais il est complétement terminé. Famin revint en France en 1848, et il fut nommé successivement, dans le même mois, chancelier des légations françaises de Londres et de St.-Pétersbourg. Ce fut dans cette dernière capitale, qu'il rendit les services les plus éminents, car il y fut chargé, par intérim et dans les circonstances les plus difficiles, des affaires de l'ambassade. On reconnut son zèle éclairé en l'appelant, en 1852, aux fonctions de Consul à Jassy, puis à St.-Sébastien. De retour à Paris depuis quelques mois, il venait d'être nommé Consul à Mogador, lorsque le 23 décembre 1853, une attaque de choléra l'enleva inopinément à sa famille. Quelque temps avant sa mort, Famin avait publié un livre où il faisait preuve à la fois d'une grande sagacité et d'une connaissance immense, incontestable, des faits qui ont contribué à allumer la dernière guerre. Ce volume, intitulé : *Histoire de la rivalité et du protectorat des Églises chrétiennes en Orient. Paris, Didot.* 1853, *in*-8°, eut un tel succès, que l'auteur, déjà atteint dans sa santé, crut devoir en préparer une seconde édition qu'il eut le temps de terminer sans pouvoir la publier. L'ouvrage le plus important néanmoins de Famin, celui qui lui eût assigné une place parmi les numismates, comme il en a une

parmi les historiens, n'a pas encore paru; c'est une histoire monétaire du Portugal, gr. in-4°, dont toutes les planches sont gravées avec un soin minutieux et dont le texte se trouve en grande partie terminé. Résultat de dépenses considérables et de recherches incessantes ; ce livre remarquable manque tout-à-fait à la science, car on ne possède sur la numismatique portugaise que les travaux fort abrégés de Severim de Faria et ceux de Caetano de Souza qui sont perdus dans un vaste recueil. Famin a donné encore: *Traduction inédite d'un fragment de Dicéarque de Messine. Paris* 1833, *in*-8°; une histoire des Amazones, 1833, et un livre pratique *des Traités de commerce et de navigation. Paris*, 1837, *in*-8°; outre de nombreux articles, dont la collection, intitulée l'*Univers*, tels que ceux qui ont pour objet l'*Histoire de la Crimée, de la Circassie, de la Georgie, du Paraguay et du Thibet*; il a écrit dans la *Revue des Deux Mondes*, dans la *Revue française*, dans la *Revue littéraire* et dans le *Magasin pittoresque*; il a eu pendant quelque temps la direction de l'*Encyclopédie catholique*, et il a été l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne* et de celle *des Gens du monde*. Nous ajouterons, à cette nombreuse série d'écrits utiles, un livre d'imagination intitulé : *Légendes rouges. Paris*, 2 *vol. in*-8°.

Parmi ses ouvrages inédits, il faut citer *une Histoire de Gênes*, prête pour ainsi dire, à être livrée à l'impression, *des lettres politiques sur le Portugal, écrites de* 1846 *à* 1847 ; un rapport sur l'*Exposition de l'Industrie russe ouverte à St-Pétersbourg en* 1849 ; une *Géographie Siculo Arabe,* un travail considérable sur *les Expéditions maritimes des Portugais*; un Essai sur *les Colonies portugaises,* écrit de 1845 à 1847, et qui ne comprend, par conséquent, que les possessions de l'Inde et de l'Afrique, enfin un *Essai sur l'industrie agricole du Portugal.*

Le jeune fils de Famin, que le gouvernement a fait entrer à l'école des langues orientales, en récompense des services de son père, poursuit, avec succès, l'étude de la philologie orientale, sans mettre en oubli les langues du nord de l'Europe; il pourra, probablement, faire imprimer un jour les quelques-uns des travaux que nous venons de signaler et dont l'ensemble constituerait une publication des plus importantes.

FERDINAND DENIS,

Paris, 1856. Conservateur à la Bibliothèque Ste-Geneviève de Paris.

DELLA-MARIA,

Né en 1769, Mort en 1800.

L'artiste dont je vais esquisser la biographie est natif de Marseille, malgré son nom italien, et je puis d'après mes souvenirs, appuyés de quelques renseignements précis, attester irrévocablement son origine. *

Sans parler de mes relations avec les parents de Della-Maria, dont plusieurs existent encore, et parmi lesquels se trouvait M. Paul David, neveu du compositeur, il est une foule de circonstances que le temps n'a pu effacer de ma mémoire et dont les biographes futurs pourraient faire leur profit. Ainsi, je vois encore sur le port d'autrefois, l'ancienne

* Della-Maria est né en 1769 dans une des rues voisines de la place Neuve; et baptisé aux Accoules, ainsi que le prouve l'acte de baptême ci-après : « Du quatorze juin « mil sept cent soixante-neuf, Pierre-Antoine-Dominique Delamaria, fils légitime « de Dominique Delamaria, marchand de musique, cy présent et de Marguerite « Bertrand, mariés, né aujourd'huy sur notre paroisse, a été baptisé; son parrain « Pierre Lippy, fabricant d'instrument de musique, et sa marraine Françoise-Gamine « Bertrand, son aïeule, qui a dit ne savoir écrire de ce en qui par nous soussignés. « Signé : Pietro Lippi et Dominique Delamaria. »

« RAVANAL, vicaire. »

demeure de l'artiste, la modeste boutique où le père de Della-Maria, Guittariste de profession, tenait en outre pour occuper les loisirs de sa femme un commerce de bonneterie, entre la palissade Ste-Anne et celle du Juge du Palais ; je pourrais désigner au besoin la physionomie et le costume des personnes qui, d'habitude, se réunissaient là pour passer la soirée et décrire minutieusement les détails de cet intérieur patriarchal, devant lequel je m'arrêtais souvent pour admirer de préférence une paire de bas rouges étalés dans un des coins de la devanture.

Fils d'un père musicien et d'une mère intelligente, fort peu imbue de ce proverbe marseillais : *qué canto et danso paou avanço*, Della-Maria loin d'avoir à combattre en faveur de ses goûts, put au contraire sans obstacle et à l'ombre de la bienveillance paternelle développer les qualités exquises de son organisation. Instruit dans le solfége et dans les difficultés du clavecin, par un vieux professeur qui, plus tard, lui apprit l'harmonie et le contre-point, ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de dix-huit ans, il pût faire représenter un opéra de sa composition au Grand Théâtre de Marseille, alors établi sur l'emplacement où s'élève, aujourd'hui, la Halle Charles Delacroix. Cet ouvrage n'était pas un chef-d'œuvre, comme on pense, on y remarquait bien des lacunes et des imperfections; mais à travers les défauts de l'inexpérience, se montraient des beautés réelles et d'un excellent augure pour l'avenir du jeune compositeur.

Cette première soirée, qu'est-il besoin de le dire, fut uue fête pour les parents de Della-Maria ; mais comme son père dût être fier et tressaillir de joie, en voyant, à la fin du spectacle, l'auteur de l'opéra nouveau conduit à son logis par une foule immense, au milieu de laquelle étaient

les artistes de l'orchestre qui, pour donner au compositeur une preuve de leur sympathie, jouèrent, sous ses fenêtres, une magnifique sérénade, ou figuraient quelques-uns des plus jolis morceaux de la partition.

Au comble de la renommée dans sa ville natale, où son talent ne rencontrait que des admirateurs, que fit alors Della-Maria, crut-il avoir atteint l'apogée de son art et fier des ovations que lui décernait la société marseillaise se laissa-t-il éblouir au point d'arrêter là ses études si heureusement commencées? Non, sans doute ; stimulé plutôt qu'enivré par le succès, il sentit au contraire le besoin impérieux de les pousser aussi loin que possible, et cédant aux conseils de quelques amis sincères, il partit pour l'Italie, où regnait alors la mélodie sous d'illustres maîtres, dont les chefs-d'œuvres fesaient la gloire de leur pays. Là Della-Maria ne tarda pas à faire de précieuses connaissances. Il se lia d'amitié avec des artistes en renom et fut assez heureux pour devenir le disciple de Paisiello.

Sous l'habile direction d'un maître tel que l'auteur de la *Serva Padrone* et d'*il Barbiere*, et autres ouvrages célèbres, Della-Maria eut bientôt passé maître à son tour. Dans l'espace de quelques années il fit représenter, sur divers théâtres d'Italie, six opéras bouffa, dont trois obtinrent un succès de vogue. Celui surtout intitulé : *Il Maestro di Capella*, renfermait des morceaux heureusement réussi et fort habilement orchestrés.

Cependant, la position que Della-Maria s'était faite au-delà des monts, ne satisfesait point encore son amour-propre d'artiste. Le genre français, objet de ses prédilections, le tentait vivement, et le moindre succès obtenu sur le Théâtre de l'Opéra-Comique, avec des artistes comme Elleviou, Martin, Mme Dugazon et Gavaudan, lui sem-

blait préférable à ceux qu'il avait remportés jusqu'alors en Italie. Sous l'impression de cette idée, il vint à Marseille où, après avoir embrassé sa famille et reçu les félicitations dc ses compatriotes, il s'occupa plus activement que jamais de son voyage de Paris.

Aller à Paris, était alors une affaire plus sérieuse qu'on ne pense ; on ne s'y décidait pas facilement, et ceux de nos compatriotes qui font aujourd'hui ce trajet en moins de vingt heures, ignorent peut-être les difficultés sans nombre qu'il fallait vaincre avant d'arriver au but désiré.

En 1796, époque à laquelle Della-Maria entreprit son Odyssée, les diligences n'existaient point encore. On voyageait par *voiturin*. Le voiturin était un marseillais pur sang, propriétaire d'un véhicule à six places, au-devant duquel s'adaptait un cabriolet, où le conducteur pouvait prendre à côté de lui deux voyageurs supplémentaires. Ce cabriolet, découvert, sans portière et sans vitre, était orné de deux rideaux en *cotonne* que l'on fermait dans l'occasion pour se garantir de la pluie et du mistral, surnommé le fléau de la Provence. Disons, en passant que, de Marseille à Avignon cette dernière occasion se renouvelait fréquemment.

Or, quand on était bien décidé à partir pour la *Capitale*, c'est-à-dire, quand on avait réglé ses affaires de manière à prévenir toute contestation fâcheuse à l'endroit des collatéraux en cas d'événements, on allait à l'hôtel des Deux-Indes, situé à l'entrée du Cours, près la rue Dauphine, et l'on demandait Chailan ou Pelissier. Pelissier étant le moins âgé des deux, la jeunesse marseillaise s'adressait à lui de préférence.

— Eh bien! mon brave Pelissier, lui disait-on, pouvez-vous me conduire à Paris?

— *Emé plaisi*, *moussu l'aïné*, répondait le voiturin.

Seulement, pour partir, il fallait être au complet, et cette circonstance, malgré le bon vouloir de Pelissier, éloignait bien souvent le départ, si l'on veut réfléchir, qu'à l'époque dont je parle, le nombre des voyageurs pour Paris était fort restreint dans notre ville. On s'informait, pourtant auprès du voiturin, s'il comptait beaucoup de noms inscrits sur sa feuille de route; mais, quel désappoitement, hélas! lorsqu'il vous répondait, avec une sorte d'embarras facile à comprendre : *jusqu'aro sia lou promier*.

On attendait donc plusieurs jours, plusieurs semaines, un mois entier souvent, et lorsqu'enfin les huit personnes demandées se trouvaient réunies, on quittait Marseille entouré d'une nuée de parents et d'amis, dont le regard éploré semblait dire : Dieu veuille qu'ils arrivent à bon port exempts de tout danger.

La voiture partie, montait lentement la rue d'Aix, passait sous l'aqueduc romain, détruit en 1823, et après avoir marché de six à sept heures arrivait au Pin, auberge célèbre, tout près de Septèmes; là, les voyageurs descendaient pour ne repartir que le lendemain matin, opération qui se renouvelait dans des endroits différents, chaque jour et aux mêmes heures.

Les étapes, ainsi réglées, on pouvait espérer d'arriver à Paris dans un espace de trente à trente-deux jours, et encore, le voiturin ne s'y engageait-il pas et ne répondait-il de rien, à cause des événemens qui pouvaient survenir en route.

Supposez, par exemple, qu'une roue se fût brisée chemin fesant. Le conducteur était forcé de descendre et d'aller à pied, dans le plus prochain endroit chercher un ouvrier capable de réparer l'accident, heureux encore

quand il se trouvait disponible et que les travaux de sa profession ne le retenaient pas dans quelque hameau voisin éloigné de son domicile.

Et les chevaux, au nombre de deux, pouvait-on affirmer de les voir arriver sains et saufs dans un si long trajet, forcés qu'ils étaient d'aller jusqu'à Paris sans le secours des relais absents sur toute la route? On cite l'exemple d'un cheval tombé malade aux environs de Montélimart et qui couché sur la litière, pendant plus de deux semaines, occupa la sollicitude de tous les voyageurs dont la plupart venaient chaque jour s'informer de cet animal comme on aurait pu le faire pour un personnage d'importance.

Ce n'est pas tout, en 1796, les routes n'étaient pas très-sûres. Des bandes de voleurs infestaient les environs de certaines localités, au point qu'il ne se passait de semaines ou l'on n'entendît parler de quelque arrestation à main armée, où les voyageurs, mis en demeure de donner la bourse ou la vie, s'étaient laissé enlever leurs bagages et dépouiller jusqu'au dernier sou. Jugez de l'effet produit par ces nouvelles désastreuses dans les auberges où les voiturins s'arrêtaient d'ordinaire pour souper et passer la nuit! Alors c'étaient de nouveaux retards et de nouveaux ajournements. On envoyait des éclaireurs au dehors, s'informer avec soin de l'état des lieux et l'on ne repartait qu'à bon escient, sans toutefois négliger une foule de précautions dictées par la prudence.

Protégé par la bonne étoile qui, depuis son début l'avait si bien servi, Della-Maria ne fut arrêté dans sa course par aucun incident fâcheux. Il fit son entrée à Paris plus tôt qu'il n'aurait cru, bien fatigué pourtant; mais les hasards heureux qu'il y rencontra, dès l'abord, lui firent bientôt oublier les longueurs de la route. Étranger dans la

capitale des arts, où les musiciens et les gens de-lettres ont si souvent à lutter contre mille obstacles sérieux avant de s'y faire une position enviée, Della-Maria, par suite d'une circonstance fortuite, vit réaliser tout d'un coup le plus cher de ses vœux. Voici ce que dit, à ce sujet, M. Duval, dans une notice sur Della-Maria, qui a été insérée dans la *Décade philosophique* (10 germinal an VIII).

« Un de nos amis, auquel il avait été recommandé, me pria de lui donner quelque poëme. Sa physionomie spirituelle, ses manières simples, vives et originales, m'inspirèrent de la confiance : elle fut justifiée. Je finissais alors la petite pièce du *Prisonnier*, que je destinais au Théâtre Français. Le désir de l'obliger m'eût bientôt décidé à en faire un opéra. Quelques coupures, quelques airs, l'eurent bientôt métamorphosée en comédie-lyrique. Il ne mit que huit jours a en composer la musique, et les artistes de l'Opéra-Comique, qui, séduits comme moi, l'avaient accueilli avec intérêt, mirent aussi peu de temps à l'apprendre et à la jouer. Cette pièce commença sa réputation. »

Et c'était justice, il faut le dire, car le *Prisonnier* ne dut son succès qu'à son propre mérite, rehaussé par le talent des acteurs.

Le *Prisonnier*, en effet, est un de ces ouvrages exceptionnels où, à côté d'une science véritable, circule partout le souffle de la mélodie. Depuis le duo entre Blainval et Germain, jusqu'au quatuor final, tous les morceaux brillent par la grâce, l'élégance et l'originalité. Le récit du combat supposé entre Blainval et les voleurs, est un tableau musical plein de force, un chef-d'œuvre de déclamation lyrique rempli de couleur et d'animation que ne désavoueraient pas les plus célèbres parmi nos compositeurs modernes. Quoi de plus spirituellement naïf que la

romance : *Lorsque dans une tour obscure* ; de plus agréablement léger que le rondeau de Blainval : *Oui, c'en est fait je me marie* ? Mais le morceau qui contribua le plus puissamment à la réussite de l'ouvrage et dont le souvenir reste encore, après un intervalle de soixante ans, c'est la romancecélèbre : *Il faut des époux assortis*, où se chantaient les quatre vers suivants, si bien empreints de la couleur galante de l'époque :

Rose qui séduit le matin,
Le soir peut être belle encore ;
L'Astre du jour, à son déclin,
A souvent l'éclat de l'Aurore.

Le *Prisonnier* fut représenté en 1798 sur le Théâtre Feydeau par Elleviou, Mme Dugazon et St.-Aubin ; quelle charmante réunion ! Ces comédiens excellents, — dit un critique observateur, — qui trouvaient, dans la musique de Della-Maria, des proportions analogues à leurs moyens, y brillaient sans efforts. Briller sans efforts, voilà le secret perdu de nos jours. Maintenant on brille parfois, mais avec effort, et encore, est-il bien certain que l'on brille !

L'*Opéra-Comique*, deuxième ouvrage français de Della-Maria, n'est pas, à beaucoup près, d'une valeur artistique aussi grande que celle du *Prisonnier*. C'est de la musique aux minces proportions, se rapprochant un peu trop des formes du vaudeville, bien que l'on y rencontre, çà et là, des morceaux écrits par une habile main. Mais, nous le disons à regret, si nous exceptons l'*Oncle et Valet*, en un acte, et le *Vieux Château*, en trois actes, deux opéras remarquables sous certains rapports, à dater de ce moment le génie du compositeur fléchit d'une manière sensible dans *Jacquot ou l'École des mères*, pièce en trois actes, repré-

sentée en 1799. Vers la fin de cette même année Della-Maria fut reçu par correspondance, membre de l'Académie de Marseille alors appelée *Lycée des Sciences et Arts*; il écrivit à ce sujet, en date du 21 frimaire, an 8, au président de la docte assemblée, la lettre qu'on va lire aussi remarquable par la délicatesse des sentiments que par le choix de l'expression :

« Citoyen, je reçois avec la plus vive reconnaissance, le témoi-
« gnage d'estime et d'amitié que la Société du Lycée des Arts et
« Sciences, vient de me donner, en m'admettant au nombre de ses
« associés-correspondants. Je suis trop jaloux de l'estime de mes
« concitoyens pour ne pas chercher à me rendre digne, par mon
« zèle et mon travail, du titre flatteur dont la Société m'honore.
« Veuillez bien être, citoyen président, l'interprète de mes sentiments
« envers elle, en l'assurant de mon entier dévouement et de la
« plus parfaite considération.

« Salut et fraternité. DELLA-MARIA.

Quant à la *Maison du Marais* et la *Fausse Duègne*, deux opéras en trois actes, qui ne virent le jour qu'après la mort de l'auteur, * on aurait eu de la peine à retrouver les traces de ce talent musical qui fit la renommée du *Prisonnier*, représenté pendant plus de 30 ans sur tous les théâtres de France.

Heureusement, au rebours de certaines amitiés frivoles, qui, dévouées au succès, disparaissent le jour où la fortune n'a plus pour vous les mêmes faveurs et les mêmes sourires, personne ne fit défaut au compositeur dans les moments difficiles de sa carrière. On eût dit, au contraire, que chacun redoublait de bienveillance pour faire oublier à Della-Maria les contre-temps fâcheux que sa muse avait dû subir. Recherché de plus en plus, à cause de son double talent d'accompagnateur et de violoncelliste, il était, en quelque sorte, l'âme de certaines réunions élégantes, qu'il animait

* LA MAISON DU MARAIS en 1800 et la FAUSSE DUÈGNE en 1802.

par sa verve intarissable et le charme de son esprit. Doux, poli, affectueux; cité par son éducation et sa galanterie, nul ne poussait plus loin, dans l'occasion, cette réserve de bon goût, cette dignité de caractère qui sont habituellement le partage des natures d'élite.

Un soir, après les dernières mesures d'un morceau d'ensemble dont il venait de diriger l'exécution chez Mme de L..., renommée pour son goût musical, une conversation s'engagea au sujet de quelques auteurs dont on appréciait diversement le mérite. Entraîné, par l'élan de son organisation toute méridionale, Della-Maria développait, avec chaleur, quelques idées artistiques, lorsqu'un des assistants prit la parole au mépris des convenances et s'adressant au compositeur, lui dit, avec une certaine ironie : modérez-vous, Monsieur, et surtout parlez *bas*. Cette épigramme, où il vit clairement une allusion à l'ancien état de sa famille le blessa profondément. Il se tut aussitôt, se leva, salua la société et sortit pour ne plus retourner dans un lieu où l'urbanité venait de recevoir à son endroit une si déplorable atteinte. Cette circonstance fut fatale aux soirées de Mme de L...., car, non-seulement Della-Maria resta sourd aux excuses et aux sollicitations qui lui furent faites, mais encore les amis du compositeur, épousant sa querelle, ne se montrèrent plus désormais chez leur harmonieuse hôtesse, dont les salons ne tardèrent pas à devenir déserts.

Della-Maria comptait des amis nombreux et sincères, on vient de le voir; mais parmi eux on remarquait plus particulièrement M. Duval, dont l'attachement pour le jeune compositeur était sans bornes. M. Duval qui, par ses relations intimes avec l'auteur du *Prisonnier*, connaissait toutes les ressources intellectuelles de ce charmant artiste, ne jugea pas son avenir sur le résultat douteux de quelques-unes de

ses partitions. Au contraire, il écrivit pour Della-Maria un *libretto* dont le sujet original et fort heureusement incidenté, devait fournir au musicien l'occasion d'une éclatante revanche. Sérieusement occupé de son projet, M. Duval engagea le compositeur à venir le rejoindre à la campagne pour arrêter le dénouement de la pièce. Della-Maria répondit avec empressement à cette invitation ; par malheur; au moment où il se disposait à partir, il fut pris par un vertige près le faubourg St.-Honoré et tomba soudainement privé de connaissance au milieu de la rue. On le transporta dans la maison la plus proche où des soins lui furent prodigués, mais en vain, car il expira quelques heures après sans avoir pu proférer une seule parole. Inconnu dans un quartier loin duquel il habitait, et n'ayant sur lui aucun indice qui pût le faire reconnaître, il fut déposé à la morgue où il resta plusieurs jours.

Dans cet intervalle M. Duval, ne voyant pas arriver son collaborateur, voulut savoir ce qui pouvait le retenir. Il se rendit à son logement, s'informa, près du portier, du jour où il était sorti pour la dernière fois, de ce qu'il avait dit en partant. Il vit même son hôte, qui était son compatriote, et qui lui parut fort inquiet. Aussitôt ils convinrent ensemble de faire des démarches : elles eurent un succès prompt. On leur fit voir au bureau de police, les habits et l'épingle de la cravatte de Della-Maria, qui représentait la tête d'un guerrier romain.* Plus de doute, l'artiste était mort et loin

* Nous avons vu dernièrement cette épingle, aujourd'hui entre les mains de M. Durbec, neveu du compositeur, qui l'avait reçue lui-même du roi de Naples. C'est une fort belle Cornaline où la tête de guerrier admirablement gravée, se détache au milieu d'un cadre en or, de forme carrée et d'une assez grande dimension pour une épingle. M. Durbec conserve encore de son oncle une volumineuse correspondance où se trouvent des lettres fort intéressantes, écrites d'Italie et de Paris par le compositeur à sa famille et montre comme une précieuse relique le violoncelle de l'auteur du *Prisonnier*, joli petit *trois quarts* d'un excellent facteur.

de son domicile ! M. Duval fut atterré par ce coup aussi funeste qu'inattendu.

Ici nous laissons la parole à M. Alexandre Duval lui-même dans les détails qui vont suivre :

« La famille de Della-Maria qui habitait Marseille, dit l'écrivain, me choisit pour son exécuteur testamentaire. J'éprouvai le plus grand chagrin en m'acquittant de ce devoir à la levée des scellés. Je retrouvai dans sa chambre tout le désordre d'un artiste, mais en même temps toute son originalité : il y avait beaucoup de choses ; mais rien n'était à sa place. Son argent était jeté et répandu sous son linge, sans que rien indiquât même qu'il eût été compté. Le procès verbal de l'inventaire était terminé, et j'allai le signer ; tout avait été retiré des armoires et mis en ordre, quand j'aperçus, dans le coin d'une armoire pratiquée dans le mur, quelques vieux bas de soie gris qui semblaient avoir été jetés là pour devenir un jour la proie du chiffonnier. En les regardant il me vint une idée que me suggéra sans doute la connaissance que j'avais du caractère de mon ami : je dérangeai, du bout de ma canne, ces vieux chiffons, et je fus plus joyeux que surpris de rencontrer cachés par les ordures, plusieurs rouleaux d'or dont sa succession aurait pu être privée. Le juge de paix ne revenait pas de cette étrange manière de cacher son trésor. »

On était alors au mois de mars 1800. Della-Maria né en 1769, avait trente-un ans à peine. Sa mort imprévue donna lieu à bien des suppositions. On prétendit que la jalousie n'y était point étrangère ; mais tous ces bruits restèrent à l'état de conjectures. Della-Maria avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, c'est du moins ce qui fut affirmé par l'opinion des médecins.

Peu de temps après M. Duval fit élever, dans sa propriété

rurale, un petit monument à la mémoire de l'infortuné musicien, à qui M. Lecomte, architecte, Isabey, son beau-frère, et Lemot, voulurent donner cette preuve de leurs regrets. « Je fis un article nécrologique, ajoute M. Duval, qu'à défaut de ses cendres nous plaçâmes dans le petit tombeau de style grec que nous lui avions consacré. Nous en fîmes l'inauguration, et ce cénotaphe élevé par l'amitié au souvenir de l'amitié est encore en ma possession. De la base du tertre sous lequel il est placé, coule une source limpide à laquelle j'ai donné le nom de Della-Maria. »

Le seul portrait du compositeur qui existe à Marseille et qui est représenté dans ses habits de cérémonie, a été placé, par les soins de M. Audiffret, avocat, sur le seuil de la salle des concerts du Cercle de la Mission de France. Ce portrait, peint en grand, est, dit-on, d'une exacte ressemblance et fait honneur au pinceau de M. Lamy, qui l'a reproduit d'après le tableau original ayant appartenu jadis à M. David, beau-frère du compositeur marseillais.

G. BÉNÉDIT,

Membre de l'Académie de Marseille.

Marseille 1857.

LE CARDINAL SADOLET,

ÉVÊQUE DE CARPENTRAS,

Né en 1478, Mort en 1547.

Jacques SADOLET naquit à Modène* le 12 juillet 1478, au moment des premiers efforts de la renaissance littéraire. Les Grecs, échappés aux désastres de Constantinople, venaient d'apporter en Italie les reliques oubliées de l'antiquité. Déposées au sein d'une nation intelligente, sympathique au beau, ces reliques ne tardèrent pas à prendre chaleur et vie. Dès ce moment, une révolution s'accomplit dans le domaine de la littérature et des arts. La patrie de

* Si le sens du mot PATRIE ne devait éveiller que l'idée d'un accident physique, d'un hasard fortuit, nous n'aurions point inscrit dans ce Recueil le nom de l'illustre évêque de Carpentras, mais lui-même en chérissant cette cité, sa patrie d'élection, au point de la préférer à la cour de France, et à l'Italie son berceau, nous donne la juste mesure de ce mot qui représente surtout une communauté d'idées, d'intérêts, de sentiments. Consacrer trente années de sa vie à un pays, le transformer avec amour, le faire briller d'une gloire douce mais pure, y imprimer si profondément son image qu'elle y demeure vivante au milieu des grands souvenirs de trois siècles, n'est-ce point avoir mérité d'être compté au nombre de ses fils? A. G.

Dante, de Frà Angelico, de Brunelleschi devint païenne dans ses idées, dans ses mœurs, dans ses arts. Alighieri fut traité de barbare, et les poëtes puisèrent leurs inspirations dans Virgile et dans Homère ; Raphaël abandonna les traditions de son maître et inaugura ses secondes et immortelles madonnes; des statues olympiennes remplacèrent le divin Jésus du moyen-âge ; le vénérable *patriarchium* de Saint-Pierre fut rasé et remplacé par des lignes grecques.

Cependant, quelques intelligences plus fortes et plus saines, restèrent profondément chrétiennes, tout en se retrempant dans l'antiquité. Au premier rang brille Sadolet. Hercule d'Este, duc de Ferrare, avait attiré dans sa capitale les hommes les plus éminents dans les sciences et dans les arts. Ce fut là, et sous la direction de son père qui occupait la chaire de droit civil, que le futur secrétaire de Léon X puisa les principes qui en firent un des hommes les plus distingués de l'Europe. Son goût le porta de préférence aux leçons du savant Leoniceno, le plus ardent promoteur de la philosophie platonicienne. Bientôt Sadolet écrivit aussi purement en grec qu'en latin. Son père, qui ne trouvait de poésie et de réelle beauté que dans le droit civil, voulut le lancer dans cette voie. Mais le disciple de Platon et d'Homère, fasciné par les charmes de la muse antique, se débarrassa des broussailles du droit pour cultiver exclusivement les lettres et la philosophie. Il conçut une telle répulsion pour la science des lois, que, même dans sa vieillesse, il s'efforça de détourner de cette étude le jeune cardinal Ranuce Farnèse. « La vraie grandeur de l'homme « consiste à orner son âme avec la justice et la modération, « écrivait-il à ce neveu de Paul III, et à inspirer aux autres « l'équité et la sagesse. Or, vous n'atteindrez jamais ce « but avec l'étude du droit civil. S'il est vrai, — ce que

« l'on dit chaque jour, — que l'homme se modifie par les « milieux dans lesquels il vit et par les études qui occupent « son intelligence, que peut-on retirer de grand et de beau « de l'étude du droit civil? Là, tout est petit et rétréci; « l'esprit finit par prendre la mesure des choses qui en « font le fond, tandis que l'avarice et l'insatiable concupis- « cence naissent dans le cœur. »

Rome devait nécessairement attirer le jeune Sadolet, parce que Rome lui offrait plus de ressources pour contenter ses goûts littéraires. Quand Sadolet arriva dans Rome, Alexandre VI était sur le trône. C'est tout dire.

Cette âme forte et profondément chrétienne, franchit tant de boue sans se salir, et vint frapper à la porte du seul refuge qui restât à l'innocence et à l'étude. C'était alors l'usage, pour tout adolescent qui voulait parvenir, de se faire recevoir dans la *famille* de quelque cardinal. *

Jacques Sadolet fut reçu dans la *famille* du cardinal Olivier Caraffa, dont les mœurs sévères et la piété profonde commandaient le respect universel. La conduite et les talents supérieurs du nouveau venu ne tardèrent pas à être remarqués et à lui ouvrir la voie des honneurs. Nous le voyons, dès 1502, camérier pontifical et datant, du palais apostolique, ses *Philosophicæ consolationes et meditationes in adversis*, adressées à Jean Dalbourg, évêque de Worms, pour le consoler de la perte de sa mère. Ces prémices de sa jeunesse, écrites dans le latin le plus pur, ne renferment que de pompeuses et vides déclamations. Il veut prouver à

* Ce mot charmant comprenait non-seulement la domesticité, mais tous ces nombreux fils de bonnes maisons qui se groupaient à divers titres autour du puissant patron. La position des cardinaux de nos jours, position simple et modeste, ne saurait donner la plus petite idée de l'état véritablement princier d'un cardinal des XV[me] et XVI[me] siècles. Le cardinal Riario, neveu de Sixte IV, avait un train royal en gentilshommes, chambellans, clercs de tous degrés, dont seize avaient le caractère épiscopal, pages, camériers.

ce prélat, par tous les lieux communs de la philosophie, par des citations empruntées aux poëtes et aux sages de la Grèce, qu'il ne doit pas pleurer sa mère.

Jules II, qui monta sur le trône le 30 octobre 1503, préludait à Léon X. « La ville de Rome, dit un écrivain de l'époque, était farcie — *referta* — d'hommes éminents dans tous les genres d'érudition, de doctrines et de littératures. » Aussi c'étaient tous les jours des fêtes splendides pour célébrer la résurrection des lettres et des arts. Aujourd'hui on chantait en vers virgiliens la découverte d'un manuscrit grec de l'époque de Périclès; demain le Laocoon sortait immortel des lymbes de l'oubli et était porté en triomphe par une longue théorie d'aimables païens couronnés de roses. Sadolet, émerveillé à l'aspect de ce chef-d'œuvre de la sculpture grecque, retrouva les inspirations qui lui avaient déjà dicté son *Curtius*, dans lequel il exalte le dévouement à la patrie, et il chanta l'œuvre antique dans un poëme de cinquante-huit vers, qui porte aussi le nom de *Laocoon*. Il décrit, dans la forme virgilienne, les douleurs de Laocoon et les replis tortueux du serpent autour du corps de la victime.

Ce fut alors que se formèrent ces sociétés littéraires qui donnèrent une nouvelle impulsion aux études. Après avoir évoqué les mânes harmonieux de Virgile, de Tibulle et d'Horace sur les bords du Tibre ou dans les ruines de la villa de Mécène, les invités se réunissaient dans les salons du cardinal Jean de Médicis pour entendre un de ses sonnets, une églogue où quelque mystérieuse Amaryllis recevait les vœux de Corydon. D'autres fois, ils se rendaient dans les jardins que Sadolet avait acquis au prix de ses économies sur la colline salubre du Quirinal. Là, éloignés de tout bruit, dans la plus expansive intimité, ils se promenaient grave-

ment sous les platanes, comme au temps des péripatéticiens, tandis que Sadolet, le plus considéré de tous, lisait quelque fragment de son *Phœdrus seu de laudibus philosophiæ.* Dans le premier livre de ce plaidoyer, écrit dans le plus beau style du monde, il accuse la philosophie, et dans le second, il la justifie, aux grands applaudissements de ses délicats auditeurs, charmés de cette magie de langage. Ces agapes littéraires, que le spirituel Molsa appelait les *festins d'apparat*, commençaient toujours par un aliment substantiel. Frédéric Fregosi expliquait ensuite un psaume dans l'idiôme de Cicéron; Paul Giovio, que tout le monde recherchait pour la finesse de son esprit, ou Guicciardini lisait un morceau de leurs travaux historiques; Pic de la Mirandole, l'homme universel, déroulait une thèse en style magnifique; le grec Karteromachi commentait Platon dans sa propre langue. C'étaient ensuite l'insouciant et caustique Savoia, vrai démocrite, qui riait de tout, dont le souvenir réjouissait plus tard la vieillesse de l'illustre évêque de Carpentras; et ce Jérôme Negro, qui vécut toute sa vie en vrai bohême, jusqu'au jour où il se vit contraint, à grand regret, d'accepter une chaire à Padoue, pour pouvoir donner du pain à ses sœurs; et le cousin de Sadolet, l'illustre Bembo, le plus cicéronnien de tous, et le poëte Vida, qui trouvait un rival dans Ange Colocci; et Casanova avec son argumentation serrée, et l'historien Capello, et ce Balthazar Castiglione qui réunissait les qualités de grand seigneur aux charmes de l'esprit le plus cultivé, et d'autres encore que notre cardinal cite dans une de ses plus délicieuses lettres datées de Carpentras.

Ces sociétés littéraires subsistèrent jusqu'au sac de Rome. Alors, les muses effarouchées s'enfuirent, et tous ces hommes distingués se dispersèrent. Savoia seul resta, toujours

aussi libre de soucis que d'argent, toujours gai, quoiqu'il eût été complétement dévalisé par la soldatesque du connétable de Bourbon.

L'ami et le protecteur de tous ces esprits cultivés, Jean de Médicis, était monté sur le trône en 1513, sous le nom de Léon X. Le goût, la politesse, les lettres, les arts, furent couronnés avec lui. Il s'empressa de chasser de la chancellerie tous les scribes barbares qui conservaient le style du moyen-âge, et, voulant parler aux souverains de l'Europe un langage royal, il prit Sadolet pour son secrétaire des lettres latines *princières*, c'est-à-dire, celles que les Papes adressent aux Rois pour les affaires courantes. Lancé dans l'administration, Sadolet vit avec douleur le temps arraché à ses études. « Après avoir passé treize ans dans un « poste tant ambitionné, nous dit-il lui-même, je sollicitai « vivement ma retraite pour retourner à mes études ché-« ries. » Dans la haute position qu'il occupait auprès de Léon X, déjà connu par la beauté de son esprit dans toute l'Europe, il étendit fort loin ses relations d'amitié. Privé de toute ambition, il aurait cru forfaire à ses devoirs en brigant les dignités ecclésiastiques. Tandis qu'il accomplissait un pèlerinage à Lorette, et sans avoir la moindre prévision de ce qu'il allait lui arriver, il fut nommé par Léon X, en 1517, à l'évêché de Carpentras. C'est dans ses lettres intimes plus que dans ses actes qu'un homme se découvre. « Tandis que j'occupais, comme vous savez, écrivait-il au « cardinal Jean Toleto, son ami intime, auprès des papes « Léon et Clément, un haut emploi, j'aurais pu, usant de « ma position et sans manquer à la délicatesse, amasser des « richesses considérables et en faire ainsi un état magnifi-« que; je m'en suis abstenu rigoureusement, car jamais « l'amour de l'argent n'a préoccupé mon âme. Je trouvais

« mon bonheur à donner gratuitement mes soins aux ro-
« mains comme aux étrangers. Parti, pour l'accomplisse-
« ment d'un vœu, pour l'église de la divine Vierge, le pape
« Léon saisit mon absence et me proclama évêque. A mon
« retour, je fis tous mes efforts pour faire agréer mon refus.
« Dégagé d'ambition, je n'avais jamais désiré de telles di-
« gnités; j'aimais mieux la simplicité et la liberté de ma vie.
« Nos amis les cardinaux Gaddi, Rodulfo, Salviati, savent
« bien que je dis la vérité. Il me fallut attendre la mort de
« Léon X, pour pouvoir être autorisé à résider dans mon
« siége de Carpentras.* J'arrivai donc dans cette ville avec la
« ferme résolution de ne plus la quitter..... Là, occupé à
« l'étude des lettres et à l'administration de mon église, je
« vivais sans apparat, frugalement, dans une heureuse mé-
« diocrité, peu soucieux d'embellir ma maison d'ameuble-
« ments somptueux, de me revêtir de riches habits ou d'a-
« masser de l'argent. Mes revenus annuels étaient employés
« entièrement aux dépenses nécessitées par ma position, de
« sorte qu'à la fin de l'année je me trouvais sans dettes et
« sans économies. » L'illustre évêque de Carpentras termine
en suppliant son puissant ami d'employer tout son crédit
pour obtenir qu'on le laisse finir modestement ses jours dans
son diocèse. « Le pays que j'habite, écrivait-il en 1528, à
» Lazare Bonamico, quoique désolé par les vents, est déli-
« cieux sous tous les rapports. J'ai embelli tellement mes
« jardins suburbains qu'ils sont pour moi un sujet d'agré-
« ments et de distractions. Si jamais vous les venez visiter,
« vous ne les trouverez pas inférieurs à mes jardins du
« Quirinal ; vous les trouverez même supérieurs par l'a-
» bondance des eaux et la variété des fruits. »

* Léon X en nommant Sadolet à l'Évêché de Carpentras lui imposa la condition de ne point quitter la charge qui le fixait à la cour Pontificale. A. G.

C'est de Carpentras que sont datées ces charmantes lettres qui faisaient la joie des plus beaux esprits de l'Europe et des hommes les plus éminents par leur position ; c'est là que convergeaient toutes les célébrités de la première moitié du XVIme siècle, les uns pour visiter Sadolet, les autres pour soumettre leurs travaux à son goût si sûr. Là, il reçut la visite des cardinaux Trivulce, de Tournon, Poole, que dans son délicieux langage il appelle le *blandus conciliator amicitiarum volontatumque conglutinator*. Proscrit par son infâme parent Henri VIII, Poole passa plusieurs mois chez son ami l'évêque de Carpentras. Ce n'étaient pas seulement les poëtes qui, d'Espagne, de Portugal, d'Allemagne, lui adressaient leurs vers ; mais aucun philosophe, aucun exégète n'aurait voulu publier son travail si Sadolet ne l'avait approuvé. Budée le consultait ; Amerbach, lui soumettait son traité de *Cœna domini* ; Jean Cochlée, sa polémique religieuse; Brixius, sa traduction de saint Jean-Chrysostôme; Bembo, ses travaux philosophiques ; Erasme, le consultait, et il recevait du grave évêque des remontrances sur certaines légèretés et malices de style. Grâce à ce beau génie, une petite ville de Provence exerçait une suprématie universelle sur tout ce qu'il y avait de plus distingué en Europe.

Mais ce qui doit surtout recommander à notre souvenir l'illustre prélat, c'est qu'il contribua, plus que personne, à faire briller sur notre belle province un rayon de cette éclatante lumière qui inondait alors l'Italie. Il attira auprès de lui Jacques Bordingo, savant professeur de grec et de latin, qu'il payait de ses propres deniers. Ses lettres aux évêques d'Apt, de Cavaillon, de Grasse, nous apprennent que son zèle littéraire s'étendait au-delà de sa ville épiscopale. « A « mon arrivée en Provence, lui écrivait Grégoire Cortezi, « j'ai vu avec admiration votre nom sur toutes les lèvres, de

« telle sorte que ces braves Provençaux croiraient ne rien « savoir, s'ils n'apprenaient par cœur vos productions « littéraires. Ce n'était pas toutefois la popularité de votre « nom qui m'étonnait, mais bien la politesse, le goût, la « littérature que je trouvais chez des Provençaux. » Quelque peu flatteuse que soit pour nous la réflexion de l'élégant Italien, qui fut un des plus beaux esprits du XVIme siècle, nous voyons cependant que la Provence n'était pas indigne du grand homme qu'elle possédait.

Voici du reste comment s'y prit Sadolet pour réveiller l'amour des lettres : « J'avais à cœur en arrivant à Carpen- « tras, écrivait-il à Jérôme Negro, de faire cesser un des « chagrins de ma vie, je veux dire l'ignorance profonde de « ce pays pour les belles-lettres, et son peu de goût pour les « arts et les sciences. Je me suis senti tout d'abord dévoré « de l'ambition de dissiper les ténèbres qui pèsent sur mon « peuple, et de lui communiquer l'amour des lettres qui « seules élèvent l'homme et lui donnent le bonheur. C'est « pourquoi à force d'exhortations, de prières, de promesses « je suis parvenu à engager quelques personnes à élever « leurs enfants dans la connaissance des lettres. C'est en « vain que vous auriez cherché dans ce pays quelque trace « de science ou de littérature ; vous ne rencontriez que les « chicanes du droit civil que tout le monde apprenait, non « pour connaître à bien vivre, mais dans l'espoir d'un lucre « sordide. Cependant j'ai été assez heureux pour jeter dans « les esprits quelques semences qui, fécondées par l'arrivée « d'un bon professeur, ne manqueront pas de produire des « fruits abondants. Oui, j'ai l'espoir de voir fleurir un jour « ici ces disciplines et ces lettres que nos amis cultivent « avec tant de succès en Italie. Il y a déjà dans cette ville un « couvent de moines, dont le prieur, qui brûle comme

« moi du désir de répandre la belle littérature ; à la volonté « de propager dans son ordre l'étude des lettres grecques « et latines. Comme il est en même temps le chef de plu- « sieurs couvents du même ordre répandus dans la province « ecclésiastique de Narbonne, on peut attendre les plus « heureux résultats de ce louable désir. Mais, hélas ! il « nous manque un bon professeur pour instruire notre « jeunesse dans les belles-lettres. Nous ne doutons pas que « si nous avions le bonheur de le rencontrer, Dieu surtout « bénissant nos efforts, il ne sortît d'ici quelque talent re- « marquable qui se ferait un nom dans la carrière littéraire. « C'est à vous que nous demandons ce maître désiré. « Padoue possède un nombre considérable d'hommes capa- « bles d'un tel emploi. Il nous faudrait un homme qui con- « nût parfaitement la littérature grecque et passablement « les lettres latines, de façon cependant qu'il fût capable de « discerner promptement les vices de style, et qu'il eût « une méthode d'enseignement simple et facile. Pour ses « honoraires nous lui donnerons, de notre propre cassette, « soixante écus d'or par an, plus la table et le logement, « selon les règles de la décence et de la modestie. »

Negro ayant répondu qu'aucun des beaux esprits de Padoue ne voulait aller dans un pays aussi barbare, le zélé prélat ne se découragea pas, mais il s'adressa à un docteur de la Sorbonne pour qu'il lui trouvât à Paris un professeur qui voulût venir enseigner les lettres à Carpentras, annonçant que, sur sa demande, l'administration de la ville avait voté un bon traitement pour le titulaire.

« Je te dispense de chercher davantage un professeur « pour notre jeunesse, écrit le prélat, à Paul Sadolet, son « neveu. Écoute, et tu verras combien la Providence est « supérieure aux efforts des hommes. La soirée était très-

« avancée quand je me retirai dans ma bibliothèque. Je « parcourais attentivement certains volumes, lorsque mon « valet de chambre vint m'annoncer que quelqu'un dési- « rait me parler.

« — Quelle est cette personne? demandai-je aussitôt.

« — C'est un homme de robe, ajouta le valet de cham- « bre. — *Togatus*.

« J'ordonne qu'on l'introduise. Il entre. Je lui demande « ce qu'il veut et pourquoi il sollicite une audience dans une « heure aussi avancée. Je ne te cache pas que je désirais « ardemment me voir délivrer de cet inconnu, à fin de re- « prendre ma lecture. Cet homme parla avec tant de pureté « dans l'expression et de convenance dans la forme, que « je me sentis poussé du désir de le connaître plus à fond « et d'entamer avec lui une conversation plus intime. Aus- « sitôt je fermai mon livre et je me mis dans la disposition « de commencer un long entretien. Je lui demandai qui il « était, quelle profession il avait et ce qu'il venait chercher « dans ce pays.

« — Je suis Ecossais, dit-il alors, mon nom est Florent « Volusen.

« — Où avez-vous appris les belles-lettres? Je lui adressai « cette question parce que sa conversation décelait autant « de culture dans l'esprit que d'élégance dans le latin qu'il « parlait avec moi.

« — J'ai d'abord appris la philosophie dans ma patrie « pendant plusieurs années, dit-il. J'ai ensuite achevé mon « instruction à Paris, où je fus nommé précepteur du neveu « du cardinal d'Yorck. Après la mort du prélat, je me sépa- « rai de ce jeune homme et je passai au service d'Eustache « de Bellay, évêque de Paris. Je devais faire avec lui le « voyage de Rome, quand je fus atteint, au commencement « de la route, d'une maladie très-grave.

« — Mais quel motif vous a poussé maintenant dans nos « pays? lui dis-je aussitôt avec bienveillance.

« — Ce qui m'a tout d'abord poussé ici, répondit-il, « c'est l'ardent désir que j'avais de voir un homme tel que « vous. Quand ensuite j'ai appris, à Avignon, que vous « cherchiez partout un maître capable d'enseigner votre « jeunesse, j'ai conçu la pensée de venir me proposer pour « cet emploi, si vous m'en jugez capable. Ce n'est pas au- « tant l'ambition d'une place qui me meut, que le plaisir « de vous être agréable. Je comprends, en outre, qu'il re- « jaillira sur moi une grande gloire, lorsqu'on saura que « je suis à votre service, et que vous avez daigné agréer « l'offre de ce que je sais.

« Cet homme me plut si fort que, dès le grand matin, je « mandai les Consuls, et je leur fis connaître toutes les « espérances que j'avais conçues sur ce candidat fortuit et « les excellentes qualités que j'avais découvertes en lui. Au « fait, à peine aurions-nous pu trouver, dans un Italien, « autant de tact, de mesure, de politesse et de dignité dans « les manières. Non satisfait de cela, j'invitai à dîner notre « digne Florent Volusen, en compagnie de mon médecin, « dont je t'ai parlé dans une autre lettre, et des Consuls. « Après le dîner, on entama, sur mon invitation, une dis- « cussion scientifique. La physique en était le sujet. Notre « docteur argumentait avec emportement, il se démenait « comme un possédé, se tordait, gesticulait, faisait des « grimaces, soufflait comme un homme rendu. Florent, « au contraire, opposait à cette tempête le calme, la di- « gnité, la modestie. Dans son argumentation serrée, rien « n'était étranger au sujet, tout était dit dans des termes « exquis et avec une connaissance profonde de ces matières. « Enfin, j'adressai à notre docteur une objection assez sub-

« tile et assez forte pour l'embarasser complétement. Alors « Florent, après avoir demandé l'autorisation de répondre, « donna à mon objection la solution la plus heureuse et la « plus satisfaisante. Que veux-tu ? Cet excellent homme a « gagné tous les cœurs, et les Consuls se sont empressés « de prendre des engagements avec lui. Ses honoraires ont « été fixés à cent écus d'or. J'apprends que la joie des « citoyens est si grande, que chacun pense qu'une ère de « prospérité et de bonheur commence pour la ville. »

Sadolet ne fut pas seulement une des illustrations littéraires du seizième siècle ; avant tout il était évêque dans la plus belle expression de ce mot. Modeste, simple, profondément religieux, il exerça la plus salutaire influence sur son siècle par la sagesse de ses écrits, par ses exemples, par ses conseils, par son action politique. Heureuse l'Italie, heureux Clément VII lui-même, si ce pontife, faible et irrésolu, eût mis à exécution les avis que lui donnait ce sage conseiller. « Le pape Clément exprime chaque jour d'amers « regrets, écrivait Negro à l'évêque de Carpentras, de n'a- « voir pas suivi votre divin conseil d'aller trouver l'Em- « pereur et d'établir la paix à tout prix. Si cette salutaire « pensée eût été réalisée, nous ne serions pas accablés « de tous les maux. »

Sadolet brillait parmi tous les prélats de cette époque un peu païenne par l'austérité de ses mœurs, sa piété profonde, sa science théologique. Avec Paul III la réaction religieuse se prononça fortement et l'on sentit le besoin de revenir à des tendances plus chrétiennes. Ce pontife, zélé pour le bien, établit une commission de neuf membres, les plus éminents de l'épiscopat, pour la réforme des mœurs et de la discipline ; l'évêque de Carpentras fut désigné des premiers dans cette réunion appelée des *Novemvirs*. Il quitta

son diocèse pour aller porter au sein de cette commission d'élite ses lumières et ses vertus. Paul III comprit bientôt que ce modèle des évêques méritait de s'asseoir au rang des princes ; il le nomma, en 1536, sans qu'il s'attendit à un tel honneur, cardinal-prêtre du titre de Saint-Calixte. « Puisque vous êtes un de ceux pour lesquels je professe le « plus d'attachement et de reconnaissance, écrivait-il à « Hercule II, duc de Ferrare, je dois vous apprendre moi-« même ce qui vient de m'arriver. Hier, n'ayant pas la « moindre prévision de la chose, bien éloigné de la désirer, « ne pensant pas même qu'on pût jamais songer à moi, hier « donc, j'ai été créé cardinal. Ce splendide honneur me de-« vient un pesant fardeau. Comment la médiocrité de ma « fortune pourra-t-elle en supporter la représentation ? « Du reste, je m'en tirerai comme je pourrai. Si la richesse « me manque, je m'efforcerai d'embellir cette haute dignité « par ma piété, par mon zèle et mon amour pour la ré-« publique chrétienne. » Le cardinal Sadolet revint promptement dans son évêché de Carpentras.

Il commença alors son grand ouvrage de la défense du catholicisme. Mais les nombreuses affaires auxquelles il fut obligé de prendre part, ne lui permirent pas d'achever ce livre important, où toute l'économie de la religion était savamment envisagée. A partir de ce moment son rôle devint immense. Personnellement invité par Paul III de se rendre au Congrès de Nice, tous ses conseils tendirent à la paix. Le souverain Pontife, comprenant la difficulté des temps et le tact supérieur du grand cardinal, chargea Sadolet du gouvernement politique de ses peuples du Comtat venaissin.

Au milieu de l'effervescence générale, alors que la lutte entre catholiques et luthériens s'envenimait de plus en plus,

la grande voix de Sadolet faisait entendre partout les mots de concorde et de fraternité. Nommé par un bref, en 1539, Inquisiteur de la Foi dans tout le midi de la France, cet homme de mansuétude exhortait les Parlements d'Aix, de Grenoble, de Toulouse, à ne déployer aucune rigueur contre les hérétiques. Lui-même en donnait l'exemple. « Je ne me servirai qu'à la dernière extrémité du pouvoir « d'Inquisiteur qui m'a été confié, écrivait-il au puissant « cardinal-neveu. J'aime à n'employer que des armes ac- « ceptées par l'opinion et peu meurtrières ; ce sont les plus « puissantes pour ramener les esprits égarés. Ce n'est ni la « terreur, ni les supplices qui les ramèneront à la vérité, « mais la persuasion, et surtout la mansuétude évangé- « lique. »

Ce fut dans cette même année qu'il écrivait aux Genevois cette admirable lettre qu'on dirait puisée dans le cœur même de saint Paul, tant elle respire l'esprit apostolique, la piété, la douceur. Après leur avoir dit qu'il a pu apprécier l'excellente conduite et la probité des Genevois par le commerce fréquent qu'ils font avec les habitants de Carpentras pour lesquels il a, dit-il, des entrailles de père, il tâche, avec un tact parfait, de les ramener au giron de la véritable Eglise, en leur montrant l'origine peu chrétienne de la réforme, il les engage à abandonner les vaines disputes pour revenir à la foi de leurs pères. Dans un exposé plein de lucidité et de grandeur, il déroule toute l'économie de la religion. Il leur démontre ensuite que pour arriver sûrement à la foi, il faut commencer par l'obéissance et l'humilité. Voici ses belles paroles : *Et enim novimus et scimus quantum habeat virium, quanti sit momenti, quanti ponderis apud Deum humilitas, quæ una virtus imprimis christiana est, cumque semper maxime Christus dominus nos-*

ter et monitis et præceptis et factis atque operibus suis præ se tulit, parvulisque solis id est humilibus, propositum esse dixit regnum Cœlorum.

Tandis qu'il veillait sur les intérêts du catholicisme, Sadolet terminait le plus beau de ses livres celui sur l'*Education des Enfants*. Il le soumit à la critique de tous ses amis et surtout à celle du difficile Bembo... « L'exécution de « ce travail, écrivait-il au cardinal Hercule Gonzague, était « d'autant plus difficile, que je n'avais aucun guide parmi « les miens. Plutarque est le seul, que je sache, qui ait « traité ce sujet, mais d'une façon différente de la mienne. » L'œuvre de notre cardinal est sans contredit le plus beau traité de pédagogie que nous connaissions. Prenant l'enfant dès le berceau, l'auteur recommande aux mères, quelque élevé que soit leur rang, de nourrir de leur propre lait le fruit de leurs entrailles, parce que, dit-il, l'amour maternel se fortifie encore dans cette sublime fonction. Le père doit apprendre à son fils, dès le jeune âge, les principes de la vie chrétienne, mais sans pusillanimité, afin de faire des hommes religieux, doués d'énergie. Ce n'est pas seulement par ses paroles que le père doit former son enfance, c'est surtout par ses exemples, dont l'efficacité est plus sûre. On doit, de très bonne heure, le mettre sur les éléments des langues grecque et latine, les faire marcher de pair, de telle sorte qu'arrivé à l'adolescence, il puisse les lire et les écrire correctement l'une et l'autre. L'auteur entre ensuite dans tous les détails, sur la poésie, la musique, la géométrie, l'arithmétique, la philosophie, la palestre, l'escrime, la gymnastique. Il insiste surtout sur les qualités morales du père, dont l'influence est toujours irrésistible sur celles du fils.

Les travaux qui nous restent de Sadolet sur l'exégèse,

nous font regretter la perte des autres. Son grand commentaire sur l'épître aux Romains, divisé en trois livres, est une œuvre de profonde et belle théologie, écrite dans un style harmonieux et pur.

Tandis que le cardinal de Carpentras occupait si utilement ses loisirs d'évêque, il ne perdait pas de vue les graves intérêts de l'Europe, toujours en armes. Pensant, avec raison, que ses conseils feraient quelque impression sur Charles-Quint, il lui adressa son discours sur les avantages de la paix. En même temps, Paul III, jugeant que l'humble cardinal, qui cachait son génie et ses vertus aux pieds du Mont-Ventoux, était plus propre qu'aucun autre à ramener François Ier à des idées conciliatrices, il le nomma, en 1543, son légat auprès de ce monarque. Le roi de France avait si bien su, depuis long-temps, apprécier Sadolet, que, dès 1533, il l'avait fortement sollicité, par l'entremise du cardinal Duprat, de l'attacher à sa Cour, lui promettant une position digne de lui. L'homme sans ambition refusa. Si le légat qui fut envoyé à Charles-Quint eût eu le même succès que le cardinal Sadolet à Paris, la paix était conclue. Des difficultés étant survenues entre Paul III et l'Empereur, l'évêque de Carpentras amena, par ses conseils pleins de prudence, l'entrevue de Parme entre ces deux souverains, à laquelle il assista lui-même.

Tandis que les premières sessions du Concile de Trente s'ouvraient en 1545, Sadolet fut mandé de nouveau à Rome par le Pape, à l'effet de travailler à l'œuvre de la réformation, d'éclairer de ses lumières les décisions pontificales dans les conjectures difficiles où l'on se trouvait.

Sadolet mourut presque subitement, dans le palais de Sainte-Marie, au-delà du Tibre, le 18 octobre 1547, à l'âge de 70 ans. Plusieurs mémoires de l'époque ont donné à

entendre que l'illustre cardinal de Carpentras aurait été empoisonné par ceux qui redoutaient la réforme de mœurs et son influence sur les déterminations de Paul III. Le Pape regardant sa mort comme un malheur public, ordonna un deuil solennel. Cet homme, qui n'avait jamais sollicité pour lui la plus petite faveur, s'était servi de son crédit auprès de Paul III pour faire entrer dans le Sacré-Collége des personnages tels que Bembo, Aleandro, Cortesi, Fregosi, qui lui durent réellement leur élévation. Il plaida auprès du même Pontife la cause d'Erasme, que ses malignes invectives contre les moines et son orthoxie douteuse empêchèrent d'obtenir un évêché en Allemagne. On peut dire que ce qui faisait le fond de l'âme de Sadolet, c'était la noblesse, la générosité, l'élévation.

Sur un modeste cénotaphe, élevé dans une chapelle de l'ancienne cathédrale de Carpentras, on lit cette épitaphe:

JACOBO SADOLETO,
EPISCOPO CARPENTORACTIS, S. R. E. PRESB. CARDINALI,
VIRO MORUM GRAVITATE, PRUDENTIA
ET VITA INTEGRITATE PRŒSTANTISSIMO, DOCTRINA ET ELOQUENTIA
CUM IIS QUOS MIRATA EST ANTIQUITAS CONFERENDO.
MDXLVII.

Le portrait de Sadolet nous a été conservé dans l'édition de ses œuvres complètes. Il est coiffé de la barette cardinalice et porte une longue barbe, selon la mode de son temps. Quand on contemple cette figure grave et douce, où se reflète la beauté de son cœur, on comprend qu'il a été un des rares grands hommes qui ont mérité la triple récompense de l'admiration, de l'amour et de la vénération de leurs contemporains.

L'abbé J.-J. ANDRÉ,

Correspondant du Ministère pour les travaux historiques, vice-président honoraire de la Société Archéologique de Londres, auteur de l'*Histoire de la Papauté à Avignon*.

Vaucluse, 1857.

LE CARDINAL MAURY,

Né en 1746, Mort en 1817.

Jean - Sifrein Maury naquit à Valréas petite ville du Comtat Venaissin, le 26 juin 1746. Le défenseur futur des titres de noblesse contre les Montmorency et les Noailles était fils d'un cordonnier ; les grands talents n'ont rien à perdre à l'obscurité d'une origine. On sait que dans le Midi l'homme sans étude est aisément éloquent; les anciens de Valréas racontaient que le père de Maury était orateur et que les gens du peuple recouraient souvent à lui pour pacifier leurs différends ou porter la parole en leur nom : il y aurait eu ainsi dans l'éloquence du fils, quelque chose de l'héritage paternel.

Une grande pénétration marqua les premières années de Jean-Sifrein. A l'âge de treize ans, il achevait ses études dans le petit séminaire de Valréas. On a recueilli un souvenir de son enfance dans cette maison d'éducation ; un jour que le lieutenant général de Grandpré en faisait l'inspection et qu'il visitait la classe du petit Maury, il se plaignit que les

enfants ne lui répondissent qu'en patois. « Monsieur, répli-
« qua Jean-Sifrein, nous ne pouvons savoir que ce qu'on « nous enseigne. Un jour j'étudierai le français et je le par- « lerai bien ; mais jamais je n'oublierai mon patois, parce « que l'esprit consiste à apprendre et non pas à oublier. » Cette double promesse fut remplie, car Maury, plus tard, *parla bien* le français, et, au milieu des splendeurs de sa fortune, lorsqu'il recevait la visite d'un compatriote, et que les rouliers de Valréas lui apportaient des provisions à l'archevêché de Paris, il ne souffrait d'autre langue que le patois dans l'expansive familiarité des conversations. Il lui semblait retrouver ainsi l'air, les horizons, le soleil du pays natal.

Les maîtres de Valréas ne suffisant plus au jeune Maury, on le conduisit à Avignon. Il y passa une année au petit séminaire de Ste.-Garde, et entra ensuite au petit séminaire de St.-Charles, dirigé par les sulpiciens ; un trait de mémoire prodigieuse se rattache à son séjour à Avignon. L'abbé Poulle y prêchait ; le bruit de son éloquence enflammait les jeunes imaginations du séminaire de Saint-Charles ; Maury demanda et obtint la permission d'assister à un sermon de l'abbé Poulle dans l'église de St.-Agricol. Le supérieur du grand séminaire s'y était rendu de son côté ; il n'avait pas vu le séminariste dans l'auditoire et crut pouvoir lui dire, le soir, sur le ton du reproche et de la menace, qu'il était allé ailleurs qu'à l'église ; à chaque affirmation du jeune abbé il opposait une négation plus vive. « J'ai si bien assisté au sermon, répondit à la fin le sémi- « nariste, que j'en ai transcrit de mémoire la première « partie, et que j'allais achever la dernière quand vous « m'avez fait appeler. » Le supérieur demande à voir le cahier, s'étonne à chaque page qu'il parcourt, fait des ex-

cuses, et embrasse Maury. Il lui ménagea pour le lendemain un petit triomphe, à la suite duquel le vice-légat demanda pour lui, à Rome, un diplôme de membre de l'Académie des Arcades.

Les années du jeune Maury, à Avignon, avaient rempli son âme de vastes espérances. Rien de ce qui l'entourait, n'allait à sa mesure; un seul point du monde s'offrait à ses rêves ardents, c'était Paris. Une fois son cours de théologie terminé, il prit son parti et s'occupa des moyens d'exécuter le voyage au bout duquel son imagination plaçait les plus séduisantes merveilles. Maury avait alors dix-neuf ans. Il vint à Valréas pour revoir et embrasser tous les siens. Son père, après beaucoup d'hésitations, finit par consentir au départ du jeune abbé, dont toutes les paroles respiraient l'avenir. Un de ses frères l'accompagna jusqu'à Montélimart, et, en recevant ses adieux, lui remit tout ce qu'il possédait; c'était une somme de dix-huit francs qu'il devait ajouter à à ses modestes ressources; « un jour je t'en rendrai dix-huit mille, » lui dit l'abbé. Il lui en rendit bien davantage.

On rapporte que, sur la route de Montélimart à Valence, seul et sans amis dans la mauvaise voiture publique dont chaque tour de roue le séparait de sa famille, il fut pris d'attendrissement et de tristesse au point de songer à revenir à Valréas; mais la pensée de Paris ranima son cœur. Une rencontre qu'il fit en Bourgogne acheva de lui rendre toute l'énergie de ses espérances. Parmi ses nouveaux compagnons de route à partir d'Avallon, il y avait deux jeunes gens avec lesquels il ne tarda pas à lier conversation; chacun parlait de ses projets et se faisait sa destinée. L'un de ces jeunes gens avait étudié en médecine et disait : *je veux être membre de l'Académie des sciences et médecin du roi ;* c'était Portal; il voyait juste dans son avenir. L'autre com-

pagnon de Maury avait fait son droit et disait : *je deviendrai avocat général* ; c'était Treilhard ; il aurait frémi alors si quelqu'un lui avait annoncé qu'il serait un jour régicide. Maury, interrogé à son tour, répondit : *moi je deviendrai prédicateur du roi et l'un des quarante de l'Académie française*. On ne se représente pas, sans un vif sentiment d'intérêt et de surprise, ces trois jeunes gens dans une patache, s'échappant de leur obscurité par les élans d'une imagination prophétique, et marchant vers la renommée qui les attendait sur des chemins différents : deux d'entre eux étaient appelés à de grands rôles dans des révolutions que personne au monde ne prévoyait à cette époque.

Maury arriva à Paris en 1765. En attendant que sa plume devînt pour lui une ressource, il chercha et trouva un emploi de précepteur ; c'était une utile manière d'abriter passagèrement sa vie et de se faire des loisirs pour compléter ses propres études. Le jeune abbé était plus occupé de ses travaux que de son élève. Il lisait et écrivait une partie des nuits. — Lebeau, l'intelligent éditeur de l'*Anti-Lucrèce*, l'historien du Bas-Empire, auteur de poésies et de discours latins qu'on ne lit guère et d'éloges qu'on ne lit plus, occupait alors la chaire d'éloquence au Collége de France ; Maury devint son auditeur assidu et se présenta même chez lui pour lui demander des conseils. Lebeau n'était qu'un érudit laborieux et froid, et nous ne savons pas quel puissant attrait pouvait captiver Maury autour de cette chaire d'où l'éloquence ne pouvait guère descendre ; il est à croire que le jeune abbé voyait dans le professeur déjà vieux, moins un Quintilien, un Longin ou un Libanius, qu'un protecteur utile.

Maury, presque enfant, avait composé des sermons ; il imagina d'en composer pour les offrir à ceux qui parfois

ne portaient dans la chaire qu'une éloquence achetée. Ces pieuses productions l'aidaient à vivre et ne lui coûtaient pas de grands efforts. On raconte qu'un moine s'étant un jour présenté chez lui pour faire ses provisions d'éloquence, le jeune abbé pris au dépourvu, fut réduit à lui proposer un sermon qu'il avait reproduit de mémoire après l'avoir entendu une fois; c'était un sermon sur l'amour de Dieu; le moine y jette les yeux; il est surpris à la première page, plus surpris encore à la deuxième, à la troisième, et, après avoir rapidement tout parcouru, il dit avec colère que le sermon est à lui, qu'il l'a prêché tel jour, à telle époque, dans telle église. « Mon révérend père, lui répondit fort « doucement le jeune abbé, vous êtes venu me demander « des sermons, je n'ai pour le moment que celui-là à vous « offrir; prenez-le, laissez-le, faites comme il vous plaira. « Je n'ai rien de mieux à vous dire. » Et le moine s'en alla brusquement, répétant que le sermon lui appartenait : l'avait-il acheté?

Une Société de gens de lettres proposa un prix de douze cents francs pour un éloge du Dauphin de France, mort le 20 décembre 1765. Maury entra dans la lice, mais ne remporta pas le prix; il fit imprimer son discours et reçut des encouragements. Un éloge de Stanislas, roi de Pologne, qu'il publia dans le courant de la même année (1766), renfermait des germes de talent. Les concours de l'Académie française ne pouvaient manquer de tenter son ardeur; l'illustre corps littéraire avait proposé, pour 1767, l'éloge de Charles V, roi de France, et les avantages de la paix; Maury concourut pour les deux prix d'éloquence; il ne fut point vainqueur, mais les deux discours ont des parties qui étonnent de la part d'un jeune homme.

Dès qu'il eut atteint ses 21 ans révolus, Maury s'engagea

dans les ordres sacrés ; ce fut à Meaux qu'il reçut le sous-diaconat. Déjà il professait (et c'était un présage de talent oratoire) tout l'enthousiasme d'une admiration sans bornes pour Bossuet. En 1767, il fut ordonné prêtre à Sens par par le cardinal de Luynes, avec dispense d'âge. Il parut dans les chaires après son élévation au sacerdoce ; ce prédicateur de 24 ans, plein de verve et de feu, commençait à occuper le public. On a dit que parfois M. de Beaumont, archevêque de Paris, confiait à la plume de Maury la rédaction de ses mandements; nous n'avons pu en trouver la preuve; seulement il paraît assez vrai que la lettre pastorale à l'occasion de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, écrite et imprimée dans une nuit, fut l'œuvre du jeune abbé.

Un beau sujet, l'éloge de Fénélon, mis au concours par l'Académie française ne se présenta pas en vain à l'imagination de Maury. Le prix fut décerné, le 23 août 1771, à La Harpe, qui se consolait de ses chutes au théâtre par des moissons de palmes académiques. Maury n'obtint que l'accessit, mais son discours renferme des beautés dont il n'y a pas trace dans l'œuvre de son vainqueur. Ce discours fut le commencement de la fortune du jeune abbé de Valréas. L'Académie française le désigna pour prêcher dans la chapelle du Louvre, le panégyrique de saint Louis, et l'évêque de Lombez, petit neveu de Fénélon, voulant honorer et récompenser l'œuvre oratoire du jeune abbé, le nomma vicaire-général de son diocèse et chanoine de sa cathédrale. Dom Déforis préparait une édition des sermons de Bossuet, de ces sermons admirables dont le monde avait perdu le souvenir et qui dormaient en manuscrit dans de muettes et injurieuses ténèbres. Maury en ayant eu communication, laissa éclater son enthousiasme; on lui demanda et il écrivit une préface. Ce travail, d'une soixantaine de pages, doit être mis au rang des meilleurs morceaux de littérature.

Le panégyrique de saint Louis, prononcé dans la chapelle du Louvre, le 25 août 1772, en présence de l'Académie française, mit tout-à-fait en lumière le jeune Maury. Il avait pour auditoire le sénat des lettres, dont il recherchait principalement les suffrages, tous ces hommes qui faisaient la fortune des jeunes gens auxquels ils dispensaient la gloire. Saint Louis, créateur de son siècle, saint Louis, bienfaiteur de tous les siècles qui l'ont suivi, tel fut le plan de ce discours vif, nourri, éloquent. Le jeune orateur montra le grand homme, le grand roi, le grand saint. Il obtint un très-grand succès; on claqua des mains dans la chapelle. Le panégyriste de saint Louis fut récompensé par l'abbaye de la Frenade, dans le diocèse de Saintes.

Quand l'abbé Maury fut présenté à M. de La Roche-Aymon, pour le remercier, le cardinal lui annonça qu'il prêcherait l'année suivante devant le Roi. Ce fut lui qui remplit, à la Cour, les stations du Carême, en 1778 et en 1785. Nous n'avons pas de jugement à porter sur tous ces sermons qui, pendant douze ou quinze ans, retentirent dans les chaires de Versailles et de Paris; ils n'ont pas été imprimés et nous ne connaissons que leur succès. Un mot charmant de Louis XVI pourrait en donner une idée; au sortir d'un de ces sermons où la morale, l'économie politique, la philosophie, l'humanité, le gouvernement et l'administration prenaient la place des vérités chrétiennes : « C'est dommage, dit le Roi; si l'abbé Maury nous avait « parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. »

M. de La Roche-Aymon, qui s'était fait le protecteur du jeune prédicateur, le désignait pour les importantes solennités; ce fut en présence de l'assemblée générale du Clergé de France, présidée par ce cardinal, que Maury prononça le panégyrique de saint Augustin, dans l'église des Grands

Augustins, le 28 août 1775 ; des inexactitudes se rencontrent dans ce panégyrique ; on sent une étude incomplète des vastes œuvres de l'immortel docteur d'Hippone ; mais Maury parle de saint Augustin avec l'émotion d'un enthousiasme vrai, avec une admiration profonde que Bossuet semble lui avoir enseignée. L'auteur voulut montrer quels services la Religion peut attendre d'un grand évêque, et quelle gloire un grand évêque peut attendre de la Religion ; il exécuta ce plan avec un rare talent. En prêchant dans cette chaire de l'église des Grands Augustins où, près d'un siècle auparavant, l'évêque de Meaux avait prononcé son fameux sermon sur l'*Unité de l'Église*, il amena habilement le souvenir de Bossuet, traça sa figure à côté de celle d'Augustin et distingua dans la chaire des âges chrétiens quatre grands anneaux d'une splendeur incomparable : saint Paul, saint Augustin, saint Thomas-d'Aquin et Bossuet. Ces quatre maîtres, qui ne forment qu'une seule école, *se tendent la main dans l'espace immense des siècles.*

L'abbé de Boismont, charmant esprit et, malgré le peu de naturel de son style, prédicateur distingué, a marqué sa place dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle ; il était épris des talents du jeune abbé Maury, l'encourageait, l'admirait sans jalousie, et lui prouva son attachement par la résignation du prieuré de Lions en Picardie, beau bénéfice de quarante mille livres de rente, qui devait lui ouvrir les portes des États-Généraux.

L'abbé Maury, prédicateur, gardait ses relations avec les gens de lettres, et ne perdait pas de vue l'Académie ; c'est pour assurer son entrée dans le sanctuaire des quarante, qu'il répandait dans ses sermons les teintes philosophiques de cette époque. Il avait eu quelque pensée de succéder à l'abbé de Boismont. Un jour que Maury pressait de

questions l'académicien malade pour obtenir des détails sur sa vie, M. de Boismont lui dit : « L'abbé, vous me prenez mesure. » Ce fut Rulhiere qui remplaça l'abbé de Boismont à l'Académie ; Maury, depuis un an, occupait le fauteuil de Pompignan, assez maltraité durant sa vie, et quelque peu grandi par sa mort.

Pompignan avait du talent et beaucoup de savoir ; mais Maury, dans son discours de réception, le 27 janvier 1785, le loua avec une abondance qui dépassait la politesse académique. Le duc de Nivernais répondit à l'abbé Maury. Dans sa réponse, il complimenta le nouvel académicien sur deux ouvrages dont nous n'avons pas encore parlé : le *Panégyrique de saint Vincent de Paul* et l'*Essai sur l'éloquence de la Chaire*. On peut dire qu'avant le panégyrique de saint Vincent de Paul par l'abbé Maury, le public ignorait le nombre et la grandeur des œuvres de ce héros du dévouement chrétien, et connaissait bien plus le saint que le grand homme. Ce discours déroula un tableau dont les imaginations furent saisies et confondues ; il révéla de saintes merveilles presque effacées de la mémoire humaine, et fit comprendre un génie inépuisable dans sa compassion pour les misères de ce monde. Le panégyrique de saint Vincent de Paul, plus complet, plus soutenu, plus riche que celui de saint Augustin, restera comme un monument de vérité et d'éloquence. Louis XVI, qui l'entendit à Versailles, le 4 mars 1785, en fut très-ému.

L'*Essai sur l'éloquence de la Chaire* est l'ouvrage littéraire le plus important de l'abbé Maury. Il avait peu étudié les Pères de l'Église ; c'est une grave lacune dans son œuvre ; l'Église grecque et l'Église latine des vieux siècles ont des orateurs immortels dont la place est marquée partout où il sagit d'éloquence chrétienne; c'est ici qu'il faut re-

courir au beau travail de M. Villemain ; mais, tel qu'il est, l'*Essai* se recommande par de hautes qualités qui le feront vivre. Le style est la marque à laquelle on reconnaît les dons supérieurs ; il ne vous servira de rien de bien observer et de bien penser, si la puissance de l'expression vous manque ; un écrivain d'un vrai talent s'emparera de vos observations et de vos pensées, les frappera à son effigie, et restera le souverain maître de tout ce qu'il aura mieux dit que vous. L'*Essai sur l'éloquence de la Chaire* est parti de la main d'un bon écrivain. Le langage en est pur, noble, vif et plein ; par fois le feu de l'enthousiasme y éclate, et une verve entraînante vous tient en haleine. Le style lumineux de l'auteur plaît à l'esprit, car la clarté est elle-même un commencement d'élégance. Dans la nature la lumière suffit déjà pour tout embellir. Maury a du nombre, du trait, beaucoup d'esprit ; il séduit et retient son lecteur ; mais il ne le frappe pas toujours ; en le lisant on va devant soi sans s'arrêter ; on ne s'interrompt pas pour se recueillir et pour penser. Maury est ingénieux et brillant, rarement profond. On voit un homme emporté dans la vie, et qui ne se donne pas le temps de beaucoup creuser. Il a plus d'une fois de l'imagination dans l'expression ; mais les comparaisons qui ornent et colorent si bien le langage des maîtres, manquent au sien : il remplace les images par la variété des tons. Maury avait soigneusement lu les anciens, et s'était pénétré de leurs beautés : il possédait à fond tout ce qui tient à l'architecture du discours et aux lois du goût ; il avait le sens littéraire très-droit et l'étoffe d'un grand critique.

L'auteur ne se met pas en garde contre sa facilité, et lui, qui condamnait les redondances, tomba dans le luxe des mots. Fénélon dit, avec vérité : « Qu'un bon écrivain est ce- « lui où l'on ne peut rien retrancher sans couper dans le vif. »

Maury ne sortirait pas toujours triomphant de l'application de cette règle. Les mots qui coulent de sa plume n'y sont pas tous pour le service rigoureux de la pensée ; ils s'y trouvent rassemblés en foule comme pour nous laisser le soin de choisir le mot propre et nous convier à faire la besogne de l'auteur à qui le loisir a manqué. Cette fastueuse abondance qu'il n'est pas rare de rencontrer dans l'*Essai sur l'éloquence de la Chaire*, est, du reste, le défaut assez général des écrivains de son temps. Les périodes de Cicéron avec leurs vastes richesses sont en possession de l'admiration des rhétoriciens ; c'est une admiration bien légitime assurément ; l'extrême longueur des phrases n'est pas pour cela autorisée, quelque habileté qu'il puisse y avoir à la mener à bon port sans que le choc de nos adverbes s'y fasse trop rudement sentir. On voit dans l'*Essai* défiler de ces périodes à plusieurs membres et à grande dimension ; une phrase, qui définit très-bien d'ailleurs l'éloquence de Bourdaloue, n'a pas moins de trois pages. J'aime à voir passer les longues caravanes sur les chemins de Smyrne, du Caire, ou de Stamboul ; les longues caravanes de mots sur des espaces sans fin ont moins d'attraits pour moi.

La grandeur du ministère évangélique, l'art de convaincre un auditoire qui, au fond, se résume dans un seul homme, car tous les hommes se ressemblent, l'importance de l'étude de son propre cœur pour se mettre en possession des secrets du cœur humain, la nécessité d'un long travail avant d'écrire, de ce travail pour lequel, selon le mot de Cicéron, on fait amas *d'une forêt d'idées et de choses*, les faciles richesses qui sortent de la méditation profonde d'un plan de discours, tout ce qui tient aux préceptes essentiels de l'art oratoire occupe les premières parties de l'*Essai*. Maury connaissait particulièrement Cicéron ; il le cite avec

à propos et bon goût, et apprécie son grand art, sa vaste littérature et sa philosophie. On peut dire, comme Brutus, que l'éloquence de Cicéron manque de reins, mais quelle majesté! Quel éclat continu! quelle merveilleuse fécondité de génie! quel enchantement! Maury parle bien de Démosthènes; la contemplation de ce mâle génie lui porte bonheur comme la contemplation de Bossuet : il aime la force, et sait l'admirer.

Il est temps d'arriver aux jours magnifiques de l'abbé Maury, à ses jours de tribune à l'Assemblée nationale. Il a conspiré contre sa gloire par ses faiblesses et ses torts, et c'est déjà un châtiment en ce monde que d'être diminué dans la pensée des hommes par l'infidélité aux devoirs. Nommé député du Clergé aux États-Généraux par le baillage de Péronne, Roye et Montdidier, l'abbé Maury, avec cette science de beaucoup de choses (*multarum rerum scienciam*) que Cicéron demande à son orateur, se trouvait fortement préparé aux combats de tribune.

Assez petit de taille, mais vigoureusement taillé, Maury semblait créé pour la lutte; son ardent regard l'acceptait, la provoquait; il avait la tête forte et le front haut, la voix rude et retentissante, un invincible aplomb, la parole rapide, harmonieuse, abondante en saillies, le long trait de l'ironie, une belle mémoire; la véhémence de sa nature se plaisait dans les orages; il piquait le flanc du lion révolutionnaire pour le faire rugir; la tempête doublait sa force; il y comptait souvent. L'abbé Maury improvisait presque toujours, mais sa langue était correcte et littéraire, son éloquence classique, quoique un peu déclamatoire : il parlait comme il aurait écrit. Mirabeau, qui fut si prodigieux à entendre, perd beaucoup à être lu; on écoutait Maury avec ravissement, et ses discours imprimés se font

admirer encore. La pompe de sa forme se trouvait corrigée par les ressources variées et rapides de son esprit et par les heureuses vivacités de son à propos.

Le député de Péronne ne s'était pas mépris sur les forces déchaînées en 1789 : « j'ai observé les deux partis,» disait-il, à Marmontel, « ma résolution est de périr sur la brèche; « mais je n'en ai pas moins la triste certitude qu'ils pren-« dront la place d'assaut, et qu'elle sera mise au pillage. »

Nous n'avons pas à rendre compte ici jour par jour des travaux de Maury à l'Assemblée nationale; ce serait faire l'histoire de la Constituante. La propriété des biens ecclésiastiques fut une des questions qui mirent en pleine lumière la puissance oratoire de l'abbé Maury. Il aborda pour la première fois cette question le 13 octobre 1789. Les orateurs de la gauche s'agitèrent autour de ce discours, et Mirabeau parut à la tribune pour combattre l'antagoniste dont jusque-là il n'avait pas mesuré la force.

En 1790, le *moniteur* ne recueillait pas textuellement, comme il l'a fait plus tard, tous les discours prononcés à la tribune. Maury, quand il en avait le temps, répétait le lendemain à un copiste avec une mémoire merveilleuse, sa harangue de la veille. Dans ses années de liberté en Italie il repassa ses inspirations de tribune et retrouva ainsi par un incroyable effort des discours qui n'avaient jamais été imprimés. Parmi ces discours, il en est un sur *la souveraineté du peuple* qui parut pour la première fois en 1852. Chose étrange! il a passé inaperçu. C'est là cependant une question d'à-propos perpétuel, grâce à nos révolutions. Ce discours qui a les proportions d'un ouvrage garde un intérêt profond; on y rencontre ces mots bien dignes de rester éternellement dans notre langue politique : « En genre de « gouvernement, la nature n'a laissé d'option à la France

« qu'entre la monarchie et l'anarchie. » Maury montre dans ce discours un grand sens politique ! Quelle élévation et quelle justesse d'esprit ! Comme il tourne et retourne cette vaste et terrible question de la souveraineté du peuple et comme il en sonde les profondeurs ! Il *pousse* à bout Mirabeau, ainsi qu'il le dit lui-même ; il le domine de bien haut et domine avec la fierté du vrai les murmures de la gauche et les huées des tribunes.

Les débats sur le droit de paix et de guerre sont restés l'un des plus beaux souvenirs de l'Assemblée constituante, l'une des plus grandes gloires de la tribune française. Maury entra dans la lice avec Cazalès et Barnave ; ce fut le 18 mai 1790 qu'il prononça son discours sur cette grave question. Les deux harangues de Mirabeau vont droit au fait ; c'est l'allure et le langage serré de l'orateur qui résume et parle le dernier ; le discours de Maury établit les principes généraux, déblaie le chemin, relève les erreurs, répand la lumière ; il est large, élevé, plein de faits et ne languit pas ; on y sent un vigoureux souffle d'éloquence et on le sent jusqu'au bout. On admire cet esprit en complète possession de tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à une question si considérable et si soudainement posée à la tribune. Le discours sur les assignats, le 28 septembre 1790, fut une des plus célèbres improvisations de l'abbé Maury. Le *Moniteur*, qui n'était pas encore devenu l'impassible dépositaire de la parole politique, mais qui se trouvait sous la main d'un parti, diminue ici l'abbé Maury au profit de Mirabeau ; on sait pourtant que le député de Péronne avait demandé au député d'Aix de vider entre eux ce grand débat, et que Mirabeau, après avoir d'abord accepté le duel oratoire, finit par s'y refuser malgré les sommations réitérées de son rival. Quatre jours plus tard, le 2 octobre 1790, l'orateur du côté droit,

dans un de ses discours les plus intrépides, discutait le rapport de la procédure du Châtelet; il s'agissait d'examiner s'il y avait lieu à accusation entre quelques membres de l'Assemblée nationale pour les événements des 5 et 6 octobre 1789. Maury disait à l'auteur du rapport en faveur des accusés : « Il n'est pas aussi facile de justifier un crime que « de le commettre. » Le 25 octobre 1790, il s'opposait à la formation de la haute Cour nationale, proposée par lé Comité de constitution. Son esprit souple et facile ne reculait devant aucune étude, ne se laissait rebuter par aucune sécheresse ; il éclairait et approfondissait toujours, et semblait l'homme spécial de chaque sujet qu'il traitait. Le 15 novembre 1797, on l'entendit avec une surprise, bientôt mêlée d'admiration, plaider pour l'impôt du tabac ; en combattant les *romans économiques*, il se montra bon économiste. Enfant du Comtat Venaissin, c'est à Maury que revenait particulièrement la mission de défendre les droits du Pape à Avignon. Son premier discours sur la *souveraineté* d'Avignon, une des œuvres les plus solides de Maury, est du 20 novembre 1790. L'Assemblée qui, deux fois, avait écarté la motion ou ajourné sa décision sur Avignon, voulut ajourner encore. Trois défaites ne découragèrent pas ce que Maury appelle la coalition de l'intrigue et les infatigables poursuites de l'esprit de parti ; en mai 1791, on espéra la majorité des voix qu'on n'avait jamais pu obtenir, et la question reparut, portée au bout des piques d'une députation des clubs d'Avignon ; ces mandataires et les bandes nombreuses recrutées dans Paris, demandaient à grands cris et sous peine de mort que l'Assemblée décrétât la réunion d'Avignon à la France. « L'argument est en forme, » disait Maury, qui monta à la tribune le 24 mai 1791, et qui était accoutumé à entendre sans émotion de pareils syl-

logismes, « et j'avoue que la liberté de nos opinions ne « saurait être mieux constatée. » Le 4 mai 1791, cent voix de majorité, à l'appel nominal, s'étaient prononcées pour les droits du Saint-Siége; le soir, tandis que des bandes poursuivaient jusque dans leurs demeures Maury et ses amis, la minorité, réunie au club des Jacobins, combinait une petite campagne pour le lendemain à la lecture du procès verbal, et, le 5 mai, réussissait à faire réformer le décret de la veille en l'absence d'un nombre considérable de membres de l'Assemblée.

Maury, dans la séance du 24 mai, répondant à un rapport de Menou, qui déjà avait été rapporteur de la même question, le 30 avril 1791, commence par dévoiler toutes les circonstances de l'escamotage du 5 mai; puis, il prend, corps à corps Menou, *sophistique militaire qui ne sait faire des conquêtes qu'avec des décrets*, relève sa doctrine sur le prétendu droit de se débarrasser d'un souverain chaque fois qu'on en a la fantaisie, et bafoue son système tendant à ménager les forts et à frapper les faibles, système trop semblable aux théories de Mandrin; il caractérise *le vœu de la ville d'Avignon* réduite au tiers de sa population ordinaire, avec une municipalité entourée de potences, présidée par des bourreaux, et trace une peinture de l'armée avignonnaise marchant sous les ordres de Jourdan, *coupe-tête, régicide en espérance, que l'échafaud redemande à Paris*. Maury triompha de nouveau, et le 24 mai 1791, à la suite d'un appel nominal, l'Assemblée nationale décida que la ville d'Avignon ne serait pas réunie à la France. Le 14 septembre suivant, elle devait décréter la réunion. Maury, à l'Assemblée constituante, étonna par son courage, mais dans cette grande affaire d'Avignon, où il se trouvait en face de la révolution vivante, hideuse et couverte de sang.

il dénonça les crimes et brava la mort, non pas une fois, mais souvent, avec une vaillance superbe, une verve audacieuse qui grandissait sous le poignard, avec une magnifique fureur d'attaque dont la vie civile d'aucun homme ne montra jamais peut-être un exemple aussi soutenu.

Nous avons fait connaître ailleurs *, et nous avons jugé les discours de Maury à l'Assemblée constituante, et nous avons mis en lumière toutes ses belles journées d'orateur de l'ordre, de la religion et de la monarchie; le cadre d'une notice ne nous permet que des indications; avec quelle puissance de talent Maury, le 27 novembre 1790, attaqua la constitution civile du Clergé, cette funeste violation des droits spirituels de l'Église! avec quelle abondance de témoignages historiques il combattit, le 22 mars 1791, le projet de loi sur la régence, qui excluait les mères des rois! Le lendemain son éloquence sauvait l'hôtel des Invalides menacé par le Comité militaire. Les hommages des contemporains, ne manquèrent point à ces combats dont la postérité ne connaîtra qu'un faible écho; les outrages en vers et en prose et sous toutes les formes achevèrent d'honorer, aux yeux du monde, le rival de Mirabeau, le défenseur de toute justice et de tous les droits. Une lettre de Louis XVI, du 3 février 1791, lui paya magnifiquement sa dette de reconnaissance. Il eût été beau de maintenir sa vie à la hauteur d'un pareil souvenir; mais, hélas! après qu'on a tourné cette page immortelle, c'est l'abaissement du caractère qui s'offre à nous.

L'Assemblée constituante ayant terminé son œuvre, Maury quitta Paris; il ne pouvait plus y rendre des services et ne s'y trouvait pas en sûreté. Son voyage depuis Bruxelles et

* Le Cardinal Maury, sa Vie et ses Œuvres. Un vol. in-8°. La notice qu'on lit ici n'est qu'un abrégé rapide de ce grand travail.

Coblentz jusqu'à Rome fut un beau triomphe, et son entrée dans la ville des Pontifes fut celle d'un roi. Il présenta, le même jour, ses devoirs au pape Pie VI et à Mmes Victoire et Adélaïde, tantes de Louis XVI. Les dignités l'attendaient pour prix de ses nobles luttes; il fut nommé archevêque de Nicée *in partibus*, le 17 avril 1792, nonce du Pape à la diète de Francfort pour l'élection de l'empereur François II, cardinal et évêque de Montefiascone et de Corneto dans le Consistoire du 21 février 1794. Son élévation au cardinalat eut un immense retentissement; quelques mesquines jalousies qui éclatèrent en épigrammes dans la ville de Rome n'ôtèrent rien à la popularité européenne de cet événement; c'était la récompense de grands services rendus à la cause de l'Eglise et à la cause des Rois; c'était comme un triomphe pour tant d'illustres proscrits et tant de gens de bien qui souffraient. Les lettres de satisfaction et de reconnaissance adressées au souverain Pontife nous font comprendre le degré de considération auquel se trouvait alors placé l'ancien lutteur de la Constituante ; ces lettres étaient écrites par le comte de Provence (Louis XVIII), le comte d'Artois, le Prince de Condé, Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et les princes avaient aussi adressé directement au nouveau cardinal leurs félicitations.

La prise de Rome par les Français, en 1798, amassa des orages sur la tête de Maury; il partagea avec les cardinaux Albani, d'York et Busca les honneurs d'une persécution particulière; lui-même fut plus maltraité que les autres par les représentants du Directoire, qui saisirent tout ce qu'il possédait dans son diocèse de Montefiascone. Parti précipitamment pour la Toscane, il n'échapa que de quelques heures aux dragons chargés de l'arrêter. Arrivé à Sienne, il espérait pouvoir y trouver un asile, mais le bruit

se répand que le Pape captif doit y être tranféré et Maury s'éloigne ; il ne trouve pas à Florence l'abri qu'il s'est promis et se sauve à Venise, déguisé en domestique d'un courrier de cabinet expédié par le grand-duc Ferdinand III. Les biographes qui l'ont fait voyager en Russie ont été induits en erreur ; le comte Mocenigo, ministre de Russie à Florence, lui fit des offres au nom de l'empereur Paul Ier, mais le cardinal ne les accepta pas. Il rendit d'importants services religieux au Conclave de Venise, qui nous apparaît comme un miracle à cette époque de perturbation profonde, et d'où sortit l'élection de Pie VII, réservé à des épreuves dont la grandeur ne surpassa point ses intrépides vertus.

Le cardinal Maury assista à l'entrée du nouveau Pape à Rome au milieu des acclamations et de l'attendrissement du peuple; Louis XVIII venait de le nommer son ministre auprès de Pie VII, ce qui ne l'empêcha pas de reprendre, à Montefiascone, l'administration de son diocèse. Maury allait souvent à Rome où le rappelaient ses devoirs envers le Saint-Siége, ses relations et ses amitiés; il s'y occupait des intérêts de l'Eglise de France que l'échafaud ou l'exil avait privée de la plupart de ses pasteurs; il était auprès du souverain Pontife l'intermédiaire de beaucoup de nos évêques proscrits. La fortune grandissante de Bonaparte se fesait sentir autour du Saint-Siége ; pendant les négociations du concordat, le Premier Consul obtint du gouvernement pontifical que le cardinal Maury ne paraîtrait plus à Rome; c'était en 1801. Trois ans plus tard, au mois d'août 1804, le nouveau maître de la France n'avait plus à se préoccuper de l'opposition de l'évêque de Montefiascone ; il recevait du cardinal Maury une lettre de félicitation qui n'était rien moins qu'une apostasie politique. L'ami des princes, le ministre de Louis XVIII à Rome ne devait pas oublier qu'il y

avait encore en Europe une maison de Bourbon ; on eût pu croire, à la lecture de cette lettre, que les décendants de saint Louis et de Louis XIV étaient effacés de la terre.

Maury, après sa soumission à l'Empereur, ne se hâta point de revenir dans sa patrie, malgré l'ennui qui le dévorait à Montefiascone, ennui profond qui porta malheur à sa foi politique ; il fit une réponse évasive à la première invitation de Napoléon et ne se rendit même pas à des instances répétées ; il semblait vouloir reculer le moment où devait s'achever sa défection. Ce fut à Gênes que le cardinal présenta en personne ses premiers hommages à Napoléon, le 1er juillet 1805. Maury se retrouva dans Paris à la fin de mai 1806 ; ses amis d'autrefois ne lui cachèrent point leur surprise, mais la présence de ce fameux abbé Maury, dont le nom avait tant retenti et qui, depuis quinze ans, vivait hors de France, excita une très-grande curiosité ; le peuple se rassemblait pour le voir et suivait sa voiture. Trois mois après son retour il était nommé aumônier de Jérôme et recevait ensuite le traitement de cardinal français. Maury n'appartenait plus à l'Académie ; il n'avait pas été compris parmi les membres de l'Institut à l'époque de sa formation en 1796, et dans la nouvelle organisation de 1803, il fut le seul membre de l'ancienne Académie française laissé en dehors de la deuxième classe. Une nouvelle élection lui rouvrit les portes de l'Institut ; il remplaçait Target, son confrère avant la Révolution, et qui n'était entré qu'après lui à l'Académie. Le cardinal Maury fut au nombre des huit cardinaux qui occupèrent un fauteuil dans la chapelle du Louvre au mariage de Napoléon avec Marie-Louise ; les quatorze autres cardinaux, présents à Paris, n'y parurent pas, se fondant sur l'incompétence de l'officialité qui avait prononcé la nullité du lien spirituel dans le précédent mariage, et attribuait au Pape seul le droit de délier.

On se rappelle le décret impérial du 17 mai 1809 qui avait spolié le Pape et réuni ses états à la France, et la bulle d'excommunication du 10 juin 1809 lancée contre l'envahisseur des domaines pontificaux; Pie VII usa d'un autre moyen légitime de défense; il refusa l'institution canonique aux évêques nommés par Napoléon. Le cardinal Maury, ayant été nommé archevêque de Paris, se prêta, jusqu'à un certain point, aux desseins de l'Empereur qui voulait se passer du Pape; il resta à la tête de l'administration du diocèse de Paris malgré les injonctions de Pie VII; après avoir manqué à ses devoirs envers la royauté, il manquait à ses devoirs envers l'Eglise. A côté de cette dégradation d'un caractère qui, vingt ans auparavant, fesait l'admiration du monde, un autre caractère s'élève pour consoler l'Eglise de Dieu; la Providence, gardienne de l'honneur du sacerdoce catholique, tient en réserve une gloire lorsqu'elle permet un abaissement; ici elle place en même temps sous nos yeux le cardinal Maury et l'abbé d'Astros* : la défaillance de l'un s'achève en face de l'héroïsme de l'autre. Au milieu de ces tristes faiblesses du cardinal, nous devons lui tenir compte d'avoir maintenu jusqu'au bout sa résistance à Napoléon, quand celui-ci le pressait de laisser de côté le titre d'administrateur capitulaire et de prendre le titre d'archevêque de Paris. Maury avait, dans le génie et la destinée de Napoléon, une confiance sans bornes; il fut atterré à la dernière heure de l'Empire, à la chute de ce régime qui l'avait ébloui et qui lui semblait éternel. Le 5 avril 1814, le Chapitre métropolitain de Paris adhérait à la déchéance de Napoléon et de sa famille, prononcée par le Sénat, et Maury y adhérait aussi.

* Paul-Thérèse-David d'Astros, cardinal, archevêque de Toulouse et de Narbonne, né à Tourves (Var) le 15 octobre 1772, mort le 29 septembre 1851.

Le 9 avril, le Chapitre révoqua tous les pouvoirs précédemment accordés au cardinal. Pendant tout le mois d'avril 1814 et jusqu'au 17 mai, jour de son départ pour l'Italie, Maury eut des jours difficiles et terribles; mais sa trempe vigoureuse se retrouvait toujours en face des grandes épreuves. « Les coups d'épingles me mettent aux champs, disait-il, les coups de barre ne me font rien. » En quittant Paris, il ne savait pas d'abord s'il irait à Rome; il s'y achemina pourtant, mais quel triste voyage! Un bref du Pape, daté de Césène, le 3 mai 1814, le jour même de l'entrée de Louis XVIII à Paris, suspendait Maury de toutes fonctions dans le diocèse de Montefiascone et de Corneto, et de l'administration de la mense épiscopale. Arrivé à Rome le 17 juin, Maury sollicita l'honneur de s'expliquer et ne l'obtint pas. Un ordre du cardinal Pacca lui interdit l'entrée de Monte Cavalo et de la Chapelle papale. Maury se résigna au silence et vécut à Rome obscurément et sans bruit. Lors de la Révolution du 20 mars, la Junte d'état, chargée du gouvernement de Rome en l'absence du Pape, fit arrêter le cardinal Maury pour l'écrouer au château Saint-Ange; c'était une sévérité inutile, une mesure qui ne se justifiait pas. Cette dure captivité se prolongea trois mois et quatorze jours; ce fut le cardinal Consalvi qui demanda l'élargissement de Maury dont il n'avait jamais oublié les anciens et illustres services, les grands talents, et la conduite au Conclave de Venise. Maury put s'établir au couvent de Saint-Sylvestre, situé sur le Monte Cavalo; il donna sa démission d'évêque de Montefiascone, et le Pape lui assigna quatre mille écus de revenus sur le trésor; il retrouva, comme cardinal, sa place dans toutes les cérémonies, dans toutes les assemblées, et fut nommé membre d'une congrégation d'évêques.

En 1796, ce fut la Révolution qui rejeta Maury de l'Académie française; en 1803, ce fut le Premier Consul, irrité de son opposition royaliste, opposition qui tirait à sa fin; en 1816, ce fut le royalisme lui-même qui l'élimina. Cet homme qui aimait tant les lettres et qui attachait tant de prix au fauteuil des quarante, souffrit de ce coup, et parmi les blessures de ses dernières années, celle-ci ne fut pas la moins sensible. Après avoir été deux fois reçu à l'Académie, il ne devait pas y avoir de successeur, et personne ne devait y prononcer son éloge. Maury mourut le 11 mai 1817, après avoir pieusement demandé à la Religion la force qu'elle seule peut donner en présence de la tombe et de l'éternité. Ses restes reposent dans l'église de *Santa Maria in Vallicella*, appelée *Chiesa Nuova*, à côté des restes du célèbre Baronius et du cardinal Tarugi. Un même caveau renferme les dépouilles des trois cardinaux. Ce fut l'amitié fidèle du cardinal Consalvi, qui valut à Maury cette place honorable dans l'asile de la mort. Répétons, en achevant cette notice, ce que nous avons dit en achevant notre livre sur Maury, c'est que les affaires humaines donneraient un plus noble spectacle à l'univers, si enfin on parvenait à comprendre que la vraie grandeur n'est que dans le devoir.

POUJOULAT.

TABLE
du
Premier et deuxieme Volume

FIN





